





HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ,

PENDANT LES SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES,

PAR M. LÉOPOLD RANKE,

Professeur à l'Université de Berlin;

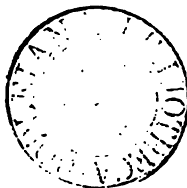
Traduite de l'allemand,

PAR M. J.-B. HAIBER;

PUBLIÉE ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION,

PAR M. ALEXANDRE DE SAINT-CHÉRON.

TOME I.



Paris,

DEBÈCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1838.

De la réhabilitation de l'Église et de la Papauté dans les études historiques, en France, en Angleterre, en Allemagne. — De l'école historique de Berlin.—Caractère de l'Histoire de la Papauté, par M. Ranke. — Résultats définitifs de la lutte de la Réforme contre la Papauté.—État actuel du Protestantisme.—De la Papauté dans le dix-neuvième siècle.

« Depuis trois siècles, a dit M. de Maistre, l'histoire est une conspiration permanente contre la vérité; » l'Église catholique et son chef visible ont été surtout les victimes de cette conspiration dans le royaume des rois très chrétiens, dans cette France qui a été sauvée de la barbarie par le génie et le sang des évêques; il n'est pas d'histoire qui

soit aujourd'hui, je ne dirai pas seulement plus méconnue, mais plus inconnue que celle de l'Eglise et des Souverains Pontifes. Les écrivains qui, comme Anquetil, l'abbé Millot, M. de Ségur, ont été, avant les dix dernières années, en possession du privilége d'instruire la jeunesse française sur les destinées de tous les peuples, et de notre pays en particulier, n'ont nullement compris l'importance et le rôle de l'Église. S'il n'y a d'histoire qu'à la condition de chercher avec conscience la justice et la vérité, de se montrer aussi impartial qu'il est possible à la passion de l'homme, de tenir compte de tous les élémens qui participent à l'œuvre de la civilisation et de donner à chacun d'eux la place qui leur appartient par leur valeur, leur utilité et leur influence, à cette condition, l'histoire est encore à faire en France.

Le travail littéraire des quinze dernières années a eu pour but de dégager les études historiques des préoccupations étroitement systématiques, partiales et hostiles du siècle précédent, de saisir et d'apprécier l'action de

tous les élémens de l'intelligence humaine, de préparer les matériaux d'une histoire vraie et complète. Quel est aujourd'hui le résultat de ce travail? l'*Histoire de la conquête de l'Angleterre*, les *Lettres sur l'Histoire de France*, par M. Augustin Thierry, les *Essais* et le *Cours sur l'Histoire de France*, l'*Introduction à l'Histoire de la civilisation moderne*, par M. Guizot, l'*Histoire des ducs de Bourgogne*, par M. de Barante, l'*Histoire des Français*, par M. Sismondi, l'*Histoire de France*, par M. Michelet, nous ont révélé un sentiment plus vrai de la nationalité, des mœurs, des idées, des passions de chaque peuple; soit dans ces mêmes ouvrages, soit dans quelques autres productions plus spéciales, les institutions politiques, l'organisation administrative et financière, la philosophie, les lettres et les arts de chaque époque, ont été sérieusement, sympathiquement étudiés; on leur a rendu dans l'histoire la place qu'ils occupent dans la réalité de la vie humaine.

De tous les élémens historiques réhabili-

tés par nos écrivains contemporains, la religion est le seul qui soit resté encore ou négligé ou dénigré, ou qui n'apparaisse pas dans toute la vérité de son influence sur les destinées de l'homme et de la société. MM. Sismondi et Augustin Thierry, MM. Thiers et Mignet dans leur *Histoire de la Révolution française*, se montrent hostiles au catholicisme; l'intérêt et la nouveauté des deux premiers volumes de l'*Histoire de France* de M. Michelet, c'est la mise en scène du moyen âge chaleureusement compris, avec toute la naïveté et la profondeur de sa foi, se présentant à nous avec ses papes, ses évêques, ses saints, dont les grandes figures illuminent les treize siècles que l'éloquent historien fait passer devant nous! Mais le sentiment d'hostilité et d'amertume avec lequel M. Michelet nous a exposé, dans son troisième volume, la lutte de l'Église et de la Papauté contre la féodalité du quatorzième siècle, nous prouve qu'il y a chez lui plus d'entraînement poétique et d'enthousiasme momentané que de véritables et solides convictions.

Pour arriver à la vérité historique, il faut

ces trois choses : la foi, l'imagination et la science.

La foi qui, au milieu du conflit sanglant des opinions humaines, vous fait toujours distinguer celle qui est marquée du doigt de Dieu, celle qui est appelée à faire triompher dans les sociétés la justice, la dignité humaine.

L'imagination, qui évoque les personnages, les événemens et le théâtre des temps passés, dans toute l'originalité intime de leur vie, de leurs passions, de leur allure, de leur aspect extérieur.

La science, qui débrouille le chaos des faits, les recueille, les compare et les classe.

La foi, sans l'imagination et la science, ne peut donner, pour ainsi dire, que des *à priori* superficiels et stériles, que vous appellerez, si vous voulez, de la philosophie de l'histoire, mais qui ne seront jamais de l'histoire.

L'imagination, sans la foi, fait de l'histoire

un roman, une lanterne magique, dans laquelle les personnages et les événemens apparaissent et disparaissent, seulement pour le plaisir des yeux.

Enfin sans la foi, la science ne peut lier entre eux tous les matériaux qu'elle amasse, elle ne peut donner de but à l'histoire; sans l'imagination, elle ne peut pas créer, c'est-à-dire ressusciter un peuple, un siècle, l'humanité, sous une forme vivante, achevée.

Notre école moderne n'a encore écrit l'histoire qu'avec l'imagination ou la science.

La science, même sans la foi, quand elle est dégagée de toute opposition systématique, de préjugés routiniers, d'esprit de parti ou de secte, quand elle a la noble prétention d'être juste, impartiale, quand elle est animée par l'amour de l'espèce humaine, de sa dignité, de son perfectionnement dans toutes les branches de la civilisation, la science alors peut rendre d'éminens services à la vérité historique.

Combien celle-ci ne doit-elle pas de re-

connaissance à M. Guizot! c'est lui qui, de nos jours, a abordé le premier l'histoire avec la ferme volonté d'être aussi impartial que le lui permettraient ses propres convictions; c'est lui qui a le plus contribué à faire sortir les études historiques du cercle étroit dans lequel elles étaient enfermées, à faire rentrer dans leur sphère tous les élémens de la vie sociale qui avaient été ou délaissés ou appréciés d'une manière fausse et incomplète; enfin il est le premier écrivain non-catholique qui ait eu, dans notre époque, l'intelligence assez libre pour reconnaître et proclamer l'influence supérieure exercée par l'Église et les papes sur le développement de la civilisation européenne et française (1). Sans aucun doute, il y a dans les hommages solennels rendus par M. Guizot à la Papauté et à l'Église, des restrictions que ne peut approuver un vrai catholique; ce n'est pas au nom des mêmes principes, au nom des mêmes promesses divines, que l'illustre pro-

(1) Voyez *Introduction à l'histoire de la civilisation moderne*, *Cours sur l'histoire de France*; *Essais sur l'histoire de France*.

fesseur glorifie les institutions et les œuvres du catholicisme; mais s'il en était ainsi, M. Guizot serait catholique, son langage n'aurait rien d'étonnant ni de méritoire, j'ajouterai, il n'eût pas produit la même salutaire réaction dans les études historiques.

Supposez, en 1829, dans la chaire de la Sorbonne, en présence de cette jeunesse exaltée par la recrudescence des opinions révolutionnaires, pleine de l'esprit réchauffé de Voltaire et de Rousseau, réimprimés dans tous les formats, supposez M. Guizot se posant en catholique et venant réhabiliter dans l'histoire la Papauté et l'Église, il n'eût pas même été écouté, et ses idées n'auraient pas été plus acceptées de sa part, qu'elles ne l'avaient été du génie des de Maistre, des Bonald, des Lamennais, des Châteaubriand et des Marchangy. M. Guizot, libéral, philosophe et protestant, a donc incontestablement plus contribué que tous ces beaux talens catholiques à faire comprendre à nos incrédules modernes la légitimité et la grandeur des institutions de l'Église!

C'est le bonheur et la gloire du catholicisme d'être toujours servi, même par ses adversaires, même par ceux qui ne croient pas en lui, même par ceux qui le persécutent avec le plus d'acharnement !

N'avons-nous pas vu les sectes qui prétendaient fonder sur le tombeau du catholicisme une religion et une philosophie nouvelles, commencer, pour établir la légitimité de leur mission, par prouver celle de l'Église et de la Papauté dans les siècles passés? Les travaux historiques du saint-simonisme (1) ont eu pour but essentiel de détruire les préjugés propagés par le siècle dernier contre les institutions catholiques; pour devenir saint-simonien, il fallait d'abord abdiquer l'incrédulité de Voltaire et de Rousseau et se faire catholique, au moins dans l'histoire; on était initié aux dogmes de l'*É*-

(1) Voir : *Exposition de la doctrine saint-simonienne*, tom. I[er]. La première partie du second volume de l'*exposition*, qui n'a été tiré qu'à un très petit nombre d'exemplaires, et n'a jamais été publié, contient un résumé historique qui est un des plus beaux hommages rendus à la gloire de l'Église et des papes.

vangile avant de l'être aux dogmes du *nouveau christianisme*. Pour être digne de mettre la main à l'œuvre du temple futur, on devait sortir de l'Eglise gothique; le catholicisme était, en quelque sorte, l'amorce avec laquelle on espérait pouvoir pêcher des saint-simoniens. Savez-vous quels étaient les ouvrages qui servaient à catéchiser les jeunes adeptes? c'étaient ceux de M. de Maistre, de M. de Bonald, de M. Ballanche, de M. de Lamennais, de M. Guizot, de tous les écrivains qui avaient travaillé à la réhabilitation du catholicisme, et servaient, bien involontairement sans doute, à la propagation de la secte nouvelle. O merveille des voies cachées par lesquelles Dieu ramène l'homme égaré à la vérité! La secte est tombée; elle a disparu en un jour; ses sophismes, ses paradoxes, ses folles illusions, se sont évanouis en stérile fumée, et le catholicisme, et ses dogmes, et ses institutions ont survécu dans les intelligences, les ont transformées; aujourd'hui il y a des saint-simoniens de moins et quelques catholiques de plus.

Une autre école, fille aînée des rêveries

de Saint-Simon, l'école humanitaire de M. Buchez, a pris pour base de ses doctrines religieuses et sociales la Papauté et l'Église (1); c'est à elles que M. Buchez et ses disciples veulent confier la direction des sociétés modernes; il est vrai, à des conditions que la Papauté et l'Eglise ne paraissent pas encore disposées à accepter; mais enfin, n'est-ce pas un symptôme bien significatif, que cette gravitation irrésistible de tous les esprits, de toutes les sectes vers le catholicisme? Le même fait se retrouve non seulement dans l'histoire et la philosophie, mais dans les arts et les lettres; après la conversion de l'intelligence, il ne manque plus que la conversion du cœur, que la foi humble et vivifiante.

La France n'est pas la seule où se manifeste ce retour éclatant de notre siècle vers les doctrines et les institutions de l'Eglise catholique. Le mouvement que je signale est européen, et c'est son étendue qui atteste

(1) Voyez *Introduction à l'histoire universelle*, 1 vol. in-8°. — Le journal l'*Européen*.

sa profondeur. En Angleterre, les ouvrages du docteur John Lingard et de Cobbett ont préludé à la réaction catholique qui s'opère dans ce pays et excite si violemment la rage des torys. Je ne voudrais pas m'en rapporter à mon propre jugement sur un sujet où il est si facile de prendre ses désirs et ses espérances pour des réalités, si je n'avais le témoignage même d'un savant anglais. M. le docteur Wiseman, qui a prêché à Londres, il y a deux ans, des conférences catholiques dont le succès n'a été égalé que par celles de M. l'abbé Lacordaire, à Paris, M. Wiseman, recteur du collége des Anglais à Rome, a lu, cette année, à l'académie catholique de cette ville, une longue et curieuse dissertation sur l'*État actuel du protestantisme en Angleterre*. Les faits nombreux cités dans ce travail nous montrent chez les esprits les plus éclairés de la Grande-Bretagne, non seulement l'abandon des préjugés les plus invétérés contre le catholicisme, contre la Cour romaine, mais un retour décidé vers les doctrines de l'Eglise. C'est surtout au sein de la célèbre université d'Ox-

ford que se manifestent ces symptômes de réaction, et M. Wiseman cite pour preuve un recueil de dissertations publié par les professeurs de cette université, sous le titre de : *Traités pour les temps présens* (1).

Il n'y a plus que dans les journaux des torys, dans le *Times* particulièrement, l'apostat de la réforme, que l'on rencontre contre la Papauté et l'Eglise catholique, ce langage de haine et d'insulte, privilége de l'anglicanisme. Souvent nous lisons dans les feuilles radicales des expressions de justice et de respect pour le Saint-Siége et le catholicisme. Dans quels ouvrages inspirés par la foi la plus orthodoxe trouverez-vous une plus magnifique apothéose des Souverains Pontifes, que celle dont je ne puis m'empêcher de citer le fragment suivant

« Malgré l'uniformité de vues qui a présidé pendant des siècles au gouvernement

(1) L'espace me manque pour citer des fragmens du beau travail de M. Wiseman. On peut en lire une analyse détaillée dans les numéros 304, 318 et 327 de l'*Univers Religieux* (1837).

papal, malgré la rapide succession des prêtres vieillards qui sont venus, tour à tour, mourir sur ce trône sacré, les annales d'aucun empire ne se distinguent par un plus puissant intérêt, une politique plus complexe, des péripéties plus inattendues, un coloris plus étrange et plus spécialement emprunté aux idées de chaque siècle. Admirez aussi quel remarquable emploi de la force intellectuelle, chacun de ces vieillards sacrés a fait tour à tour. Qui a vu ces choses? Personne jusqu'ici. Les peuples se sont contentés d'adorer ou de maudire. Où est le Tite-Live, le Polybe, le Tacite de cette histoire mystérieuse? Qui a dit les destinées modernes de Rome? L'idolâtrie et la haine, seules chargées de cette histoire, n'ont rien approfondi, rien éclairci.

« C'était une belle souveraineté que celle que les Innocent et les Grégoire osèrent fonder sur la pensée. Magnifique sceptre, tyrannie violente, mais non odieuse! Elle payait en services ce qu'elle enlevait en indépendance. Elle n'écrasait les hommes que

pour les éclairer, non pour les avilir. On pouvait pardonner beaucoup à qui faisait au monde de tels présens. « Respectez-moi, soumettez-vous, obéissez, disait-elle; en échange, je vous donnerai l'ordre, la science, l'union, l'organisation, le progrès, et même, autant que cela est possible dans une telle époque, le calme et la paix. » Rien d'étroit, rien de personnel, rien de barbare dans cette domination souveraine. Elle reculait les bornes du monde chrétien, s'opposait aux envahissemens de l'islamisme, contrebalançait par un pouvoir intellectuel et moral le pouvoir brutal et sanglant des sceptres de fer et des lances d'airain! D'une main, la Papauté luttait contre le Croissant; d'une autre, elle étouffait les restes du paganisme énergique du septentrion. Elle ralliait comme autour d'un point central et vivant les forces morales et spirituelles de l'espèce humaine. Elle était despote comme le soleil qui fait rouler le globe. La barbarie et la férocité universelle tendaient à tout désorganiser : elle faisait tout revivre. Elle insultait, dites-vous, les dia-

dêmes des rois et les droits des nations; elle posait son pied insolent sur le front des monarques; rien n'existait sans la permission de Rome? — Sans doute : mais cette domination présomptueuse était un bienfait immense. La force de l'esprit contraignait la force brute à plier devant elle. De tous les triomphes que l'intelligence a remportés sur la matière, c'est peut-être le plus sublime.

« Que l'on se reporte au temps où la loi muette, prosternée sous le glaive, rampait dans une boue ensanglantée. N'était-ce pas chose admirable, de voir un empereur allemand, dans la plénitude de sa puissance, au moment même où il précipitait ses soldats pour étouffer le germe des républiques d'Italie, s'arrêter tout-à-coup et ne pouvoir passer outre; des tyrans couverts de leurs armures, environnés de leurs soldats, Philippe-Auguste de France ou Jean d'Angleterre, suspendre leur vengeance et se sentir frappés d'impuissance?.... A la voix de qui, je vous prie? A la voix d'un pauvre vieil-

lard habitant une cité lointaine avec deux bataillons de mauvaises troupes, et possédant à peine quelques lieues de territoire contesté ! N'est-ce pas un spectacle fait pour élever l'âme, une merveille plus étrange que toutes celles dont la Légende chrétienne est remplie ? »

Qui donc parle ce langage éloquent ? M. de Maistre, dans son livre du *Pape*, n'a certainement rien écrit qui soit au dessus de cet éclatant hommage rendu à la mission des Souverains Pontifes. Eh bien ! il vient d'un des recueils protestans les plus considérables et les plus influens de l'Angleterre, d'une revue rédigée par les sommités intellectuelles de ce pays, du *Quaterly Review* (1).

L'Allemagne, loin d'être restée étrangère à ce mouvement de réhabilitation catholique en France et en Angleterre, l'a de-

(1) Le fragment que je viens de citer est extrait d'un article consacré à l'examen du premier volume de cette *Histoire de la Papauté*, par M. Ranke. On peut lire la traduction de cette belle critique dans le numéro d'avril 1836 de la *Revue britannique*.

vancé et dépassé. L'Allemagne est arrivée, par la science, à la vérité historique. La patrie de Luther et de Calvin semble prendre à tâche aujourd'hui de venger l'Eglise catholique et le Saint-Siége des outrages qu'ils ont reçus des pères de la Réforme; et, par une bien juste réparation, ce sont précisément les travaux des écrivains protestans qui restaurent dans l'histoire l'édifice mutilé et défiguré de l'Eglise et de la Papauté. Je citerai surtout l'*Histoire universelle* et *les Voyages des Papes*, de Jean de Muller, l'*Histoire des princes de la maison de Hohenstaufen*, par M. Raumer, qui, en traçant le tableau de la lutte des empereurs et des papes, a su se défendre des préventions d'Allemand et de protestant, et rendre justice au génie et à la vertu des plus grands pontifes; l'*Histoire de l'Eglise* et l'*Histoire d'Italie*, par M. Leo, ouvrages remarquables par une haute impartialité autant que par l'érudition et le talent littéraire. Récemment, on a publié la traduction de la *Vie de Grégoire VII*, par un ministre protestant, M. Voigt, production qui fait honte

à l'ignorance et aux calomnies des écrivains français. Bientôt, je vais publier aussi la traduction de la vie d'un autre grand pontife, qui n'a pas été plus épargné que Grégoire VII par nos historiens; je veux parler de l'admirable travail de M. Frédéric Hurter sur *Innocent III et ses contemporains*, un des plus beaux monumens élevés à la gloire de l'Eglise et du Saint-Siege.

Enfin, tandis que la politique du roi de Prusse, inspirée par l'intolérance d'un fanatisme luthérien, qui unit au machiavélisme le plus raffiné tous les excès de la violence la plus brutale, procédait, tantôt dans l'ombre, tantôt ouvertement, à la persécution et à la destruction de l'Eglise catholique, un professeur de l'Université royale de Berlin s'occupait à écrire un livre dans lequel il exposait, avec le calme souverain de la science qui ne veut pas immoler la vérité au préjugé et au fanatisme, toutes les conquêtes de la Papauté du seizième et du dix-septième siècle sur la Réforme.

Ce professeur est un protestant et un philosophe, M. Léopold Ranke ; ce livre est l'histoire dont je publie la traduction.

Quelle belle réponse de la science allemande à la conduite révoltante du gouvernement prussien dans l'affaire de l'archevêque de Cologne ! l'un se montre partial, intolérant, systématiquement perfide et hypocrite ; l'autre raconte la lutte de la Papauté et de la Réforme avec impartialité, avec réserve, honorant, respectant le génie et la vertu des adversaires victorieux de sa croyance ; l'un persécute et violente, veut forcer les évêques et les fidèles à des actes qui seraient une véritable apostasie ; l'autre protége et défend l'Eglise et ses chefs contre des attaques injustes, contre des calomnies multipliées, apprécie avec intelligence leur situation, leur mission, leurs devoirs, et ne vient ni leur demander des abjurations, ni leur faire un crime d'être restés inébranlablement fidèles à leur foi !

Cette opposition entre l'esprit politique de la Prusse et l'esprit historique de M. Léo-

pold Ranke, et des principaux représentans de la science allemande, se rencontre aujourd'hui dans presque toute l'Europe. J'ai signalé, au milieu de tous les grands centres intellectuels de notre époque, un mouvement qui entraîne tous les partis et toutes les sectes vers la réhabilitation de l'unité catholique. Eh bien! regardez partout autour de vous, voyez agir les gouvernemens, non seulement dans les pays hérétiques ou schismatiques, mais chez les peuples autrefois les plus fervens modèles et défenseurs de notre foi, en Angleterre, en Prusse, en Suisse, en Russie, en France, en Espagne, en Portugal, le catholicisme est attaqué sous une forme ou sous une autre, à des degrés différens; les conseils, les maximes, l'autorité du Saint-Siége sont ou éludés, ou dédaignés, ou foulés aux pieds; les institutions de l'Eglise sont viciées ou détruites. En Angleterre, le gouvernement s'arrête dans la voie de la réforme, effrayé par les clameurs des torys qui lui présentent le triomphe du *papisme;* en Prusse, en Suisse, en Russie, c'est la persécution organisée,

active, c'est le but avoué d'anéantir le catholicisme ; en Espagne et en Portugal, ce sont les prêtres égorgés, les ordres religieux abolis, les biens de l'Eglise pillés ; en France, où le mal est sans aucun doute moins grand, c'est encore un gouvernement toujours prêt à sacrifier la religion à des considérations politiques, qui afflige les cœurs catholiques, en laissant envahir la famille royale par le protestantisme, qui n'a pas le courage de rendre à l'Eglise les temples que l'émeute lui a enlevés ; qui élève sur les propriétés ecclésiastiques des prétentions qui ravissent au culte toute sa dignité et sa liberté.

Les yeux fixés sur cette attitude des gouvernemens contemporains, Grégoire XVI n'a-t-il pas eu trop de motifs de commencer son allocution au sujet de l'enlèvement de l'archevêque de Cologne, en disant que son *cœur était rempli d'amertume à la vue des maux qui pèsent en divers lieux sur l'Eglise catholique, et du déplorable état de ses affaires.*

Les gouvernemens sont d'autant plus coupables de persévérer dans cette conduite, que la direction des esprits éclairés de toute l'Europe est une protestation permanente contre ces attaques portées au catholicisme.

Cette direction intellectuelle qui se produit, depuis dix ans, d'une manière lentement progressive mais constante, et dont les plus beaux monumens de la littérature moderne sont les preuves vivantes, est précisément ce qui doit soutenir le courage et vivifier l'espérance des catholiques. C'est à eux, et surtout à ceux qui regardent comme la faiblesse d'un mourant la patience et la résignation avec lesquelles l'Eglise supporte tant d'attaques, que j'ai cru utile de faire connaître cette *Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*, afin que tous aient sous les yeux un des exemples les plus extraordinaires de la force régénératrice de notre religion.

Ce livre, comme je l'ai dit, est d'un philosophe et d'un protestant, et je ne sais pas ;

en vérité, si je n'aime pas mieux qu'il nous vienne de cette main que de celle d'un catholique. Voici pourquoi : il n'existe dans notre littérature ancienne et moderne aucun ouvrage spécial, à la portée du public, sur l'histoire des papes ; or il s'agit non seulement de dissiper une incroyable ignorance sur des hommes et des faits qui ont exercé une si vaste influence sur la civilisation chrétienne, mais de détruire tous les préjugés et les *partis-pris*, si j'ose dire, protestans, jansénistes et philosophiques, qui se maintiennent contre la Papauté. De la part d'un catholique, cette histoire eût toujours été suspecte de partialité, elle eût été lue avec défiance ; on lira M. Léopold Ranke avec moins de prévention et on se laissera plus facilement convaincre par la vérité de son récit. Dans la situation actuelle des esprits en France vis-à-vis les questions religieuses, situation qui n'est ni une hostilité décidée et systématique, ni une sympathie de croyant, mais une honnête velléité d'être juste, l'*Histoire de la Papauté* de M. Léopold Ranke servira mieux la cause de la

religion que le livre *du Pape*, de M. de Maistre, si entraînant pour un catholique, et si hautain, si amer, si ironique, si violent et si blessant pour toute autre opinion.

Je ne voulais pas accepter la responsabilité de cette publication, sans expliquer mes motifs; je désire que tous ceux qui liront ce livre, quelle que soit leur croyance, sachent bien que j'espère, en le publiant, servir la cause de l'Eglise catholique et de la Papauté, ce qui *est tout un*, comme l'a dit saint François de Sales.

On se demandera peut-être quel est le secret de cette réhabilitation de la Papauté par un philosophe et un protestant prussien? Ce secret, il faut le chercher dans le caractère et la situation de l'école historique de Berlin.

Jusqu'à ces dernières années, cette école a été divisée en deux partis opposés et qui se sont énergiquement combattus, le parti du dogmatisme absolu de Hegel, et celui qui, moins préoccupé de formules abstraites et

exclusives, prétendait s'en tenir à l'observation impartiale des faits; un homme qui a long-temps dirigé la politique du cabinet de Berlin et que la mort a récemment enlevé, M. Ancillon, peut nous donner la mesure de ce parti. L'école de Hegel ne veut voir dans la marche des événemens et l'apparition des hommes qui les dirigent que le développement logique *d'idées à priori* auxquelles, bon gré mal gré, l'histoire doit se soumettre; l'autre école a reproché à sa rivale de livrer l'humanité au fatalisme et de ne faire de l'histoire qu'un roman métaphysique; l'observation et la science dégagées de tout esprit de système et de passion aveugle, lui ont paru de meilleurs guides pour arriver à la vérité historique. Ce parti paraît aujourd'hui être resté maître du terrain. Le dogmatisme rationaliste de Hegel est loin d'avoir conservé la popularité et l'influence dominante qu'il a long-temps possédées. M. Léopold Ranke appartient à l'école de la science et de l'impartialité, avec les plus célèbres historiens de l'Allemagne, avec MM. de Savigny, Raumer,

de Hammer, Hurter, Leo qui, après avoir été disciple de Hegel, a fini par rejeter de stériles formules pour demander à la science historique, c'est-à-dire, à l'humanité elle-même, la vérité que le système d'un homme n'avait pu lui donner.

C'est dans la même disposition intellectuelle, dans cette même volonté d'être sincère, véridique, juste, que M. Léopold Ranke a abordé l'*Histoire de la Papauté pendant les seizième et dix-septième siècles*. Tout d'abord, son impartialité se manifeste par la manière entièrement nouvelle dont il a conçu le but de son travail. Philosophe et protestant, il ne s'est pas spécialement attaché à mettre en lumière les faits, les personnages, les conquêtes du protestantisme; tout au contraire, fidèle à son titre, son livre concentre l'attention sur les souverains pontifes et l'Eglise catholique; toutes les découvertes de son érudition sont employées à raconter les plans, les efforts de la Papauté pour combattre et vaincre la Réforme. il suit dans les plus grands détails les

progrès des conquêtes religieuses du catholicisme dans toute l'Europe et dans le monde entier, par les missions.

Deux ordres de faits, jusqu'à ce jour complétement négligés par les historiens, apparaissent, pour la première fois, avec éclat dans l'ouvrage de M. Ranke :

Le mouvement de réforme orthodoxe qui s'opérait dans le sein du catholicisme, avant la révolte de Luther, réforme accomplie par la vigilance et le zèle austère des grands papes de ces deux siècles et par les décrets du Concile de Trente ;

Le mouvement de régénération catholique exécutée dans toute l'Europe avec une persévérance et une habileté qui nous montrent tout à la fois et le génie de la politique et le miracle de la foi.

Réforme intérieure de l'Eglise,

Restauration du catholicisme dans le monde chrétien,

Voilà donc les deux résultats dominans exposés par M. Léopold Ranke.

Un recueil qui occupe un des premiers rangs dans la presse catholique française, l'*Université catholique*, a publié sur l'*Histoire de la Papauté* de M. Ranke un jugement dont je suis heureux de pouvoir m'appuyer, et qui fait très bien connaître et la pensée de l'auteur allemand et son mérite littéraire.

« Voici, dit l'*Université catholique*, quel est l'intérêt de ce livre : c'est qu'on y lit en caractères vivans, c'est-à-dire, en faits historiques bien présentés, ce que c'est qu'une réforme ecclésiastique intérieure, par opposition aux fausses réformes dont la fin est le schisme et l'hérésie. On y voit comment et par quelles voies, à certaines époques providentielles, la sève catholique fermente et se renouvelle de ce renouvellement saint et véritable que l'Eglise invoque par cette prière si souvent répétée : « Seigneur, en-« voyez votre esprit, et il se fera une créa-

« tion nouvelle, et vous renouvellerez la face « de la terre. »

« On parle beaucoup aujourd'hui d'un renouvellement du catholicisme. Il en était de même au commencement du seizième siècle. Les mots de renouvellement et de réforme étaient dans toutes les bouches; mais tous ne l'entendirent pas de la même manière, et il sortit de ce besoin deux tendances bien différentes.

« Il est utile aujourd'hui de connaître ces deux tendances; car elles se représentent toujours aux époques critiques du développement de l'Eglise.

« L'une, s'irritant du mal, procède à la réforme par voie d'opposition et de haine, et elle devient elle-même l'explosion du scandale. L'autre, pleine de la vue et de l'espérance du bien, avance par voie d'obéissance et d'amour: le renouvellement qu'elle opère n'est que la manifestation même de la vie, toujours ancienne et toujours nouvelle.

« Leurs caractères sont si tranchés, qu'il

semble, après tant d'expériences, qu'il ne devrait plus être possible de s'y méprendre.

« Au seizième siècle ces deux tendances se développèrent sur une plus grande échelle qu'elles ne l'avaient encore fait. Mais la réforme de Luther a plus occupé la renommée que la réforme catholique. L'œuvre tranquille et douce du renouvellement de la vie dans le corps mystique de l'Eglise, est à peine de ce monde et n'y peut faire de bruit.

« C'est la réforme catholique du seizième siècle, si peu connue, si peu appréciée, que l'ouvrage de Ranke met en lumière.

« Dans un court parallèle entre les deux réformes, l'auteur signale ainsi leur différence :

« La réforme de Luther rejetait le sacerdoce dans son principe ; la réforme catholique le relevait et le régénérait. Des deux côtés on reconnaissait la décadence des ordres religieux ; mais pendant qu'en Allema-

gne on les détruisait, en Italie on les rajeunissait. D'un côté des Alpes, le clergé se déchargeait de tous les liens qu'il avait portés jusqu'alors; de l'autre, il en resserrait la rigueur par une austère discipline. »

« Ces deux tendances étant convenablement présentées, l'une comme négative et désorganisatrice, l'autre comme positive et réparatrice, le genre d'esprit de l'auteur et le caractère même de son talent devaient le porter à s'occuper de la seconde de préférence à l'autre.

« Quelques mots sur la manière de Léopold Ranke trouveront ici leur place.

« Peut-être son mérite propre pourrait-il se définir : l'intention du positif dans l'histoire. Il excelle à faire ressortir le bien dans un homme ou dans une époque. Il découvre les points vivans des régions historiques les plus stériles, comme un mineur habile découvre l'or, ou comme ces hommes qui sentent, dit-on, les sources vives sous la terre.

« Ce n'est pas qu'il manque de cette indignation contre le mal, sans laquelle il n'y a pas d'amour du bien; mais il sait que le mal s'étale à la surface du monde; il l'écarte pour creuser jusqu'au bien qui se cache.

« Cette tendance doit donner au ton de l'écrivain du calme et de la douceur. Jamais on ne lui trouve d'amertume ni d'aigreur; jamais de malin plaisir à signaler les abus. Ce ton léger ou acerbe, si souvent employé à l'égard des Souverains Pontifes, ne se rencontre point dans son ouvrage. Il parle de la plupart des papes dont il s'occupe avec estime, on dirait quelquefois avec affection.

« Lorsqu'il blâme, c'est avec mesure et convenance. On peut dire que son regard est un de ces regards purs qui cherchent le bien et savent le découvrir, et qui, lorsqu'ils rencontrent le mal, ne le regardent qu'avec réserve et gravité.

« Il faut aussi remarquer sa retenue à l'égard des vues philosophiques, qu'il suggère mais n'expose pas; sa plume modeste ne se

répand jamais en aperçus et en théories; mais la lumière philosophique du livre reste latente sous les faits dont elle dirige l'exposition. Et par lumière philosophique, nous n'entendons pas un système, mais cette clarté générale de regard qui voit et pénètre les faits.

« Une autre qualité distingue ce remarquable talent, c'est l'art d'unir la plus grande vie de détails et de données précises à la plus grande rapidité d'exposition. On parcourt en peu de pages de larges périodes historiques, envisagées sous les points de vue les plus divers, et pourtant l'on ne rencontre que des développemens abondans, se succédant l'un à l'autre avec ordre et avec calme. Cela tient au discernement avec lequel l'écrivain s'attache aux époques critiques, aux faits capitaux, les développant avec soin et laissant le reste s'y impliquer. Trop souvent les historiens, en présence de l'innombrable multitude de faits qui remplissent le champ de l'histoire, imitent le jardinier sans expérience, qui, pour rassembler un essaim dis-

persé, poursuivrait précipitamment chaque abeille. Ranke, bien plus habile, cherche la mère-abeille avec une grande tranquillité, la prend, et par la reine, tient tout l'essaim.

« Ranke a été accusé en Allemagne d'écrire l'histoire du point de vue catholique, et son livre produit, dit-on, sous ce rapport, beaucoup d'effet en Angleterre (1). »

Quand je parle de l'impartialité qui distingue cette *Histoire de la Papauté*, ce n'est pas à dire que souvent ne vienne pas à se montrer le bout de la plume du philosophe et du protestant. Une impartialité absolue en histoire, une intelligence conservant un équilibre parfait au milieu de la lutte de toutes les opinions les plus irritantes, de celles qui tiennent le plus au cœur de l'homme, cela ne s'est jamais vu et ne se verra jamais; si cette condition était nécessaire pour écrire l'histoire, il faudrait, ou des hommes dépourvus de toute conviction,

(1) Voyez *Université catholique*, n° de juin 1837.

indifférens au bien et au mal, à la vérité et au mensonge, c'est-à-dire vicieux, et par conséquent indignes de toute confiance; ou des hommes capables d'abdiquer leur nature, leurs passions, leurs opinions, l'influence de leur éducation, de leur époque, de leur pays, ce qui est impossible. Tout ce que l'on peut exiger d'un historien, c'est qu'il réunisse à la science qui recueille les faits, un amour sincère de la vérité, et cette charité qui, tout en flétrissant l'injustice, la cruauté et l'infamie, qu'elles se rencontrent dans un Alexandre VI ou dans un Henri VIII, sait cependant faire la part des siècles, du milieu dans lequel ont vécu les hommes, des sentimens et des idées à l'entraînement desquels ils ont cédé.

Je ne m'étonne donc pas de rencontrer dans l'ouvrage de M. Ranke des erreurs, des préventions, des jugemens qui blessent mes convictions catholiques, je sais qu'il est protestant, et il a beau vouloir être impartial, il ne sera jamais aussi vrai et aussi juste, en parlant de la Papauté, qu'un Baronius, un

Bellarmin, un Bossuet ou un de Maistre. Mais ce qui m'étonne, c'est, comme l'observe l'*Université catholique*, de ne pas rencontrer cette amertume, cette aigreur, ce malin plaisir à signaler les abus, ce ton de légèreté avec lesquels nous avons été habitués à entendre parler des Souverains Pontifes. Dans les reproches exprimés par notre auteur, il y en a d'évidemment faux, mais il en est quelques autres qui portent sur des désordres et des fautes que des catholiques eux-mêmes ont été forcés de relever. Dans ses *Mémoires sur Pie VII*, le cardinal Pacca raconte que le grand cardinal Pallavicini, par une lettre adressée le 2 mars 1658 au marquis Jean Luc Durazzo, se justifie de l'accusation qu'on lui avait faite d'avoir exposé, dans son célèbre ouvrage de l'*Histoire du Concile de Trente*, les actions blâmables d'un Pontife, en rendant toutefois justice à sa piété et à son savoir; « l'historien, dit Pallavicini, n'est pas un panégyriste, et en louant moins, il loue beaucoup plus que tous les panégyristes. » La même réponse peut être adressée à ceux qui se scandalise-

raient de quelques uns des jugemens prononcés par M. Ranke, jugemens, du reste, dans lesquels on peut relever l'erreur d'un esprit abusé ou prévenu, mais nullement la mauvaise foi, ni l'hostilité systématique. Il y a plus, souvent M. Ranke ne dissimule pas sa sympathie pour les vertus et le génie des Pontifes. Une observation qui caractérise bien l'esprit de l'auteur, c'est que cette sympathie se porte de préférence vers les Papes qui, comme Paul III, Paul IV, Pie V, Sixte V, Innocent XI, ont le plus contribué à réaliser la réforme intérieure de l'Eglise et la restauration extérieure du catholicisme, c'est-à-dire, qui ont fait subir au protestantisme les plus rudes échecs.

En lisant cette histoire, je me suis plusieurs fois demandé si l'auteur n'avait pas au fond des tendances catholiques encore plus décidées que celles qu'il manifeste. Je prie le lecteur de vouloir bien, dans tout le cours de cet ouvrage, ne pas perdre de vue cette constante *tactique*, si j'ose dire, de l'écrivain qui ne manque jamais de détruire

lui-même ses reproches les plus sévères, en présentant dans les habitudes de l'époque, dans les nécessités de la position des Papes, dans les excès de leurs adversaires, des motifs qui toujours excusent et justifient la conduite des Souverains Pontifes.

La cause de la Réforme paraît avoir toutes les préférences de l'historien; eh bien! s'il est un fait qui ressort avec évidence de toutes les pages de ce livre, c'est que des considérations politiques seules ont déterminé les rois, les princes et les nobles à embrasser le protestantisme.

L'auteur parle souvent des envahissemens temporels de la Papauté, de Jules II, par exemple, et presque toujours il présente le Saint-Siége attaqué par des ennemis injustes, acharnés, qui, sous le prétexte de combattre la puissance temporelle des Papes, veulent porter atteinte à leur suprématie spirituelle; telle apparaît la longue lutte entre Venise et la Cour romaine.

En sa qualité de protestant, M. Ranke

ne doit sans doute pas éprouver une vive sympathie pour le Concile de Trente, cependant il n'hésite pas à proclamer que c'est la sagesse de ce concile qui a régénéré l'Eglise et lui a donné la force de combattre victorieusement la Réforme. Vient-il à nous faire connaître les deux principaux historiens du *Concile de Trente*, Sarpi et Pallavicini; tout en prétendant rester impartial entre le premier, historien perfidement hostile à la Papauté, et le second qui embrasse avec ardeur sa défense, M. Ranke laisse voir qu'il partage une partie des opinions de Sarpi; ce qui ne l'empêche pas de nous prouver que cet historien s'est rendu coupable de falsification de textes, de mensonge, de calomnie, d'hypocrisie, de haine systématique; après une semblable critique, quelle importance attacher aux critiques de Sarpi contre le Concile de Trente?

Après la Papauté, c'est l'Ordre des jésuites qui joue le plus grand rôle dans l'histoire de M. Ranke; il n'épargne pas les récriminations contre la Société de Jésus, et

cependant on verra avec quelle admiration il parle des fondateurs de l'Ordre, d'Ignace de Loyola et de ses premiers disciples, des missions des jésuites, des services immenses qu'ils ont rendus à la Papauté, à l'Eglise, à la civilisation intellectuelle de l'Europe moderne! Nulle part ailleurs, ne se trouve exposée d'une manière aussi complète la réaction opérée par la Société de Jésus, avec tant de persévérance, d'énergie, de dévouement et d'habileté, contre le protestantisme. Dans la querelle des jansénistes et des jésuites, M. Ranke commence par exprimer sa sympathie pour les premiers, puis il nous les montre animés par la plus basse jalousie, soufflant la discorde, propageant l'anarchie et la révolte, s'associant avec le protestantisme et la philosophie pour féconder les principes révolutionnaires qui ont bouleversé l'Europe. Dites, les jésuites ne sont-ils pas bien vengés des attaques et des calomnies de leurs adversaires?

Je multiplierais sans fin ces exemples du

procédé de l'auteur, qui, influencé d'abord par ses préventions de protestant et de philosophe, est ensuite entraîné par sa bonne foi et l'évidence des faits à proclamer la vérité. Voilà pourquoi, et c'est là l'essentiel, l'impression générale du livre, celle qui survit à sa lecture, est entièrement favorable à la Papauté et à l'Eglise.

Après cette mémorable période historique de deux siècles où les Papes ont eu à lutter tour-à-tour, et souvent simultanément, et contre l'hérésie et contre les souverainetés catholiques elles-mêmes, quelle est aujourd'hui la situation respective et de la Papauté et de la Réforme?

M. Ranke démontre très bien que le traité de Westphalie signale le point d'arrêt de la restauration catholique en Europe; à partir de cette époque, les puissances temporelles cessent de respecter la suprématie religieuse de la Papauté, elles méconnaissent ses droits, elles n'ont même plus pour elle les simples égards dus à un souverain; des traités sont faits dans lesquels on viole les

intérêts de la Cour romaine, sans la consulter, sans tenir compte de ses protestations. Les princes prétendent réformer l'Eglise, suivant leur caprice ou leur cupidité, sans se soumettre aux décisions du Saint-Siége. Louis XIV, Joseph II, les ministères de Choiseul, en France, de Wall et de Squillace en Espagne, de Tanucci à Naples, de Carvalho en Portugal, n'épargnèrent aucune sorte d'outrages et de violences envers les Souverains Pontifes; les gouvernemens des antiques monarchies catholiques de l'Europe préparèrent les sacriléges commis sur la personne de Pie VI et de Pie VII par les gouvernemens révolutionnaires du Directoire et de Napoléon.

Le temps des épreuves douloureuses est loin d'être passé pour l'Egliseet son chef. Nous les voyons l'une et l'autre également attaqués par les pouvoirs des trois grandes familles religieuses qui se partagent l'Europe, par les pouvoirs catholiques, schismatiques et protestans. Le récent attentat du roi de Prusse contre l'archevêque de

Cologne, nous révèle un des symptômes de cette conspiration flagrante des gouvernemens modernes contre le catholicisme.

Un écrivain qui ne sera pas accusé de tendance hostile contre les princes, M. de Maistre, leur adressait en 1820 ces conseils salutaires et ces avertissemens prophétiques :

« Les rois, disait Bacon, sont véritable-
« ment inexcusables de ne point procurer
« à la faveur de leurs armes et de leurs
« richesses, la propagation de la religion
« chrétienne. »

« Sans doute ils le sont, et ils le sont d'autant plus (je parle seulement des souverains catholiques), qu'aveuglés sur leurs plus chers intérêts par les préjugés modernes, ils ne savent pas que tout prince qui emploie ses forces à la propagation du Christianisme légitime, en sera infailliblement récompensé par de grands succès, par un long règne, par une immense réputation, ou par tous ces avantages réunis. Il n'y a point, il

n'y aura jamais, il ne peut y avoir d'exception sur ce point.... Dès qu'un prince s'allie à l'œuvre divine et l'avance suivant ses forces, il pourra sans doute payer son tribut d'imperfections et de malheurs à la triste humanité; mais il n'importe, son front sera marqué d'un certain signe que tous les siècles révèreront :

Illum aget pennâ metuente solvi
Fama superstes.

« Par la raison contraire, tout prince qui, né dans la lumière, la méprisera ou s'efforcera de l'éteindre, et qui surtout osera porter la main sur le Souverain Pontife ou l'affliger sans mesure, peut compter sur un châtiment temporel et visible. Règne court, désastres humilians, mort violente ou honteuse; mauvais renom pendant sa vie, et mémoire flétrie après sa mort, c'est le sort qui l'attend, en plus ou en moins... (1) »

En écrivant ces lignes, M. de Maistre se représentait l'effroyable tempête qui venait

(1) Voyez *Du Pape*, t. II, p. 115 et 116.

d'assaillir tous les trônes de l'Europe; ces familles royales anciennes et nouvelles dépossédées, exilées, assassinées; n'a-t-on pas dit que ces calamités avaient été l'expiation de ces principes désorganisateurs qui avaient envahi les gouvernemens eux-mêmes?

Pourquoi la même loi d'expiation ne s'accomplirait-elle pas encore, si les gouvernemens ne se montrent pas plus fidèles à leur mission d'asseoir la société sur la seule base immuable de toute stabilité, sur l'ordre moral qui n'a de règle de sanction et d'efficacité que dans le catholicisme?

Les gouvernemens tomberont ou se transformeront, mais ni l'Eglise ni la Papauté ne périront, nous en avons à tout jamais la parole du Fils de Dieu.

« Rome, s'écrie Bossuet, dans son magnifique sermon sur l'*Unité*, Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse, et sa voix n'est pas éteinte; nuit et jour elle ne cesse de crier aux peuples les plus éloignés, afin de les appeler au banquet où tout est fait un :

et voilà qu'à cette voix maternelle les extrémités de l'Orient s'ébranlent, et semblent vouloir enfanter une nouvelle chrétienté pour réparer les ravages des dernières hérésies. C'est le destin de l'Eglise. *Movebo candelabrum tuum :* « je remuerai votre chandelier, » dit Jésus-Christ à l'Eglise d'Ephèse; je vous ôterai la foi. « Je le remuerai; » il n'éteint pas la lumière, il la transporte : elle passe à des climats plus heureux. *Malheur, malheur encore une fois à qui la perd; mais la lumière va son train, et le soleil achève sa course!* »

La lumière va son train, et le soleil achève sa course; en dépit de l'hostilité ou de l'indifférence des gouvernemens, *la lumière va son train;* nous l'avons vu, toutes les intelligences élevées de ce siècle gravitent irrésistiblement vers l'unité catholique; partout où l'esprit s'éveille de son engourdissement, partout où il échappe aux préjugés de secte ou de parti, partout où il aspire à reconstituer dans l'homme et dans la société la vie morale, son premier

cri, son premier acte de désir et d'espérance est de glorifier l'Eglise et la Papauté; dans la philosophie, dans la politique, dans les lettres, dans les sciences, le travail du dix-neuvième siècle, son ambition, j'ose dire sa passion, c'est d'arriver à l'unité; la force même de ce mouvement est donc de produire ce double résultat :

Accroître la dissolution, la division et l'anarchie au sein des religions, des sectes, des sociétés qui ne possèdent pas l'unité;

Attirer insensiblement vers la seule unité constituée et *constituable* toutes les intelligences qui se lassent et de vaines recherches, et de stériles utopies, et de cette existence isolée et sans but des hommes qui ne vivent pas au centre commun de la vérité.

Il suffit d'avoir des yeux pour vérifier l'accomplissement de cette double tendance de l'époque.

Dans toute l'Europe civilisée (je dis l'Europe civilisée, parce que je ne parle pas de

la Russie), la philosophie, la science et la littérature sont parvenues à cet état de subdivision qui ne peut plus être dépassé, car non seulement on trouverait difficilement deux hommes partageant le même système, mais on aurait de la peine à rencontrer un homme qui ne fût pas en contradiction avec lui-même.

La politique qui touche à des intérêts palpables et plus susceptibles de rallier un grand nombre d'individus, est réduite, dans tous les pays constitutionnels, à l'impuissance de constituer des majorités parlementaires.

Hors du catholicisme, il n'est plus une seule religion qui ne soit frappée au cœur et rongée dans ses racines par l'anarchie, la corruption ou le despotisme. Les réformes de Méhéme tAli et de Mahmoud ne s'exécutent que par la violation de tous les préceptes du Coran. En Russie, on ne sait quel nom donner à ce culte grec qui n'est qu'un des rouages inférieurs du système administratif de l'empire; jamais rameau séparé de

l'arbre n'a subi la loi de l'impuissance et de la corruption, comme cette Eglise grecque séparée de la souche vivifiante du Christianisme.

En Prusse, le gouvernement a voulu faire cesser la division qui existait entre les luthériens et les calvinistes, et établir l'unité de culte ; ils ont obéi ; mais, a dit le philosophe de Berlin, Hegel, *ils se sont unis dans la nullité.*

En Allemagne, en Suisse, en France, en Angleterre, en Amérique, la tendance de notre siècle vers l'unité décime le protestantisme et précipite ses fidèles hors de son sein par ces trois issues :

Par l'indifférence religieuse ou le socinianisme, conséquence dernière de la subdivision indéfinie des sectes ;

Par un travail intérieur en vertu duquel le protestantisme essaie de neutraliser les progrès du rationalisme qui le ravage, en se rapprochant, autant que possible, de l'unité catholique, sans devenir catholique ; ce

tour de force n'aboutit qu'au mysticisme et à certaines extravagances des piétistes et des méthodistes;

Enfin, par un retour décidé vers le catholicisme, par une conversion sincère. Tout ce que j'ai dit sur la direction catholique des études historiques en France et en Allemagne, sur la réaction qui s'opère dans l'Eglise anglicane, prouve quelles sérieuses modifications se réalisent dans le protestantisme. De nombreuses conversions parmi les hommes les plus éclairés, parmi les plus hautes intelligences de ce siècle, viennent souvent réjouir l'Eglise; je recommande la lecture consolante d'un excellent petit livre intitulé: *Tableau général des principales conversions qui ont eu lieu parmi les protestans depuis le commencement du dix-neuvième siècle;* ce tableau ne finit qu'à l'année 1827; depuis cette époque, de belles conquêtes ont été faites. En voici une qui n'est pas des moins curieuses et des moins providentielles: on lisait, il y a quelques jours, dans la *Gazette de Wurzbourg:*

« Le dernier descendant du docteur Martin Luther, Joseph Luther, vient d'abjurer le protestantisme, en Bohême. » *La lumière va son train.*

Un protestant, converti au catholicisme en 1831, M. George Esslinger, me semble avoir prouvé d'une manière irréfutable l'impossibilité d'arriver à l'unité par le protestantisme :

« Le rétablissement de l'unité de la foi parmi les chrétiens et leur réunion dans une même Eglise sont deux choses inséparables.

« Si tous les protestans se faisaient catholiques, il est évident que dès lors il n'y aurait plus qu'une seule Eglise et une seule foi, puisque tous les catholiques ayant et ne pouvant avoir que la même foi, ceux qui se feraient catholiques partageraient cette même foi avec ceux qui le sont déjà. Ainsi le but que nous cherchons serait obtenu.

« Supposons, au contraire, que tous les catholiques se fissent protestans; arrive-

rons-nous également à l'unité de l'Eglise et de la foi? On est forcé de convenir que non ; car on ne peut dire que *tous* les protestans, comme on peut le dire de *tous* les catholiques, ne forment entre eux qu'une seule Eglise et n'ont qu'une seule foi. Par exemple, que tous les catholiques en Angleterre se fassent protestans, il n'y en aura pas moins une foule de croyances et d'églises ou de sectes différentes, et l'unité de la foi, loin d'y gagner, y perdra au contraire, puisque les catholiques qui avaient tous la même foi avant leur conversion au protestantisme, formeront après plusieurs sectes nouvelles, comme l'ont fait ceux qui étaient protestans avant eux.

« Il en serait de même dans les autres pays protestans. Or, il faut bien observer que si l'unité n'existe pas parmi les protestans, ce n'est pas uniquement parce que dès le commencement de la séparation il s'est formé plusieurs églises protestantes, mais surtout parce que le protestantisme, de sa nature, tend à les augmenter conti

nuellement, de telle sorte que si une église ne peut raisonnablement se composer que d'hommes qui ont la même foi, il devrait y avoir dans le monde protestant autant d'églises qu'il y a d'individus pensans (1). »

Si l'unité est le besoin nécessaire de l'époque, comme de l'humanité elle-même, le triomphe plus ou moins éloigné, plus ou moins difficile, de l'Eglise et de la Papauté, est donc dans les nécessités de l'époque et de l'humanité.

Le protestantisme possède pour lui les sympathies ou les croyances des gouvernemens modernes; mais le catholicisme, tout affligé et persécuté qu'il est, à cette heure, par César, marche calme et confiant, sur la foi de Dieu et de la puissance permanente et invincible des idées. Aujourd'hui, tout éloigne du protestantisme, tout ramène au catholicisme.

Le livre de M. Ranke vient nous ensei-

(1) Article publié par les *Annales de philosophie religieuse*.

gner comment s'accomplit une restauration catholique. Quand vous croyez l'Eglise affaiblie, prête à succomber sous les attaques multipliées dirigées contre elle, c'est alors qu'elle se ranime, qu'elle se lève, rajeunie, et s'avance à la conquête du monde. Au seizième siècle, lorsque la Réforme éclata, l'Eglise se trouvait dans une position bien autrement déplorable; elle avait contre elle, elle-même d'abord, car elle avait subi, depuis le chef jusqu'aux derniers rangs de la hiérarchie, les atteintes fatales du paganisme de la soi-disant *Renaissance*; elle avait contre elle une hérésie formidable exploitant habilement des abus passagers et soutenue par l'ambition et la cupidité des puissances temporelles; elle avait contre elle l'entraînement des idées désorganisatrices qui envahissaient le gouvernement et les peuples, et auxquelles trois siècles de révolutions n'ont pas suffi encore pour assouvir leur fureur de destruction; et cependant, nous voyons par le récit de M. Ranke, que l'Eglise est parvenue à se régénérer et à régénérer le catholicisme en Europe!

Pourquoi n'aurait-elle pas la même puissance dans le dix-neuvième siècle, où elle ne rencontre plus les obstacles qu'elle a déjà vaincus? Elle n'a plus à se réformer, car ses ennemis mêmes ne peuvent calomnier la dignité de ses mœurs, la pureté de sa foi, l'ardeur de sa charité. Tout ce qui s'est rué contre elle, depuis trois siècles, se débat à ses pieds dans l'agonie de la mort. Jamais elle n'a été ni plus sainte, ni plus unie, ni plus soumise à son Chef. Toutes les sectes avortent. Le génie exploitant les passions les plus aveugles ne peut réussir à donner l'ombre de la vie à une hérésie. Une parole tombée du haut de la Chaire de saint Pierre a suffi pour frapper de stérilité une des plus éminentes intelligences de cette époque. Un fruit pourri ne tombe pas plus facilement de l'arbre secoué par la main prévoyante du jardinier, que M. de Lamennais n'a été rejeté de l'Eglise par un signe de celui qui a mission de veiller à la fécondité de l'arbre de vie.

Cette même parole qui a défendu l'Eglise

contre l'esprit déréglé d'innovation, vient de prouver au monde chrétien qu'elle a toujours le courage, quand la mesure est comblée, de combattre les sacriléges tentations des rois pour corrompre et opprimer la religion de Jésus-Christ. Catholiques, nous pouvons répéter avec Bossuet: « Rome n'est pas épuisée dans sa vieillesse et sa voix n'est pas éteinte. »

A mesure que les gouvernemens comprendront mieux leurs intérêts et les conditions légitimes de la stabilité des trônes, à mesure que les peuples s'affranchiront de l'ignorance et des préjugés, à mesure que la philosophie et la science subiront les tristes épreuves de l'avortement multiplié de tous les faux systèmes, à mesure que de nouvelles perturbations feront de plus en plus vivement sentir la nécessité de constituer au sein des sociétés l'unité morale, les gouvernemens, les peuples, les philosophes, les savans, dirigeront avec amour leurs regards vers la seule autorité établie sur la terre pour représenter et faire régner la vérité et la justice.

Alors sera réalisée la prophétie de M. de Maistre :

« O sainte Eglise de Rome! tes Pontifes
« seront bientôt universellement proclamés
« agens suprêmes de la civilisation, créa-
« teurs de la monarchie et de l'unité euro-
« péennes, conservateurs de la science et
« des arts; fondateurs, protecteurs-nés de
« la liberté civile, destructeurs de l'escla-
« vage, les ennemis du despotisme, infati-
« gables soutiens de la souveraineté, bien-
« faiteurs du genre humain. »

Alexandre de SAINT-CHÉRON.

Paris, 31 décembre 1837.

PRÉFACE.

INDICATION DES SOURCES CONSULTÉES PAR L'AUTEUR.

La puissance de Rome dans l'antiquité et le moyen âge est universellement connue; pendant plusieurs siècles de l'histoire moderne, elle a su relever et maintenir sa domination temporelle. Après la décadence qu'elle a subie dans la première moitié du seizième siècle, Rome, siége du pouvoir papal, est redevenue le centre de la foi et de la vie morale des nations romanes du sud

de l'Europe ; on l'a vue faire des tentatives hardies et souvent heureuses pour soumettre de nouveau à son autorité les autres nations.

Mon dessein est d'exposer, au moins en esquisse, cette époque de la rénovation du pouvoir temporel de l'Église, son développement intérieur, ses progrès et sa décadence.

C'est une entreprise que, tout imparfaite qu'elle puisse être, je n'aurais pas même osé tenter, si je n'avais trouvé l'occasion de mettre en usage quelques ressources jusqu'à ce jour demeurées inconnues. Avant tout, mon devoir est donc de faire connaître ces matériaux et leur source.

J'ai déjà indiqué les renseignemens contenus dans nos manuscrits de Berlin (1).

Mais Vienne est incomparablement plus riche que Berlin en trésors de ce genre. Outre sa nature essentiellement allemande, Vienne possède

(1) Les indications dont parle ici l'auteur se trouvent au premier volume de son ouvrage général, intitulé : *Les princes et les peuples de l'Europe méridionale au 16e et au 17e siècle.* Nous avons déjà eu occasion de dire que le livre dont nous publions la traduction forme une section à part de l'ouvrage général de M. Léopold Ranke. (Voir l'introduction qui précède.)

encore un caractère européen ; les mœurs et les langues les plus diverses se rencontrent dans tous les rangs de la société, depuis les classes les plus élevées jusqu'aux plus basses. L'Italie, en particulier, s'y trouve représentée. De plus, les collections y sont très étendues et très complètes, ce qu'il faut attribuer à la fois à la politique de l'Autriche, à sa position topographique, à ses anciennes liaisons avec l'Espagne, la Belgique, la Lombardie ; à ses rapports intimes de religion et de voisinage avec Rome. De tout temps, à Vienne, on a aimé à acheter, recueillir et conserver des manuscrits. Les collections originales qui appartiennent à la bibliothèque de la cour sont d'une immense valeur. Plus tard quelques collections étrangères ont été acquises. La famille Rangone, à Modène, a cédé une quantité considérable de volumes semblables à ce que nous appelons à Berlin, *informationi ;* à Venise, on a acheté les précieux manuscrits du doge Marco Foscarini ; dans cette collection se trouvent les travaux préliminaires du doge pour la continuation de son œuvre littéraire, *les Chroniques italiennes*, ouvrage dont il ne reste de traces nulle part. La succession du prince Eugène a fourni aussi une riche collection de manuscrits historiques et politiques, rassemblés par ce prince fort distingué comme homme d'état.

Et cependant ce n'est pas tout; Vienne offre d'autres ressources plus curieuses. Les archives impériales renferment, comme on peut le penser, les documens les plus importans et les plus authentiques sur l'histoire générale de l'Allemagne, èt en particulier sur celle de l'Italie. A la vérité, après de nombreux déplacemens, la plus grande partie des archives vénitiennes a été rapportée à Venise; néanmoins, on trouve encore à Vienne une masse considérable de manuscrits vénitiens; des dépêches, tantôt en original, tantôt en copies; des extraits de ces dépêches à l'usage du gouvernement, et qu'on appelle *rubricaires*; des rapports dont il n'existe quelquefois que cet exemplaire unique, et partant de grande valeur; les registres officiels des fonctionnaires de l'état; des chroniques et des éphémérides. Les renseignemens que l'on rencontrera dans cet ouvrage sur Grégoire XIII et Sixte V, ont été puisés, pour la plupart, dans les archives de Vienne.

Après cette ville, mon attention se dirigea principalement sur Venise et sur Rome.

Autrefois, les grandes maisons de Venise avaient presque toutes l'habitude d'établir un cabinet de manuscrits à côté de leur bibliothèque; ils se rattachaient de préférence aux affaires

de la république ; ils racontaient la part que la famille y avait prise, et on les gardait soigneusement pour l'instruction de ses jeunes descendans. Quelques unes de ces collections privées subsistent encore ; elles ont été mises à ma disposition. Dans les désastres de l'année 1797 et depuis, il en a péri une très grande quantité. Si l'on est parvenu à en sauver beaucoup plus qu'on ne devait le présumer, on en est redevable surtout aux bibliothécaires de Saint-Marc qui consacrèrent toutes les ressources de leur institut à préserver ce qu'ils purent du naufrage universel. Dans le fait, cette bibliothèque conserve un trésor inestimable en manuscrits indispensables pour l'histoire intérieure de la ville et de l'état de Venise, et même pour celle des affaires générales de l'Europe. Cependant il ne faut pas trop en attendre. Cette collection n'est pas très ancienne, elle ne s'est accrue qu'accidentellement de collections particulières réunies sans ordre et nullement complètes. Sous ce rapport, on ne peut la comparer aux richesses des archives de l'état, surtout telles qu'elles sont administrées aujourd'hui. A l'égard de l'histoire de Rome, il m'importait avant tout de découvrir les dépêches des ambassadeurs qui avaient séjourné à la cour papale. Malgré les pertes que ces archives ont éprouvées dans de nombreux

déplacemens, j'ai recueilli quarante-huit relations sur Rome; la plus ancienne est de 1500; dix-neuf se rapportent au seizième siècle, vingt-une au dix-septième; c'est une série à peu près complète, interrompue seulement dans quelques endroits; pour le dix-huitième siècle, il n'y en avait que huit, mais très instructives et très utiles. J'ai lu et mis à profit les originaux de la plupart d'entre elles.

Comme on le pense bien, c'est à Rome seulement que je pouvais trouver les moyens de vérifier et d'étendre mes recherches.

Mais devais-je m'attendre qu'on donnerait ici à un étranger, à un écrivain d'une autre religion, liberté pleine et entière de fouiller dans les collections publiques pour mettre au jour les secrets de la papauté? Ce serait peut-être plus adroit qu'on ne le suppose, car nulle découverte authentique ne peut dévoiler des faits plus fâcheux que ceux qui sont admis par des conjectures dépourvues de preuves. Il m'eût été utile de pénétrer dans les trésors du Vatican pour prendre connaissance de quelques volumes et les mettre à profit, mais la liberté que je désirais ne m'a pas été accordée.

Heureusement, j'ai obtenu de consulter d'au-

tres collections dans lesquelles j'ai puisé une instruction sinon complète, au moins suffisante et authentique. A l'époque où florissait l'aristocratie, et principalement au dix-septième siècle, les familles distinguées de toute l'Europe qui étaient à la tête des affaires, conservaient dans leurs mains une partie des papiers publics. Nulle part cet usage n'a été aussi répandu qu'à Rome. Les neveux régnans des papes, qui possédaient toujours la plénitude du pouvoir, laissèrent, à titre de possession perpétuelle, aux maisons princières qu'ils fondaient, presque tous les papiers de l'état qu'ils avaient recueillis pendant leur administration. Ces papiers servaient à constituer la dotation d'une famille. Il y avait toujours dans le palais qu'elle faisait construire, quelques salles, situées ordinairement aux étages supérieurs, et réservées pour conserver les livres et les manuscrits. Les descendans devaient continuer et augmenter l'œuvre de leurs prédécesseurs. De cette manière, les collections des particuliers devinrent, sous un certain rapport, les collections publiques. C'est pour cette raison que la galerie du Vatican, quoique remarquable par le choix des chefs-d'œuvre qu'elle renferme, ne peut pas se comparer, pour l'étendue et l'importance historique, à quelques galeries particulières, telles que la galerie Borghèse ou la ga-

lerie Doria. Aussi, les manuscrits qui sont conservés dans les palais Barberini, Chigi, Altieri, Albani, Corsini, ont une valeur inappréciable pour l'histoire des papes, de leurs états et de leur église.

Je n'ai pas besoin de dire que chacune de ces collections embrasse surtout l'époque dans laquelle régnait le pape de la famille. Mais il n'en est aucune qui ne fournisse des éclaircissemens satisfaisans sur d'autres époques plus rapprochées ou plus éloignées; car, après la mort des papes, les neveux ont toujours occupé une position importante, et ils ont cherché à étendre et à compléter une collection déjà commencée, ce qui leur était facile à Rome où il s'était formé un commerce de manuscrits. J'ai eu le bonheur de pouvoir profiter, quelquefois avec une liberté illimitée, de toutes ces collections et de quelques autres d'une moindre importance. Elles me présentèrent une quantité inespérée de matériaux authentiques relatifs à mon travail. Des correspondances des nonciatures avec les instructions qui leur avaient été données, et les relations qu'elles avaient écrites; des biographies détaillées de plusieurs papes, d'autant plus impartiales qu'elles n'étaient pas destinées à être publiées; des biographies des cardinaux célé-

bres ; des éphémérides officielles et privées ; des éclaircissemens sur des événemens et des récits particuliers ; des avis, des consultations, des rapports sur l'administration des provinces, sur leur commerce et leur industrie ; des tableaux statistiques, des comptes de recette et de dépense : ces comptes, pour la plupart, sont encore inconnus, ils ont été rédigés ordinairement par des hommes qui possédaient une connaissance approfondie de la matière, et leur authenticité n'exclut, il est vrai, ni l'examen, ni une critique sévère, mais ce sont des précautions avec lesquelles il faut toujours aborder les communications des contemporains même les mieux informés. Le plus ancien de ces manuscrits concerne la conjuration de Porcari contre Nicolas V. Je n'en ai découvert que deux pour le quinzième siècle ; pour le commencement du seizième, les manuscrits sont plus nombreux et embrassent plus de sujets. Quant au dix-septième siècle, époque qui nous fournit si peu d'informations certaines sur la cour de Rome, les manuscrits contiennent des instructions qui sont d'une inestimable valeur. Au contraire, leur nombre et leur intérêt diminuent en arrivant au dix-huitième siècle. Au reste, à ce moment, l'état et la cour avaient déjà beaucoup perdu de leur activité et de leur importance. A la fin de

cet ouvrage, j'analyserai en détail ces manuscrits romains et vénitiens, et je mentionnerai tout ce qui m'aura paru remarquable et n'aura pu prendre place dans le cours de mon récit.

Un italien ou un romain, un catholique eût entrepris ce travail avec des dispositions tout autres que les miennes. En exprimant ses sentimens personnels de haine ou de vénération, il aurait donné à son livre une couleur particulière et sans doute plus brillante; dans un grand nombre de parties, il serait entré dans plus de détails, il se serait mis en communication plus directe avec les intérêts et les opinions de l'Église.

Telle ne peut pas être l'inspiration d'un protestant, d'un allemand du Nord. Il demeure bien plus indifférent envers la puissance papale; avant tout, il doit renoncer à la chaleur d'une exposition qui proviendrait de la prédilection ou de la haine, et qui, peut-être, causerait quelque sensation en Europe. En définitive, les faits ecclésiastiques et purement canoniques n'ont point de véritable intérêt pour nous. Au contraire, si je ne me trompe, il existe, à notre point de vue, d'autres élémens plus particulièrement historiques. Et, en effet, pour nous autres Allemands, sous quel rapport l'histoire de la puissance pa-

pale peut-elle avoir de l'importance? Il ne peut être question de son influence particulière sur nous, elle n'en exerce plus sur nos destinées spirituelles. Nous avons donc seulement à nous occuper du pouvoir temporel de la papauté et de son développement.

Ce pouvoir, il n'a pas été aussi invariablement constitué qu'on le suppose; si nous faisons abstraction des principes qui sont la condition même de son existence, et auxquels il ne peut renoncer sans se vouer à sa ruine, la papauté a subi, comme tous les autres gouvernemens européens, de grandes transformations. Lorsque les destinées du monde ont changé, quand l'une ou l'autre nation a prédominé, quand le cercle dans lequel se meut la vie générale d'une époque s'est étendu ou rétréci, il y a eu aussi des métamorphoses essentielles dans la puissance papale, dans ses maximes politiques, ses tendances et ses prétentions; et son influence a dû nécessairement subir de graves modifications. Si l'on parcourt la liste de tant de papes qui ont porté le même nom pendant tous les siècles chrétiens, depuis Pie Ier, dans le second siècle, jusqu'à nos contemporains dans le dix-neuvième, Pie VII et Pie VIII, il en résulte bien une impression de l'immobilité et de la stabilité perma-

nente de l'Église; mais il ne faut pas se laisser éblouir par ce spectacle, car, en réalité, dans les différentes époques de l'histoire, l'autorité temporelle des papes a été soumise à la même mobilité que celle des dynasties.

Pour nous, désintéressés que nous sommes dans la question religieuse, c'est précisément l'étude de ces révolutions qui nous présente le plus grand intérêt; elles embrassent une partie de l'histoire générale du monde, non seulement dans les périodes d'une domination incontestée, mais surtout encore dans les siècles où l'action et la réaction se livrent d'acharnés combats, comme dans ceux qui doivent faire l'objet de ce livre.

Aux seizième et dix-septième siècles, la papauté est ébranlée et mise en danger; néanmoins elle se maintient et se consolide, elle reconquiert de nouveau son autorité et parvient même à l'étendre; puis enfin, elle s'arrête encore une fois et semble toucher à sa décadence. C'est dans ces deux grands siècles où l'esprit des nations occidentales se porte de préférence vers les questions religieuses, que nous voyons la papauté, attaquée et abandonnée par les uns, soutenue et défendue avec un nouveau zèle par les autres, prendre dans l'histoire du monde une place éminente. De ce point de vue, nous allons

essayer de la contempler avec l'impartialité que nous commande notre position naturelle.

Je commence par résumer l'ensemble des événemens qui ont amené la papauté à l'état où nous la trouverons dans les premières années du seizième siècle.



Premier Livre.



INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA PAPAUTÉ.

---

§ Ier.

LE CHRISTIANISME DANS L'EMPIRE ROMAIN.

Si nous examinons l'état du monde dans les premiers siècles de l'antiquité, nous le trouvons occupé par une grande quantité de peuplades indépendantes. Elles séjournent autour de la Méditerranée et s'avancent dans l'intérieur des

terres aussi loin que s'étend leur connaissance topographique du pays. Séparées les unes des autres, resserrées dans d'étroites limites, elles forment autant de nationalités libres, ayant une organisation propre. L'indépendance dont elles jouissent n'est pas seulement politique; partout une religion locale s'est établie; les idées de Dieu et des choses divines se sont, pour ainsi dire, localisées; des divinités nationales possédant les attributs les plus divers sont adorées; la loi observée par leurs fidèles est indissolublement unie avec la loi de l'état. Cette réunion intime de la religion et de l'état, cette double liberté limitée seulement par des liens de parenté et de race, eut la plus grande part à la formation des nationalités antiques. Dans le cercle même de ces étroites limites, ces populations pouvaient librement se développer dans l'énergie de leur juvénile ardeur.

Mais Rome apparaît sur la scène historique; à mesure qu'elle constitue sa puissance, nous voyons toutes les individualités qui remplissent le monde s'abaisser et disparaître l'une après l'autre; un jour arrive où la terre se montre veuve de peuples libres.

Dans d'autres époques, les royaumes ont été ébranlés, parce que la croyance religieuse s'é-

tait affaiblie ; ici, au contraire, l'assujétissement des royaumes devait entraîner la chute de leurs religions. Elles se concentrèrent nécessairement toutes à Rome avec le pouvoir politique lui-même. Cependant, quelle valeur pouvaient-elles conserver encore, arrachées du sol dont elles étaient en quelque sorte un produit indigène ? Le culte d'Isis avait un sens en Égypte ; c'était la divinisation des forces de la nature telles qu'elles apparaissent dans ce pays ; à Rome, ce culte ne fut plus qu'une idolâtrie dénuée de sens. Dès que les diverses mythologies se trouvèrent en contact les unes avec les autres, leur irrésistible destinée fut de se combattre et de s'anéantir réciproquement. Il n'était donné à aucune doctrine philosophique de concilier leurs contradictions.

Et, quand bien même cet accord eût été possible, il n'aurait déjà plus satisfait aux besoins du monde.

Tout en déplorant la perte de tant d'états libres, nous ne pouvons cependant pas nier qu'une vie nouvelle a immédiatement surgi de leurs ruines. Lorsque la liberté succomba, les barrières qui séparaient ces petites nationalités furent brisées ; les nations vaincues et conquises se trouvèrent par leur chute comme réunies et

fondues ensemble. De même que l'on considérait l'étendue de l'empire romain comme constituant l'unité du globe terrestre, de même ses habitans sentirent qu'ils ne formaient qu'une seule famille, étroitement liée dans toutes ses branches diverses. L'espèce humaine commença enfin à posséder la conscience de son unité.

Jésus-Christ naquit à cette époque de l'histoire du monde.

Sa vie était obscure et modeste; guérir les malades, parler de Dieu en paraboles et dans un langage plein d'une vérité persuasive à quelques pêcheurs qui ne le comprenaient pas toujours; telle était son unique occupation: il n'avait pas de quoi reposer sa tête, et cependant, nous devons le proclamer, même du point de vue terrestre d'où nous contemplons cette histoire, jamais il n'est apparu parmi les hommes aucune créature plus noble et plus pure, plus sublime et plus sainte, par ses actions, sa vie et sa mort; dans chacune de ses sentences respire le souffle éclatant de Dieu; *ce sont des paroles de la vie éternelle*, suivant l'expression de saint Pierre; les souvenirs de la tradition du genre humain ne rappellent rien qui puisse être comparé, même de loin, à une telle existence.

Si les cultes nationaux avaient autrefois renfermé en eux quelque chose d'une religion réelle, cet élément s'était complétement obscurci dans la confusion du polythéisme romain ; ils n'avaient plus de sens, comme on l'a déjà dit ; la venue du fils de Dieu fait homme leur révéla le rapport éternel et universel de Dieu au monde, du monde à Dieu.

Jésus-Christ naquit au milieu d'une nation qui regardait aussi le monothéisme qu'elle professait, comme un culte purement national; cette religion était contenue dans un rituel exclusif et repoussant, mais le peuple juif a su la maintenir et ne jamais se la laisser enlever. C'est seulement à la venue du Christ que le monothéisme reçut un caractère universel et complet. Jésus-Christ anéantit la loi en l'accomplissant; le fils de l'homme se présenta, selon ses propres paroles, comme le Seigneur ou le maître du sabbat; il développa le sens éternel des formes restées, jusqu'à ce jour, obscures ou étroitement comprises. De ce peuple qui avait toujours élevé entre lui et les autres des barrières infranchissables, sortit avec toute la puissance de la vérité, une croyance qui appela et reçut en son sein toutes les nations. Le Dieu universel fut annoncé, ce Dieu qui, comme saint Paul le pré-

chait aux Athéniens, conviait tous les hommes à se réunir et à s'aimer en une seule famille.

A l'époque où cette doctrine sublime fut enseignée, le genre humain, avons-nous dit, était préparé pour la recevoir, c'est pourquoi *elle brilla sur la terre comme un rayon de soleil*, suivant les expressions d'Eusèbe (1); en peu de temps on la vit se répandre depuis l'Euphrate jusqu'à l'Èbre, jusqu'au Rhin et au Danube, débordant toutes les frontières de l'empire romain.

Malgré toute sa pureté, cette doctrine devait cependant rencontrer la plus énergique opposition de la part des cultes déjà établis, qui représentaient une grande masse d'intérêts sociaux. Je me contenterai d'exposer une seule phase de cette lutte, qui me paraît particulièrement importante.

Dans la situation critique où elles se trouvaient, les religions anciennes exploitèrent encore une fois leur tendance politique. Toutes les croyances contradictoires qui avaient rempli le monde s'étant concentrées sous la domination d'un seul peuple, il ne restait plus que cette

(1) Hist. ecclés., II, 3.

seule puissance qui parût maîtresse d'elle-même ; elles se serrèrent autour de ce pouvoir souverain, et vouèrent un culte divin à son chef et à sa personnification, à l'empereur (1). On lui érigea des temples, on lui offrit des sacrifices, on jura par son nom, on célébra en son honneur des fêtes religieuses, ses effigies accordaient un droit d'asile. Le culte adressé au génie de l'empereur était peut-être le seul culte général qu'il y eût sous l'empire ; toutes les idolâtries s'y soumettaient afin de recevoir sa protection.

Aussi, comme on doit le penser, ce culte opposa-t-il au Christianisme la résistance la plus opiniâtre.

L'empereur comprenait la religion dans ses rapports temporels, liée à la terre et à ses richesses ; *les biens de la terre lui sont remis*, dit Celse, *tout ce que l'on possède vient de lui.*

Le Christianisme au contraire entendait la religion dans ses rapports avec l'esprit infini et la vérité céleste. L'empereur confondait dans leur union la religion et l'état ; le Christianisme sépa-

(1) Eckhel : *Doctrina numorum veterum*, vol. VIII, p. 156 ; il cite un passage de Tertullien (Apol. c. 28), duquel il paraît résulter que le culte rendu à l'empereur était parfois aussi le culte le plus ardent.

rait avant tout ce qui est à Dieu de ce qui est à César.

En sacrifiant à l'empereur, on se vouait à la plus humiliante et la plus accablante servitude. Ainsi l'union de la religion et de la politique, qui avait été la condition de la liberté dans les petits états, avant la conquête de Rome, ne servit plus, dans la nouvelle constitution de l'empire, qu'à maintenir et consolider l'esclavage.

Le Christianisme, défendant de sacrifier à l'empereur, proclamait donc de la manière la plus éclatante l'émancipation et la délivrance. Il réveilla de nouveau chez les nations le sentiment religieux, dans sa pureté primitive, s'il est vrai qu'un tel sentiment ait précédé toute idolâtrie; il s'opposa à cette puissance qui dominait le monde, et qui, non satisfaite de posséder les choses terrestres, voulait encore embrasser les choses divines. Grâce à la parole du Christ, l'homme reçut une nouvelle vie spirituelle; il redevint libre, indépendant, inviolable dans sa personnalité; un souffle régénérateur anima et rajeunit la terre; l'univers fut fécondé pour l'avenir.

Le drame sublime qui allait se jouer au sein de l'espèce humaine, c'était l'opposition de l'élé-

ment terrestre et de l'élément spirituel, de l'esclavage et de la liberté, de la mort et de la vie.

Ce n'est pas ici le lieu de décrire la longue lutte de ces deux principes. L'esprit du Christianisme pénétra partout; le monde fut rapidement entraîné dans sa direction morale; l'*erreur de l'idolâtrie s'est éteinte d'elle-même*, dit saint Chrysostôme (1). Le paganisme lui apparaît déjà comme une ville conquise, dont les murailles sont renversées, dont les portiques, les théâtres et les édifices publics sont réduits en cendres, et dont les défenseurs ont péri ensevelis sous ces immenses débris. On aperçoit encore çà et là quelques vieillards, quelques enfans. Bientôt ceux-ci même disparurent, et il s'opéra sur la terre une transformation sans exemple.

Le culte des martyrs sortit des catacombes; dans les lieux où les dieux de l'Olympe avaient été adorés, sur les mêmes colonnes qui avaient soutenu leurs temples, s'élevèrent des sanctuaires à la mémoire de ceux qui avaient répudié ce culte, et qui, à cause de cette héroïque abjuration, avaient souffert le martyre. Cette religion qui avait commencé dans les déserts et dans les

(1) Λόγος εἰς τὸν μακάριον Βαβίλαν καὶ κατὰ Ἰουλιανοῦ καὶ πρὸς Ἕλληνας. Chrysostomi op. ed. Paris, II, 540.

prisons, elle s'empara du monde. On s'étonne quelquefois que ce fût précisément un édifice païen, la basilique, qui fut changé en édifice chrétien. Cependant ce fait est très caractéristique. L'apside de la basilique renfermait un *Augusteum* (1), les effigies de ces Césars auxquels on rendait des honneurs divins. Elles furent remplacées par l'effigie du Christ et des apôtres, comme nous le voyons encore aujourd'hui dans un si grand nombre de basiliques; le fils de Dieu fait homme remplaça les dominateurs de la terre, qui eux-mêmes étaient regardés comme des dieux. Les divinités locales se retirèrent et disparurent. On vit la croix sur toutes les routes, sur les sommets escarpés, dans les gorges des montagnes, sur les toits des maisons, dans les mosaïques des parquets. C'était une victoire complète, décisive. De même que l'on aperçoit sur les monnaies de Constantin le *labarum* avec le monogramme du Christ au dessus du dragon vaincu, de même le culte et le nom du Christ s'élevèrent sur les ruines du paganisme.

Envisagée sous ce point de vue, l'importance de l'empire romain est infinie! Dans les premiers

(1) Je tire cette notice de E. R. Visconti, *museo Pio-Clementino*, VII, p. 100 (édition de 1807).

siècles de sa formation, il a brisé les individualités, il a subjugué les peuples, il a anéanti ce besoin d'indépendance qui naissait de l'isolement et qui s'opposait à la réalisation de ce but suprême, l'unité du genre humain. Cette œuvre accomplie, il lui a été donné d'enfanter en son sein la vraie religion, c'est-à-dire la forme la plus pure de la conscience, la communion universelle des hommes en un seul Dieu; il a établi sa souveraineté sur le monde entier; l'espèce humaine a possédé le sentiment de sa destinée; elle a retrouvé sa religion.

Ce n'est pas tout, cette religion a reçu de l'empire romain sa forme extérieure.

Les sacerdoces païens avaient été conférés comme des fonctions civiles; chez les Hébreux, une tribu était chargée des affaires spirituelles; le Christianisme a cela de particulier que, chez lui, le soin de la direction religieuse est confié à une classe d'hommes d'élite, sanctifiée par l'imposition des mains, éloignée de toutes les affaires terrestres, entièrement composée de membres libres qui choisissent volontairement cet état.

Les institutions de l'Église avaient toutes les formes républicaines; peu à peu, le clergé arriva à se distinguer et à se séparer du monde

temporel. Ce changement n'arriva pas, je pense, sans une nécessité intérieure. Dans les premiers développemens du Christianisme, la religion avait à se délivrer des liens de la politique; l'établissement d'un corps ecclésiastique indépendant, ayant une constitution propre, fut absolument nécessaire pour opérer cette délivrance salutaire. Dans cette séparation de l'Église d'avec l'état consiste peut-être le caractère le plus élevé, la grandeur et la plus énergique influence des siècles chrétiens. Dans le rapport et la position réciproque de la puissance spirituelle et de la puissance temporelle repose une des questions les plus importantes de toute histoire.

C'est dans l'empire romain que s'éleva la hiérarchie des évêques, patriarches métropolitains; au bout d'un certain espace de temps, les évêques de Rome occupèrent le premier rang. A la vérité, on prétendrait bien à tort que, dans les premiers siècles et même à aucune autre époque, leur suprématie ait été généralement reconnue par l'Orient et par l'Occident; mais ils obtinrent, sans conteste et rapidement, une considération qui les plaça au dessus de toutes les autres puissances ecclésiastiques.

Une réunion merveilleuse de circonstances concourut à l'établissement de leur domination.

Si l'importance d'une capitale de province donnait une prépondérance particulière à son évêque, à bien plus forte raison devait-il en être de même pour cette antique capitale qui avait donné son nom à l'empire tout entier (1). Rome était un des principaux siéges apostoliques; là, la plupart des martyrs avaient versé leur sang. Dans les temps de persécutions, les évêques de Rome s'étaient distingués par leur fermeté, et souvent ils s'étaient succédé non seulement dans les fonctions sacerdotales, mais encore au martyre et à la mort. En outre les empereurs se trouvèrent aussi intéressés plus tard à favoriser cet établissement d'une grande autorité patriarcale. Dans une loi qui eut un effet décisif pour le triomphe du Christianisme, Théodose-le-Grand ordonne, que toutes les nations qui relèvent de sa clémence adhèrent à la croyance qui a été annoncée aux Romains par saint Pierre (2).

Valentinien III interdisait aux évêques, tant

(1) Casauboni exercitationes ad annales ecclesiasticos Baronii, p. 260.

(2) Codex Theodos. XVI, 1, 2 : « *Cunctos populos quos clementiæ nostræ regit temperamentum ni tali volumus religione versari, quam divinum Petrum apostolum tradidisse Romanis religio usque nunc ab ipso insinuata declarat.* »

Planck, « Constitution de la société de l'Eglise chrétienne, » I, 642, fait aussi mention de cet édit de Valentinien III.

dans les Gaules que dans les autres provinces, de s'écarter des usages établis jusqu'à ce jour, sans le consentement de l'*homme vénérable*, du pape de la ville sainte. La puissance de l'évêque romain s'étendit donc sous la protection des empereurs eux-mêmes, et cette protection servit par cela même à limiter le pouvoir papal; dans le partage de l'empire chaque empereur, se montrant jaloux de conserver certains droits, empêchait l'extension de l'autorité d'un évêque unique sur les domaines isolés et lointains.

---

§ II.

ALLIANCE DE LA PAPAUTÉ AVEC LE ROYAUME DES FRANCS.

A peine cette grande transformation s'était-elle opérée, à peine la religion chrétienne était-elle établie, et l'Église fondée, que l'histoire du monde changea de face. L'empire romain qui avait été si long-temps victorieux et conquérant, se vit, à son tour, attaqué, envahi et vaincu.

Dans le bouleversement universel, le Christianisme lui-même fut encore une fois ébranlé. Aux jours des grandes calamités, les Romains se rappelèrent de nouveau les mystères d'Étrurie; les Athéniens crurent avoir été sauvés par Achille et par Minerve; les Carthaginois prièrent le génie *Cœlestis*. Cependant ce n'étaient là que des mouvemens passagers; tandis que l'empire s'anéantissait dans les provinces occidentales, l'édifice de l'Église romaine s'élevait et se maintenait.

Seulement, comme c'était inévitable, elle éprouva de graves embarras, et sa situation fut tout-à-fait changée. Une nation païenne s'empara de la Bretagne; des rois ariens conquirent la plus grande partie du reste de l'Occident; les Lombards, long-temps ariens, et toujours voisins et ennemis dangereux, établirent leur redoutable domination en Italie aux portes de Rome.

Lorsque les évêques romains, pressés de tous côtés, cherchèrent à ressaisir au moins leur ancien diocèse patriarcal, ils se mirent à l'œuvre avec beaucoup de prudence; mais voilà qu'un désastre plus terrible encore vint les frapper. Les Arabes, non pas seulement conquérans comme les Germains, mais exaltés jusqu'au fa-

natisme par une foi orgueilleuse, entièrement opposée au Christianisme, se répandirent sur l'Orient et sur l'Occident; en plusieurs invasions ils s'emparèrent de l'Afrique, et en une seule de l'Espagne. Muza se vantait de vouloir franchir les Pyrénées et les Alpes, d'envahir l'Italie et proclamer le nom de Mahomet au Vatican.

Au commencement du huitième siècle, l'Église romaine se trouvait dans l'état le plus déplorable.

Pendant que les Arabes commençaient à fixer leur domination sur la Méditerranée, et faisaient à la chrétienté une guerre d'extermination, la division s'établissait dans le sein de la chrétienté elle-même. Ses deux chefs, l'empereur à Constantinople et le pape à Rome, avaient pris des partis opposés dans les mouvemens des Iconoclastes. Souvent il arriva que l'empereur fit périr le pape. En attendant, les Lombards comprirent combien cette scission leur était avantageuse. Leur roi Astolphe s'empara des provinces qui reconnaissaient encore l'empereur; il marcha sur Rome, et lui fit les plus violentes menaces, si elle refusait de lui payer tribut et de se rendre à lui (1).

(1) Anastasius bibliothecarius: Vitæ pontificum. Vita Stephani III, ed. Paris., p. 83. *Fremens ut leo pestiferas minas Romanis diri-*

D'un côté, cette division intérieure, et de l'autre, l'incontestable supériorité de ces ennemis implacables, devaient nécessairement entraîner la ruine imminente de l'Église romaine, s'il ne lui arrivait pas, n'importe de quelle manière, des secours puissans et durables.

Ces secours étaient déjà préparés. Dans l'effroyable anarchie de la désorganisation de l'empire romain et de l'invasion des barbares, une direction salutaire avait été imprimée à la politique de l'Église, les Papes n'avaient qu'à la suivre avec fermeté pour se voir délivrés de leurs dangers. Essayons de résumer les principaux faits qui ont servi d'élémens à cette direction nouvelle.

De toutes les nations germaniques, la nation franque était la seule qui avait embrassé spontanément le catholicisme, lors de son premier établissement dans les provinces de l'empire romain. Cette conversion favorisa beaucoup le développement de sa conquête. En effet, les Francs trouvèrent des alliés naturels dans les sujets catholiques de leurs ennemis Ariens, les Bourguignons et les Visigoths. La tradition ra-

gere non desinebat, asserens omnes uno gladio jugulari, nisi suæ sese subderent ditioni.

conte une foule de miracles opérés en faveur de Chlodwig (Clovis). Tantôt, c'est saint Martin qui lui a montré par une chienne un gué de la Vienne; tantôt, saint Hilaire a marché devant lui sous la forme d'une colonne de feu. Nous ne nous tromperons pas en présumant que ces traditions représentaient sous un symbole le secours que prêtaient les indigènes à un coreligionnaire auquel ils souhaitaient la victoire *avec un avide entraînement*, comme dit Grégoire de Tours.

Insensiblement la royauté franque devint le point central de tout le monde germain-occidental. Que sa dynastie, la race mérovingienne, se détruise elle-même par des meurtres horribles, cette puissance nouvelle ne succombera pas. Aussitôt à la place de cette race éteinte, il s'en élève dans son sein une autre composée d'hommes pleins d'énergie, d'une volonté et d'une force sublimes. Lorsque les autres empires s'écroulent, et que le monde est menacé de devenir la propriété de l'épée musulmane, cette race, la famille de Pepin d'Héristal, appelée plus tard la race carlovingienne, oppose la première une résistance, et une résistance décisive. Elle étend son pouvoir sur plusieurs tribus, elle est victorieuse, elle est catholique : il est impos-

sible que le pape, pressé par les Arabes, les Lombards et les Grecs, ne dirige pas son attention sur des princes auprès desquels seuls il peut trouver du secours contre toutes ces attaques.

Cependant le pays sur lequel régnait cette famille a éprouvé encore un autre changement qui favorise cette alliance providentielle entre la papauté et les Francs.

Le pape Grégoire-le-Grand vit un jour des Anglo-Saxons sur le marché aux esclaves de Rome, ils excitèrent son attention et le déterminèrent à faire annoncer l'Évangile à la nation à laquelle ils appartenaient. Non seulement la doctrine catholique, mais encore une vénération pour Rome et le saint siége telle qu'elle n'avait pas encore existé ailleurs, prirent racine dans la Bretagne germanique. Les Anglo-Saxons commencèrent à aller en pélerinage à Rome : ils y envoyèrent leur jeunesse. Le roi Offa introduisit le denier de saint Pierre pour l'éducation des ecclésiastiques et pour le soulagement des pélerins. Ceux d'entre eux qui faisaient partie des principales familles allaient à Rome, pour y mourir avec une plus grande confiance d'être reçus dans le ciel par les saints. Cette nation semblait avoir transporté à Rome et aux saints du catholicisme cette ancienne superstition de la Germanie, que les

dieux sont plus rapprochés de quelques lieux que de certains autres.

Le mouvement qui s'opérait alors dans cette île, produisit une sensation incalculable sur le continent et dans les pays occupés par les Francs. L'apôtre des Allemands était un Anglo-Saxon, Boniface; rempli, comme tous ses concitoyens, de vénération pour saint Pierre et ses successeurs, il s'engagea, dès le début de sa mission, à se soumettre scrupuleusement aux institutions du siége romain. Sa promesse fut rigoureusement accomplie. L'obéissance la plus absolue fut imposée à l'église allemande qu'il fonda ; les évêques étaient obligés de faire le vœu formel de persévérer jusqu'à la fin de leur vie dans leur soumission envers l'Église romaine, envers saint Pierre et ses successeurs. Il forma à cette obéissance non seulement les Allemands, mais les évêques des Gaules qui, jusqu'à ce jour, s'étaient maintenus dans une certaine indépendance à l'égard de Rome. Boniface, qui obtint quelquefois l'honneur de diriger les synodes de ce pays, y trouva occasion de donner la même direction à la partie occidentale de l'Église des Francs. A compter de cette époque, les archevêques des Gaules reçurent le pallium de Rome. De cette manière, tout l'empire des Francs reconnut,

comme les Anglo-Saxons, la suprématie de la papauté. La famille d'Héristal, que nous rencontrons une des premières en fort bonne intelligence avec Rome, contribua beaucoup à favoriser ce développement (1). Boniface exerçait son apostolat sous la protection toute particulière de Charles-Martel et de Pepin-le-Bref.

Maintenant représentez-vous la situation temporelle de la papauté.

D'un côté, l'empire d'Orient tombant en ruines, débile, incapable de défendre la chrétienté contre l'islamisme, incapable aussi de défendre ses propres provinces en Italie contre les Lombards, et malgré cet excès d'impuissance, conservant la prétention d'exercer une influence souveraine sur les affaires spirituelles; de l'autre côté, les nations germaniques, pleines de vie et de force, victorieuses de l'islamisme, dévouées avec toute l'ardeur d'un enthousiasme juvénile à l'autorité qui leur était encore nécessaire. Ce dévoûment libre et absolu devait infailliblement

(1) Bonifacii epistolæ; ep. 12, ad Danielem episcopum. *Sine patrocinio principis Francorum nec populum regere nec presbyteros vel diaconos; monachos vel ancillas Dei defendere possum, nec ipsos paganorum ritus et sacrilegia idolorum in Germania sine illius mandato et timore prohibere valeo.*

exercer aussi une réaction sur celui qui en était l'objet.

Déjà Grégoire II comprend tout ce qu'il a gagné dans la conversion de ces races nouvelles. « *Tous les occidentaux*, écrit-il, plein du sen-« timent de lui-même, à cet empereur icono-« claste, Léon l'Isaurien, *ont dirigé leurs re-« gards sur notre humilité, ils nous considèrent « comme un Dieu sur la terre.* » Les successeurs de ce pape se séparèrent toujours de plus en plus d'un pouvoir qui ne leur imposait que des devoirs sans leur apporter aucune protection : la nécessité même les y força. Tout au contraire, ils firent avec les grands souverains de l'Occident, avec les princes francs, une alliance qui, d'année en année, devint plus intime ; cette alliance fut d'un grand avantage pour les deux parties et acquit enfin une importance qui s'étendit sur le monde entier.

Lorsque Pepin le jeune, non content d'exercer de fait la puissance royale, voulut en posséder le titre, il avait besoin, il le sentait bien, d'une sanction supérieure : le pape la lui accorda. Le nouveau roi entreprit alors, par reconnaissance, de défendre le pape, *la sainte Eglise et la république de Dieu* contre les Lombards. Son zèle ne se contenta pas de défendre, il força bientôt les

Lombards à rendre aussi l'exarchat, le domaine enlevé à l'empire romain d'Orient en Italie. La justice eût souhaité qu'il fût rendu à l'empereur auquel il appartenait, et la proposition en fut faite à Pepin ; il répondit : « *qu'il était allé au « combat, non pour favoriser un homme, mais « uniquement par vénération pour saint Pierre, « afin d'obtenir le pardon de ses péchés* (1). » Il fit déposer les clefs des villes conquises sur l'autel de saint Pierre. C'est là le fondement de toute la domination temporelle des papes.

Cette union établie en si parfaite réciprocité ne fit que se resserrer. Charlemagne délivra enfin le pape du voisinage incommode des princes lombards qui l'opprimaient depuis si long-temps. Montrant lui-même le plus profond dévoûment, il vint à Rome, baisa les degrés ou les marches de saint Pierre, en montant au vestibule où le pape l'attendait : il lui confirma toutes les donations de Pepin. Fidèle à ses engagemens, le pape fut aussi son ami inébranlable, et les rapports du souverain spirituel avec les évêques facilitèrent à Charles les moyens de dompter les Lombards et de s'approprier leur empire.

(1) Anastasius : *Affirmans etiam sub juramento, quod per hominis favorem sese certamini sæpius dedisset, nisi pro amore Petri et veniâ delictorum.*

Cette marche des affaires devait aussitôt conduire à un résultat encore plus important.

Le pape ne pouvant plus se maintenir sans une protection étrangère dans sa propre ville où les factions opposées se combattaient avec une violente fureur, Charles se rendit de nouveau à Rome. Ce vieux prince était alors couvert de gloire et de victoires : il avait successivement vaincu dans de longs et sanglans combats tous ses voisins ; il avait réuni sous son autorité à peu près toutes les nations chrétiennes romano-germaniques. On remarquait qu'il possédait toutes les résidences des empereurs occidentaux en Italie, dans les Gaules et en Germanie, et qu'il exerçait leur pouvoir (1). Ces pays avaient, il est vrai, subi d'étranges transformations ; mais devaient-ils exclure cette dignité impériale? Ainsi Pepin a reçu le diadème royal, parce que, après tout, il est juste

(1) Je comprends ainsi l'*Annalista Lambecianus ; ad annum* 801. « *Visum est et ipsi apostolico Leoni, ut ipsum Carolum, regem Francorum, Imperatorem nominare debuissent, qui ipsam Romam tenebat, ubi semper Cæsares sedere soleti erant et reliquæ sedes, quas ipse per Italiam seu Galliam nec non et Germaniam tenebat* (il voulait dire, *ipsi tenebant*) *quia Deus omnipotens has omnes sedes in potestatem ejus concessit, ideo justum eis esse videbatur, ut ipse cum Dei adjutorio, ipsum nomen haberet.* »

que l'honneur revienne à celui qui a la puissance. Cette fois encore le pape prit un parti décisif. Pénétré de reconnaissance, et sachant bien qu'il avait besoin d'une protection forte et permanente, il posa sur la tête de Charles la couronne de l'empire d'Occident, le jour de la fête de Noël, l'an 800.

Il est inutile d'insister sur les vastes conséquences de cet événement : elles se vérifièrent immédiatement pour le pape lui-même, qui reçut une position toute nouvelle.

Ce n'est pas à dire toutefois qu'il eût acquis beaucoup plus d'indépendance ; au contraire, nous voyons Charlemagne exécuter des actes non équivoques de l'autorité la plus absolue dans les provinces qu'il avait conquises à saint Pierre : les successeurs de l'empereur, moins puissans que lui, exercent aussi ces mêmes actes. Lothaire institue en Italie ses juges temporels et annule des confiscations décrétées par le pape. Évidemment, la papauté était devenue une partie intégrante de l'empire des Francs. C'est même là le caractère nouveau de sa situation. Séparée de l'Orient, elle cesse insensiblement d'y être reconnue comme puissance. Déjà, depuis longtemps, les empereurs grecs lui avaient enlevé sa

juridiction patriarchale en Orient (1). Mais, en dédommagement, les églises de l'Occident, y compris les églises lombardes auxquelles avaient été transmises les institutions des églises franques, lui prêtèrent une obéissance telle qu'elle n'en avait encore jamais obtenue.

En admettant à Rome les écoles des Frisons, des Saxons, des Francs; par lesquelles cette antique cité fut elle-même germanisée, la papauté favorisa cette alliance des élémens germaniques et romanes qui a composé le caractère de l'Occident. Au moment de la crise la plus inquiétante, sa puissance a jeté de profondes racines sur un terrain neuf; lorsqu'elle paraissait arrivée à la dernière heure de son agonie, elle s'est relevée et consolidée pour des siècles, s'appuyant sur cette vigoureuse hiérarchie créée dans l'empire romain, et qui, transportée dans les nations germaniques, servit à la papauté de

(1) Nicolas Ier se plaint de la perte de la puissance patriarchale du siége Romain; « *per Epirum veterem Epirumque novam atque Illyricum, Macedoniam, Thessaliam, Achaiam, Daciam ripensem Daciamque mediterraneam, Mœsiam, Dardaniam, Prævalim;* » et les pertes du patrimoine en Calabre et en Sicile. Pagi (*Critica in Annales Baronii*, III, p. 216) rapproche cette lettre d'une autre d'Adrien Ier à Charlemagne; on voit par cette dernière que ces pertes ont été faites à l'époque des disputes des iconoclastes.

magique et inébranlable instrument pour son activité toujours progressive.



III.

RAPPORTS DE LA PAPAUTÉ AVEC LES EMPEREURS D'ALLEMAGNE. — ELLE SE CONSTITUE INDÉPENDANTE DE LEUR SOUVERAINETÉ.

Nous franchissons plusieurs siècles écoulés pour présenter le tableau des événemens qu'ils ont enfantés.

L'empire des Francs est tombé, l'empire allemand s'est élevé avec éclat et force.

Jamais le nom allemand n'a été plus glorieux qu'aux dixième et onzième siècles, sous les empereurs saxons et les premiers empereurs saliens.

Nous voyons Conrad II partir des frontières orientales, forcer le roi de Pologne à partager ses états et à lui jurer obéissance, emprisonner le duc de Bohême, puis s'avancer en Occident pour défendre la Bourgogne contre les préten-

tions des barons français. Il les taille en pièces dans les plaines de Champagne, avant l'arrivée de ses vassaux italiens qui accourent à son secours en traversant le Saint-Bernard. Il se fait couronner à Genève et préside la diète à Soleure. Immédiatement après nous le rencontrons dans la Basse-Italie. « *Sur la frontière de son empire,* « dit Wippo, son historien, *à Capoue et à Bé-* « *névent il a terminé* les divisions par l'autorité « de sa parole. »

Henri III ne régna pas avec moins de gloire. Tantôt nous le trouvons sur l'Escaut et la Lys vainqueur du comte de Flandres. Tantôt en Hongrie, la forçant à reconnaître sa suzeraineté, au moins pendant quelque temps, au delà de la Raab, et la nature seule pose des limites à ses conquêtes. Le roi de Danemarck vient le visiter à Mersebourg ; il reçoit comme vassal le comte de Tours, un des plus redoutables seigneurs de la France. Les histoires espagnoles racontent qu'il avait exigé de Ferdinand I[er] de Castille, malgré les victoires et la puissance de ce monarque, d'être reconnu comme seigneur-suzerain de tous les rois chrétiens.

Si nous cherchons maintenant quelle était la base essentielle de ce pouvoir qui prétendait à une suprématie européenne, nous trouvons qu'il

renfermait en lui un élément religieux de la plus haute importance.

Les Allemands en conquérant les peuples voulaient aussi les convertir à la foi du Christ. L'Église s'établit avec eux sur leurs possessions à mesure qu'elles s'avancèrent de l'Elbe à l'Oder, et sur les bords du Danube. Des moines et des prêtres marchaient à la tête des Allemands en Bohême et en Hongrie. Voilà pourquoi les autorités ecclésiastiques reçurent un pouvoir si étendu. Les évêques et les abbés de l'empire obtinrent en Allemagne, non seulement dans leurs domaines particuliers, mais encore au delà, des droits de comte, quelquefois aussi des droits de duc; et les biens ecclésiastiques étaient désignés, non plus comme étant situés dans les comtés, mais les comtés comme étant situés dans les évêchés. Dans la Haute-Italie, presque toutes les villes tombèrent sous la domination des vicomtes de leurs évêques. On se tromperait si on voulait croire qu'on ait eu l'intention d'accorder par là une indépendance personnelle aux puissances spirituelles. Comme la nomination aux emplois ecclésiastiques appartenait aux rois, les chapitres avaient coutume de renvoyer l'anneau et la crosse de leur supérieur défunt à la résidence du prince, où ces signes de l'autorité reli-

gieuse étaient alors conférés de nouveau. Cet usage donnait au prince le privilége d'armer de pouvoirs temporels l'homme de son choix, sur le dévoûment duquel il pouvait compter. Henri III, pour braver la noblesse récalcitrante, mit un plébéien qui lui était dévoué, sur le siége qu'occupa saint Ambroise de Milan. Il a été redevable en grande partie à cette politique, de l'obéissance qu'il trouva plus tard dans la Haute-Italie.

Il est donc facile de s'expliquer comment Henri III a pu se montrer, parmi tous les empereurs allemands, tout à la fois le plus libéral envers l'Eglise, et en même temps le plus rigoureux à réclamer le droit de nommer les évêques (1). On eut soin aussi que la dotation n'enlevât rien au pouvoir de l'état. Les biens ecclésiastiques n'étaient exemptés ni des charges civiles, ni des devoirs de vassalité; nous voyons fréquemment les évêques entrer en campagne à la tête de leurs hommes. Quel avantage c'était au contraire de pouvoir nommer des évêques qui, comme l'archevêque de Brême, exerçaient un pouvoir spirituel souverain dans les royaumes de Scandinavie et sur plusieurs peuplades vandales!

(1) Exemples de cette sévérité dans Planck : Histoire de la constitution sociale de l'Eglise romaine, III, 107.

Si, dans les institutions de l'empire d'Allemagne, l'Eglise possédait une telle importance, jugez quelle devait être celle des rapports des empereurs avec le chef même de toute l'Eglise, avec le pape!

Les papes avaient exercé à la vérité des actes d'une autorité supérieure sur l'empire, avant qu'il n'échût définitivement aux Allemands, et lorsqu'il était dans des mains faibles et vacillantes; mais lorsque les puissans princes de l'Allemagne eurent conquis cette dignité, ils ne furent pas moins que les Carlovingiens, les suzerains de la papauté. Othon-le-Grand protégea d'une main ferme le pape qu'il avait institué (1); ses fils suivirent son exemple. La nécessité de cette intervention souveraine se fit vivement sentir en présence des factions romaines qui se relevèrent de nouveau, qui acceptèrent, déposèrent, achetèrent et aliénèrent tour à tour la dignité papale, selon leurs intérêts de famille. On sait avec quelle énergie Henri III exerça cette intervention. Le synode qu'il réunit à Su-

(1) Dans Goldat, *Constitut. imperiales*, I, p. 221, il se trouve un acte (avec les Scolies de Dietrich de Vriem), par lequel le droit de Charlemagne de se choisir un successeur et de nommer à l'avenir les papes romains, est transmis à Othon et aux empereurs allemands. Sans doute cet acte a été inventé.

tri destitua des papes intrus; après avoir mis d'abord à son doigt l'anneau patriarchal et reçu la couronne impériale, Henri désigna suivant son bon plaisir celui qui devait monter sur le siége papal. Quatre papes allemands, tous nommés par lui, se succédèrent; à l'époque de chaque vacance, les députés de Rome n'apparaissaient à la résidence de l'empereur que comme les envoyés des évêchés ordinaires, pour se faire désigner celui qui était jugé digne de poser la tiare sur sa tête.

On le conçoit, il devait convenir à l'empereur lui-même que la papauté jouît d'une grande considération. Henri III favorisait les réformes qu'entreprenaient les papes institués par lui; l'accroissement de leur pouvoir n'excitait point sa jalousie. Quand Léon IX, pour braver la volonté du roi de France, tint un synode à Reims, destitua et institua des évêques français, reçut la déclaration solennelle que le pape est le primat souverain de l'Eglise universelle, cet exercice de l'autorité suprême du saint siége pouvait ne pas éveiller la susceptibilité de l'empereur, tant que lui-même tenait la papauté dans sa dépendance; elle ne servait qu'à augmenter l'influence dominante à laquelle il prétendait en Europe. Par le moyen du pape, il fut placé vis-

à-vis des autres puissances de la chrétienté, dans des rapports semblables à ceux dans lesquels le mit l'archevêque de Brême avec le Nord.

Mais cette situation renfermait un danger imminent.

Dans les empires germaniques et germanisés, l'Eglise catholique était devenue une institution bien différente de ce qu'elle avait été dans l'empire romain. Une grande partie du pouvoir politique lui avait été conférée; elle possédait une puissance seigneuriale. Nous avons vu qu'elle dépendait encore de l'empereur; mais ne devait-elle pas s'en affranchir, quand cette autorité souveraine temporelle retomba encore une fois dans des mains débiles et incapables, quand le chef du clergé, triplement redoutable et par sa dignité à laquelle était voué un culte général, et par l'obéissance de ses subordonnés, et par son influence sur les autres états, saisit le moment favorable et résista au pouvoir royal?

Une occasion toute naturelle ne pouvait manquer de naître, car l'Église possédait en elle-même un principe qui la poussait à résister à une si immense influence temporelle, principe destiné à se produire aussitôt qu'elle serait devenue assez forte pour le réaliser. Il me semble

aussi qu'il existait une contradiction flagrante entre ce pouvoir souverain spirituel du pape et l'obéissance réclamée par l'empereur. Il en eût été autrement, si Henri III était parvenu à s'établir chef de toute la chrétienté. Mais ayant succombé, le pape pouvait, dans la complication des relations politiques, se voir empêché par sa dépendance de l'empereur, d'accomplir avec toute la rigueur nécessaire les devoirs de père commun des fidèles.

C'est dans ces circonstances que Grégoire VII monta sur le siége papal. Il est devenu à tout jamais célèbre pour avoir entrepris d'émanciper le pouvoir papal du pouvoir impérial. Grégoire avait un esprit audacieux, exclusif, transcendant, on pourrait dire logique comme un système scolastique; inébranlable dans les conséquences de ses idées, et en même temps souple et adroit pour éluder les obstacles sérieux. Lorsqu'il avait fixé les yeux sur un but, il saisissait immédiatement, sans se laisser arrêter par aucune considération de personnes, le moyen décisif. Le décret qu'il fit prendre par un de ses conciles, qu'à l'avenir aucune fonction ecclésiastique ne serait plus jamais conférée par un laïque, devait renverser dans son principe même la constitution de l'empire. Cette constitution

reposait, comme nous l'avons mentionné, sur l'alliance d'institutions temporelles et spirituelles; le lien entre elles deux était l'investiture; arracher ce droit à l'empereur c'était faire tout une révolution.

Evidemment Grégoire VII n'aurait pu songer à ce hardi projet, et bien moins à l'exécuter, s'il n'avait pas été favorisé par le bouleversement de l'empire d'Allemagne pendant la minorité de Henri IV, et par la révolte des nobles et des princes allemands. Le pape trouva des alliés naturels dans les grands vassaux. Eux aussi se sentaient génés par la prépondérance du pouvoir impérial : eux aussi voulaient s'en délivrer. Sous certains rapports le pape faisait partie de la noblesse de l'empire, il était donc tout naturel que celle-ci ne fit aucune opposition quand Grégoire VII, voulant réaliser son affranchissement, déclarait l'Allemagne un empire électoral; l'autorité des princes y gagnait un accroissement considérable. Elle fut même fortifiée par les disputes sur l'investiture, car le pape était encore bien éloigné de vouloir nommer lui-même et directement les évêques; il en laissa le choix aux chapitres, sur lesquels la haute noblesse allemande exerçait la plus grande influence. En un

mot, le pape avait de son côté les intérêts aristocratiques.

Mais aussi, même avec le secours de ces alliés, combien en a-t-il coûté à la papauté de longues et sanglantes luttes pour exécuter son entreprise ! « Depuis le Danemarck jusqu'en Apu-« lie, dit l'hymne à saint Anno, depuis Carlin-« gen jusqu'en Hongrie, l'empire a tourné ses « armes contre ses entrailles. » Combien de fois les papes n'ont-ils pas été obligés de se sauver de leur capitale, et de voir des anti-papes monter sur le siége apostolique !

Toutefois, enfin, le succès couronna leurs efforts.

Les papes avaient été obligés d'obéir aux empereurs romains, aux empereurs franco-carlovingiens et aux empereurs d'Allemagne; maintenant pour la première fois ils étaient placés en face de la puissance temporelle, avec une autorité égale ou même prépondérante. Dans le fait, ils avaient alors la plus noble et la plus éminente position : le clergé tout entier leur était soumis avec le plus absolu dévoûment.

Il est digne de le remarquer, les papes les plus résolus de cette époque, comme Grégoire VII

lui-même, étaient des bénédictins. En introduisant le célibat, ils changèrent tout le clergé séculier en une espèce d'ordre monacal. La suprématie qu'ils réclamaient sur la chrétienté entière avait une certaine ressemblance avec le pouvoir d'un abbé de Cluny, qui était l'unique abbé de son ordre. C'est ainsi que ces papes voulaient être les seuls évêques de toute l'Eglise. Ils ne firent aucune difficulté d'empiéter sur l'administration de tous les diocèses (1); il en est qui comparèrent leurs légats mêmes aux proconsuls de l'ancienne Rome!

Tandis que cet ordre souverain de l'Eglise romaine, dont les membres étaient si étroitement unis, se répandait sur tous les pays, se montrait puissant par ses possessions, dominait et réglait toutes les relations de la vie, achevait de se former dans l'obéissance d'un seul chef, les pouvoirs temporels au contraire tombaient en ruines autour de lui. Déjà au commencement du douzième siècle, le prieur Gerohus pouvait dire :

(1) Un des points capitaux, sur lequel je veux cependant citer un passage d'une lettre de Henri IV à Grégoire (*Manci Concil. n. collectio*, XX; 471) : *Rectores sanctæ Ecclesiæ videl. archiepiscopos, episcopos, presbyteros sicut servos pedibus tuis calcasti.* Nous voyons que le pape avait ici l'opinion publique pour lui. *In quorum conculcatione tibi favorem ab ore vulgi comparasti.*

« Ce n'est pas tout, nous verrons encore la sta-
« tue d'or du royaume anéantie, et chaque grand
« empire décomposé en quatre principautés;
« c'est alors seulement que l'Eglise sera libre et
« inopprimée sous la protection du grand-prê-
« tre couronné (1). » Peu s'en fallut que ces superbes prophéties ne fussent littéralement réalisées. Car dans le fait quel était le plus puissant, au treizième siècle, ou Henri III ou ce conseil des vingt-quatre qui avait été provisoirement chargé du gouvernement? En Castille, était-ce le roi ou les *altoshomes?* La dignité d'un empereur parut être superflue quand Frédéric eut accordé les attributs essentiels de la souveraineté aux princes de l'empire. L'Italie et l'Allemagne étaient remplies de principautés indépendantes.

La papauté au contraire était presque la seule puissance fortement concentrée. Cette supériorité politique devait nécessairement lui être acquise par la marche des événemens et les tendances morales des esprits de cette époque.

Quand des pays si long-temps perdus pour l'Eglise, comme l'Epagne, furent arrachés enfin

(1) Schroeckh cite ce passage, *Histoire de l'Église*, partie XXVII, p. 117.

au mahométisme; quand des provinces qui n'avaient jamais été conquises, comme la Prusse, furent purgées du paganisme et peuplées de chrétiens; quand les capitales mêmes de la foi grecque se soumirent au rite latin, et marchèrent encore par centaines de mille pour maintenir l'étendard de la croix sur le Saint-Sépulcre, le prêtre suprême qui donnait l'impulsion à toutes ces entreprises, et qui recevait l'obéissance de tous ceux qui les exécutaient, ne devait-il pas jouir d'une considération immense?

Sous sa direction, en son nom, à sa voix, les nations occidentales se répandent, comme si elles n'étaient qu'un seul peuple, en colonies innombrables, et cherchent à s'emparer du monde entier. On ne peut pas être surpris de voir la papauté exercer également dans l'intérieur des nations une autorité toute-puissante, quand un roi d'Angleterre reçoit de sa main son royaume en fief, quand un roi d'Aragon cède le sien à l'apôtre Pierre, quand Naples est donné à une famille étrangère par le pape.

Physionomie étonnante de ces temps, que personne n'a encore représentée dans toute sa plénitude et dans toute sa vérité! C'est cette combinaison extraordinaire dans les affaires spirituelles et temporelles, de divisions intérieures

et de progrès brillans à l'extérieur, d'indépendance et d'obéissance. La piété elle-même, comme souvent elle présente un caractère contradictoire! Quelquefois elle se retire dans les montagnes escarpées, dans les vallées solitaires des forêts, pour vouer dans une dévotion innocente tous ses jours à la contemplation de Dieu; dans l'attente de la mort elle renonce déjà à chacune des jouissances que lui offre la vie; comme elle s'efforce, quand elle habite au milieu des hommes exaltés par la foi, d'exprimer dans des formes claires et persuasives le mystère qu'elle devine, la croyance qui l'anime! Mais tout à côté d'elle nous en trouvons une autre qui a imaginé l'inquisition, et qui exerce la justice horrible du glaive contre ceux qui professent une autre religion; « nous n'avons épargné « aucune famille, dit le chef de l'expédition « contre les Albigeois, aucun âge, aucun rang, « nous avons frappé chacun avec le tranchant « du glaive. » Parfois l'une et l'autre piété apparaissent dans le même moment. A la vue de Jérusalem, les Croisés descendirent de cheval, et se mirent nu-pieds pour arriver en vrais pélerins près des saintes murailles; ils croyaient éprouver visiblement le secours des saints et des anges pendant les combats les plus acharnés. Mais à peine avaient-ils franchi les murs, qu'ils

se précipitaient vers le pillage et le meurtre ; ils égorgeaient plusieurs milliers de Sarrasins sur la place du temple de Salomon ; ils brûlaient les Juifs dans leur synagogue, et ils commençaient par souiller de sang les marches saintes sur lesquelles ils étaient venus pour adorer !

---

§ IV.

CONTRASTES DES QUATORZIÈME ET QUINZIÈME SIÈCLES.

Arrivé à certaines époques, l'historien se sent particulièrement tenté de rechercher, si nous osons dire, les plans du gouvernement divin du monde, les phases que parcourt l'éducation de l'espèce humaine.

Quelque défectueux que pût être le développement social dont nous avons présenté le tableau, il était cependant nécessaire, afin de naturaliser complétement le Christianisme dans l'Occident, afin de le faire entrer dans les esprits fiers du Nord, dans le cœur de toutes ces peu-

plades vivant sous l'empire de superstitions profondément enracinées. Pendant quelques siècles, il était salutaire que le principe spirituel prédominât, pour s'approprier intimement la nature germanique; à cette condition seule pouvait s'accomplir l'alliance des élémens germaniques et romanes. Dans les mœurs, dans la littérature, il y a une vie commune qui, dans les sociétés modernes, a toujours été considérée comme la base essentielle du perfectionnement de l'Eglise et de l'Etat; pour produire cette vie commune, il fallait qu'il vînt un temps où les nations occidentales ne fissent pour ainsi dire qu'un seul empire temporel-spirituel.

Mais cette situation même ne devait être que transitoire dans le vaste mouvement progressif de l'humanité. Après la transformation sociale que nous avons signalée, d'autres résultats survinrent.

Une nouvelle époque s'annonçait déjà par l'établissement simultané et presque universel des langues nationales. Elles pénétrèrent lentement, mais sans être arrêtées, dans les diverses branches de l'activité spirituelle; l'idiome de l'Eglise leur céda insensiblement, l'universalité recula; dans un sens plus élevé, une nouvelle séparation se déclara. L'élément ecclésiastique avait dompté

jusqu'à présent les nationalités, il les avait changées et transformées; mais affranchies de cette tutelle elles entrèrent dans une voie nouvelle.

Toutes les affaires humaines sont soumises à une action lente et cachée, mais énergique et irrésistible. La papauté avait été favorisée par le développement antérieur de l'histoire, elle fut combattue par celui qui allait s'ouvrir. Comme les nations n'avaient plus besoin au même degré de l'impulsion de la puissance ecclésiastique, bientôt elles voulurent lui résister. Elles se sentirent capables de se suffire à elles-mêmes dans leur indépendance.

Il vaut la peine de rappeler à notre souvenir les événemens les plus importans de cette phase historique nouvelle.

Ce furent, comme on le sait, les Français qui firent la première résistance décisive aux prétentions des papes. Ils s'opposèrent par une unanimité nationale aux bulles d'excommunication de Boniface VIII; tous les pouvoirs du peuple exprimèrent leur adhésion aux actes du roi Philippe-le-Bel.

Les Allemands les imitèrent. Lorsque les papes attaquèrent l'empire avec leur ancienne animosité, quoiqu'il fût bien loin d'avoir alors l'impor-

tance des temps antérieurs, comme ils voulaient le dominer encore par des influences étrangères, les princes électoraux se réunirent sur les bords du Rhin, auprès de leurs siéges de pierre, dans ce champ célèbre de Rense, afin d'adopter une décision générale destinée à maintenir « *les hon-* « *neurs et les dignités de l'empire.* » Leur intention était d'affermir son indépendance par une résolution solennelle contre les empiétemens des papes. Elle ne se fit pas attendre, elle fut décidée par toutes les autorités de l'empire, par l'empereur, les princes et les princes-électeurs; on résista en commun aux principes du droit politique papal (1).

L'Angleterre ne resta pas long-temps en arrière. Nulle part les papes n'avaient exercé une plus grande influence, et disposé plus arbitrairement des bénéfices, lorsqu'enfin Edouard III ne voulut plus payer le tribut auquel s'étaient obligés les rois précédens; son parlement s'unit à lui et lui promit son appui. Le roi prit des mesures afin de prévenir les autres empiétemens de la papauté.

Nous le voyons, les nations, les unes après

(1) *Licet juris utriusque.* Dans Ohlenschlager, *Histoire de l'empire romain dans la première partie du* XIV*e siècle*, n° 63.

les autres, se sentent fortes dans leur indépendance et dans leur unité; le pouvoir public ne veut plus entendre parler d'aucune autorité supérieure; les papes ne trouvent plus d'alliés dans les puissances secondaires, leur influence est repoussée avec fermeté par les princes et par les peuples.

Dans le même temps, la papauté tomba dans une faiblesse et un désordre qui donnèrent à ceux qui ne s'étaient encore tenus vis-à-vis d'elle que sur la défensive, la facilité de l'attaquer.

Enfin, le schisme survint. Remarquez les conséquences qu'il entraîna. Pendant long-temps il dépendit des princes d'adhérer, selon leurs convenances politiques, à l'un ou à l'autre pape. L'Eglise ne trouva en elle-même aucun moyen de faire cesser le schisme, la puissance temporelle seule le pouvait. Lorsqu'on s'assembla dans ce but à Costnitz, on ne vota plus, comme on l'avait fait jusqu'à présent, par tête, mais par nation; on laissa à chacune des quatre grandes nations qui avaient voix délibérative, la liberté de discuter dans des assemblées préparatoires le vote qu'elle avait à donner; elles déposèrent en commun un pape; le pape nouvellement élu devait se prêter à des concordats avec chacune d'elles. Pendant le concile de Bâle et le nouveau

schisme, quelques royaumes restèrent neutres, les efforts immédiats des princes seuls purent terminer ce second schisme de l'Eglise (1). Nulle circonstance n'était plus propre à fortifier la prépondérance de la puissance temporelle, et l'indépendance des peuples.

A la vérité, le pape était encore environné d'une immense considération, il possédait l'obéissance générale, l'empereur lui conduisait toujours sa haquenée; il y avait des évêques, non seulement en Hongrie, mais aussi en Allemagne, qui s'intitulaient : *par la grâce du siége apostolique* (2); on recueillait toujours dans le Nord le denier de saint Pierre. Des pélerins innombrables de tous les pays s'agenouillèrent, pendant le jubilé de 1450, sur les marches des apôtres : un témoin oculaire compare leur multitude assemblée à des essaims d'abeilles, aux troupes d'oiseaux de passage, et cependant malgré cette ferveur les antiques rapports de la papauté avec la chrétienté avaient été dissous.

Pour s'en convaincre, il suffirait de se rappe-

(1) Déclaration du pape Félix dans *Georgius vita Nicolai V*, p. 63.

(2) Costniz, Schwerin, *les Cinq Eglises*. Schroeckh, *Histoire de l'Eglise*, vol. XXXIII, p. 60.

ler le zèle avec lequel, dans les siècles précédens, on allait visiter le Saint-Sépulcre, et de comparer à ce saint enthousiasme la froideur avec laquelle fut reçu au quinzième siècle chaque appel qui fut fait à une résistance générale contre les Turcs. Il était bien plus urgent de protéger ses propres états contre un danger qui s'approchait incessamment, que de s'inquiéter si le Saint-Sépulcre était conservé dans des mains chrétiennes. A la diète de l'empire, Æneas Sylvius, et dans les marchés des villes, le frère mineur Capistrano, dépensèrent les plus beaux mouvemens d'éloquence. On vante l'impression qu'ils ont produite, mais nous ne voyons pas que leurs auditeurs aient pris les armes.

Quelles peines ne se donnèrent pas les papes! L'un équipa une flotte, l'autre, Pie II, précisément cet Æneas Sylvius, se rendit lui-même, quoique faible et malade, au port où devaient se réunir, sinon tous les souverains de l'Europe, du moins ceux qui étaient le plus immédiatement menacés par les Turcs; il voulait être présent, *afin d'élever pendant le combat, comme Moïse, ses mains vers Dieu*. Mais, ni les exhortations, ni les prières, ni l'exemple de ce magnanime vieillard ne purent rien sur ses tièdes contemporains. C'en était fait de ce sentiment exalté d'un

christianisme chevaleresque; il n'était au pouvoir d'aucun pape de le réveiller.

D'autres intérêts agitaient le monde de cette époque. C'était la période dans laquelle les royaumes européens se consolidaient enfin après de longues luttes intérieures; les factions qui, jusqu'à ce jour, avaient mis les trônes en danger, étaient vaincues; ce mouvement politique devait aussi immédiatement atteindre la papauté. Les prétentions des princes furent beaucoup plus exigeantes qu'elles ne l'avaient jamais été.

On se représente souvent la papauté comme ayant une puissance illimitée jusqu'à la réforme; mais dans le fait, pendant le quinzième siècle et au commencement du seizième, les états s'étaient déjà rendus maîtres d'une partie considérable des droits et des pouvoirs ecclésiastiques.

Combien la pragmatique sanction, qui, pendant plus d'un demi-siècle, a été regardée comme un palladium du royaume, ne limitait-elle pas en France l'exécution des droits de la papauté! A la vérité, Louis XI se laissa entraîner, sous ce rapport, à des concessions, par une religion fausse —(à laquelle il était d'autant plus dévoué, qu'il manquait davantage de véritable religion);—mais ses successeurs revinrent sans

grande difficulté à cette loi. Quand plus tard François I[er] fit son concordat avec Léon X, on a bien prétendu qu'il rendit à la cour de Rome son ancienne prépondérance. Il est vrai, le pape obtint de nouveau les annates; mais en compensation, il fut obligé de se laisser enlever un grand nombre d'autres taxes très productives; et surtout, il abandonna au roi le privilége de nommer aux évêchés et à tous les bénéfices supérieurs. On ne peut pas le nier: l'église gallicane perdit ses droits, mais ils furent bien plutôt sacrifiés au roi qu'au pape. Léon X renonça sans beaucoup de difficultés au principe par lequel Grégoire VII avait agité le monde.

Les choses ne pouvaient pas être poussées aussi loin en Allemagne. Les décrets de Bâle, qui avaient été formés en pragmatique sanction en France (1), furent, en Allemagne, où ils avaient été aussi tout d'abord admis, extraordinairement

(1) On reconnaît ce rapport par les paroles suivantes d'Æneas Sylvius. « *Propter decreta Basiliensis concilii inter sedem apostolicam et nationem vestram dissidium cœpit, cum vos illa prorsùs tenenda diceretis, apostolica verò sedes omnia rejiceret. Itaque fuit denique compositio facta — per quam aliqua ex decretis concilii prædicti recepta videntur, aliqua rejecta. Æn. Sylvii Epistola ad Martinum Maierum contra murmur gravaminis germanicæ nationis*, 1457. *Théâtre de la diète de Frédéric III*, par Muller, act. III, p. 604.

modifiés par les concordats de Vienne. Mais cette modification elle-même n'avait cependant pas été accordée sans sacrifices de la part du siége romain. Il ne suffisait pas en Allemagne de s'entendre avec le chef de l'empire, il fallait gagner tour à tour chacun des états. Les archevêques de Mayence et de Trèves obtinrent le droit de conférer les bénéfices vacans, même dans les mois ordinairement réservés aux papes ; le prince électoral de Brandebourg acquit le privilége de nommer aux trois évêchés de sa principauté; des siéges moins importans, Strasbourg, Salzbourg, Metz, reçurent aussi des concessions (1). Cependant elles ne réussirent pas à dompter la résistance générale contre la suprématie papale. En l'an 1487, toute l'Allemagne s'opposa à une dîme que le pape voulait établir, et la repoussa (2). En l'an 1500, le gouvernement de l'empire n'accorda au légat du pape que le tiers du produit des prédications sur les indulgences; il voulut prendre lui-même les deux autres tiers et les employer à faire la guerre aux Turcs.

En Angleterre on alla bien au delà de ces con-

(1) *Histoire de l'Eglise*, par Schroeckh, vol. XXXII, p. 178. Eichhorn, *Histoire de l'Etat et du Droit*, vol. III, § 472, n. c

(2) *Theatrum de l'empire*, par Muller, acte VI, p. 139.

cessions de Costnitz, sans un nouveau concordat, sans une pragmatique sanction. Henri VII prit sans contradiction le droit de désigner un candidat aux siéges épiscopaux. Il ne se contenta pas de posséder la nomination des ecclésiastiques, il s'empara encore de la moitié des annates. Lorsque dans les premières années du règne de Henri VIII, Wolsey obtint, outre ses autres dignités, celle de légat, déjà la puissance temporelle et spirituelle se trouvaient confondues. Avant que l'Angleterre ne songeât encore au protestantisme, elle avait violemment procédé à une suppression des couvens.

Les royaumes méridionaux ne restèrent pas en arrière de ce mouvement de réforme. Le roi d'Espagne avait aussi la nomination aux siéges épiscopaux. La couronne à laquelle les Grand'-Maîtrises des ordres religieux étaient unies, avait institué l'inquisition et la dominait, elle jouissait d'une foule d'attributions et de droits ecclésiastiques. Ferdinand-le-Catholique résista souvent au représentant de la papauté.

En Portugal, les ordres de chevalerie religieux, tels que ceux de Saint-Jacques, d'Avis, l'ordre du Christ auquel échurent les biens des Templiers, n'étaient pas moins sous le patronage de la couronne que les ordres militaires de l'Espa-

gne (1). Le roi Emmanuel obtint de Léon X non seulement le tiers des *Cruciata*, mais encore la dîme des biens ecclésiastiques, avec la faculté formelle de la partager suivant son bon plaisir et selon les mérites qu'il aurait reconnus.

Dans toute la chrétienté, au sud comme au nord, partout, on chercha donc à restreindre les droits des papes. La jouissance commune des revenus de l'Église et la collation des emplois et bénéfices ecclésiastiques, tel était le principal objet des réclamations des princes. Les papes ne firent aucune résistance sérieuse. Ils cherchèrent à maintenir tout ce qu'ils pouvaient conserver; quant au reste, ils cédèrent. Lorenzo Medici a dit de Ferdinand, roi de Naples, à l'occasion d'une contestation de celui-ci avec le siége romain : « Il ne fera aucune difficulté de promettre; quant à l'exécution de ses promesses, on aura plus tard de l'indulgence pour lui, comme les papes en ont toujours eu envers tous les rois (2). » Car cet esprit d'opposition avait pé-

(1) *Instruttione piena delle cose di Portogallo al Coadjutor di Bergamo : nuntio destinato in Portogallo.* Ms. des *Informationi politiche* dans la bibliothèque royale de Berlin. Tom. XII. Léon X accorda ces patronages des ordres : *Contentandosi il re di pagare grandissima compositione di detto patronato.*

(2) Lorenzo à Johann. de Lanfredinis. Fabroni, vita Laurentii Medici II, p. 362.

nétré même en Italie. Lorenzo Medici lui-même nous apprend qu'il suivit en cela l'exemple des plus grands princes, et qu'il n'exécuta des ordres papaux ni plus ni moins que ce qui lui plaisait (1).

Ce serait une erreur que de ne voir dans ces faits que les actes arbitraires des contemporains. La puissance spirituelle avait cessé d'exercer sur la vie des peuples européens une domination aussi absolue que dans les siècles précédens. L'individualisme national et la civilisation intellectuelle, en se développant, devaient amener les plus grands changemens dans les rapports des pouvoirs spirituels et temporels.

(1) Antonius Gallus de rebus Genuensibus. Muratori script. R. it. XXIII, page 281, dit de Lorenzo : *Regum majorumque principum contumacem licentiam adversus romanam ecclesiam sequebatur de juribus pontificis nisi quod ei videretur nihil permittens.*

CHAPITRE II.

L'ÉGLISE ET SA PUISSANCE TEMPORELLE AU COMMENCEMENT DU SEIZIÈME SIÈCLE.



§ Ier.

AGRANDISSEMENT DE LA PUISSANCE TEMPORELLE DE L'ÉGLISE.

Quel que soit le jugement que l'on puisse porter sur les papes des époques précédentes, ils avaient toujours de grands intérêts devant les yeux : la direction d'une religion opprimée, la

lutte avec le paganisme, la propagation du christianisme parmi les nations du nord, la fondation d'une puissance hiérarchique indépendante : il appartient à la dignité de l'existence humaine de vouloir et d'exécuter de grandes choses; ces nobles tendances, les papes les possédèrent à un degré supérieur. Mais, au temps où nous sommes arrivés, les circonstances avaient arrêté cet élan généreux; le schisme était terminé, il fallait se résigner à ne pouvoir plus soulever la chrétienté contre les Turcs. Il arriva que le chef spirituel fut entraîné à diriger, d'une manière plus exclusive et plus résolue que jamais, toute son activité vers l'agrandissement de sa principauté temporelle.

Depuis long-temps, le siècle obéissait à cette direction. « Autrefois, mon opinion était, disait « déjà un orateur du concile de Bâle, qu'il se-« rait très utile de séparer entièrement la puis-« sance temporelle de la puissance spirituelle; « mais maintenant j'ai appris que la vertu sans « le pouvoir est ridicule, que le pape romain, « sans le patrimoine de l'Église, ne représente « qu'un serviteur des rois et des princes. » Cet orateur, qui cependant eut une assez grande influence dans le concile pour décider l'élection du pape Félix, ne trouve pas mal qu'un pape ait des

fils qui puissent lui prêter main-forte contre les tyrans (1).

Un peu plus tard, nous voyons l'Italie parfaitement comprendre cette singulière nécessité. On trouva qu'il était dans l'ordre qu'un pape favorisât et élevât sa famille; on eût blâmé celui qui ne l'aurait pas fait. « D'autres, écrit Lorenzo Medici « à Innocent VIII, n'ont pas attendu aussi long-« temps pour vouloir être papes, et ils se sont « peu souciés de la modestie et de la retenue que « Votre Sainteté a gardées si long-temps. Main-« tenant Votre Sainteté en est dispensé, non « seulement devant Dieu et devant les hommes, « mais on pourrait peut-être même blâmer cette « conduite honorable et l'attribuer à un autre « motif. Le zèle et le devoir forcent ma con-« science de rappeler à Votre Sainteté qu'aucun « homme n'est immortel; qu'un pape possède « autant d'importance qu'il veut en avoir, il ne « peut pas rendre sa dignité héréditaire, il ne « peut appeler sa propriété que les honneurs et « les bienfaits qu'il fait aux siens (2). » Voilà les

(1) Un extrait de ce discours dans Schrœckh, vol. XXXII, page 90.

(2) Lettre de Lorenzo. — Sans date, cependant vraisemblablement de l'année 1489, parce qu'il s'agit de la cinquième année d'Innocent VIII ; dans Fabroni, vita Laurentii II, 390.

conseils que donna celui qui fut regardé comme l'homme le plus sage de l'Italie. Il y était personnellement intéressé ; il avait marié sa fille avec le fils du pape ; mais il n'aurait jamais pu s'exprimer aussi librement et aussi effrontément si cette opinion n'avait pas été celle évidemment reçue et répandue dans le grand monde italien.

Il y a un rapprochement juste et nécessaire à faire, c'est qu'à l'époque où le pape a commencé à céder à un mouvement purement temporel, les états européens lui enlevaient une partie de ses droits. Il sentit immédiatement qu'il était non seulement pape, mais encore prince italien.

Il n'y avait pas encore si long-temps que les Florentins avaient vaincu leurs voisins, et que la famille Medici avait fondé sa puissance sur les uns et les autres; celle des Sforza à Milan, de la famille d'Aragon à Naples, des Vénitiens dans la Lombardie, toutes ces principautés avaient été acquises et consolidées de mémoire d'homme ; un pape ne devait-il pas aussi avoir l'espérance de fonder une plus vaste domination personnelle dans les pays qui étaient considérés comme le patrimoine de l'Église, mais qui se trouvaient gouvernés par un grand nombre de chefs indépendans ?

Le pape Sixte IV, le premier, prit cette direction avec une volonté bien déterminée et avec un succès qui se réalisa plus tard ; Alexandre VI la continua avec une énergie et un bonheur extraordinaires ; Jules II lui fit produire des résultats inattendus et qui furent maintenus.

Sixte IV conçut le projet de fonder une principauté pour son neveu Girolamo Riario, dans les belles et riches plaines de la Romagne. Les autres puissances italiennes se disputaient déjà la prépondérance dans ces provinces ou même leur possession ; et s'il se fût agi ici de droit, le pape en avait un évidemment supérieur à tous les autres ; seulement, ses forces et ses ressources de guerre étaient bien inférieures. Il n'hésita pas à faire servir à ses vues temporelles son pouvoir spirituel qui, cependant, d'après sa nature et sa destination, doit être au dessus des intérêts terrestres, et ne craignit pas de le mêler et de le compromettre au milieu des intrigues qu'il chercha à nouer pour la réalisation de ses desseins. Comme les Medici principalement étaient un obstacle pour lui, il prit parti dans les différends des Florentins, et fit peser, comme on sait, sur lui, le père des fidèles, le soupçon d'avoir eu connaissance de la conjuration des Pazzi, et de l'assassinat que ceux-ci exécutèrent au pied de l'autel d'une cathédrale.

Lorsque les Vénitiens cessèrent de favoriser, comme ils l'avaient fait pendant quelque temps, les entreprises de son neveu, le pape ne se contenta pas de les abandonner dans une guerre au milieu de laquelle lui-même les avait entraînés; il en arriva au point de les excommunier, lorsqu'ils refusèrent de cesser les hostilités (1). Il se comporta avec non moins de violence dans Rome. Il poursuivit avec une fureur sauvage les adversaires de Riario, les Colonna; il leur arracha Marino; outre cela, il fit assaillir, arrêter et exécuter le protonotaire Colonna dans sa propre maison. La mère de celui-ci vint à San-Celso in Banchi, où gisait le cadavre; elle prit par les cheveux la tête séparée du tronc, et s'écria en l'élevant : « *Voyez, c'est la tête de mon fils; voilà* « *la fidélité du pape! Il avait promis qu'il don-* « *nerait la liberté à mon fils, si nous lui aban-* « *donnions Marino; il possède maintenant* « *Marino : mon fils nous est rendu, mais as-* « *sassiné! Voilà comme le pape tient sa pa-* « *role* (2)!!! »

(1) On a imprimé en 1829 à Venise les *Commentarii Marino Sanuto* sur la guerre de Ferrare. A la page 56, il fait mention de la défection du pape; il renvoie aux discours des députés vénitiens : « *Tutti vedranno, aver noi cominciato questa guerra di volontà del Papa : egli però si mosse a rompere la lega.* »

(2) Alegretto Alegretti, Diari sanesi, p. 817.

Ces cruelles extrémités étaient nécessaires pour que Sixte IV remportât la victoire sur ses ennemis de l'intérieur et du dehors. Il réussit en effet à faire son neveu seigneur d'Imola et de Forli ; cependant il n'est pas douteux que si sa considération temporelle y gagna, sa considération spirituelle y perdit infiniment plus ; il fut fait une tentative d'assembler un concile contre lui.

Sixte IV devait être bientôt dépassé et de beaucoup. Alexandre VI ne tarda pas à occuper après lui le siége papal.

Pendant toute sa vie, Alexandre n'avait cherché qu'à mener une joyeuse existence, à satisfaire ses désirs et son ambition. Il fut au comble du bonheur quand il posséda enfin la souveraine dignité ecclésiastique. Exalté par son triomphe, il parut rajeunir tous les jours ; quoique déjà vieux, aucune pensée désagréable ne lui durait au delà de la nuit. Rechercher tout ce qui pouvait lui être utile et les moyens d'élever ses fils aux dignités et de leur conquérir des principautés, jamais il n'a eu d'autres et plus sérieuses préoccupations (1).

C'était là tout le but de ces alliances politiques

(1) Relatione di Polo Capello, 1500, ms.

qui ont exercé une si grande influence sur les événemens de l'époque; la manière dont un pape voulait marier, doter, établir ses enfans, devint une des crises déterminantes du mouvement européen.

César Borgia, son fils, marcha sur les traces de Riario, ce cupide neveu de Sixte IV; sa première entreprise fut de chasser d'Imola et de Forli la veuve de Riario. Il dépassa l'audace de celui-ci avec impudeur et bravoure; ce que Riario n'avait fait que commencer, César Borgia l'accomplit. Considérons rapidement le chemin qu'il suivit pour atteindre son but. Jusqu'alors, l'état de l'Église avait été divisé par les rivalités des deux partis, les Guelfes et les Gibelins, les Colonna et les Orsini. Comme les autres papes, comme Sixte IV, Alexandre et son fils se lièrent d'abord avec l'un des deux partis, avec le parti Orsini-Guelfe. Cette alliance leur servit à dompter tous leurs ennemis. Ils chassèrent les Sforza de Pesaro, les Malatesta de Rimini, les Manfredi de Faenza; ils s'emparèrent de ces places qui étaient très bien fortifiées et y établirent leur domination. Mais à peine avaient-ils achevé ces conquêtes, à peine avaient-ils vaincu leurs ennemis, qu'ils se tournèrent contre leurs amis. C'est par cette politique d'une habileté perfide que se distingua la

puissance Borgienne de toutes les précédentes qui se laissèrent toujours enchaîner par le parti auquel elles s'étaient réunies. César n'hésita pas à attaquer ses alliés. Il avait entouré comme d'un filet le duc d'Urbin qui jusqu'à ce jour lui avait prêté une fidèle assistance. Celui-ci ne se doutait nullement des piéges qui lui étaient tendus, et obligé enfin de se cacher dans son propre pays, il fut poursuivi et échappa non sans peine à César (1). Vitelli, Baglioni, les chefs des Orsini, voulurent alors lui montrer du moins qu'ils pourraient lui résister. Il dit : Il est bon de tromper ceux qui sont les maîtres de toutes les trahisons. Il les attira dans ses piéges avec une cruauté réfléchie et calculée depuis long-temps ; il s'en débarrassa sans pitié. Après avoir dompté ainsi les deux partis, il se mit à leur place, attira alors auprès de lui leurs partisans, les nobles d'un rang inférieur, et les prit à sa solde ; il tint dans la soumission par la terreur et par la sévérité les provinces qu'il avait conquises.

(1) On trouve encore beaucoup de notices remarquables sur César Borgia, dans tout le quatrième volume de la grande *Chronique* manuscrite de Sanuto. Il y a aussi quelques lettres de lui, à Venise, du mois de décembre 1502, au pape ; il signe dans la dernière lettre ; *Vre Stà humillimus servus et devotissima factura.*

Alexandre vit ainsi son souhait accompli : les barons du pays anéantis ; sa famille en voie de fonder une grande domination héréditaire en Italie. Mais lui-même avait déjà eu à sentir ce que peuvent les passions excitées. César ne voulait partager ce pouvoir avec aucun parent ni avec aucun favori. Il avait fait assassiner et jeter dans le Tibre son frère qui lui était un obstacle ; il fit attaquer son beau-frère sur les marches du palais (1). La femme et la sœur de ce dernier prirent soin du blessé ; la sœur préparait elle-même les alimens pour le préserver du poison ; le pape fit garder sa maison pour défendre son gendre contre son fils ; mesures dont César se moquait. Il disait : Ce qu'on n'a pas fait à l'heure de midi, se fera le soir. Lorsque le prince était déjà en pleine convalescence, il pénétra dans son appartement, en chassa la femme et la sœur, appela son bourreau et fit étrangler le malheureux.

Il voulait devenir puissant par son père et du

(1) *Diario de Sebastiano di Branca de Telini*. Ms. bibl. Barb. n. r. 1103, raconte les cruautés de César de la manière suivante : *Il primo, il fratello che si chiamava lo duca di Gandia, lo fece buttar in fiume : fece ammazzare lo cognato che era figlio del duca di Calabria era lo piu bello jovane che mai si vedesse in Roma : ancora fece ammazzare Vitelloxo della citta di Castello et era lo piu valenthuomo che fusse in quel tempo.* Il appelle le seigneur de Faënza *lo piu bello figlio del mondo*.

reste il n'eut aucun égard pour lui. Il tua son favori Peroto, pendant que celui-ci, réfugié sous le manteau pontifical, étreignait Alexandre avec les convulsions de la frayeur. Le sang en jaillit jusqu'au visage du pape.

Il fut un moment où César posséda Rome et l'état de l'Église en son pouvoir. C'était un fort bel homme et si robuste que, dans un combat de taureaux, il abattit d'un seul coup la tête d'un de ces animaux ; il était libéral et non dépourvu de quelques sentimens de grandeur ; débauché et souillé de sang, son nom suffisait pour faire trembler Rome. Quand César avait besoin d'argent, c'est à ses ennemis qu'il s'adressait, toutes les nuits on trouvait des gens assassinés. Personne ne songeait à réclamer justice, tant chacun redoutait de voir arriver son tour. Celui que ne pouvait frapper la force ouverte, mourait empoisonné (1).

Il n'y avait qu'un seul pays sur la terre où l'on pût contempler un tel ordre de choses, c'était

(1) J'ai ajouté une seule chose extraite de Polo Capello à la multitude des notices existant à ce sujet. — Lors des cas de mort importans, on pensait de suite à des empoisonnemens par le pape. Lettre dans Sanuto, sur la mort du cardinal de Verona : *Si judica, sia stato atosicato per tuorli le facultà perchè avanti el spirasse el papa mandò guardie attorno la casa.*

celui où un homme pouvait posséder en même temps la plénitude du pouvoir temporel et dominer le tribunal de la suprême autorité spirituelle. César Borgia occupa cette éminente place. La plus profonde démoralisation eut aussi sa perfection ; il n'avait pas manqué de neveux de papes qui s'étaient livrés aux mêmes excès que celui d'Alexandre VI, mais aucun d'eux n'était arrivé à un tel degré de monstruosité. César fut un virtuose du crime.

N'était-il pas dans les principes essentiels du christianisme de rendre à jamais impossible une semblable puissance ? et voilà qu'il la produit lui-même, qu'elle naît de la position du chef de l'Église !

Luther n'avait pas besoin de venir pour montrer combien cette conduite était en contradiction directe avec tout le christianisme. Précisément alors on se plaignait que le pape frayait le chemin à l'Antechrist ; qu'il veillait à l'accomplissement du royaume de Satan et non du royaume céleste (1).

Notre intention n'est pas de raconter en détail

(1) Une feuille volante, ms., de la *Chronique* de Sanuto. Dans l'*Appendice*.

l'histoire d'Alexandre VI. Un jour, il forma le dessein, il n'est que trop certain, d'empoisonner un des plus riches cardinaux ; mais celui-ci sut attendrir par des présens, par des promesses et par des prières le maître d'hôtel du pape : la confiture préparée pour le cardinal fut servie au pape ; celui-ci mourut du poison avec lequel il avait voulu en faire périr un autre (1). Après sa mort, les projets à la réalisation desquels il avait dévoué son ambition aboutirent à des résultats tout différens de ceux qu'il avait conçus.

Les familles des papes s'imaginaient posséder à tout jamais les domaines qu'elles avaient acquis ; mais presque toujours avec la vie du pape finissait aussi la puissance du neveu, et ils disparaissaient comme ils s'étaient élevés. Quand les Vénitiens restaient spectateurs immobiles des envahissemens de César Borgia, leur conduite s'expliquait par le motif suivant : « ils jugeaient que tout cela n'était qu'un feu de paille, et qu'après la mort d'Alexandre l'ancien état des choses se rétablirait de lui-même (1). »

Mais ils se trompèrent dans cette dernière at-

(1) *Successo de la morte di papa Alessandro*. Ms. Même ouvrage.

(2) *Priuli Cronaca di Venezia*, ms. « *Del resto poco stimavano, onoscendo che questo acquisto che all' hora faceva il duca Valentinois sarebbe foco di paglia, che poco dura.* »

tente. Le pape qui succéda à Alexandre, tout en agissant dans un esprit entièrement opposé à celui des Borgia, continua cependant leur œuvre politique. Le pape Jules II avait l'inappréciable avantage de rencontrer l'occasion de satisfaire, sans employer la violence, les prétentions de sa famille; il lui procura le patrimoine d'Urbin. Après, il put se livrer, sans être troublé, à sa passion personnelle; au penchant de faire la guerre, de conquérir, mais en faveur de l'Eglise, du siége papal lui-même. Quelques autres papes avaient cherché à donner des principautés à leurs neveux, à leurs fils; Jules II, au contraire, fit consister toute son ambition à étendre l'état de l'Eglise. Il doit en être regardé comme le fondateur.

A son avénement, il le trouva dans le plus grand désordre. Tous ceux qui avaient pu échapper à César étaient revenus; les Orsini et les Colonna, les Vitelli et Baglioni, les Varani, Malatesta et Montefeltri; les factions s'étaient réveillées dans toutes les parties du pays; ils se livraient combat jusque dans le Borgo de Rome. On a comparé Jules II au Neptune de Virgile, qui s'élève au dessus des vagues avec un visage calme, et apaiseleu r fureur (1). Il fut assez adroit

(1) *Tomaso Inghirami* dans *Fea notizie intorno Rafaele Sanzio da Urbino*, p. 57.

pour se débarrasser de César Borgia lui-même, et pour s'emparer de ses châteaux; il prit son duché. Il savait contenir les barons les moins redoutables par les moyens dont César lui avait fourni le modèle; il se garda bien de leur donner pour chefs des cardinaux, dont l'ambition aurait pu ranimer l'ancienne résistance (1); il attaqua sans différer les plus puissans qui lui refusaient obéissance. Son élévation au trône suffit aussi pour faire rentrer dans les limites d'une soumission légale le Baglioni qui s'était emparé de nouveau de Pérugia; Jean Bentivoglio se vit obligé, dans un âge avancé, de quitter, sans pouvoir résister, le palais magnifique qu'il s'était fait construire à Bologne; deux fortes villes reconnurent la souveraineté immédiate du siége papal.

Malgré ces succès, Jules était cependant encore bien éloigné de son but. Les Vénitiens occupaient la plus grande partie des côtes de l'état de l'Église; ils ne paraissaient pas disposés à les abandonner volontairement, et ils étaient de beaucoup supérieurs aux forces militaires du

(1) Machiavelli (*Principe*, c. XI), n'est pas le seul qui fait cette remarque. Dans *Jovius*, *Vita Pompeii Columnæ*, p. 140, les barons romains se plaignent aussi sous Jules II : *Principes urbis familias solito purpurei galeri honore pertinaci pontificum livore privari.*

pape. Il ne pouvait pas se dissimuler qu'en les attaquant, il susciterait un mouvement européen dont les conséquences pouvaient être incalculables ; devait-il en courir les chances?

Quoique déjà vieux, malgré les vicissitudes de bonheur et de malheur par lesquelles il avait passé durant sa longue vie, malgré les fatigues de la guerre et de l'exil, malgré enfin la débauche et les excès qui achevaient d'ébranler cette constitution si fortement éprouvée, Jules II cependant ne savait jamais ce que c'était que la crainte et l'hésitation. Dans un âge aussi avancé, il possédait les énergiques qualités d'un homme mûr, un courage indomptable. Il ne faisait pas grand cas des princes de son temps, et croyait les surpasser tous. Précisément à cause de cette idée de lui-même, il espérait profiter de la crise d'une lutte générale : une seule chose le préoccupait, c'était d'avoir toujours de l'argent, afin de pouvoir saisir avec une pleine virtualité le moment favorable ; *il voulait être*, comme le dit parfaitement un Vénitien, *le Seigneur et le maître du jeu du monde* (1). Impatient de voir l'accomplis-

(1) *Sommario de la relation di Domenigo Trivixan*, ms. « *Il papa vol esser il dominus et maistro del jocho del mundo.* » Il y a aussi une deuxième relation de Polo Capello de 1510, dans laquelle on a pris ici quelques notes. Francesco Vettori : *Sommario dell'istoria d'Italia*, ms., dit de lui : *Julio piu fortunato che*

sement de ses vœux, il les tint cependant avec une prudente discrétion renfermés en lui-même.

Le monde de cette époque regardait comme une entreprise glorieuse et même religieuse, celle de vouloir rétablir l'état de l'Eglise : toutes les actions du pape avaient ce seul et unique but; toutes ses pensées étaient identifiées et exaltées par l'idée de cette mission.

Prenant les déterminations les plus audacieuses, il n'hésita pas à risquer le tout contre le tout ; il se mit lui-même en campagne, à la tête de son armée. Victorieux, il entra en conquérant, par la brèche, en passant sur les fossés gelés, dans Mirandole. Des revers vinrent l'éprouver, mais loin de l'abattre et de le faire reculer, ils excitèrent son ardeur et la fécondité de ses ressources ; cette audace lui réussit : non seulement il enleva toutes les places occupées par les Vénitiens, mais, dans la lutte acharnée qui s'engagea ensuite, il s'empara à la fin de Parme, de Plaisance et même de Reggio ; il fonda une puissance telle que jamais un pape n'en avait possédée. Le plus beau pays, depuis Plaisance jusqu'à Terracine, lui était soumis. Sa politique consistait à vouloir tou-

prudente, e piu animoso che forte, ma ambitioso e desideroso di grandezza oltra o modo.

jours apparaître comme un libérateur, aussi eut-il soin de traiter avec bonté et sagesse ses nouveaux sujets, dont il gagna l'affection et la soumission. L'Europe ne vit pas sans crainte tant de populations animées d'un esprit belliqueux, sous l'obéissance du pape. *Autrefois*, dit Machiavel, *aucun baron n'était assez petit pour ne pas mépriser la puissance papale; aujourd'hui un roi de France a du respect pour elle.*

---

§ II.

SÉCULARISATION DE L'ÉGLISE.

Il n'est pas possible de ne pas comprendre que nécessairement l'Église entière devait être entraînée à suivre l'impulsion dont l'exemple lui était donné par son chef.

Non seulement la dignité suprême ecclésiasti-

que, mais toutes les autres furent considérées comme une possession temporelle. Le pape nomma des cardinaux par faveur personnelle, ou pour complaire à un prince, ou, ce qui arrivait souvent, pour de l'argent. Pouvait-on s'attendre raisonnablement que les papes se contenteraient de leurs devoirs spirituels? Sixte IV donna une des charges les plus importantes, la pénitencerie, destinée à exercer une grande partie du pouvoir des dispenses, à un de ses neveux; il en étendit en outre les pouvoirs et les recommanda fortement par une bulle particulière dans laquelle il appelle *gens d'une opiniâtreté dure et enfans de la méchanceté* tous ceux qui douteraient de la légitimité de telles décisions (1). Il en résulta que le neveu ne regardait sa dignité que comme un bénéfice dont il avait à hausser autant que possible les revenus.

Déjà conférés à cette époque, la plupart des évêchés étaient, comme nous l'avons vu, non sans une grande participation du pouvoir temporel; ils furent partagés comme des sinécures,

(1) Bulle du 9 mai 1484. *Quoniam nonnulli iniquitatis filii elationis et pertinaciæ suæ spiritu assumpto potestatem majoris pœnitentiarii nostri.... in dubium revocare..... præsumunt. — Decet nos adversùs tales adhibere remedia,* etc. *Bullarium Romanum*, ed. Cocquelines, III, p. 187.

suivant les considérations de famille, suivant la faveur dont on jouissait à la cour. La curie romaine ne cherchait qu'à tirer le plus grand avantage possible des vacances et de la collation. Alexandre prit des annates doubles ; il se réserva deux ou trois dîmes ; il s'en fallait peu qu'il n'y eût vente complète. Les taxes de la chancellerie papale s'accrurent de jour en jour ; le directeur de ces taxes devait faire cesser les plaintes, mais ordinairement il en confiait l'examen précisément à ceux qui les avaient établies (1). On était obligé de payer à la Dataria une somme fixée d'avance pour chaque faveur qu'elle donnait. Les contestations entre les princes et la cour romaine n'avaient rapport dans le commencement qu'à ces impôts. La cour voulait les étendre et les princes les restreindre autant que possible.

Dans tous les degrés de la hiérarchie ecclésiastique, on vit ceux qui avaient obtenu des charges par faveur agir avec la même disposition à en multiplier le casuel. On renonçait bien à son évê-

(1) *Reformationes cancellariæ apostolicæ sanctissimi domini nostri Pauli III*, 1540, ms. de la bibliothèque Barberini de Rome, n° 2275, énumère tous les abus introduits depuis Sixte et Alexandre. Les griefs de la nation allemande concernent particulièrement « ces nouveaux droits » (taxes) et charges de la chancellerie romaine. § 14. § 38.

ché, mais on se réservait du moins la plus grande partie des revenus, et parfois, en outre, la collation des bénéfices qui en dépendaient. On éluda même les lois qui défendaient au fils d'un ecclésiastique d'obtenir l'emploi de son père, qui ordonnaient que personne ne léguât sa charge par testament; comme chacun pouvait avec de l'argent faire nommer un coadjuteur de son choix, il en résulta par le fait l'introduction d'une espèce d'hérédité dans les emplois de l'Église. Naturellement il s'ensuivit que, le plus souvent, on cessa de remplir les devoirs spirituels qui y étaient attachés.

Dans cette rapide exposition, je m'en réfère aux observations qui ont été faites par des prélats bien intentionnés de la cour de Rome elle-même. « Quel aspect, s'écrient-ils, pour un chrétien qui parcourt le monde chrétien, que cette désolation de l'Église; tous les pasteurs ont abandonné leurs troupeaux, tous les troupeaux sont confiés à des mercenaires (1). »

(1) *Consilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendanda ecclesia sanctissimo domino Paulo III, ipso jubente conscriptum, anno* 1538; souvent imprimé à cette époque, et important, parce qu'il indique clairement et indubitablement le mal, comme étant dans l'administration. A Rome, même long-temps après qu'il fut imprimé, on l'a toujours incorporé dans les collections des manuscrits de la curie.

En tous lieux, des hommes ineptes, sans vocation, non éprouvés, non choisis, étaient parvenus à l'administration des devoirs ecclésiastiques. Comme les possesseurs de bénéfices ne songeaient qu'à trouver des administrateurs au meilleur marché possible, ils rencontrèrent surtout les moines mendians très accommodans. Sous le titre, inouï dans cette signification, de suffragans, ceux-ci occupèrent les évêchés et les paroisses, comme vicaires.

Les ordres mendians considérés en eux-mêmes possédaient déjà des priviléges extraordinaires. Sixte IV, qui était lui-même Franciscain, les avait encore augmentés. Le droit d'entendre la confession, d'administrer le sacrement de l'Eucharistie, de donner l'Extrême-Onction, d'enterrer, même dans l'habit de l'ordre; tous ces droits qui leur procuraient de la considération et de l'avantage, il les leur avait accordés dans toute leur plénitude, et il avait menacé de la perte de leurs charges les curés qui n'obéiraient pas, ceux qui inquiéteraient les ordres, nommément sous le rapport des successions (1).

(1) *Amplissimæ gratiæ et privilegia fratrum minorum conventualium ordinis sancti Francisci, quæ propterea mare magnum nuncupantur.* 31 Aug. 1474. *Bullarium Rom. III*, 3, 139. Une bulle semblable a été donnée pour les Dominicains. Au

Comme ils obtinrent alors en même temps aussi l'administration des évêchés et même des cures, on voit quelle influence immense ils exerçaient. Tous les emplois supérieurs et toutes les dignités importantes, la jouissance des revenus étaient entre les mains des grandes familles et de leurs partisans, des favorisés des cours et de la curie : l'administration réelle était entre les mains des moines mendians. Les papes les protégeaient pour cet objet. C'étaient eux qui, entre autres, vendaient les indulgences auxquelles on donna une extension si extraordinaire. A cette époque, Alexandre VI, le premier, déclara officiellement qu'il délivrait du purgatoire. Mais les moines mendians aussi étaient tombés dans une complète sécularisation. Quelles brigues dans les ordres pour les emplois supérieurs! Comme on cherchait à se débarrasser de ses adversaires, de ceux qui, au moment des élections ne se montraient pas favorables! On les faisait partir comme prédicateurs, comme administrateurs de cures; on ne rougissait pas d'employer même contre eux le poignard et le glaive ; souvent on tenta de les empoisonner (1)!

concile de Latran, de 1512, on s'occupa beaucoup de ce *mare magnum*; mais des priviléges, — alors du moins c'étaient des priviléges, — sont plus facilement donnés que repris.

(1) Dans une grande instruction de Careffa à Clément, qui se

En attendant, les faveurs ecclésiastiques étaient vendues, louées pour un modique salaire, les moines mendians étaient avides du gain éventuel.

« Malheur, s'écrie un de ces vénérables prélats dont nous avons parlé, qui fait naître dans mes yeux une source abondante de larmes. Ceux qui étaient liés par une obligation plus sévère de la loi ont aussi apostasié; la vigne du Seigneur est ravagée. S'ils périssaient seuls, ce serait un mal, cependant on pourrait le supporter; mais, comme ils circulent dans toute la chrétienté de la même manière que les veines circulent dans le corps, leur dépravation entraîne nécessairement la ruine du monde. »

trouve dans Bromato : Vita di Paolo IV, où elle n'est que tronquée, c'est-à-dire, dans le manuscrit des couvens : *Si viene ad homicidi non solo col veneno ma apertamente col coltello e con la spada, per non dire con schiopetti.*

§ III.

TENDANCE VERS UN RETOUR DANS LES VOIES SPIRITUELLES.

Si nous pouvions ouvrir les livres de l'histoire, et la contempler dans toute sa réalité, si nous pouvions rendre compte des faits humains de la même manière que de ceux de la nature, combien de fois n'apercevrions-nous pas comme dans celle-ci, au milieu de la décadence que nous déplorons, le germe nouveau, et ne verrions-nous pas la vie s'engendrer de la mort."

Malgré la vivacité de nos regrets sur cette sécularisation des dignités spirituelles, sur cette décadence des institutions religieuses, cependant sans elle l'esprit humain aurait pu difficilement prendre une de ses directions les plus intimes et les plus fécondes en résultats.

Quelque variées, ingénieuses et profondes que soient les productions du moyen-âge, on ne peut nier cependant qu'elles ont une manière fantas-

tique d'envisager le monde et qui ne correspond pas à la réalité même de la vie humaine. Si l'Église avait toujours subsisté dans la plénitude et la conscience de sa force, elle l'aurait rigoureusement respectée et maintenue. Mais telle qu'elle était, à l'époque où nous sommes parvenus, elle ne put empêcher l'esprit humain de prendre un nouveau développement dirigé dans un sens tout opposé.

Ce fut grâce à un horizon étroitement limité que, pendant ces siècles antérieurs, l'Église tint nécessairement les esprits renfermés dans sa sphère intellectuelle. La connaissance renouvelée de l'antiquité contribua à percer cet horizon, à ouvrir une vue plus élevée, plus grande et plus vaste.

Ce n'est pas à dire que le moyen-âge n'a pas connu les anciens. L'ardeur avec laquelle les Arabes, dont tant de travaux scientifiques se propagèrent plus tard en Occident, recueillaient et s'appropriaient les ouvrages de l'antiquité, ne le cède pas beaucoup au zèle des Italiens du xve siècle pour les mêmes recherches ; et le calife Mamoun peut être parfaitement comparé sous ce rapport à Cosme Médicis. Constatons cependant une importante différence ; aussi insignifiante qu'elle puisse paraître, elle est, ce me semble, décisive. Les Arabes traduisaient, mais

ils anéantissaient souvent les originaux; comme ils faisaient passer alors leurs propres idées dans leurs traductions, il arriva qu'ils *théosophisèrent*, on pourrait dire, Aristote, qu'ils appliquèrent l'astronomie à l'astrologie, celle-ci à la médecine, et que ce furent précisément eux qui contribuèrent principalement à la formation de cette manière fantastique d'envisager le monde. Les Italiens, au contraire, lurent et étudièrent; ils passèrent des Romains aux Grecs; l'imprimerie répandit en exemplaires innombrables les originaux. L'Aristote non falsifié bannit l'Aristote tronqué des Arabes; dans les ouvrages non altérés des anciens, on apprit les sciences: la géographie dans Ptolomée, la botanique dans Dioscoride, la médecine dans Galien et Hippocrate! Comme on fut délivré promptement alors des chimères qui avaient peuplé jusqu'alors le monde, et des préjugés qui préoccupaient les esprits!

Nous irions cependant trop loin, si nous entendions parler d'un mouvement scientifique indépendant des vérités nouvellement découvertes; à cette époque, on ne chercha qu'à comprendre les anciens, on ne les dépassa pas; leur influence fut moins caractérisée par une activité intellectuelle productive que par l'imitation qu'ils provoquèrent.

On rivalisa avec les anciens dans la langue des anciens. Le pape Léon X était un protecteur particulier de ces tentatives. Il lut lui-même à ses amis l'introduction de l'histoire de Jovius; il pensait que depuis Livius on n'avait rien écrit de pareil. Quand il favorisait même des improvisateurs en latin, on peut juger combien il était ravi du talent de Vida qui savait peindre en harmonieux hexamètres latins (tombant avec bonheur en accords pleins) des choses comme le jeu d'échecs. Il appela près de lui, du Portugal, un mathématicien qui était renommé pour enseigner sa science dans un latin élégant. Il désirait voir enseigner ainsi la jurisprudence, la théologie, et voir écrire dans la même langue l'histoire de l'Église.

Cependant on ne pouvait pas s'arrêter là. Quelque loin que fût portée cette imitation des anciens dans leur langue, elle ne permettait cependant pas d'embrasser tout le domaine intellectuel. Elle avait en elle-même quelque chose d'insuffisant, de beaucoup trop impuissant à s'approprier à toutes les nécessités diverses de l'esprit du temps, pour que bientôt on n'en sentît pas les inconvéniens. Ce fut alors que se développa la pensée d'imiter les anciens dans la langue maternelle; on se sentit vis-à-vis d'eux comme les

Romains vis-à-vis les Grecs ; on ne voulait plus seulement rivaliser avec eux de pureté de langage, mais de génie littéraire ; on s'élança dans cette nouvelle voie avec une ardeur pleine d'audace.

Heureusement, à la même époque, la langue parvint à un remarquable degré de culture. Le mérite de Bembo est moins dans son latin d'un bon style ou dans les essais de poésie italienne que nous avons de lui, que dans ses efforts habiles et heureux pour donner de la correction et de la dignité à sa langue maternelle. C'est ce qu'Arioste vante en lui ; les essais de Bembo servirent de modèle aux leçons du chantre de *Roland*.

Si maintenant nous considérons le cercle des travaux qui, jetés dans le moule des anciens, étaient exécutés avec cette langue déjà si bien façonnée, avec cet instrument incomparable en flexibilité et en harmonie, l'observation suivante se présente à nous.

Toutes les fois que les écrivains calquèrent trop étroitement la littérature antique, ils ne furent pas heureux. Des tragédies comme celle de Rosmunda Rucellaï, qui, suivant l'avis des éditeurs, a été composée d'après le modèle des an-

ciens; des poèmes didactiques, comme les *Abeilles*, du même, dans lesquelles on renvoie dès le commencement à Virgile, et où le poète romain est ensuite exploité sous toutes les formes, ne faisaient pas fortune et n'exerçaient point de véritable influence. Les comédies avaient une allure plus libre; c'est la nature même de ce genre de revêtir la couleur et l'esprit du temps; mais on prenait presque toujours pour base une fable de l'antiquité, une pièce de Plaute (1); et même des hommes aussi spirituels que Bibliena et Machiavel n'ont pas pu assurer à leurs travaux comiques l'admiration entière des siècles qui les ont suivis. Dans d'autres genres, nous trouvons un certain mélange de l'élément ancien et de l'élément moderne. Quel effet singulier produit, dans l'*Arcadia* de Sannazar, la pério-

(1) Parmi tant d'autres choses remarquables, Marco Minio rapporte aussi à sa signorie une des premières représentations d'une comédie à Rome. Il écrit le 13 mars 1519 : *Finita dita festa* (il s'agit du carnaval) *se andò ad una comedia che fece el reverendissimo Cibo dove è stato bellissima cosa lo apparato tanto superbo che non si potria dire. La comedia fu questa che fu fenta una Ferrara e in dita sala fu fata Ferrara preciso come la è. Dicono che monsignor reverendissimo Cibo aveva per Ferrara e volendo una comedia li fu data questa comedia. E sta tratta parte de li suppositi di Plauto e dal Eunucho di Terenzio molto bellissima;* il veut dire sans doute les *suppositi* de l'Arioste. — Cependant, on le voit, il ne mentionne pas le nom de l'auteur ni le titre de la pièce, mais seulement d'où la pièce a été tirée.

dologie diffuse et toute latine de la prose à côté de la simplicité, de la vivacité et de l'harmonie des vers!

Si, malgré les progrès qui furent faits, le succès n'a pas été complet, il ne faut pas en être surpris. Toujours est-il qu'un grand exemple avait été donné, on s'était livré à un essai qui est devenu extrêmement fécond; mais l'élément moderne ne se mouvait pas avec une liberté pleine et entière dans les formes classiques. L'intelligence se sentait dominée par une loi qui était étrangère à sa nature propre et originale.

Comment l'imitation pouvait-elle suffire au développement original du génie italien? Il y a une influence salutaire des grands modèles, mais cette influence est celle de l'esprit sur l'esprit. De nos jours, nous nous accordons tous à convenir que la belle forme doit élever, former, exciter; elle ne doit jamais subjuguer.

Quelle belle création devait enfanter un génie qui, s'associant au mouvement littéraire de cette époque, essayait une œuvre dont le sujet et la forme n'étaient pas empruntés à l'antiquité, et dont l'inspiration et l'action intime se produisaient librement!

Tel a été précisément le caractère particulier

de l'épopée romantique. Une légende chrétienne, religieuse, héroïque, tel était le sujet; les formes principales, esquissées dans des traits généraux faiblement accusés, des situations importantes, quoique peu développées, étaient données; la tradition populaire avait conservé et transmis l'expression qui devait caractériser le poëme. A ces élémens essentiels vient s'ajouter la tendance du siècle à imiter l'antiquité. Cette tendance se réalisa en apportant la perfection de la forme, en fécondant la mise en scène de la personnalité humaine. Le *Renaud* de Bojardo, noble, modeste, plein du désir joyeux de s'illustrer par des exploits, est-il autre que le terrible fils des Haymon de l'ancienne légende? Comme tout ce qu'elle contenait de fabuleux, de gigantesque et de violent, est devenu vrai, gracieux et attrayant! Les anciens contes sans ornement ont aussi un charme séduisant dans leur simplicité; mais combien plus enivrante est la jouissance que l'on éprouve à se sentir caressé par l'harmonie des stances de l'Arioste, et de passer de rapides et délicieuses heures de rêveries dans la société d'un esprit cultivé et enjoué. Ce qui était laid et difforme a été transformé en contours délicats et mélodieux (1).

(1) J'ai essayé de traiter plus amplement cette question dans une

Il y a peu d'époques appelées à posséder la beauté pure de la forme; les plus heureuses et les plus favorisées seules la produisent. La fin du xve siècle et le commencement du xvie furent une de ces époques privilégiées. Comment me sera-t-il donné d'indiquer seulement toutes les merveilles du génie, de l'art et de la pratique des arts qu'elle enfanta? On peut dire hardiment que les plus grandes beautés qui ont été produites en architecture, en statuaire et en peinture dans les temps modernes, sont de cette courte époque. Sa tendance de prédilection était non vers le raisonnement, mais vers la pratique et l'exécution; c'était toute sa vie. Les fortifications élevées par le prince contre l'ennemi, la simple note écrite par le philologue sur la marge de son auteur, avaient, en quelque sorte, un caractère commun, celui particulier à toutes les productions de ce siècle, un style naturellement pur et beau.

Mais il ne faut pas méconnaître que, lorsque l'art et la poésie s'emparèrent de l'élément religieux, ils le dénaturèrent. L'épopée romantique qui met en scène la tradition religieuse est dans la forme en opposition avec elle.

dissertation particulière, que j'ai lue à l'Académie royale des sciences.

Précédemment, la religion contribuait tout autant que l'art à inspirer les productions des peintres et des statuaires; mais aussitôt que l'art a été touché par le souffle de l'antiquité, il s'est délivré des liens de la religion. Nous pouvons remarquer comme ce fait est plus caractérisé dans Raphaël même d'année en année. Critiquez ce résultat si vous voulez, toutefois je serais porté à croire que l'élément profane était aussi nécessaire pour enfanter cette belle fleur d'art et de poésie.

Et n'était-ce donc pas un symptôme très significatif, de voir même un pape entreprendre de démolir l'antique basilique de saint Pierre, la métropole de la chrétienté, dont toutes les parties étaient sanctifiées, dans laquelle étaient réunis les monumens de la vénération de tant de siècles, et vouloir élever à sa place un temple dans le style de l'antiquité! C'était là une pensée exclusivement artistique. Les deux factions qui divisaient alors le monde des arts si facile à se dénigrer et à se disputer se réunirent pour déterminer Jules II à ce projet. Michel Ange désirait avoir une place convenable pour le mausolée du pape, qu'il songeait à exécuter suivant un vaste plan dans tout le grandiose qui caractérise en effet le Moïse du tombeau de Jules II. Bramante

devint encore plus pressant. Il voulut réaliser la pensée audacieuse de jeter dans les airs, sur des colonnes colossales, une copie du Panthéon dans toute sa grandeur. Plusieurs cardinaux protestèrent : il paraît même qu'il s'était manifesté une désapprobation encore plus générale ; tant de sympathie personnelle s'attache à toute antique église et surtout à ce sanctuaire suprême de la chrétienté (1)! Mais Jules II n'était pas habitué à faire attention à la contradiction. Passant outre, il fit démolir la moitié de l'ancienne église, il posa lui-même la pierre fondamentale de la nouvelle.

C'est ainsi que ressuscitèrent dans la cité centrale du culte chrétien les formes sous lesquelles l'esprit des cultes anciens s'était manifesté. Bramante construisit près de *Santo-Pietro in Montorio*, sur la place où avait coulé le sang du

(1) *Fea notizie intorno Rafaele*, p. 41, communique le passage suivant des œuvres non imprimées de Panvinius, « *de rebus antiquis memorabilibus et de præstantiâ basilicæ Sti. Petri apostolorum principis*, etc. » *Quâ in re* (dans le dessein d'une construction nouvelle), *adversos penè habuit cunctorum ordinum homines et præsertim cardinales non quod novam non cuperent basilicam magnificentissimam extrui, sed quia antiquam toto terrarum orbe venerabilem tot sanctorum sepulcris augustissimam, tot celeberrimis in eâ gestis insignem funditus deleri ingemiscant.*

martyr, une chapelle dans la forme légère et gracieuse d'un péripteros.

Cette contradiction se représenta en même temps dans toute la vie et dans toutes les affaire

On alla au Vatican moins pour prier près des tombeaux des apôtres, que pour admirer dans le palais du pape les magnifiques ouvrages des arts antiques, l'Apollon du Belvédère, le Laocoon!

Il est vrai, le pape fut appelé à faire des préparatifs de guerre contre les infidèles; je trouve ce fait, par exemple, dans une préface de Navagero (1); mais ce n'est pas à l'intérêt chrétien qu'il songe, à la conquête du Saint-Sépulcre; son espoir est de retrouver les écrits des Grecs qui ont été perdus et peut-être même ceux des Romains.

Au milieu de cette exaltation d'études et de productions de la littérature et des arts, Léon X jouissait alors de la puissance temporelle réservée à la plus haute dignité ecclésiastique. On a voulu lui contester l'honneur de donner son nom à cette époque: il est possible, en effet, qu'il n'en soit

(1) *Naugerii præfatio in Ciceronis orationes*, t. 1.

pas redevable à son mérite; mais il était comblé de toutes les faveurs de la fortune; il avait grandi au milieu des élémens qui composaient ce monde intellectuel, et il possédait assez de liberté et de capacité pour féconder son développement et en jouir. Si déjà il avait pris tant de plaisir aux imitations latines, il ne pouvait pas refuser son intérêt aux créations originales de ses contemporains. C'est en sa présence qu'on a représenté la première tragédie et les premières comédies en langue latine, malgré le scandale du sujet tiré de Plaute. Arioste était du nombre des connaissances de sa jeunesse; Machiavel a écrit plusieurs choses particulièrement pour lui; Raphaël remplissait ses appartemens, ses galeries et ses chapelles de l'idéal de la beauté humaine. Il aimaît passionnément la musique dont une plus habile exécution se propageait alors en Italie; on entendait tous les jours retentir le palais d'accords mélodieux; le pape accompagnait les airs en chantant à voix basse. C'est là sans doute une espèce de débauche spirituelle; c'est du moins la seule qui ne dégrade pas l'homme. Du reste, Léon X était plein de bonté et personnellement affectionné pour le bonheur d'autrui; il ne refusait jamais, ou seulement dans les termes les plus affectueux : « C'est un homme bon, disait un de ces ambassadeurs observateurs, très libé-

ral, d'un excellent naturel; si sa famille ne l'y entraînait, il éviterait les mauvaises voies (1). » « Il est instruit, dit un autre, ami des savans, religieux, mais bon vivant (2). » Il n'observa pas à la vérité toujours le decorum papal; quelquefois il sortait de Rome, à la grande douleur du maître de cérémonies, non seulement sans surplis, mais comme celui-ci l'a observé dans son journal : « ce qui est pis, avec des bottes aux pieds. » Il passait l'automne dans les plaisirs de la campagne ; à la chasse au vol près de Viterbe, à la chasse au cerf près de Corneto ; le lac de Bolsena lui procurait les plaisirs de la pêche ; souvent il restait à Malliana son séjour favori. Des talens légers et faciles qui peuvent égayer chaque heure, des improvisateurs, l'y accompagnaient. A l'approche de l'hiver, on retournait à la ville. Elle subissait un grand accroissement. Le nombre de ses habitans s'accrut d'un tiers en peu d'années. L'artisan y trouvait un travail productif, l'artiste de l'honneur, et chacun de la sécurité. Jamais la cour n'avait été plus animée, plus agréable, plus spirituelle; aucune dépense pour des fêtes religieuses et mondaines, pour

(1) Zorzi. *Per il papa non voria ni guerra ni fatiche, ma questi soi lo intriga.*

(2) Marco Minio : *Relazione. E docto e amador di docti, ben religioso ma vol viver* : il l'appelle *bona persona.*

les jeux et le théâtre, les présens et les témoignages de faveur, n'était trop grande; jamais rien ne fut épargné. On apprit avec joie que Juliano Medici songeait à fixer son séjour à Rome avec sa jeune épouse. « Dieu soit loué, lui écrit le cardinal Bibbiena, car il ne nous manque rien ici, si ce n'est une cour de dames. »

Les plaisirs monstrueux d'Alexandre VI sont un éternel sujet de réprobation, mais ceux de la cour de Léon X n'inspirent en eux-mêmes aucun dégoût; cependant on ne peut disconvenir qu'ils ne répondaient pas à la haute destination d'un chef de l'Église.

Au milieu d'un tel état de choses, les convictions et les sentimens de la foi chrétienne durent nécessairement s'affaiblir; elle fut même l'objet d'attaques directes.

Dans les écoles des philosophes, on discutait si l'âme immatérielle et immortelle était unique dans tous les hommes, ou bien si elle était simplement mortelle. Le plus célèbre des philosophes de ce temps, Pietro Pompanazzo, osa soutenir la dernière opinion. Il se comparait à Prométhée, dont le cœur est dévoré par le vautour pour avoir voulu dérober le feu à Jupiter. Mais, malgré tous ces efforts douloureux, malgré

toute cette pénétration, il n'arriva à aucun autre résultat : « Si ce n'est que, lorsque le législateur a établi que l'âme est immortelle, il l'a fait sans se soucier de la vérité (1). »

Il ne faut pas croire que cette opinion n'ait été propre qu'à un petit nombre d'hommes ou qu'elle ait été tenue secrète. Erasme fut étonné des blasphèmes qu'il eut à entendre ; on essaya de lui prouver, à lui étranger qu'il était, par des argumens tirés de Pline, qu'il n'y avait aucune différence entre les âmes des hommes et celles des bêtes (2).

Tandis que le bas peuple tombait dans une

(1) Pomponazzo a eu à ce sujet des attaques très sérieuses à soutenir, comme on le voit entre autres par un extrait de lettres des papes, fait par Contelori. *Petrus de Mantua*, y est-il dit, *asseruit, quod anima rationalis secundùm propria philosophiæ et mentem Aristotelis sit seu videatur mortalis, contra determinationem concilii Lateranensis : Papa mandat ut dictus Petrus revocet ; alias contrà ipsum procedatur*, 13 junii 1518.

(1) Burigny : Vie d'Erasme, I, 139. Je veux citer ici encore le passage suivant de Paul Canensius, dans la *Vita Pauli II*. *Pari quoque diligentia e medio Romanæ curiæ nefandam nonnullorum juvenum sectam scelestamque opinionem substulit, qui depravatis moribus asserebant, nostram fidem orthodoxam potius quibusdam sanctorum astutiis quam veris rerum testimoniis subsistere.* — Le *Triomphe de Charlemagne*, poème de *Ludovici*, exhale un matérialisme très cru, comme on le voit par les citations de Daru dans le quarantième livre de l'*Histoire de Venise*.

superstition presque païenne, les classes plus élevées s'éloignaient de toute direction religieuse.

Quel fut l'étonnement du jeune Luther lorsqu'il vint en Italie! Au moment même de la consommation du sacrifice de la Messe, les prêtres proféraient des paroles blasphématoires avec lesquelles ils niaient ce sacrifice.

A Rome, il était de bon ton de combattre les principes du christianisme. On ne passait plus, dit P. Ant. Bandino (1), pour un homme bien élevé quand on ne manifestait pas des opinions erronées sur le christianisme. A la cour, on ne parlait qu'ironiquement des institutions de l'Église catholique, des passages de l'Écriture Sainte; les mystères de la foi étaient méprisés.

Voyez comme tout s'enchaîne et comme une conséquence en pousse une autre! Les prétentions ecclésiastiques des princes, les prétentions temporelles des papes, la décadence des institutions ecclésiastiques, le développement d'une nouvelle impulsion intellectuelle, enfin le fondement de la foi attaqué, faussé, anéanti!

(1) Dans Carracciolo, *Vità* ms. de Paul IV. *In quel tempo non pareva fosse galantuomo e buon cortegiano colui che de' dogmi della Chiesa non aveva qualche opinion erronea ed heretica.*

§ IV.

OPPOSITION EN ALLEMAGNE.

Je trouve extraordinairement remarquable la part que l'Allemagne prit au mouvement intellectuel de cette époque; elle s'y associa, mais d'une manière tout-à-fait différente.

S'il y avait en Italie des poètes qui, comme Boccace et Pétrarque, donnèrent une impulsion nationale à l'étude de l'antiquité et lui firent faire de notables progrès, en Allemagne, cette impulsion partit du sein d'une confrérie spirituelle, les hiéronimites de la vie commune, confrérie qui était unie par les liens du travail et d'une existence retirée. Le profond et mystique *Thomas à Kempis* était un de leurs membres; c'est à son école que furent formés les vénérables écrivains qui, attirés en Italie par la résurrection

de la littérature ancienne, revinrent ensuite la répandre en Allemagne (1).

En Italie, on étudia les ouvrages de l'antiquité pour y apprendre les sciences; en Allemagne, pour fonder des écoles philosophiques. Là, on chercha à résoudre les plus grands problèmes de l'esprit humain, non pas encore avec une complète indépendance, mais sous l'inspiration des anciens ; ici, on s'occupa de composer les livres les plus utiles pour l'instruction de la jeunesse.

En Italie, on était surtout saisi par la beauté de la forme, et on débuta par imiter celle de l'antiquité ; comme nous l'avons rapporté, on parvint à créer une littérature nationale. En Allemagne, ces études prirent une direction religieuse. On connaît la célébrité de Reuchlin et d'Erasme. Si l'on recherche en quoi consiste le principal mérite de Reuchlin, c'est qu'il composa la première grammaire hébraïque, un monument « qui sera, espère-t-il, plus durable que l'airain. » Ce travail facilita l'étude de l'Ancien-Testament. Erasme s'occupa du Nouveau-Testament; il le fit d'abord imprimer en grec ; sa paraphrase,

(1) Meiners a le mérite d'avoir le premier déterré cette généalogie des *Revius Daveritria illustrata*, biographies des hommes célèbres des temps de la renaissance des sciences, II, 308.

ses annotations produisirent un effet qui dépassa de beaucoup le but qu'il s'était proposé.

La même tendance des esprits en Italie à se séparer de l'Eglise et à se mettre en opposition avec elle se représenta aussi en Allemagne. Dans le premier pays, le scepticisme qui ne peut jamais être entièrement réprimé avait pénétré dans la littérature et enfanta une incrédulité décidée. En Allemagne, au mouvement littéraire se joignit une théologie nouvelle, sortie de sources mystérieuses, qui avait pu être, à la vérité, repoussée par l'Eglise, sans jamais pouvoir être détruite. Sous ce rapport, je trouve digne de remarquer, que déjà en l'an 1513 les frères bohémiens se rapprochaient d'Erasme, qui avait du reste une tout autre direction philosophique (1).

Et c'est ainsi qu'en deçà et au delà des Alpes la marche des idées du siècle conduisait à se mettre en lutte avec l'Eglise. De l'autre côté des Alpes, cette marche était liée avec la science et la littérature; de ce côté, elle sortait des études ecclésiastiques même et des travaux d'une théologie plus profonde. De l'autre côté, elle était négative et incrédule ; de ce côté, elle était positive et croyante. En Italie, elle détruisait le

(1) Füsslin, *Histoire des églises et des hérétiques*, II, 88.

fondement de l'Eglise, en Allemagne elle le rétablissait de nouveau. Là elle était moqueuse, satirique, et se soumettait au pouvoir; ici elle était pleine de zèle et de colère, et s'éleva à l'attaque la plus hardie que l'on ait jamais tentée contre l'Eglise romaine.

On a dit que la cause de cette attaque, attribuée d'abord à l'abus des indulgences, avait été toute secondaire; mais observez que l'aliénation de ce qui constitue la vertu intérieure des indulgences, représentant précisément de la manière la plus absolue le fait débattu, c'est-à-dire la sécularisation des choses religieuses, cette aliénation se trouvait directement et exclusivement opposée aux idées soutenues par les plus savans théologiens de l'Allemagne. Rien n'était plus capable que la doctrine des indulgences de scandaliser un homme comme Luther, d'un sentiment religieux mystique très prononcé, pénétré des notions sur le péché et la justification telles qu'il venait de les exprimer dans un livre de théologie, inspiré par l'Ecriture dont il s'était nourri avec toute l'ardeur d'un cœur altéré. Celui qui croyait avoir découvert les rapports éternels entre Dieu et l'homme, et qui, avec les propres lumières de sa raison, avait appris à comprendre l'Ecriture, devait être le plus profondé-

ment offensé par un pardon des péchés qu'on pouvait obtenir pour de l'argent.

Il s'opposa énergiquement à cet abus ; mais la résistance injuste et partiale qu'il rencontra, suffit pour l'entraîner beaucoup plus loin ; il ne resta pas long-temps sans apercevoir la liaison qui existait entre ce désordre et la décadence de l'Eglise ; or, il n'était pas homme à reculer, effrayé, devant les partis extrêmes. Avec une audacieuse intrépidité, il attaqua le chef même de la chrétienté ! Du sein des partisans et des défenseurs les plus dévoués de la papauté, parmi les moines mendians, s'éleva l'adversaire le plus puissant, le plus hardi qu'elle ait jamais rencontré. Lorsque Luther avec une merveilleuse pénétration et clarté engageait le combat contre cette autorité qui s'était tant écartée de son principe, lorsqu'il exprimait la conviction de tous, lorsque son opposition qui n'avait pas encore enfanté tous ses résultats positifs, répondait tout à la fois aux idées, aux passions et des incrédules et des croyans, il ne faut pas s'étonner si ses écrits produisirent une sensation inouïe, immense ; en un instant, ils remplirent l'Allemagne et le monde entier.

CHAPITRE III.

COMPLICATIONS POLITIQUES, LEUR LIAISON AVEC LA RÉFORME.

Les agrandissemens temporels de la papauté avaient formé un double mouvement. L'un religieux ; nous avons vu naître cette décadence qui renfermait en elle le germe d'un grand avenir : l'autre politique ; les intérêts mis en lutte étaient encore dans la fermentation la plus vive

et devaient servir à féconder un nouvel ordre de choses. Ces deux mouvemens, leur influence réciproque, les oppositions qu'ils provoquèrent ont dominé pendant des siècles l'histoire de la papauté.

Il est cependant vrai que jamais un prince, jamais un état ne voulait croire, à cette époque, qu'il lui fût possible de réussir par lui-même, par ses propres forces!

Lorsque les puissances italiennes cherchaient à se vaincre l'une l'autre avec le secours des nations étrangères, elles détruisaient elles-mêmes l'indépendance dont elles avaient joui pendant le quinzième siècle, et présentaient leur pays comme le prix général du combat. Il faut attribuer une grande part de ce fait aux papes. Ils avaient sans doute acquis une autorité telle que le siége romain n'en avait jamais possédée; toutefois, ce n'était pas à leurs propres efforts qu'ils en étaient redevables, mais aux Français, aux Espagnols, aux Allemands, aux Suisses. Sans son alliance avec Louis XII, César Borgia aurait eu de la peine à réaliser beaucoup de ses entreprises. Quelque grandioses que furent les vues de Jules II, quelque héroïques que furent ses actes, il aurait été obligé de succomber sans le secours des Espagnols et des Suisses. Com-

ment ne serait-il pas arrivé que ceux qui avaient remporté la victoire cherchassent aussi à jouir de la prépondérance due à leurs conquêtes?

Jules II le sentit bien, Sa politique consistait à maintenir les étrangers dans un certain équilibre et à se servir seulement des moins redoutables, des Suisses, par exemple, qu'il pouvait espérer diriger à sa volonté.

Mais les choses se passèrent tout autrement. Deux grandes puissances s'élevèrent, combattant non pour la domination du monde, au moins pour la suprématie en Europe, et si fortes qu'un pape était bien loin d'être en état de leur tenir tête; elles vidèrent leur querelle sur le sol italien.

Les Français apparurent les premiers. Peu après l'avénement de Léon X, ils se présentèrent pour reconquérir Milan, avec des forces bien plus considérables que celles avec lesquelles ils avaient jamais passé les Alpes. A leur tête marchait François Ier, exalté par un courage chevaleresque. Il s'agissait de savoir si les Suisses pourraient résister. La bataille de Marignan est d'une si grande importance, précisément parce que les Suisses furent complétement battus. Depuis cette défaite, jamais ils n'ont exercé en Italie une influence prépondérante.

Le premier jour, la bataille avait été indécise, et sur la nouvelle d'une victoire des Suisses on avait déjà allumé des feux de joie à Rome. L'ambassadeur des Vénitiens, qui étaient alliés avec le roi et qui eux-mêmes contribuèrent beaucoup à décider l'affaire, reçut la première nouvelle du succès remporté le second jour, et de la véritable issue de la lutte. Il se rendit de très bon matin au Vatican pour en faire part au pape. « Votre Sainteté, dit l'ambassadeur, me donna hier une mauvaise nouvelle et une nouvelle fausse en même temps ; je lui apporte en revanche aujourd'hui une bonne nouvelle et une nouvelle vraie : les Suisses sont battus. » Il lui lut les lettres qu'il avait reçues à ce sujet, de la part d'hommes que le pape connaissait, et qui ne laissèrent aucun doute (1). Le pape ne dissimula pas sa frayeur. « Qu'allons-nous devenir, qu'allez-vous devenir vous-même ? — Nous espérons que tout tournera bien pour tous deux.—Monsieur l'ambassadeur, répondit le pape, il faut nous jeter dans les bras du roi et lui crier miséricorde (2). »

(1) *Summario della relatione di Zorgi. E cussi dismisiato venne fuori non compito di vestir. L'orator disse : Pater Santo eri Vestra Sant^à mi dette una cattiva nuova e falsa, io le daro oxi una bona e vera, zoe Sguizari è rotti.* Les lettres étaient de Pasqualigo, de Dandolo et d'autres.

(2) *Domine orator, vederemo quel fara il re chist^mo se mette-*

Les Français obtinrent par cette victoire une prépondérance décisive en Italie. S'ils avaient poursuivi sérieusement leur succès, ni la Toscane, ni l'état de l'Église qui étaient si faciles à soulever, ne leur auraient opposé de résistance, et il serait devenu difficile aux Espagnols de se maintenir à Naples. « Le roi, dit François Vettori, en un moment pouvait devenir maître de toute l'Italie. » Combien était grave dans cette circonstance le parti que prendrait Léon X!

Lorenzo Médici disait de ses trois fils, Julien, Pierre et Jean : le premier est bon, le second est un fou, le troisième, Jean, est prudent. Ce troisième était le pape Léon X ; il se montra en effet à la hauteur de la situation difficile dans laquelle il se trouvait.

Il se rendit à Bologne, contrairement à l'avis de ses cardinaux, pour conférer avec le roi. Là, ils conclurent le concordat dans lequel ils se partagèrent les droits de l'Église gallicane. Léon était obligé en retour de céder Parme et Plaisance ; mais, du reste, il réussit à conjurer l'orage, à déterminer le roi à la retraite, et il resta dans la possession de ses états, sans avoir été même attaqué (1).

remo in le so mandi mandando misericordia. Lui, orator, disse : Pater sante, vestra Santità non avrà mal alcuno.

(1) *Zorzi. Questo papa è savio e praticho di stato e si pensò*

On voit par les suites qu'entraîna immédiatement l'arrivée des Français, quel bonheur eut le pape. Il est digne de remarque que Léon, après la défaite de ses alliés et la cession d'une partie de ses états, put cependant maintenir deux provinces à peine conquises, habituées à l'indépendance, et remplies de nombreux élémens de révolte.

On lui a toujours reproché son attaque contre Urbino, contre une famille de princes au milieu de laquelle la sienne avait trouvé une retraite et un asile pendant l'exil. Voici la raison de cette conduite : le duc s'était mis à la solde du pape, et dans le moment le plus critique, il avait abandonné sa cause. Léon disait : « Si je ne le punis pas pour ce fait, tout baron de l'état de l'Eglise, quelque faible qu'il soit, voudra me résister: J'ai trouvé le pontificat imposant le respect, je veux le maintenir (1)! » Mais, comme le duc était soutenu, du moins en secret, par les

con li suoi consultori di venir abboccharsi a Bologna con vergogna di la sede (ap.); *molti cardinali tra i qual il cardinal Hadriano lo dissconsejava pur si volse andar.*

(1) *Franc. Vettori* (*Sommario della storia d'Italia*), très lié avec les Médici, donne cette explication. Le défenseur de François Maria, Gior. Batt. Leoni (*Vita di Francesco Maria*), raconte des faits (p. 166 et suivantes) qui s'en approchent beaucoup.

Français, comme il trouvait des alliés dans l'état romain et même dans le collége des cardinaux, il était encore dangereux de l'attaquer, et nullement facile d'expulser ce prince expérimenté dans l'art de la guerre ; on vit parfois le pape trembler au reçu de mauvaises nouvelles. Il a été dit qu'il fut formé un complot pour empoisonner le duc dans le traitement qu'on lui administrait pour le guérir d'un mal dont il souffrait beaucoup (1). Le pape réussit à se défendre contre ses ennemis ; mais on voit quelles difficultés il eut à vaincre.

Pendant ce temps, la grande puissance rivale de la France s'était consolidée. Tout extraordinaire qu'il parût qu'un seul et même prince fût appelé à régner tout à la fois à Vienne, à Bruxelles, à Valladolid, à Saragosse, à Naples, et de plus encore sur un autre continent, cependant cet immense événement se réalisa tout naturellement et insensiblement, par la complication d'intérêts de famille. Cette élévation de la maison d'Autriche, qui réunissait sous le même sceptre des peuples si divers, a été une des ré-

(1) Fea a communiqué dans la *Notizie intorno Rafaele*, p. 35, la sentence contre les trois cardinaux, extraite des actes du consistoire ; elle montre formellement qu'ils étaient d'intelligence avec François Maria.

volutions les plus vastes et les plus fécondes en graves conséquences, qui soient survenues en Europe. A l'époque où les nations tendaient à se séparer de l'autorité centrale, voilà que le mouvement des affaires politiques vint les relier dans un nouveau système. L'Autriche s'opposa immédiatement à la prépondérance de la France. Charles V obtint par la dignité impériale des droits légitimes à une autorité souveraine au moins dans la Lombardie. La guerre commença sans retard au sujet de cette question italienne.

Comme nous l'avons dit, les papes, en étendant leurs états, avaient espéré parvenir à une indépendance complète. Maintenant ils se voyaient pris entre deux puissances qui avaient sur eux une immense supériorité. Un pape n'était pas si peu important qu'il lui fût possible de rester neutre dans la lutte, et il n'était pas assez fort pour jeter un poids décisif dans la balance ; il devait donc chercher son salut dans son habileté à profiter de la situation des choses. On a prétendu que Léon avait dit que *quand on a traité avec un parti, ce n'était pas une raison pour cesser de négocier avec l'autre* (1). Cette politique à dou-

(1) *Suriano, Relatione di 1583 : diceti del Pp. Leone, che quando 'l aveva fatto lega con alcuno, prima soleva dir che pero non si dovea restar de trattar con lo altro principe opposto.*

ble face lui était nécessairement imposée par la position dans laquelle il se trouvait.

Cependant, sérieusement, il était difficile que Léon pût être dans le doute sur le parti du côté duquel il avait à se ranger. Quand même il n'aurait pas été pour lui d'une extrême importance de recouvrer Parme et Plaisance, quand même la promesse de Charles V, d'établir un italien à Milan, ce qui était tout-à-fait favorable au pape, n'aurait pas pu le déterminer, il y avait encore un tout autre motif, et, ce me semble, complétement décisif. Ce motif était puisé dans l'intérêt de la religion.

Pour les princes, au milieu de la phase historique que nous venons de parcourir, rien ne les a jamais mieux servis dans leurs querelles avec le siége romain, que de lui susciter une opposition spirituelle. Charles VIII, roi de France, n'avait point d'appui plus assuré contre Alexandre VI, que le dominicain Jérôme Savonarola. Lorsque Louis XII eut perdu tout espoir de réconciliation avec Jules II, il convoqua un concile à Pise; malgré le peu de succès obtenu par ce concile, il parut cependant à Rome extrêmement dangereux. Mais, quand a-t-il surgi contre le pape un ennemi plus audacieux et plus heureux que Luther? Son apparition seule

lui donne une importance politique. C'est sous ce rapport que Maximilien entreprit de le protéger. Il n'eût pas souffert qu'il fût fait violence au moine ; il le fit recommander en particulier au prince électoral de Saxe ; « *on pourrait avoir besoin de lui un jour*. » Et depuis, l'influence de Luther n'avait fait que s'accroître. Le pape ne réussit ni à le convaincre, ni à l'effrayer, ni à s'emparer de sa personne. Ne vous imaginez pas que Léon méconnût le danger que ce moine ferait courir à l'Eglise. Combien de fois a-t-il essayé d'attirer sur ce terrain les talens dont il était entouré à Rome ! De même qu'il avait à craindre qu'en se déclarant contre l'empereur, celui-ci ne vînt à protéger et exciter une opposition si dangereuse, de même il pouvait espérer qu'en s'unissant avec lui, il parviendrait à réprimer avec son secours l'innovation religieuse.

A la diète de Worms, en l'an 1521, des négociations furent entamées sur les affaires politiques et religieuses. Léon fit un traité d'alliance avec Charles V pour la reprise du Milanais. La proscription qui fut lancée contre Luther, est aussi de la même date que ce traité. D'autres mobiles, c'est possible, contribuèrent à cet acte de prescription, mais personne ne doutera qu'il ne fût intimement inspiré par l'intérêt politique.

Le double résultat de ce traité ne se fit pas long-temps attendre.

Luther fut arrêté à la Wartbourg et tenu caché (1). Les Italiens ne voulaient pas croire d'abord que Charles l'avait fait arrêter par scrupule, pour ne pas rompre le sauf-conduit; « *comme il remarquait*, disaient-ils, que le pape avait peur de la doctrine de Luther, il voulait le tenir en bride avec cette doctrine (2). » Quoi qu'il en soit, Luther disparut entièrement, pour quelque temps, de la scène du monde; il était en quelque sorte hors la loi, et le pape était parvenu à faire prendre contre lui une mesure décisive.

Sur ces entrefaites, les armées unies du pape et de l'empereur furent victorieuses en Italie. Un des plus proches parens du pape, le fils du frère de son père, le cardinal Jules Médici, était lui-même entré en campagne, et arriva avec l'armée dans le Milanais reconquis. On prétendait à Rome que le pape lui destinait ce duché.

(1) On regardait Luther comme mort; on racontait comment il avait été assassiné par les papistes. Pallavicini (*Istoria del concilio di Trento*, I, c. 28) conjecture, d'après les lettres d'Alexandre, que les nonces avaient été, à cause de cela, en danger de perdre la vie.

(2) Vettori: *Carlo si escusò di non poter procedere più oltre rispetto al salvo condotto, ma la verità fu che conoscendo che il Papa temeva molto di questa dottrina di Luthero, lo volle tenere con questo freno.*

Cependant je n'en trouve pas de preuve authentique, et l'empereur aurait eu de la peine à y consentir facilement. Mais sans cela, l'avantage était incalculable. Parme et Plaisance étant reconquis, les Français chassés, le pape devait obtenir immanquablement une grande influence sur le prince qui serait placé à Milan.

La situation était des plus importantes : une nouvelle ère politique s'ouvrait ; un vaste mouvement religieux se développait, et le Pape se voyait arrivé au moment de pouvoir diriger la première et comprimer le second; il était encore assez jeune pour espérer d'achever complétement cette grande tâche.

Destinée bizarre et décevante de l'homme! Léon se trouvait dans sa villa Malliana, lorsqu'on lui apporta la nouvelle de l'entrée de ses troupes dans Milan. Il s'abandonna à toute l'exaltation que cause ordinairement l'heureuse issue d'une affaire que l'on a à cœur de voir réussir. C'est avec joie qu'il s'empressa d'assister aux fêtes qui lui furent données pour célébrer ce triomphe ; jusqu'à une heure avancée de la nuit, il ne cessa d'aller et de venir de la fenêtre à la cheminée embrasée par un feu ardent ; c'était au mois de novembre (1). Il se rendit à Rome un peu fatigué,

(1) *Copia di una lettera di Roma alli Sgri. Bolognesi a di 3 debr.*

mais enivré de bonheur. Les fêtes en l'honneur de sa victoire n'étaient pas encore terminées, lorsqu'il fut surpris par l'attaque d'une maladie mortelle. « Priez pour moi, disait-il à ses serviteurs, je vous rends encore tous heureux. » Comme nous le voyons, il aimait la vie, cependant son heure était arrivée. Il n'eut pas le temps de recevoir le sacrement de l'extrême-onction. Il mourut encore jeune, au milieu de ses plus grandes espérances, aussi subitement « que le pavot se fane (1). »

Le peuple romain ne pouvait lui pardonner d'être mort sans avoir reçu les sacremens, d'avoir dépensé tant d'argent et laissé des dettes; il accompagna ses funérailles en invectivant sa mémoire : « Tu es parvenu, disait-il, en te glis-

1521, *scritta per Bartholomeo Argilelli*, dans Sanuto, trente-deuxième volume. La nouvelle arriva au pape le 24 novembre, pendant le *benedicite*. Il prit encore particulièrement ce fait pour un bon augure; il disait : *Questa è una buona nova, che havete portato*. Les Suisses commencèrent, dans leur joie, à faire des décharges d'armes à feu. Le pape les fit prier de se tenir tranquilles, mais en vain.

(1) On parla de suite de poison. *Lettera di Hieronymo Bon a suo barba a di 5 dec.*, dans *Sanuto*, « *Non si sa certo se 'l pontefice sia morto di veneno. Fo aperto. Mastro Ferando judica sia stato venenato; alcuno de li altri nò; è di questa opinione mastro Severino che lo vede aprire, dice che non è venenato.*

sant comme un renard, tu as régné comme un lion et tu t'es en allé comme un chien! » La postérité plus juste a donné le nom de Léon à un grand siècle et à un glorieux progrès de l'humanité (1).

Nous avons dit qu'il fut heureux; après avoir supporté avec courage le premier malheur qui n'atteignit pas seulement lui, mais encore tous les membres de sa famille, sa destinée l'entraîna de félicités en félicités, de succès en succès. Les revers ne servaient précisément qu'à l'élever. Sa vie s'écoula dans une espèce d'ivresse intellectuelle et d'accomplissement continuel de tous ses désirs : ajoutez qu'il avait un si excellent cœur, si libéral, si ouvert à tous les bons sentimens, si plein de reconnaissance! Ces qualités sont les plus beaux dons de la nature, on les acquiert rarement, et ils sont cependant la condition du bonheur de la vie. Il ne fut ni ennuyé, ni troublé par le gouvernement des affaires, parce qu'il ne s'inquiétait pas des détails, et n'envisageait les choses que dans leur ensemble et en grand, aussi elles ne l'accablaient point et n'occupaient

(1) *Capitoli di una lettera scritta a Roma, 21 febr. 1521. « Concludo, che non è morto mai papa cum peggior fama dapoi è la Chiesa di Dio. »*

que les plus nobles facultés de son esprit. Voilà pourquoi, ne consacrant pas tout son temps aux affaires, il pouvait les traiter avec un esprit libre, les considérer dans toute leur étendue, et au milieu des complications du moment, conserver constamment devant les yeux le but à atteindre et la route à suivre. Ce fut lui qui imprima la direction principale. Dans ses derniers jours, il vit toutes les œuvres de sa politique couronnées du plus heureux succès. Sa mort même fut un bonheur dans l'époque où elle eut lieu. D'autres événemens se présentèrent, et il est difficile de croire qu'il lui eût été possible d'opposer une résistance victorieuse à la fatalité des circonstances qui suivirent. Ses successeurs furent condamnés à en supporter tout le poids.

Le conclave traîna beaucoup en longueur «Messieurs, disait un jour le cardinal Médicis, que le retour des ennemis de sa famille à Urbino et à Perugia mettait en épouvante, au point qu'il craignait même pour Florence; Messieurs, je vois qu'aucun de nous tous qui sommes assemblés ici, ne peut devenir pape. Je vous en ai proposé trois ou quatre, cependant vous les avez refusés; en revanche, je ne puis pas accepter ceux que vous proposez. Il nous faut chercher un pape parmi les cardinaux qui ne sont pas présens, »

On lui demanda, en adoptant son opinion, quel était celui auquel il pensait. « Prenez, s'écria-t-il, le cardinal de Tortosa, un homme honorable, avancé en âge, que l'on regarde généralement comme un saint (1). » C'était Adrien d'Utrecht (2), auparavant professeur à Lœwen, et précepteur de Charles V, par l'affection personnelle duquel il avait été élevé à la fonction de gouverneur d'une des provinces d'Espagne et à la dignité de cardinal. Le cardinal Cajetan, qui d'ailleurs n'appartenait pas au parti des Médicis, se leva pour louer le pape proposé. Qui aurait dû croire que les cardinaux, habitués de tout temps à faire prévaloir, lors de l'élection d'un pape, leur propre autorité, se décideraient pour un cardinal absent, pour un néerlandais, connu du plus petit nombre d'entre eux, avec lequel aucun d'eux ne pouvait songer à stipuler des avan-

(1) *Lettera di Roma a di 19 zener.* dans *Sanuto. Medici dubitando è de li casi suoi, se la cosa fosse troppo ita in longo, deliberò mettere conclusione et havendo in animo questo cardinale Dertusense, per esser imperialissimo — disse :* etc.

(2) Il s'appelle ainsi dans une lettre de 1514, que l'on trouve dans *Caspar Burmannus : Adrianus VI. Sive analecta historica de Adriano VI,* p. 443. Dans des documens originaux il s'appelle maître Argan Florisse d'Utrecht. Des modernes l'ont appelé quelquefois Boyens, parce que son père signait Florisse Boyens ; cependant ce nom ne veut dire que fils de Bodewin, et n'est point un nom de famille. Voyez Burmann dans les notes sur *Moringi, vita Adriani*, p. 2.

tages personnels ? Ils se laissèrent entraîner par l'impulsion inattendue qu'ils reçurent. Quand l'élection fut terminée, ils ne savaient pas bien eux-mêmes comment ils en étaient venus là. « Ils paraissaient comme morts de frayeur, » dit un de nos rapporteurs de dépêches. On prétend qu'ils s'étaient persuadés qu'il n'accepterait pas. Pasquin se moqua d'eux ; il représenta le pape élu comme le précepteur, et les cardinaux comme des écoliers que le pape corrige.

L'élection n'était pas tombée depuis long-temps sur un homme plus digne d'occuper le Saint-Siége. Adrien avait une réputation tout-à-fait irréprochable ; il était pieux, actif, très sérieux ; on ne vit jamais qu'un imperceptible sourire effleurer ses lèvres ; il était rempli de vues bienveillantes et pures ; c'était un vrai prêtre (1). Quel contraste, lorsqu'il fit son entrée dans cette ville où

(1) *Litteræ ex Victorial directivæ ad cardinalem de Flisco* — dans le 33ᵉ volume de *Sanuto*, le peignent de la manière suivante : *Vir est sui tenax, in concedendo parcissimus; in recipiendo nullus aut rarissimus. In sacrificio quotidianus et matutinus est. Quem amet aut si quem amet nulli exploratum. Ira non agitur, jocis non ducitur. Neque ob pontificatum visus est exultasse, quia constat graviter illum ad ejus famam nuntii ingemuisse.* Il y a dans la collection de Burmann un *Itinerarium Adriani*, par Ortiz qui accompagna le pape et le connaissait intimement. Il assure, p. 223, n'avoir jamais remarqué en lui quelque chose de blâmable et qu'il a été un modèle de toutes les vertus.

Léon avait tenu une cour si magnifique et si prodigue ! Il existe d'Adrien une lettre dans laquelle il dit : *qu'il aimerait mieux servir Dieu dans son prieuré de Loewen que d'être pape* (1). En réalité, il continua dans le Vatican sa vie de professeur. Un fait qui le caractérise, qu'on nous permette de le rapporter, c'est qu'il avait même amené avec lui sa vieille domestique qui prenait soin, après son élévation comme auparavant, de son ménage. Il ne changea rien aussi dans son ancien genre d'existence ; il se levait de très bon matin, disait sa messe, et se rendait ensuite selon l'ordre habituel à ses affaires, à ses études qui n'étaient interrompues que par le repas le plus simple. On ne peut pas dire qu'il ait été étranger à la civilisation de son siècle ; il aimait les arts, et estimait l'élégance dans l'érudition. Érasme avoue qu'il a été défendu par lui seul contre les attaques des scolastiques fanatiques (2). Il ne désapprouva que la direction presque païenne que l'on suivait alors à Rome : et il ne voulait surtout pas entendre parler de la secte des poètes.

(1) A Floren OEm Wyngaerden : Vittoria, 15 février 1522, dans Burmann, p. 398.

(2) Erasme, dans une de ses lettres, dit de lui : *Licet scholasticis disciplinis faveret satis tamen æquus in bonas literas.* Burmann, p. 15. Jovius raconte avec plaisir, combien la réputation d'un *scriptor annalium valdè elegans* lui a servi auprès d'Adrien, surtout parce qu'il (Jovius) n'était pas poète.

Personne ne pouvait désirer plus sérieusement qu'Adrien VI, (il garda son nom), de remédier aux embarras qu'il rencontra dans la chrétienté.

Les progrès des armes turques, la chute de Belgrade et de Rhodes lui inspirèrent encore un plus vif désir de travailler au rétablissement de la paix entre les puissances chrétiennes. Quoiqu'il eût été le précepteur de l'empereur, il continua cependant à garder une position neutre. L'ambassadeur de Charles V, qui avait espéré déterminer le pape à faire une déclaration décisive en faveur de son élève, à l'occasion de la guerre qui venait d'éclater, fut obligé de quitter Rome sans avoir réussi (1). Lorsqu'on lut au pape la nouvelle de la conquête de Rhodes, il baissa les yeux, ne dit mot, et soupira profondément (2). La Hongrie courait un danger imminent; il craignit même pour l'Italie et pour Rome. Tous ses efforts tendaient à effectuer, sinon de suite la paix, du moins immédiatement une trêve de trois ans, afin de préparer pendant ce temps une expédition générale contre les Turcs.

(1) *Gradenigo, Relatione,* nomme le vice-roi de Naples. Girolamo Negro, dans lequel se trouvent, dans les *Lettere di principi*, t. I, quelques lettres tout-à-fait intéressantes sur cette époque, dit, p. 109, de Jean Manuel: « *Se parti mezo disperato.* »

(2) Negro, extrait du récit du secrétaire vénitien, p. 110.

Il n'était pas moins résolu à prévenir les exigences de l'Allemagne. On ne peut pas s'exprimer d'une manière plus décidée qu'il ne le fit lui-même, sur les abus qui s'étaient introduits dans l'Église. « Nous savons, dit-il dans l'instruction pour le nonce Chieregato qu'il envoya à la diète, que depuis long-temps d'abominables excès ont eu lieu près du Saint-Siége ; des abus dans les choses spirituelles; la transgression des pouvoirs : tout a été vicié. La corruption s'est répandue de la tête aux membres, du pape aux prélats; nous avons tous dévié; il n'y en a aucun qui ait fait du bien, pas même un seul. » Il s'engagea à remplir tous les devoirs d'un bon pape, à ne donner de l'avancement qu'aux plus vertueux et aux plus savans, d'abolir les abus, sinon tout-à-coup, du moins peu-à-peu ; il fit espérer une réforme de la tête et des membres, telle que on l'avait si souvent désirée (1).

Mais il n'est pas si facile de redresser le monde. La bonne volonté d'un seul, quelque haut placé qu'il soit, est bien loin d'y suffire. Les abus continuent de pousser des racines profondes ; ils finissent même, en croissant, par s'identifier avec la vie du corps auquel ils s'attachent.

(1) *Instructio pro te Francisco Cheregato*, etc., etc., entre autres dans Raynaldus, tome XI, p. 363.

La prise de Rhodes ne parvint nullement à déterminer les Français à la paix ; il y a plus, voyant que cette perte donnerait une nouvelle occupation à l'empereur, ils conçurent contre lui de vastes projets. Ils établirent des relations en Sicile, non sans le secours de ce cardinal dans lequel Adrien mettait encore sa plus grande confiance, et formèrent un complot pour s'emparer de cette île. Le pape se trouva donc obligé d'entrer avec l'empereur dans une nouvelle alliance essentiellement dirigée contre la France.

Il n'était plus possible de satisfaire les Allemands avec ce qu'on appelait la réforme de la tête et des membres. Et même une telle réforme, combien elle était difficile ! elle était presque inexécutable.

Le pape voulait-il supprimer les revenus dont jouissait jusqu'à présent la Curie, ceux dans lesquels il remarquait une apparence de simonie ? il ne le pouvait pas sans blesser les droits bien acquis de ceux dont les emplois étaient fondés sur ces revenus, emplois qu'ils avaient légalement et régulièrement achetés.

Se proposait-il d'opérer un changement dans les dispenses de mariage, de supprimer peut-être quelques prohibitions conservées jusqu'à ce

jour ? on lui représentait qu'une telle décision ne ferait qu'attaquer et affaiblir la discipline de l'Église.

Il eût volontiers rétabli les anciennes expiations, afin d'arrêter le désordre des indulgences ; mais la pénitencerie lui faisait observer qu'il courait alors le risque de perdre l'Italie, en cherchant à maintenir son autorité en Allemagne (1).

A chaque pas, il voyait surgir mille difficultés.

Ajoutez à ces embarras qu'il se trouvait à Rome dans un pays étranger sur lequel il ne pouvait exercer une influence souveraine, parce qu'il ne connaissait pas assez sa vie intime et ne savait s'identifier avec elle. Il avait été reçu avec joie : on se disait qu'il avait à accorder 5000 bénéfices vacans, et chacun se berçait des plus belles espérances. Mais jamais, sous ce rapport, un pape ne s'est montré plus réservé. Adrien voulait savoir à qui il confiait les emplois ; il procédait à ses choix avec une conscience scrupuleuse (2) ;

(1) Dans le premier livre de l'*Historia del concilio Tridentino* de P. Sarpi, édition de 1629, p. 23, on trouve une bonne explication de cette situation des affaires, tirée d'un *diario* de Chieregato.

(2) Ortiz, *Itinerarium*, c. 28, c. 39, principalement digne de foi, comme il dit, *cum provisiones et alia hujus modi testis oculatus inspexerim*.

une foule d'attentes furent donc trompées. Le premier acte de son pontificat fut de supprimer les survivances des dignités ecclésiastiques accordées jusqu'à son avénement, il retira même celles qui avaient déjà été conférées. Lorsqu'il publia cet arrêté dans Rome, il devait nécessairement s'attirer une multitude d'amères inimitiés. Jusqu'à ce jour, on avait joui à la cour d'une certaine liberté de parler et d'écrire ; il ne voulut plus la permettre. Voyant l'épuisement des caisses et les besoins toujours croissants, il établit de nouveaux impôts qui parurent intolérables, venant de lui qui dépensait si peu. Un mécontentement général régnait à Rome (1) ; il s'en aperçut et une réaction en résulta chez lui. Il eut encore moins de confiance qu'auparavant dans les Italiens. Les deux Néerlandais auxquels il accordait toute l'influence, Enkefort et Hezius, l'un son dataire, l'autre son secrétaire, ne connaissaient ni les affaires, ni la cour, il lui était impossible à lui-même de veiller à la direction qui leur était donnée; aussi voulait-il toujours étudier, non seulement lire, mais même écrire; on l'approchait difficilement; il advint que les affai-

(1) *Lettere di Negro. Capitolo del Berni :*
E quando un segue il libero costume
Di sfogarsi scrivendo e di cantare
Lo minaccia di far buttare in fiume.

res furent différées, traînées en longueur, et traitées sans habileté.

A cette époque, la guerre recommença dans la Haute-Italie; Luther parut de nouveau en Allemagne; Rome fut ravagée par la peste; un découragement universel s'empara des esprits.

Adrien a dit : « combien n'est-il pas malheureux qu'il y ait des temps dans lesquels le meilleur homme est obligé de succomber! » Tout le sentiment de sa position est contenu dans cette exclamation douloureuse. On l'a gravée avec raison sur son tombeau dans l'église allemande à Rome.

Il ne faut pas du moins attribuer à la personnalité d'Adrien les résultats stériles de son règne; la papauté était entourée des immenses nécessités qui alors dominaient le monde, et qui suffisaient pour employer tout le génie d'un homme plus versé dans la pratique des affaires, et connaissant mieux les personnes et les moyens de succès.

Parmi tous les cardinaux, il n'y en eut aucun qui parut être plus propre au gouvernement de la papauté, que Jules Médicis. Sous Léon, il avait eu déjà le maniement de la plus grande partie des affaires; il avait conservé une certaine influence, même sous Adrien (1). Cette fois, il

(1) *Relatione di Marco Foscari*, 1526, dit de lui par rapport à

ne laissa pas échapper la dignité suprême. Il prit le nom de Clément.

Le nouveau pape évita avec beaucoup de soin les difficultés qui s'étaient présentées sous ses deux prédécesseurs : les incertitudes, les dilapidations et les autres habitudes scandaleuses de Léon, ainsi que les luttes d'Adrien avec sa cour ; tout se passa raisonnablement ; Clément ne se faisait remarquer que par sa conduite irréprochable et par sa modération (1) ; les cérémonies pontificales étaient accomplies avec pompe, les audiences infatigablement données du matin au soir, les sciences et les arts favorisés avec intelligence. Clément VII était lui-même très instruit. Il savait parler sur la mécanique et l'hydraulique avec une connaissance aussi approfondie que sur les questions philosophiques et théologiques. En toutes choses, il montra une sagacité extraordinaire ; les affaires les plus difficiles, il les débrouillait et les scrutait à fond ; on ne pouvait entendre personne discourir avec une plus grande aisance. Sous Léon, il s'était fait distinguer comme

ces temps : *Stava con grandissima reputation e governava il papato et havia piu zente a la sua audientia che il papa.*

(1) Vettori dit que depuis deux cents ans aucun homme aussi bon n'avait été pape : *Non superbo, non simoniaco, non avaro, non libidinoso, sobrio nel victo, parco nel restire, religioso, devoto.*

un homme que nul ne pouvait surpasser en prudence dans les conseils et en circonspection dans l'exécution.

Mais c'est surtout pendant l'orage que l'habileté du pilote est éprouvée. Clément prit le gouvernement de la papauté, dans une situation extrêmement délicate, à ne la considérer que par rapport à l'existence de l'état romain.

C'étaient les Espagnols qui avaient le plus contribué à étendre et à maintenir cet état; ils avaient rétabli les Médicis à Florence. Leur alliance avec les papes de cette illustre famille avait servi à favoriser leurs conquêtes en Italie. Alexandre VI leur avait ouvert la Basse-Italie; ils étaient arrivés dans le centre par le secours de Jules II, et dans la Haute-Italie par l'attaque qu'ils avaient entreprise sur Milan unis avec Léon X. Clément lui-même n'avait pas peu contribué à ces envahissemens successifs. Il existe de lui une instruction à un de ses ambassadeurs à la cour d'Espagne, dans laquelle il énumère les services qu'il a rendus à Charles V et à sa famille. Il rappelle que c'est lui qui a empêché François I[er] de s'avancer jusqu'à Naples, lors de sa première invasion en Italie; c'est lui qui avait décidé Léon X à ne faire aucune opposition à l'élection de Charles V à l'empire, et à supprimer l'ancienne

constitution en vertu de laquelle aucun roi de Naples ne pouvait être en même temps empereur ; c'est lui qui, malgré toutes les promesses des Français, avait favorisé l'alliance de Léon avec Charles pour la reprise de Milan ; et pour obtenir ces résultats, il n'avait épargné ni les trésors de sa patrie ni ceux de ses amis, ni sa propre fortune ; c'est lui qui avait fait élire pape Adrien VI, et à cette époque choisir Adrien, aux yeux de tout le monde, c'était choisir l'empereur lui-même (1). Je ne veux pas examiner ce qui, dans la politique de Léon X, a appartenu au conseil et ce qui a appartenu au souverain ; il est certain que le cardinal Médicis était toujours du parti de l'empereur. Même après son élévation à la papauté, il soutint les troupes impériales avec de l'argent, des vivres et en leur accordant des revenus ecclésiastiques ; c'est encore en partie à son appui qu'elles devaient leur succès.

Clément était donc étroitement allié avec les Espagnols ; mais, comme il arrive souvent, des embarras inattendus résultèrent de cette alliance.

Les papes avaient favorisé les progrès de la puissance espagnole, cependant elle n'avait ja-

(1) *Instruttione al Card. reverendissimo di Farnese, che fu poi Paulo III, quando andò legato all imperatore Carlo V, doppo il sacco di Roma.* Collection à moi appartenant.

mais été leur but. En arrachant le Milanais aux Français, ils n'avaient pas prétendu le livrer aux Espagnols. Bien plus, la guerre s'engagea souvent précisément pour ne pas laisser tomber le Milanais et Naples dans les mêmes mains (1) ; à Rome, on voyait avec impatience et mécontentement que les Espagnols, déjà si long temps maîtres de la Basse-Italie, s'affermissaient de jour en jour davantage dans la Lombardie et qu'ils retardaient l'investiture de Sforza.

Clément éprouvait aussi des sujets de mécontentement personnel; nous voyons dans cette instruction, qu'il trouvait que déjà comme cardinal, on n'avait pas eu pour lui tous les égards qu'il méritait; on continuait encore à faire peu de cas de lui, et c'est formellement contre son avis qu'on entreprit en l'année 1524 l'attaque sur Marseille. Ses ministres, — ils le disaient eux-mêmes, — redoutèrent toujours de voir s'accroître ce mépris pour le siége romain, tant ils remarquaient dans les Espagnols un esprit de domination et d'insolence (2).

(1) Il est dit expressément dans l'instruction, que le pape s'est montré disposé *même à ce qui lui déplaisait : Purchè lo stato di Milano restasse al Duca, al quale effetto si erano fatte tutte le guerre d'Italia.*

(2) *M. Giberto datario a don Michele di Silva. Lettere di principi*, I, 197, 6.

Combien la marche des événemens et les exigences de sa position personnelle avaient paru enchaîner fatalement le pape Clément à la fortune des Espagnols ! Mais les temps étaient venus où mille motifs se présentaient de maudire la puissance qu'il avait aidé à fonder, et de lutter même contre ceux dont il avait appuyé les prétentions.

La plus difficile de toutes les entreprises politiques est peut-être celle d'abandonner la ligne que l'on a suivie jusqu'à une époque, et de détruire les résultats que l'on a soi-même travaillé à produire.

Telle était l'œuvre imposée à la papauté. Les Italiens sentaient tous qu'il s'agissait de prendre une détermination qui influerait pour des siècles sur leur existence. A cet égard, il s'était manifesté dans la nation un sentiment exalté et universel. Je crois bien qu'il fut en grande partie enfanté par cette supériorité dans les lettres et dans les arts qui dépassait à une si grande hauteur la culture intellectuelle des autres peuples. L'orgueil et la cupidité des Espagnols, des chefs aussi bien que des simples soldats, ne pouvaient plus se supporter. C'était avec mépris et colère que l'on voyait dans le pays ces dominateurs étrangers et à demi barbares. Il n'était pas impossible de s'en débarrasser, au point où en étaient

les choses ; mais il ne fallait pas d'hésitation ; si l'on n'entreprenait pas cette délivrance avec toutes les forces nationales, si on succombait, on était perdu pour toujours.

Je désirerais bien pouvoir exposer en détail toute l'histoire de cette nouvelle période, mais il ne m'est permis d'en reproduire que les principaux faits.

On commença, et l'idée parut excellente, par chercher à gagner, pendant l'année 1525, le meilleur général de l'empereur, qui était très mécontent. Que fallait-il de plus, si, comme on l'espérait, on enlevait à l'empereur, avec son général, l'armée par laquelle il était maître en Italie ? On ne se fit pas faute de promesses ; on promit même une couronne. Mais combien toutes ces espérances étaient fausses! Comme la prudence avec toute sa finesse et sa ruse vint se briser en éclats contre la rude écorce à laquelle elle heurta ! Ce général, Pescara, était à la vérité né en Italie, mais il était de race espagnole ; il ne parlait qu'espagnol, il ne voulait rien être qu'espagnol ; il n'avait pris aucune part à la culture intellectuelle de l'Italie ; il ne connaissait que les romans espagnols, qui ne respirent que loyauté et fidélité. Il se trouvait donc naturellement op-

posé à une entreprise nationale italienne (1). A peine lui en avait-on fait la proposition, qu'il la montra à ses camarades, il la montra aussi à l'empereur ; il ne s'en servit que pour découvrir toute la pensée des Italiens et pour faire échouer tous leurs plans.

Mais précisément à cause de cette circonstance — car comment toute confiance réciproque n'aurait-elle pas immédiatement disparu ? — une lutte décisive avec l'empereur devint inévitable.

Dans l'été de 1526, nous voyons enfin les Italiens se mettre à l'œuvre avec leurs propres forces. Les Milanais se soulèvent contre les Impériaux. Une armée vénitienne et une armée papale s'avancèrent pour les soutenir. On a la promesse d'obtenir des secours de la Suisse : une alliance est contractée avec la France et l'Angleterre. « Cette fois, dit le ministre le plus intime de Clément VII, Giberto, il ne s'agit pas d'une

(1) Vettori fait de lui le plus beau panégyrique du monde. *Era superbo oltre modo, invidioso, ingrato, avaro, venenoso e crudele, senza religione, senza humanità, nato proprio per distruggere l'Italia.* Morone disait un jour à Guicciardin : « Il n'y a pas d'homme plus perfide, plus méchant que Pescara » (*Hist. d'Italia*, XVI, 476), et il lui fit cependant la proposition. Je ne cite point ces jugemens comme s'ils étaient vrais, ils montrent seulement que Pescara n'avait manifesté contre les Italiens que de l'inimitié et de la haine.

petite vengeance, d'un point d'honneur, d'une seule ville ; — cette guerre va décider de la délivrance ou de l'esclavage de l'Italie. » Il ne doute pas de l'heureuse issue. « Nos descendans regretteront de n'avoir pas vécu de notre temps, pour contempler un si grand bonheur et en jouir.» Il espère qu'on n'aura pas besoin des étrangers. « La gloire en sera à nous seuls, le fruit en sera d'autant plus doux (1). »

C'est dans ces pensées et ces espérances que Clément entreprit sa guerre contre les Espagnols (2). Ce fut sa décision la plus hardie et la plus grandiose, mais la plus malheureuse et la plus ruineuse.

Les affaires de l'état et de l'église sont étroitement liées. Le pape parut avoir tout-à-fait négligé les mouvemens de l'Allemagne ; c'est de là que partit la première réaction.

Au moment où les troupes de Clément VII s'avançaient dans la Haute-Italie, la diète s'assemblait à Spire, afin de prendre une résolution définitive sur la situation de l'Église. Il n'était

(1) *G. M. Giberto al vescovo di veruli. Lettere di principi*, I, p. 192, *a*.

(2) Foscari aussi dit : *Quello fa a presente di voler far lega con Francia, fa per ben suo e d'Italia non perchè ama Francesi.*

nullement naturel que le parti impérial, que Ferdinand d'Autriche, qui remplaçait l'empereur, vinssent travailler à maintenir en deçà des Alpes la puissance de la papauté, quand celle-ci, de l'autre côté des Alpes, les attaquait ouvertement. —Ferdinand lui-même avait des vues sur le Milanais. — Tous les projets, tous les égards favorables au pape (1), que l'on pouvait avoir précédemment, cessèrent par le fait même de la guerre. Jamais les villes ne se déclarèrent avec plus de liberté ; jamais les princes n'insitèrent avec plus d'énergie sur la délivrance des charges qui leur étaient imposées ; on fit la proposition de brûler sans façon les livres dans lesquels se trouvaient renfermées les dernières instructions de la papauté et de ne prendre pour règle que l'Ecriture sainte; quoiqu'il existât une opposition excessive, on ne prit cependant pas une résolution qui proclamait l'indépendance et la séparation de l'Allemagne. Ferdinand signa le décret de l'empire en vertu duquel on laissait aux états la liberté de se conduire, en matière de religion, chacun suivant son propre jugement, sauf à en répondre devant Dieu et l'empereur. Cette réso-

(1) Les instructions de l'empereur qui inspirèrent quelques craintes aux protestans sont du mois de mars 1526, époque à laquelle le pape n'avait pas encore fait alliance avec la France.

lution, dans laquelle il n'est pas même fait mention une seule fois du pape, peut être considérée comme le début de la réforme, de l'établissement d'une nouvelle église en Allemagne. Elle commença aussitôt à s'établir en Saxe, dans le duché de Hesse, et dans les pays voisins. Par là, le parti protestant fit un pas immense, son existence légale fut fondée.

Nous dirons que cette situation de l'Allemagne exerça une influence décisive sur l'Italie. Il s'en fallait de beaucoup que l'enthousiasme des Italiens pour leur délivrance eût été unanime, ceux mêmes qui avaient pris les armes n'étaient pas tous d'accord entre eux. Le pape, malgré tout son esprit, malgré son patriotisme italien, n'était cependant pas l'homme que demandaient les circonstances. Parfois sa trop grande sagacité parut lui nuire. Il vit trop clairement combien il était le plus faible ; toutes les chances défavorables, tous les dangers se présentèrent à lui de tous côtés et l'étourdirent. Ce talent inventif et pratique qui dans les affaires saisit avec sûreté et à propos ce qui est simple et faisable, Clément ne le possédait pas (1). Dans les momens les plus

(1) *Suriano Rel. di* 1533 trouve en lui : *cuore frigidissimo : el qual fa, la Beatitudine sua esser dotata di non vulgar timidità, non dirò pusillanimità. Il che però parmi avere trovato comu-*

importans on le vit hésiter, et tout occupé à économiser de l'argent. Ses alliés lui ayant manqué de parole, il se trouvait bien loin d'avoir obtenu les résultats qu'il avait espérés, et les Impériaux se maintenaient toujours dans la Lombardie, — lorsqu'en novembre 1526 George Frandsberg passa les Alpes avec un corps considérable de lansquenets, afin de mettre un terme à cette lutte. Lui et ses soldats étaient très échauffés par des sentimens protestans. Ils venaient venger l'empereur sur le pape. On leur avait représenté la rupture de l'alliance par ce dernier comme la cause de tous les malheurs arrivés, de la continuation de la guerre dans la chrétienté, et des succès des Osmanlis qui précisément à cette époque vainquirent les Hongrois. « Si j'arrive à Rome, disait Frandsberg, je pendrai le pape. »

C'est avec effroi que l'on voit l'orage se préparer, s'avancer et sillonner l'horizon. Cette Rome, toute gangrenée de vices, mais féconde en noblesse et en intelligence, ornée de chefs-d'œuvre que le monde n'a jamais pu reproduire et surpasser, parée d'un luxe rehaussé par l'empreinte du génie et par l'état permanent d'une création continue, cette Rome est menacée d'une ruine

mente in la natura fiorentina. Questa timidità causa che Sua Santità è molto irresoluta.

complète. Aussitôt que les troupes impériales se présentèrent, l'armée italienne se débanda. L'empereur, qui depuis long-temps était hors d'état de payer son armée, ne peut pas, quand même il le voudrait, lui donner une autre direction. L'armée s'avance sous le drapeau impérial, mais dominée par l'impétuosité de sa propre impulsion. Le pape espère encore, il négocie, entre en accommodemens et conclut, mais il ne veut pas ou il ne peut pas prendre l'unique moyen qui puisse le sauver, — celui de satisfaire l'armée ennemie avec l'argent qu'elle exige. — Du moins résistera-t-on avec les armes dont on peut disposer? Quatre mille hommes auraient suffi pour fermer les défilés de la Toscane; cependant on n'en fit pas même l'essai. Rome comptait trente mille hommes en état de porter les armes; beaucoup d'entre eux avaient fait la guerre; on les voyait l'épée au côté, se battant entre eux et disant force fanfaronnades; mais on ne parvint jamais à réunir au delà de cinq cents hommes de la ville, pour résister à un ennemi qui apportait avec lui une destruction imminente. La première attaque suffit pour vaincre le pape et anéantir sa puissance. Les Impériaux entrèrent dans Rome le 6 mai 1527, deux heures avant le lever du soleil. Le vieux Frandsberg n'était pas avec eux; un jour n'ayant pas

rencontré dans une émeute de ses soldats l'obéissance habituelle, il entra dans une violente colère, fut attaqué d'apoplexie et forcé de rester en arrière. Le duc de Bourbon, qui avait conduit l'armée si loin, fut tué lorsqu'on commença à appliquer les échelles aux murailles pour monter à l'assaut; les soldats avides de sang, endurcis par de longues privations, abrutis par leur métier, n'étant retenus par aucun chef, se précipitèrent dans la ville. Jamais butin plus riche ne tomba dans les mains d'une armée plus brutale; jamais il n'y eut un pillage plus prolongé et plus destructif(1). La splendeur de Rome qui jette un si vif éclat sur le commencement du seizième siècle, qui représente une des plus admirables phases du développement intellectuel de l'homme, fut anéantie en ce jour.

Et le pape, qui avait voulu délivrer l'Italie, se vit assiégé et pour ainsi dire prisonnier dans le château Saint-Ange. Nous pouvons le dire; par

(1) *Vettori : La uccisione non fu molta, perchè rari si uccidono quelli che non si vogliono difendere, ma la preda fu inestimabile in danari contanti, di gioie, d'oro è d'argento lavorato, di vestiti, d'arazzi, paramenti di casa, mercantie d'ogni sorte e di taglie.* Le pape n'est pas cause du malheur, c'était la faute des habitans; il les appelle *superbi, avari, homicidi, invidiosi, libidinosi e simulatori,* une telle population ne pouvait pas se défendre.

ce grand désastre, la prépondérance des Espagnols en Italie fut irrévocablement fondée.

Une nouvelle tentative des Français qui d'abord avait donné les plus belles espérances échoua complétement; ils se décidèrent à renoncer à toutes leurs prétentions sur l'Italie.

Un autre événement non moins important éclata avant la prise de Rome : lorsqu'ils virent le duc de Bourbon prendre le chemin de cette ville, les ennemis des Médicis à Florence profitèrent de cette occasion pour chasser de nouveau la famille du pape. Clément ressentit pour ainsi dire avec une plus vive douleur la défection de sa ville natale que la prise de Rome. On remarque avec surprise qu'après tant d'insultes si graves il renoua ses relations avec les Impériaux ; la cause de ce changement vint de ce qu'il vit que le secours des Espagnols était l'unique moyen de ramener ses parens et son parti à Florence. Il lui parut préférable de supporter la domination de l'empereur que la révolte de ses sujets. Plus les affaires des Français allaient mal, plus il se rapprochait des Espagnols. Lorsqu'enfin les premiers furent complétement battus, il unit sa famille avec les Espagnols à Barcelone ; sa politique fut si totalement changée qu'il se servit de la même armée qui avait conquis Rome

devant ses yeux et l'avait tenu assiégé si longtemps, pour soumettre de nouveau sa ville natale.

Dès cette époque, Charles-Quint fut le plus puissant des empereurs qui, depuis plusieurs siècles, eût gouverné l'Italie. Successivement il remit sous son obéissance Milan et Naples ; pendant toute sa vie, il exerça une influence immédiate sur la Toscane par le rétablissement des Médicis à Florence ; les autres pays se lièrent avec lui ou entrèrent en accommodemens. Outre les conquêtes et les droits de l'empire, il contint sous son autorité, avec les forces de l'Espagne et de l'Allemagne, l'Italie depuis la Méditerranée jusqu'aux Alpes.



La marche des guerres italiennes conduisait à ces résultats ; depuis, les nations étrangères n'ont pas cessé de régner en Italie. Examinons maintenant comment se développèrent les fautes religieuses qui étaient si intimement liées avec les fautes politiques.

Quand le pape se résigna à subir autour de lui la domination des Espagnols, il espérait au moins voir son autorité rétablie en Allemagne par ce

puissant empereur, qu'on lui représentait comme un dévot catholique. Un article du traité de paix de Barcelone renfermait cette clause expresse. L'empereur promit d'employer toutes ses forces à soumettre les protestans ; il paraît que telle était bien en effet sa résolution. Des députés protestans étant venus le trouver en Italie, il leur fit une réponse qui indiquait dans quelle disgrâce leur cause était tombée. En l'année 1500, quelques membres de la cour romaine, et principalement le légat qu'on lui avait donné pour l'accompagner, le cardinal Campeggi, combinèrent avec son voyage en Allemagne, des projets hardis et extrêmement dangereux pour notre patrie.

Il existe un mémoire que ce cardinal remit à l'empereur, vers l'époque de la diète d'Augsbourg, et dans lequel il manifeste les projets dont nous parlons. Je dois dire un mot de ce mémoire, malgré ma répugnance et mon regret, mais afin de prouver la vérité.

Le cardinal Campeggi ne se contentait pas de se plaindre amèrement des désordres religieux, il en signalait particulièrement les conséquences politiques : dans les villes impériales la noblesse abaissée par la réforme, l'autorité des princes spirituels et temporels méconnue, la majesté de

l'empereur même outragée. Il indique ensuite les moyens de remédier au mal.

Le secret de ces moyens n'est pas très profond. Une seule chose suffit, pense-t-il, c'est qu'une alliance soit conclue entre l'empereur et les princes bien pensans; ceux qui s'y refuseraient, on tentera de les faire changer d'avis par des promesses ou des menaces, mais que faire s'ils persévèrent dans leur opiniâtreté? On a le droit « *de détruire ces plantes vénéneuses avec le fer et le feu* (1). » L'essentiel est de confisquer leurs biens, temporels et spirituels, en Allemagne comme en Hongrie et en Bohême; car on a ce droit contre les hérétiques. Une fois devenu maître de leurs personnes, alors on instituera de saints inquisiteurs pour rechercher ceux qui auront échappé et procéder contre eux, comme on procède en Espagne contre les Maures. En outre, on excommuniera l'université de Wittemberg, et on déclarera ceux qui y ont fait leurs études, indignes des grâces impériales et papales; on brûlera les livres des hérétiques; on renverra dans leurs couvens les moines défroqués, et on ne souffrira pas un seul mécréant dans aucune

(1) *Se alcuni ve ne fossero che dio nol voglia, li quali ostinatamente perseverassero in questa diabolica via quella (S. M.) potrà mettere la mano al ferro e al foco,* et radicitus extirpare *questa mala venenosa pianta.*

cour. « Quand même votre majesté, dit le légat, n'agirait que contre les chefs, elle peut leur arracher une forte somme d'argent, qui, dans tous les cas, est indispensable contre les Turcs. »

C'est ainsi que s'exprime ce projet (1), ce sont là ses principes. Comme chaque mot respire l'oppression, le sang et le pillage ! Il ne faut pas s'étonner si en Allemagne on s'attendait aux dernières extrémités de la part d'un empereur qui arrivait avec une semblable escorte, et si les protestans délibérèrent sur le degré de résistance qui leur était légalement permise.

Heureusement la situation était telle que l'on n'avait pas à craindre la tentative d'exécution d'un pareil plan.

L'empereur était bien loin d'être assez puissant pour pouvoir le réaliser. Érasme s'empressa de le faire comprendre, à cette époque, d'une manière convaincante.

Mais quand même ce projet eût été praticable, Charles-Quint y aurait difficilement consenti.

(1) On osa donner le nom d'*instruction* à un tel projet. *Instructio data Cæsari a reverendissimo Campeggio in dieta Augustana* 1530. Je l'ai trouvé dans une bibliothèque de Rome, au milieu d'autres écrits de la même époque; son authenticité est hors de doute.

Il était naturellement bon, circonspect, réfléchi et patient. Plus il examinait attentivement et de près les erreurs qu'il voulait combattre, plus aussi elles touchaient une corde sensible de son propre esprit. La convocation de la diète prouvait déjà qu'il voulait écouter les différentes opinions, les étudier et chercher à les ramener à une seule vérité, à la vérité chrétienne : il était donc très éloigné de vues violentes.

Celui même qui d'ailleurs est habitué à douter de la pureté et du désintéressement des sentimens humains, ne peut pas en disconvenir, il n'eût pas été dans l'intérêt de Charles de se servir de la force.

Devait-il, lui empereur, se faire l'exécuteur des décrets du pape? devait-il se charger de soumettre au souverain pontife, non seulement au pontife actuel, mais à tous les papes futurs, les ennemis qui leur causeraient le plus d'embarras? même avec ce dévouement, il n'était pas encore bien sûr de conserver l'amitié du pouvoir papal.

Sans rechercher si c'est à tort ou à raison, il me suffira de dire qu'il était alors généralement reconnu qu'un concile seul serait en état de mettre fin à ces grandes divisions. La répugnance toute naturelle que la papauté manifestait pour

les conciles avait servi à maintenir leur popularité auprès des oppositions religieuses de tous les temps qui les réclamèrent. En l'année 1530, Charles entra sérieusement dans cette pensée, et promit un concile dans un court délai qu'il détermina.

Si, depuis long-temps, les princes n'avaient rien tant souhaité, dans leurs différens avec le siége romain, qu'un appui spirituel, Charles devait trouver le plus puissant allié dans un concile réuni dans les circonstances présentes ; un concile convoqué en son nom, dirigé sous son influence, dont il aurait mission d'exécuter les décisions. Celles-ci auraient conduit à deux résultats qui eussent concerné aussi bien le pape que ses adversaires ; la vieille pensée d'une réforme de la tête et des membres eût été réalisée ; quelle prépondérance devait en retirer le pouvoir temporel, et avant tout l'empereur lui-même !

Ce parti était donc raisonnable ; si l'on veut, inévitable, mais il était aussi d'un grand intérêt pour Charles.

Au contraire, rien de plus menaçant ne pouvait arriver au pape et à sa cour. Je découvre qu'à la première mention sérieuse que l'on fit d'un concile, le prix de toutes les fonctions vénales de la cour

baissa considérablement (1). On voit à quel danger on se sentait exposé dans la situation actuelle.

Mais en outre, Clément VII se laissait influencer par des considérations personnelles ; il n'était pas d'une naissance légitime, il s'était élevé à la dignité suprême par des moyens non pas entièrement purs ; dans un intérêt tout individuel, il avait consenti à faire à sa patrie, avec les forces de l'Église, une guerre dispendieuse ; tous ces motifs qui, pour un pape, étaient autant de graves reproches, lui inspiraient de justes craintes ; Clément évita autant que possible, dit Soriano, de faire même mention d'un concile.

Quoiqu'il ne rejetât pas directement la proposition, — il ne le pouvait pour l'honneur du siége romain, — on ne peut cependant pas douter des sentimens avec lesquels il s'y prêta.

Il finit par céder, il est vrai, mais il expose en même temps avec force les raisons contraires; il représente avec énergie toutes les difficultés et tous les dangers qui sont attachés à la réunion de ce concile ; il trouve le succès qu'on s'en pro-

(1) *Lettera anonima all' Arcivescovo Pimpinello* (*Lettere di Principi*, III, 5) : « *Gli ufficii solo con la fama del concilio sono invilitì tanto, che non se ne trovano danari.* » Je vois que Pallavicini cite aussi cette lettre, III, 7, 1 : je ne sais pas comment il parvient à l'attribuer à Sanga.

met plus que douteux (1). Alors il fait des conditions, demande la coopération de tous les autres princes, la soumission préalable des protestans; conditions à la vérité plausibles dans le système de la doctrine romaine, mais inexécutables dans la situation générale des affaires. Comment pouvait-on attendre de lui que, dans le délai fixé par l'empereur, il mettrait la main à l'œuvre sérieusement et avec une pleine résolution? Charles lui a souvent reproché d'avoir, par son hésitation, été la cause de tous les malheurs qui survinrent. Sans doute le pape espérait encore échapper à la nécessité qui le dominait.

Mais elle l'étreignit avec violence. Lorsque Charles revint en Italie, en l'an 1533, tout rempli de ce qu'il avait vu et projeté en Allemagne, il insista verbalement—dans une conférence qu'il eut à Bologne avec le pape — et avec une nouvelle énergie, sur le concile qu'il avait si souvent demandé par écrit. Les diverses opinions entrèrent immédiatement en lutte. Le pape fixa ses conditions; l'empereur lui représenta l'impossibilité de leur exécution. Ils ne purent pas s'en-

(1) Par exemple : *all'imperatore : di man propria di papa Clemente. Lettere di principi* II, 197. *Al contrario nessun (rimedio) è più pericoloso e per partorir maggiori mali (del concilio) quando non concorrono le debite circonstanze.*

tendre. On remarque même une certaine différence dans les brefs qui furent publiés à ce sujet. Le pape penche plus dans les uns que dans les autres pour l'opinion de l'empereur. Mais quoi qu'il en soit, il fut obligé de renouveler la promesse d'une convocation (1). Sans être entièrement aveuglé, il ne devait pas douter qu'au retour de l'empereur, qui était allé en Espagne, les choses ne pourraient plus en rester à de stériles paroles, et qu'il verrait éclater sur sa tête le danger qu'il redoutait, danger qui était la conséquence inévitable d'un concile réuni dans les circonstances présentes.

La situation du pape était telle, que tout souverain, quel qu'il fût, pouvait bien être excusé de prendre une résolution décisive, pour se

(1) On trouve dans un des meilleurs chapitres de Pallavicini, lib. III, c. XII, de bons renseignemens sur les négociations de Bologne, tirés des archives du Vatican. Il fait mention de cette différence et remarque qu'elle repose sur une négociation formelle. Nous trouvons dans la lettre aux États catholiques, dans Rainaldus, XX, 659, Hortleder, I, XV, la répétition de la condition d'une coopération générale des princes; le pape promet de donner des nouvelles du résultat de ses efforts. Dans les articles qui furent présentés aux protestans, il est dit au contraire formellement à l'article 7 : *quod si forsan aliqui principes velint tam pio negotio deesse, nihilominus summus Dom. nost. procedet cum saniori parte consentiente*. Il paraît cependant que cette différence est celle dont Pallavicini voulait parler, quoiqu'il fasse encore mention d'une autre.

mettre en sûreté. Quoique le pape se fût résigné à la grande supériorité de puissance politique de l'empereur, cependant il sentait à quelle extrémité elle le réduisait. Que Charles V décidât les anciens différens de l'Église avec Ferrare en faveur de Ferrare, c'est ce qui l'offensa profondément; il s'y soumit, et ne s'en plaignait qu'à ses amis. Mais combien il était plus accablant de voir ce prince, par les secours duquel on avait espéré la soumission immédiate des protestans, élever au contraire sur le fondement de la révolte religieuse une prépondérance telle qu'on n'en connaissait plus depuis des siècles, et qui menaçait même l'autorité spirituelle du siége romain! En vérité, Clément devait-il se résigner à tomber tout-à-fait dans les mains de l'empereur et se livrer à son bon plaisir?

Sa résolution fut prise à Bologne même. Déjà plusieurs fois François I[er] lui avait proposé une alliance et une proche parenté; Clément s'y était toujours refusé. Dans la position embarrassante où il se trouvait, il y consentit. Un historien nous assure formellement que le motif réel pour lequel Clément s'est rapproché de nouveau du roi de France, a été la demande du concile (1).

(1) *Soriano, Relatione* 1535. *Il papa ando a Bologna contra sua voglia e quasi sforzato, come di buon logo ho inteso, e fu as-*

Ce que le pape n'aurait peut-être jamais tenté de nouveau dans un but purement politique, à savoir de rétablir l'équilibre entre ces deux grandes puissances et de les favoriser également, il s'y résolut en considération des périls qui menaçaient l'Église.

Peu de temps après, Clément eut aussi une entrevue avec François Ier. Elle eut lieu à Marseille, et l'alliance la plus étroite fut conclue. Comme le pape avait antérieurement consolidé son amitié avec l'empereur pendant les dangers que courait Florence, en mariant la fille naturelle de l'empereur avec un de ses neveux, de même il cimenta, dans la complication actuelle des affaires de l'Église, l'alliance qu'il fit avec François Ier, en mariant sa jeune nièce Catherine Médicis avec le second fils du roi. Autrefois il avait à redouter les Français et leur domination sur Florence, maintenant il avait à craindre l'empereur et son influence dans un concile.

sai di cio evidente segno, che S. S. consumo di giorni cento in tale viaggio, il quale potea far in sei di. Considerando dunque Clemente questi tali casi suoi, e per dire cosi, la servitu nella quale egli si trovava per la materia del concilio la quale Cesare non lasciava di stimolare, comincio a rendersi piu facile al christianissimo. E quivi si tratto l'andata di Marsilia et insieme la pratica del matrimonio, essendo gia la nipote nobile et habile. Précédemment le pape avait pris sa naissance et son âge pour prétexte de ses refus.

Par cette politique, le pape atteignit immédiatement son but. Il existe de lui une lettre à Ferdinand I[er], dans laquelle il déclare qu'il n'a pas réussi à décider, malgré tous ses efforts, une coopération de tous les princes chrétiens à la réunion d'un concile ; que le roi François I[er], auquel il en a parlé, ne regardait pas l'époque présente comme étant favorable à une semblable convocation, et qu'il s'y était opposé ; mais que lui, le pape, espère toujours voir changer cette disposition des princes chrétiens (1). Je ne sais pas comment on peut être en doute sur les vues de Clément VII. Dans son dernier écrit aux princes catholiques de l'Allemagne, il avait répété encore la condition d'une coopération générale ; quand maintenant il vient déclarer qu'il n'a pas réussi à la décider, c'est un refus équivoque de donner suite à ses promesses (2). Il trouva le courage ainsi que le prétexte de cette conduite dans son alliance avec la France. Je ne puis pas me persuader que jamais le concile aurait eu lieu sous lui.

Telle n'était pas cependant la seule conséquence de cette alliance. Il en surgit immédiate-

(1) 20 Mars 1534. Pallavicini, III, XVI, 8.

(2) *Soriano. La Serenità Vostra dunque in materia del concilio puo esser certissima, che dal conto di Clemente fu fuggita con tutti li mezzi e con tutte le vie.*

ment une autre, inattendue, qui, surtout pour nous Allemands, est de la plus grande importance.

Cette union des intérêts ecclésiastiques et temporels produisit une combinaison vraiment très singulière. François Ier était alors dans la meilleure intelligence avec les protestans; lorsqu'il se lia si étroitement avec le pape, il réunissait en quelque sorte le pape et les protestans dans le même système politique.

Reconnaissons ici quelle était la force de la position que les protestans avaient prise. L'empereur ne pouvait plus songer à les soumettre au pape; il y a mieux, il se servait de leurs mouvemens pour le tenir en échec. D'un autre côté, le pape ne désirait nullement se voir à la discrétion de l'empereur, et par son alliance avec la France il espérait aussi profiter de l'opposition des protestans contre Charles V pour lui susciter de nouveaux embarras.

On remarqua que le roi de France avait fait croire au pape que les principaux princes protestans étaient dans sa dépendance, et qu'il les avait amenés à renoncer au concile (1). Mais si

(1) *Sarpi : Historia del concilio Tridentino :* lib. I, p. 68. Soriano ne confirme pas tout ce que dit Sarpi, mais une partie

nous ne nous trompons pas, ces liaisons politiques allèrent encore plus loin. Peu après l'entrevue avec le pape, François I[er] en eut une autre avec le landgrave Philippe de Hesse. Ils s'unirent pour rétablir le duc de Wurtemberg, qui avait été chassé de son duché par la maison d'Autriche ; François I[er] s'engagea à payer les frais de la guerre. Aussitôt le landgrave Philippe mit l'entreprise à exécution dans une courte expédition et avec une rapidité surprenante. Il est certain qu'il aurait dû pénétrer dans les états héréditaires de l'Autriche (1); on présumait généralement que le roi voulait aussi attaquer le Milanais du côté de l'Allemagne (2). Marino Giustinian, alors ambassadeur des Vénitiens en France, nous apprend un autre projet encore plus étendu; il assure que ce mouvement contre l'Allemagne avait été arrêté par Clément et François à Marseille ; il ajoute qu'il n'avait été nullement hors

importante de son assertion. Cet ambassadeur disait : *avendo fatto credere a Clemente, che da S. M. Ch. dispendessero quelli Signori principalissimi e capi della fatione lutterana — si che almeno si fugisse il concilio.* — C'est seulement ce que j'ai osé avancer.

(1) Dans l'instruction à ses ambassadeurs en France, août 1532, (Rommel, Livre des documens, 61) il s'excuse « de n'avoir pas continué d'attaquer le roi dans ses états héréditaires. »

(2) *Jovius Historiæ sui temporis*, lib. XXXII, p. 129, *Paruta Storia Venez.*, p. 389.

du plan adopté de faire venir des troupes françaises en Italie; le pape aurait favorisé en secret cette invasion (1). Ce serait aller un peu vite que de regarder comme un fait avéré cette assertion; quelle que soit l'assurance avec laquelle elle est énoncée, d'autres preuves encore seraient nécessaires; — mais tout en ne l'admettant pas, il se présente cependant une circonstance hors de doute et très remarquable, qui pouvait autoriser cette supposition. Au moment où le pape et les

(1) *Relatione del clarissimo M. Marino Giustinian el kr. venuto d'Ambasciator al christianissimo re di Francia del* 1535 (*Archivio Venez.*) *Francesco fece l'aboccamento di Marsilia con Clemente nel qual vedendo loro che Cesare stava fermo* — CONCHIUSERO IL MOVIMENTO DELLE ARMI *in* GERMANIA, *sotto pretesto di voler metter il duca di Virtenberg in casa; nel quale se Iddio non avesse posto la mano con il mezzo di Cesare, il quale all'improvisto e con gran prestezza senza saputa del christ. Con la restitution del ducato di Virtenberg fece la pace, tutte quelle genti ventivano in Italia sotto il favor segreto di Clemente.* On trouvera, ce me semble, un jour des données plus exactes à ce sujet. Soriano contient encore ce qui suit : *Di tutti li desiderii* (*del re*) *s'accommodò Clemente con parole tali, che lo facevano credere S. S. esser disposta in tutto alle sue voglie, senza però far provisione alcuna in scrittura.* On ne peut pas nier qu'il était question d'une guerre en Italie. Le pape soutenait l'avoir écartée — *non avere bisogno di moto in Italia.* Le roi lui avait dit de se tenir tranquille : *con le mani accorte nelle maniche.* Les Français affirmaient vraisemblablement ce que les Italiens niaient, de sorte que l'ambassadeur de France est plus positif que l'ambassadeur de Rome. Mais si le pape disait qu'il n'avait que faire d'un mouvement en Italie, on voit combien peu cette parole exclut l'idée d'un mouvement en Allemagne.

protestans s'attaquaient avec une haine irréconciliable, au moment où ils sont dans une lutte religieuse qui remplit le monde de discorde, d'un autre côté, ils paraissent unis par une communauté d'intérêts politiques.

Mais si rien n'a été aussi pernicieux au pape dans la complication des affaires de l'Italie que sa politique équivoque et trop raffinée, elle lui engendra des fruits encore plus amers sous le rapport spirituel.

Le roi Ferdinand, menacé dans ses provinces héréditaires, se hâta de conclure la paix de Kadan, en vertu de laquelle il se désista du Wurtemberg et entra dans une alliance plus étroite avec le landgrave lui-même. Ce furent là les plus beaux jours de Philippe de Hesse. Il devint un des chefs les plus considérés de l'empire pour avoir aidé d'une main puissante un prince allemand chassé de ses états à rentrer dans ses droits. Mais il obtint un autre résultat très important. Cette paix de Kadan contenait encore une clause très grave sur les différends religieux. La chambre de justice reçut l'ordre de ne plus admettre de plaintes sur les biens ecclésiastiques confisqués.

Je ne sais pas si tout autre événement particulier a exercé une influence aussi décisive sur

la prépondérance du nom protestant en Allemagne que les succès remportés par Philippe de Hesse. Cette instruction donnée à la chambre de justice fut pour le nouveau parti une garantie juridique de la plus haute importance. Cet effet ne se fit pas attendre long-temps. Nous pouvons, ce me semble, considérer la paix de Kadan comme la seconde grande époque de l'élévation de la puissance protestante en Allemagne. Après avoir fait pendant quelque temps des progrès moins rapides, elle commença de nouveau à se répandre avec éclat. Le Wurtemberg, que l'on venait de conquérir, fut réformé sur-le-champ. Les provinces allemandes du Danemarck, la Poméranie, la marche de Brandebourg, la seconde ligne de la Saxe, une ligne de Brunswick, le Palatinat suivirent en peu de temps le même exemple. En peu d'années, la réforme de l'Église se propagea sur toute la Basse-Allemagne, et se consolida pour toujours dans la Haute-Allemagne.

Et le pape Clément avait conseillé et peut-être même avait-il approuvé une entreprise dont la conséquence était d'étendre d'une manière si vaste la défection déjà commencée!

La papauté se trouvait dans une fausse position qui n'était pas tenable. Ses tendances temporelles l'avaient entraînée dans une décadence

qui lui suscita d'innombrables adversaires et apostats ; la continuation de cette décadence, et la confusion des intérêts temporels et spirituels achevèrent de la ruiner.

La séparation de l'Angleterre sous Henri VIII dépend encore des mêmes causes.

Il est digne de remarque que Clément VII était plus attaché au roi d'Angleterre qu'à tout autre prince (1). Il avait de bonnes raisons pour cela: lorsque abandonné de tout le monde, il se vit enfermé dans le château Saint-Ange, Henri VIII avait trouvé moyen de lui faire promettre son appui. On ne peut pas nier aussi que le pape laissa voir au roi, en 1528, que s'il ne lui promettait pas une décision favorable sur l'affaire de son divorce, elle était cependant possible, « aussitôt que les Allemands et les Espagnols seraient chassés de l'Italie (2). » Tout le contraire arriva, comme nous savons. Les Impériaux s'affermirent solidement ; nous avons vu quelle alliance étroite Clément contracta avec eux; dans

(1) *Contarini* : *Relatione di* 1530, l'assure formellement. Soriano, 1533, dit aussi : *Anglia S. Santità ama et era conjunctissimo prima*. Il déclare que l'intention du roi, de se faire divorcer, est une « pazzia ».

(2) Ext. des dépêches du docteur Knight d'Orviéto, du 1er et 9 janvier 1528, Herbert, *Life of Henri VIII*, p. 218.

le changement des circonstances, il ne pouvait pas satisfaire une espérance qu'il n'avait du reste que très légèrement fait entrevoir (1). A peine la paix de Barcelone était-elle conclue, qu'il évoqua le procès à Rome. La femme dont Henri voulait se séparer, était la tante de l'empereur; le mariage avait été formellement approuvé par un des papes précédens : comment la décision qui serait rendue aurait-elle pu être douteuse, du moment que par la marche de la procédure l'affaire était arrivée devant les tribnnaux de la Curie, surtout sous l'influence permanente des Impériaux? Mais Henri savait se venger. Lui aussi avait dans le fond du cœur des sentimens de soumission pour la papauté; mais ce procès souleva en son âme des passions absolument contraires. A mesure que l'instruction de l'affaire tournait à son désavantage, il répondait par une attaque contre la cour romaine, et cha-

(1) On apprécie toute la situation par le passage suivant d'une lettre du secrétaire du pape, Sanga, à Campeggi : Viterbo 2 sept. 1528 : *Come vostra Sign. Rev. sa, tenendosi N. Signore obligatissimo come fa a quel Seren. re, nessuna cosa è si grande della quale non desideri compiacerli, ma bisogna ancora che sua Beatitudine, vedendo l'imperatore vittorioso e sperando in questa vittoria non trovarlo alieno della pace—non si precipiti a dare all' imperatore cosa di nuova rottura, la quale leveria in perpetuo ogni speranza di pace : oltre che al certo metteria S. S. a fuoco et a totale eccidio tutto il suo stato* (*Lettere di diversi autori, Venetia* 1556, p. 30).

que jour il s'en détacha de plus en plus. Lorsque celle-ci rendit enfin, en l'année 1534, sa sentence définitive, il prononça sans hésiter la séparation complète de son royaume et de la papauté. Les liens qui unissaient au siége romain les différentes églises de ce pays étaient déjà si faibles, qu'il suffit de la simple volonté de Henri VIII pour consommer le divorce.

Ces événemens remplirent les dernières années de la vie de Clément VII. Ils étaient d'autant plus amers pour lui, qu'il pouvait s'en attribuer la cause, et ses malheurs se liaient d'une manière fatale à ses qualités personnelles. La marche des affaires présentait de plus en plus de grands dangers. François I[er] menaçait d'attaquer de nouveau l'Italie; il prétendait en avoir obtenu du pape non pas à la vérité l'autorisation par écrit, mais cependant l'autorisation verbale. L'empereur ne voulait pas se laisser conduire plus long-temps par des subterfuges, il insista toujours avec plus de force sur la convocation du concile. A ces difficultés se joignirent des dissensions domestiques : après avoir eu tant de peine à soumettre Florence, le pape était condamné à voir ses deux neveux se diviser au sujet de leur domination en cette ville et devenir ennemis acharnés; les réflexions douloureuses qui lui inspiraient ces luttes,

la crainte des événemens futurs, la douleur et un chagrin secret, dit Soriano, le conduisirent au tombeau (1).

Nous avons parlé du bonheur de Léon X; il était peut-être plus habile, moins facile à commettre des fautes, plus actif et doué de plus de pénétration même dans les détails; mais Clément au contraire était poursuivi par la fatalité dans toutes ses actions. Il fut bien le plus malheureux de tous les papes qui aient jamais occupé le siége romain. Il acheva de se perdre en venant se précipiter avec une politique indécise, soumise à toutes les probabilités du moment, au devant des forces ennemies, bien supérieures, qui le harcelaient de tous côtés. Ses efforts pour constituer l'indépendance de sa souveraineté temporelle, efforts qui avaient été le but suprême de la politique de ses plus célèbres prédécesseurs, avortèrent et amenèrent des résultats diamétralement opposés. Il était réservé à voir ceux auxquels il voulait arracher l'Italie, y consolider pour

(1) *Soriano. L'imperatore non cessava di sollecitar il concilio. — S. M. Christ. dimandò che da S. S. fussino osservate le promesse essendo le conditioni poste fra loro. Perciò S. S. si pose à grandissimo pensiero e fu questo dolore et affamo che lo condusse alla morte. Il dolor fu accresciuto dalle pazzie del cardinal de Medici, il quale allora piu che mai intendeva a rinuntiare il capello per la concurrenza alle cose di Fiorenza.*

toujours leur domination. La grande défection des protestans se développa devant ses yeux sans qu'il lui fût possible de l'arrêter; tous les moyens qu'il tenta pour la comprimer contribuèrent à l'étendre. Il laissa le siége papal avec une réputation compromise, sans autorité spirituelle ni temporelle. Cette Allemagne du Nord, qui avait été de tout temps si importante pour la papauté; cette Allemagne dont la conversion avait principalement servi à fonder en Occident la puissance du siége romain; cette Allemagne qui par sa révolte contre l'empereur Henri IV avait si efficacement aidé les papes dans l'établissement définitif de la hiérarchie, elle s'était révoltée. Notre patrie a le mérite immortel d'avoir rétabli le christianisme dans sa forme la plus pure depuis les premiers siècles, et d'avoir découvert de nouveau la vraie religion. Munie de cette arme, elle était invincible. Ses convictions se propagèrent chez tous ses voisins; elles avaient déjà pénétré dans la Scandinavie; elles se répandirent en Angleterre malgré les volontés du roi, mais sous la protection des mesures qu'il avait prises; elles s'acquirent en Suisse, avec peu de modifications, une existence inébranlable; elles passèrent en France; en Italie et en Espagne nous rencontrons leurs traces du temps même de Clément; leurs flots s'avançaient toujours avec plus de ra-

pidité et d'étendue. C'est que dans ces convictions vit une force qui convainc et entraîne tout le monde. La lutte des intérêts spirituels et temporels, dans laquelle la papauté s'était placée, paraissait soulevée tout exprès pour procurer aux opinions de la réforme une domination complète.

Deuxième Livre.

COMMENCEMENT D'UNE RÉGÉNÉRATION DU CATHOLICISME.



Ce n'est pas d'aujourd'hui que date le règne de l'opinion publique et l'influence qu'elle exerce dans le monde : à tous les âges de la moderne Europe, elle a été un élément important de sa vie. D'où prend-elle naissance, comment se forme-t-elle ? nul ne saurait le dire. Nourrie à de secrètes sources, née avec l'instinct qui réunit les hommes en société, elle s'empare des esprits

presque d'emblée, et enchaîne la majorité dans une conviction involontaire. Avec un centre qui se déplace sans cesse, elle se reproduit d'une manière diverse dans une multitude de cercles concentriques, de plus en plus grands et de plus en plus petits. Et si elle paraît homogène et harmonique, ce n'est que dans ses contours les plus extérieurs, comme un rayonnant effet du mouvement qui l'entraîne. Du reste, de nouvelles observations et de nouvelles expériences affluant toujours vers elle, elle se trouve dans une métamorphose incessante. Fugitive, variée dans ses formes, tantôt elle obéit et tantôt elle commande. C'est souvent le cri vraiment senti des besoins d'une époque, mais presque toujours sans la conscience de ce qu'il faudrait faire pour y répondre. Plus ou moins d'accord avec la vérité et le droit, c'est moins une formule fixe et constante, qu'une tendance successive et instantanée de la vie sociale. La bizarre qu'elle est, voyez comme elle change quelquefois complétement. Après avoir aidé au triomphe de la puissance papale, elle en aida aussi la décadence. Dans le temps que nous examinons, d'entièrement profane qu'elle était, elle devint tout-à-fait religieuse. Et si nous avons observé comment elle inclina dans toute l'Europe vers le protestantisme, ainsi nous verrons comment, dans cette

même Europe, elle reçut une direction tout opposée. Nous allons donc commencer par montrer comment les doctrines des protestans se frayèrent immédiatement un chemin, même en Italie.

---

§ Ier.

ANALOGIES DU PROTESTANTISME EN ITALIE.

Des réunions littéraires ont aussi exercé en Italie une influence incalculable sur le développement des sciences et des arts. On les voit tantôt se former autour d'un prince, ou d'un savant distingué, ou même autour de chaque particulier, ami des lettres, et logé convenablement pour faciliter de semblables réunions; tantôt elles se

forment en association libre et sans patronage : ordinairement elles ont quelque valeur, quand elles se produisent spontanément et sans formes arbitraires, comme l'expression d'un besoin immédiat. C'est avec plaisir que nous allons en suivre les traces.

A l'époque même où le mouvement protestant commença en Allemagne, parurent en Italie des réunions littéraires qui prirent une teinte religieuse.

Sous Léon X, quand il était de mode de douter du christianisme et de le renier, ce fut précisément alors qu'une réaction se fit parmi des hommes plus intelligens, qui, sans s'être laissé égarer par la civilisation contemporaine, en possédaient toutes les lumières. Il était très naturel qu'ils cherchassent à se réunir. L'esprit de l'homme a besoin de l'assentiment de ses semblables, du moins il l'aime toujours; il lui est même indispensable dans les convictions religieuses, dont la base est une communauté de sentimens et de doctrines.

On fait mention encore, du temps de Léon X, d'un oratoire de l'amour divin, que des hommes distingués avaient fondé dans Rome pour leur

édification commune. C'est à Trastevere, dans l'église de Saint-Sylvestre et Dorothée, non loin de l'endroit où l'on croit que l'apôtre Pierre a demeuré et a dirigé les premières réunions des chrétiens, qu'ils se réunissaient pour célébrer le service divin, pour entendre le sermon et s'y livrer aux exercices spirituels. Ils étaient au nombre de cinquante à soixante. Contarini, Sadolet, Giberto, Caraffa, qui tous ont été cardinaux dans la suite, Gaetano da Thiene que l'on a canonisé, un écrivain ecclésiastique de beaucoup de mérite et de réputation, Lippomano, et quelques autres hommes renommés en faisaient parti. Julien Bathi, curé de cette église, servait de chef à leur association (1).

(1) Je puise cette notice dans Caracciolo : *Vita di Paolo IV, MS. Quei pochi uomini da bene ed eruditi prelati che erano in Roma in quel tempo di Leone X, vedendo la città di Roma e tutto il resto d'Italia dove per la vicinanza alla sede apostolica doveva più fiorire l'osservanza de' riti essere cosi maltrattato il culto divino—si uhirono in un' oratorio chiamato del divino amore circa sessanta di loro, per fare quivi quasi in una torre ogni sforzo per guardare le divine leggi.* Dans la *Vita Cajetani Thienaei* (A. A. S. S. Aug. II), c. I, 7-10, Caraccioli a répété cela et l'a exposé encore avec plus de détails, cependant il n'y compte que cinquante membres. L'*Historia Clericorum regularium vulgò Theatinorum*, par Joseph Silos, le confirme en plusieurs passages qui sont imprimés dans le *Commentarius prævius* à la *Vita Cajetani.*

Il s'en fallait de beaucoup que la direction de ces hommes, comme on pourrait le croire d'après le lieu de leur réunion, fût opposée au protestantisme ; elle lui était plutôt parallèle. Partie du même besoin de s'opposer à la décadence générale, cette société se composait de membres qui ont développé plus tard des vues très différentes ; alors ils se rencontraient dans des sentimens communs.

Mais les tendances particulières et individuelles ne tardèrent pas à se dessiner. Quelques années plus tard, nous rencontrons de nouveau à Venise une partie de cette société romaine.

Rome avait été pillée, et Florence conquise ; Milan avait continué d'être le champ de bataille des armées ; dans cette ruine générale, Venise s'était conservée intacte des étrangers et des soldats, elle était considérée comme un lieu d'asile commun. Là se rencontrèrent les littérateurs romains dispersés, les patriotes florentins pour qui le sein de la patrie était à jamais fermé. C'est surtout parmi ces derniers que naquit une très forte tendance spirituelle, sous l'influence des doctrines de Savonarola, comme nous le voyons par l'historien Nardi et par le traducteur de la

Bible, Bruccioli. D'autres réfugiés s'y joignirent, comme Reginald Poole qui avait quitté l'Angleterre pour se soustraire aux innovations de Henri VIII. Ils trouvèrent dans leurs hôtes vénitiens un concours empressé. Chez Pierre Bembo à Padoue, qui tenait maison ouverte, le plus souvent on s'occupait de choses savantes, de latin cicéronien. On se livrait à des recherches plus profondes chez le savant et spirituel Gregorio Cortese, abbé de San-Giorgio Maggiore près Venise. Bruccioli place quelques uns de ses dialogues dans les bosquets et les allées de San-Giorgio. Luigi Priuli avait sa villa appelée Tréville (1) pas loin de Trévise. C'était un de ces caractères aussi purs que bien élevés, comme on en rencontre encore çà et là de nos jours, calmes et pourtant capables de sentimens grands et vrais et d'une amitié désintéressée. Chez lui on s'occupait principalement d'études et de conversations spirituelles. Là se trouvait le bénédictin Marco de Padoue, homme d'une piété profonde, qui est probablement celui dont Poole prétend avoir été le nourrisson. On pouvait regarder comme le chef de tous Gaspard Contarini, duquel Poole dit : que rien de tout ce que l'esprit humain a découvert

(1) *Epistolæ Reginaldi Poli ed. Quirini, tom. II. Diatriba ad epistolas Schelhornii CLXXXIII.*

par ses propres recherches, ou de ce que la grâce divine lui a révélé, ne lui était inconnu, et qu'il ajoutait à tout cela l'ornement de la vertu.

Si nous demandons maintenant quel est le point de contact entre les convictions de ces hommes, nous trouvons que c'est principalement la même doctrine de la justification qui avait été dans Luther l'origine de tout le mouvement protestant. Contarini écrivit sur elle un traité particulier, que Poole ne peut assez louer. « Tu as mis au jour cette pierre précieuse, dit-il, que l'Église tenait à moitié cachée ! » Poole lui-même trouve que cet écrit considéré dans son sens le plus profond, ne prêche autre chose que cette doctrine ; « il estime heureux son ami, d'avoir commencé à mettre au jour cette vérité sainte, fertile, indispensable (1). » M. A. Flaminio faisait partie du cercle d'amis qui se joignait à eux. Il demeura pendant quelque temps chez Poole ; Contarini voulait l'emmener avec lui en Allemagne. Qu'on écoute avec quelle fermeté il proclame cette doctrine. « L'Évangile, dit-il dans une de ses lettres (2), n'est autre chose que l'heureuse nou-

(1) Epistolæ Poli, tom. III, p. 57.
(2) A Theodorina Sauli, 12 février, 1542. *Lettere volgari (Raccolta del Manuzio) Venezia* 1553, II, 43.

velle qui nous apprend que le Fils unique de Dieu, revêtu de notre chair, a satisfait pour nous à la justice du Père éternel. Celui qui croit cela, entre dans le royaume de Dieu ; il jouit du pardon général; d'une créature charnelle qu'il était, il devient une créature spirituelle ; d'un enfant de la colère, il devient un enfant de la grâce ; il vit dans une douce joie de la conscience. » On peut à peine s'exprimer sur ce sujet d'une manière plus orthodoxe, en fait de luthéranisme.

Cette doctrine se répandit sur une grande partie de l'Italie, seulement comme une opinion littéraire (1).

Chose remarquable, que la discussion d'une doctrine dont il n'a été que peu question antérieurement, ait pu occuper et remplir si subitement un siècle, et provoquer l'activité de tous les es-

(1) La lettre de Sadolet à Contarini (*Epistolæ Sadoleti*, lib. IX, p. 365), sur son commentaire aux Romains, est entre autres très remarquable : « *in qui us commentariis*, dit Sadolet, *mortis et crucis Christi mysterium totum aperire atque illustrare sum conatus.* » Cependant il n'avait pas satisfait complétement Contarini. Il n'était pas tout-à-fait de la même opinion que lui. Il promet en attendant de donner dans une nouvelle édition une explication claire sur le péché originel et sur la grâce : « *de hoc ipso morbo naturæ nostræ et de reparatione arbitrii nostri à Spiritu sancto facta.*

prits du temps. Dans le seizième siècle, la doctrine de la justification produisit les plus grands mouvemens, les plus grandes dissensions, les plus grands bouleversemens. Même on pourrait dire que c'est par opposition contre la sécularisation de l'institution ecclésiastique, qui avait presque entièrement perdu la relation immédiate de l'homme à Dieu, qu'il est arrivé qu'une question aussi transcendante concernant le mystère profond de cette relation devînt l'occupation générale des esprits.

Elle se répandit même dans la voluptueuse Naples, et cela par un Espagnol, Jean Valdez, secrétaire du vice-roi. Les écrits de Valdez sont malheureusement tout-à-fait détruits, mais nous avons un témoignage très précis sur ce que ses adversaires critiquaient en lui. Vers l'an 1540 fut mis en circulation un petit livre « du bienfait du Christ, » lequel, selon l'expression d'un rapport de l'inquisition, traitait d'une manière insinuante de la justification, rabaissait les œuvres et les mérites, attribuait tout à la foi seule. Il eut un débit extraordinaire, parce que ceci était précisément alors une pierre d'achoppement pour beaucoup de prélats et de moines. On s'est informé très souvent de l'auteur de ce livre. Ce rapport le désigne avec précision. « C'était, dit

ce rapport, un moine de San-Severino, un écolier de Valdez ; Flaminio a revu ce livre (1). »

Cet ouvrage, qui eut réellement un succès immense, qui rendit pendant quelque temps la doctrine de la justification populaire en Italie, remonte en conséquence à un disciple et à un ami de Valdez. Cependant la tendance de Valdez n'était pas exclusivement théologique ; revêtu qu'il était d'une importante charge temporelle, il n'a pas fondé de secte ; son livre était le fruit d'une étude libre, indépendante, du christianisme. Ses amis pensaient avec ravissement aux beaux jours qu'ils avaient passés avec lui à la Chiaia et au

(1) Schelhorn, Gerdesius et autres ont attribué ce livre à Aonius Palearius, qui dit dans un discours : *hoc anno tusce scripsi Christi morte quanta commoda allata sint humano generi.* Le *compendium* des inquisiteurs que j'ai trouvé dans Caracciola, *vita di Paolo IV*, MS., s'exprime au contraire de la manière suivante: *Quel libro del beneficio di Christo, fu il suo autore un monaco di Sanseverino in Neapoli, discepolo del Valdes, fu revisore di detto libro il Flaminio, fu stampato molte volte ma particolarmente a Modena de mandato Moroni, ingannò molti, perche trattava della giustificatione con dolce modo ma ereticamente.* — Comme ce passage du Palearius ne désigne point ce livre de manière qu'il ne puisse pas se rapporter à un autre ouvrage, comme Palearius dit, que le livre a été réclamé encore la mêmeannée, que le *compendium* des inquisiteurs s'exprime au contraire d'une manière certaine et qu'il ajoute : *quel libro fu da molti approbato, solo in Verona fu conosciuto e reprobato, dopo molti anni fu posto nell' indice,* je regarde l'opinion de ces savans comme erronée.

Pausilippe, près de Naples, « là où la nature se complaît dans sa pompe et sourit avec grâce. » Valdez était doux, agréable, non sans quelque essor de génie. « Une partie de son âme, disent ses amis, suffisait pour animer son corps débile et maigre, tandis qu'il s'élevait toujours à la contemplation de la vérité avec la plus grande partie de son âme, avec son esprit clairvoyant et serein. »

Valdez avait une influence extraordinaire sur la noblesse et les savans de Naples : les femmes aussi prenaient une part vive à ce mouvement religieux.

Entre autres Vittoria Colonna. Elle s'était livrée entièrement à l'étude après la mort de son époux Pescara. Dans ses poésies, comme dans ses lettres, se trouve une morale pleine d'onction, et une religion sans hypocrisie. Poole et Contarini faisaient partie du nombre de ses amis les plus intimes. Je ne puis croire qu'elle se soit adonnée à des pratiques spirituelles, à la manière des couvens. Arétin du moins lui écrit avec beaucoup de naïveté : son opinion à elle n'est certainement pas que l'action la plus importante soit de garder le silence, de tenir les yeux baissés et de porter des vêtemens grossiers, mais bien de conserver la pureté de l'âme.

En général, la famille Colonna, principalement Vespasiano, duc de Palliano, et son épouse Julia Gonzaga, la même qui a passé pour la plus belle femme de l'Italie, était favorable à ce mouvement. Valdez dédia un de ses livres à Julia. .

De plus, cette doctrine avait un succès immense dans les classes moyennes. Le rapport des inquisiteurs paraît presque trop exagéré, quand il veut compter trois mille instituteurs qui lui étaient attachés. Cependant avec quelle force, un nombre même moindre, devait-il influer sur la jeunesse et sur le peuple!

L'intérêt que cette doctrine trouva à Modène, ne devait pas être beaucoup moins vif. L'évêque lui-même, Morone, ami intime de Poole et de Contarini, la favorisa; le livre *du Bienfait du Christ*, fut imprimé par son ordre formel, et répandu à un grand nombre d'exemplaires; son chapelain don Girolamo da Modena, était le recteur d'une académie dans laquelle dominaient les mêmes principes(1).

(1) Dans *Amœnitat. Litterar.* de Schelhorn, tome XII, p. 564, on trouve les *articuli contra Moronum*, que Vergerio publia en l'an 1558, réimprimé, dans lesquels aussi ces imputations ne manquent pas. J'ai extrait du *Compendium* des inquisiteurs ces renseignemens plus précis.

Il a été question de temps en temps des pr
testans en Italie, et nous avons déjà désigné pl
sieurs noms qui se trouvent sur les listes des r
formés. Et certainement quelques convictions o
pris racine dans ces hommes, lesquelles devi
rent dominantes en Allemagne ; ils cherchaien
fonder la doctrine sur le témoignage de l'Éc
ture, et sur l'article de la justification, ils to
chaient de bien près aux opinions luthérie
nes. Mais on ne peut pas dire qu'ils les part
geaient dans tous les autres points : le sentime
de l'unité de l'Eglise, la vénération pour le pap
étaient trop profondément gravés dans leurs e
prits, et un trop grand nombre d'usages catho
ques étaient trop intimement liés avec les sen
mens nationaux, pour qu'on s'en fût éloig
facilement.

Flaminio composa une explication des Psa
mes, dont le contenu dogmatique a été approu
par des écrivains protestans ; mais il accompag
cette même explication d'une épître dédicatoi
dans laquelle il appela le pape « le gardien et
prince de toute sainteté, le vicaire de Dieu s
la terre. »

Giovan Battista Folengo attribue la justificati
à la grâce seule ; il parle même de l'utilité
péché, ce qui n'est pas bien éloigné de la néc

sité des bonnes œuvres; il déclame vivement contre la confiance dans le jeûne, dans la prière fréquente, dans la messe et la confession, dans le sacerdoce même, la tonsure et la mitre (1); néanmoins il est mort tranquillement à l'âge d'environ soixante ans, dans le même couvent de Bénédictins où il avait reçu l'habit à l'âge de seize ans (2).

Il en fut à peu près de même pendant longtemps de Bernardino Ochino. Si nous en croyons ses propres paroles, c'était dès le commencement un désir profond « du paradis céleste, comme il s'exprime, acquis par la grâce divine, qui l'engagea à devenir franciscain. » Son zèle était si ardent qu'il ne tarda pas à se livrer aux exercices de la pénitence plus sévère des Capucins. Dans le troisième et dans le quatrième chapitre de cet ordre, il en fut nommé le général, fonction qu'il remplit de manière à mériter l'approbation universelle. Quelque rigide que fût sa vie, lui qui allait toujours à pied, qui couchait sur son manteau, qui ne buvait jamais de vin, qui recommandait fortement aussi aux autres, avant tout, la soumission, la pauvreté, comme étant le

(1) *Ad Psalm.* 67, f. 246. On trouve un extrait de ces explications dans l'*Italia reformata* de Gerdesius, p. 257-261.

(2) *Thuani Historiæ* ad. a 1559. I, 473.

meilleur moyen de parvenir à la perfection évangélique, il se convainquit et se pénétra peu à peu du dogme de la justification par la grâce. Il l'exposa de la manière la plus énergique dans le confessionnal et en chaire. « Je lui ouvrais mon cœur, dit Bembo, comme je le ferais devant le Christ lui-même ; il me semblait n'avoir jamais vu un homme plus saint. » Les villes affluaient à ses sermons ; les églises étaient trop petites ; les savans et le peuple, les deux sexes, jeunes et vieux, tous étaient édifiés. Ses vêtemens grossiers, sa barbe tombante jusque sur la poitrine, ses cheveux gris, son visage pâle et maigre, et sa faiblesse, résultat de ses jeûnes opiniâtres, lui donnaient l'apparence d'un saint (1).

Ainsi, il y eut encore une ligne dans l'intérieur du catholicisme qui ne fut pas dépassée par les opinions analogues aux doctrines nouvelles. On ne se mit pas directement en lutte, en Italie, avec le sacerdoce et le monachisme, on était bien éloigné d'attaquer la primauté du pape. Comment, par exemple, un Poole pouvait-il ne pas rester fidèle au pape, après s'être sauvé de l'Angleterre pour ne pas être obligé de vénérer dans son roi le chef de l'église anglaise ? Ils pen-

(1) *Boverio : Annali di fratri minori Capuccini*, I, 365. *Gratiani, vie de Commendone*, p. 143.

saient, comme Ottonel Vida, un disciple de Vergerio, l'explique à celui-ci même, « que dans l'église chrétienne chacun a ses fonctions, que l'évêque a le soin des âmes faibles qu'il doit protéger contre le monde et contre le mal; que les métropolitains doivent veiller à ce que les évêques résident dans leurs diocèses; que les métropolitains sont à leur tour soumis au pape qui est chargé de l'administration générale de l'Eglise qu'il doit diriger avec le Saint-Esprit; que chacun doit s'acquitter de sa charge (1). » Ces hommes regardaient la séparation de l'Eglise comme le plus grand mal. Isidoro Clario, un homme qui a corrigé la Vulgate avec l'aide des travaux protestans, et qui en avait écrit une introduction soumise depuis à une expurgation, détournait les protestans de ce dessein dans un écrit particulier. « Aucune corruption, dit-il, ne peut être assez grande pour justifier une défection de l'union sacrée. Ne vaut-il pas mieux restaurer ce que l'on a, que de se confier à des tentatives incertaines de produire quelque autre chose? On ne doit penser qu'à la manière dont on peut corriger l'ancienne institution et la dépouiller de ses vices. »

(1) *Ottonello Vida Dot. al vescovo Vergerio; lettere volgari*, I, 80.

C'est avec ces modifications qu'il y eut en Ita lie un grand nombre de partisans de la nouvell doctrine. Antonio del Pagliarici à Sienne, qu même a été regardé comme l'auteur du livre *Bienfait du Christ;* Carnesechi de Florence, qu l'on prétendait avoir été un partisan et un pro pagateur de ce livre; Giovan Battista Rotto Bologne, qui avait des protecteurs dans Moron Poole et Vittoria Colonna, et qui trouva aupr d'eux les moyens de soutenir avec de l'argent l plus pauvres de ses partisans; Fra Antonio d Volterra, et dans presque chaque ville de l'Ita lie tout homme remarquable, se joignirent eux (1). C'était une opinion, librement rel gieuse, modérée par l'Église, qui mettait e mouvement tout le pays.

(1) Notre source à ce sujet est l'extrait du *Compendium* d Inquisiteurs: *Bologna*, dit-il par exemple, *fu in molti pericoli per vi furono eretici principali frà quali fu un Gio Ba. Rotto* [illegible] *quale aveva amicizia et appoggio di persone potentissime, co di Morone, Polo, Marchesa di Pescara, e raccoglieva danar tutto suo potere e gli compartiva trà gli eretici occulti e pove che stavano in Bologna; abjurò poi nelle mani del padre Salm rone* (du jésuite) *per ordine del legato di Bologna* (Compen fol. 9. c. 94). C'est ainsi qu'on passe en revue toutes les villes.

§ II.

TENTATIVES DE RÉFORMES INTÉRIEURES ET DE RÉCONCILIATION AVEC LES PROTESTANS.

On met dans la bouche de Pole cette opinion, que l'homme doit se contenter de la lumière intérieure sans s'inquiéter beaucoup des erreurs et des abus qui se rencontrent dans l'Eglise (1). Mais c'est précisément du côté où il se trouvait lui-même que vint la première tentative de réforme.

L'action la plus glorieuse de Paul III, ce fut peut-être celle par laquelle il signala son avénement au trône, en appelant au collége des cardinaux quelques hommes distingués, sans avoir égard qu'à leur mérite. Il commença par le vénitien Contarini, et celui-ci doit avoir proposé les autres. C'étaient des hommes de mœurs irréprochables, qui jouissaient d'une grande répu-

(1) Passages extraits de *Atanagi* dans M'Crie : Réforme en Italie, p. 172 de la traduction.

tation de savoir et de piété, et devaient connaître les besoins des différens pays; Caraffa, qui avait demeuré long-temps en Espagne et dans les Pays-Bas; Sadolet, évêque à Carpentras en France; Poole, réfugié d'Angleterre; Giberto, qui après avoir pris part pendant long-temps à la direction des affaires générales, administrait d'une manière exemplaire son diocèse de Vérone; Federigo Fregoso, archevêque de Salerne; presque tous, comme nous voyons, membres de l'oratoire de l'amour divin, et appartenant pour la plupart à cette tendance religieuse qui penchait vers le protestantisme (1).

Ce furent précisément alors ces cardinaux qui d'après l'ordre du pape élaborèrent un projet de réformes ecclésiastiques. Il fut connu des protestans, et ils l'ont tourné en dérision, en le rejetant. A la vérité ils étaient allés pendant ce temps bien plus loin. Mais la chose, il est difficile de le nier, devint très importante pour l'Église catholique, en ce qu'on attaqua le mal dans Rome même; on reprocha aux papes, en face d'un pape, d'avoir, comme il est dit dans l'introduction de cet écrit, choisi fréquemment des

(1) *Vita Reginaldi Poli*, dans l'édition de ses lettres par Quirini, tome I, p. 12. *Florebelli de vita Jacobi Sadoleti commentarius*, avant les Ep. Sadoleti. Col. 1590, vol. 3.

serviteurs, non pour apprendre d'eux ce que leur devoir exige, mais pour se faire déclarer permis tous leurs désirs; l'on accusa un tel abus du pouvoir suprême d'être la principale source de la corruption (1).

On ne s'en tint pas là. Il reste quelques petits écrits de Gaspard Contarini, dans lesquels il fait avant tout la guerre la plus vive à ces abus qui rapportaient un gain à la curie. Il déclare que c'est une simonie, et que l'on peut regarder comme une espèce d'hérésie l'usage des compositions — qui consistait à faire payer de l'argent pour la concession même des grâces spirituelles. — On trouva que c'était mal de sa part de critiquer les papes antérieurs. « Comment! s'écrie-t-il, devons-nous nous mettre tant en peine des vices de trois ou quatre papes, et ne pas plutôt corriger ce qui est corrompu, et nous acquérir à nous-mêmes un meilleur renom? Dans le fait, ce serait exiger beaucoup, que de défendre toutes les actions de tous les papes! » Il attaque de la manière la plus sérieuse et la plus énergique l'abus des dispenses. C'est de l'idolâtrie, dit-il, de prétendre

(1) C'est le *Concilium delectorum cardinalium et aliorum prælatorum de emendanda Ecclesia,* qui a déjà été cité. Il est signé par Contarini, Caraffa, Sadolet, Poole, Fregoso, Giberto, Cortese et Aleander.

que le pape n'a aucune autre règle que sa volonté pour établir et pour abolir le droit positif. Il est curieux de l'entendre sur ce sujet.« La loi du Christ est une loi de liberté et elle défend une servitude aussi grossière, que les luthériens avaient tout-à-fait raison de comparer à la captivité de Babylone. Mais outre cela peut-on bien appeler un gouvernement, celui dont la règle est la volonté d'un homme qui a naturellement un penchant au mal et qui est mû par des affections innombrables? Non! toute domination est une domination de la raison. Elle a pour but de conduire par les vrais moyens ceux qui lui sont soumis, à leur destination, au bonheur. L'autorité du pape est aussi une domination de la raison : Dieu l'a conférée à saint Pierre et à ses successeurs, afin de diriger le troupeau qui leur est confié vers la félicité éternelle. Un pape doit savoir que c'est sur des hommes libres qu'il exerce son autorité. Ce n'est pas selon son plaisir qu'il doit commander, ou défendre ou dispenser, mais selon la règle de la raison, des commandemens divins et de l'amour; selon une règle qui rapporte tout à Dieu et au bien général. Car ce n'est pas l'arbitraire qui fait les lois positives. Elles naissent des circonstances, dans ce qu'elles ont de conforme au droit naturel et aux commandemens de Dieu; elles ne peuvent être chan-

gées que suivant les mêmes lois et selon l'exigence des choses que l'on ne peut refuser. Que Ta Sainteté, crie-t-il à Paul III, ait soin de ne pas s'écarter de cette règle. Ne te tourne pas vers la faiblesse de ta volonté qui choisit le mal; vers l'esclavage qui sert le péché. Alors tu seras puissant, tu seras libre; alors, la vie de la république chrétienne sera renfermée en toi (1). »

Cette tentative, comme nous voyons, n'allait à rien moins qu'à fonder une papauté rationnelle. Elle était d'autant plus remarquable, qu'elle procédait de la même doctrine sur la justification et la libre volonté, qui avait servi de base à la défection protestante. Nous ne présumons pas cela seulement des opinions connues de Contarini; lui-même il le dit formellement. Il explique amplement que l'homme a un penchant au mal : que cela provient de la faiblesse de sa volonté, laquelle, aussitôt qu'elle se tourne au mal, est plus passive qu'active; qu'elle ne devient libre que par la grâce du Christ. Il reconnait bien par conséquent le pouvoir papal; en

(1) *C. Contarini cardinalis ad Paulum III. P. M. de potestate pontificis in compositionibus.* Imprimé dans Roccaberti; *Bibliotheca Pontificia Maxima*, tome XIII. J'ai en ma possession encore un *Tractatus de compositionibus datarii Rev. D. Gasparis Contarini*, 1536; je ne sache pas qu'il ait été imprimé quelque part.

exigeant, toutefois, qu'il tende à Dieu et au bien général.

Contarini présenta ses écrits au pape. Au mois de novembre 1538 il alla en voiture avec lui à Ostie par une belle journée. Là, sur le chemin, écrit-il à Poole, notre bon vieillard m'a pris à part et s'est entretenu avec moi seul sur la réforme des *compositions*. Il disait qu'il avait sur lui le petit traité que j'avais écrit à ce sujet et qu'il l'avait lu pendant les heures de la matinée. J'avais déjà perdu tout espoir. Mais à présent il m'a entretenu d'une manière si chrétienne que j'ai conçu de nouveau l'espérance que Dieu lui fera exécuter quelque chose de grand et qu'il ne permettra pas aux portes de l'enfer de prévaloir dans son esprit (1).

On conçoit facilement qu'une correction efficace des abus auxquels se rattachaient tant de droits personnels, tant de prétentions, tant d'habitudes de la vie, était avant tout l'entreprise la plus difficile que l'on pût tenter. En attendant, le pape Paul parut vouloir mettre sérieusement la main à l'œuvre.

Ainsi, il nomma des commissions pour l'exé-

(1) *Gaspar C. Contarenus Reginaldo C. Polo. Ex ostiis Tiberinis XI Nov.* 1538. (*Epp. Poli, II*, 142.)

cution des réformes (1), — pour la chambre apostolique, la ruota, la chancellerie, la pénitencerie — ; il rappela aussi Giberto près de lui. Il parut des bulles réformatoires ; on fit des dispositions pour le concile général que le pape Clément avait tant craint et évité, et que dans ses relations privées Paul III pouvait avoir maint motif d'empêcher.

Et maintenant, si, dans le fait, des réformes ont eu lieu, comment la cour romaine se réformait-elle, comment les abus de la constitution furent-ils abolis? Si alors le dogme même qui avait servi de point de départ à Luther devint le principe d'une rénovation dans la vie et la doctrine, pourquoi une réconciliation n'aurait-elle pas été possible? Car les protestans aussi ne se détachèrent de l'Église que lentement et à regret.

Cela parut possible à plusieurs qui fondaient de sérieuses espérances sur les conférences où l'on traitait les questions religieuses.

Doctrinalement, le pape ne devait pas les approuver, parce qu'ils ne cherchaient pas à décider les différends religieux sans l'influence du pouvoir temporel, différends sur lesquels le pape

(1) *Acta consistorialia* (6 août 1540), dans Rainaldus, *Annales ecclesiastici*, tome XXI, p. 146.

était le landgrave Philippe, redevenu l'ami de l'Autriche; il espérait obtenir le commandement en chef dans la guerre à laquelle on se préparait; l'empereur le vit entrer avec plaisir et avec admiration à Ratisbonne, montant un magnifique étalon, aussi fier et aussi richement orné que son cavalier. Du côté des protestans, il y avait le pacifique Bucer et le souple Mélanchton.

Le légat que le pape envoya fut précisément ce Gaspard Contarini, que nous avons vu si profondément mêlé à la nouvelle tendance que l'Italie avait prise, et que nous avons trouvé si actif dans le projet d'une réforme générale; ce choix montrait combien le pape désirait un heureux succès.

Maintenant que Contarini va se trouver dans une position encore plus importante, placé dans des circonstances favorables, au milieu de deux opinions, et entre deux partis qui divisent le monde, avec la mission et l'espoir de les réconcilier; c'est pour nous un droit et un devoir d'examiner de plus près tout ce qui se rattache à sa personne. Messire Gaspard Contarini, le fils aîné d'une famille noble de Venise, qui faisait le commerce avec le Levant, s'était adonné de prédilection aux études philosophiques. On a remarqué qu'il consacrait trois heures par jour aux études parti-

culières ; il n'y employait jamais ni plus ni moins; il commençait chaque fois par une répétition exacte, il approfondissait chaquescience : il n'en omettait aucune (1).

Il ne se laissa pas entraîner par les subtilités des commentateurs d'Aristote à de semblables subtilités ; il trouvait que rien n'est plus perspicace que l'erreur.

Avec un talent marqué, il avait une solidité de jugement encore plus grande. Il ne visait pas à l'ornement dudiscours, et s'exprimait simplement, comme la chose l'exigeait.

Il se développa successivement, en ajoutant les moissons d'une année aux moissons de l'année suivante, comme la nature elle-même qui produit avec suite et régularité.

Lorsque jeune encore, il fut reçu dans le conseil des Prégadi, le sénat de sa patrie, il resta pendant quelque temps sans oser prendre la parole : il l'aurait désiré, il aurait eu quelque chose à dire, mais il n'en avait pas le courage ; lorsqu'enfin il eut vaincu sa timidité, sa parole ne se fit remarquer ni par la grâce ni par l'es-

(1) *Joannis Casæ Vita Gasparis Contarini : in Jo. Casæ Monimentis latinis ed. Hal.* 1708, p. 88.

prit, ni par la vivacité, ni par l'éloquence; mais il parla avec tant de simplicité et de profondeur qu'il ne tarda point à acquérir une grande réputation.

Venu dans les temps les plus agités, il vit comment sa patrie perdit sa puissance et il contribua lui-même à la relever. A la première entrée de Charles V en Allemagne, il fut envoyé comme ambassadeur auprès de lui. C'est là qu'il s'aperçut du commencement du schisme. Ils arrivèrent en Espagne, en même temps que le vaisseau *Vittoria*, de retour du premier voyage qui s'est fait autour du monde. Si je ne me trompe, il résolut le premier le problème de savoir comment ce vaisseau arriva un jour plus tard qu'il n'aurait dû le faire, d'après son journal (1). Il aida à la réconciliation de l'empereur avec le pape auprès duquel il avait été député après la conquête de Rome. Le petit livre sur la constitution vénitienne — ouvrage très instructif et très bien conçu — et les relations sur son ambassade qui se trouvent en manuscrits, sont d'évidens témoignages de la justesse et de la profondeur de

(1) *Beccatelli, Vita del C. Contarini* (Epp. Poli III), p. c. III. Il y a aussi une édition particulière, mais qui n'est extraite que du volume des lettres et a le même nombre de pages.

son coup d'œil et de la sagesse de son amour pour sa patrie (1).

Un dimanche, en l'an 1535, lorsque le grand conseil était assemblé et que Contarini, arrivé aux emplois les plus importans, était assis près de l'urne électorale ; il reçut la nouvelle que le pape Paul, qu'il ne connaissait pas, avec lequel il n'avait aucune espèce de relations, l'avait nommé cardinal. Aluise Mocenigo, qui avait été jusqu'alors son adversaire dans les affaires d'état, s'écria : « La république perd son meilleur citoyen (2). »

Et cependant ce bonheur, quelque honorable qu'il fût, ne laissait pas que de l'attrister. Venise l'indépendante, qui lui offrait les plus hauts emplois, dans la même sphère d'activité que les chefs de l'état, sa ville natale, devait-il la quitter pour passer au service d'un pape souvent passionné et dont aucunes lois ne modéraient le caprice ? Devait-il s'éloigner de la république de ses ancêtres, dont les mœurs répondaient aux siennes, pour se mesurer avec les autres dans le

(1) La première est de 1525, la seconde de 1530. La première surtout est très importante pour les premiers temps de Charles V : je n'en ai trouvé aucune trace ni à Vienne ni à Venise. J'en ai découvert un exemplaire à Rome. Je n'ai jamais pu en voir un autre.

(2) *Daniel Barbaro à Domenico Venerio; Lettere volgari*, I, 73.

luxe et l'éclat de la cour de Rome ? La considé-ration qui, à ce qu'on assure, l'a principalemen déterminé à accepter cette charge, c'est que dans des temps aussi critiques, le mépris d'un telle dignité aurait été d'un fâcheux exemple (1)

Il appliqua désormais aux affaires générales de l'Eglise tout le zèle qu'il avait voué jusqu'alors à sa patrie. Il avait souvent contre lui les cardinaux qui trouvaient extraordinaire qu'un cardinal à peine parvenu, un vénitien, voulût réformer la cour romaine ; parfois aussi il avait contre lui le pape. Il s'opposait un jour à la nomination d'un cardinal. « Nous savons, dit le pape, comment on navigue dans ces eaux : les cardinaux n'aiment pas qu'un autre leur devienne égal en honneur.» Contarini surpris, répliqua : « Je ne crois pas que le chapeau de cardinal soit mon plus grand honneur. »

Dans ce poste élevé, il conserva sa sévérité, sa simplicité primitive et son activité, ainsi que la dignité et la douceur de ses sentimens.

Quelque simple que soit l'organisation de la plante, la nature lui a donné dans la fleur, en même temps qu'une parure, un centre où son

(1) *Casa*, p. 102.

existence respire et se communique. Dans l'homme, ce sont les sentimens, qui, produits par l'ensemble des forces supérieures de la vie, forment la valeur morale et lui servent d'expression. Chez Contarini, l'âme s'épanchait dans sa douceur, dans son intime sincérité, dans la chasteté de ses mœurs, et surtout dans cette profonde conviction religieuse qui rend l'homme heureux en l'éclairant.

C'est dans de tels sentimens, avec des vues presque conformes à celles des protestans sur les points de doctrine les plus importans, que Contarini arriva en Allemagne. Il espérait pouvoir terminer le schisme, en régénérant la discipline par la réforme des abus.

Mais le schisme ne s'était-il pas déjà étendu trop au loin? Les opinions dissidentes n'avaient-elles pas déjà pris de trop fortes racines? Questions auxquelles je ne puis répondre sur-le-champ.

Un autre vénitien, Marin Giustiniano, qui quitta notre patrie peu avant cette diète, et paraît avoir observé avec soin la situation des affaires, représente un rapprochement comme chose au moins très possible (1). Il trouve que

(1) *Relazione del clar. M. Marino Giustiniano Kar. (ritornato) dalla legazione di Germania sotto Ferdinando, re di Romani. Bibl. Corsini*, à Rome, n° 481.

quelques concessions importantes seulement sont indispensables, parmi lesquelles il nomme les suivantes : « Que le pape ne doit plus vouloir être regardé comme le vicaire du Christ dans le temporel comme dans le spirituel ; qu'il faut donner aux évêques et aux prêtres ignorans et vicieux des suppléans irréprochables dans leur vie et capables d'instruire le peuple ; qu'on ne doit pas tolérer plus long-temps ni la vente de la messe, ni l'accumulation des bénéfices, ni l'abus des compositions ; qu'on doit infliger tout au plus des peines légères à la transgression des lois du jeûne ; que si après, on accorde la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres, toute dissidence cessera aussitôt en Allemagne, obéissance sera prêtée aux choses spirituelles, plus d'opposition à la messe et à la confession auriculaire, et la nécessité des bonnes œuvres sera même reconnue, comme étant un fruit de la foi dont ces bonnes œuvres procèdent ; enfin, de même que la discorde est venue des abus, elle cessera par l'abolition des abus. »

Nous nous rappelons à ce sujet, que le landgrave Philippe de Hesse avait déjà déclaré l'année précédente qu'on pourrait tolérer la puissance temporelle des évêques, tant que l'on y trouverait un moyen de maintenir convenable-

ment la puissance spirituelle ; qu'à l'égard de la messe, on pouvait très bien s'entendre, pourvu qu'on la permît sous les deux espèces (1). Joachim de Brandebourg déclara qu'il était disposé à reconnaître, sans doute sous certaines conditions, la primauté du pape. En attendant, on se rapprocha aussi de l'autre côté. L'ambassadeur impérial répétait qu'il fallait faire des concessions réciproques, autant que le comportait toujours l'honneur de Dieu. Même ailleurs que chez les protestans, on aurait aussi vu avec plaisir que la puissance temporelle eût été enlevée dans toute l'Allemagne aux évêques qui étaient devenus des princes véritables, et remise à des surintendans, et qu'on eût demandé, dans l'emploi des biens de l'Église, un changement profitable à tous. On commença déjà à parler de choses neutres, que l'on pourrait faire ou ne pas faire ; on ordonna, même dans les principautés électorales ecclésiastiques, des prières pour l'heureux succès de l'œuvre de réconciliation.

(1) Lettre du landgrave dans le livre des documens de Rommel, p. 55. Comparez la lettre de l'évêque de Lunden dans Sekendorf, p. 299. *Contarini al C. Farnese* 1541, 28 *April*. (Epp. Poli III, p. ccxv.) Le landgrave et le prince électoral demandaient l'un et l'autre le mariage des prêtres et la communion sous les deux espèces ; le premier se montra plus difficile sous le rapport de la primauté, et l'autre sous le rapport de la doctrine, *de missa quod sit sacrificium*.

Nous ne voulons pas discuter le degré de la possibilité et de la vraisemblance de ce succès ; jamais il n'apparut comme une chose facile ; mais quelque faible qu'en fût la chance, elle valait cependant la peine d'être tentée. Tout ce que nous voyons, c'est qu'à cet essai de réconciliation se rattachaient des vœux ardens et de grandes espérances.

Le pape, sans lequel rien ne pouvait être fait, était-il disposé à rabattre de la sévérité de ses exigences? Sous ce rapport, il y a un passage très remarquable dans l'instruction qu'il remit à Contarini, dans son audience de congé (1).

Il ne lui avait pas accordé un pouvoir illimité qu'on désirait du côté de l'empereur, présumant qu'il pouvait se présenter en Allemagne des exigences qu'aucun légat, que lui-même, le pape ne pouvait pas accorder, sans l'avis des autres nations. Mais, sans repousser ou admettre aucune négociation, il faut que nous voyons d'abord, dit-il, si les protestans s'accordent avec nous sur les principes ; par exemple : sur la primauté du Saint-Siége, sur les sacremens, et *sur quelqu*

(1) *Instructio data Rev. C. Contareno in Germaniam lega d. 28 Mensis Januarii* 1541. Elle se trouve en manuscrits da plusieurs bibliothèques : elle est imprimée dans *Quirini* : *Ep. Poli* III. CCLXXVI.

autre chose. Si on demande maintenant ce que c'est que cette autre chose, le pape ne s'exprime pas tout-à-fait clairement à cet égard ; il la désigne par ce qui a été approuvé tant dans l'Écriture sainte que dans l'usage constant de l'Église; que cela est bien connu du légat. Dans ces limites, ajoute-t-il, on peut chercher à s'entendre sur tous les points en discussion (1).

Il est certain que c'est à bon escient que l'on avait mis tant de vague dans son langage. Paul III pouvait vouloir essayer jusqu'à quel point Contarini mènerait l'affaire, et ne pas avoir envie de se lier les mains d'avance pour la ratification. Il laissa ensuite au légat une certaine latitude. Sans doute, ce qu'on aurait obtenu à Ratisbonne n'eût jamais complétement satisfait la Cour romaine, et pour qu'elle s'en contentât, il en aurait coûté de nouveaux efforts au légat du pape. Mais

(1) *Videndum inprimis est, an Protestantes et ii qui ab Ecclesiæ gremio defecerunt, in principiis nobiscum conveniant, cujus modi est hujus sanctæ sedis primatus, tanquam a Deo et Salvatore nostro institutus, sacrosanctæ Ecclesiæ sacramenta et alia quædam, quæ tum sacrarum litterarum auctoritate, tum universalis ecclesiæ perpetua observatione hactenus observata et comprobata fuere, et tibi nota esse bene scimus, quibus statim initio admissio omnis super aliis controversiis concordia tentetur*. Pour remarquer tout ce qu'il y a d'important dans une telle manœuvre, il ne faut jamais perdre de vue ici la position du pape qui est souverainement orthodoxe et inflexible de sa nature.

cependant, et d'abord, tout dépendait de la réconciliation et de l'accord des théologiens assemblés. La tendance conciliatrice était encore si chancelante qu'elle ne méritait pas même de recevoir ce nom; ce n'est qu'après avoir emporté une question importante qu'elle pouvait espérer arriver à de plus grands résultats.

On commença les négociations le 5 avril 1541; on prit pour base un projet communiqué par l'empereur et approuvé, après quelques légers changemens, par Contarini. Ici, le légat jugea immédiatement convenable de s'écarter un peu de son instruction. Le pape avait demandé avant tout la reconnaissance de sa primauté. Contarini vit bien que, dès le commencement, cette difficulté qui soulevait si facilement les passions, pouvait faire échouer la tentative d'accommodement. Il consentit que, parmi les articles présentés à la conférence, celui concernant la primauté du pape fût discuté le dernier, jugeant qu'il valait mieux s'occuper d'abord des articles sur lesquels lui et ses amis se rapprochaient des protestans, et qui étaient également des points de la plus haute importance, puisqu'ils concernaient le fondement de la foi. Son secrétaire assure que rien n'a été arrêté par les théologiens catholiques, que même aucun change-

ment n'a été proposé, sans qu'il n'ait été préalablement consulté (1). Morone, évêque de Modène, *Tomaso da Modena, maestro di sacro palazzio*, tous les deux des hommes qui partageaient les mêmes opinions sur l'article de la justification, se tenaient à côté de lui (2). Un théologien allemand, cet ancien antagoniste de Luther, le docteur Eck, opposa la plus grande difficulté. Mais, lorsqu'on le pressa de discuter un article après l'autre, on finit par l'amener aussi à des explications satisfaisantes. Dans le fait, on s'accorda en peu de temps, — qui aurait osé l'espérer? — sur les quatre articles essentiels de la nature humaine, du péché originel, de la rédemption et même de la justification. Contarini concéda le point principal de la doctrine luthérienne, savoir, que la justification de l'homme a lieu par la foi seule sans les mérites; il ajoutait seulement que cette foi doit être vive et active (3). Bucer soutient hardiment que dans les articles sur lesquels on s'était accordé, tout est compris « ce qui est nécessaire pour vivre pieu-

(1) Beccatelli, *Vita del cardinal Contarini*, p. CXVII.

(2) *Pallavicini*, IV, XIV, p. 433, extraits des lettres de Contarini.

(3) Melanchton à Camerar, 10 mai (Epp. p. 366) : « *adsentiuntur justificari homines fide et quidem in eam sententiam ut nos docemus.* » Comparez Planck : Histoire de la doctrine protestante, III, II, 93.

sement, justement et saintement devant Dieu e devant les hommes (1). » De l'autre côté, o était aussi satisfait. L'évêque d'Aquila appelle c colloque, *saint ;* il ne doute pas qu'il ne ramèn la réconciliation dans la chrétienté. Les ami de Contarini, qui partageaient les mêmes senti mens, apprirent avec joie les succès qu'il avai obtenus. « Quand j'ai remarqué cet accord de opinions, lui écrit Poole, j'ai éprouvé un plaisi tel qu'aucune harmonie musicale n'aurait pu ja mais me le procurer. Ce n'est pas seulement parc que je vois approcher la paix et la concorde, mai aussi parce que ces articles sont le fondement d toute la foi chrétienne. Ils paraissent à la vérit traiter de diverses choses, de la foi, des œuvre et de la justification. Cependant sur cette der nière, sur la justification, se fonde tout le reste et je remercie Dieu que les théologiens des deu partis se soient entendus sur cette question nous espérons qu'ayant favorisé ce début ave tant de miséricorde, il ne la refusera pas pou achever cette œuvre (2). »

(1) Tous les actes et écrits, pour l'accord de la religion nég cié par la majesté impériale, etc. *as.* 1541, par Martin Bucer, da Hortleder, livre I, chap. 37, p. 280.

(2) *Polus Contareno. Capranicæ,* 17 *Maji* 1541. Epp. Po t. III, p. 25. Les lettres de cet évêque d'Aquila, qui se trouve dans Rainaldus, 1541, n° 11, 12, sont aussi très remarquable

La situation présente, si je ne me trompe, était d'une gravité réelle pour l'Allemagne et même pour le monde. Pour l'Allemagne : car les articles dont nous avons fait mention avaient pour conséquence de changer toute la constitution ecclésiastique de la nation, et de lui donner contre le pape une position libre et indépendante, à l'abri de ses empiétemens temporels. L'unité de l'Église et par conséquent de la nation aurait été maintenue. Ce succès eût exercé dans la suite une influence bien plus étendue. Si le parti modéré, auteur de cette tentative et qui la dirigea, eût su conserver le dessus à Rome et en Italie, quelle tout autre face le monde catholique aurait-il été obligé de prendre !

Mais un résultat si extraordinaire ne pouvait pas s'obtenir sans une lutte vive.

Il fallait que les conventions arrêtées à Ratisbonne fussent confirmées d'un côté par le pape, et de l'autre par Luther, auquel on envoya même une députation particulière.

On pensait que si seulement encore on s'entendait sur l'article de la cène, tout le reste pourrait s'arranger. *Id unum est, quod omnibus spem maximam facit, assertio Cæsaris se nullo pacto, nisi rebus benè compositis discessurum atque etiam, quod omnia scitu consiliisque rev. legati in colloquia à nostris theologis tractantur et disputantur.*

Mais là déjà se rencontraient beaucoup de dif-
ficultés. Luther ne pouvait pas se persuader que la doctrine de la justification eût été acceptée. Il regarda avec raison son vieil adversaire comme incorrigible. Dans les articles sur lesquels on s'était accordé, il ne vit qu'un ouvrage défectueux composé des deux opinions contradictoires; lui, qui se regardait toujours comme l'objet de la lutte entre le ciel et l'enfer, crut aussi reconnaître dans cette convention l'œuvre de Satan. Il conseilla, de la manière la plus pressante, à son maître l'électeur, de ne pas se rendre personnellement à la diète : « Qu'il est précisément cela que le diable cherche (1). » Dans le fait, la présence et l'assentiment de l'électeur auraient agi puissamment sur la décision.

Sur ces entrefaites, ces articles étaient aussi arrivés à Rome. Ils y firent une sensation prodigieuse. Les cardinaux Caraffa et San Marcello particulièrement furent très scandalisés de l'explication donnée sur la justification; et ce n'était qu'avec peine que Priuli parvenait à leur en montrer le sens véritable (2). Cependant le pape ne

(1) Luther à Jean Frédéric, dans la collection de de Wette, V, 353.

(2) Je ne puis pardonner à Quirini de ne pas avoir communiqué complétement la lettre qu'il possédait de Priuli sur ces relations.

s'exprima pas immédiatement d'une manière aussi décidée que Luther. Le cardinal Farnèse fit écrire au légat : Sa Sainteté n'approuve ni ne désapprouve cette convention, mais tous les autres qui l'ont vu sont de l'opinion, qu'en supposant le sens de cette convention d'accord avec la foi catholique, les mots pourraient en être cependant plus clairs.

Mais malgré la force de cette opposition ecclésiastique, elle n'était cependant ni la seule ni peut-être la plus énergique. Il y en avait une autre suscitée par l'intérêt politique.

Une réconciliation, comme on se la proposait, aurait donné à l'Allemagne une unité sans exemple pour elle, et à l'empereur une puissance immense (1). Comme chef du parti modéré, il aurait pu, surtout à cette époque, si un concile avait été convoqué, acquérir une autorité suprême dans toute l'Europe. C'est contre lui que s'élevèrent naturellement toutes les inimitiés habituelles.

(1) Il y avait toujours un parti impérial qui soutenait cette tendance. C'est là tout le mystère des négociations de Lunden. Il avait représenté à l'empereur : che S. M. volesse tolerare che i Lutherani stessero nelli loro errori disponendo il modo e voler suo di tutta la Germania : Instruzione di Paolo III a Montepulciano 1539. L'empereur désirait aussi alors une conciliation.

François Ier se crut directement menacé, et ne négligea rien pour faire échouer la réconciliation. Il se plaignait vivement des concessions que le légat faisait à Ratisbonne (1) : « sa conduite ôte le courage aux bons et augmente celui des méchans ; par condescendance pour l'empereur, il laissera aller les choses si loin qu'il n'y aura plus de remède. Qu'on aurait dû cependant consulter aussi d'autres princes. » Il fit semblant de voir le pape et l'Église en danger. Il promit de vouer à leur défense sa vie et toutes les forces de son royaume.

Les scrupules religieux dont nous avons parlé s'étaient manifestés non pas seulement à Rome. On remarqua en outre que l'empereur, en ouvrant la diète où il avait fait mention d'un con-

(1) Il en parla avec l'ambassadeur du pape à sa cour : *Il C. di Mantova al C. Contarini* dans Quirini III, CCLXXVIII. *Locus 17, Maggio* 1541. *S. M. Ch. diveniva ogni di piu ardente nelle cose della chiesa le quali era risoluto di voler difendere e sostenere con tutte le forze e con la vita sua e de' figliuoli, giurandomi, che da questo si moveva principalmente a far questo officio.* Granvella avait au contraire d'autres renseignemens : *m'afferma* dit Contarini dans une lettre à Farnèse, ibid. CCLV, *con giuramento havere in mano lettere del re Ch., il quale scrive a questi principi protestanti, che non si accordino in alcun modo e che lui aveva voluto veder l'opinioni loro le quali non li spiacevano.* D'après cela François Ier aurait empêché la réconciliation des deux côtés.

cile général, n'avait pas ajouté que le pape seul a le droit de le convoquer. On croyait pouvoir en conclure qu'il réclamait pour lui-même ce droit, et on voulait trouver la légitimité de cette prétention dans es anciens articles conclus à Barcelone avec Clément VII. Les protestans ne disaient-ils pas constamment, que c'est à l'empereur à convoquer un concile ? Avec quelle facilité il pouvait leur faire des concessions quand son intérêt concordait si visiblement avec celui de leur doctrine (1). Le danger d'une séparation complète était imminent, si l'empereur prenait une telle position.

Pendant ce temps, on s'agitait aussi en Allemagne. Giustiniani assure que la puissance acquise par le landgrave, en se mettant à la tête du parti protestant, avait éveillé chez d'autres princes la pensée de conquérir une puissance semblable à la tête des catholiques. Un des membres de la diète nous apprend que les ducs de Bavière et l'électeur de Mayence fuyaient tout accommodement. Dans une lettre particulière, ce dernier avertissant le pape qu'il est question de tenir en Allemagne un concile national, et même un concile général, lui dit : « On serait

(1) *Ardinghello al nome del Cl. Farnese al C. Contarini*, 29 *Maggio* 1541.

obligé d'y faire de trop grandes concessions (1).» On trouve encore d'autres lettres dans lesquelles des catholiques allemands se plaignent directement auprès du pape des progrès que le protestantisme fait à la diète, de la condescendance de Gropper et de Pflug, et de l'éloignement des princes catholiques pour le colloque (2).

Il suffit de dire qu'il s'éleva à Rome, en France et en Allemagne, parmi les ennemis de Charles V, parmi les catholiques les plus zélés, soit en réalité soit en apparence, une opposition redoutable contre les intentions conciliatrices de l'empereur. A Rome, on remarqua qu'il existait une familiarité extraordinaire entre le pape et l'ambassadeur français ; on disait que Paul voulait marier sa nièce Vittoria Farnèse avec un Guise.

Cette réaction de la part du clergé était inévitable et la conséquence nécessaire des développemens de la réforme en Allemagne. « Les ennemis de l'empereur, dit le secrétaire de Contarini,

(1) *Literæ cardinalis Moguntini*, dans *Rainaldus*, 1541, nº 27.

(2) Anonyme, également dans Rainaldus, nº 25. On peut juger de quel côté venaient ces plaintes, par ce que l'on y dit de Eck : *unus duntaxat peritus theologus adhibitus est*. Ces lettres sont pleines d'insinuations contre l'empereur : « *nihil*, y est-il dit, *ordinabitur pro robore Ecclesiæ, quia timetur, illi* (*Cæsari*) *displicere*. »

à l'intérieur et à l'extérieur, qui redoutaient sa grandeur, s'il eût réuni sous son autorité toute l'Allemagne, commencèrent à semer l'ivraie parmi les théologiens. L'envie de la chair interrompit ce colloque (1). » En voyant quelles énormes difficultés il y avait à vaincre, il n'est pas surprenant qu'il devînt impossible désormais de s'entendre sur aucun article.

Il y a exagération à attribuer aux protestans seuls la faute de cette séparation. Bientôt le pape fit annoncer au légat, comme sa ferme volonté, qu'il ne devait approuver ni publiquement ni en particulier une déclaration dans laquelle l'opinion catholique serait exprimée autrement que dans des mots qui ne donneraient lieu à aucune équivoque. On rejeta absolument à Rome les formules par lesquelles Contarini avait pensé réunir les diverses opinions sur la primauté du pape et sur le pouvoir des conciles (2). Le légat se vit obligé de se prêter à des explications qui parurent être en contradiction avec ses opinions précédentes.

(1) *Beccatelli vita*, p. CXIX. *Hora il diavolo che sempre alle buone opere s'attraversa fece si, che sparsa questa fama della concordia che tra catholici e protestanti si preparava, gli invidi dell' imperatore in Germania e fuori che la sua grandezza temevano, quando tutti gli Alemani fussero stati uniti, cominciarono a seminare zizania tra quelli theologi collocutori.*

(2) *Ardinghello a Contarini*. Ibid. p. CCXXIV.

Cependant, pour arriver à une conclusion, l'empereur désirait au moins que l'on pût s'en tenir provisoirement aux articles rédigés dans la formule du légat, et quant au reste, que l'on tolérât les différences qui existaient des deux côtés. Mais on ne parvint à déterminer à cette concession ni Luther ni le pape. Le cardinal fut averti que tout le collége avait décidé à l'unanimité qu'il n'était pas permis de consentir, sous aucune condition, à une tolérance sur des articles aussi essentiels par rapport à la foi.

Après de si grandes espérances, après un début qui s'était annoncé sous de si heureux auspices, Contarini s'en retourna sans avoir rien terminé. Il aurait désiré accompagner l'empereur dans les Pays-Bas, cependant cette faveur lui fut refusée. En Italie, il fut obligé d'entendre les calomnies qui furent répandues de Rome dans tout le pays, sur sa conduite, sur les prétendues concessions qu'il avait faites aux protestans. Il avait des sentimens assez élevés pour être encore surtout douloureusement affecté de l'avortement de si vastes desseins.

Avec lui, quelle belle position avait prise l'opinion catholique modérée ! Mais, comme elle ne réussit pas dans ses plans qui embrassaient la régénération du monde, il s'agissait de savoir si

seulement elle parviendrait à maintenir sa propre existence. Toute grande pensée qui se manifeste avec la prétention d'exercer une domination souveraine, si elle ne se réussit pas, elle ne peut plus vivre, il faut qu'elle disparaisse.

—

§ III.

NOUVEAUX ORDRES RELIGIEUX.

En attendant, il s'était déjà développé une autre direction ayant la même origine et la même cause que le mouvement de réforme dont nous avons présenté le tableau, mais s'en éloignant toujours davantage, et qui, quoique établie aussi pour opérer une réforme, se trouvait en complète opposition avec le protestantisme.

Quand Luther rejeta le sacerdoce tel qu'il avait été constitué jusqu'à ce jour, il s'éleva en Italie,

contre cette tentative, un mouvement dans le but de le défendre et de le rétablir dans toute la sévérité du principe qui l'avait fondé. Des deux côtés, on avait remarqué la décadence des institutions ecclésiastiques; mais tandis qu'en Allemagne on voulait l'abolition du monachisme; en Italie, on chercha à le rajeunir. Tandis que le clergé se délivrait, en Allemagne, de l'esclavage qui avait pesé sur lui; en Italie, on pensait à donner à l'Église une constitution plus rigoureuse; en deçà des Alpes, nous entrâmes dans une voie toute nouvelle; et au delà, on renouvela, au contraire, une de ces tentatives semblables à celles qui, depuis plusieurs siècles, ont eu lieu à diverses époques.

Car, de tout temps, les institutions ecclésiastiques étaient tombées dans un état de sécularisation, et il avait souvent fallu les rappeler à leur origine. Déjà les Carlovingiens n'avaient-ils pas jugé nécessaire de restreindre le clergé à une vie commune et à une obéissance volontaire, d'aprés la régle de Chrodegang! Celle de Benoît de Nursia ne suffit pas long-temps aux couvens: pendant les dixième et onzième siècles nous voyons partout des congrégations ayant des règles particulières, à l'exemple de Cluny, devenir nécessaires. Ce mouvement opéra aussitôt sa réaction sur le

clergé séculier ; par l'introduction du célibat, celui-ci même fut soumis, comme nous l'avons déjà mentionné, à peu près à la règle d'un ordre religieux ; néanmoins, toutes ces institutions, malgré la grande impulsion religieuse que les croisades donnèrent aux nations, au point même que les chevaliers et les seigneurs soumirent leur métier militaire aux formes des lois monacales, étaient tombées dans une profonde décadence, lorsque les moines mendians s'élevèrent. Au commencement, ils ont contribué sans doute au rétablissement de la simplicité et de la sévérité primitives, mais nous avons vu comment eux aussi avaient insensiblement dégénéré et comment ils s'étaient sécularisés, comment ils n'avaient pas su échapper à la corruption générale de l'Église.

Déjà, à partir de l'an 1520 et depuis cette époque, la nécessité d'une réforme de la hiérarchie ecclésiastique s'était fait sentir toujours plus vivement à mesure que le protestantisme se propageait en Allemagne, et cela dans les pays où le protestantisme n'avait pas encore pénétré. Cette nécessité se produisit au sein même des ordres religieux.

Malgré la profonde solitude au milieu de laquelle vivait l'ordre des Camaldules, Paolo Giustiniani le trouva atteint de la corruption générale.

En l'an 1522, il fonda une nouvelle congrégation de cet ordre, qui reçut le nom de *Monte Corona*, de la montagne sur laquelle elle eut plus tard son établissement principal (1). Aux yeux de Giustiniani, trois choses étaient essentielles pour arriver à la perfection spirituelle : la solitude, les vœux, et la séparation des moines en différentes cellules. Dans une de ses lettres, il fait mention, avec une satisfaction particulière, de ces petites cellules oratoires, telles qu'on les trouve encore çà et là, sur les plus hautes montagnes, au milieu de déserts enchanteurs, qui paraissent inviter l'âme tout à la fois à un élan sublime et à un calme profond (2). La réforme pratiquée par ces ermites s'est répandue dans tout l'univers.

Après tant de réformes, on en essaya encore une nouvelle parmi les Franciscains, chez lesquels la corruption avait peut-être le plus profondément pris racine. Les capucins se proposaient de rétablir la règle telle qu'elle avait été établie par leur premier fondateur, savoir le

(1) Il est juste de dater la fondation de la rédaction des règles après que Masacio fut cédé en 1522 à la nouvelle congrégation. — Basciano, le successeur de Giustiniani, fonda Monte-Corona. — Hélyot, Histoire des Ordres monastiques, V, p. 271.

(2) *Lettera del b. Giustiniano al Vescovo Teatino*, dans Bromato, *Storia di Paolo* IV, lib. III, § 19.

service divin à minuit, la prière à des heures déterminées, la discipline et le silence, tout le réglement sévère de l'ordre, suivant l'institution originelle.. On est forcé de rire de l'importance qu'ils attachaient à des choses insignifiantes; mais on ne peut pas méconnaître que leur conduite devint exemplaire, surtout pendant la peste de 1528.

Cependant cette réforme des ordres religieux était loin de suffire, puisque le clergé séculier était devenu entièrement étranger à sa mission. C'était lui qu'une réforme devait atteindre, pour avoir une importance réelle.

Ici encore nous rencontrons des membres de cet oratoire romain dont nous avons parlé. Deux d'entre eux, hommes du reste d'un caractère tout-à-fait opposé, entreprirent cette réforme. L'un, *Gaetano* de Thiène, pacifique, tranquille, d'humeur douce, parlant peu, s'abandonnant aux extases d'un enthousiasme ascétique, dont on a dit qu'il *désirait réformer le monde, mais sans que l'on sût qu'il était au monde* (1); l'autre, Jean-Pierre Caraffa, dont nous aurons encore à nous entretenir plus longuement, véhément, bouillant, impétueux,

(1) *Caracciolus : Vita S. Cajetani Thienæi*, c. IX, 101. « *In conversatione humilis, mansuetus, modestus, pauci sermonis.— Memini me illum sæpe vidisse inter precandum lacrymandum.* La relation d'une société pieuse de Vicence, que l'on trouve également *ibid.* c. I, nº 12, le dépeint très bien.

plein d'ardeur; il avouait que plus il avait cédé à ses désirs, plus son cœur avait été tourmenté; il ne pouvait donc trouver de repos que dans un abandon complet au sein de Dieu, et dans un commerce intime avec les choses célestes. Ces deux hommes se rencontrèrent ainsi dans un besoin commun de retraite, naturel à l'un, l'objet des désirs de l'autre, et dans la même prédilection pour l'activité spirituelle. Convaincus de la nécessité d'une réforme, ils se réunirent pour fonder un ordre, — on l'a appelé l'ordre des *Théatins*, — qui avait pour but en même temps la contemplation et l'amélioration de la discipline du clergé (1).

Gaetano faisait partie des *Protonari partecipanti*; il se démit de ce bénéfice : Caraffa possédait l'évêché de Chieti, l'archevêché de Brindisi; il les résigna tous les deux. Conjointement avec deux amis intimes, qui avaient été également membres de cet oratoire romain, ils prononcèrent solennellement les trois vœux le 14 septembre 1524 (2); le vœu de pauvreté avec, de plus, ces

(1) *Caracciolus*, c. II, § 19, désigne leur intention « *clericis, quos ingenti populorum exitio improbitas inscitiaque corrupissent, clericos alios debere suffici, quorum opera damnum, quod illi per pravum exemplum intulissent sanaretur.* »

(2) On trouve les Actes à ce sujet dans le *Commentarius prævius*, A. A. S. S. Aug. II, 249.

engagemens particuliers, que non seulement ils ne posséderaient rien, mais qu'ils éviteraient aussi de mendier, voulant se contenter d'attendre les aumônes qu'il plairait de leur apporter. Après un court séjour dans la ville, ils se logèrent dans une petite maison au *Monte Pincio*, près de la *Vigna Capi-Succhi*, qui est devenue plus tard la *villa Medici*, où dans ce temps régnait, quoique dans l'intérieur des murs de Rome, une profonde solitude; ils vécurent là dans la pauvreté qu'ils s'étaient prescrite, dans des exercices spirituels, dans une étude de l'Évangile exactement tracée et répétée tous les mois; ils descendaient ensuite dans la ville pour prêcher.

Ils ne s'appelaient pas moines, mais clercs réguliers: ils étaient prêtres avec des vœux de moines. Leur but était d'instituer une espèce de séminaire de prêtres. Le bref de leur fondation leur permettait, en termes exprès, de recevoir des prêtres séculiers. Ils ne s'imposèrent pas, dès le commencement, une forme et une couleur déterminées dans leurs vêtemens; ils devaient se conformer à celui adopté par le clergé du pays où ils seraient établis; ils voulaient aussi célébrer partout le service divin suivant les usages des localités. Par là ils se délivrèrent de bien des

exigences qui enchaînaient les moines (1); ils voulaient au contraire se vouer librement aux devoirs du clergé, à la prédication, à l'administration des sacremens, au soin des malades.

Alors on vit de nouveau, ce qui était tout-à-fait tombé hors d'usage, des prêtres paraître dans les chaires avec le bonnet carré, la croix et la *cotta* cléricale; ils débutèrent d'abord dans l'oratoire romain, puis souvent ils firent des missions en pleine rue. Caraffa prêchait et déployait cette éloquence abondante et impétueuse qu'il a conservée jusqu'à sa mort. Lui et ses compagnons, qui pour la plupart appartenaient à la noblesse et qui auraient pu goûter les plaisirs de la vie, se dévouèrent à visiter les malades dans les maisons particulières et dans les hôpitaux, et à assister les mourans.

Cette rénovation dans l'accomplissement des devoirs ecclésiastiques est d'une grande importance. Cet ordre ne devint pas à vrai dire un séminaire de prêtres; il ne fut jamais assez nom-

(1) Règle des Théatins, dans *Bromato, vita di Paolo* IV, lib. III, § 23. *Nessuna consuetudine nessun modo di vivere o rito che sia, tanto di quelle cose, che spettano al culto divino, e in qualunque modo famosi in chiesa, quanto di quelle, che pel vivere comune in casa o fuori da noi si sogliono praticare, non permettiamo, in veruna maniera, he acquistino vigore di precetto.*

breux pour cela; mais il se constitua en un séminaire d'évêques; avec le temps, il fut l'ordre véritablement noble des prêtres; et comme nous avons pris soin de remarquer que, dès le commencement, les premiers membres avaient appartenu à la noblesse, plus tard les preuves de noblesse devinrent nécessaires pour pouvoir y être reçu. On conçoit facilement que la règle imposée par les fondateurs de vivre d'aumônes sans les demander, n'était exécutable que sous de telles conditions.

En attendant, ce qui était l'essentiel, la bonne pensée d'avoir des vœux de moines avec les devoirs et le caractère sacré de clercs, se propagea et fut imitée dans d'autres pays.

Depuis 1521, la Haute-Italie était soumise à tous les maux d'une guerre continuelle, à la dévastation, à la famine et aux maladies qui en sont la suite. Combien d'enfans y étaient devenus orphelins et étaient menacés de périr corps et âme! Heureusement, la pitié s'élève toujours à côté du malheur parmi les hommes. Un sénateur vénitien, Girolamo Miani, recueillit les enfans qui s'étaient enfuis à Venise et il les reçut dans sa maison; il parcourut toutes les îles situées autour de la ville pour les chercher; sans faire attention aux criailleries de sa belle-sœur, il vendit

l'argenterie et les beaux tapis de sa maison, pou procurer à ces enfans une habitation, des vête mens, des vivres et des instituteurs. Peu à pe il consacra exclusivement son activité à cette bell œuvre. Il obtint un grand succès, principalemen à Bergame. L'hôpital qu'il y fonda fut si bie soutenu, que ce premier essai l'encouragea à l renouveler dans d'autres villes. Des hôpitau semblables furent fondés successivement à Vérone, à Brescia, à Ferrare, à Comes, à Milan à Pavie, à Gênes. Enfin, il entra avec quelque amis qui avaient les mêmes sentimens que lui dans une congrégation établie sur le modèl des Théatins, composée de clercs réguliers, e qui portait le nom de *di Somasca.* L'éducatio était principalement leur but. Pour cet objet e leurs hôpitaux ils obtinrent une constitution commune (1).

S'il est une ville qui ait éprouvé les malheurs de la guerre, c'est Milan, si souvent assiégée et prise, tantôt par un parti, tantôt par l'autre. Le but des trois fondateurs de l'ordre des Barnabi-

(1) *Approbatio societatis tam ecclesiasticarum, quam secularium personarum, nuper instituta ad erigendum hospitalia pro subventione pauperum orphanorum et mulierum convertiturum* (on unit ce dernier but avec le premier dans quelques endroits). Bulle de Paul III, 5 juin 1540.

tes, Zaccaria, Ferrari et Morigia, fut d'adoucir ces maux par la charité, de détruire l'abrutissement moral qu'ils enfantent, par l'instruction, la prédication et l'édification des bons exemples. On voit combien cet ordre se rapproche du précédent. Il choisit aussi l'organisation des clercs réguliers.

Malgré tout le bien qui pouvait être accompli par ces congrégations, cependant le cercle restreint dans lequel elles se renfermaient s'opposait à ce qu'elles opérassent une réforme générale. Ces congrégations sont surtout remarquables par l'indépendance de leur origine qui manifeste une grande tendance dont les résultats contribuèrent beaucoup à la restauration du catholicisme. Mais ces institutions étaient loin d'être suffisantes; il en fallait d'autres, plus vastes, plus puissantes encore pour apporter une résistance efficace à l'audace envahissante des progrès du protestantisme.

Elles surgirent aussi et se développèrent par les mêmes moyens que les précédentes, mais d'une manière inattendue et toute particulière.

§ IV.

IGNACE DE LOYOLA.

La chevalerie espagnole avait seule, toutes les chevaleries, conservé quelque de son élément religieux. Les guerres con Maures à peine terminées dans la pénins continuées en Afrique; les conquêtes d Nouveau-Monde, que la croix était venu mettre aussi-bien que le glaive; la lutte mais réelle qui existait entre les vieux chi et les Maures convertis ou subjugués; to tretenait dans l'Espagne cet esprit relig ment chevaleresque, chanté, idéalisé, encore par les auteurs du temps, dans des remplis sans doute d'une bravoure extrava mais entraînante par son caractère de m de loyauté, de dévoûment.

C'est à cette époque, dans un milieu to thousiaste, que naquit don Inigo-Lop

Recalde (1), le plus jeune fils de la noble maison de Loyola. Ses parens habitaient le château de ce nom situé dans le Guipuscoa, entre Azpeitia et Azcoïtia. Sa famille était l'une des premières du pays, *de parientes mayores,* et son chef avait droit de présence à la prestation du serment de fidélité.

Le jeune Inigo, élevé d'abord à la cour de Ferdinand-le-Catholique, passa ensuite à celle du duc de Najara, et près de ces deux princes, sa jeune âme reçut l'empreinte ineffaçable de cet esprit chevaleresque, de cette tendance religieuse qui se développèrent successivement chez lui avec une si admirable puissance. Déjà même, si de beaux chevaux, de belles armes, une brillante renommée, de valeureuses et galantes aventures, avaient pour lui tout le prix qu'on y attachait alors, il attachait un plus grand prix encore à d'autres désirs plus élevés; il s'élançait par la pensée dans de plus hautes régions; et c'est alors que ses premiers élancemens religieux se révélèrent, par une romance pleine de naïveté, qu'il composa sur le premier des apôtres (2).

(1) Il s'appelle ainsi dans les actes judiciaires, quoiqu'on ne sache pas comment il a reçu le nom de Recalde. Au surplus cela ne prouve rien contre l'authenticité du nom. *Acta Sanctorum*, *3 julii, commentarius prævius*, p. 440.

(2) Maffei : *Vita Ignatii.*

Sa carrière pourtant aurait été sans nul doute celle des armes, et son nom serait inscrit aujourd'hui parmi les noms des plus braves capitaines de l'époque auxquels Charles V donna tant d'occasions de se produire, si sa vie militaire n'avait été terminée subitement par une double blessure aux deux jambes, blessure qu'il reçut à la défense de Pampelune contre les Français, en 1521. Courageux sur son lit de douleur, comme il l'avait été sur le champ de bataille, il fit ouvrir deux fois sa blessure ; serrant le poing seulement, au milieu des plus affreuses souffrances, et ne laissant jamais échapper une seule plainte.

Retenu ainsi, loin de toutes les habitudes de sa vie, par des infirmités précoces dont il ne guérit jamais complétement, il se mit à lire pour distraire ses ennuis les romans de chevalerie qu'il avait toujours goûtés, et surtout celui d'Amadis ; puis bientôt il s'attacha à étudier, à méditer la vie de quelques saints, et particulièrement celle de Notre Seigneur J.-C. Doué d'une imagination rêveuse et mystique, excité par la souffrance et la solitude, jeté tout d'un coup, et dans la force de la jeunesse, hors d'une route qui lui promettait la plus éclatante fortune, il tomba dans un état d'esprit extraordinaire. Tantôt se laissant entraîner au récit des grandes actions

de saint Dominique, de saint François, qui lui apparaissaient illuminés de toute leur sainteté, il brûlait de les imiter ; il se sentait la faculté, le courage de lutter avec eux de rigidité et d'abnégation (1). Tantôt les idées mondaines revenaient l'assaillir, il rêvait à la dame au service de laquelle il s'était voué dans le secret de son cœur ; il se demandait avec angoisse comment il découvrirait sa retraite. Puis, comment l'ayant découverte, il se jetterait à ses pieds ; comment encore il lui témoignerait son dévoûment, quelle forme prendrait le discours qu'il lui adresserait ; enfin par quels actes brillans de chevalerie il illustrerait la noble dame, plus noble mille fois que toutes les comtesses et les duchesses immortalisées par les plus grands exploits.

Cet état, en se prolongeant, retardait sa guérison et le jetait de plus en plus dans des idées toutes mystiques. Peut-être même entra-t-il plus vite dans cette voie parce qu'il reconnut qu'il ne pouvait plus illustrer son nom par le service militaire.

(1) *Les acta antiquissima, a Ludovico Consalvo ex ore sancti excepta*, A. A. S. S. l. I, p. 634, en informent authentiquement. Il pensait un jour : *Quid, si ego hoc agerem, quod fecit B. Franciscus, quid si hoc, quod B. Dominicus?* Tantôt *de muchas cosas vanas que se le ofrecian una tenia* : même cet honneur qu'il pensait rendre à sa dame. *Non era condesa ni duquesa masera su estado masalto, que ninguno destas.* Aveu singulièrement naïf.

Mais ne croyons pas qu'il rompit avec l'esprit chevaleresque comme il le fit avec ses habitudes. Ses rêveries les plus spiritualistes en revêtaient les formes et la couleur. La lutte du bien et du mal s'offrait par exemple à sa pensée, comme la lutte de guerriers prêts à en venir aux mains, enfermés dans deux camps, l'un près de Jérusalem, l'autre près de Babylone. L'un commandé par Jésus, l'autre par Satan.

Jésus venait réclamer son royaume; il venait annoncer ses conquêtes sur les pays des infidèles, il venait dire à tous ceux qui voulaient s'engager sous sa bannière sacrée : Je ne puis accepter vos services qu'à une seule condition; c'est que vous déclarerez devant moi, devant la très sainte Vierge ma mère, devant toute la cour céleste, que vous êtes prêts à abandonner vos vêtemens somptueux pour vous vêtir pauvrement comme moi; que vous renoncerez à vos tables recherchées pour vous nourrir comme moi de ce que vous trouverez. C'est qu'enfin vous veillerez, vous souffrirez, vous combattrez comme moi, me servant avec obéissance et dévouement (1); et moi je vous promets que lorsque vous m'au-

(1) *Exercitia spiritualia : secunda hebdomada. Contemplatio regni Jesus Christi ex similitudine regis terreni subditos suos evocantis ad bellum*, et d'autres passages.

rez ainsi servi, lorsque vous m'aurez aidé à étendre sur toute la terre le royaume de mon Père, je vous promets que vous aurez part à ma gloire, et que nous partagerons ensemble les fruits de la victoire.

De telles images se renouvelant sans cesse et caressées par Inigo à mesure qu'elles se produisaient, enfantèrent cette chevalerie spirituelle qui succéda en lui à la chevalerie mondaine qu'il était forcé d'abandonner. Car ce n'était pas encore un vrai sentiment pieux, une véritable humilité chrétienne qui lui firent quitter sa maison et sa famille, qui lui firent gravir le Montserrat; ce ne fut pas une douleur amère de ses péchés, un sincère désir d'imiter le repentir des saints qui le poussèrent; mais comme il le dit si naïvement lui-même, le besoin d'égaler par ses actions, les actions les plus éclatantes des saints les plus célèbres, de se livrer à des exercices de pénitence plus rudes, plus difficiles que tous ceux que l'on connaissait; enfin d'aller servir Dieu à Jérusalem. C'est alors que commença vraiment pour lui cette vie tout extraordinaire qu'il rêvait depuis si long-temps; c'est alors qu'il mit en action ces étranges pensées, fruit bizarre de ses anciennes habitudes et de ses nouvelles tendances. Suspendant ses armes et son bouclier

à une image de la Vierge, il fit devant cette image la *veille des armes,* avec d'autres vues sans doute que celles qui devaient animer des chevaliers mondains, mais en songeant beaucoup plus pourtant au fameux Amadis (1), où cette *veille* est si minutieusement décrite, qu'au service tout spirituel dans lequel il s'engageait. Après avoir passé toute la nuit veillant et priant, tantôt debout, tantôt agenouillé, et tenant constamment son bâton de pélerin, il se dépouilla de son habit de chevalier dans lequel il était venu, revêtit l'habit grossier des ermites qui habitaient les rocs dépouillés du Montserrat, puis ayant fait une confession générale, il partit pour Jérusalem, ne se rendant pas tout d'abord à Barcelone comme l'exigeait son plan, mais à Manresa, d'où il pouvait gagner le port par des chemins de traverse ; évitant ainsi la grande route, où il courait le risque d'être reconnu.

Mais là d'autres épreuves l'attendaient. Là, Dieu devait commencer à parler sérieusement à ce cœur ambitieux des grandes choses. La direction qu'il avait prise, bien plus, il est vrai,

(1) *Acta antiquissima : cùm mentem rebus iis refertam haberet quæ ab Amadeo de Gaula conscriptæ et ab ejus generis scriptoribus* — ce qui est un étrange malentendu des écrivains, car Amadis n'est réellement point un auteur. — *Nonnullæ illi similes occurrebant.*

comme un jouet destiné à le consoler de la perte d'un autre jouet, que comme un moyen de salut, cette direction commença à l'entraîner dans ses voies naturelles. Enfermé dans une cellule d'un couvent de Dominicains, il se livra aux plus durs exercices de la pénitence. Il se levait à minuit pour prier, passait régulièrement sept heures par jour à genoux, trois fois par jour il se donnait la discipline. Pourtant il ne lui semblait pas qu'il avançait dans les sentiers du Seigneur. Non seulement il trouvait ces austérités bien rudes à son corps, mais souvent même il doutait qu'il pût les continuer. Ce qui l'affligeait plus encore, c'est que son esprit ne se tranquillisait pas. Il avait fait au Montserrat une confession générale, il la refit à Manresa, retrouva des péchés qu'il avait oubliés, et se livra à la recherche des plus étonnantes minuties; puis à mesure qu'il scrutait sa conscience, qu'il descendait en lui-même, il s'effrayait en découvrant ses plaies cachées et profondes; le doute venait l'assaillir; la pensée d'être rejeté de Dieu, de ne pouvoir jamais être justifié devant lui venait le torturer. Il avait lu dans les Pères qu'un état semblable au sien avait été adouci par un jeûne sévère, il se priva de toute nourriture d'un dimanche à l'autre. Son confesseur le lui défendit; il obéit, car l'obéissance était pour lui la première des vertus.

Quelquefois Dieu le prenait en pitié et enlevait de son âme cette noire mélancolie ; et il lui semblait alors qu'un vêtement de plomb tombait de ses épaules. Mais ses tourmens revenaient bientôt; il se trouvait face à face avec les péchés de toute sa vie ; toute sa vie ne lui semblait même qu'un affreux péché, et son désespoir devenait alors si violent, que plusieurs fois il eut la tentation de se donner la mort (1).

On se rappelle involontairement ici l'état cruel dans lequel Luther tomba également, quelques années plus tôt, par de semblables doutes. Il avait sondé avec épouvante les terribles profondeurs d'une âme en lutte avec elle-même ; il avait désespéré de pouvoir obtenir la *réconciliation* avec Dieu, par l'accomplissement difficile, pour ne pas dire *impossible*, des préceptes rigoureux de la religion. *Luther* et *Loyola* sortirent enfin l'un et l'autre de ce labyrinthe ; mais

(1) Maffei, Ribadeneira, Orlandino et tous les autres historiens racontent ces tentations. Les actes qui font mention d'Ignace même, restent toujours les plus authentiques ; le passage suivant, par exemple, désigne l'état dans lequel il se trouvait. *Cùm his cogitationibus agitaretur, tentabatur sæpè graviter. Magno cùm impetu, ut magno ex foramine quod in cellula erat sese dejiceret. Nec aberat foramen ab eo loco ubi preces fundebat. Sed cùm videret esse peccatum se ipsum occidere rursus clamabat: Domine, non faciam quod te offendat.*

par deux chemins bien opposés. *Luther* arriva à sa fatale doctrine de la *réconciliation* par le Christ, sans les œuvres; appuyant sa dangereuse erreur de paroles de l'Écriture Sainte, bien mal comprises par lui, et trop vivement adoptées par ses mauvaises passions. Quant à *Loyola*, nous ne pensons pas que ses vues nouvelles lui aient été données par les saintes Écritures et que les dogmes sacrés aient produit sur son esprit une impression profonde. Non : vivant d'une vie tout intuitive, livré à des émotions intérieures, à des pensées qui ne prenaient leur source qu'en lui-même; agité tour à tour par les inspirations du bon esprit, ou par celles du mauvais (1), il acquit enfin la conscience de cette différence; il vit que par l'un il était obsédé, fatigué, torturé; que par l'autre, au contraire, il était réjoui, raffermi, consolé. Il lui sembla un jour se réveiller d'un sommeil fatigant, et sentir que ses tourmens, ses doutes, ses désespoirs n'étaient que des tentations de Satan. Dès ce moment, il prit une ferme résolution, celle d'en finir avec sa vie

(1) Une de ses perceptions les plus particulières dont lui-même a rapporté le commencement aux rêves qu'il avait eus pendant sa maladie. Cette perception devint une certitude à Manresa. Elle est très développée dans les exercices spirituels. *Admotus animæ quos diversi excitant spiritus discernendos ut boni solum admittantur et pellantur mali.*

passée, de ne plus chercher à rouvrir ses blessures, de ne plus même y toucher. Ce n'était pas tant pour sa tranquillité qu'il en agissait ainsi, que parce qu'il pensait qu'*il le devait*. C'était une résolution et non une de ces convictions qui vous entraînent, auxquelles on est pour ainsi dire forcé de se soumettre. Cette décision qui n'a pas besoin de s'appuyer sur l'Écriture, et qui repose toute sur le sentiment d'une union immédiate avec l'empire des esprits, ne pouvait satisfaire Luther. Luther ne croyait ni aux inspirations ni aux apparitions. Il les rejetait toutes sans distinction, n'admettant que la parole simple, écrite, indubitable de Dieu. Loyola au contraire, vivant entièrement dans des contemplations intérieures, cherchait surtout à connaître la volonté de Dieu par ses propres intuitions. Aussi disait-il qu'il n'avait jamais vu si bien comprendre le christianisme que par une vieille femme qui lui avait prédit que le Christ lui apparaîtrait. Un jour, il s'arrêta tout-à-coup sur les marches du couvent des Dominicains à Manresa, il se mit à pleurer à chaudes larmes parce qu'il crut recevoir, en ce moment même, la révélation du mystère de la Sainte-Trinité (1). Pendant toute cette journée, il ne parla pas d'au-

(1) *En figura de tres teclas.*

tre chose et avec une inépuisable richesse d'images.

Le mystère de la création lui fut ainsi subitement expliqué dans des symboles mystiques. Dans l'Hostie il vit clairement celui qui est Dieu et homme tout ensemble.

Un autre jour, il se rendait à une église éloignée, suivant doucement le cours de la rivière Llobregat. Fatigué, il s'assit sur ses bords, et comme il fixait son courant profond, il fut saisi de sentir que les mystères de la foi se révélaient à son esprit. En se levant pour continuer son chemin, il lui sembla n'être plus le même homme, mais un homme tout nouveau, qui n'avait plus besoin, pour croire, du témoignage des choses écrites, et qui serait allé à la mort pour défendre la vérité de ce qui lui était apparu alors (1), et que n'appuyait pourtant ni aucun témoignage, ni aucune écriture.

Si nous avons bien saisi les bases et le développement si étrange, si particulier de cette chevalerie monastique, de cette résolution d'un

(1) *Acta antiquissima* : « *his visis haud mediocriter tum confirmatus est* (dans l'original : *y le dieron tanta confirmacione sumpre de la fe*), *ut sæpe etiam id cogitavit, quod et si nulla scriptura mysteria illa fidei doceret*, tamen ipse ob ea ipsa quæ viderat, statueret sibi pro his esse moriendum. »

ascétisme presque fanatique, il est inutile de suivre plus long-temps Loyola, à chaque pas de sa vie intuitive; passons donc maintenant à sa vie active.

Il partit enfin pour Jérusalem, espérant fortifier les croyans et convertir les infidèles. Mais ce dernier projet surtout n'était guère réalisable pour lui, pauvre ignorant qu'il était; pour lui, pauvre créature isolée, sans compagnons, sans pouvoir; le projet même de demeurer aux Saints-Lieux échoua complétement par le refus formel que lui en firent les supérieurs, résidans à Jérusalem, et qui tenaient du pape le pouvoir d'accorder ou de refuser une semblable permission.

Il revint donc en Espagne, et là il eut à tenir tête à d'assez cruelles tentations, à d'assez durs travaux. Il commença à enseigner ses croyances particulières sur les révélations et les apparitions, et à s'efforcer de faire suivre aux autres les exercices spirituels auxquels il se livrait lui-même. Toutes ces nouveautés parurent d'abord si étrangement bizarres qu'il fut presque soupçonné d'hérésie; on l'accusa même d'avoir des liaisons secrètes avec les *illuminés* que l'Espagne renfermait alors (1); les *Alumbrados*, c'était leur nom,

(1) On a fait aussi ce reproche à Lainez et à Borgia. I. Lie.

manifestaient effectivement des opinions qui se rapprochaient des idées mystiques de Loyola. Comme lui, ils se livraient à des ravissemens intérieurs et croyaient avoir l'intuition immédiate des mystères, particulièrement celui de la Sainte-Trinité. Comme lui aussi et ses partisans, ils faisaient de la confession générale la condition de l'absolution, et insistaient avant tout sur la prière intérieure. Au surplus, si l'on n'ose pas nier absolument que Loyola n'ait eu quelque contact avec eux, on peut affirmer au moins qu'il s'en distingua surtout par l'*obéissance*. Cette secte en effet se mettait au dessus de tous les devoirs ordinaires, par ce qu'elle appelait les *exigences* de l'esprit. Loyola au contraire, vieux soldat, habitué à la sévère discipline des camps, nommait l'*obéissance* la première de toutes les vertus chrétiennes et soumit toujours, sans le moindre murmure, son enthousiasme le plus ardent, ses convictions les plus profondes, à l'autorité absolue de l'Église.

En attendant, ces tentations, ces obstacles qui se dressaient incessamment devant lui, eurent sur son existence un résultat décisif. Dans l'état obscur où il était, sans érudition, sans théologie,

rente, Hist. de l'Inquisition, III, 83. Melchior Cano les appela sans détour *Illuminés*, les gnostiques du siècle.

sans soutien politique, il devait tout au plus pérer de faire quelques conversions dans l'in rieur de l'Espagne; il devait s'attendre à pa sur la terre sans y laisser la moindre trace de passage. Mais il n'en devait pas être ainsi. supérieurs d'Alcala et de Salamanque lui ay imposé la loi d'étudier la *théologie* avant de permettre d'*enseigner le dogme*, il se trouva ainsi dans un chemin qui s'élargit pendant q tre ans, *chaque jour davantage*, et dans lequ reçut l'impulsion de l'activité religieuse à laqu Dieu l'appelait.

Il se rendit alors en France pour commen des études sérieuses, car l'Université de P était alors la plus célèbre école du monde.

De cruelles difficultés l'attendaient à son c but; avant d'être admis en théologie (1), il obligé de faire la classe de grammaire, q avait déjà commencée en Espagne, et de suiv la philosophie. Mais quand son humilité le m tait ainsi sur les bancs, bien souvent il se sent

(1) Selon la chronique la plus ancienne des Jésuites, *Chron con breve*, A. A. S. S. II, p. 25, Ignace était à Paris de 152 1535 : « *Ibi verò non sine magnis molestiis et persecutionibus p mo grammaticæ de integro tamen philosophiæ ac demum theol gico studio sedulam operam navavit.* »

saisi par des élancemens, par des ravissemens qui le détournaient des analyses et des conjugaisons, et qui venaient se mêler, se confondre avec les notions logiques qu'il devait étudier, et le détournaient du droit chemin. Il eut assez de bon jugement pour comprendre que ce ne pouvait être que des tentations du malin esprit pour empêcher ses progrès dans l'étude, et il eut assez de grandeur pour le déclarer hautement et pour se soumettre à la discipline la plus rigoureuse, afin de chasser ces visions.

Mais s'il commençait ainsi par l'étude à abandonner le monde imaginaire pour le monde réel, nous ne voulons pas dire qu'il renonçât pour cela à ses croyances de la communication spirituelle avec les intelligences célestes. Ce fut au contraire en ce moment qu'il fit les premières conversions durables, efficaces, importantes pour le monde.

Des deux compagnons de chambre de Loyola, au collége Sainte-Barbe, l'un, Pierre Faber de Savoie, pauvre jeune homme élevé avec les troupeaux de son père, et qui s'était une nuit voué au service de Dieu et de l'étude, ne fut pas difficile à gagner. Il répétait le cours de philosophie avec Ignace (on appelait ainsi Inigo en pays étranger), il lui communiquait ses principes

ascétiques, et Ignace plus âgé, plus expérimenté, lui apprenait à combattre ses défauts, prudemment, un à un; puis à faire la conquête d'une vertu, à recourir souvent à la confession, à s'approcher fréquemment de la Sainte-Table. Ils vivaient ensemble dans la plus étroite intimité; Ignace partageait avec Faber les aumônes qu'il recevait en assez grande abondance de l'Espagne et de la Flandre. Son second compagnon de chambre fut plus difficile à conquérir.

François Xavier, de Pampelune, ne désirait qu'une chose au monde : ajouter le nom d'un savant célèbre, à la série des vaillans guerriers qui depuis cinq cents ans s'inscrivaient tour à tour sur son arbre généalogique. Xavier était beau, jeune, riche; son esprit comme sa noblesse le faisaient recevoir avec plaisir déjà à la cour du roi. Ignace eut pour lui tous les égards auxquels il prétendait, et par son exemple força les autres à lui témoigner une grande déférence. Lié d'abord personnellement avec lui, sa rigidité, l'austérité de sa vie ne manquèrent pas d'avoir leur influence accoutumée, et bientôt Xavier, comme Faber, se soumit à tous les exercices spirituels qu'Ignace dirigeait, jeûnant pendant trois jours et trois nuits de suite, et enfin adoptant tous les sentimens d'Ignace, comme il

se soumettait exactement à sa direction (1).

On est étonné et attendri à la fois, en contemplant cette pauvre cellule de Sainte-Barbe, où se trouvaient réunis trois hommes si extraordinaires, trois hommes dominés, entraînés par une dévotion rêveuse, exaltée, formant de vastes plans, préparant de gigantesques entreprises, et ne sachant encore ni les uns ni les autres, où les conduiraient ces entreprises et ces plans.

Arrêtons-nous ici un moment, et considérons les faibles bases sur lesquelles allait se poser, pour prendre ensuite le dévoloppement le plus prodigieux, cette compagnie si justement célèbre et qui bientôt allait couvrir le globe de ses nombreux partisans.

Les trois amis, après s'être associés encore quelques Espagnols, tels que *Salmeron, Lainez, Bobadilla,* auxquels Ignace était devenu nécessaire, par les bons conseils et l'appui qu'il leur donnait, se rendirent un jour à l'église Montmartre. Faber, déjà prêtre, dit la messe; ils firent tous ensuite entre ses mains le serment de chasteté, de pauvreté, puis jurèrent, après avoir

(1) Orlandinus, qui a aussi écrit une vie de Faber, que je n'ai point vue, contient dans son grand ouvrage, *historiæ societatis Jesu*, *pars* I, *p.* 17, plus de détails à ce sujet que Ribadeneira.

terminé leurs études, de consacrer leur vie tout entière à secourir les chrétiens, ou à convertir les Sarrasins de Jérusalem. Ils ajoutèrent, afin de tout prévoir, que s'il leur était impossible d'*arriver* ou de *demeurer* à Jérusalem, ils offriraient au pape leurs propres personnes, pour être envoyées par lui, sans salaire ni condition, là où il le voudrait, et pour y être employées comme il le jugerait à propos. Chacun fit ce serment et reçut la communion; Faber à son tour communia aussi après avoir répété le même serment. Ils allèrent ensuite se reposer et prendre un modeste repas près de la fontaine de Saint-Denis.

Une pareille alliance entre des jeunes gens paraît extravagante, et pourtant ils ne s'écartèrent de leurs sermens qu'en ce qui fut jugé par eux complètement impossible à réaliser.

Au commencement de 1537, nous les trouvons déjà à Venise avec trois nouveaux compagnons, pour commencer leur pélerinage. Nous avons pu remarquer jusqu'ici plusieurs changemens dans Loyola : de chevalier mondain, il devint d'abord, ce qu'on pourrait appeler un chevalier spirituel. Nous l'avons vu tomber dans de cruelles tentations, et d'où il ne sortit que par un rigoureux ascétisme. Il devint ensuite

théologien et fondateur d'une société au moins extraordinaire. Nous allons le voir secouer le trouble, l'incohérence qui pouvaient encore être en lui, et donner aux projets obscurs jusqu'ici de toute sa vie, l'impulsion qui désormais devait les faire triompher.

La guerre avec les Turcs venait d'éclater; cette guerre l'empêcha d'abord de partir, et le détourna de ses pensées de pèlerinage. Sur ces entrefaites, il découvrit à Venise une institution d echarité qui ouvrit véritablement ses yeux sur ce qu'il avait à faire. Il se lia très étroitement avec Caraffa, directeur de cette institution. Il prit un logement dans le couvent des théatins qui s'était formé à Venise, et servait les malades dans les hôpitaux que Caraffa dirigeait et où il laissait les novices s'exercer à la charité. Ignace, à la vérité, ne se sentit pas complètement satisfait par cet ordre des théatins, et parla même à Caraffa de plusieurs changemens à y introduire. On dit qu'ils se brouillèrent à ce sujet (1). Mais cela n'empêche pas de voir quelle impression profonde Ignace avait reçue, et comment il admirait un ordre de prêtres, se vouant, avec zèle

(1) *Sachinus : Cujus sit auctoritatis quod in B. Cajetani Thienæi vitâ de beato Ignatio traditur*, éclaircit amplement cette relation avant celle d'Orlandinus.

et sévérité, à des devoirs jusqu'ici abandonnés aux clercs. Et l'on peut observer qu'il comprit dès ce moment, que s'il était forcé de rester en deçà des mers, et d'exercer son activité sur la chrétienté de l'occident, il ne voyait nulle part de travaux plus utiles, ni, pour plaire à Dieu, un chemin plus sûr à prendre.

En effet, il se fit ordonner prêtre à Venise avec tous ses compagnons, et après quinze jours de prière et de recueillement, il commença à prêcher à Vicence avec trois d'entre eux. Le même jour, à la même heure, ils parurent dans différentes rues, montèrent sur des pierres, et agitant leurs chapeaux, criant de toute la force de leur voix, ils se mirent à exhorter à la pénitence, parlant un étrange mélange d'espagnol et d'italien, qu'on entendait à peine, si même on pouvait l'entendre. Ces singuliers et nouveaux prédicateurs, aux habits déchirés, au corps amaigri, affaibli par le jeûne, restèrent dans ces contrées pendant une année entière ; c'était le temps qu'ils avaient résolu d'attendre, après lequel ils partirent pour Rome.

Ils se divisèrent, désirant faire la route par différens chemins ; mais avant d'entreprendre leur voyage, ils esquissèrent les premières règles de leur institution ; car ils voulaient, même étant

séparés, observer autant que possible une certaine uniformité d'existence ; leur première sollicitude se porta sur ce qu'ils répondraient à cette simple question : Quel est votre but ? que voulez-vous ? et ils résolurent, d'après les premières inspirations d'Ignace, de faire comme soldats la guerre à Satan, et de se nommer la *compagnie de Jésus,* tout comme une compagnie de soldats qui prend le nom de son capitaine (1).

Dans le commencement de leur séjour à Rome, ils n'eurent une position ni douce, ni agréable ; tout leur était fermé, et ils furent obligés de recevoir une seconde absolution pour l'ancien soupçon d'hérésie qui avait pesé sur eux. Peu à peu cependant, leur genre vie, leur zèle pour la prédication, leur dévouement sans bornes à servir les malades, leur attirèrent un si grand nombre de partisans, qu'ils purent songer bientôt à former une véritable société.

Déjà ils avaient prononcé deux vœux, ils prononcèrent alors le troisième, c'était le vœu d'o-

(1) *Ribadeneira, vitâ brevior.* c. 12, remarque qu'Ignace a choisi ce nom, *ne de suo nomine diceretur. Nigroni* explique *societas : quasi dicas cohortem aut centuriam quæ ad pugnam cum hostibus spiritualibus conserendam conscripta sit. Postquam nos vitamque nostram Christo D. nostro et ejus vero ac legitimo vicario internis obtuleramus*, — est-il dit dans sa *deliberatio primorum patrum.* A. A. S. S. II. p. 463.

béissance. Mais comme l'obéissance, ainsi que nous l'avons dit, était regardée par Ignace, comme la première de toutes les vertus, ils cherchèrent en cela surtout à surpasser toute la rigidité des autres ordres. Ils résolurent d'abord d'élire leur général à vie. Puis ils ajoutèrent à leurs obligations sévères, celle « de faire en tout temps, ce que leur ordonnerait le pape, de parcourir le monde, d'aller prêcher chez les Turcs, les païens, les infidèles, à son commandement, sans objection, sans condition, sans salaire et sans retard. »

Quelle admirable opposition aux tendances de cette époque! Ainsi, lorsque de tous côtés s'élevaient contre le pape, la résistance, l'esprit d'examen, l'abandon, une société pleine d'enthousiasme et de zèle se lève spontanément, se voue à son service; certes, il ne pouvait hésiter un moment à recevoir cette milice sous sa bannière; aussi, dès 1540, il accepta, sous quelques conditions, leur projet d'association, et il le confirma en 1543, sans aucune condition. Dans ces entrefaites, la société fit son dernier pas: six des plus anciens se réunirent pour choisir le chef qui devait, suivant le premier projet présenté au pape, distribuer les grades et les fonctions, et tracer le plan de la constitution de l'[illegible]

dre avec l'avis des autres membres. Dans toutes les autres choses, il avait le droit d'un commandement absolu; c'était en lui que le Christ devait être révéré comme s'il était présent. Ce fut Ignace qu'ils élurent unanimement, Ignace qui, ainsi que Salméron l'inscrivit sur son bulletin d'élection, « les avait engendrés tous en Jésus, et les avait nourris de son lait (1). »

Dès lors seulement, la société eût sa forme complète. Elle fut parfaitement distincte des autres sociétés de ce genre, fondées aussi sur l'union des devoirs *cléricaux* et *monastiques*.

Les théatins avaient aboli déjà pour eux-mêmes plusieurs obligations peu importantes; mais les jésuites allèrent bien autrement loin (2); non seulement ils évitèrent de porter aucun costume monacal, mais ils se dispensèrent des pratiques de dévotion faites en commun, qui enlèvent une si grande partie du temps dans les couvens; et

(1) *Suffragium Salmeronis.*

(2) Ils trouvent en cela la différence de leur règle, d'avec celle des théatins: *Didacus Payva Andradius othodoxarum explicat.* lib. I, fol. 14 : *Illi* (*theatini*) *sacrarum æternarumque rerum meditationi psalmodiæque potissimùm vacant : isti verò* (Jesuitæ) *cum divinorum mysteriorum assidua contemplatione docendæ plebis evangelii amplificandi sacramenta administrandi aliquà reliqua omnia apostolica munera conjungunt.*

s se dispensèrent également de l'obligation de chanter au chœur.

Ayant donc ainsi élagué de leur règle toutes les occupations qui ne leur étaient pas nécessaires, ils se consacrèrent de toutes leurs forces aux devoirs essentiels. Ils se vouèrent à soigner les malades, mais non pas exclusivement, comme les Barnabites; à la prédication, mais sans les restrictions des théatins.

Pour la prédication, ils continuèrent d'agir comme ils l'avaient fait depuis leur séparation à Vicence. Prêchant particulièrement pour le bas peuple, et cherchant bien plus l'expression énergique et passionnée que l'expression élégante et choisie. Ils ne négligèrent pas la confession, car ils savaient combien sont liées entre elles la direction et la domination des consciences; il connaissaient parfaitement quelles ressource existent dans les pratiques religieuses, eux qu avaient été réunis à Ignace de cette manière; en fin ils portèrent surtout leurs vues sur l'instruc tion de la jeunesse; et bien que ce devoir n'e pas été consacré par leurs vœux, comme ils désiraient à l'instant où ils les prononcère ils ne cessaient d'y appeler, de le recommand de la manière la plus vive dans leur règlemen souhaitant avant tout gagner la jeune generatio

leur activité se portant seulement vers les tendances énergiques, réelles et surtout influentes.

Ainsi s'étaient activement réalisées les premières et incomplètes rêveries d'Ignace. Ainsi, de conversions tout ascétiques, était sortie une institution profondément calculée, possédant une admirable unité de but et des moyens politiques entièrement conformes à ce but.

Ainsi, l'ignoré, le pauvre Ignace vit ses espérances dépassées; il avait maintenant entre les mains la direction illimitée d'une société, formée par ses soins, engendrée par son esprit, illuminée de ses propres intuitions; une société, qui, à la vérité, n'exécutait pas son premier plan d'aller à Jérusalem, plan qu'il reconnut ne mener à rien, mais qui se livra avec les plus éclatans succès aux missions les plus lointaines; qui se chargea avec des succès non moins grands de la direction des âmes, et enfin qui eut toujours pour lui une soumission sévère qui tenait à la fois de la discipline des camps et d'une abnégation toute spirituelle.

Avant de suivre le développement si prodigieux de cette société, il nous faut examiner, discuter encore une des causes les plus importantes de son établissement.

§ V.

PREMIÈRES SÉANCES DU CONCILE DE TRENTE.

Nous avons vu quels intérêts se rattachaient à la demande du concile, du côté de l'empereur, et au refus du concile, du côté du pape, qui au reste ne pouvait le désirer que sous un seul rapport, celui de répandre, d'inculquer avec zèle, d'une manière non interrompue, la doctrine de l'Église catholique ; il fallait, pour y parvenir, écarter les doutes qui s'élevaient, tantôt sur une question, tantôt sur une autre, dans le sein même de l'Église. Et un concile seul pouvait avoir l'autorité nécessaire pour discuter avec fruit des matières si importantes.

Tous étaient d'accord sur ce point ; il ne s'agissait plus que d'une seule chose, à savoir : que le concile serait convoqué dans un moment favorable, et qu'il serait tenu sous l'influence du pape.

L'époque où les deux partis ecclésiastiques

s'étaient rapprochés plus que jamais, dans une opinion moyenne et modérée, devint le moment décisif. Le pape, comme nous l'avons dit, s'était aperçu que l'empereur avait la prétention de convoquer lui-même le concile. Il ne perdit point de temps pour le prévenir, assuré qu'il était alors de l'attachement des princes catholiques. Au milieu de tous ces divers mouvemens, il prit la résolution définitive de procéder sans retard à un concile œcuménique, et il le fit annoncer aussitôt à Contarini pour le transmettre à l'empereur (1). Les négociations furent sérieusement reçues, et les lettres de convocation enfin expédiées ; et l'année qui suivit trouva les légats déjà rassemblés à Trente (2).

Mais de nouveaux obstacles se présentèrent encore ; le nombre des évêques était bien petit ; les rois étaient presque tous en guerre ; les circonstances se trouvant, par conséquent, aussi peu favorables que possibles, le pape temporisait

(1) *Ardinghello al C. Contarini*, 15 *Junio* 1541, dans Quirini, III, CCXLVI : *considerato che ne la concordia a christiani successa e la tolerantia* (qui fut proposée à Ratisbonne, mais qui avait été rejetée par le collége des cardinaux), *è illecitissima e dannosa e la guerra difficile e pericolosa — pare a SS. che si ricorra al rimedio del concilio. — adunque — S. Beatitudine ha determinato di levar via la prorogatione della suspensione del concilio e di dichiararlo o congregarlo quanto piu presto si potrà.*

(2) Ils arrivèrent le 22 novembre 1542.

toujours, et avec raison. Cet état de choses dura jusqu'en décembre 1545; alors arriva le moment attendu depuis si long-temps, et le concile fut ouvert.

En effet, quel moment pouvait présenter de plus heureuses chances? L'empereur, brouillé complètement avec les deux chefs protestans, se préparait à la guerre contre eux; ayant besoin du secours du pape pour soutenir sa querelle, il ne pouvait faire valoir contre lui ses prétentions sur le concile. La guerre qu'il allait entreprendre, la crainte de ses conséquences, devaient l'absorber assez pour qu'il ne donnât pas grande attention à ce qui allait se passer au concile. Il avait demandé, par exemple, qu'on commençât par s'occuper de la réforme; les légats du pape arrêtèrent qu'on traiterait en même temps des dogmes, mais ce fut d'eux seulement qu'il fut d'abord question (1).

De même que le pape savait habilement écarter tout ce qui pouvait lui devenir nuisible, de même il saisissait aussi tout ce qui pouvait le faire

(1) Un expédient que proposa Thom. Compeggi. Pallavicini VI, VII, 5. Du reste, on avait fait tout d'abord le projet d'une bulle de réforme; cependant elle n'a point été publiée. *Bulla reformationis Pauli Papæ III, concepta, non vulgata, primum edidit E. Clausen.* Havn. 1829.

marcher à son but. La *confirmation* des dogmes révoqués en doute était pour le Saint-Siége de la dernière importance, la grande question était de savoir laquelle des opinions penchant vers le système protestant pouvait demeurer dans l'Évangile catholique. Contarini n'était plus, mais Poole vivait, il était présent au concile, il défendait énergiquement ces opinions, et il était soutenu par beaucoup d'autres membres, siégeant à ses côtés. C'était là le vrai terrain sur lequel la lutte allait s'engager.

D'abord, car on procéda systématiquement, d'abord, on parla de la révélation en elle-même; des sources dans lesquelles il faut puiser la connaissance de la révélation. Aussitôt cette question posée, aussitôt s'élevèrent quelques voix dans le sens du protestantisme. L'évêque Nachianti de Chiozza, par exemple, ne voulut rien entendre de ce qui pouvait être en dehors des Saintes-Écritures. *Dans l'Evangile*, s'écriait-il, *dans l'Evangile se trouve écrit tout ce qui est, tout ce qui nous mène au salut.* Mais une grande majorité s'éleva contre lui et ses paroles. On arrêta que la tradition non écrite, reçue de la bouche du Christ, propagée par les apôtres, sous la protection du Saint-Esprit, jusque dans ces derniers temps, doit être admise avec une aussi grande vénération que l'Écriture-Sainte elle-

même. On reconnut que la Vulgate en était la traduction authentique, et on promit qu'à l'avenir elle serait imprimée avec les plus grandes précautions (1).

Après que ces premières questions fondamentales furent ainsi posées, on reconnut, non sans raison, qu'on avait fait déjà la moitié de l'ouvrage; et on passa au dogme décisif de la justification et des doctrines qui s'y trouvent liées. Le principal intérêt s'attachait à cet article tant débattu.

Car, dans le fait, beaucoup de membres du concile avaient à ce sujet des opinions qui concordaient complètement avec celles des protestans. L'archevêque de Sienne, l'évêque della Cava, Giulio Cantarini, évêque de Bellune, et cinq théologiens attribuèrent la *justification*, seulement et uniquement au mérite du Christ et à la foi. Ils déclarèrent que les œuvres ne sont que les preuves de la foi, que l'espérance et la charité ne sont que ses compagnes, que la foi seule est la base de la *justification*.

(1) *Conc. Tridentini Sessio IV : In publicis lectionibus, disputationibus, prædicationibus et expositionibus pro authentica habeatur.* — Elle doit être imprimée avec des corrections, *posthac*, pas tout-à-fait comme l'a fait Pallavicini, *quanto si potesse più tosto*. VI, 15, 2.

Il n'était pas croyable que, dans le moment même où le pape et l'empereur attaquaient les protestans par la force des armes, la pierre fondamentale sur laquelle s'élevait la doctrine protestante pût prévaloir dans un concile tenu sous les auspices de l'empereur et du pape. En vain Poole exhortait à ne pas rejeter une opinion seulement parce qu'elle avait été soutenue par Luther; trop d'exaspérations personnelles étaient alors en jeu. La passion même alla si loin à ce sujet, qu'il ne se passait pas de jour où l'évêque della Cava et un moine grec n'en vinssent aux mains. Il résultait de ces violences, que le concile était arrêté, qu'on ne pouvait même discuter avec fruit sur le fond d'une question appartenant si évidemment au protestantisme; on ne pouvait discuter, et cela du reste ne manquait pas d'importance, que sur l'opinion médiatrice, telle que l'avaient établie Gaspard Contarini et ses amis. Séripando, général des Augustins, la formula de cette manière, protestant avec énergie qu'il ne venait pas présenter une des opinions de Luther, mais au contraire celle de ses plus célèbres antagonistes, comme étaient, par exemple, Pflug et Gropper. Comme eux, Séripando admettait une double justice (1) : l'une habitant en

(1) *Parere dato a 13 de Juglio 1544.* Extrait de Pallavicini VIII XI, 4.

nous, inhérente à nous, par laquelle, de pécheurs que nous étions, nous devenons enfans de Dieu; elle aussi est une grâce; elle aussi est non méritée, active dans les œuvres, visible dans les vertus; *seule,* elle est pourtant incapable de nous introduire dans la gloire de Dieu : l'autre est la *justice* par les mérites du Christ, attribués à nous, imputés à nous; par elle nos âmes sont lavées de leurs taches; par elle nos péchés sont pardonnés, car elle est complète, et nous sauve. C'était précisément là la croyance de Contarini. Si donc, disait celui-ci, la question est maintenant de savoir sur laquelle de ces deux *justices* nous devons compter, ou sur celle qui habite en nous, ou sur celle qui nous vient du Christ, voici à ce sujet la réponse d'un homme pieux et éclairé : c'est que nous ne devons nous confier qu'à la dernière. Notre justice à nous a commencé sans doute l'œuvre de notre justification, mais elle ne peut la compléter, car elle est elle-même incomplète et toute remplie de défauts; celle du Christ, au contraire, est entière et parfaite; elle est tout-à-fait agréable, et seule agréable à Dieu, et c'est par elle seule que nous pouvons être justifiés devant lui (1).

(1) *Contarini tractatus de justificatione.* Il ne faut pas tombe sur l'édition de Venise de 1589, comme cela m'est arrivé d'alor

Une pareille modification tenait trop encore à la doctrine protestante pour ne pas être accueillie par les partisans de cette doctrine et repoussée violemment par ses adversaires.

Caraffa, qui déjà l'avait rejetée à Ratisbonne, assis maintenant parmi les cardinaux auxquels était confiée la direction du concile, parut avec un traité sur la Justification, dans lequel il combattait vivement toutes les opinions de ce genre (1).

Près de lui déjà se tenaient aussi les Jésuites. Salméron et Lainez avaient obtenu la prérogative de présenter leur opinion : instruits, énergiques, pleins de zèle, à la fleur de l'âge, nourris par Ignace dans cette croyance que l'on ne doit jamais, en religion, donner son assentiment à ce qui se rapproche d'une innovation (2), ils s'opposèrent de toute leur force et avec une grande autorité à la doctrine de Séripando. Lainez, qui

On y cherche en vain ce passage. La Sorbonne avait approuvé, encore en 1571, ce traité tel qu'il était. Dans l'édition de Paris il se trouve non mutilé. En 1589, au contraire, l'inquisiteur général de Venise, Fra Marco Medicis, ne le laissa plus passer ; il ne se contenta pas d'omettre les passages; ils furent refondus conformément au dogme reçu. On est surpris quand dans *Quirini Epp. Poli III*, CCXIII, on examine le collationnement. Il faut se rappeler ces funestes violences pour s'expliquer une haine aussi amère que celle qui dominait Paul Sarpi.

(1) *Bromato, vita di Paolo IV*, tom. II, p. 131.

(2) Orlandinus.VI, p. 127.

était venu sur le champ de bataille avec un ouvrage entier plutôt qu'avec une réplique, eut avec lui et pour lui la plus grande partie des théologiens.

Les jésuites et leurs partisans faisaient sans doute une différence entre les deux justices, mais ils soutenaient que la justice imputative s'élève dans la justice inhérente; ou autrement, que le mérite du Christ est appliqué et communiqué immédiatement à l'homme par la foi; que l'on doit se fier entièrement sur la justice du Christ, non parce qu'elle complète la nôtre, mais parce qu'elle la produit; c'était précisément toute la question. Le mérite des œuvres ne pouvait exister avec les opinions de Contarini et de Seripando. C'était l'ancienne doctrine des scolastiques, qui prétendaient que l'âme revêtue de la grâce mérite la vie éternelle (1). L'archevêque de Bitonto, l'un des théologiens les plus éloquens et les plus éclairés, distinguait une justification préalable, dépendante des mérites du Christ, par laquelle le pécheur sort de l'état de réprobation, et une justification subséquente, l'acquisition de la justice réelle, dépendante de la grâce répandue en nous, et demeurant en

(1) *Chemnitius, Examen concilii Tridentini, I, 355.*

nous; dans ce sens, disait l'évêque de Fano, la foi n'est que la perte de la justification; parcourez donc tout le chemin avec courage et persévérance, et prenez bien garde de ne pas vous arrêter.

Ainsi, loin que ces opinions se touchent, se rapprochent en aucune manière, comme le prétendaient les *médiateurs*, elles sont diamétralement opposées. L'opinion luthérienne demande sans doute aussi la renaissance intérieure; sans doute, elle veut que les bonnes œuvres arrivent; mais le pardon, la rémission, elle les fait dériver *uniquement* des mérites du Christ. Le concile de Trente, au contraire, tout en admettant les mérites du Christ, ne leur attribue la justification qu'autant qu'ils produisent la renaissance intérieure, et par conséquent les bonnes œuvres, desquelles tout dépend en définitif. Le pécheur est justifié, ajoute le concile (1), lorsque l'amour de Dieu descend dans son cœur, qu'il y prend racine en vertu des mérites de la plus sainte souffrance, et par l'illumination du Saint-Esprit; l'homme alors, devenu l'ami de Dieu, s'avance chaque jour de vertu en vertu, il se transforme de jour en jour; et par l'observation constante des commandemens de Dieu et de l'Église, il

(1) *Sessio* VI, c. VII, X.

grandit par les bonnes œuvres, avec l'aide de la foi, dans la justice que lui a apportée les mérites de notre Seigneur J.-C.

C'est ainsi que fut complètement exclue du catholicisme toute opinion protestante, bien plus toute tentative de conciliation. Ceci se passait justement à Trente, pendant que l'empereur remportait la victoire en Allemagne, pendant que les luthériens vaincus se soumettaient de tous côtés, et que l'empereur se préparait à poursuivre ceux qui tenaient encore. Déjà le cardinal Poole, l'archevêque de Sienne, avaient quitté le concile sous différens prétextes (1), et loin de chercher à restreindre l'opinion qui avait prévalu, loin de chercher à diriger la foi de ceux qui restaient, ils ne paraissaient préoccupés que de l'inquiétude personnelle que leur causait leur croyance attaquée et condamnée.

La difficulté la plus importante se trouvait donc vaincue. La justification, en se développant peu à peu dans l'homme, ne peut se passer de l'aide des sacremens. Par eux elle commence, et par eux elle

(1) Ce serait du moins singulier que tous les deux fussent empêchés, comme on l'a dit, par l'attaque d'une maladie extraordinaire, de revenir à Trente. *Polo ai C. Monte e Cervini* 15 *sept.* 1546. Epp. t. IV, 189. Cela fit beaucoup de tort à Poole, *Mendoza al Emperador Carlos,* 13 jul. 1547, *lo cardinale de Inglaterra le Haze danno lo que se a dicho de la justification.*

continue quand elle a commencé. Par eux encore elle est reconquise quand on l'a perdue (1). Tous les sept doivent être conservés tels qu'ils existent, tels qu'ils doivent être rapportés à l'auteur de la foi, puisque toutes les institutions de l'Église du Christ sont communiquées, non seulement par les écritures, mais encore par la tradition (2). Les sept sacremens embrassent, comme on sait, toute la vie et tous les degrés dans lesquels la vie se développe. Ils sont la pierre fondamentale de toute hiérarchie; ils annoncent la grâce et ils la communiquent; enfin ils complètent le rapport mystique qui rapproche l'homme de Dieu.

On admet la tradition, précisément parce que le Saint-Esprit habite toujours avec l'Église. On admet la Vulgate, parce que l'Église romaine a été conservée exempte de toute erreur, par une grâce particulière de Dieu; de là, on a conclu que le principe qui justifie s'incarne dans l'homme même, que la grâce, pour ainsi dire, liée au sacrement visible, lui est communiquée dans toutes les choses de l'existence auxquelles il s'applique,

(1) *Sessio VII, proœmium.*

(2) Sarpi révèle les discussions à ce sujet : *Historia del concilio Tridentino*, p. 241 (édition de 1629). Pallavicini est très insuffisant à cet égard.

et embrassé la vie et la mort. L'Église visible est en même temps cette seule Église véritable appelée invisible hors de laquelle on ne veut pas reconnaître de religion légitime.

---

§ VI.

L'INQUISITION.

Déjà on avait pris des mesures pour répandre ces doctrines et pour détruire celles qui leur étaient opposées.

Ici, il nous faut revenir encore une fois sur l'époque du colloque de Ratisbonne. Lorsqu'on vit qu'on ne pouvait rien terminer avec les protestans allemands, et qu'en attendant, les disputes sur le sacrement de l'Eucharistie, les doutes élevés au sujet du purgatoire, et d'autres opinions menaçantes pour le culte romain se

propageaient de plus en plus, le pape demanda un jour au cardinal Caraffa quel moyen il aurait à proposer contre les progrès de ces innovations; le cardinal déclara qu'une inquisition énergique lui paraissait le seul remède efficace. Jean Alvarez de Tolède, cardinal de Burgos, fut du même avis.

La vieille inquisition dominicaine était tombée depuis long-temps en décadence. Comme on avait laissé aux ordres monastiques le soin d'élire les inquisiteurs, il arriva que ceux-ci partageaient souvent les mêmes opinions que celles qu'on voulait combattre. En Espagne, on s'était déjà écarté de l'ancienne forme, en ce qu'on avait institué pour ce pays un tribunal suprême de l'inquisition. Caraffa et Burgos, tous les deux d'anciens dominicains, partisans d'une justice sévère, défenseurs ardens de la pureté du catholicisme, rigoureux dans leurs mœurs, inflexibles dans leurs opinions, conseillèrent au pape d'établir, sur le modèle de celui d'Espagne, un tribunal suprême et général de l'inquisition, ayant son siége à Rome, et qui aurait tous les autres tribunaux dans sa dépendance. De même que Saint-Pierre, dit Caraffa, a vaincu le premier hérésiarque nulle part ailleurs qu'à Rome, de même le successeur de Saint-Pierre doit domp-

ter à Rome même toutes les hérésies du monde entier (1). Les Jésuites se glorifient de l'appui prêté par Loyola leur fondateur à cette proposition. La bulle fut rendue le 21 juillet 1542.

Cette bulle désigne six cardinaux, parmi lesquels Caraffa et Jean de Tolède sont nommés les premiers commissaires du siége apostolique, inquisiteurs généraux et même universels en matière de foi, en deçà et au delà des monts. Elle leur accorde le droit de déléguer des ecclésiastiques, partout où bon leur semble, avec un pouvoir égal au leur, de décider seuls les appels contre leurs décisions et de procéder même sans la participation du tribunal ecclésiastique ordinaire. Tout le monde, sans exception de personne, sans égard à un état et à une dignité quelconque, doit être soumis à leur juridiction; ils ont pouvoir de faire incarcérer les suspects, de punir, même de la peine capitale, les coupables, et de vendre leurs biens. Une seule restriction leur est imposée : il est de leur compétence de punir, mais le pape se réserve la faculté de gracier ceux qui se convertissent. Ils doivent ainsi tout faire, ordonner et exécuter, pour étouffer et extirper les hérésies qui ont éclaté dans la communauté chrétienne (2).

(1) *Bromato, vita di Paolo IV*, lib. VII, § 3.

(2) *Licet ab initio. Deputatio nonnullorum*, S. R. E. *Cardi-*

Caraffa ne perdit pas un moment pour mettre cette bulle à exécution. Quoique pauvre, il ne voulut pas attendre l'argent qu'il devait recevoir de la Chambre Apostolique ; il prit de suite une maison en location, y établit avec ses propres ressources les chambres des fonctionnaires et les prisons, les pourvut de verroux, de fortes serrures, de fers, de chaînes ; alors il nomma des commissaires-généraux pour les différens pays. Le premier, à ce que je vois, fut, pour Rome, son propre théologien, Teofilo di Tropea, de la sévérité duquel des cardinaux, tels que Poole, eurent bientôt à se plaindre.

« Le cardinal, dit la biographie manuscrite de Caraffa, s'était tracé à ce sujet les règles suivantes comme étant les plus nécessaires et les plus légitimes (1) :

« Premièrement, en matière de foi, il ne faut pas perdre un instant, mais au plus léger soupçon, mettre immédiatement la main à l'œuvre avec la plus grande énergie.

…alium generalium inquisitorum hæreticæ pravitatis 21 *julii* 1542. *Cocquelines*, IV, I, 211.

(1) *Caracciolo Vita di Paolo IV, MS. c.* 8. « *Haveva egli queste infra scritte regole tenute da lui come assiomi verissimi : La prima, che in materia di fede non bisogna aspettar punto, ma subito che vi è qualche sospetto o indicio di peste eretica far ogni sforzo e violenza per estirparla*, etc. »

« Deuxièmement, il ne faut avoir aucune espèce d'égard, soit pour un prince, soit pour un prélat, quelque haut placé qu'il soit.

« Troisièmement, il faut agir avec la plus rigoureuse sévérité contre ceux qui cherchent à se défendre, en se plaçant sous la protection d'un personnage puissant, mais aussi il faut traiter avec douceur et une miséricorde parternelle celui qui fait l'aveu de sa faute.

« Quatrièmement, il ne faut s'abaisser à aucune espèce de tolérance envers les hérétiques et particulièrement envers les calvinistes. »

Tout cela est, comme nous le voyons, de la sévérité, une sévérité sans indulgence, sans aucun égard, jusqu'à ce que l'aveu soit fait. C'était horrible, surtout dans un moment où les opinions n'étaient pas encore exclusivement prononcées, où beaucoup d'hommes cherchaient à concilier les doctrines du pur catholicisme avec les institutions de l'Eglise existante. Les plus faibles cédèrent et se soumirent; les plus énergiques, au contraire, saisirent cette occasion pour se déclarer ouvertement en faveur des opinions proscrites, et ils tentèrent de se soustraire à l'empire de la force.

Un des premiers parmi ceux-là fut Bernard

Ochin. Déjà on croyait avoir remarqué qu'il remplissait depuis quelques temps avec moins d'exactitude ses devoirs monastiques; en l'an 1542, on soupçonna l'orthodoxie de ses prédications; il soutenait de la manière la plus tranchante la doctrine, que la foi seule justifie; il s'écria, un jour, d'après un passage d'Augustin : « Celui qui t'a créé sans toi, ne te sauvera-t-il pas sans toi?» Ses explications du purgatoire ne parurent pas non plus très orthodoxes. Le nonce commença par lui interdire à Venise la chaire pour quelques jours; il fut ensuite cité à Rome; il était déjà arrivé jusqu'à Bologne, lorsqu'il résolut de prendre la fuite, probablement par crainte de l'inquisition qu'on venait d'établir. L'historien de son ordre (1) nous raconte que Bernard Ochin étant arrivé au mont Saint-Bernard, s'arrêta, repassant dans sa mémoire tous les honneurs qui lui avaient été rendus dans sa belle patrie, cette foule innombrable qui, pleine d'espérance et de joie, l'avait accueilli, écouté avec recueillement, et qui, entraînée par son enthousiasme, l'avait accompagné jusque dans sa maison; certes, un orateur perd plus que tout autre, en perdant sa patrie. Mais quoique déjà vieux, il l'abandonna. Il donna à son compagnon les sceaux de son ordre qu'il

(1) *Boverio* : *Annali I*, 438.

avait portés sur lui jusqu'à ce moment, et se rendit à Genève. Toutefois, il faut convenir que ses convictions n'étaient pas très solides et qu'il est tombé dans les aberrations les plus extraordinaires.

Vers la même époque, Pierre Martyr Vermigli quitta aussi l'Italie. Je m'échappai, dit-il, à force de déguisemens, et je sauvai ma vie d'un danger imminent. Un grand nombre de ses élèves de Luques, le suivirent plus tard (1).

Cœlio Secundo Curione laissa approcher le péril plus près de lui. Il attendit jusqu'au moment où le *bargello* parut pour le saisir. Curione était grand et fort. Il passa au milieu des sbires avec le couteau qu'il portait, s'élança sur son cheval et s'enfuit. Il alla en Suisse.

Une fois déjà des mouvemens avaient eu lieu à Modène ; ils se réveillèrent de nouveau. Les citoyens se dénonçaient les uns les autres. Filippo Valentin se sauva à Trente. Castelvetri aussi jugea prudent de se mettre, pendant quelque temps du moins, en sûreté en Allemagne.

(1) Une lettre de Pierre Martyr à la ville qu'il avait abandonnée, lettre dans laquelle il exprime son repentir d'avoir parfois obscurci la vérité, se trouve dans Schlosser : Vie de Bèze et de Pierre Martyr, p. 400. Gerdésius et M' Crie ont recueilli plusieurs détails dans les livres cités précédemment.

Car la persécution et la terreur éclatèrent partout en Italie. La haine des partis vint au secours des inquisiteurs. Combien de fois, après avoir cherché long-temps inutilement une occasion de se venger de ses ennemis, on se servait du prétexte de l'accusation d'hérésie! Maintenant les moines avaient dans les mains des armes contre cette foule d'individus qui avaient été entraînés à une nouvelle tendance religieuse par leurs travaux littéraires, — deux partis qui se vouaient une haine également violente. A peine s'il est possible, s'écrie Antonio dei Pagliarici, d'être un chrétien et de mourir dans son lit (1). L'académie de Modène ne fut pas la seule dissoute. Les académies napolitaines fondées par les Seggi, exclusivement destinées dans leur origine aux études littéraires dont elles s'éloignèrent, entraînées par l'esprit de l'époque, pour se livrer aux discussions théologiques, furent aussi fermées par le vice-roi (2). Toute la littérature fut soumise à la surveillance la plus sé-

(1) *Aonii Palearici opera, ed. Wetsten* 1696, *p.* 91. *Il C. di Ravenna al C. Contarini — Epp. Poli III*, 208, allègue ce motif : *Sendo quella citta* (Ravenna) *partialissima ne vi rimanendo uomo alcuno non contaminato di questa macchia delle fattioni si van volontieri dove l'occasion s'offerisce, caricando l'un l'altro da inimici.*

(2) *Giannone, Storia di Napoli XXXII*, c. V.

vère. En l'année 1543 Caraffa ordonna qu'à l'avenir aucun livre, quel que fût son contenu, ancien ou moderne, ne fût imprimé sans la permission des inquisiteurs. Les libraires se virent obligés de présenter à l'examen des inquisiteurs, même des catalogues de toutes leurs publications; les préposés de la douane reçurent l'ordre de ne renvoyer aucun envoi de livres manuscrits ou imprimés à leur destination, sans les avoir préalablement soumis à l'inquisition (1). Insensiblement on en vint à l'index des livres prohibés. A Lœwen et à Paris, on en avait donné les premiers exemples. En Italie, Giovanni della Casa, qui était dans la confidence intime de la maison de Caraffa, fit imprimer à Venise le premier catalogue de ces livres prohibés; il contenait l'indication d'environ 70 ouvrages. Il en parut de plus détaillés en 1552 à Florence, et en 1554 à Milan; le premier fut publié dans la forme adoptée plus tard à Rome, en 1559. Il renfermait des ouvrages de cardinaux, les poèmes de ce Casa lui-même. Les mesures dont nous venons de parler furent imposées non seulement aux imprimeurs et aux libraires, mais encore on fit un devoir de conscience aux particuliers eux-mêmes de dénoncer l'existence des livres défendus, de

(1) *Bromato VII*, 9.

contribuer à leur anéantissement. On exécuta toutes ces prescriptions avec la plus incroyable sévérité. Le livre du *Bienfait du Christ*, quoique répandu à tant de milliers d'exemplaires, a complétement disparu; on ne peut plus le trouver. A Rome, on a allumé des bûchers composés seulement avec les exemplaires confisqués de cet ouvrage.

Pour toutes ces institutions, pour toutes ces entreprises, le clergé se servait du bras de la puissance temporelle (1). Les papes réussirent à faire de l'Italie un pays dans lequel ils pouvaient donner l'exemple et établir le modèle de l'orthodoxie. A Milan et à Naples, le gouvernement était d'autant moins capable de s'y opposer qu'il avait eu le projet d'y introduire l'inquisition espagnole; à Naples, on se contenta d'interdire la confiscation des biens. En Toscane, l'inquisition se laissa influencer par le pouvoir temporel, grâce à la

(1) D'autres laïques se réunirent aussi à leurs efforts. « *Fu rimediato*, dit le Compendium des inquisiteurs, *opportunamente dal S. Uffizio in Roma con porre in ogni citta valenti e zelanti inquisitori servendosi anche talhora de secolari zelanti e dotti per ajuto della fede come verbi gratia del Godescalco in Como, del conte Albano in Bergamo, del Mutio in Milano. Questa risolutione di servirsi de secolari fu presa perche non soli moltissimi vescovi vicarii frati e preti, ma ancora molti dell' istessa inquisitione erano eretici.*

protection du légat que le duc Cosimo parvint à gagner ; les confréries qu'elle fonda donnèrent cependant un grand scandale ; à Sienne et à Pise, elle sévit trop rigoureusement contre les universités. Dans les Etats vénitiens, l'inquisiteur fut soumis à la surveillance de l'autorité civile. A Venise, trois nobles siégeaient à son tribunal, depuis le mois d'avril 1547 ; dans les provinces, le rettore de chaque ville consultait quelquefois des docteurs, surtout dans les cas difficiles, lorsque la plainte portait contre des personnes marquantes, et il participait seulement à la recherche des coupables, auprès du conseil des dix ; mais ces restrictions n'empêchaient pas qu'en réalité on eût mis à exécution les ordonnances de Rome.

Et c'est ainsi que les opinions religieuses hétérodoxes furent étouffées et anéanties violemment en Italie. Presque tous les membres de l'ordre des Franciscains furent forcés de faire des rétractations ; il en fut de même pour la plus grande partie des partisans de Valdez. A Venise, on laissa une certaine liberté aux étrangers, aux Allemands qui s'y trouvaient, soit pour affaires de commerce, soit pour leurs études; mais les indigènes, au contraire, furent obligés d'abjurer leurs opinions ; leurs associations furent dis

soutes. Plusieurs prirent la fuite ; nous rencontrons ces fuyards dans toutes les villes de l'Allemagne et de la Suisse. Ceux qui ne voulaient pas céder et qui ne parvinrent pas à s'enfuir subissaient la peine portée par la loi. A Venise, on les envoyait sur deux barques, hors des lagunes, en pleine mer ; les condamnés étaient placés sur une planche posée entre les deux barques ; à un signal donné, au même moment, les rameurs se séparaient, la planche tombait dans les flots, les malheureux prononçaient encore une fois le nom du Christ et disparaissaient. A Rome on éleva des auto-da-fé, dans toutes les formes, devant San Maria alla Minerva. Un grand nombre de citoyens se sauvèrent de pays en pays, avec leurs femmes et enfans ; nous les suivons quelque temps dans leur fuite, puis ils disparaissent, vraisemblablement tombés dans les filets des chasseurs impitoyables. D'autres se tinrent tranquilles. La duchesse de Ferrare, qui, si la loi salique n'eût pas existé, aurait été l'héritière du trône de France, ne fut même pas protégée par sa naissance et son haut rang. Son époux lui-même fut son ennemi. « Elle ne voit personne, dit Marot, dont elle n'ait à se plaindre ; les montagnes sont entre elle et ses amis ; elle mêle des larmes à son vin. »

§ VII.

PERFECTIONNEMENT DE L'ORDRE DES JÉSUITES.

Dans cette situation générale, lorsque les ennemis de l'Église étaient renversés par la force, lorsque la foi aux dogmes était de nouveau consolidée dans l'esprit du siècle, lorsque l'autorité ecclésiastique en surveillait la pratique avec des armes qui ne manquaient jamais de frapper les coupables, c'est alors que s'éleva l'ordre des Jésuites, étroitement uni au pouvoir.

Il obtint un succès extraordinaire, non seulement à Rome, mais dans toute l'Italie; il s'était destiné dans l'origine au bas peuple, et il fut immédiatement accueilli avec faveur par les classes élevées.

Les Farnèse (1) favorisèrent son établissement

(1) *Orlandinus* s'exprime d'une manière singulière. *Et civitas*, disait-il, II, p. 78, *Et privati quibus fuisse dicitur aliqua cum Romano Pontifice necessitudo supplices ad eum litteras pro*

à Parme ; des princesses se soumirent aux exercices spirituels de Loyola. A Venise, Lainez expliqua l'Évangile de saint Jean spécialement pour les nobles, et déjà, en 1542, il parvint, avec l'aide d'un nommé Lippomano, à jeter les fondemens du collége des Jésuites. A Montepuciano, François Serda exerça un si grand entraînement sur quelques uns des hommes les plus considérés de la ville, qu'ils allèrent mendier avec lui dans les rues; Serda frappait à la porte, et eux recevaient les dons. À Faenza, ils surent, quoique Ochino y eût déjà fait beaucoup, conquérir une grande influence, éteindre des inimitiés séculaires et fonder des sociétés pour le secours des pauvres. Je ne cite que quelques exemples : partout, ils parurent, se créant de nombreux partisans, fondant des écoles, constituant leur ordre.

Mais, comme Ignace était Espagnol, et qu'il s'était inspiré d'idées nationales, comme aussi ses disciples les plus exaltés appartenaient au même pays, sa *Société* obtenait dans la péninsule espagnole un succès presque plus grand

Fabro retinendo dederunt. Comme si on ne savait pas que Paul III avait eu un fils. Du reste, on introduisit dans la suite l'inquisition à Parme, à l'occasion d'une opposition qui s'éleva contre les prêtres qui partageaient les doctrines des Jésuites.

qu'en Italie même. A Barcelonne, elle fit u
conquête très importante dans le vice-roi, Fra
çois Borgia, duc de Gandia ; à Valence, l'Égli
ne suffisait pas à contenir tous les auditeurs d'
raoz, il fallut lui ériger une chaire en plein ai
à Alcala, des disciples appartenant aux meilleur
familles se réunirent en très peu de temps auto
de François Villanova, quoiqu'il fût malade, d
basse extraction et sans aucune connaissance ; d
cette ville et de Salamanque où l'ordre débu
en 1548 avec une petite et chétive maison, l
Jésuites se sont étendus ensuite sur toute l'Esp
gne (1). En attendant, ils ne furent pas moi
les bienvenus dans le Portugal. Le roi ne lais
partir pour les Indes-Orientales que l'un des deu
premiers qui lui avaient été envoyés sur sa de
mande ; — c'était Xavier, qui acquit dans cett
mission la gloire d'un apôtre et d'un saint ; — i
retint près de sa personne l'autre, Simon Ro
deric. Dans les deux cours, les Jésuites renco
trèrent l'accueil le plus extraordinaire. Ils réfo
mèrent entièrement celle du Portugal ; à la cou
d'Espagne, ils devinrent tout d'abord les confes
seurs des principaux personnages de la noblesse
du président du conseil de Castille, du cardinal
de Tolède.

(1) *Ribadeneira, Vita Ignatii*, c. XV, n° 244, c. XXXVIII, n° 285.

Ignace avait envoyé, dès l'année 1540, quelques jeunes gens à Paris, pour y faire leurs études. De là, sa société se répandit dans les Pays-Bas. A Lœwen, Faber eut le succès le plus décisif; dix-huit jeunes hommes, déjà bacheliers ou maîtres, s'offrirent de quitter leur famille, l'Université et leur patrie pour se rendre avec lui en Portugal. Les Jésuites étaient déjà répandus en Allemagne, et Pierre Canisias, qui leur a rendu de si grands services, entra un des premiers dans leur ordre le jour du vingt-troisième anniversaire de sa naissance.

Ce succès rapide devait tout naturellement exercer l'influence la plus efficace sur la constitution de l'ordre; elle se perfectionna de la manière suivante.

Ignace n'admit qu'un petit nombre de disciples dans le cercle de ses premiers compagnons, les profès. Il trouva qu'il existait peu d'hommes qui fussent en même temps parfaitement instruits, bons et pieux. Déjà, dans le premier projet qu'il présenta au pape, il exprimait l'intention de fonder des colléges près des universités pour y élever des hommes plus jeunes. Il se présenta, comme on l'a vu, un nombre inattendu et innombrable d'élèves. Ils formaient la

classe des scolastiques, par rapport aux profès(1).

Mais il se manifesta très vite un inconvénient. Comme les profès s'étaient engagés par leur quatrième vœu à des missions perpétuelles au service du pape, c'était une contradiction et une impossibilité que de leur assigner la direction des colléges, établissemens qui ne pouvaient prospérer qu'à la condition d'une présence permanente. Bientôt Ignace trouva qu'il était nécessaire d'instituer une troisième classe entre les deux autres, celle des profès et celle des scolastiques; c'était la classe des coadjuteurs spirituels qui étaient également prêtres, revêtus particulièrement d'un caractère scientifique, et qui s'engageaient expressément pour l'instruction de la jeunesse. C'est une des institutions les plus importantes, et, ce me semble, toute particulière aux Jésuites, celle sur laquelle reposait la vogue et la prospérité de leur société. Ces coadjuteurs seulement pouvaient s'établir dans chaque localité, s'y fixer, gagner de l'influence et s'emparer de l'éducation de la jeunesse. Comme les scolastiques, ils ne

(1) *Pauli III facultas coadjutores admittendi D. V, Junii 1546 ; ità ut ad vota servanda pro eo tempore quo tu fili præposite et qui pro tempore fuerint ejusdem societatis præpositi, iis in ministerio spirituali vel temporali utendum judicaveritis et non ultrà astringantur. Corpus Institutorum*, I, p. 15.

prononçaient aussi que trois vœux; et, remarquons-le bien, ils les prononçaient *simplement* et non pas *solennellement*, ce qui veut dire que s'ils avaient voulu de leur propre mouvement se séparer de la société, ils auraient été excommuniés; mais la société avait le droit de les congédier; uniquement, il est vrai, dans des cas rigoureusement déterminés.

Et maintenant, une seule amélioration était encore nécessaire. Les études et les travaux auxquels ces classes étaient destinées eussent été gravement troublés, si les coadjuteurs avaient été obligés en même temps de se vouer aux soins de leur existence extérieure. Les profès vivaient d'aumônes dans leurs maisons; la pratique de cette règle fut épargnée aux coadjuteurs et aux scolastiques; les colléges pouvaient avoir des revenus communs. Ignace admit aussi des coadjuteurs laïques pour l'administration de ces revenus, autant qu'elle n'était point entre les mains des profès qui ne pouvaient pas jouir eux-mêmes de ces revenus, et pour les soins à prendre de toute la vie extérieure; ces coadjuteurs ne prononçaient pas moins les trois vœux simples, et ils se contentaient de la gloire de servir Dieu, en travaillant pour une société chargée de veiller au salut des âmes.

Ces institutions, bien calculées en elles-mêmes, fondaient aussi en même temps une hiérarchie qui, dans ses divers degrés, reliait entre eux tous les membres.

Si nous fixons nos regards sur les lois qui furent données successivement à cette société, l'une des considérations supérieures qui lui servit de base, fut la séparation la plus complète de toutes les relations habituelles. L'amour de la famille est condamné comme un penchant charnel (1). Celui qui cède ses biens pour entrer dans la société, ne doit pas les abandonner à ses parens, mais il doit les distribuer aux pauvres (2). Celui qui est une fois entré dans la société, ne reçoit ni écrit des lettres, sans qu'elles soient lues par un supérieur. La société veut posséder l'homme tout entier; elle veut enchaîner tous ses penchans.

Elle veut partager avec lui-même les secrets de son cœur; il entre dans son sein en faisant une confession générale. Il doit révéler ses défauts

(1) *Summarium Constitutionum* § 8, dans le *Corpus Institutorum Societatis Jesu. Antverpiæ* 1709, t. I. Dans Orlandinus, III, 66, Faber est loué de ce qu'un jour, arrivant après plusieurs années d'absence dans sa ville natale en Savoie, il prit sur lui de partir, sans s'y arrêter.

(2) Examen général, c. IV, § 2.

comme ses vertus. Un confesseur lui est donné par le supérieur; celui-ci se réserve l'absolution pour les cas qu'il lui est utile de savoir (1). La règle insiste particulièrement sur cet article, parce qu'il est nécessaire que le supérieur connaisse parfaitement l'inférieur, afin de s'en servir selon son bon plaisir.

Car, dans cette société, l'obéissance prend la place de toutes les autres relations, de tous les autres mobiles que le monde pouvait présenter à l'activité humaine; l'obéissance, considérée en elle-même, sans aucun égard à l'objet auquel elle s'applique (2). Personne ne doit désirer un autre grade que celui qu'il a; le coadjuteur laïque ne doit pas apprendre à lire et à écrire sans permission, s'il ne le sait pas encore. On doit se laisser gouverner par ses supérieurs avec une abnégation complète de tout jugement propre et avec une soumission aveugle, comme un être inanimé, comme le bâton qui sert, suivant sa volonté, à celui qui le porte. C'est dans les

(1) Prescriptions, contenues isolément dans le *Summarium Constitutionum*, ? 32, ? 41; dans le *Examen generale*, § 35, ? 36, et *Constitutionum*, P. III, c. 1, n° 11. *Illi casus reservabuntur*, est-il dit dans le dernier passage, *quos ab eo (superiore) cognosci necessarium videbitur aut valdè conveniens.*

(2) La lettre d'Ignace « *Fratribus Societatis Jesu, qui sunt in Lusitaniâ.* » 7 Kal. Ap. 1553, § 3.

supérieurs que se manifeste la Providence divine (1).

Quelle puissance ne fut pas dévolue au général chargé de diriger pendant sa vie cette obéissance absolue, sans être obligé d'en rendre compte à qui que ce soit ! D'après le réglement de 1543, tous les membres de l'ordre qui se trouvaient réunis dans une seule et même localité avec le général, devaient être consultés, même pour des choses de peu d'importance. La règle de 1550, confirmée par Jules III, dégage le général de cette obligation, autant qu'il ne le juge pas convenable (2). Ce n'est que pour des changemens à la constitution de l'ordre et pour la dissolution des maisons et des colléges établis qu'une consultation des membres est

(1) *Constitutiones VI, I. Et sibi quisque persuadeat, quod qui sub obedientia vivunt se ferri ac regi a divina providentia per superiores suos sinere debent, perinde ac cadaver essent.* — Il y a ici encore l'autre constitution VI, 5, d'après laquelle un péché même peut être ordonné. « *Visum est nobis in Domino — nullas constitutiones, declarationes vel ordinem ullum vivendi posse obligationem ad peccatum mortale vel veniale inducere, nisi superior ea in nomineDomini Jesu Christi vel in virtute obedientiæ juberat.* » On en croit à peine ses yeux, quand on lit de pareilles choses.

(2) *Adjutus, quatenùs ipse opportunum judicabit fratrum suorum consilio, per se ipsum ordinandi et jubendi, quæ ad Dei gloriam pertinere videbuntur, jus totum habeat,* dit *Confirmatio instituti* de Jules III.

nécessaire. Du reste, tout le pouvoir qui pourrait être utile au gouvernement de la société, lui est transmis. Il a des délégués dans les différentes provinces, mais ils ne traitent aucune autre affaire que celles qu'il leur a confiées. Il nomme selon son plaisir les supérieurs des provinces, des colléges et des maisons; il admet et congédie, il dispense et punit; il possède en petit une espèce de pouvoir papal (1).

Le seul danger à craindre était que le général, maître d'une si vaste autorité, ne désertât lui-même les principes de la société. Sous ce rapport, on lui imposa certaines restrictions.

Je ne veux pas parler, seulement en y attachant la même importance que l'a fait Ignace, du droit réservé à la société ou à ses représentans de déterminer, même pour le général, la nature et les heures des repas, le vêtement, l'heure du sommeil et tous les détails de la vie quotidienne(2). En attendant, c'est toujours quelque chose que le possesseur de la puissance suprême soit privé d'une liberté dont jouit le dernier des hommes. Les délégués qui n'étaient pas nommés par lui, le surveillaient constamment sur ses actes. Il y

(1) *Constitutiones IX, III.*
(2) *Schedula Ignatii* A. A. S. S., *Commentatio prævia*, n° 872.

avait un admoniteur, *admonitor;* les délégués pouvaient, quand les fautes étaient graves, convoquer une réunion générale de la congrégation qui était alors autorisée à prononcer même la destitution du général.

Si nous ne nous laissons par aveugler par les expressions hyperboliques dont se sont servi les Jésuites pour représenter ce pouvoir, et si nous considérons plutôt ce qui pouvait être exécutable avec l'extension que la société avait prise si promptement, on est conduit à l'observation suivante : La direction suprême de toutes les affaires resta au général, et principalement la surveillance des supérieurs, dont il devait connaître les consciences, et auxquels il accordait des fonctions. Ceux-ci, de leur côté, avaient dans leur sphère un pouvoir semblable, et souvent ils le faisaient valoir plus rigoureusement encore que ne l'avait fait le général (1). Les supérieurs et le général se faisaient donc en quelque sorte équilibre. Le général devait de plus être informé sur la personnalité de tous les inférieurs, de tous les membres de la société; d'un autre côté, une commission choisie parmi les profès le surveillait lui-même.

(1) *Mariana discurso de las enfermedadas de la compania de Jesu*, c. XI.

Il y a eu d'autres ordres qui faisaient aussi un monde à part dans le monde, qui détachaient leurs membres de toutes les autres relations de la vie, qui se les appropriaient, qui engendraient, pour ainsi dire, en eux une nouvelle existence. L'institution des Jésuites a été précisément calculée dans ce but. Mais ce qui la caractérise éminemment, c'est que, d'un côté, non seulement elle favorise le développement individuel, mais elle l'impose ; et de l'autre, elle s'en empare exclusivement et se l'identifie. Voilà pourquoi tous les rapports entre les membres sont une soumission et une surveillance réciproques ; et cependant ils forment une unité intimement concentrée, une unité parfaite, pleine de nerf et d'énergie ; voilà pourquoi cette congrégation a donné tant de force au pouvoir monarchique ; elle lui est entièrement soumise, à moins qu'il n'abdique lui-même son principe.

L'obligation imposée aux membres de n'accepter aucune dignité ecclésiastique est parfaitement conforme à l'idée qui a présidé à la fondation de cette société. Ils auraient eu à remplir des devoirs et à vivre dans des relations qui ne pouvaient plus être surveillées. Dans les premiers temps, on fut très sévère à cet égard. Jay ne voulait pas, et ne pouvait pas accepter l'évê-

ché de Trieste ; lorsque Ferdinand I[er], qui le lui avait offert, se désista de son désir, d'après une lettre d'Ignace, celui-ci fit célébrer, en action de grâces, des messes solennelles et chanter un *Te Deum* (1).

Un autre fait à signaler, c'est que la société se dispensant en général des pratiques trop rudes de la discipline, de même les particuliers étaient aussi avertis de ne pas outrer les exercices religieux; on ne doit ni affaiblir son corps par le jeûne, par les veilles et par la mortification, ni soustraire trop de temps au service du prochain; on doit non seulement piquer le cheval plein d'ardeur, mais aussi le contenir; on ne doit pas se charger de porter plus d'armes qu'il n'est possible d'en employer ; on ne doit pas s'accabler de travail au point que la liberté de l'esprit en souffre (2).

On le voit clairement, la société veut posséder tous ses membres en toute propriété, mais en même temps elle veut aussi donner à leur per—

(1) Extrait du *liber memorabilis* de Ludovicus Consalvus : *quod desistente rege S. Ignatius indixerit missas, et Te Deum laudamus, in gratiarum actionem Commentarius prævius in* A. A. S. S. *Julii VII*, n° 412.

(2) *Constitution V*, 3, 1. *Epistola Ignatii ad fratres qui sunt in Hispania. Corpus Institutorum*, II, 540.

sonnalité la plus grande puissance possible de développement, dans la sphère et au service des principes mêmes de l'ordre.

Après tout, une semblable organisation était indispensable pour l'accomplissement des devoirs pénibles auxquels elle se vouait. Ces devoirs, comme nous l'avons vu, étaient la prédication, l'instruction et la confession. Les Jésuites se consacrèrent principalement aux deux dernières.

L'instruction avait été jusqu'à présent entre les mains de ces littérateurs qui, après s'être livrés long-temps aux études dans un esprit tout profane, étaient revenus plus tard à prendre une direction religieuse dont la cour de Rome se défiait beaucoup et qu'elle finit par repousser. Les Jésuites firent leur affaire de les expulser et de les remplacer. D'abord ils étaient plus systématiques; ils divisèrent les écoles en classes; depuis les premiers élémens jusqu'au dernier perfectionnement des études, ils donnèrent leur instruction dans le même esprit; ils surveillaient de plus les mœurs et formaient des hommes élevés religieusement; ils étaient favorisés par le pouvoir politique, et enfin ils enseignaient gratuitement. Si la ville ou le prince avait fondé un collége, les particuliers n'avaient besoin de rien payer. Il était expressément défendu aux Jésuites de demander ou de

recevoir un salaire ou une aumône; l'instruction était gratuite comme la prédication et la messe; dans l'église même, il n'y avait point de tronc.

Une pareille institution était de la plus immense utilité pour l'humanité, surtout quand l'on pense que les Jésuites enseignaient avec tout autant de zèle et de succès que les instituteurs salariés. Non seulement les pauvres en profitaient, mais les riches aussi y trouvaient un grand soulagement, dit Orlandini (1). Il signale les résultats extraordinaires obtenus : « Nous voyons, dit-il, des hommes briller avec éclat dans la pourpre des cardinaux, que nous avions encore il y a peu de temps sur les bancs de nos écoles; d'autres sont parvenus au gouvernement dans les villes et dans les états; nous avons élevé des évêques; d'autres sociétés religieuses ont été même recrutées par nos écoles. » Comme on n'a pas de peine à le croire, ils savaient surtout s'approprier les talens supérieurs. Ils achevèrent de se constituer en un corps enseignant qui, en se répandant sur tous les pays catholiques, en donnant à l'instruction le caractère religieux

(1) *Orlandinus*, lib. VI, 70. Il y aurait à établir une comparaison avec les écoles de couvent des Protestans, dans lesquelles la direction religieuse devint aussi complètement dominante. Voyez Sturm, dans Ruhkopf, histoire des Ecoles, p. 378. Il s'agirait de constater les différences.

qu'elle a conservé depuis, en maintenant une unité sévère dans la discipline, la méthode et l'éducation, s'est acquis une influence incalculable.

Mais combien ils fortifiaient cette influence, en parvenant en même temps à s'emparer de la confession et de la direction des consciences! Aucun siècle n'était plus susceptible de céder à cette prétention, aucun n'en avait, pour ainsi dire, un plus grand besoin. La règle des Jésuites leur enjoint, « pour accorder l'absolution, de suivre une méthode uniforme, de s'exercer dans les cas de conscience, de s'habituer à une courte manière d'interroger, et de tenir prêts contre chaque espèce de péché les exemples des Saints, leurs paroles et d'autres secours (1). » Ce sont des règles, comme il est évident, très bien calculées sur les besoins des hommes. Cependant, le succès extraordinaire auquel ils arrivèrent, qui servit à la propagation de leur doctrine, reposait encore sur un autre fait.

Le petit livre des exercices spirituels est très remarquable; Ignace, je ne veux pas dire l'a esquissé le premier, mais se l'est approprié par son travail (2); avec ce livre, il a réuni et

(1) *Regula Sacerdotum*, § 8, 10, 11.

(2) Car on voit, d'après tout ce qui a été écrit pour et contre,

dirigé ses premiers disciples, ensuite ceux q
vinrent plus tard, puis tous ses partisans. L'
ficacité continue de cet ouvrage était peut-ê
d'autant plus grande, qu'il n'était recomman
qu'occasionellement, dans le moment de tro
bles du cœur, d'un besoin intérieur.

Ce n'est point un livre de doctrine, c'est
guide pour les méditations individuelles. Le d
sir ardent de l'âme, dit Ignace, n'est point re
pli par l'abondance de la science, mais par
contemplation intérieure (1).

Il se propose de diriger cette contemplati
Le supérieur indique dans quel esprit elle d
être faite, et le pratiquant est obligé de s'y co
former, avant son sommeil comme à son réve
toute pensée étrangère doit être chassée; les
nêtres et les portes sont fermées; il s'absor
dans la méditation.

Aussitôt il commence à s'apercevoir de s
fautes; il se souvient comment les anges fur
précipités dans l'enfer à cause d'un seul péch
mais quant à lui, quoiqu'il ait commis des péch

qu'Ignace avait sous les yeux un livre semblable de *Garcia C
neros*. Mais ce qu'il y a de plus particulier à l'ordre des Jésu
paraît venir d'Ignace. *Comm. præv.*, n° 64.

(1) *Non enim abundantia scientiæ, sed sensus et gustus rer
interior desiderium animæ replere solet.*

bien plus grands, les Saints ont prié pour lui, le ciel et les astres, les animaux et les plantes de la terre ont servi à le sauver : pour être délivré maintenant du péché et ne pas tomber dans la damnation éternelle, il invoque le Christ crucifié, il écoute avec recueillement ses réponses; il s'établit entre eux un dialogue semblable à celui d'un ami avec son ami, d'un serviteur avec son seigneur.

Alors il cherche principalement à s'édifier par la méditation de l'histoire sainte. « Je vois, est-il dit, les trois personnes en Dieu, contemplant le monde entier rempli d'hommes destinés à être précipités dans l'enfer; elles décident que la seconde personne revêtira la nature humaine pour la racheter. Je jette un regard sur toute la terre, et je remarque dans un petit espace l'humble demeure de la vierge Marie qui enfante le salut. » Il continue de s'avancer dans la route de l'histoire sainte; il se représente avec tous leurs détails toutes les actions des personnages de la Bible; on laisse au sentiment religieux, libre des liens de la parole, la faculté de s'abandonner à son essor, on croit toucher, baiser les vêtemens, les traces des saints. C'est dans cette exaltation de l'imagination, qui vous fait sentir combien est grande la félicité d'une

âme qui a été remplie de grâces et de vertus divines, que l'on revient à la méditation de son propre état. Si on n'a pas encore choisi un état, on fait alors ce choix d'après les inspirations de son cœur, en n'ayant pas devant les yeux d'autre but que celui d'être sauvé pour la gloire de Dieu, et en se croyant toujours en sa présence et celle de tous les Saints. Si on n'a plus à faire le choix d'un état, on réfléchit sur son genre de vie, sur la société que l'on fréquente, sur son ménage, sur la dépense qui est strictement nécessaire, sur ce que l'on peut donner aux pauvres. Et toutes ces dispositions doivent être prises comme on désirerait les avoir faites au moment de la mort, sans avoir en vue autre chose que l'honneur et la félicité de Dieu.

Trente jours sont consacrés à ces pratiques successives, la méditation de l'histoire sainte, de l'état de soi-même, les prières et les résolutions. L'âme est toujours tendue et en activité. Enfin, en se représentant la providence de Dieu, « qui opère pour ainsi dire activement dans le cœur de ses créatures, on croit se trouver encore une fois en présence du Seigneur et de ses Saints; on le supplie de donner le pouvoir de se vouer à son amour et à son culte; on lui offre sa liberté; on lui consacre la mémoire, l'intel-

gence, la volonté; c'est ainsi qu'on conclut avec lui l'alliance de l'amour. L'amour consiste dans la communauté de toutes les facultés et de tous les biens. Dieu communique ses grâces à l'âme en récompense de sa résignation. »

Il suffit ici d'avoir donné une idée légère de ce livre. Il y a dans la marche qu'il prend, dans les propositions individuelles et dans leur liaison, quelque chose d'excitant qui accorde, il est vrai, à l'intelligence une activité intérieure, mais qui l'enferme et l'enchaîne dans un cercle étroit. Il est on ne peut mieux composé pour parvenir à son but, la méditation dominée par la liberté de la pensée. Il le manque d'autant moins, que la méthode indiquée par Ignace repose sur des expériences personnelles. Il avait successivement introduit dans son traité les inspirations de son réveil et les fruits de ses progrès spirituels, depuis le commencement jusqu'à l'année 1548, où son livre fut approuvé par le Pape. On dit bien que le jésuitisme a mis à profit les pratiques des protestans, et cela peut être vrai dans quelques points, mais, dans leur ensemble, les deux doctrines sont en complète contradiction. Ignace opposa à la méthode naturellement discoureuse, démonstrative et polémique des protestans, une méthode toute diffé-

rente, courte, instinctive et conduisant à la con templation intérieure, basée sur l'essor indépen dant du sentiment religieux, excitant à la spon tanéité des résolutions immédiates.

Et c'est ainsi que l'exaltation fantastique qui dès les premiers temps, animait Ignace de Loyola, avait cependant produit des résultat extraordinaires. Comme il était en même temp militaire, il avait réuni précisément, par la puis sance de cette libre inspiration religieuse, un armée spirituelle permanente, composée d'hom mes d'élite, individuellement formés pour tra vailler au but qu'il voulait atteindre, armée qu'i commandait au service de la papauté; en pe d'années il la vit se répandre dans tous les pay de la terre.

Lorsque Ignace mourut, la société comptai treize provinces, non compris la province ro maine (1). Dès le premier aspect, on voit déj où se trouvait le centre de la société. La plu grande moitié de ces provinces, sept d'entr elles, appartenaient seules à la péninsule pyré néenne et à ses colonies. Il y avait en Castill dix colléges, cinq dans l'Aragon, et pas moin

(1) En l'année 1556. *Sacchinus, Historia Societatis Jesu*, p. I *sive Lainius* : au commencement.

de cinq en Andalousie; on s'était étendu très loin dans le Portugal; on y avait en même temps des maisons pour les profès et les novices; on s'était à peu près emparé des colonies portugaises Vingt-huit membres de l'ordre étaient occupés dans le Brésil, et environ cent membres dans les Indes orientales, depuis Goa jusqu'au Japon. Une tentative avait été faite en Ethiopie, et on y avait envoyé un provincial; on se croyait assuré d'un heureux succès. Toutes ces provinces de langues espagnole et portugaise étaient dirigées par un commissaire-général, par François Borgia. Comme on l'a dit, c'est en Espagne que surgit la première pensée de la société, que son influence était la plus grande; mais cette influence n'était pas moindre en Italie. Il y avait trois provinces de langue italienne: 1° la province romaine, qui était immédiatement sous les ordres du général, avec des maisons pour des profès et des novices, avec le *Collegium romanum* et le *Collegium germanicum*, qui, d'après le conseil du cardinal Morone, fut expressément institué pour les Allemands, et cependant n'eut pas un grand succès; Naples faisait aussi partie de cette province. — 2° la province sicilienne avec quatre colléges déjà terminés et avec deux commencés: le vice-roi Della Vega y avait amené les premiers jésui-

tes (1) ; Messine et Palerme avaient rivalisé entre elles pour fonder des colléges.— 3° Enfin, la province italienne proprement dite, qui comprenait la haute Italie avec dix colléges. On n'avait pas été aussi heureux dans les autres pays : partout ailleurs le protestantisme ou une antipathie instinctive s'opposa au développement de la société. En France, on n'avait, à vrai dire, qu'un seul collége en état d'activité. On distinguait deux provinces allemandes qui n'ont existé que dans les premiers temps. La province supérieure s'établit à Vienne, à Prague, à Ingolstadt; mais partout cependant les fondations étaient précaires. La province inférieure devait comprendre les Pays-Bas, toutefois Philippe II ne lui avait encore accordé aucune existence légale.

Mais la rapidité de ce premier succès annonçait déjà à la société la puissance à laquelle elle était destinée; c'était pour elle un signe de la plus haute importance, qu'elle se fût élevée à une si vaste influence dans les pays les plus catholiques, dans les deux Péninsules.

(1) *Ribadeneira, Vita Ignatii*, n° 293.

CONCLUSION.

Nous le voyons, il s'était constitué au milieu du catholicisme, à Rome, auprès du pape, une direction nouvelle, opposée à ces progrès de la réforme, qui, chaque jour, étendait plus loin ses conquêtes.

Comme le protestantisme lui-même, le jésuitisme était né de la sécularisation dans laquelle s'était laissé entraîner l'Église, des nécessités qu'elle avait imposées aux esprits.

Dans le commencement, ces deux tendances contraires se rapprochèrent l'une de l'autre. Il y eut un moment où l'on n'était pas encore décidé en Allemagne à laisser complétement tomber la hiérarchie ; et, en Italie, on se montrait disposé aussi à admettre des modifications raisonnables dans cette hiérarchie : ces velléités de conciliation s'évanouirent.

Pendant que les protestans, appuyés sur l'Écriture, revenaient toujours avec plus de hardiesse aux formes primitives de la foi et de la vie chrétiennes, de l'autre côté, on se décida à maintenir scrupuleusement l'institution de l'Église telle que le siècle la possédait, et à la raviver seulement par plus d'intelligence, de zèle et de sévérité. C'est ce qui donna naissance au calvinisme, bien plus anti-catholique que le luthéranisme. Dès lors l'Église romaine repoussa avec inimitié tout ce qui rappelait le protestantisme, et le combattit avec énergie.

C'est ainsi que deux sources, prenant naissance l'une à côté de l'autre, sur la hauteur de la montagne, se répandent et suivent ensemble des pentes diverses, pour se séparer ensuite à toujours dans des courans opposés.

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

DU PREMIER VOLUME.

INTRODUCTION.

PRÉFACE DE L'AUTEUR.

PREMIER LIVRE.

INTRODUCTION.

CHAPITRE PREMIER.

RÉSUMÉ HISTORIQUE DE LA PAPAUTÉ.

CHAPITRE II.

L'ÉGLISE ET SA PUISSANCE TEMPORELLE AU COMMENCEM DU SEIZIÈME SIÈCLE.

CHAPITRE III.

DEUXIÈME LIVRE.

FIN DE LA TABLE DU PREMIER VOLUME.

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ.

IMPRIMERIE DE E.-J. BAILLY,
PLACE SORBONNE, 2.

HISTOIRE

DE

LA PAPAUTÉ,

PENDANT LES SEIZIÈME ET DIX-SEPTIÈME SIÈCLES;

PAR M. LÉOPOLD RANKE,

Professeur à l'Université de Berlin;

Traduite de l'allemand,

PAR M. J.-B. HAIBER;

PUBLIÉE ET PRÉCÉDÉE D'UNE INTRODUCTION,

PAR M. ALEXANDRE DE SAINT-CHÉRON.

TOME II.

Paris,

DEBÉCOURT, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, 69.

1838.

Troisième Livre.

LES PAPES VERS LE MILIEU DU SEIZIÈME SIÈCLE.

Le seizième siècle se distingue surtout par l'esprit de création religieuse. Encore de nos jours nous ne vivons que des luttes de croyances qui éclatèrent pour la première fois dans ce siècle.

Si nous voulions désigner avec encore plus d'exactitude l'époque de l'histoire dans laquelle se

consomma la séparation, il ne faudrait pas s'arrêter à la première apparition des réformateurs, car leurs opinions n'arrivèrent pas aussitôt à se constituer, et long-temps on put espérer une transaction entre les doctrines controversées. Mais c'est vers l'année 1552 que toutes les tentatives de conciliation parurent avoir complétement échoué, et que les trois grandes formes du christianisme occidental se séparèrent pour toujours. Le luthéranisme devint plus sévère, plus rude et plus déterminé dans ses principes : le calvinisme proclama son indépendance sur les articles les plus importans, tandis que Calvin lui-même avait passé précédemment pour luthérien : le catholicisme, opposé à tous les deux, adopta sa forme moderne. Les trois systèmes théologiques en lutte l'un contre l'autre cherchaient à s'affermir sur la base que chacun d'eux avait fixée, et de là à supplanter les autres, et à se soumettre le monde.

On pourait croire que le catholicisme, qui ne se proposait que de renouveler l'antique institution qui avait existé jusqu'à ce jour, aurait eu plus de facilité que les autres pour vaincre et se propager. Cependant il ne rencontrait pas une grande supériorité dans cette position. Il se trouvait enchaîné et limité par les sentimens mondains

de l'époque, par le mouvement des sciences profanes, des sectes et des hérésies ; il était un levain dont on se demandait s'il parviendrait à diriger et à maîtriser les élémens au milieu desquels il s'était produit, ou bien s'il serait opprimé par eux.

L'obstacle le plus immédiat à ses progrès vint tout d'abord des papes eux-mêmes, de leur personnalité et de leur politique.

Nous avons constaté comment ces tendances si exclusivement profanes du siècle étaient parties des chefs mêmes de l'Église, et comment elles avaient provoqué l'opposition, et favorisé les développemens du protestantisme.

Maintenant il s'agissait de savoir si la sévérité des principes du catholicisme réussirait à détruire et à transformer ces tendances fatales.

La lutte entre les élémens religieux et profanes, entre les idées, les habitudes, la politique adoptées, suivies jusqu'à cette époque, et la nécessité d'une réforme intérieure efficace ; tel est, suivant moi, le principal intérêt de l'histoire des papes dont nous allons nous occuper.

§ Ier.

PAUL III.

Après une époque écoulée, l'époque qui suit attribue trop souvent à ceux qui ont gouverné, tout ce qui est arrivé de leur temps, soit dans le bien soit dans le mal ; on fait expier celui-ci à leur mémoire, ou bien on les surcharge d'une gloire qu'ils ne méritent quelquefois pas davantage, et jamais, ou presque jamais, on ne veut reconnaître que les grands mouvemens opérés dans la société, lui appartiennent réellement à elle-même ; que ces mouvemens sont le fruit de ses souffrances, de ses travaux, de ses besoins. L'homme qui arrive pendant ces puissantes commotions, et qui sait comprendre son époque, sait alors aussi lui imposer son nom c'est ce qui arriva pour Paul III.

Nous ne voulons certes pas refuser à ce pape la justice qui lui est due ; c'est déjà beaucoup

qu'un homme sache s'identifier avec son temps et les hommes de ce temps; mais ne serait-ce point une erreur de lui attribuer complétement ce vaste mouvement catholique dont nous venons de parler dans le livre précédent? Paul vit, et il vit très bien de quelle importance était ce mouvement pour le siége romain; aussi, loin de s'y opposer, il le favorisa; mais nous croyons pouvoir assurer qu'il ne lui était pas dévoué du fond du cœur.

Alexandre Farnèse, c'était ainsi que se nommait Paul III avant d'arriver à la papauté, Alexandre était un homme distingué dans le monde. Né en 1468, il étudia à Rome, sous Pomponius Lœtus; puis à Florence, dans la maison de Lorenzo Médici; il s'identifia plus que personne avec l'érudition élégante, l'entraînement des beaux-arts, et les mœurs faciles de cette époque. Sa mère l'ayant fait enfermer au château Saint-Ange pour une folie de jeunesse, il eut le courage d'en descendre au moyen d'une corde. Très jeune encore, il eut un fils et une fille naturels qu'il reconnut. Tout cela ne l'empêcha pas d'être nommé cardinal; car alors ces sortes d'erreurs ne causaient pas le même scandale qu'elles produiraient aujourd'hui. C'est pendant son cardinalat qu'il commença ce palais, le

plus beau des palais romains. Il fit aussi disposer de la manière la plus délicieuse une villa que le pape Léon visita plus d'une fois, séduit par ses agrémens. Elle était située près de Bolsena, où se trouvaient les propriétés de sa famille. Cette vie magnifique et brillante ne l'absorbait cependant pas autant qu'on pourrait le croire. Dès son entrée dans le monde, ses yeux y fixèrent un but, et ce but fut le rang suprême. Mais, contraire à ceux qui portent leurs désirs si haut, c'est par une parfaite neutralité au milieu de tous les partis qu'il espérait réaliser les siens. Entre la faction française et la faction impériale qui divisaient l'Italie, Rome, et le sacré collége, il se maintint avec une circonspection si réfléchie, une prudence si consommée et si heureuse, que personne ne put dire vers laquelle des deux factions il penchait. Déjà, à la mort de Léon, puis ensuite à celle d'Adrien, il fut sur le point d'être élu. Aussi ne pardonna-t-il jamais à la mémoire de Clément VII dont l'élection lui avait enlevé douze années de papauté, qui, suivant lui, devaient lui revenir. Enfin en 1534, à la quarantième année de son cardinalat, et dans la soixantième année de son âge, il atteignit son but; il fut élu pape (1).

(1) *Onuphrius Panvinius, vita Pauli III.*

Les étranges contradictions de cette époque, avec lesquelles il entrait alors en contact de tous côtés, auraient étouffé un faible génie; le sien y trouva, y puisa au contraire tout son développement.

Le siége papal était posé entre les deux factions dont nous avons parlé tout-à-l'heure, et chacune d'elles cherchait à lui faire perdre l'équilibre en sa faveur; la nécessité de combattre les protestans se faisait vivement sentir, et pourtant Paul se vit contraint de s'unir secrètement à eux à cause de ses intérêts politiques. La situation de sa souveraineté temporelle lui donnait un vif désir d'affaiblir la prépondérance des Espagnols; mais les Espagnols paraissaient peu disposés à céder : ainsi partout, à côté d'un besoin, il rencontrait un danger.

Paul III avait des manières aisées, grandes, magnifiques. Rarement à Rome un pape a été aussi aimé. Il nommait les cardinaux sans qu'ils en sussent rien, choisissant parfaitement ceux qui le méritaient. Cette conduite était bien différente de celle qu'on tenait jusqu'alors, tout empreinte de vues personnelles, de considérations mesquines. Mais ce qui n'était pas moins précieux, c'était la liberté qu'il laissait aux cardinaux de le contredire hautement dans le col-

ge ; liberté à laquelle on était peu habitué ; encourageait de cette manière les discussions qui pouvaient s'élever, ne voulant qu'on eût égard à quoi que ce fût, qu'à la vérité seule (1).

Mais, s'il admettait pour chacun la liberté de dire toute sa pensée, si, pour chacun, il réclamait les prérogatives attachées à sa position, il ne souffrait pas non plus qu'on méconnût un seul de ses droits : l'empereur lui reprochait un jour d'avoir fait cardinaux deux de ses cousins d'une extrême jeunesse ; il répondit fièrement qu'il agissait comme avaient agi beaucoup de ses prédécesseurs, et qu'on avait vu plus d'une fois des enfans au berceau élevés au cardinalat. Il montra

(1) MC. Antoine Contarini a fait, en l'an 1538, un rapport au sénat de Venise, sur la cour de Rome. Malheureusement je n'ai pu trouver ce travail ni dans les archives de Venise, ni nulle part ailleurs. Dans un MS. sur la guerre que l'on faisait alors aux Turcs sous le titre, *tre libri delli commentarii della guerra* 1537, 8 9, que je possède, je rencontre un seul extrait de ce travail dans lequel j'ai pris les renseignemens ci-dessus. *Disse del stato dell quell corte, che molti anni inanzi li prelati non erano stati in quell riforma di vita, ch'eran allora, e che li cardinali havevano li bertà maggiore di dire l'opinion loro in consistoro ch'avess avuto già mai da gran tempo e che di ciò il pontefici non sol mente non si doleva, ma se n'era studiatissimo onde per ques ragione si poteva sperare di giorno in giorno maggior rifor Considerò che tra cardinali vi erano tali nomini celeberri che per opinione commune il mondo non n'avria altre tanti.*

toujours au surplus pour sa famille une prédilection inaccoutumée, même pour un pape (1).

C'est ainsi que, pour harmoniser autant que possible ses vues générales et particulières, et que pour suivre avec constance un but vers lequel il fallait marcher lentement et dans un chemin tout hérissé de difficultés, il fut obligé de se livrer à une politique circonspecte, attentive, temporisatrice, et paraissant souvent se contredire. Il fallut souvent attendre avec patience les circonstances favorables, souvent les amener avec prudence, et enfin s'en saisir avec adresse et promptitude; et c'est à quoi il ne manqua jamais.

Les ambassadeurs trouvaient de grandes difficultés à négocier avec lui; car, sans paraître jamais manquer de courage et de détermination, on l'amenait rarement à prendre une décision; cherchant toujours à enchaîner son adversaire, à

(1) *Seriano* 1535. *E. Romano di sangue et è d'animo molto gagliardo : si promette assai e molto pondera e stima assài l'ingiurie che gli si fanno et è inclinatissimo a far grandi i subi.* *Varchi* (*Istorie fiorentine*, *p.* 636), dit de Messer Ambrogio, premier secrétaire de Paul « qu'il pouvait tout ce qu'il voulait, et qu'il voulait tout ce qu'il pouvait. » Entre plusieurs autres présens, il reçut un jour soixante bassins d'argent à se laver les mains, avec leurs aiguières. Comment se fait-il, disait-on, qu'ayant tant de bassins à se laver les mains, il ne tient cependant pas ses mains propres ?

en obtenir une de ces paroles qui lient, une de ces certitudes irrévocables ; quant à lui, il éloignait toujours le moment de se prononcer et de s'engager ; et cette extrême circonspection, il l'apportait jusque dans les plus petites choses. Peu disposé à promettre ou à refuser à l'avance, il restait libre jusqu'au dernier moment, et quelquefois même, après avoir personnellement indiqué un moyen, un expédient, dès qu'on voulait s'en saisir, il savait très bien se retirer à temps, et rester maître de nouvelles négociations (1).

Il était de l'école classique, ne voulant s'ex-

(1) Dans les *Lettres et mémoires d'Estat* par Guill. Ribier, Paris 1666, — on trouve une quantité de renseignemens sur ses négociations et son caractère, depuis 1537, jusqu'en 1540 ; de 1547 à 1549, dans les dépêches des ambassadeurs français. *Matheo Dandolo* les décrit, *Relatione di Roma*, 1550 *de* 20 *juni in senatu*, MS. dans ma possession. *Il negotiare con P. Paolo fu giudicato ad ogn'un difficile, perchè era tardissimo nel parlare, perchè non voleva mai proferire parola che non fusse elegante et exquisita, cosi nella volgare, come nella latina e greca, che di tutte tre ne faceva professione* (il n'aura pas, je pense, négocié souvent en parlant grec). *E mi aveva scoperto di quel poco che io ne intendeva. E perchè era vecchissimo parlava bassissimo et era longhissimo ne volea negar cosa che se gli addimandasse mar ne anche* (volea) *che l'uomo che negotiava seco potesse ess… securo di havere havuto da S. S. il si più che il no ; perchè l… voleva starsi sempre in l'avantaggio di poter negare e concedere, per il che sempre si risolveva tardissimamente, quando volea negare.*

primer, soit en latin, soit en italien, que de la manière la plus recherchée et la plus élégante. Il choisissait, il pesait ses paroles avec un soin extrême, ayant également égard au fond comme à la forme; parlant toujours à voix basse, et avec la plus lente éflexion.

On savait rarement où l'on en était avec lui. Quelquefois sans doute, on pouvait s'arrêter à l'opposé de ce qu'exprimaient ses paroles, mais, comme il n'en était pas toujours ainsi, et qu'il était difficile de le pénétrer, il eût été dangereux de procéder de cette manière avec lui dans toutes les circonstances. Sans règle bien certaine pour le juger, ceux qui l'approchaient avaient cru remarquer cependant que la chose en général dont il parlait le moins était toujours celle qu'il désirait le plus. Ne faisant jamais mention des choses ni des personnes qu'il avait en vue (1), il n'abandonnait jamais non plus un projet une fois formé; convaincu qu'on réussissait toujours dans ce que l'on voulait, lorsqu'on avait la patience d'attendre, et l'adresse de changer de voie, quand changeaient les circonstances.

Paul III, qui savait trouver de si grandes res-

(1) Observations du cardinal Carpi de Margarethe, *che son los*, dit Mendoza, *us mas platica tienen de su condicion.*

sources dans ses égards pour les personnes, dans une réflexion toute mystérieuse, dans des calculs dont les résultats étaient bien loin du moment où il les formait, Paul III avait encore confiance et recours à l'influence des astres. Cette croyance ne lui était pas toute particulière, c'é-tait la croyance générale de l'époque; seuleme[illegible] il s'y livrait peut-être plus qu'aucun autre. Ai[illegible] jamais il n'aurait ouvert une session importa[illegible] du sacré collége, jamais il n'aurait entrepris [illegible] voyage, sans avoir auparavant consulté les c[illegible] stellations (1). Une alliance avec la France éprou[illegible] plusieurs retards, parce qu'il n'avait point tro[illegible] de conformité entre la nativité du roi et la sien[illegible] C'est une étrange chose et qu'on ne se l[illegible] point d'examiner avec intérêt, que les mille [illegible] fluences contraires, non seulement tenant [illegible] terre, mais encore venant du ciel, entre [illegible] quelles ce pape louvoyait si habilement, et [illegible] sait par arriver au port.

Quittons maintenant la superficie des ch[illegible]es, et cherchons au fond, si Paul s'éleva réellem[illegible]ent

(1) Mendoza : *E venido la cosa a que ay muy pocos car[illegible]ales que concierten negocios aunque sea para compra una ca[illegible]ga de lena, sino es o por medio de algun astrologo o hechizero.* Nous trouvons sur le pape même les particularités les plus [illegible]-tables.

au dessus des forces que lui opposait le mouvement des nations, ou s'il ne fut pas saisi et entraîné par ce mouvement même.

Tout parut effectivement lui réussir dans les premières années. Il effectua une alliance avec Charles V et les Vénitiens contre les Turcs; et c'est alors qu'on commença à espérer de voir reculer les frontières de la chrétienté jusqu'à Constantinople. Mais les guerres sans cesse renouvelées entre Charles V et François I[er] étaient un obstacle insurmontable pour cette entreprise. Le pape n'épargna ni soins, ni peines pour mettre fin à cette inimitié; l'entrevue des deux princes à Nice, à laquelle il assista, fut complétement son ouvrage; et l'ambassadeur vénitien ne trouve pas de termes pour louer le zèle et la patience qu'il ne cessa d'y montrer. Ce ne fut qu'après des peines extraordinaires, et lorsqu'enfin il menaçait de tout abandonner, qu'il vint à bout de négocier la trève (1). Il amena entre les deux princes un rapprochement tel, qu'il devint bientôt une espèce de familiarité.

Pendant que le pape avançait ainsi les affaires

(1) *Relatione del C. M. Niccolo Tiepolo del convento di Nizza. Informat. politiche VI* (bibliothèque de Berlin). Il s'en trouve aussi une vieille impression.

générales, il avait soin de ne pas négliger l
siennes propres; on peut remarquer en eff
qu'il enlaçait toujours les unes avec les autres,
qu'il les faisait marcher également. La guerre av
les Turcs lui donna l'occasion de s'emparer
Camerino. Camerino devait être réuni à Urbin
Guidobaldo II, qui en était gouverneur depı
1538 (1), ayant épousé Varana, dernière hé
tière de Camerino. Mais le pape déclara que l
femmes ne pouvaient pas en hériter. Les Vé
tiens auraient dû appuyer le duc de toute faço
car ses ancêtres avaient toujours été sous le
protection, et avaient constamment servi da
leurs armées; mais leur intervention se bor
seulement à des supplications vives et pressa
tes. Du reste ils ne pouvaient guère plus.
avaient la juste appréhension que le pape n'a
pelât à lui la France ou l'empereur; si ce d
nier se laissait gagner, il serait d'autant mo
contre les Turcs; si c'était de la France q
reçût du secours, le repos de l'Italie se trouv
menacé, et la situation de Venise devenait to
à-fait précaire (2); le duc Guidobaldo fut do
abandonné, et Ottavio, neveu du pape, reç

(1) *Adriani Istorie* 2 8, II.

(2) Les délibérations sont communiquées dans le commentai
sur la guerre contre les Turcs, précédemment cité, qui possè
par là un intérêt particulier.

l'investiture de Camerino. C'est ainsi que sa famille trouvait, dans chaque circonstance publique, une occasion de puissance et d'élévation. Déjà, pendant l'entrevue de Nice, Paul III avait vu son fils Pierre Luigi, obtenir de l'empereur, Novarra et son territoire ; il avait vu encore l'empereur donner Marguerite sa fille naturelle, pour épouse à Ottavio Farnèse son neveu, après la mort d'Alexandre Médici ; maintenant c'était avec François I[er] qu'il souhaitait surtout une alliance non moins proche, et ce souhait ne fut pas moins exaucé que les précédens. Le roi lui promit, toujours pendant cette heureuse entrevue de Nice, un prince de son sang, le duc de Vendôme, pour sa nièce Vittoria (1). Paul III sentait vivement l'honneur et l'utilité de cette double alliance ; il en parla avec chaleur au collége, et son orgueil ecclésiastique ne fut pas médiocrement flatté non plus, par la position de médiateur qu'il prit tout naturellement entre ces deux puissances rivales.

(1) Grignan, ambassadeur du roi de France à Rome, au connétable. Rib. I, p. 230. « Monseigneur, sadite Sainteté a un merveilleux désir du mariage de Vendosme : car, il s'en est entièrement déclaré à moy, disant que, pour être sa nièce et tout aimée de luy, il ne désiroit après le bien de la chrestienté, autre chose plus, que voir sadite nièce mariée en France, dont ledit Seigneur (Roi) avoit tenu propos à Nice, et après vous, Monseigneur, lui en aviez parlé. »

Mais tout ne continua pas à être succès. On ne gagnait rien sur les Osmanlis, et Venise fut obligée à une paix défavorable. François Ier se dédit bientôt de l'alliance projetée, et bien que le pape ne perdît pas toute espérance de la voir se conclure un jour, la négociation traînait en longueur, et rien ne se terminait. La bonne intelligence qu'il avait amenée entre l'empereur et le roi de France, paraissait devenir de plus en plus étroite ; à ce point même qu'il commençait à en devenir jaloux, et qu'il se plaignait avec assez d'amertume, d'être négligé (1) par ceux qu'il avait rapprochés. Mais cette bonne intelligence ne se rompit que trop tôt, et la guerre recommençant, il se vit contraint à chercher de nouvelles combinaisons.

Paul avait toujours exprimé hautement à ses amis, et souvent même il l'avait donné à entendre à l'empereur, que le Milanais appartenait aux Français et qu'il était juste de le leur rendre (2). Il laissa peu à peu tomber cette opinion, et nous trouvons bientôt une proposition du cardinal

(1) Grignan, 7 mars 1539. Ribier I, 406. Le cardinal de Boulogne au roi, 20 avril 1539. Ibid. p. 445. Le pape lui disait qu'il était fort étonné, vu la peine et le travail qu'il s'était donnés pour vous appointer l'empereur et vous, que vous le laissiez ainsi en arrière.

(2) M. A. Contarini confirmait cela aussi dans sa relation.

Carpi à Charles V, faite assurément dans un tout autre but (1).

« L'empereur, y est-il dit, ne doit vouloir être ni comte, ni duc, ni prince. Il doit vouloir être empereur. Il ne doit pas avoir beaucoup de provinces, mais de grands vassaux. Son bonheur a cessé depuis qu'il a pris possession du Milanais. On ne peut lui conseiller de le rendre à François Ier, dont il ne ferait par là qu'irriter l'ambition, mais il ne doit pas non plus le garder pour lui-même (2). C'est à cette conquête seule qu'il doit ses ennemis, car on croit par là qu'il aspire aussi à d'autres conquêtes. Si donc il fait tomber ce soupçon, en donnant le Milanais à un duc particulier, François Ier ne trouvera plus de partisans, et lui au contraire aura plus que jamais dans ses intérêts l'Allemagne et l'Italie; il portera ses drapeaux jusqu'au milieu des nations les plus lointaines; et son nom passera à l'immortalité. »

(1) *Discorso del R. C. di Carpi del 1543* (peut-être cependant une année plus tôt). *Carlo V, cesaria del modo del dominare Bibl. Corsini*, n° 443.

(2) *Se la M. V. dello stato di Milano le usasse cortesia non tantosi spegnerebbe quanto si accenderebbe la sete sua : si che è meglio di armarsi di quel ducato contra di lui. — V. M. a da esser certa, che non per affettione che altri abbia a questo re, ma per interresse particolare e la Germania e l'Italia sinche da tal sospetto non saranno liberate, sono per sostentare dogni lor potere la potentia di Francia.*

Mais si l'empereur ne devait ni garder le Milanais, ni le céder au roi de France, à qui donc devait-il le transférer? A son gendre, sans doute, mais ce genre était aussi le neveu du pape ; et cette combinaison était loin de lui être contraire. Déjà dans quelques missions antérieures, on avait touché à cette question ; il le proposa positivement dans une nouvelle entrevue qu'il eut avec l'empereur, à Busseto en 1543. Ce fut donc très sérieusement qu'on discuta alors ce sujet, et le pape nourrissait les plus vives espérances de voir ses désirs accomplis. Le gouverneur de Milan, marquis de Vasto, homme vain et crédule, avait déjà préparé le discours qu'il devait prononcer, lorsqu'il recevrait Marguerite, comme sa légitime souveraine. On dit que la négociation échoua à cause seulement des exigences extraordinaires de l'empereur (1); il est pourtant bien difficile de

(1) Pallavicini a nié ces négociations. On pourrait peut-être encore en douter aussi d'après ce que Muratori (*Annali d'Italia*, II, 51,) cite à ce sujet ; il s'appuie sur des historiens qui, cependant, dans tous les cas, pouvaient avoir écrit d'après des ouï-dire. Mais une lettre de Girolamo Guicciardini à Cosimo Médici, *Cremona* 26 *giugno* 1543, dans l'*Archivio mediceo* à Florence, est décisive. Grauvella lui-même en avait parlé. S. M. *mostrava non esser aliena, quando per la parte del papa fussino adempiute le larghe afferte eran state proferte del duca di Castro sin a Genova.* Je ne sais pas quelles offres ce pouvait avoir été, cependant elles étaient trop fortes pour le pape. Selon Gosselini, secrétaire de Ferrante Gonzaga, l'empereur craignait lors de son départ « *che*

croire que pour aucun prix il pût abandonner à une influence étrangère une principauté aussi importante et aussi bien située.

Même sans cette possession, les Farnèse devenaient pour l'empereur de dangereux alliés. La force était plus ou moins nécessaire pour établir ou consolider l'autorité de Charles dans les provinces italiennes placées sous sa domination, ou sur lesquelles il avait de l'influence. Partout, à Milan comme à Naples, à Florence ainsi qu'à Sienne et à Gênes il y avait des mécontens dont le parti avait le dessous : Rome et Venise étaient remplies d'émigrés. Les Farnèse, malgré leur alliance avec l'empereur, ne se faisaient pourtant pas faute de se lier avec ces différens partis, opprimés à la vérité, mais toujours puissans par l'importance de leurs chefs, par leurs richesses, et leurs partisans. L'empereur était à la tête des vainqueurs ; les vaincus cherchèrent un refuge près du pape. Ils nouèrent entre eux d'innombrables fils secrets ; ils se tenaient unis constamment à la France par un lien tantôt visible et tantôt invisi-

in volgendo egli le spalle (i Farnesi) non pensassero ad occuparlo (Vita di don Ferrando p. IV.) une biographie napolitaine de Vasto, non encore imprimée, qui se trouve dans la bibliothèque de Chigi à Rome contient beaucoup de détails à ce sujet; elle est du reste fort amusante.

ble, suivant les circonstances. Passant sans cesse à de nouveaux plans, à de nouvelles entreprises, ils avaient tour-à-tour en vue et Sienne et Luques et Gênes. Combien de fois le pape ne chercha-t-il pas à prendre pied à Florence; mais là au moins était un obstacle, qu'il ne pouvait ni tourner ni écarter. Cet obstacle était le jeune duc Cosimo. Cosimo avait le cœur plein d'amertume contre lui, et ses paroles souvent étaient l'expression fidèle de ce qu'il éprouvait. « Le pape, disait-il, a réussi dans tout ce qu'il a entrepris jusqu'à ce jour; il n'a jamais rien désiré de plus que d'avoir un peu de pouvoir à Florence, et pourtant ce désir, il ne le verra pas réalisé, comme tous ceux qu'il a formés déjà, mais il l'emportera avec lui au tombeau (1). »

Sous plus d'un rapport, le pape et l'empereur, comme chefs de factions, restèrent toujours opposés l'un à l'autre. Si l'empereur crut devoir allier sa fille au neveu du pape, ce fut pour tenir ce dernier en bride, et maintenir son autorité telle qu'elle subsistait alors en Italie. Le pape, de son côté, voulait tirer de cette alliance tou-

(1) La lettre de Cosimo trouvée dans les archives de Médici. Elle est encore de l'année 1537. *Al papa nonè restato altra voglia in questo mondo se non disporre di questo stato e levarlo dalla devotione dell' imperatore*, etc.

le parti possible, espérant par là gagner quelque chose de la puissance impériale, soit pour lui, soit pour sa famille dont il rêvait sans cesse l'élévation, et pour laquelle il ménageait tous les partis.

En l'année 1545, nous trouvons pourtant réunis ces deux chefs que divisaient tant de rivalités, et qui se trouvaient en tête des deux factions qui partageaient et désolaient l'Italie; nous voulons parler des Guelfes et des Gibelins. Cette nouvelle intelligence, on la dut à la grossesse de Marguerite. L'espoir d'avoir bientôt un descen dant de l'empereur dans leur famille, ranima l'affection des Farnèse pour Charles V, et le cardinal Alessandro Farnèse se rendit près de lui à Worms. Il chercha à se justifier ainsi que ses frères, des accusations qui pesaient sur eux, et ensuite demanda pardon, promettant qu'à l'avenir, ils seraient tous serviteurs et fils dévoués de sa majesté. L'empereur ayant alors promis qu'il les traiterait de son côté comme ses propres enfans, on passa à des conditions verbales plus importantes. Il fut question d'abord de la guerre contre les protestans, et ensuite du concile. On arrêta que le concile devait commencer sans délai, et l'on convint que, dans le cas où l'empereur se déciderait à prendre les armes contre les

protestans, le pape le soutiendrait de ses forces, et de ses trésors, s'engageant même à vendre sa couronne si cela était nécessaire (1).

Le concile en effet fut ouvert cette même année, et l'année suivante la guerre fut déclarée. Le pape et l'empeur se réunirent pour anéantir la ligue de Smalkalde, qui ne refusait pas moins l'obéissance temporelle à celui-ci que l'obéissance spirituelle à celui-là.

Le projet de l'empereur était d'unir à la force des armes les négociations pacifiques. Pendant qu'il dompterait les protestans à la tête des armées, le concile devait terminer les différends spirituels, procéder à des réformes, enfin rendre la soumission possible aux révoltés.

La guerre se fit avec d'incroyables succès. Dans le commencement, on regarda Charles comme perdu, mais sa fermeté à conserver une

(1) Granvella lui-même nous instruit authentiquement sur la mission. *Dispaccio di monsignor di Cortona al duca de Fiorenza — Vormatica* 29 *maggio* 1545 (Granvella), *mi concluse in somma ch'el cardinal era venuto per giustificarsi d'alcune calumnie e supplica S. M. che quando non potesse interamente discolpare l'attioni passate di N. signore sue e di sua casa ella si degnasse rimetterle e non ne tener conto. — expose di più, in caso che S. M. si resolvesse di sbattere per via d'arme perchè giustitia non si vedeva quasi modo alcuno li Luterani, S. Beatitudine concorrera con ogni somma di denari.*

position périlleuse lui ouvrit une voie rapide de victoires. Dès l'automne de 1546, il vit toute la Haute-Allemagne sous sa domination; les villes et les provinces se rendaient à l'envi : tout permettait enfin de croire que le monde entier, comme l'Allemagne, allait redevenir catholique.

Mais le pape rappela tout d'un coup ses troupes de l'armée impériale. Il transporta le concile qui commençait alors son action pacificatrice, et marchait ainsi vers son but, de Trente où il avait été convoqué, à Bologne sa seconde capitale; il donna pour raison de ce changement imprévu, qu'une maladie épidémique ayant éclaté à Trente, on ne pouvait plus y séjourner sans danger. Mais la véritable raison, c'est que les intérêts temporels de la papauté se trouvaient encore une fois en opposition avec ses intérêts spirituels. Le pape n'avait jamais désiré que l'Allemagne tout entière fût vaincue. Il voulait sans doute que de la lutte ressortît l'avantage de la catholicité, mais, et ceci il l'avoue (1) lui-même, il espérait surtout voir l'empereur tomber dans de

(1) Charles duc de Guise au roi 31 oct. 1547 (Ribier II, p. 75) après une audience qu'il avait eue du pape. Paul allègue les motifs qui l'ont amené à prendre part à la guerre allemande. « Aussi à dire franchement qu'il étoit bien mieux de l'empescher (l'empereur) en un lieu dont il pensoit qu'aisément il viendroit à

longs et nombreux embarras, qui lui auraient permis à lui de poursuivre plus librement ses projets sur l'Italie. Comme il arrive bien souvent, la fortune se rit de ses calculs, et bientôt il eut de véritables et cuisantes inquiétudes. La prépondérance impériale réagissait sur les principautés italiennes, et se rendait sensible déjà dans les grandes affaires spirituelles et temporelles du moment. Le concile qui lui pesait depuis long-temps (1) et que depuis long-temps il songeait à dissoudre, se trouvait défendu par les prélats qui y siégeaient, et qui, disposés en faveur de l'empereur, et encouragés par ses victoires, devinrent de plus en plus hardis. Les évêques espagnols proposèrent quelques articles sous le nom de censures; ils avaient tous pour but de diminuer l'autorité papale : enfin cette réforme qui planait depuis des années sur la cour de Rome, paraissait prête à s'abattre sur elle.

C'est une bien incroyable chose, que les contradictions humaines! Toute l'Allemagne du nord tremblait en voyant le pouvoir papal avancer à grands pas vers elle, et en même temps le pape, se sent, s'avoue allié de cœur aux protestans. Il témoigne sa joie des progrès de l'électeur Jean

(1) Du Mortier au roi, 26 avril 1547. « Je vous assure, sire, que pendant qu'il étoit à Trente, c'étoit une charge qui lui pesoit fort. »

Frédéric contre le duc Maurice, et lui en souhaite autant contre l'empereur. Il fait exhorter François Ier, qui ne désirait rien tant que de trouver des ennemis à Charles, de s'unir à ceux qui avaient encore les armes à la main (1); il l'assurait que Charles avait de plus grands obstacles que jamais à surmonter; et qu'il en aurait pour long-temps. « Il le croit, disait l'ambassadeur français; il le croit, parce qu'il le désire.»

Mais, comme auparavant, il se fit illusion; la fortune de l'empereur continua à déjouer tous ses calculs : il remporta une nouvelle victoire auprès de Mucklberg, et emmena prisonniers les deux chefs protestans, et, portant plus fièrement que jamais ses regards vers l'Italie, il commença à se plaindre amèrement du pape.

« Le dessein de Sa Sainteté, écrivait-il à son ambassadeur, a été, nous n'en doutons pas, de nous engager dans une entreprise dangereuse, et de nous y abandonner (2). Il a retiré ses trou-

(1) Le même au même (Ribier I, 637). «S. S. a entendu que le duc de Saxe se trouve fort, dont elle a tel contentement, comme celuy qui estime le commun ennemy estre par ces moyens retenu, d'exécuter ses entreprises et connoist-on bien qu'il sereit utile sous main d'entretenir ceux qui lui résistent, disant que vous ne scauriez faire dépense plus utile.»

(2) *Copia de la carta que S. M. scrivio à don Diego de Mendoça a XI de Hebrero 1547 aos. Quanto mas yva el dicho (prospero suceso) adelante, mas nos confirmavamos en creher que*

pes, et ceci au moins a été de peu d'importance, car mal payées, et par conséquent mal disciplinées, elle ne nous ont jamais été de grandes ressources. Mais ce qui a été bien autrement important, c'est d'avoir, sans notre aveu, transféré le concile, de Trente à Bologne. »

En effet, cette désunion de la papauté et de l'empire, provoquée par la position politique de la première, fut du plus grand secours aux protestans. Le concile avait en lui les moyens puissans de les soumettre, et il l'aurait fait; mais les évêques impériaux étant restés à Trente, tandis que les autres étaient partis pour Bologne, le concile se trouvait ainsi partagé; ne pouvant plus prendre d'arrêtés valables, ne pouvant forcer personne à l'adhésion. L'empereur voyait ainsi échouer la partie la plus décisive de ses plans, par la défection de son allié; et, en insistant avec hauteur sur la retranslation du concile à Trente, il fit entendre qu'il irait en tenir un lui-même à Rome.

fuese verdad loque antes se havia savido de la intention y inclinacion de S. S. y lo que se dezia (es) que su fin havia sido por embaraçarnos en lo que estavamos y dexaronos en ello con sus fines desinos y platicas, peroque, aunque pesasse a S. S. y a otros esperavamos con la ayuda de N. S. aunque sin la de S. S. guiar esta impresa a buen camino.

Paul III se recueillit : l'empereur est puissant, disait-il, cependant nous aussi nous pouvons quelque chose, et nous avons quelques amis. L'alliance avec la France projetée depuis si longtemps s'effectua sur ces entrefaites. Oratio Farnèse fut fiancé avec la fille naturelle de Henri II. On employa tous les moyens pour gagner immédiatement les Vénitiens et les faire entrer dans l'alliance générale. Les émigrés relevaient la tête. Des troubles éclatèrent à Naples, justement au moment voulu. Un ambassadeur napolitain fut envoyé au pape afin de lui demander protection pour ses vassaux de Naples; il y eut des cardinaux qui appuyèrent cette demande.

Les factions italiennes se trouvaient en présence; plus que jamais elles ètaient opposées l'une à l'autre, car les deux chefs étaient alors ouvertement désunis. D'un côté, les gouverneurs de Milan et de Naples; les Médici à Florence, les Doria à Gênes, auxquels se rattachait encore un nombreux parti de Gibelins, tous les prélats demeurés à Trente, et, comme point central, l'ambassadeur impérial à Rome. De l'autre côté, le pape et les Farnèse, les émigrés, les mécontens, un parti Orsini nouvellement formé, les partisans des Français, et enfin la partie du concile qui s'était rendue à Bologne.

Une haine violente fermentait entre tous ces hommes, et cette haine n'attendait qu'une occasion pour éclater; cette occasion tarda peu à se produire.

Le pape, ayant mis à profit son amitié avec l'empereur, avait donné à son fils Pierre Luigi, Parme et Placenza comme duchés relevant du siége papal; ne pouvant continuer à les lui laisser sans en donner au moins une indemnité, il remit en leur place Camerino et Nepi. Cherchant à évaluer la valeur de leur revenu par la supputation des frais qu'avait occasionés la garde de ces places frontières, il disait que la chambre apostolique n'éprouverait aucun dommage, et pensait qu'il aurait l'approbation des intéressés. Non seulement il ne parvint à gagner les cardinaux qu'individuellement, mais encore il ne les gagna pas tous. Plusieurs négligèrent à dessein de se rendre au sacré collége où l'affaire se discutait, quelques uns protestèrent hautement; et le même jour, on vit Caraffa faire une visite solennelle aux sept Églises (1).

L'empereur, qui avait alors besoin du pape, ne s'éleva pas contre lui en cette occasion, bien qu'il eût souhaité que le duché eût été remis à

(1) *Bromato. Vita di Paolo IV*, II, 221.

son gendre Ottavio, à qui appartenait aussi Camerino (1). Il connaissait trop bien Pierre Luigi pour lui voir avec plaisir de telles armes entre les mains. C'était lui justement qu'on accusait de tenir les fils déliés au moyen desquels il rattachait à sa personne l'opposition italienne; personne ne doutait qu'il n'eût eu connaissance de l'entreprise de Fiesco à Gênes; qu'il n'eût aidé Pierre Strozzi, le chef redouté des émigrés florentins, à passer le Pô, après avoir manqué son hardi coup de main sur Milan; et l'on ne doutait pas davantage que Milan ne fût l'objet de ses propres désirs (2); mais ses désirs et ses intrigues, tout allait bientôt finir avec lui.

Un jour que le pape était plus gai que de coutume, et qu'il se sentait plus que jamais sous l'influence des astres heureux qui devaient détourner de lui tous les orages qui le menaçaient, qu'il donnait, pendant le conseil, le détail de toutes les circonstances favorables de sa vie, se comparant par là à l'empereur Tibère, ce jour même le possesseur de ses trésors et de sa puis-

(1) Les négociations à ce sujet résultent de la lettre de Mendoza du 20 novembre 1547. Le pape dit qu'il a investi Pierre Luigi, parce que les cardinaux l'ont préféré : et « haviendo de viver tiempo como mostrava su indisposicion. »

(2) *Gosselini vita di Ferr. Gonzaga*, p. 20. *Segni, storie Fiorentine*, p. 292

sance, l'espérance de son ambition, son fils
fin fut attaqué et assassiné par les conjurés c
les murs de Placenza (1).

Les Gibelins de Placenza, offensés et irı
de la violence du duc, qui, semblable à la]
part des princes de cette époque, gouver
avec une grande inflexibilité et tendait surto
soumettre la noblesse, avaient préparé et c
sommé le crime. Tout le monde fut égalen
convaincu que le gouverneur de Milan, Ferr
Gonzaga, y avait participé (2); son secrét
intime, qui fut aussi son biographe, tou
cherchant à l'excuser, avoue pourtant que
maitre voulait s'emparer de Luigi et le ga
prisonnier (3). Dans quelques manuscrits
l'époque, on trouve des indices qui confirn
cette opinion, ainsi que la croyance que l'en
reur avait connaissance de cette entreprise.
tous cas, les troupes impériales accouru

(1) *Mendoza al emperador* 18 sept. 1547. — *Gasto la* ı *parte del tempo* (à ce jour), *en contar suas felicidades y* co *rarse a Tiberio Imp.*

(2) *Compertum habemus, Ferdinandum esse autorem* di pape au consistoire. Extrait du consistoire tenu par N. S. dans une dépêche de Morvillier. Venise, 7 sept. 1547. Rib. I

(3) *Gosselini*, p. 45. *Nè l'Imperatore, nè d. Fernando, di natura magnanimi consentirono mai alla morte del duca Luigi Farnese anzi fecero ogni opera di salvarlo comani ni specialita a conjuranti che vivo il tenessero.*

aussitôt prendre possession de Piacenza, faisant valoir les droits de l'empire sur cette ville; c'était une espèce de représaille de l'empereur au pape pour les défections de celui-ci pendant la guerre de Smalkalde.

Les révélations qui eurent lieu alors, par suite des accusations et des défenses, sont aussi incroyables que tout ce qui se passait à cette époque. On accusait par exemple le cardinal Alessandro Farnèse d'avoir dit : Que la mort seule de quelques ministres impériaux pourrait assurer la tranquillité, et que puisqu'il ne pouvait s'en débarrasser par la force, il aurait recours à la ruse. Ceux-ci affectant de craindre qu'on ne les empoisonnât, on arrêta quelques *bravi* corses, que l'on amena à un aveu vrai ou faux, il serait bien difficile de le décider, par lequel ils disaient avoir été apostés par les gens du pape, pour assassiner Ferrante Gonzaga. Du moins, Gonzaga paraissait-il de nouveau plein de colère, et ne cessait de répéter que sa vie étant menacée, il la défendrait autant qu'il était en son pouvoir, et que s'il ne lui restait d'autres moyens que d'ôter lui-même la vie à quelques uns de ses ennemis ou de la leur faire ôter, il n'hésiterait pas (1). Mendoza pensait qu'on pro-

(1) *Mendoza al emp. don Hernando procurara de asegurar su*

fiterait de ces luttes sanglantes pour égorger sans miséricorde tous les Espagnols qui se trouveraient à Rome, et qu'ensuite on s'excuserait en accusant le peuple, dont on n'aurait pu arrêter la fureur.

Au milieu d'une pareille exaspération, quelle réconciliation pouvait avoir lieu? On n'espérait donc plus rien qu'en la fille de l'empereur. Marguerite, il est vrai, pouvait beaucoup, mais elle n'avait jamais aimé les Farnèse; elle méprisait son époux, beaucoup plus jeune qu'elle; elle découvrit sans ménagement ses mauvaises qualités à l'ambassadeur, et l'on assure que sa vénération pour son propre père était si grande au contraire, qu'elle répétait souvent que plutôt que de lui déplaire par une demande indiscrète, elle aimerait mieux couper la tête à son propre enfant.

La correspondance de Mendoza avec sa cour, au moment de ces luttes, est la chose du monde la plus inouie, rien n'approche du contenu de ces lettres; c'est une haine profonde quoique retenue, et manifestée pourtant d'un côté comme de l'autre. C'est un indicible mépris qui cherche à se contraindre, c'est une aigreur que la ré-

vida come mejor pudiere, hechando a parte dos a tres di estos o por su mano ó por mano de otros.

flexion s'efforce d'adoucir et ne rend que plus amère ; c'est enfin une méfiance pareille à celle que feraient éprouver les plus vils scélérats.

Dans un pareil état de choses, le pape ne pouvait espérer d'appui, de secours que de la France seule ; aussi le trouvons-nous souvent en présence de l'ambassadeur français, discutant des heures entières avec les cardinaux Guise et Farnèse, sur les relations du saint siége avec la France. « J'ai lu, disait-il, dans de vieux livres, j'ai entendu dire par des gens éclairés, pendant mon cardinalat, et j'en ai fait moi-même l'expérience depuis que je suis pape, que jamais le saint siége n'avait été puissant et dans la prospérité que quand il était allié avec les Français. Dans les instans de refroidissement, de rupture, au contraire, il n'avait éprouvé que des revers ; qu'il ne pouvait pardonner à Léon X ni à Clément, ni surtout à lui-même, d'avoir jamais favorisé l'empereur. Mais, s'écriait-il, quelques années me restent peut-être à vivre, et je m'en servirai si bien, que je laisserai le siége romain dévoué au roi de France, ma propre famille s'attachera à lui par des liens indissolubles, et enfin je ferai de lui le premier prince de la terre (1). »

(1) Guise au roi, 24 octobre 1547. Ribier II, [illegible].

Il tendait à faire une étroite alliance avec la France, la Suisse et Venise; d'abord il ne fut question que d'une alliance défensive, mais il n'est pas douteux qu'elle ne devînt bientôt offensive (1). Les Français qui avaient calculé qu'avec le secours de ces divers alliés, ils obtiendraient bientôt en Italie une souveraineté aussi considérable que celle que possédait l'empereur, penchaient fortement vers l'alliance. Le parti Orsini s'empressait de nouveau d'offrir au roi et ses biens et sa vie. Les Farnèse pensaient pouvoir compter, dans le territoire de Milan, au moins sur Crémone et Pavie. Les émigrés napolitains promirent quinze mille hommes, et de livrer de suite Aversa et Naples. Le pape, comme on le peut penser, accepta avec joie de telles offres, et instruisit immédiatement l'ambassadeur français de son projet sur Gênes. Il consentait même, à ce qu'on rapporte, à une alliance avec Alger ou le Grand-Seigneur, afin de s'emparer de Naples. Edouard VI venait de monter sur le trône d'Angleterre, et le protestantisme allait sans aucun

(1) Guise au roi, 21 novembre 1547. Ribier II, 84. « Sire, il semble au pape à ce qu'il m'a dit, qu'il doit commencer à vous faire déclaration de son amitié, par vous présenter lui et sa maison : et pour ce qu'ils n'auroient puissance de vous faire service, ni vous aider à offenser, si vous premièrement ne les aidez à se défendre, il lui a semblé devoir commencer par la ligue défensive, laquelle il dit être la vraie porte de l'offensive. »

doute tenir les rênes de l'état; le pape pourtant conseilla fortement à Henri II de faire la paix avec les Anglais « afin de pouvoir exécuter d'autres desseins, d'où devait sortir le plus grand bien de la chrétienté (1). »

Eh bien ! cette haine violente de Paul III pour l'empereur, cette étroite amitié avec la France, ces vues politiques et profondes, tout cela n'aboutit à rien. Jamais l'alliance ne fut formée, jamais il n'osa faire le dernier pas.

Les Vénitiens étonnés se demandaient : mais le pape n'a-t-il donc pas été offensé dans sa dignité, blessé dans son propre sang, spolié dans sa plus belle possession; ne devrait-il pas saisir toute occasion de se venger, toute possibilité d'alliance, sans regarder même aux conditions ? et cependant, ajoutaient-ils, et cependant après tant d'offenses il ne fait que vaciller et temporiser au lieu d'agir.

(1) François de Rohan au roi, 24 février 1548. Ribier II, 117. S. S. m'a commandé de vous faire entendre et conseiller de sa part de regarder les moyens que vous pouvez tenir, pour vous mettre en paix pendant quelque temps avec les Anglois, afin que n'estant en tant d'endroits empesché, vous puissiez facilement exécuter vos desseins et entreprises pour le bien public de la chrestienté.

Dans la règle ordinaire, il est vrai, les injures violentes poussent à une résolution extrême. Pourtant il est des natures où cette règle a tort. A l'instant où elles sont le plus profondément blessées, elles réfléchissent plutôt qu'elles ne se vengent ; non parce que le sentiment de la vengeance est moins fort en elles que dans les autres, mais parce que la conscience de la supériorité ennemie les domine, et que la prudence, qui est une prévoyance de l'avenir, l'emporte chez eux sur tout autre sentiment. Dans ces natures, les grands malheurs n'engendrent pas la révolte, mais le découragement, mais l'irrésolution et la faiblesse.

L'empereur, trop puissant pour craindre quelque chose, continua son chemin sans avoir égard aux Farnèse. Il protesta solennellement contre les séances du concile qui siégeait à Bologne ; il déclara à l'avance nuls et non avenus tous les actes qu'on y entreprendait ; et publia en 1548, l'*interim* en Allemagne. Le pape eut beau représenter que l'empereur ne pouvait prescrire une règle à la foi ; il eut beau s'écrier qu'on spoliait les biens de l'Église en faveur des nouveaux possesseurs, le cardinal Farnèse eut beau les accuser de sept ou huit hérésies (1) ; rien n'ébranla, ni

(1) *Hazer interder a V. M. como en el interim ay 7-0-8. Here-*

ne troubla Charles V; il ne céda pas de l'épaisseur d'un cheveu dans l'affaire de Piacenza. Lorsque Paul III en réclamait l'immédiate possession, l'empereur soutenait y avoir droit du côté de l'empire; lorsque le pape voulut s'en rapporter au traité de 1521, dans lequel ces villes ont été garanties au siége romain, Charles fit valoir le mot *investiture*, par lequel l'empire s'est réservé la suzeraineté. En vain Paul prétendait que ce mot était pris dans un autre sens que dans le sens féodal, l'empereur ne céda pas, et finit par déclarer que sa conscience s'opposait à ce qu'il rendît Piacenza (1).

Le pape, on n'en saurait douter, aurait pris volontiers les armes, il se serait joint volontiers aux Français; volontiers il aurait mis ses amis, son parti en mouvement à Naples, à Gênes, à

gias. » *Mendoça 10 juni* 1548 dans les lettres *del commendatore Annibal Caro scritte al nome del C. Farnese*, qui du reste sont faites avec une grande réserve; il se trouve cependant, I, 65, une lettre au cardinal Sfondrato par rapport à l'*interim* dans laquelle il est dit: « l'empereur donne un scandale dans la chrétienté: il aurait bien pu entreprendre quelque chose de meilleur. »

(1) *Lettere del cardinal Farnese, scritte al Vescovo di Fano nuntio all'Imperatore Carlo: Informationi politiche XIX*, et quelques instructions du pape et de Farnèse, *Ibid XII*, dévoilent ces négociations, dont je ne pourrais mentionner que les points les plus importans.

Sienne, à Piacenza, à Orbitello même, où il comptait aussi quelques partisans. Mais d'un autre côté, il craignait la puissance de l'empereur, et surtout sa prépondérance dans les affaires ecclésiastiques. Il craignait la convocation d'un nouveau concile qui se déclarerait tout-à-fait contre lui, qui peut-être procéderait d'abord à sa déposition.

Quoi qu'il en soit, il est certain qu'il se contint et dévora sa colère. Les Farnèse eux-mêmes virent sans déplaisir l'empereur occuper Sienne, ils espéraient que cette ville leur serait donnée en indemnité des pertes qu'ils avaient faites. Les délibérations les plus singulières, les plus bizarres eurent lieu alors dans les discussions qui s'ouvrirent à ce sujet. « Si l'empereur s'y entend, disait-on à Mendoza, il forcera le pape à ramener le concile à Trente, et à agir en toute chose selon son bon plaisir. Par exemple : il lui fera solennellement reconnaître son droit sur la Bourgogne—et se fera déclarer par lui, son successeur au siége papal; « car, ajoutaient ces doctes conseillers, l'Allemagne est un pays froid, l'Italie un pays chaud, et les pays chauds sont favorables à la goutte dont l'empereur est atteint (1). » Je

(1) Le cardinal Gambara fit cette proposition à Mendoza, dans une entrevue secrète qui eut lieu dans une église. Il disait du

ne veux pas affirmer qu'on aït dit ceci sérieusement.

C'est déjà bien fort que dans de si graves circonstances on puisse s'arrêter un instant à de semblables sottises, et que des hommes si élevés finissent par s'aventurer dans une si étrange politique.

Les menées, les négociations entre l'empereur et les Farnèse, n'échappèrent point aux Français. Nous avons une lettre du connétable de Montmorency, toute remplie de colère, dans laquelle il parle sans déguisement, d'hypocrisie, de mensonge, des perfidies dont on se rend coupable à Rome, contre le roi de France (1).

Pour faire quelque chose à la fin, et pour gagner du moins quelque appui au milieu de toutes ces difficultés, le pape résolut, Piacenza étant contesté non seulement à sa famille mais encore à l'Église, de rendre immédiatement ce duché à celle-ci. C'était la première fois qu'il

moins, que *havia scripto al papa algo desto y no lo havia tornado mal.*

(1) Le connétable au roi, 1er sept. 1548 (Ribier II, 155). Le pape et ses ministres vous ont jusqu'ici usé de toutes dissimulations, lesquelles ils ont voulu couvrir de pur mensonge, pour en former une vraie méchanceté, puisqu'il faut que je l'appelle ainsi.

agissait contre l'intérêt de ses neveux; mais il n'éprouvait aucune appréhension à ce sujet. Il avait toujours vanté leur soumission sans bornes à ses moindres volontés, sans réfléchir que jusqu'alors il ne leur avait rien demandé qui ne fût pour leur agrandissement, pour leur élévation, et que dans la circonstance de Piacenza au contraire il leur arrachait ce qu'ils croyaient leur appartenir (1). Ils essayèrent d'abord d'échapper à cette résolution d'une manière indirecte. Ils lui représentèrent que le jour où le concile devait s'assembler était un jour malheureux; que Camerino, qu'on voulait leur donner en indemnité, serait une vraie perte pour l'Église. Ils lui opposèrent toutes les raisons dont lui-même s'était servi autrefois. Mais tout cela ne fit que retarder, et non empêcher l'exécution du traité. Paul III donna l'ordre à Camillo Orsini, commandant de Parme, de mettre garnison dans cette ville, au nom de l'Église, et de ne la livrer à qui que ce fût au monde. Après cette déclaration qui ne laissait plus aucun doute, les Farnèse levèrent tout-à-fait le masque. Ils protestèrent que pour aucun prix, ils ne se laisseraient enlever un duché qui les faisait marcher de pair avec les princes indé-

(1) Dandolo aussi assure que c'est sa résolution bien arrêtée. *S. S. era al tutto volta a restituir Parma alla Chiesa.*

pendans de l'Italie. Ottavio fit une tentative pour s'emparer de Parme, soit par force, soit par ruse. Camillo, par son habileté et son courage, fit échouer ce dessein. Mais que dut éprouver le cœur du pape quand il apprit ce trait d'ingratitude ? Ses neveux qu'il avait toujours aimés si chèrement, pour la fortune desquels il avait encouru le blâme du monde, ses neveux se révoltaient contre lui, contre un vieillard dont les derniers jours étaient déjà remplis d'amertume et de déceptions !

Ottavio ne se tint pas même pour battu après ce premier échec; il mit le comble à son ingratitude, en écrivant au pape, que s'il n'obtenait pas de nouveau qu'on lui rendît Parme à l'amiable, il ferait sa paix avec Ferrante Gonzaga, et chercherait à s'en emparer les armes à la main. Ses négociations au surplus étaient déjà bien avancées avec l'ennemi mortel de sa maison, et un courrier chargé de ses propositions était en route en ce moment pour aller trouver l'empereur (1). Le pape fut si profondément affligé de cette trahison, qu'il s'écria en en recevant la nouvelle, que sa mort en serait le résultat, et que ses neveux pourraient se la reprocher. Quel

(1) *Gosselini : Vita di Ferr. Gonzaga*, p. 65.

qu'ait été son chagrin pourtant de cette conduite, il fut encore profondément augmenté par le bruit qui se répandit, qu'il avait secrètement encouragé lui-même cette entreprise d'Ottavio, et que ces manifestations de chagrin et de ressentiment n'étaient que pour mieux en imposer au monde : il disait à ce sujet au cardinal d'Este, que rien ne lui avait jamais causé une si vive douleur, pas même la mort de Pierre Luigi ni la prise de Piacenza; mais qu'il se conduirait de telle sorte qu'il faudrait bien qu'on lui rendit justice (1). Une seule consolation lui restait encore, mais bientôt aussi elle lui fut enlevée. Il avait cru jusque là qu'au moins Alexandre Farnèse lui était resté fidèle, et qu'il était innocent de tout ce qui s'était passé. Peu à peu il fallut bien qu'il s'aperçût que celui sur lequel il s'appuyait encore, celui qui avait en mains les plus importantes affaires, avait connu tous les plans d'Ottavio, et continuait à être d'intelligence avec lui. Cette découverte acheva de briser son cœur. Le jour des Morts (le 2 novembre 1549) il en fit part avec de douloureuses plaintes à l'ambassadeur vénitien, et le lendemain il alla dans sa

(1) Hippolyte, cardinal de Ferrare, au roi, 22 octobre 1549. Ribier II, 248. « Sa Sainteté m'a assuré n'avoir eu de sa vie une chose dont elle a receu ennuy pour l'opinion que l'on craint qu'on veuille prendre que cecy ait été de son consentement. »

villa du Monte Cavallo, pour essayer de distraire ses chagrins ; mais là comme ailleurs il ne trouva pas de repos, et tout d'un coup il prit le parti de faire appeler Alexandre Farnèse, et de s'expliquer avec lui. Cette explication fut terrible. Une parole en amena une autre ; la colère du pape grandit tellement et devint si violente qu'il arracha la barette des mains de son neveu, et la jeta par terre. Après cette scène que l'on sut bientôt, on s'attendait à voir Alexandre éloigné des affaires ; mais le temps manqua au pape. Ecrasé sous la violence d'émotions si profondes et si multipliées, il tomba dangereusement malade, et mourut peu de jours après, le 10 novembre 1549. Il avait alors quatre-vingt-trois ans. Aussi aimé que ses neveux étaient détestés, chacun le plaignit, le regretta, et fit peser sa mort sur les ingrats qu'il avait comblés de biens pendant toute sa vie.

Paul III fut un homme plein de talent et d'esprit. Dans la plus haute position, il ne se laissa point éblouir, et n'oublia jamais les règles de la prudence la plus consommée. Et pourtant, quand on le met, si parfait qu'il pût être, vis-à-vis du grand mouvement du monde qu'il sembla diriger, combien il apparaît faible et de peu d'im-

portance! Ses pensées les plus hardies sont souvent enveloppées comme dans un filet par le court espace de temps qu'il embrasse; les efforts momentanés de ses vues les plus élevées, lui apparaissent comme des efforts éternels; et ses relations de famille, ses intérêts personnels l'enchaînent et font tout avorter. Ses sentimens les plus chers, après lui avoir donné quelques courts instans de bonheur, lui apportent à la fin de ces douleurs qui tuent; et pendant qu'il souffre et meurt, les éternelles destinées du monde s'accomplissent.

---

§ II.

JULES III. MARCEL II.

Cinq ou six cardinaux se trouvaient un jour pendant le conclave autour de l'autel de la chapelle: ils parlaient de la difficulté qu'il y avait de

trouver un pape. Prenez-moi, dit l'un d'eux, le cardinal *Monte*; le lendemain, je fais cardinal mon favori qui demeure dans ma maison et je vous le donne pour collègue (1). Je demande si nous devons le prendre, dit un autre, Sfondrato, lorsqu'ils se furent séparés. Du reste, comme Monte passait pour emporté et colère, il avait peu d'espoir : et c'était sur son nom que se faisaient les plus petits paris. Nonobstant cela, les choses arrivèrent de manière qu'il fut élu, 7 février 1550. Il prit le nom de Jules III, en mémoire de Jules II, dont il avait été le camerlingue.

Tous les visages se déridèrent à la cour impériale, lorsqu'on reçut la nouvelle de cette élection. Le duc Cosimo y avait contribué le plus. Et ce n'était pas un des moindres bonheurs de la haute et puissante fortune de l'empereur, à cette époque, qu'un pape dévoué sur lequel on pourait compter. Monte vint enfin s'asseoir sur le siége romain. Il sembla tout de suite que les affaires publiques allaient prendre désormais une toute autre marche.

(1) *Dandolo, Relatione* 1551 : *Questo rev. di Monte se ben subito in consideratione di ogn' uno, ma all' incontro ogn' uno vedeva tanto della sua colera e subitezza che ne passo mai che di pochissima scommessa.*

Il n'en importait pas moins à l'empereur qu
le concile eût de nouveau lieu à Trente ; il es
pérait toujours forcer les protestans à s'y rendr
et à se soumettre au concile. Le nouveau pap
accéda volontiers à cette nouvelle proposition
Quand il appuyait sur les difficultés inhérentes
la chose, il craignait seulement qu'on ne prît se
objections pour des subterfuges ; il ne laissait pa
de protester qu'il n'avait aucune arrière-pensée
et qu'ayant agi pendant toute sa vie sans dissi
mulation aucune, il voulait continuer à en agi
toujours de même. Dans le fait, il fixa la repris
du concile au printemps de 1551, sans faire d
convention préalable et sans y mettre aucun
condition.

Mais malgré cette disposition favorable d
pape, il s'en fallait de beaucoup que tout fû
gagné.

Ottavio Farnèse avait obtenu de nouveau la po
session de Parme, d'après un arrêté des cardinau
dans le conclave que Jules exécuta. Cela n'éta
point arrivé contrairement à la volonté de l'em
pereur. On négocia pendant quelque temps en
core entre eux deux, et on conserva l'espoir d

(1) *Lettere del nunzio Pighino* 12 e 18 august. 1550. Inf
polit. XIX.

les voir en bonne intelligence. Mais l'empereur ne voulait pas se décider à lui céder Piacenza. Il garda aussi en sa possession les localités que Gonzaga avait occupées sur le territoire de Parme. De son côté, Ottavio continua à se maintenir dans une position belliqueuse (1). Après tant d'offenses réciproques, une véritable confiance entre eux deux était alors impossible. Il est vrai, la mort de Paul III avait enlevé un grand appui à ses neveux, mais elle leur avait donné une entière indépendance. Désormais affranchis de leurs égards forcés pour l'état des intérêts généraux et religieux, ils pouvaient prendre leurs mesures librement, en ne consultant que leurs propres avantages. Nous trouvons toujours Ottavio encore plein d'une haine amère. Il se plaint de ce qu'on cherche à lui enlever Parme et à se débarrasser de sa personne. Mais ses ennemis ne devaient réussir ni d'une manière ni de l'autre (2).

(1) *Gosselini, Vita di Ferr. Gonzaga*, et la justification de Gonzaga renfermée dans le troisième volume, contre l'accusation qui lui était faite d'avoir occasionné la guerre, expliquent d'une manière authentique cette tournure des choses.

(2) *Lettere delli Signori Farnesiani per lo negotio di Parma*, Informat. Polit. XIX. Ce qui est ci-dessus est extrait d'une lettre d'Ottavio au cardinal Alexandre Farnèse, Parme, 24 mars [illegible]

Dans cette disposition, il s'adressa à Henri II. Le roi accepta avec joie ses propositions.

L'Italie et l'Allemagne étaient remplies de mécontens. Ce que l'empereur avait déjà fait, ce qu'on attendait encore de lui, sa conduite religieuse et politique, tout lui avait suscité des ennemis innombrables. Henri II résolut de reprendre encore une fois les plans anti-autrichiens de son père. Il abandonna sa guerre avec l'Angleterre, fit un traité d'alliance avec Ottavio et prit la garnison de Parme à sa solde. Bientôt des troupes françaises parurent aussi dans Mirandola, et on vit les étendards de la France flotter au centre de l'Italie.

Dans cette nouvelle complication, Jules III tint constamment pour l'empereur. Il trouvait qu'il était intolérable, « qu'un misérable ver, comme Ottavio Farnèse, se révoltât en même temps contre un empereur et un pape. » « Notre volonté est, déclare-t-il à son nonce, de monter le même vaisseau que sa majesté et de nous confier à la même fortune. C'est à lui qui possède l'intelligence et la puissance que nous abandonnons le soin de prendre une résolution » (1). L'empe-

(1) *Julius papa III, Manu propria. Instruttione per voi monsignor d'Imola, con l'imperatore. L'ultimo di Marzo. Informatt.*

reur se prononça pour l'expulsion violente et immédiate des Français et de leurs partisans. Aussi voyons-nous bientôt les troupes alliées du pape et de l'empereur entrer en campagne. Une forteresse importante du Parmesan tomba dans leurs mains; elles ravagèrent toute la campagne et bloquèrent complétement Mirandola.

Cependant le mouvement général qui s'était emparé de toute l'Europe, depuis les propositions de Farnèse à Henri II, ne pouvait se réduire à ces petites hostilités. La guerre avait éclaté par terre et par mer, sur toutes les frontières qui touchaient aux domaines de l'empereur et du roi. Les protestans allemands, en s'alliant enfin avec les Français, furent un tout autre poids dans la balance que les Italiens. Il s'ensuivit l'attaque la plus décidée que Charles eût jamais éprouvée. Les Français parurent sur le Rhin, l'électeur Maurice dans le Tyrol. Le vieux vainqueur ayant pris position sur les montagnes entre l'Italie et l'Allemagne, pour contenir l'une et l'autre dans le devoir, se vit tout-à-coup en danger, vaincu et presque fait prisonnier.

Polit. XII. Il donne aussi le motif de cette étroite alliance : *non per affetto alcuno humano, ma perchè vedemo la causa nostra esse con S. M. Cesarea in tutti li affari e massimamente in quello della religione.*

De là une subite réaction dans les affaires d'Italie. « Nous n'aurions jamais cru, disait le pape, que Dieu nous affligerait ainsi (1). » Au mois d'avril 1552 il fut obligé de se prêter à une trêve avec ses ennemis.

Il y a parfois des malheurs qui ne sont pas si fâcheux pour celui qui les éprouve. Ils mettent fin à une activité qui commence déjà à contrarier ses penchans, et ils donnent un motif légitime, une excuse évidente à la résolution que l'on prend de sortir de la lutte.

Il semble que le malheur qui atteignit le pape était un malheur de ce genre. Il avait vu avec déplaisir ses états se remplir de troupes, ses caisses se vider, et il croyait parfois avoir des motifs de se plaindre des ministres de l'empereur (2). Le concile aussi était devenu vraiment dangereux pour lui : depuis que les députés allemands, auxquels on avait promis une réforme, étaient arrivés, les discussions avaient pris une marche plus décisive ; déjà au mois de janvier 1552, le pape se plaignait qu'on voulait le dépouiller de son

(1) *Al C. Crescentio*, 13 *april* 1552.

(2) *Lettera del papa a Mendoza*, 26 *dec.* 1551 (*Inf. Pol.* XIX). « Soit dit sans orgueil : nous n'avons pas besoin de conseil ; nous pouvons même en offrir ; mais nous aurions bien besoin de secours. »

autorité. Le dessein des évêques espagnols était, d'un côté, de s'assujétir servilement les chapitres, de l'autre d'enlever au pape la collation de tous les bénéfices ; mais il ne souffrira pas, dit-il, que sous le titre d'abus on lui enlève ce qui n'est point un abus, mais bien un attribut essentiel de son pouvoir (1). Il ne vit pas avec peine que les protestans, par leurs attaques, fournissaient un prétexte à la dispersion du concile, et se hâtant d'en décréter la suspension, il parvint à couper court à des prétentions et à des discussions innombrables.

Depuis cette époque, Jules III ne s'est plus mêlé sérieusement des événemens politiques. Les habitans de Sienne se plaignirent de ce que, bien qu'il fût à moitié leur compatriote par sa mère, il avait appuyé le duc Cosimo qui voulait se les assujétir : une enquête judiciaire faite plus tard a montré la fausseté de cette assertion. Cosimo avait plutôt des motifs de se plaindre. Le pape n'empêcha pas les émigrés florentins, les ennemis les plus acharnés de son allié, de se rassembler sur le territoire de l'Église et de se préparer là à faire la guerre au duc.

(1) *Al C. Crescentio* 16 *Jan.* 1552. Il s'écrie : « *non sarà vero, non comportaremo mai, prima lassaremo ruinare il mondo.* »

L'étranger visite encore la *villa di papa Giulio*, hors de la porte *del Popolo*. Là, cette époque, qui vient de passer devant nous, se représente à votre souvenir, lorsqu'on monte les escaliers spacieux jusqu'à la galerie d'où l'on découvre Rome dans toute son étendue, à partir du Monte-Mario, et les sinuosités que décrit le Tibre. Jules III était plein de vie et d'énergie quand il construisit ce palais et quand il planta ce jardin. Il en a tracé lui-même le premier plan; mais on ne finissait jamais; il avait tous les jour[illegible] de nouvelles idées et de nouveaux désirs que le[illegible] architectes se hâtaient de mettre à exécution (1). C'est là que le pape passa sa vie et oublia le rest[illegible] du monde. Il prit soin d'assurer à ses parens un[illegible] fortune très convenable; le duc Cosimo le[illegible] donna Monte-Sansovino, d'où ils étaient orig[illegible]naires; l'empereur leur donna Navara; lui-mêm[illegible] leur distribua les dignités de l'état de l'Église [illegible] Camérino. Il avait tenu parole à son favori (do[illegible]

(1) *Vasari*. Boissard décrit l'étendue qu'avaient alors ce pa[illegible] et ce jardin: *occupat fere omnes colles qui ab urbe ad pontem M[illegible]vium protenduntur.*—Il décrit leur magnificence, et rapporte qu[illegible]ques inscriptions; par exemple: *honeste voluptarier cunctis* [illegible] *honestis esto*; et principalement: *De hinc proximo in templo* [illegible] *ac divo Andreæ gratias agunto* (j'entends les visiteurs) *vitam* [illegible] *et salutem Julio III Pontifici Maximo Balduino ejus fratri eorum familiæ universæ plurimam et æternam precantor.* Jules mourut le 23 mars 1555.

il est parlé plus haut) et l'avait fait cardinal. C'était un jeune homme qu'il avait pris en amitié à Parme. Il l'avait vu un jour attaqué par un singe, et dans ce danger, l'avait trouvé courageux et de bonne humeur : depuis ce moment il l'avait élevé et lui avait voué une affection qui malheureusement fut aussi tout son mérite. Jules désirait le voir lui et ses parens bien pourvus et considérés, mais il n'était pas disposé à s'engager pour l'amour d'eux dans de périlleux embarras. Comme on l'a dit, la vie tranquille et frugale dans sa villa lui suffisait. Il donna des festins qu'il assaisonnait de ses locutions proverbiales, lesquelles à la vérité faisaient bien parfois rougir. Il ne prit pas d'autre part aux grandes affaires de l'église et de l'état, que celle qu'il ne pouvait pas absolument éviter.

Les affaires ne pouvaient assurément pas prospérer dans cet abandon. Le désaccord s'accroissait toujours entre les deux puissances catholiques d'une manière de plus en plus inquiétante. Les protestans allemands, puissamment relevés de leur défaite de l'année 1547, étaient plus forts que jamais ; impossible de penser à la réforme catholique que l'on s'était souvent proposée ; l'avenir de l'Église romaine, on ne pouvait pas se le dissimuler, était extrêmement obscur et incertain.

Mais si, comme nous l'avons vu, il s'était développé dans le sein de l'Église une direction plus sévère qui était la condamnation même du genre de vie qu'avaient mené tant de papes, cette direction ne devait-elle pas se faire sentir lors de l'élection d'un nouveau pape ? C'était chose importante que la convenance et la di-

;nité de ce choix; et de savoir si cette élection ımènerait à la tête des affaires un homme qui fût e représentant de la tendance dominante alors lans l'Église.

Après la mort de Jules III, pour la première ois, le parti religieux, défenseur de la rigidité es mœurs, eut de l'influence sur l'élection du ape. Jules s'était senti gêné souvent dans sa onduite assez peu digne par la présence du carinal Marcello Cervini. C'est celui-là même qui ıt élu, — 11 avril 1555, — sous le nom de Iarcel II.

Pendant toute sa vie il avait donné l'exemple 'une activité et d'une vertu irréprochables, il était 'image vivante de cette réforme de l'Église dont es autres n'étaient que les parleurs. On conçut es plus grandes espérances. « J'avais prié, dit ın contemporain, pour qu'il nous vînt un pape ¦ui sût relever les belles expressions *église, conile, réforme*, du mépris dans lequel elles sont ombées; dès lors je regardai mon espoir :omme rempli, mon désir me parut être devenu ıne réalité (1). » L'opinion, dit un autre, que 'on avait de la bonté et de la sagesse incompara-

(1) *Seripando al vescovo di Fiesole. Lettere di principi*, III, 62.

blés de ce pape ranima l'espérance dans tous le cœurs; si jamais c'est possible, l'Église pourr maintenant éteindre les opinions hérétiques abolir les abus, réformer les mœurs et rétabli dans son propre sein la paix et la santé (1) Marcel commença tout-à-fait dans ce sens. Il n souffrait pas que ses parens vinssent à Rome; introduisit une foule d'économies dans la cour on dit qu'il a composé un mémoire sur les amé liorations à entreprendre dans l'institution d l'Église. Il chercha aussitôt son avénement ramener de nouveau le service divin à sa vérita ble solennité; toutes ses pensées portaient su un concile et une réforme (2). Sous le rappor politique, il prit une position de neutralité don l'empereur se contenta. « Cependant, disent se contemporains, le monde n'était pas digne d lui. » Ils appliquent à celui-ci les paroles de Vi gile au sujet d'un autre Marcel : « Le desti voulait seulement le montrer à la terre. » mourut le 22e jour de son pontificat.

Nous ne pouvons pas parler de l'effet qu produit une administration aussi courte; mais commencement, cette élection manifestaient d

(1) *Lettere di principi*, III, 141.
(2) *Petri Polidori de vita Marcelli II. Commentarius* 17 p. 1

la direction qui commençait à s'emparer de l'Église ; elle domina aussi dans le conclave qui suivit la mort de Marcel. Le plus sévère de tous les cardinaux, Jean-Pierre Caraffa, en sortit pape, le 23 mai 1555.

---

§ IV.

PAUL IV.

Nous avons déjà souvent fait mention de ce pape ; il est le même qui fonda l'ordre des Théatins, qui rétablit l'inquisition, qui contribua si puissamment à raffermir l'ancien dogme au concile de Trente. S'il existait un parti qui se proposait la restauration du catholicisme dans toute sa sévérité, ce fut non un membre, mais bien un fondateur, un chef de ce parti, qui monta sur le siége papal. Paul IV comptait déjà soixante-dix-neuf ans, mais ses yeux enfoncés dans leur

orbite avaient encore tout le feu de la jeunesse ; il était très grand et maigre ; sa démarche était vive ; il paraissait être tout nerfs. Dans sa vie journalière, il n'était l'esclave d'aucune règle, dormait souvent le jour, étudiant la nuit : malheur au serviteur qui serait entré dans son appartement avant qu'il n'eût sonné : aussi suivait-il en tout et toujours les impulsions du moment (1). Mais ces impulsions étaient dominées par les sentimens qui s'étaient développés en lui, pendant une longue vie, et qui lui étaient devenus naturels. Il parut ne connaître aucun autre devoir, aucune autre occupation, que le rétablissement de l'ancienne foi, avec toute la suprématie absolue qu'elle possédait dans les époques antérieures. De tels caractères se manifestent encore de temps en temps, et nous les rencontrons parfois de nos jours ; ils ont compris la vie et le monde sous un seul point de vue : la direction de leur esprit est si puissante, qu'il se trouve complétement maîtrisé ; ils sont les orateurs infatigables de leur œuvre, et toujours ils

(1) *Relatione di M. Bernardo Navagero (che fu poi Cardinale) alla ser. repub. di Venezia tornando di Roma Ambasciatore appresso del Pontefice Paolo* IV, 1558. Dans beaucoup de bibliothèques de l'Italie, aussi dans les *Informattioni politiche* à Berlin. *La complessione di questo pontefice è colerica adusta; ha una incredebili gravita e grandezza in tutte le sue azioni e veramente pare nato al signoreggiare.*

:onservent une certaine verdeur d'imagination t d'intelligence, ne cessant de répandre les entimens qui les entraînent avec une sorte de ıtalité. Ces hommes acquièrent une grande nportance, alors qu'ils sont arrivés dans une po- tion où leurs actes ne dépendent plus que d'eux- ıêmes, et où la puissance s'associe à leur vo- ›nté. Tel devait être Paul IV, qui n'avait ja- ıais connu aucune règle, aucune limite, et qui vait toujours fait valoir son opinion avec une iolence extrême (1). Il fut le premier à s'étonner le son élévation, n'ayant jamais fait la moindre :oncession à un cardinal, et s'étant toujours nontré sous les dehors de la plus grande sévé- ·ité; il se crut élu non par les cardinaux, mais ›ar Dieu lui-même, et appelé à la réalisation de ›es projets de réforme (2).

(1) On peut croire que sa manière d'être n'avait pas l'assentiment de tout le monde. Aretino, *capitolo al re di Francia*, le désigne :

Caraffa ippocrita infingardo
Che tien per coscienza spirituale
Quando si mette del pepe in sul cardo.

(2) *Relatione del Cl. M. Aluise Mocenigo K. ritornato dalla corte di Roma* 1560 *(Arch. Venez.) Fu eletto Pontefice contra il parer e credere di ogn'uno e forse anco di se stesso come S. S. propria mi disse poco inanzi morisse, che non avea mai compiaciuto ad alcuno, e che se un cardinale gli avea domandato qualche gratia gli avea sempre riposta alla riversa ne mai compiaciutolo, onde disse : io non so, come mi habbiano eletto Papa e concludo che Iddio faccia li Pontefici.*

« Nous promettons et nous faisons serment, dit-il dans sa bulle d'avénement, de mettre un soin scrupuleux à ce que la réforme de l'Église universelle et de la cour de Rome soit exécutée. » Le jour de son couronnement fut signalé par des décisions concernant les couvens et les ordres religieux; il envoya sans retard deux moines du Monte-Cassino en Espagne, pour y rétablir la discipline des couvens dans sa pureté primitive. Il institua une congrégation pour la réforme universelle, en trois classes; chacune devait être composée de huit cardinaux, quinze prélats, et cinquante docteurs. Les articles sur lesquels on devait délibérer, pour ce qui concernait la nomination aux emplois, furent communiqués aux universités. Il se mit à l'œuvre, comme on voit, avec un grand zèle (1). Il semblait que le mouvement religieux qui s'était déjà emparé depuis long-temps des degrés inférieurs de l'Église avait à présent pris aussi possession de la papauté elle-même, et qu'il devait diriger exclusivement l'administration de Paul IV. A cette époque, il s'agissait seulement de savoir quel parti il prendrait dans la situation générale des affaires européennes.

Les grandes directions données à une puissance

(1) *Bromato, Vita di Paolo IV*, lib. IX, § 2, 217 (II, 224, 226).

ne sont pas toujours faciles à changer : souvent elles se trouvent insensiblement confondues avec l'essence même de son organisation.

Si, conformément à la nature des choses, les papes ne devaient jamais avoir rien de plus à souhaiter que de se délivrer de la prépondérance espagnole, le moment actuel paraissait encore une fois rendre cette délivrance possible. Cette guerre, fruit des intrigues des Farnèse, fut la plus malheureuse des guerres de Charles V. Menacé par les Pays-Bas, abandonné de l'Allemagne, inquiété par l'infidèle Italie, ne comptant plus sur les d'Este, ni les Gonzaga, il était malade, découragé et surtout fatigué de la vie. Quel autre pape, à moins qu'il n'eût directement appartenu au parti impérial, eût résisté à de si séduisantes occasions?

Plus qu'un autre, d'ailleurs, Paul IV devait être tenté par une position semblable. Né en 1476, il avait vu l'Italie dans la liberté du XVe siècle. Son âme tout entière, vivant dans ce souvenir, comparait l'Italie d'alors à un instrument à quatre cordes parfaitement d'accord; ces quatre cordes, c'étaient Naples et Milan, c'étaient Venise et l'État de l'église. Aussi, combien il maudissait la mémoire d'Alphonse et de Louis-le-Maure : «Ces âmes malheureuses et perdues, s'écria-t-il sou-

vent, qui, par leur division, ont détruit cette admirable harmonie (1). « Jamais il ne put supporter la domination des Espagnols en Italie. La famille des Caraffa, dont il sortait, appartenait d'ailleurs au parti français; toujours prête à prendre les armes contre les Castillans et les Catalans, elle avait aussi adopté le parti de la France en 1528; et pendant les troubles de 1547, ce fut Jean Pierre Caraffa qui donna le conseil à Paul III de s'emparer de Naples. Puis à cette haine nationale, se joignait encore une haine non moins violente, Caraffa ayant toujours déclaré hautement que Charles V soutenait les protestans par jalousie contre le pape, et lui attribuant même tous leurs succès (2). L'empereur le craignait et le détestait. Il l'exclut une fois du conseil formé pour l'administration de Naples; il alla jusqu'à le menacer sérieusement à cause de ses attaques dans le collége, et jamais il ne le laissa parvenir à la tranquille possession de ses emplois ecclésiastiques dans le royaume de Naples : à chacune de ces persécutions, l'aversion de Caraffa, comme on

(1) *Infelici quelle anime di Alfonso d'Aragona e Ludovico du di Milano, che furono gli primi che guastarono così nobil instr- mento d'Italia*, dans *Navagero.*

(2) *Memoriale dato a Annibale Rucellai, sept.* 1555 (*Inform. Pol. t.* XXIV). *Chiamava liberamenti la M. S. Cesarea fautore di eretici e di scismatici.*

le peut penser, ne manquait pas de s'accroître, c'est pourquoi Charles V le haïssait tout à la fois, comme Napolitain, comme Italien, et de plus encore comme catholique et comme pape : ces deux passions seules possédaient vraiment l'âme de Paul IV, sa haine contre l'empereur, et son zèle pour la réforme de l'Église.

Il venait à peine de s'asseoir sur le trône pontifical, à peine s'il avait vu s'élever la statue que lui érigeaient les Romains qu'il avait dispensés de la taxe, et auxquels il avait fait distribuer des grains, qu'il était au milieu des ambassadeurs accourus de tous côtés, et déjà il avait mille différens avec l'empereur. Celui-ci se plaignait amèrement auprès des cardinaux de son parti qu'on eût fait un tel choix. Ses partisans tenaient des réunions suspectes ; quelques uns d'eux capturèrent plusieurs vaisseaux du port de Civita-Vecchia, qui furent ensuite repris par les Français (1). Le pape, à son tour, jetait feu et flammes ; il fit arrêter les cardinaux et partisans de l'empereur, et confisquer les possessions de ceux qui prirent la fuite. Bien plus, il conclut

(1) *Instruttioni e lettere di monsignor della Casa a nome del C. Caraffa, dove si contiene il principio della rottura della guerra fra Papa Paolo IV, e l'imperatore Carlo V.* 1555. Aussi dans les Inf. Pol. 24

avec la France cette fameuse alliance devant laquelle Paul III avait toujours reculé. Il disait que Charles voulait le tuer par une espèce de fièvre morale, mais que lui mettrait jeu sur table, et délivrerait la pauvre Italie des Espagnols, avec le secours du roi de France, et que deux princes français, il y comptait bien, régneraient un jour sur Naples et sur Milan.

Assis à table des heures entières, buvant ce vin noir, épais, volcanique de Naples, qu'on appelle Mangiaguerra, il se répandait avec une éloquence impétueuse contre ces *schismatiques*, ces *hérétiques*, ces *damnés de Dieu*, cette *semence de Juifs et de Maures*, cette *lie du monde* enfin, comme il appelait toujours les Espagnols (1). Mais il se consolait, disait il, par cette parole de l'Écriture : « Tu marcheras sur des serpens, tu étoufferas les lions et les dragons. » Il voyait le moment arrivé où Charles et son *fils* seraient punis de leurs péchés, où lui, Paul IV, délivrerait l'Italie de leurs mains ; et, ajoutait-*il*,

(1) *Navagero. Mai parlava di S. M. e della natione Spagnola, che non gli chiamasse eretici scismatici e maladetti da Dio, seme di Giudei e di Mori, feccia del mondo, deplorando la miseria d'Italia che fosse astretta a servire gente così abjetta e così vile.* Les dépêches des ambassadeurs français sont pleines de pareilles sorties. Par ex. : de Lansac et de d'Avançon dans Ribier, II, 610—618.

si pour cette cause sacrée je ne suis ni écouté ni secouru, la postérité dira au moins qu'un vieil Italien, aux portes de la mort, au lieu de se reposer et de se préparer en paix à mourir, conçut seul ces plans élevés qui devaient rendre à sa patrie son indépendance et sa liberté ! Il est inutile d'entrer dans tous les détails de ses négociations, mais il est important de dire que lorsque les Français, au mépris de leur traité avec lui, conclurent une trève avec les Espagnols (1), il envoya son neveu, Charles Caraffa, en France pour se plaindre, et que ce dernier réussit à mettre dans ses intérêts les différens partis qui là aussi se disputaient le pouvoir ; c'est-à-dire, les Montmorency et les Guise, l'épouse du roi et sa maîtresse. Charles Caraffa fit renaître par là les hostilités (2) en Italie, et gagna un vaillant allié dans le duc de Ferrare. Ils ne voulaient rien

(1) L'exposition du peu de foi qu'y ajoutait dans le commencement Caraffa, est très caractéristique dans Navagero. *Domandando io al pontefice e al C. Caraffa, se havevano avviso alcuno delle tregue* (de Vaucelles) *si guardarno l'un l'altro ridendo : quasi volessero dire, si come mi disse anche apertamente il Pontefice che questa speranza di tregue era assai debole in lui e nondimeno venne l'avviso il giorno seguente, il quale si come consolò tutta Roma così diede tanto travaglio e tanta molestia al papa e al cardinale che non lo poterono dissimulare. Diceva il papa, che questo tregue sarebbero la ruina del mondo.*

(2) Rabutin, Mémoires collect. univers. tom. 38, 358, principalement Villars, mémoires, Ib. tom. 85, 277.

moins qu'un bouleversement complet. Des émigrés florentins et napolitains remplissaient la cour romaine : le terme de leur émigration paraissait être arrivé. Le procureur fiscal du pape intenta une action juridique contre l'empereur et le roi Philippe, dans laquelle il proposa l'excommunication de ces deux princes, et le dégagement du serment de fidélité pour tous leurs sujets. On a toujours aussi soutenu à Florence qu'on avait en main les preuves évidentes que la maison de Médicis était également condamnée à périr (1). La guerre était imminente de tous côtés, et les progrès de la civilisation, accomplis jusqu'à ce jour dans le siècle, furent une fois encore remis en question.

De cette manière, toute la tendance de la papauté fut changée, et les efforts en faveur de la réforme durent faire place aux efforts destinés à faire triompher dans la guerre.

On vit alors celui qui, n'étant que cardinal, s'était prononcé avec tant de chaleur contre le népotisme, tomber dans le même abus, une fois qu'il fut assis sur le trône pontifical. Son neveu, Charles Caraffa, soldat adonné à tous les vices militaires (2), fut élevé au cardinalat. Paul IV [illegible]i-

(1) *Gussoni, Rel. di Toscana.*

(2) Babon B. Rilter II, 745. Villars p. 255.

sait lui-même, en parlant de ce neveu, qu'il avait le bras plongé jusqu'au coude dans le sang. Mais il avait apaisé le vieillard, en s'étant laissé voir plusieurs fois à genoux devant son crucifix avec les apparences d'une véritable contrition ; et ce qui bien plus encore lui avait valu ses bonnes grâces, c'est qu'il s'était toujours rencontré avec lui dans les mêmes sentimens de haine (1). Charles Caraffa avait été au service de l'empereur en Allemagne, et se plaignait vivement de n'en avoir retiré que des disgrâces. Mais ce qui le remplissait vraiment de ressentiment et de colère, c'est qu'on lui avait enlevé un prisonnier d'importance dont il espérait une forte rançon ; c'est qu'on ne lui avait pas laissé prendre possession d'un prieuré des chevaliers de Malte qui lui avait été donné. Quoi qu'il en soit, la violence de cette haine lui tenait lieu auprès du pape de toutes les vertus qu'il n'avait pas : celui-ci louait sans cesse son neveu, assurait que le siége romain n'avait jamais eu un serviteur si dévoué, ni si intelligent ; il lui remit non seulement le soin des affaires temporelles, mais aussi la plupart des affaires spirituelles ; et c'était une véritable joie qu'il éprouvait, quand il voyait qu'on rapportait à Charles Caraffa les témoignages de sa faveur pontificale.

(1) Bromato.

même dépassa toute atten
avait, il est vrai, enlevé tou
Colonna, traîtres à Dieu et à
on ne les avait jamais occu
céder à des vassaux qui sa
garder et les défendre. Ces
ses neveux ; il nomma l'aîné
le plus jeune, marquis de
dinaux se contentèrent de
leurs regards à terre, lorsqu
lonté. Dès lors, les Caraffa
vastes projets ; si les filles
dans la famille du roi de F
mariées au moins dans celle
et les fils croyaient espérer
lement acquérir Sienne ; en
ses de toute la famille devin
qu'un ayant plaisanté sur l

maison, la mère répondit : « Il n'est plus temps de parler de berret, mais de couronne (1). »

Dans le fait, tout dépendait du succès de la guerre qui éclata alors, et qui, dans le commencement, ne donna pas de brillantes espérances.

Après l'acte du procureur fiscal, le duc d'Albe ayant quitté le territoire napolitain, et s'étant avancé sur le territoire romain, les vassaux romains l'accompagnèrent. Les anciennes intelligences se renouèrent : Nettuno chassa la garnison de l'Église. On rappela les Colonna ; le duc d'Albe mit garnison dans Frosinone, à Anagni, Tivoli dans les montagnes, Ostie sur la mer, et il bloqua Rome des deux côtés.

Le pape d'abord se reposa de tout sur les Romains ; lui-même les passa en revue : ils partirent du Campofiore, passèrent devant le château Saint-Ange, qui les saluait du feu de son artillerie, et arrivèrent sur la place Saint-Pierre, où le pape se trouvait à une fenêtre avec son neveu ; ils étaient disposés sur 340 files armées d'arquebuses, et sur 250 files armées de piques : chaque file était de 9 hommes d'un aspect magnifique, et n'ayant que des nobles pour chefs. Quand les

(1) Bromato IX, 16, 1, 286 ; mot à mot : *non esser quel tempo da parlar di berette, ma di corone.*

caporiones et les porte-étendards arrivèrent devant lui, il leur donna sa bénédiction (1). Tout cela certes était imposant et de belle apparence, mais ces troupes brillantes étaient peu faites pour défendre une ville. Les Espagnols s'étant approchés tout près des murs, il suffisait d'un faux bruit, d'un petit corps de cavalerie, pour mettre tout dans un tel désordre qu'il ne restait plus personne dans les rangs. Le pape fut donc obligé de chercher des secours plus efficaces, et Pierre Strozzi lui ayant amené enfin les troupes qui avaient servi devant Sienne, il parvint à reprendre Tivoli et Ostie, et surtout éloigna le danger le plus immédiat qui le menaçait; mais qu'était-ce que cette guerre?

Dès le commencement, le duc d'Albe, sans doute, aurait pu s'emparer de Rome sans beaucoup de difficultés; mais son oncle, le cardinal Giacomo, lui ayant rappelé la mauvaise fin qu'avaient subie tous ceux qui avaient pris part à la prise de cette ville par le duc de Bourbon, Albe, en bon catholique, ne fit la guerre qu'avec la plus grande réserve. Il combattait le pape, mais on pourrait presque dire, en le révérant : il voulait seulement lui arracher le glaive des mains,

(1) *Diario di Cola Calleine romano del rione di Transtevere l'anno 1521 sino all'anno 1562. MS.*

et ne convoitait même pas la gloire d'être compté parmi les vainqueurs de Rome : aussi ses troupes disaient-elles que leur général leur faisait faire une campagne contre une fumée, contre un brouillard qui les incommodait fort, et qu'on ne pouvait ni saisir, ni dompter.

Ceux, au contraire, qui défendaient le pape contre d'aussi bons catholiques, étaient pour la plupart des protestans allemands ; ils riaient de la messe, persifflaient les images saintes qu'ils rencontraient sur la route, transgressaient les jeûnes, et commettaient cent autres sacriléges qui autrefois auraient tous été punis de mort (1). On assure même que Charles Caraffa était dans une très grande intimité avec le margrave Albert de Brandebourg, le plus zélé partisan des protestans.

Les contrastes ne pouvaient surgir d'une manière plus marquante. D'un côté, on voit la sévérité du catholicisme imposer profondément au chef de l'armée opposée, et l'éloigner de plus en plus de ces temps où un Bourbon combattait le saint siége sans crainte comme sans remords. D'un autre côté, ce sont les conséquences des

(1) Navagero : *Fu riputata la piu esercitata gente la Todessa* (3500 *fanti*) *e piu atta alla guerra, ma era in tutto Luterana.*

tendances temporelles de la papauté qui s'étaient aussi emparées de Paul IV, quoiqu'il les eût si fortement condamnées. Il résulte de ces étranges contradictions, que ceux qui se sont séparés de l'Église romaine la défendent, et que les fidèles l'attaquent; mais les uns se soumettent encore en l'attaquant, et les autres ne cessent de lui témoigner leur inimitié et leur éloignement en la protégeant.

Pourtant, la véritable lutte ne commença que lorsque les troupes françaises se montrèrent sur les Alpes. Ces auxiliaires se composaient de 10,000 hommes à pied, et d'un corps de cavalerie, magnifique quoique moins nombreux. Les Français désiraient essayer d'abord leurs forces contre Milan, qu'ils croyaient moins bien défendu, mais ils furent obligés de suivre la direction que les Caraffa leur donnèrent, et de marcher sur Naples. Ces derniers ne doutaient pas de trouver en cette ville de nombreux partisans; ils comptaient sur la puissance des émigrés, sur l'élévation de leur parti, sinon dans tout le royaume, au moins dans les Abruzzes, autour d'Aquila et de Montorio, où leurs aïeux paternels et maternels avaient toujours conservé une immense influence.

Une impulsion une fois donnée, les évène-

mens doivent à la fin éclater d'une manière ou d'une autre. La papauté était trop agitée contre la prépondérance espagnole, pour ne pas, cette fois, s'élever contre elle avec la plus énergique animosité.

Le pape et ses neveux étaient alors résolus à ne plus rien ménager : Caraffa avait non seulement demandé du secours aux protestans, mais il proposa encore à Soliman Iᵉʳ de renoncer à ses excursions en Hongrie, pour se jeter avec toutes ses troupes sur les Deux-Siciles (1). Ainsi, pour combattre le roi catholique, il invoquait le secours des Infidèles.

Au mois d'avril 1557, les troupes papales passèrent les frontières napolitaines, et signalèrent le jeudi saint par la prise et le pillage de Compli, riche de ses propres trésors, mais aussi de tous ceux qu'on y avait déposés. Guise passa ensuite le Tronto et assiégea Civitella.

On était pourtant bien préparé à le recevoir. Albe savait qu'il n'y aurait pas de mouvemens

(1) Ses aveux dans Bromato, *Vita di Paolo IV*, t. II, p. 309. Du reste Bromato a d'excellens renseignemens sur cette guerre. Il les a extraits, ce qu'il ne cache pas, d'un manuscrit fort détaillé de Nores, qui a pour objet cette même guerre, et que l'on rencontre souvent dans les bibliothèques d'Italie.

contre lui, tant qu'il serait le plus fort, et il n'oubliait rien de ce qu'il fallait pour conserver cette position. Une circonstance inattendue lui apporta une chance de succès de plus, par un don considérable qu'il reçut dans une assemblée de barons. La reine Bona de Pologne, issue d… e l'ancienne famille d'Aragon, était arrivée depuis peu dans son duché de Bari, avec d'immenses richesses. Elle détestait profondément les Français, et pour aider le duc d'Albe à les combattre, elle lui envoya un demi-million de scudi. Il perçut aussi les revenus ecclésiastiques qui au… raient dû aller à Rome, et mit en réquisition jusqu'à l'or et l'argent des églises, même les cloches de Bénévent (1). Il avait réussi à fortifier toutes les places frontières napolitaines, et beaucoup de places romaines qu'il occupait encore; il avait créé un corps magnifique composé d'Allemands, d'Espagnols et d'Italiens, et avait formé des centuries napolitaines, sous la conduite de la noblesse. Civitella fut courageusement défendue par le comte Santafiore qui avait su enthousiasmer les habitans par une résistance énergique; ils repoussèrent l'assaut qui fut tenté.

(1) Giannone, *Istoria di Napoli*, lib. XXXIII, c. I. Non seu… ment Gosselini, mais Mambrino Roseo *delle istorie del* mo… lib. VII, qui raconte cette guerre en détails et d'après de…

Pendant que le royaume tenait ferme et témoignait de son dévouement envers Philippe II, de vifs différens éclataient au contraire parmi les assaillans, entre les Français et les Italiens, entre Guise et Montebello. Guise se plaignait de ce que le pape n'observait pas la convention conclue avec lui, le laissant manquer des secours qu'il avait promis. Lorsque le duc d'Albe apparut avec son armée dans les Abruzzes, — au milieu du mois de mai, — Guise jugea que le meilleur parti était de lever le siége et de repasser le Tronto. La guerre se pratiqua de nouveau sur le territoire romain ; guerre dans laquelle on avançait, on reculait, on assiégeait des villes et on les abandonnait, mais dans laquelle on n'en vint qu'une seule fois à un engagement sérieux.

Marc-Antonio Colonna menaçait Palliano que le pape lui avait enlevé : Giulio Orsini se mit en route pour renouveler les vivres et les troupes de cette place. Trois mille Suisses commandés par un colonel d'Unterwalden, venaient d'arriver à Rome. Ils furent reçus avec joie par le pape qui fit présent à leurs capitaines de chaînes d'or et du titre de chevaliers : il déclara que c'était la légion des anges qui lui était envoyée par

renseignemens, et d'autres, attribuent encore à Ferrante Gonzaga une grande part aux mesures habiles que prit le duc d'Albe.

Dieu. Giulio Orsini commandait cette troupe, ainsi que quelques corps italiens à pied et à cheval. On en vint encore une fois à une bataille, telle qu'elles se livraient en Italie, de 1494 à 1531. Les troupes papales et les troupes impériales, un Colonna et un Orsini se trouvaient en présence : les lansquenets allemands luttèrent contre les Suisses, comme ils l'avaient fait autrefois si souvent, sous leurs derniers célèbres colonels, Gaspard de Feltz et Jean Walter. Ces vieux adversaires combattaient de nouveau pour une cause qui les intéressait peu l'un et l'autre, mais ils n'en déployèrent pas moins la plus extraordinaire bravoure (1). Enfin, Jean Walter, grand et fort comme un géant, disent les Espagnols, se jeta au milieu d'une compagnie de Suisses: le pistolet d'une main et l'épée de combat de l'autre, il s'avança tout droit sur le porte-enseigne, l'abattit en lui tirant un coup dans le côté, et en lui portant en même temps sur la tête un violent coup d'épée : toute la troupe se précipita alors sur lui ; mais déjà ses lansquenets étaient derrière lui pour le protéger. Les Suisses furent complétement écrasés. Leurs drapeaux sur lesquels on lisait en gros caractères : *défenseurs de la foi et*

(1) J'ai puisé les détails de cette rencontre dans *Cabrera, Don Felipe Segundo*, lib. III, p. 139.

du saint siége, roulèrent dans la poussière; de les onze capitaines, leur colonel n'en ramena que deux à Rome.

Pendant que l'on exécutait ici cette petite guerre, les deux grandes armées étaient campées l'une vis-à-vis de l'autre, sur les frontières des Pays-Bas; la bataille de Saint-Quentin fut livrée, les Espagnols remportèrent la victoire la plus complète. En France on s'étonnait de ne pas les voir marcher tout droit sur Paris qu'ils auraient pu prendre (1).

« J'espère, écrivit après cette défaite Henri II au duc de Guise, que le pape fera autant pour moi, que j'ai fait pour lui dans les mêmes dangers (2). » Paul IV ne pouvait pas compter plus long-temps sur les secours des Français, puisque ceux-ci en étaient réduits à réclamer sa propre assistance. Guise déclara « qu'aucune force humaine ne pourrait le retenir en Italie (3) : » il se hâta de retourner avec ses troupes auprès de son roi qui se trouvait dans une situation très fâcheuse.

Les Espagnols et les Colonna, sans qu'il ne fût

(1) Montluc. Mémoires, p. 116.
(2) Le roy à mons. de Guise dans Ribier II, p. 760.
(3) *Lettera del duca de Palliano al C. Caraffa. Inf. polit.* XXII.

plus possible de les en empêcher, s'avanc
rent sur Rome. Les Romains se voyaient enc
une fois menacés d'être conquis et pillés. L
position était d'autant plus désespérée, qu'ils
craignaient pas beaucoup moins leurs défense
que leurs ennemis. Ils eurent pendant plusie
nuits leurs fenêtres éclairées, toutes les rues il
minées, et l'on dit qu'un corps de troupes es
gnoles qui avait fait une course jusque près
portes, recula d'épouvante en voyant ce spec
cle : mais les Romains cherchaient surtout à
prémunir contre les violences des troupes pa
les. Tout le monde murmurait : on souhait
mille fois la mort au pape : enfin on deman
que l'armée espagnole fût introduite dans la vi
par une convention formelle.

Paul IV laissa venir les choses jusqu'à cet
extrémité : ce n'est que lorsqu'il vit ses proje
complétement ruinés, ses alliés battus, son ét
envahi en grande partie par ses ennemis, et
capitale menacée pour la seconde fois, qu'il
prêta à la paix.

Les Espagnols la conclurent dans l'esprit q
avait présidé à cette guerre; ils rendirent to
les châteaux et toutes les villes à l'Église :
promit même une indemnité aux Caraffa po

Palliano qui fut enlevé (1). Albe se rendit à Rome, il baisa avec un profond respect le pied de celui qu'il avait vaincu, de l'ennemi juré de sa nation et de son roi. On a entendu dire qu'il n'a jamais tant redouté la figure d'un homme que celle du pape.

Malgré les avantages apparens de cette paix pour le pape, elle était cependant la destruction de toute sa politique; c'en était fait de la tentative de se débarrasser de la prépondérance des Espagnols; leur domination s'était montrée inébranlable à Milan et à Naples; leurs alliés apparaissaient plus redoutables que jamais. Le duc Cosimo que l'on avait voulu chasser de Florence, avait encore acquis Sienne, et possédait maintenant une puissance considérable et indépendante; Philippe II avait gagné les Farnèse en leur restituant Plaisance; Marc-Antonio Colonna s'était fait un grand nom, et avait relevé la fortune et l'autorité de sa famille. Il ne restait plus au pape qu'à se prêter à la nécessité de cette situation; Paul IV fut obligé de s'y soumettre, on peut le penser, avec quels regrets et quelle amertume! Il appela un jour Philippe II son ami : « Oui, mon

(1) Une convention secrète fut conclue entre le duc d'Albe et Caraffa au sujet de Palliano; elle était secrète, non seulement pour le public, mais pour le pape lui-même. (Bromato II, 385.)

ami, dit-il vivement, qui m'a tenu assiégé et qui cherchait mon âme! » Il le compara un autre jour, devant quelques personnes, à l'enfant prodigue de l'Évangile; mais dans le cercle de ses confidens, il ne vantait que les papes qui s'étaient proposé de donner aux rois de France la couronne des empereurs (1). C'étaient là les anciens et intimes sentimens de son cœur : mais les circonstances le forcèrent à les modifier et à les cacher: il ne pouvait plus rien espérer ni rien entreprendre, il ne pouvait que se plaindre en secret.

Il y a toujours folie à vouloir lutter contre les conséquences d'un événement accompli. Quelque temps après, il s'exerça sur Paul IV une réaction qui devint d'une plus grande importance, tant pour l'administration de ses affaires individuelles que pour la direction nouvelle qui fut imprimée aux affaires générales de la papauté.

Son népotisme ne reposait pas, comme celui des papes précédens, sur l'égoïsme et une affection exclusive de famille; il favorisait ses neveux, parce qu'ils appuyaient ses vues contre

(1) L'évesque d'Angoulême au roy, 11 juin 1558. Ribier II, 746. « Le pape a dit, que vous, sire, n'estiez pas pour dégénérer de vos prédécesseurs qui avoient toujours été conservateurs et défenseurs de ce saint-siège, comme au contraire, que le roi Philippe tenoit de race de le vouloir ruiner et confondre entièrement. »

l'Espagne, il les considérait comme ses aides naturels dans cette lutte; puisque maintenant elle était terminée, il n'avait plus besoin de ses neveux.

Le cardinal Caraffa avait entrepris, dans le but de régler cette indemnité promise en dédommagement de Palliano, un voyage auprès du roi Philippe. De retour à Rome, sans avoir réussi dans sa démarche, on vit le pape devenir toujours de plus en plus froid envers lui. Bientôt il ne fut plus possible au cardinal Caraffa de dominer comme auparavant les entourages de son oncle, et de n'accorder accès auprès de lui qu'aux amis les plus dévoués. Des bruits défavorables venaient aussi aux oreilles du pape et pouvaient réveiller les fâcheuses impressions qui avaient existé dans des temps antérieurs. Le cardinal tomba malade. Un jour, le pape entra le visiter sans être attendu; il trouva auprès de lui quelques gens du plus mauvais renom. « Les vieillards sont méfians, disait-il; je me suis aperçu là de choses qui m'ouvrirent un vaste champ de conjectures. » Nous voyons qu'il ne fallait qu'une occasion pour soulever en lui un orage. Un événement, du reste peu important, la lui offrit. Dans la nuit du nouvel an de 1559, il s'était élevé un tumulte dans la rue, pendant lequel un

jeune cardinal, ce favori de Jules III, le cardinal Monte, avait tiré l'épée. Le pape en fut instruit le lendemain matin: il fut vivement blessé de ce que son neveu ne lui en disait pas un mot; il attendit quelques jours : enfin il exprima son mécontentement. La cour, toujours avide de changement, saisit avec avidité ce signe de défaveur. L'ambassadeur de Florence qui avait éprouvé mille mortifications de la part des Caraffa, pénétra même jusqu'au pape et exposa les griefs les plus amers. La marquise della Valle, une parente à qui on n'avait pas voulu aussi accorder un libre accès, trouva moyen de faire glisser dans le bréviaire du pape un billet dans lequel étaient retracés quelques uns des crimes de ses neveux : « Si Sa Sainteté désire de plus amples renseignemens, qu'elle veuille bien signer son nom; » Paul signa, et les éclaircissemens ne manquèrent pas. Rempli d'indignation, le pape se rendit, le 9 janvier, à la congrégation de l'inquisition. Il vint à parler de ce tumulte nocturne, réprimanda vivement le cardinal Monte, menaça de le punir, et ne cessa de fulminer ces paroles : *réforme, réforme!* Les cardinaux autrefois silencieux avaient maintenant repris courage. « Saint Père, lui dit le cardinal Pacheco, en l'interrompant, il faut commencer la réforme par nous-mêmes. » Le pape demeura muet. Cette parole le frappa au

cœur ; elle réveilla la conscience de ses propres convictions. Abandonnant l'affaire de Monte sans la terminer, il se rendit dans son appartement, dévoré de colère. Il institua sans délai des enquêtes rigoureuses. Après avoir donné sur-le-champ des ordres pour révoquer les pouvoirs du cardinal Caraffa, il lui fit demander ses papiers ; le cardinal Vitellozo Vitelli qui passait pour connaître les secrets des Caraffa, fut obligé de prêter serment de découvrir tout ce qu'il savait ; Camillo Orsino fut rappelé de sa maison de campagne dans le même but ; le parti austère qui depuis long-temps voyait avec douleur la conduite des neveux, se releva : le vieux théatin, don Hieremia, que l'on regardait comme un saint, restait des heures entières dans les appartemens du pape ; celui-ci apprit des choses dont il ne se serait jamais douté, qui lui faisaient horreur et le faisaient frémir d'indignation. Il entra dans la plus vive agitation, ne pouvant plus ni manger, ni dormir ; il fut pendant dix jours malade, et tourmenté par la fièvre. Enfin, pape à jamais illustre, il sut se décider à faire violence à son cœur et à sacrifier son affection pour ses parens. Le 27 janvier, il convoqua le sacré collége; représentant avec une émotion passionnée la mauvaise vie de ses neveux, il prit Dieu et les hommes à témoin, qu'il ne l'avait jamais connue, qu'il avait

toujours été trompé. Il les priva de leurs emplois et les exila avec leurs familles dans diverses places éloignées. Leur mère âgée de 70 ans, courbée par les maladies, personnellement innocente, se jeta à ses pieds, lorsqu'il entra au palais; il passa en lui adressant des paroles dures. A la même époque, la jeune marquise de Montebello arrivant de Naples, trouva son palais fermé; on ne voulut la recevoir dans aucune hôtellerie : pendant une nuit pluvieuse, elle courut en voiture demander l'hospitalité, jusqu'à ce qu'enfin un aubergiste demeurant dans un quartier éloigné auquel les ordres n'avaient point été donnés, consentit à la recevoir. Le cardinal Caraffa offrit inutilement de se constituer prisonnier et de rendre compte de sa conduite. La garde suisse reçut l'ordre de l'expulser, non seulement lui mais tous ceux qui avaient été à son service. Le pape ne fit qu'une seule exception. Il retint près de sa personne le fils de Montorio, qu'il aimait, et qu'il avait déjà nommé cardinal à dix-huit ans, et disait ses Heures avec lui. Mais il n'était jamais permis au jeune homme de faire mention des exilés, et bien moins encore d'essayer d'intercéder en leur faveur, il n'était pas même autorisé à correspondre avec son père; cette inflexible consigne ne servit qu'à rendre d'autant plus cruel pour ce jeune homme le malheur qui était venu frapper

si subitement sa famille ; son visage, son attitude, tout son être exprimaient ce qu'il ne lui était pas permis de rendre par ses paroles (1).

Et ne devait-on pas croire que ces événemens réagiraient sur la disposition d'esprit du pape ?

Ce fut, au contraire, comme s'il ne s'était rien passé. Aussitôt qu'il eut prononcé avec emportement la sentence dans le Collége, lorsque la plupart des cardinaux étaient immobiles et muets d'étonnement et de frayeur, lui, de son côté, parut insensible. Il s'occupa, sans y plus penser, d'autres affaires. Les ambassadeurs étrangers ne pouvaient dissimuler leur surprise, à la vue de cette contenance. « Au milieu de changemens si violens et si subits, a-t-on dit, au milieu de tous ces nouveaux ministres et serviteurs, il se montra constamment ferme, opiniâtre et tranquille, il n'éprouva aucune pitié et parut n'avoir conservé aucun souvenir de ceux auxquels il était si attaché. » Désormais une tout autre passion va s'emparer de son âme.

(1) On trouve dans Pallavicini et surtout dans Bromato des renseignemens satisfaisans à ce sujet. Dans nos informations de Berlin se trouve encore, vol. VIII, un *Diario d'alcune attioni piu notabili nel pontificato di Paolo IV, l'anno 1558 sino alla sua morte*, — (Depuis le 10 sept. 1558) qu'aucun des deux auteurs précédens n'a connu, qui a été fait par un témoin oculaire, et qui m'a fourni d'autres détails précieux.

Sans aucun doute, une telle transformation est de la plus haute importance. Sa haine contre les Espagnols, l'idée de pouvoir devenir le libérateur de l'Italie, avaient contribué à entraîner Paul IV dans cette préoccupation trop exclusive d'intérêts temporels qui l'amenèrent à doter ses neveux avec des biens de l'Eglise, à élever un soldat à l'administration même des affaires spirituelles, qui le précipitèrent enfin dans de nombreuses inimitiés et dans l'effusion du sang. Mais quand la force des événemens l'eut obligé à renoncer à son but et à sa haine, insensiblement ses yeux s'ouvrirent sur la conduite scandaleuse de ses parens; il les repoussa loin de lui avec une justice pleine de violence, et en combattant ses propres affections : dès ce moment il revint à ses anciennes pensées de réforme; il commença à réaliser les espérances que son règne avait fait concevoir, portant dans la réforme de l'état et surtout de l'Eglise la même énergie passionnée qui l'avait animé dans ses inimitiés et ses guerres.

Dans tous les degrés de la hiérarchie, il renouvela le personnel de l'administration des affaires temporelles. Les magistrats et les gouverneurs en place furent destitués. Parfois, ces brusques changemens s'opérèrent d'une manière singulière : le gouverneur nouvellement nommé ar-

riva pendant la nuit à Perrugia ; sans attendre le jour, il fit convoquer les membres de la municipalité, leur exhiba sa nomination et leur ordonna d'arrêter immédiatement l'ancien gouverneur présent au milieu d'eux. Paul IV devint le seul pape qui depuis long-temps eût gouverné sans le favoritisme de ses neveux. Ceux-ci furent remplacés par le cardinal Carpi et par Camillo Orsino, qui avaient déjà possédé une grande autorité sous Paul III. Le système du gouvernement fut complétement changé. Des sommes considérables furent épargnées et remises en diminution des taxes ; une boîte fut établie dans laquelle chacun pouvait jeter ses griefs ; le pape seul en avait la clef ; tous les jours le gouverneur adressait ses rapports : l'administration, dégagée de ses anciens abus, procédait avec plus de soins et d'égards envers les sujets.

Quoique le pape n'eût jamais perdu de vue, au milieu des événemens accomplis jusqu'à ce jour, la réforme de l'Eglise, il s'y consacra cependant, dès cette époque, avec un zèle plus actif et un cœur plus libre. Il introduisit dans les églises une discipline plus sévère, défendit toute espèce de mendicité, même la collecte des aumônes aux ecclésiastiques pour les messes, fit enlever des églises les tableaux scandaleux

que le goût perverti des arts profanes avait osé placer dans les sanctuaires. On frappa en son honneur une médaille sur laquelle on voyait un Christ tenant un fouet et chassant les marchands du temple. Il expulsa de la ville et de l'état romain les moines défroqués, força la cour à observer convenablement le jeûne et la communion pascale. Les cardinaux furent obligés à monter quelquefois en chaire; lui-même, il prêchait. Plusieurs des abus, occasion de gains considérables, furent abolis. Il ne voulait plus entendre parler des dispenses de mariage et de leur produit. A l'avenir, il prétendait ne plus distribuer que selon le mérite, une foule d'emplois qui avaient toujours été vendus, même ceux de Camerier (1). Quelle plus scrupuleuse attention il apportait à la capacité et aux sentimens religieux, en accordant des fonctions ecclésiastiques! Il ne consentit pas à tolérer plus longtemps ces compromis, tels qu'ils étaient encore en usage, en vertu desquels l'un remplissait les devoirs d'une charge, et l'autre jouissait de la plus grande partie du revenu. Il eut aussi le dessein de rendre aux évêques un grand nombre de droits qui leur avaient été enlevés; il trouvait

(1) *Caracciolo, vita di Paolo IV, MS.* mentionne particulièrement ce fait.

extrêmement blâmable la cupidité avec laquelle on avait cherché à tout attirer à Rome (1).

Il ne se contenta pas de réformer en détruisant ; il voulut aussi donner au service divin une plus grande pompe ; c'est lui qui a fait élever le lambrissage de la chapelle Sixtine et le Saint-Sépulcre (2).

Il y avait pour la célébration du service divin un idéal plein de dignité, de piété et de pompe, constamment placé devant les yeux de ce grand pontife et qu'il cherchait à réaliser.

Il ne laissa point passer un seul jour, comme il s'en vantait, sans publier une ordonnance concernant le rétablissement de l'Église dans toute sa pureté primitive. On reconnaît dans un grand nombre de ses décrets les traits principaux des réglemens auxquels le concile de Trente donna peu de temps après sa sanction.

Comme on peut s'y attendre, il déploya aussi dans cette direction toute l'inflexibilité qui lui était naturelle.

De préférence à toutes les autres institutions, il favorisa celle de l'Inquisition qu'il avait lui-

(1) Bromato II, 483.
(2) *Mocenigo Relatione di 1560.*

même rétablie. Souvent il négligea de se rendre à la signature et aux réunions du consistoire, mais il ne manqua jamais le jeudi, jour auquel la congrégation de l'Inquisition s'assemblait en sa présence; il veillait à ce qu'elle fût rigoureusement maintenue, soumit à sa juridiction de nouveaux délits, et lui donna le droit cruel d'appliquer la torture pour découvrir les complices : pour lui, il n'y avait point de considération de personnes ; il traîna devant ce tribunal les principaux barons, fit mettre en prison des cardinaux, tels que Morone et Foscherari, qui eux-mêmes avaient été précédemment chargés d'examiner le contenu de livres importans, par exemple : *Des exercices spirituels* d'Ignace de Loyola, parce qu'il s'était élevé dans l'esprit de Paul des doutes sur leur orthodoxie. Il institua la fête de saint Dominique, en l'honneur de ce grand inquisiteur.

C'est ainsi que la direction sévère imprimée aux affaires religieuses et la restauration de la papauté, devinrent le but dominant du pontificat de Paul IV.

Il parut presque avoir oublié qu'il eût jamais suivi une autre voie; la mémoire des temps passés s'était éteinte en lui : toute son activité, sa vie entière étaient concentrées dans ses réformes, dans son inquisition, aux soins de don-

ner des lois, de faire arrêter, d'excommunier et de tenir des auto-da-fé. Enfin, lorsqu'une maladie, mais une de ces maladies qui eût suffi à tuer une organisation plus jeune que la sienne, le renversa, il conserva assez d'énergie pour convoquer encore une fois les cardinaux, recommander son âme à leurs prières, et le Saint-Siége et l'Inquisition à leur prévoyance; il veut encore ramasser ses forces et se lever, mais elles lui manquent, il retombe et meurt (18 août 1559).

Les hommes résolus et passionnés sont plus heureux que les êtres faibles, sous ce rapport : c'est que s'ils sont souvent aveuglés par la vivacité de leurs sentimens, ils sont aussi vigoureusement trempés et invincibles contre les revers de la fortune.

Mais le peuple n'oublia pas ce qu'il avait souffert sous ce règne. Il ne pouvait pardonner à Paul IV les désastres de la guerre qu'il avait attirés sur Rome; il ne suffisait pas pour obtenir la reconnaissance de cette multitude qu'il eût éloigné ses neveux qui étaient généralement haïs. A sa mort, les uns se rassemblèrent au Capitole et résolurent d'anéantir les monumens qu'il avait fait construire, parce qu'il n'avait pas bien mérité de la *ville* et de l'*univers*. D'autres

pillèrent le palais de l'inquisition, y mirent le feu, et maltraitèrent les serviteurs du saint office. On voulait à toutes forces aussi incendier le couvent des Dominicains. Les Colonna, les Orsini, les Cesarini, les Massimi, tous mortellement offensés par Paul IV, prirent part à ces excès. Les statues qui avaient été élevées au pape furent arrachées de leurs piédestaux et brisées, et leur tête revêtue de la triple couronne fut traînée dans la boue.

Combien la papauté eût pu encore se féliciter de son bonheur, si elle n'avait éprouvé aucune autre réaction contre les œuvres de Paul IV!



§ VI.

OBSERVATIONS SUR LES PROGRÈS DU PROTESTANTISME PENDANT LE RÈGNE DE PAUL IV.

Nous avons vu comment la séparation de la papauté avec la puissance impériale et espagnole

contribua peut être, plus que tout autre événement, à fonder le protestantisme en Allemagne. Malgré cette leçon, on ne sut pas cependant éviter une autre faute qui eut les conséquences les plus graves et les plus vastes.

Le rappel des troupes papales du sein de l'armée impériale, et la translation du concile, peuvent être considérés comme le premier pas dans cette voie fatale. La conduite de Paul III, à cette époque, fut la plus efficace sauvegarde de la liberté des protestans.

Mais les actes de ce pape n'exercèrent qu'après sa mort leur influence sur le mouvement européen. L'alliance avec la France, dans laquelle il fit entrer ses neveux, entraîna une guerre générale; guerre dans laquelle non seulement les protestans allemands remportèrent une victoire à jamais mémorable, mais par laquelle ils furent assurés pour toujours contre les menaces et les attaques du concile, du roi de France et du pape; guerre qui eut aussi pour résultat immédiat de propager rapidement dans la France et dans les Pays-Bas les opinions nouvelles dont l'extension se trouvait déjà favorisée par les soldats allemands composant les deux armées ennemies, et par le désordre et les embarras de la guerre qui s'opposaient à une surveillance sévère; c'est dans

ces circonstances que Paul IV monta sur le Siége romain. Il aurait dû fixer avec attention ses regards sur cette marche des affaires, et s'occuper avant tout de rétablir la paix; mais au contraire, il se précipita avec une passion aveugle dans l'impulsion donnée, et c'est ainsi qu'il lui était réservé, à lui le plus énergique et le plus zélé défenseur de la foi, de favoriser, plus peut-être qu'aucun de ses prédécesseurs, les progrès du protestantisme pour lequel il éprouvait tant d'horreur et qu'il persécutait.

Rappelons-nous seulement son influence sur l'Angleterre!

La première victoire que remportèrent les nouvelles opinions dans ce pays, fut bien loin d'être complète; il ne fallait qu'une concession du pouvoir politique, il ne fallait que l'avénement d'une reine catholique pour déterminer le Parlement à une nouvelle soumission de l'église au pape. Mais, il est vrai, pour amener ce résultat, la papauté était obligée d'agir avec modération; elle ne devait pas se presser de déclarer la guerre aux intérêts nés des innovations. C'est ce qui fut très bien compris par Jules III. Le premier légat envoyé par le pape en Angleterre, constata de suite (1) combien l'intérêt des

(1) *Lettere di M. Henrico, nov.* 1553. Dans un autre MS., qui

biens ecclésiastiques confisqués était vivace et une question brûlante. Jules prit la résolution grandiose de ne pas insister sur leur restitution. À la vérité, il n'était pas permis au légat de mettre le pied sur le sol anglais avant d'avoir donné, à cet égard, des assurances satisfaisantes : elles formaient la base de l'efficacité de ses négociations (1), aussi obtint-il le plus grand succès. Ce légat était Reginald Poole, que nous connaissons déjà, celui de tous les hommes de cette époque qui était le plus propre à travailler au rétablissement du catholicisme en Angleterre : placé au dessus de tout soupçon d'intentions déshonnêtes, intelligent, modéré, également considéré par la reine, la noblesse et le peuple, sa mission réussit au delà de toute attente : l'avénement au trône de Paul IV fut signalé par l'arrivée d'ambassadeurs anglais qui venaient l'assurer de la soumission de ce pays au saint-siége.

Paul IV n'avait donc point à conquérir cette soumission, mais à la maintenir. Examinons les mesures qu'il prit dans cette situation.

a pour titre, *lettere e negotiati di Polo*, qui contient encore beaucoup de renseignemens pour cette histoire. Sur la négociation, Pallavicini XIII, 9, 411.

(1) Il n'hésita pas à reconnaître ceux qui étaient possesseurs à cette époque. *Litteræ dispensatoriæ C. Poli. Concilia M. Britanniæ*, IV, 112.

Il déclara la restitution des biens ecclésiastiques un devoir irrémissible dont le mépris entraîne le châtiment de la damnation éternelle ; il eut aussi l'imprudence de faire faire de nouveau la collecte du denier de saint Pierre (1). — Mais, en outre, pouvait-il y avoir une chose moins capable d'amener l'obéissance que la guerre si acharnée qu'il fit au prince qui se trouvait en même temps roi d'Angleterre et d'Espagne, à Philippe II ? Des troupes anglaises prirent part à la bataille de Saint-Quentin qui eut aussi des conséquences si importantes pour l'Italie ; enfin, il persécuta le cardinal Poole, qu'il n'avait jamais pu souffrir, et le dépouilla de la dignité de légat, qui n'a jamais été remplie par aucun autre avec plus d'avantage pour le saint-siége, et mit à sa place un moine sans habileté, accablé par les années, mais plus violent dans ses opinions (2). Si Paul IV s'était imposé la tâche d'empêcher l'œuvre de la restauration catholique, il n'eût pas agi autrement.

Il ne faut donc pas s'étonner si les tendances

(1) Il ne vivait et ne respirait alors que dans ces idées. Il publia sa bulle *Rescissio alienationum* (Bullarium IV, 4, 319), dans laquelle il annula généralement toutes les anciennes aliénations des biens des églises.

(2) *Goodwin, Annales Angliæ*, etc. p. 456.

opposées à la papauté se relevèrent de nouveau avec énergie après la mort prématurée et inattendue de la reine et après celle du légat. Les persécutions, condamnées par Poole, mais approuvées par ses adversaires intraitables, contribuèrent beaucoup à cette réaction.

Cependant la question allait encore une fois dépendre du pape; elle demandait un examen d'autant plus réfléchi, qu'elle pouvait s'adresser également à l'Écosse; là aussi, les partis religieux étaient en lutte violente : la solution qui fixerait l'état des choses en Angleterre, devait en même temps déterminer l'avenir de l'Écosse.

Combien alors il était important qu'Élisabeth, en montant sur le trône, ne s'y montrât pas en qualité de protestante (1), et qu'elle fit notifier au pape son avénement. Il y eut des négociations entamées sur le projet de mariage de Philippe II avec Élisabeth, et, à cette époque, rien ne paraissait plus vraisemblable que la réalisation de ce mariage. Ne devait-on pas croire que rien ne pouvait être plus agréable à un pape?

Mais Paul IV ne connut point de modération; il fit à l'ambassadeur anglais une réponse insul-

(1) Nares, *Memoirs of Burgley*, II, p. 43, trouve ses principes religieux « *at first liable to some doubts.* »

tante et repoussante. « La reine doit, disait-il, soumettre avant tout à son jugement ses prétendus droits. »

Ne croyez pas qu'il ait été déterminé à cette conduite seulement en considération du siége apostolique, il y fut poussé par d'autres motifs. Les Français désirant, par rivalité politique, empêcher ce mariage, avaient l'adresse de se servir des plus dévots personnages, des Théatins, pour faire représenter au vieux pape qu'Élisabeth était cependant au fond protestante, et que ce mariage ne produirait jamais aucun résultat utile (1). Les Guise surtout avaient le plus grand intérêt à le voir manquer; si Élisabeth était rejetée par le saint-siége, la fille de leur sœur, Marie Stuart, dauphine de France, reine d'Écosse, se trouvait avoir les droits les plus immédiats sur le trône d'Angleterre: les Guise pouvaient espérer commander en son nom dans les trois royaumes. En effet, cette princesse adopta les armoiries d'Angleterre, signa et data ses édits selon les années de son règne en Écosse et en Irlande: on fit des préparatifs de guerre dans les ports de l'Écosse (2).

(1) Relation particulière de Thuanus.

(2) On trouve dans *Forbes Transactions*, p. 402, une *responsio ad petitiones D. Glasion et episc. Aquilani*, par Cécill, qui relève très vivement tous ces motifs.

Quand même Élisabeth n'y eût pas été disposée d'elle-même, elle aurait été forcée par les circonstances à se jeter dans le protestantisme. Elle prit ce parti de la manière la plus décisive, et elle réussit à obtenir dans le Parlement une majorité protestante (1), qui fit en peu de mois tous les changemens qui constituent essentiellement le caractère de l'Église anglicane.

L'Écosse fut nécessairement atteinte par cette direction des affaires ; il s'y forma un parti national et protestant qui s'opposa aux progrès du parti catholique français : Élisabeth n'hésita pas à s'unir avec le premier, et c'est l'ambassadeur espagnol lui-même qui a contribué à l'affermir dans ce projet (2)! Le traité de Berwick, conclu avec l'opposition écossaise, donna la prépondérance à celle-ci. Marie Stuart, avant de mettre le pied dans son royaume, fut obligée non seulement de renoncer au titre de reine d'Angleterre, mais encore de confirmer les décisions d'un parlement assemblé dans un esprit tout protestant, décisions dont une abolissait la messe, sous peine de mort.

Ainsi, ce qui consolida pour toujours la victoire

(1) *Neal*, *History of the Puritans*, I, 126. *The court took such mesures, about elections, as seldom fail of success.*

(2) *Camden, Rerum anglicarum Annales*, p. 37.

du protestantisme dans la Grande-Bretagne, ce fut en grande partie une réaction contre les prétentions des Français favorisées par le pape.

Non pas peut-être que la conduite des protestans anglais fût dans une complète dépendance de ces événemens politiques; elle avait une raison déterminante bien plus profonde; mais en fait, les événemens qui amenèrent l'explosion, le progrès et la solution de la lutte coïncidaient exactement avec les complications politiques.

Une décision prise par Paul IV exerça encore une grande influence sur l'Allemagne: par suite de son ancienne aversion pour la maison d'Autriche, il s'opposa à la transmission de la couronne impériale, ce qui força Ferdinand Ier à avoir encore plus d'égards qu'auparavant pour la conservation de son amitié avec les alliés protestans.

Il semblait que la papauté fût destinée à n'éprouver aucun échec, sans y avoir contribué elle-même, d'une manière ou de l'autre, par ses actes politiques.

Si maintenant des hauteurs du Vatican nous jetons un regard sur le monde, combien elles sont immenses les pertes faites par la foi catholique! La Scandinavie et la Bretagne ont abjuré le catholicisme; l'Allemagne est presque entière-

ment protestante ; la Pologne et la Hongrie sont dans une grande fermentation ; Genève est devenue pour l'Occident et les peuples latins un centre de propagation protestante aussi important que l'est Wittemberg pour l'Orient et les peuples germaniques : déjà un parti s'est levé en France, comme dans les Pays-Bas, sous les drapeaux de la réforme.

La foi catholique n'avait plus qu'une seule espérance. En Espagne et Italie, les doctrines hétérodoxes avaient été domptées et étouffées ; là s'était produit un mouvement de restauration dans une voie sévèrement religieuse ; malgré les fâcheux résultats de l'administration de Paul IV, elle avait cependant réussi à procurer à ce mouvement la prépondérance dans la cour de ces deux pays restés fidèles à la papauté : la question était de savoir si cette prépondérance se maintiendrait, et si elle aurait le pouvoir de s'assimiler et de réunir dans la même direction toute l'Église catholique.

§ V.

PIE IV.

On raconte qu'un jour, dans un repas de cardinaux, Alexandre Farnèse donna une guirlande de fleurs à un jeune garçon qui improvisait en s'accompagnant de la lyre, en lui disant de la remettre à celui d'entre eux qui était destiné à devenir pape : ce jeune garçon, Sylvio Antoniano, qui plus tard fut un homme célèbre et même cardinal, s'avança aussitôt vers Jean Angelo Médici, et lui présenta la guirlande en chantant son éloge. Ce Médici fut le successeur de Paul, Pie IV (1).

Il était de basse extraction. Son père Bernardin était allé à Milan où il avait acquis une petite fortune en affermant les revenus de l'état (2).

(1) Nicius Erythraeus raconte cette anecdote dans sa biographie de Antoniano Pinacotheca p. 37. Mazzuchelli l'a répétée aussi. — L'élection eut lieu le 26 déc. 1559.

(2) *Hieronimo Soranzo, Relatione di Roma.*

Les fils furent néanmoins obligés de vivre très étroitement. L'un, Giangiacomo, qui se voua au service militaire, commença par s'engager auprès d'un gentilhomme : l'autre, précisément notre Jean Angelo, fit ses études, mais des études très restreintes : voici quelle fut l'origine de leur fortune. Giangiacomo, naturellement téméraire et entreprenant, fut chargé par de puissans personnages de Milan de les débarrasser d'un de leurs ennemis, un Visconti, nommé Monsignorin. Mais à peine le meurtre fut-il consommé, que ceux qui l'avaient fait commettre voulurent aussi se débarrasser de l'instrument, et envoyèrent le jeune homme au château de Mus, sur le lac de Como, avec une lettre pour le gouverneur, dans laquelle ils lui disaient de tuer le porteur. Giangiacomo conçut des soupçons, ouvrit la lettre, vit le piége qui lui avait été préparé, et prit de suite sa résolution. Il choisit quelques compagnons sûrs; au moyen de la lettre, il se procura l'entrée du château, et parvint à s'en emparer. Depuis cette époque, il vécut comme un prince indépendant : de ce point fortifié, il tint les Milanais, les Suisses et les Vénitiens dans une agitation continuelle. Enfin, il prit la croix blanche et entra au service de l'empereur. Il fut élevé à la dignité de marquis de Marignano, fit la guerre aux Luthériens en qualité de chef d'artillerie, et

commandait l'armée impériale devant Sienne (1).
Il était aussi prudent qu'audacieux, heureux dans toutes ses entreprises, impitoyable ; avec son bâton de fer, combien, de ses propres mains, n'a-t-il pas assommé de paysans qui cherchaient à introduire des vivres dans Sienne! il n'y avait dans toute la campagne aucun arbre auquel il n'eût fait pendre quelqu'un : on portait à cinq mille le nombre de ceux qu'il avait fait tuer. Il fit la conquête de Sienne, et fonda une famille puissante.

Jean Angelo s'était élevé avec la fortune de son frère. Il devint docteur et se fit une réputation comme jurisconsulte : il acheta une charge à Rome, et jouissait déjà de la confiance de Paul III, lorsque le marquis, son frère, épousa une Orsina, la belle-sœur de Pierre Louis Farnèse (2). Ce mariage lui valut le cardinalat. Depuis cette époque, nous le trouvons toujours chargé de l'administration des villes papales, de la direction

(1) *Ripamonte, Historia urbis Mediolani. Natalis Comes hist.*

(2) *Soranzo. Nato 1499, si dottoro 1525 vivendo in studio così strettamente che il Pasqua suo medico che stava con lui a desco l'accommodò un gran tempo del suo servitore e di qualche altra cosa necessaria. Del 1527 comprò un protonotariato servendo il Cl. Farnese* (Ripamonte fait mention de ses bonnes relations avec Paul III lui-même). Le mariage du marquis eut lieu *con promessa di far lui cardinale.*

des négociations politiques, et plus d'une fois du commissariat des armées du saint-siége. Il se montra adroit, prudent et doux. Paul IV seul ne pouvait le souffrir, et il éclata un jour violemment contre lui dans une séance du sacré collége. Médici jugea alors que le meilleur parti à prendre pour lui était de quitter Rome. Tantôt aux bains de Pise, tantôt à Milan où il fit faire beaucoup de constructions, il avait su adoucir son exil par des occupations littéraires, et par les prodigalités d'une bienfaisance qui lui mérita le nom de *père des pauvres*. Peut-être est-ce précisément le contraste de son caractère avec celui de Paul IV qui a le plus contribué à son élection.

Ce contraste devint encore plus frappant après son avénement. Paul IV était un Napolitain de haute maison, de la faction anti-autrichienne : Pie IV, au contraire, était un parvenu milanais, étroitement attaché à l'Autriche par son frère et par quelques parens allemands, jurisconsulte, aimant la vie, ayant des idées mondaines. Paul IV se tenait inaccessible, voulant montrer de la dignité et de la majesté dans ses plus petites actions : Pie IV était plein de bonté et de condescendance. On le voyait tous les jours à cheval ou à pied dans la rue, presque sans suite : il parlait avec affabilité à tout le monde. Les dépêches

des ambassadeurs vénitiens nous apprennent surtout à le connaître (1). Les ambassadeurs le trouvent écrivant et travaillant dans un appartement où règne une agréable fraîcheur : il se lève et se promène avec eux de long en large ; ou bien lorsqu'il veut se rendre au belvédère, il s'assied, sans ôter la canne de la main, et il écoute sans plus de façon leurs propositions. S'il leur parle familièrement, il veut aussi être traité par eux avec aisance, mais avec les égards dus à sa dignité. L'expédient adroit qui lui est soumis par les Vénitiens lui fait plaisir : il les loue en souriant. Tout bien intentionné qu'il est pour la maison d'Autriche, cependant les manières inflexibles et impérieuses de l'ambassadeur espagnol, Varga, le choquent. Il n'aime pas à se laisser surcharger de détails, ils le fatiguent : mais quand on s'en tient aux généralités, aux choses essentielles, on le trouve toujours de bonne humeur et de bonne composition. Il se répand alors en mille assurances familières ; on l'entend répéter combien il déteste cordialement les méchans, qu'il aime naturellement la justice, qu'il ne veut blesser personne dans sa liberté, et témoigner à tout le monde de la bonté et de l'affabilité ; mais sa pen-

(1) *Ragguagli dell' ambasciatore veneto da Roma* 1561. De M°. Antoni Amulio (Mula) Inf. Polit. XXXVII.

sée intime et invariable est d'agir de toutes ses forces en faveur des intérêts de l'Église. Du reste, il espère, avec la grâce de Dieu, accomplir quelque chose de bien. Représentez-vous un vieillard d'une grande corpulence, et cependant encore assez alerte pour arriver à sa maison de campagne avant le lever du soleil, d'un visage serein, d'un œil vif : la conversation, la table, et des saillies enjouées, sont ses plus agréables délassemens. A peine rétabli d'une maladie dangereuse, il est aussitôt à cheval, et se rend à l'habitation qu'il occupait étant cardinal, monte et descend avec vivacité les escaliers. « Non, non, s'écrie-t-il, nous ne voulons pas encore mourir. »

Mais un tel pape, aimant autant la vie, ayant des habitudes si mondaines, était-il bien propre à diriger l'Église dans la situation difficile où elle se trouvait? Ne devait-on pas craindre de le voir s'éloigner de la direction sévère qui commençait à peine à être suivie dans les dernières années de son prédécesseur? La nature de Pie IV, je ne veux point le nier, peut l'avoir porté à s'écarter de cette voie, cependant cela n'arriva pas.

Quant à lui personnellement, il n'aimait pas l'inquisition ; il blâmait la dureté monacale avec laquelle elle procédait : il en visitait rarement ou

jamais la congrégation, mais il n'osait pas l'attaquer : il déclarait qu'il n'y entendait rien ; qu'il n'était pas même théologien : il lui laissa donc tout le pouvoir qu'elle avait reçu de Paul IV.

Il fit un exemple terrible des neveux de ce pape. Les excès commis par le duc de Palliano, même après sa chute, — il tua sa propre femme par jalousie, — donnèrent beau jeu aux ennemis des Caraffa, qui étaient altérés de vengeance. On instruisit un procès criminel contre eux ; ils furent accusés des crimes les plus horribles, de brigandages, de meurtres, de faux, de dilapidation et du plus révoltant arbitraire dans leur administration, et d'avoir constamment trompé ce pauvre vieux Paul IV. Nous possédons leur défense ; elle n'est nullement sans quelques apparences de justification (1). Mais leurs accusateurs conservèrent la prépondérance. Un jour, depuis le matin de bonne heure jusqu'au soir, le pape se fit lire dans le consistoire les actes de l'accusation ; il prononça la sentence de mort contre

(1) On trouve principalement dans Bromato, une notice détaillée de cette affaire, extraite de Nores. Dans les *Informat.* nous trouvons encore les lettres de Mula ; p. ex. l'*Extractus processus cardinalis Caraffæ*, et *el successo de la muerte de los Caraffas con la declaracion y el modo, que murieron. La morte del C[l]. Caraffa* (Bibl. à Venise VI, n°. 39) est la MS. que Bromato avait aussi sous les yeux, outre celui de Nores.

le cardinal, le duc de Palliano, et deux de leurs plus proches parens, le comte Aliffe et Léonardo di Cardine : Montebello et quelques autres avaient pris la fuite. Le cardinal s'était peut-être attendu à l'exil, jamais à la peine de mort. Elle lui fut annoncée, — un matin quand il était encore au lit, — et lorsqu'il vit qu'il ne lui restait plus aucun espoir, il s'enveloppa et se cacha quelques momens dans la couverture ; puis, se relevant, il joignit les mains, et poussa cette parole douloureuse, que l'on entend en Italie dans des cas désespérés : Eh bien ! patience ! On ne lui accorda pas son confesseur ordinaire ; il avait beaucoup à dire, on le conçoit bien, à celui qu'on lui envoyait, et comme cette confession durait un peu long-temps, « monsignore, finissez en, s'écria l'agent de police, nous avons encore beaucoup à faire! »

Ainsi périrent ces neveux. Ils sont les derniers qui aient aspiré à des principautés indépendantes, et qui, pour l'accomplissement de projets politiques, aient provoqué de grands mouvemens en Europe. — Nous rencontrons depuis Sixte IV cette fatale influence des neveux des papes. Hieronimo Riario, César Borgia, Lorenzo Médici, Pierre Luigi Farnèse; les Caraffa sont les derniers. Il s'est formé plus tard d'autres familles de ne-

veux, mais avec un caractère et un but tout différent; nous n'en avons plus vu s'élever comme celles qui avaient régné jusqu'à ce jour en Italie.

Après une exécution si violente, comment Pie IV aurait-il pu songer à donner aux siens une puissance pareille à celle qu'il venait de punir si implacablement dans la personne des Caraffa? D'ailleurs en homme naturellement vif et actif, il voulut gouverner lui-même : pour la décision des affaires les plus importantes, il ne suivit que son propre jugement : on le blâmait plutôt de chercher trop peu les conseils des autres. Cette disposition fut encore favorisée par la mort p é-maturée de Frédéric Borromée, celui de ses neveux qu'il aurait pu être tenté d'avancer. L'autre, Charles, n'était pas un homme capable de rechercher une élévation mondaine, jamais il ne l'eût acceptée. Charles Borromée regarda sa position auprès du pape, la participation qu'elle lui donna aux affaires les plus importantes, non pas comme un droit de se permettre la plus légère faveur ou licence, mais comme un devoir auquel il avait à se consacrer avec la plus scrupuleuse sollicitude. Il s'y livra avec autant de modestie que de persévérance; il était infatigable à donner ses audiences : l'administration de l'État

absorbait tous ses soins. On lui doit la formation d'un collége de huit docteurs, collége qui est devenu plus tard la *Consulta*. Ensuite il assista le pape dans son gouvernement. C'est le même qui plus tard a été canonisé. Aussitôt qu'il parut à la tête des affaires, il se montra plein de noblesse et de perfection. « On ne sait autre chose de lui, dit Hieronimo Soranzo, si ce n'est qu'il est pur de toute tache; il vit si religieusement, et il donne un si bon exemple, qu'il ne laisse rien à désirer à la piété la plus exigeante. Ce qui lui mérite un grand éloge, c'est qu'à la fleur de l'âge, neveu d'un pape, et en pleine possession de sa faveur, au milieu d'une cour où il peut se procurer toute espèce de plaisirs, il mène une vie si exemplaire. » Sa récréation était de réunir auprès de lui, le soir, quelques savans. La conversation commençait sur la littérature profane, mais bientôt on passait d'Épictète et des Stoïciens, que Borromée quoique jeune encore ne dédaignait pas, à des questions religieuses (1). Ceux qui cherchaient à blâmer quelque chose en lui, ne s'en prenaient ni à sa bonne volonté, ni à son application au travail, mais seulement peut-être à son talent : ou bien on entendait des serviteurs

(1) Ce sont les *Noctes vaticanæ*, dont Glussianus fait mention : *Vita Caroli Borromæi* I, IV, 2

se plaindre d'être forcés par son intégrité voir privés des riches faveurs que distribu les neveux des époques précédentes.

Ainsi les qualités du neveu remplaçaient que les rigoristes auraient pu regretter l'oncle. En tout cas, on ne s'écarta nulle de la direction qui avait été prise : les af spirituelles et temporelles furent conduites zèle, et dans l'esprit de l'Église ; les réfo furent continuées. Le pape exhortait publ ment les évêques à s'imposer le devoir de ré dans leur évêché; et on en vit quelques uns sans retard lui baiser les pieds, et prendre de lui. Il y a une force irrésistible dans les générales d'une époque, une fois qu'elle arrivées à la dominer ; les tendances vers tour à la sévérité des sentimens et des ha ecclésiastiques ayant obtenu la prépon dans Rome, il n'était plus permis au p même de s'en éloigner.

Mais si les allures un peu mondaines n'étaient pas préjudiciables à la resta la discipline de l'Église, nous pouvo que, d'un autre côté, elles devaient n coup contribuer à terminer les divi vées dans le monde catholique.

Dans la pensée de Paul IV, un pape avait aussi la mission de soumettre à son autorité les empereurs et les rois : voilà pourquoi il s'était précipité dans tant de guerres et d'inimitiés. Pie IV comprit d'autant mieux cette faute, qu'elle avait été commise par un prédécesseur avec lequel il se sentait encore, sous d'autres rapports, en opposition. « C'est par cette conduite que nous avons perdu l'Angleterre, s'écriait-il, qui aurait pu être conservée, si on avait mieux soutenu le cardinal Poole ; c'est par ce système aussi qu'on a perdu l'Écosse : c'est pendant la guerre que les doctrines allemandes ont pénétré en France. » Lui, au contraire, il désire surtout la paix. Il ne veut pas même la guerre avec les protestans ; il interrompt l'ambassadeur de Savoie qui lui demande son appui dans une attaque contre Genève, en lui disant : « Où en sommes-nous donc, pour qu'on vienne me faire de pareilles propositions ? C'est la paix qu'il me faut avant tout (1). » Son but principal, c'est de vivre en bonne intelligence avec tout le monde. Il accorde facilement ses faveurs ecclésiastiques, et quand il est forcé de refuser, il le fait adroitement et avec de grands ménagemens. Il est convaincu, et il ne le cache pas, que le pouvoir des papes ne peut

(1) Mula, 14 febr. 1561.

se maintenir plus long-temps sans l'autorité des princes.

Les dernières années de Paul IV furent signalées par les réclamations générales du monde catholique qui demandait de nouveau la réunion du concile : il est certain que Pie IV n'aurait pu se soustraire à cette demande qu'avec de grandes difficultés; il ne pouvait plus prétexter la guerre comme son prédécesseur, enfin toute l'Europe était en paix. Dans l'intérêt même de la papauté, le concile était urgent, car les Français menaçaient d'assembler un concile national, ce qui aurait pu facilement entraîner un schisme. Mais, pour dire la vérité, Pie IV avait toute bonne volonté : écoutez son langage à ce sujet : « Nous voulons le concile, dit-il, nous le voulons en toute certitude, nous le voulons universel. Si nous ne le voulions pas, il nous serait possible d'amuser, pendant des années, le monde avec des difficultés, mais nous cherchons plutôt à les écarter. Le concile doit réformer ce qui est à réformer dans notre propre personne, dans nos propres affaires. Si nous avons une autre intention que celle de servir Dieu, que Dieu nous en punisse! » Souvent il lui semble n'être suffisamment pas appuyé par les princes pour une si grande œuvre. Un matin, l'ambassadeur vénitien le trouva

au lit, paralysé par la goutte aux pieds : il était absorbé par ces pensées : « Nous avons de bonnes intentions, s'écria-t-il, mais nous sommes seul! » « Je fus saisi de pitié, raconte l'ambassadeur, en le voyant étendu dans son lit, et en l'entendant dire : nous sommes seul pour un si grand fardeau! » Cependant il exécuta ses promesses ; le 18 janvier 1562, il y avait tant d'évêques et de députés réunis à Trente, que l'on put ouvrir pour la troisième fois ce concile qui avait été interrompu deux fois. Le pape y avait la plus grande part. « Certainement, dit Girolamo Soranzo, qui du reste ne prend pas son parti, Sa Sainteté a témoigné dans cette affaire tout le zèle qu'on doit attendre d'un si grand chef des pasteurs; elle n'a rien négligé de ce qui pouvait contribuer à une œuvre aussi sainte et aussi nécessaire! »

§ VI.

LES DERNIÈRES SESSIONS DU CONCILE DE TRENTE.

L'état actuel des choses était bien changé depuis les premières convocations de ce concile. Le pape n'avait plus à craindre qu'un puissant empereur y exerçât une influence funeste contre la papauté : Ferdinand Ier n'avait en Italie aucune espèce de pouvoir ; des erreurs véritablement graves sur tous les points essentiels du dogme n'étaient même plus à craindre (1). Le dogme, tel que l'avaient établi les premières sessions, sans être entièrement développé, était pourtant devenu dominant dans une grande partie du monde chrétien.

Mais d'un autre côté, on ne pouvait plus sé-

(1) Ferdinand Ier envisagea ainsi la chose. *Litteræ ad legatos*, 12 aug. 1562, dans *Le Plat. Monum. ad Hist. concil. Tridentini V*, p. 452. *Quidenim attinet disquirere de his dogmatibus, de quibus apud omnes non solum principes, verum etiam privatos homines catholicos nulla nunc penitus existit disceptatio ?*

rieusement espérer une réunion des protestans. En Allemagne, ils avaient pris une si forte position qu'elle n'était pas attaquable. Dans le Nord, leur tendance religieuse s'était identifiée avec le pouvoir politique ; il en était de même en Angleterre. En déclarant que ce nouveau concile n'était que la continuation du concile précédent, et faisant taire les voix qui s'élevaient contre cette déclaration, le pape prouvait qu'il désespérait de la réalisation de ce rapprochement. Comment aurait-il été possible, en effet, que des protestans libres pussent se rattacher à un concile dont les décrets antérieurs avaient condamné déjà les articles les plus importans de leur croyance (1) ? L'activité du concile fut donc à l'avance, par ce fait seul, circonscrite au cercle restreint des nations catholiques ; son but fut principalement d'accommoder les différens qui s'étaient élevés entre les nations et le siége papal, de développer davantage le dogme sur quelques points non encore déterminés, d'accomplir avant tout la réforme intérieure qui était commencée, et enfin de donner des règles disciplinaires uniformément applicables.

(1) La base principale de l'acte de récusation des protestans : *Causa cur electores principes aliique Augustanæ confessioni adjuncti status recusent adire concilium.* Le Plat, IV, p. 57.

Mais cette tâche même était déjà extrêmement difficile, aussi les discussions les plus vives s'élevèrent bientôt entre les Pères assemblés.

Les Espagnols posèrent d'abord cette question : la résidence des évêques dans leurs diocèses est-elle de droit divin, ou s'appuie-t-elle seulement sur une institution humaine? Au premier aperçu, cette question pouvait paraître oiseuse, puisque de tous côtés on regardait la résidence comme nécessaire. Mais les Espagnols, qui prétendaient en général que le pouvoir épiscopal relevait immédiatement de Dieu et n'était point une émanation du pouvoir papal, comme on le déclarait à Rome, atteignaient ainsi le nerf, si nous osons dire, de toutes les affaires de l'Église. L'indépendance des puissances inférieures ecclésiastiques si soigneusement comprimée par les papes, aurait été bien vite établie par le seul développement de ce principe, s'il avait pu passer. Tandis qu'à ce sujet se continuaient de vives discussions, les ambassadeurs de l'empereur arrivèrent, et remirent des articles qui méritent d'être remarqués. « Le pape, disait l'un deux, doit s'humilier à l'exemple du Christ; il doit se prêter à une réforme sous le triple rapport de sa personne, de son état, de sa cour. Le concile doit s'occuper de réformer la nomination des

cardinaux, comme le conclave lui-même; car, et Ferdinand se plaisait à répéter ceci, car si les cardinaux ne sont pas bons, comment nommeraient-ils un bon pape? Il désirait voir prendre pour base de la réforme qu'il avait en vue, le projet du concile de Costnitz qui n'avait point reçu d'exécution; les décrets devaient être préparés par des députations des différentes nations. Mais en outre, il réclamait la communion sous les deux espèces et le mariage des prêtres. Il demandait l'établissement d'écoles pour les pauvres; l'épurement des bréviaires, des légendes et des sermonnaires; des catéchismes rendus plus intelligibles, les chants d'église en allemand, une réforme des couvens, afin, disait-il, que leurs grandes richesses ne puissent pas être employées plus long-temps d'une manière si impie (1). » Propositions excessivement importantes, puisqu'elles avaient pour but une transformation

(1) Pallavicini omet presque entièrement ces propositions: XVII, I, 6; elles lui sont désagréables. Au fait, elles n'ont jamais été connues dans leur véritable forme. Nous les avons sous les yeux dans trois extraits. Le premier se trouve dans P. Sarpi, lib. VI, p. 325; et tout-à-fait de la même manière, mais en latin, dans Rainaldi et Godast. Le second se trouve dans Bartholomeus de Martyribus, et avec un peu plus de détails. Schelborn a pris le troisième dans les papiers de Staphyllus. Ils ne s'accordent pas ensemble, et l'on pourrait en trouver l'original à Vienne; ce serait une pièce remarquable du procès. Je ne m'en suis pas tenu à l'extrait de Schelborn. Le Plat les contient tous, ainsi que la réponse.

complète de toutes les institutions de l'Église. L'empereur insista dans des lettres souvent répétées sur la solution de ces grandes questions.

Enfin arriva aussi le cardinal de Lorraine avec les légats français; il adhéra aux propositions des Allemands, demanda principalement la concession du calice aux laïques, c'est-à-dire la communion sous les deux espèces; l'administration des sacremens dans la langue maternelle; l'instruction et le sermon à la messe; la permission de chanter les psaumes en langue française en pleine église, toutes choses dont on se promettait le plus grand succès. « Nous avons la certitude, disait le roi, que la concession du calice aux laïques calmera beaucoup de consciences inquiètes, réunira à l'Église catholique des provinces entières qui s'en sont séparées, et sera un des meilleurs moyens d'apaiser les troubles du royaume (1). » En outre, les Français cherchèrent aussi à reproduire les déclarations du concile de Bâle; ils soutenaient ouvertement qu'un concile devait être au dessus du pape.

Mais les Espagnols étaient loin d'être de l'avis des Français et des Allemands; ils condamnaient

(1) Mémoire baillé à M. le cardinal de Lorraine, quand il est parti pour aller au concile. Le Plat, IV, 562.

formellement la concession du calice aux laïques et le mariage des prêtres. La discussion, de plus en plus vive, n'aboutissait à rien ; on réussit seulement à faire reconnaître le pape juge de la permission à donner ; il y eut des points pourtant où les trois nations se réunirent afin de s'opposer ensemble aux prétentions de la cour romaine. D'abord, elles trouvaient insupportable que les légats eussent seuls le droit de faire des propositions au concile ; puis, que les légats prissent l'avis du pape sur chaque décision qui était à prendre, ce qui leur paraissait une grave injure à la dignité du concile. L'empereur disait que de cette manière il y avait deux conciles, l'un à Trente ; l'autre, bien plus réel, à Rome.

Si, dans cette disposition des esprits, on eût voté par nation, à quelles singulières décisions ne fût-on pas arrivé !

Mais cela n'eut point lieu ; et les trois nations, même prises ensemble, restèrent toujours en minorité. Les Italiens, bien plus nombreux, défendirent alors, sans grandes difficultés et suivant leur habitude, l'opinion de la cour romaine dont pour la plupart ils dépendaient. Une grande exaspération surgit de tous ces différens. Les Français disaient en plaisantant que le Saint-Esprit arrivait à Trente en porte-manteau, les Ita-

liens parlaient de lèpre espagnole, de maladie française dont les orthodoxes seraient successivement affligés; l'évêque de Cadix ayant rappelé qu'il y avait eu des évêques célèbres, des Pères de l'Église qu'aucun pape n'avait institués, les Italiens jetèrent les hauts cris : ils demandèrent son éloignement, parlèrent d'anathème et d'hérésie : l'anathème et l'hérésie leur furent renvoyés par les Espagnols (1). Plusieurs fois, se formèrent des attroupemens qui s'attaquèrent au cri de : Espagne! Italie! On vit le sang couler dans les rues, et jusque dans la demeure consacrée au pardon et à la paix.

Doit-on s'étonner alors si, après dix mois passés sans qu'on pût achever une session, le premier légat conseilla au pape de ne point venir à Bologne. En effet, qu'aurait-on dit dans le cas où le concile n'aurait pu se terminer régulièrement, et s'il eût fallu le dissoudre (2)? Car une dissolution, une suspension, seulement une translation, chose à laquelle on avait souvent songé, présentaient de très grands dangers. A

(1) Pallavicini, XV, V, 5. *Paleotto Acta* : « *Alii prælati ingeminabant clamantes : exeat, exeat ; et alii, anathema sit ; ad quos Granatensis conversus respondit : Anathema vos estis.* » *Mendham Memoirs of the council of Trent*, p. 251.

(2) *Lettera del cardinale di Mantua, legato al concilio di Trento, scritta al papa Pio IV, li. 15, gen.* 1563.

Rome, on ne s'attendait plus à rien, qu'à du mal. On sentit qu'un concile était une médecine beaucoup trop violente pour le corps affaibli de l'Eglise et qu'il achèverait de la tuer ainsi que l'Italie. « Peu de jours avant mon départ, au commencement de l'année 1563, raconte Girolamo Sorenzo, le cardinal Carpi, doyen du collége, et de plus homme de grand sens et de prévoyance, me dit avoir prié Dieu instamment pendant sa dernière maladie afin qu'il le rappelât à lui, et lui épargnât de voir la ruine et la mort de Rome. » Tous les cardinaux qui avaient des sentimens élevés et généreux partageaient ces douloureuses craintes, et gémissaient sur leurs tristes destinées. Ils ne voyaient plus de salut pour eux que dans la miséricorde divine; et Pie IV voyait fondre sur lui tous les maux dont les autres papes s'étaient jamais crus menacés par un concile.

N'est-ce pas une idée sublime que celle qui cherche dans les temps difficiles, dans les plus orageuses tourmentes de l'Eglise, un remède au mal par la réunion des premiers pasteurs? « Sans présomption, sans envie, mais dans une sainte humilité, au milieu d'une paix toute chrétienne, dit saint Augustin, consulte une pareille réunion, ouvre-la, mets au jour ce qui était caché. » Dès les premiers temps même, on était bien éloigné

d'atteindre cet idéal. Il aurait fallu une pureté de sentimens, une indépendance d'influences étrangères, qui ne paraissent pas être le partage de l'homme. Mais à cette époque, combien était-on plus loin encore de ce noble but, alors que tant de personnalités s'agitaient, et que l'Église se trouvait impliquée dans des rapports innombrables et contradictoires avec l'état. Si malgré toutes ces raisons contre les conciles, ils conservaient toujours une haute considération, et furent réclamés si souvent avec tant d'instance, cela venait surtout de la nécessité de mettre un frein à la puissance des papes. Mais dans les circonstances présentes, on reconnut la vérité de ce qui avait été tant de fois répété, que dans les momens de désordre et d'anarchie, les conciles pouvaient bien plutôt augmenter le mal que le détruire. Tous les Italiens prirent part aux craintes de la cour romaine ; ils disaient : Ou le concile sera continué, ou il sera dissous; dans la première supposition, et en admettant la mort du pape sur ces entrefaites, les ultramontains établiront le conclave selon leurs vues et au détriment de l'Italie; ils s'efforceront de restreindre le pouvoir papal, de manière à ce qu'il ne constitue plus qu'un simple évêque de Rome, et, sous le prétexte d'une réforme, ils aboliront les emplois et toute la cour; si, au contraire, le con-

cile est dissous sans avoir produit de bon résultat, les fidèles se trouveront forcément portés à être scandalisés, et les faibles sans nul doute courront le risque d'être entièrement perdus.

En considérant attentivement la position véritable des choses, il devait paraître impossible de provoquer dans le concile même aucun changement dans les esprits. Aux légats que dirigeait le pape, aux Italiens qui dépendaient de lui, étaient opposés les prélats des autres nations, qui, de leur côté, se tenaient attachés aux ambassadeurs de leurs princes. On ne pouvait donc penser à aucune réconciliation, à aucun expédient de médiation. Les choses paraissaient toujours aussi désespérées au mois de février 1563 : tout était querelle, et chaque parti soutenait opiniâtrément ses propres opinions.

Mais l'essentiel en toutes choses, c'est que le mal soit bien connu ; aussi dès que l'on se fut aperçu bien clairement de la situation, telle qu'elle existait véritablement, le moyen de sortir de ce labyrinthe ne tarda pas à se manifester.

A Trente, les opinions se rencontraient et se heurtaient, leur origine était à Rome et chez les différens princes. Pour mettre fin à toutes ces dissensions, il fallait remonter à leur

source. Pie IV avait dit un jour que la papauté ne pouvait plus se maintenir qu'en s'unissant fortement aux princes, le moment était arrivé de mettre cette maxime à exécution. Il eut un moment la pensée de se faire remettre les demandes des cours, et d'y faire droit à lui seul, sans le concile; mais il s'aperçut, avec juste raison, que ce n'était là encore qu'une demi-mesure qui ne remédierait à rien. Le grand problème à résoudre était de terminer le concile de concert avec les hautes puissances; il n'y avait pas d'autre solution possible.

Pie IV prit donc la résolution de tenter ce moyen, et Morone, son cardinal le plus habile et le plus versé dans la diplomatie, fut de son avis.

Tout dépendait de l'empereur Ferdinand, auquel, comme on l'a dit, s'étaient joints les Français, et pour lequel Philippe II témoignait aussi de grands égards, à cause du sang qui les unissait.

Morone venait d'être nommé président du concile, mais convaincu qu'il ne pouvait rien à Trente, il se rendit aussitôt à Inspruck au mois d'avril 1563, sans être accompagné d'aucun autre prélat; il trouva l'empereur mécontent, cha-

grin, irrité, persuadé qu'à Rome on ne voulait vraiment pas de réformes sérieuses, et résolu, malgré toutes les difficultés qui se présenteraient, de procurer avant tout la liberté au concile (1).

Il fallait une habileté diplomatique bien extraordinaire pour songer seulement à apaiser un prince aussi profondément irrité (2).

Le mécontentement de Ferdinand tenait surtout à ce qu'on n'avait eu aucun égard à ses articles de réforme, et qu'on ne les avait même jamais réellement proposés au concile. Le légat sut lui persuader que si l'on avait hésité à les présenter tels que l'empereur les avait formulés, c'est qu'il y avait des motifs irrésistibles; mais néanmoins on s'était occupé de ce qu'ils renfermaient de plus important, et déjà même plusieurs décrets avaient été portés. Ferdinand se plaignait en outre de voir le concile dirigé par Rome même, et les légats gouvernés par les ins-

(1) Ici appartient aussi *Relatione in scr. fatta dal Commendone ai S. legati del concilio sopra le cose ritratte dall imperatore.* 19 febr. 1563.

(2) La pièce la plus importante que j'ai vue sur les négociations de Trente, est la relation de Morone sur sa légation : elle est brève, mais concise. Ni Sarpi, ni même Pallavicini n'en ont eu connaissance. *Relatione sommaria del cardinal Morone, sopra la legatione sua. Bib. Altieri à Rome.* VII, f. 3.

tructions du pape. Morone ne pouvait nier ces faits, mais il leur opposa avec une grande habileté les instructions également données aux ambassadeurs des princes, et les notes qui leur étaient constamment transmises par leurs cours.

Morone, qui, du reste, jouissait depuis longtemps de la confiance de la maison d'Autriche, se tira très heureusement de tant de difficultés, et contenta l'empereur sur les points les plus délicats. Il effaça les impressions désagréables qu'il avait reçues personnellement, et commença l'œuvre épineuse d'un accord réciproque sur les points litigieux qui avaient causé les grandes divisions de Trente; et cela toutefois sans céder sur les choses essentielles, ni laisser affaiblir l'autorité papale. « Il faut, disait-il lui-même, il faut que l'empereur croie avoir reçu satisfaction, sans que l'on touche en rien à l'autorité du pape et des légats. »

La première de ces questions était l'initiative départie aux légats, initiative que l'on prétendait être en opposition constante avec les libertés d'un concile. Morone observa, et il n'eut pas de peine à convaincre l'empereur, qu'il n'était pas dans l'intérêt du prince d'accorder cette initiative à tous les évêques, et qu'il était aisé de prévoir que ceux-ci, une fois en possession de

ce droit, ne manqueraient pas de faire aussi des propositions opposées aux prétentions et aux droits des états. Le désordre résultant d'une pareille concession était, disait-il, évident. Cependant on voulait arriver à satisfaire les princes, et l'on se servit à cet effet d'un subterfuge remarquable. Morone promit de proposer tout ce que les ambassadeurs lui présenteraient dans ce but, leur abandonnant le droit de le faire eux-mêmes, si lui s'y refusait jamais. Cet accommodement caractérise bien l'esprit qui commençait alors à dominer insensiblement dans le concile. Les légats accordent un droit par lequel ils renoncent à l'initiative exclusive, mais non pas tant en faveur des Pères du concile, qu'en faveur des ambassadeurs (1); d'où il suit que les princes seulement entrent en partage d'une partie des droits que le pape se réserve.

La seconde question était la demande de laisser les députations qui préparent les décrets s'assembler suivant les diverses nations. Morone ob-

(1) *Summarium eorum, quæ dicuntur acta inter Cæs. majorem et illustrissimum cardinalem Moronum*, dans les actes de Torellus. — Aussi Salig dans : *Histoire du concile de Trente*, III, A. 292 — exprime ce fait de la manière suivante : *Maj. S. sibi reservavit vel per medium dictorum legatorum, vel si ipsi in hoc gravarentur per se ipsum vel per ministros suos proponi curare.*

serva qu'il en avait toujours été ainsi; mais dès que l'empereur paraissait le désirer, on y tiendrait à l'avenir avec encore plus de scrupuleuse exactitude.

On arriva enfin au troisième point litigieux, la réforme. Ferdinand consentit à ce que l'on évitât de parler *de la réforme du chef*, ainsi que de la vieille question de la Sorbonne : le concile *est-il* ou *n'est-il pas* au dessus du pape? Mais en échange, Morone promit une réforme véritablement efficace sur toutes les autres réclamations. Le projet qui fut rédigé concernait même le conclave.

En terminant ainsi un débat si important, on s'accorda bien facilement sur les choses accessoires. L'empereur se désista donc de plusieurs de ses demandes, et donna l'ordre à ses ambassadeurs de se maintenir avant tout en bonne intelligence avec les légats du pape. Morone repassa les Alpes, après avoir réussi complétement dans une entreprise qui présentait de si énormes difficultés; et lorsqu'on apprit à Trente, comme il le dit lui-même, les bonnes résolutions de Ferdinand, et l'union de ses ambassadeurs avec ceux du pape, le concile commença à prendre une nouvelle allure, et devint beaucoup plus traitable.

Mais quelques autres circonstances contribuèrent encore à ce changement dans les esprits.

Les Espagnols et les Français avaient été divisés souvent par le droit de préséance de leurs ambassadeurs, et de graves désaccords en étaient résultés. Des négociations particulières, à ce sujet, avaient eu lieu plus d'une fois, séparément, avec les uns et les autres.

La nécessité urgente d'une bonne intelligence se trouvait pour Philippe II dans la nature même de la situation. Sa puissance en Espagne était en grande partie fondée sur des intérêts ecclésiastiques, et il devait avant tout avoir soin de les ménager. La cour de Rome ne l'ignorait pas, et le nonce de Madrid disait souvent qu'il était aussi désirable pour le roi comme pour le pape que le concile pût se terminer tranquillement. Les prélats espagnols s'étaient déjà élevés à Trente contre les charges qui pesaient sur les biens du clergé, charges qui formaient une partie importante des revenus de l'état. Le roi apprit ces réclamations avec crainte, et il pria le pape d'arrêter des discours aussi offensans que dangereux (1). Comment aurait-il songé encore à procurer à ses prélats le droit d'initiative, quand il ne pensait,

(1) *Paolo Tiepolo, Dispacio di Spagna.* 4 déc. 1562.

au contraire, qu'à les maintenir dans de justes bornes? De son côté, Pie IV se plaignait amèrement de la vive opposition qu'il rencontrait sans cesse dans les Espagnols, et le roi lui promit de prendre toutes les mesures nécessaires pour réprimer leur désobéissance. Il suffit de dire que le pape et le roi furent bientôt convaincus que leurs intérêts étaient les mêmes, et qu'ils devaient tout faire dans ce but. Le pape se jeta tout-à-fait dans les bras du roi, et le roi promit solennellement de venir à son secours avec toutes les forces du royaume, chaque fois que ce secours lui serait nécesaire.

D'un autre côté, les Français se rapprochaient peu à peu. Les Guise qui exerçaient une si grande influence sur le gouvernement en France, et sur le concile en Italie, identifièrent de plus en plus leur politique avec les tendances catholiques les plus rigides. Ce fut grâces au cardinal de Guise que l'on en arriva à une nouvelle session, après un retard de dix mois et un sursis de huit. Ce fut lui encore qui proposa une entrevue des puissans princes catholiques, du pape, de l'empereur et des rois de France et d'Espagne (1); et il alla lui-même à Rome afin de mieux

(1) *Instruttione data a Mons. Carlo Visconti mandato da P. Pio al re catt. per le cose a del concilio di Trento (ultimo ottobre* 1563). Bibl. Barb. 3007.

en conférer. Pie IV ne peut trouver d'expressions assez fortes pour vanter le zèle de Guise, dévoué au service de Dieu et à la tranquillité publique, non seulement en ce qui regarde le concile, mais aussi dans tout ce qui regarde le bien général(1). Cette entrevue étant très agréable au pape, il envoya en conséquence des ambassadeurs à l'empereur et aux rois.

Ce ne fut donc pas à Trente, mais vraiment bien dans les différentes cours, et par des négociations politiques, que s'apaisèrent tous ces graves dissentimens, et que furent écartés les obstacles qui s'opposaient à une heureuse conclusion du concile. Morone qui avait le plus contribué à ce favorable résultat, continuait sa tâche en gagnant personnellement les prélats auxquels il savait donner la reconnaissance, les faveurs et les éloges qu'ils attendaient. Il montra dans ces circonstances difficiles tout ce que peut un homme spirituel et habile, qui comprend une situation compliquée, et sait se tracer des moyens et un but conformes à cette situation. Si l'Église catholique fut redevable à quelqu'un de l'heureuse issue du concile, certes ce fut véritablement à lui.

(1) « *Il beneficio universale.* » *Lettera di papa Pio IV*, 20 ottobre 1563.

Le chemin étant donc si bien aplani, on n'avait plus, comme il le dit lui-même, qu'à lutter maintenant corps à corps avec les difficultés.

L'ancienne controverse sur la nécessité de la résidence et le droit divin des évêques se soutenait encore. Les Espagnols se montrèrent pendant long-temps inébranlables sur ces principes; en 1563, ils les déclaraient aussi infaillibles que les commandemens de Dieu. L'archevêque de Grenade désirait voir prohibés tous les livres dans lesquels on exposait des opinions contraires (1). Cependant lors de la rédaction du canon, ils consentirent à ce que leur principe ne fut pas exprimé. On admit seulement une rédaction par laquelle ils pouvaient plus tard, si le désir leur en prenait, défendre ou approuver ce sens équivoque du canon (2).

Ce fut de la même manière encore que l'on procéda au sujet de l'*initiative*, « le *proponentibus legatis* ». Le pape déclara que chacun était libre de demander et de dire ce qu'il lui était

(1) Dans Villanueva, où il doit en être fait mention.

(2) *Scrittura nelle lettere e memorie del nunzio Visconti*, II, 174.

(3) « *Ejus verba in utramque partem pie satis posse exponi.* » Paleotto dans Mendham : *Memoirs of the council of Trent*, p. 262.

permis de dire et demander, suivant les anciens conciles, mais il se garda bien de se servir du mot *proposer* (1). Un subterfuge contenta les Espagnols, et le pape se trouva n'avoir en effet cédé en rien.

N'étant plus arrêté par les préoccupations des intérêts politiques, on chercha, non pas tant à décider, mais à concilier par une habile médiation les opinions qui avaient donné lieu à tant d'emportemens et d'inimitiés.

Dans une pareille disposition d'esprit, les questions les moins difficiles furent bientôt terminées, et le concile marcha à grands pas vers son but; ce fut en effet dans les trois dernières sessions des derniers six mois de l'année 1563, que l'on prononça sur les dogmes importans de l'ordination, du sacrement de mariage, sur l'indulgence, le purgatoire, le culte des saints, et les ordonnances de réforme les plus importantes. Les différentes congrégations étaient divisées par nations. Il fut délibéré sur le projet de réforme en cinq assemblées particulières, une française, qui se réunit chez le cardinal de Guise, une espagnole chez l'archevêque de Grenade, et trois composées seulement par les Italiens (2).

(1) Pallavicini, 23, 6, 5.

(2) Les meilleurs renseignemens à ce sujet se trouvent où on ne

On s'entendit facilement sur toutes les questions, excepté sur deux qui présentèrent encore quelques obstacles sérieux ; celles touchant les priviléges des chapitres, et la pluralité des bénéfices ; malheureusement encore les intérêts personnels jouèrent ici de nouveau un trop grand rôle.

La première regardait surtout l'Espagne. Les chapitres avaient déjà perdu quelques unes de ces libertés exorbitantes qu'ils avaient autrefois possédées ; et tandis précisément qu'ils espéraient les ressaisir comme par le passé, le roi formait le dessein de les restreindre encore ; instituant les évêques, il était intéressé à l'extension de la puissance épiscopale, et le pape, au contraire, était pour les chapitres, sentant bien que leur soumission absolue aux évêques diminuerait beaucoup son influence sur l'Église d'Espagne. Deux grandes puissances se heurtaient donc de nouveau, et l'on se demandait à laquelle resterait la majorité. Le roi avait dans le concile une grande prépondérance ; son ambassadeur avait su en éloigner un député que les chapitres avaient

devrait pas les trouver, dans Baini, *Vita di Palestrina* I, 190 ; ils sont extraits de pièces authentiques. Le *Diarium* du Servantio, qui a été mis à profit dans Mendham (p. 304), fait aussi mention de [illegible].

envoyé pour veiller à la défense de leurs privilé-ges. Tant de grâces ecclésiastiques étaient à la disposition du roi, que chacun craignait de le mécontenter; aussi lorsque le vote oral eut lieu, il lui fut tout-à-fait favorable. Les légats du pape eurent recours alors à un autre expédient; ils résolurent de faire voter par écrit. Les déclarations orales avaient été dominées par l'influence espagnole, mais les déclarations écrites qui arrivaient entre les mains des légats, donnèrent une imposante majorité en faveur des chapitres. Appuyés sur cette majorité, ils n'hésitèrent pas, ayant de Guise pour médiateur, à commencer de nouvelles négociations avec les prélats espagnols, qui finirent par se contenter d'une autorité bien inférieure à celle qu'ils s'étaient proposé d'obtenir.

Le second article sur la pluralité des bénéfices fut encore plus important pour la cour romaine. De tout temps il avait été question d'une réforme de l'institution des cardinaux, et beaucoup de gens croyaient reconnaître l'origine des maux de l'Église, dans la décadence de cette institution. Un grand nombre de bénéfices à la fois leur étaient souvent transmis, et comme ils étaient menacés de se voir très rigoureusement restreints, ils redoutaient toute innovation, et

fuyaient toute délibération sérieuse à ce sujet. Morone eut encore recours à un subterfuge pour tourner la difficulté; il méla la réforme des cardinaux avec les articles sur les évêques; et comme il le dit lui-même « peu d'entre eux comprirent la portée de la clause qui fut insérée, et les écueils furent évités. »

Si le pape parvint ainsi à conserver la cour romaine telle qu'elle avait été constituée jusqu'à ce jour, il se montra, par compensation, disposé à laisser tomber le projet de réforme pour les princes, et céda, sous ce rapport, aux représentations de l'empereur (1). Enfin le concile était devenu un véritable congrès pacifique dans lequel les théologiens préparaient les décrets généraux sur les questions d'un ordre inférieur, tandis que les plus graves étaient négociées par les cours. On compensait une concession par une autre, et les courriers ne cessaient d'aller et de venir.

Mais ce qui importait le plus au pape, c'était la fin du concile; les Espagnols, pendant quelque temps, refusèrent de consentir à sa clôture. La réforme, telle qu'on l'avait proclamée, ne les sa-

(1) La non-réalisation d'une réforme sévère de la curie, des cardinaux, du conclave, est intimement liée avec l'omission de la réforme des princes. Extrait de la correspondance des légats, dans Pallavicini, 437, 7, 4.

tisfaisait point encore, et même l'ambassadeur du roi menaça un jour de protester. Le pape, dans l'urgence où l'on se trouvait (1), déclara qu'il convoquerait un nouveau synode; et comme on désirait avant tout ne pas laisser passer une vacance de siége pendant l'ouverture du concile, et surtout comme chacun était las, et aspirait à retourner chez soi, tout s'arrangea et les Espagnols cédèrent.

L'esprit d'opposition était alors réellement vaincu, et le concile montra la plus grande soumission précisément à son dernier moment; il condescendit à prier le pape de confirmer ses canons : il déclara formellement que, quelles que pussent être les expressions dont on s'était servi pour rédiger les canons de réforme, ils l'avaient été avec cette entière conviction que l'autorité papale demeurait à jamais inviolable (2). On était donc bien éloigné, à cette époque, à Trente, de renouveler les prétentions de Costnitz et de Bâle, qui voulaient élever leur supériorité au dessus de celle du pape. Les dernières proclamations qui terminèrent les sessions, furent faites par le cardinal de Guise, et l'on y reconnut encore particulièrement la suprématie universelle du pape.

(1) Pallavicini, 24, 8, 5.
(2) Sessio XXV, C. 21.

Tout avait enfin réussi. Ce concile si ardemment demandé, évité si long-temps, divisé si cruellement, dissous deux fois, ébranlé par tous les orages qui grondaient autour de lui ; ce concile, que la troisième convocation présenta plus que jamais environné de dangers et d'écueils, fut tout d'un coup terminé aux acclamations pacifiques de tout le monde catholique concilié. On comprend donc la joie, l'émotion profonde des prélats, lorsque, réunis pour la dernière fois, le 4 décembre 1563, ils purent tendre la main à leurs adversaires les plus acharnés ; plus d'une larme s'échappa des yeux de ces nobles vieillards.

Peut-être pourtant, à considérer toute chose dans ses détails comme dans son ensemble, pourrait-on craindre que tant d'efforts de souplesse et d'habileté n'aient fait perdre au concile une partie de son efficacité. Néanmoins ce qu'il faut s'empresser de reconnaître, c'est que le concile de Trente est resté le plus important, sinon de tous les conciles en général, au moins de tous ceux des siècles modernes.

Il se divise en deux grandes époques :

La première, dont nous avons déjà parlé, pendant la guerre de Smalkalde, vit, après bien des

mcillations, le dogme pour toujours séparé des opinions protestantes; et de la doctrine de la justification, telle qu'elle fut posée, sortit tout le système dogmatique catholique, tel qu'il existe encore aujourd'hui.

La seconde période, que nous venons de parcourir, comprend les conférences de Morone et de l'empereur, pendant l'été et l'automne de 1563. C'est alors que la hiérarchie fut de nouveau théoriquement fondée par les canons sur l'ordination, et pratiquement par les canons de réforme.

Ces réformes sont d'une immense valeur.

Les fidèles furent soumis, comme par le passé, à une discipline ecclésiastique excessivement sévère, et, selon l'urgence des cas, au glaive de l'excommunication. On fonda des séminaires, et l'on eut soin d'y élever les jeunes prêtres sous la direction d'une règle très austère, et sous l'influence de la crainte de Dieu. Les paroisses furent régularisées; l'administration des sacremens et la prédication réorganisées, et la coopération des moines soumise à des lois déterminées. On recommanda fortement aux évêques les devoirs de leur emploi, et en particulier, la surveillance du clergé, suivant les divers degrés dans les or-

dres. Mais le grand, l'immense succès, fut de voir les évêques s'engager solennellement à l'observation des décrets du concile de Trente et à la soumission envers le pape, par une profession de foi particulière qu'ils jurèrent et promirent d'observer.

Les premiers projets du concile, ceux de restreindre le pouvoir papal, loin donc de recevoir leur exécution, furent complétement anéantis; puisque ce pouvoir sortit même de la lutte plus étendu et plus fort qu'il n'avait jamais été. Le pape conserva le droit exclusif d'interpréter tous les canons du concile de Trente; il resta toujours seul maître de prescrire les règles de la vie et d'imposer celles de la foi : toute la direction de la discipline réformée se trouva plus que jamais concentrée dans Rome.

L'Eglise catholique traça les limites dans lesquelles elle voulait se renfermer; elle ne conserva plus aucune espèce de ménagemens pour les Grecs et pour l'Église d'Orient, et lança sur le protestantisme d'innombrables anathèmes. Dans le catholicisme des temps antérieurs se trouvait compris un élément de protestantisme qui, dès ce moment, fut exclu pour toujours. En se restreignant ainsi, loin de s'affaiblir, le pouvoir de l'Église catholique concentrait ses forces en lui-

même, et devenait de plus en plus propre à combattre victorieusement tous ses antagonistes.

Ce fut, comme nous l'avons dit, du consentement des princes, et de concert avec eux, qu'on en arriva à de pareils résultats. Cette union devint une des cónditions les plus importantes de tout le développement ultérieur; développement qui présente avec le protestantisme cette analogie d'associer les droits d'évêque et deprince. Chez les catholiques, cette tendance ne se manifesta que peu à peu; mais l'on conçoit comment existaient encore toutes les chances d'une nouvelle désunion : toutefois, pour le moment, elle n'était pas à craindre; car déjà toutes les provinces, les unes après les autres, recevaient comme à l'envi les décrets du concile. Le pape Pie IV doit donc avoir une large part dans l'histoire, puisque ce fut sous son pontificat que se terminèrent de si grandes choses. Il fut le premier qui, assis sur le siége papal, renonça, avec connaissance de cause, à ces efforts constans de la hiérarchie ecclésiastique pour s'opposer aux envahissemens de la puissance des princes.

Il pensa, après cet éclatant succès, avoir accompli l'œuvre de sa vie; on observa même que toute l'activité de son âme parut suspendue aussitôt la clôture du concile. On crut le remarquer,

il négligeait le service divin ; il aimait beaucoup trop les plaisirs de la table ; il éprouvait une jouissance excessive à tenir une cour brillante, à donner des fêtes magnifiques, à faire des constructions dispendieuses. Les partisans d'une sévérité religieuse signalaient entre lui et ses prédécesseurs une différence qu'ils déploraient hautement (1).

Le retour vers une discipline plus rigoureuse qui s'était développée au sein du catholicisme, ne pouvait plus ni être reculé, ni être contenu dans sa marche.

L'esprit humain une fois lancé dans une direction, il est impossible de l'arrêter et de lui tracer sa route. De la part de ceux appelés à le représenter dans une époque, la plus légère déviation ne manque pas de provoquer les symptômes les plus extraordinaires.

Le mouvement du rigorisme catholique qui s'était produit devint bientôt menaçant pour Pie IV lui-même..

A Rome vivait un certain Benedetto Accolti, fanatique jusqu'à l'extravagance ; il parlait sans cesse d'un mystère qui lui avait été confié par Dieu, et qu'il révélerait un jour. Pour prouver la

(1) *Paolo Tiepolo Rom. et Panvinius.*

vérité de ses paroles, il offrait de traverser sain et sauf un bûcher enflammé sur la Piazza Navona, en présence du peuple assemblé. Voici quel était son mystère : Dans peu de temps s'exécutera la réunion de l'Église grecque et de l'Église romaine : cette Église catholique réunie soumettra à son autorité les Turcs et tous les apostats; le pape sera un saint homme, il fondera la monarchie universelle, et il établira sur la terre une justice parfaite.

Seulement, il trouvait que Pie IV, dont la conduite mondaine lui paraissait très éloignée de son idéal, n'était pas propre à une aussi grande mission. Benedetto Accolti se croyait donc envoyé par Dieu pour délivrer la chrétienté de ce chef indigne.

Il conçut le projet d'assassiner le pape, avec l'aide d'un complice, auquel il promit les plus belles récompenses de la part de Dieu et du saint pontife qui succéderait à Pie IV. Un jour, ils se tinrent prêts; déjà le pape s'avançait au milieu d'une procession; calme, sans soupçon et sans défense; il était facile à frapper. Accolti, au lieu de se jeter sur lui, commence à trembler et à changer de couleur. Le cortége du pape a un aspect imposant qui devait nécessairement produire une vive impression sur un homme aussi

fanatiquement catholique. Le Saint-Père passa devant les deux conjurés.

Cependant, quelques personnes avaient remarqué Accolti. Le complice qu'il s'était associé, nommé Antonio Canossa, n'avait pas une résolution plus ferme : incertain, tremblant, il hésitait entre la promesse d'exécuter une autre fois son crime, et la tentation qu'il éprouvait de dénoncer son coupable complot ; ils ne surent pas garder un silence prudent. Enfin, ils furent arrêtés et condamnés à mort (1).

On voit quels esprits exaltés enfante l'agitation de la vie. Malgré tout ce qui avait été fait par Pie IV, pour la restauration de l'Église, il y avait encore beaucoup de gens aux yeux desquels ce pape paraissait bien loin d'avoir suffi à sa tâche, et qui entretenaient de tout autres projets.

(1) Je tire ces renseignemens, que je n'ai trouvés nulle part ailleurs, d'un manuscrit de la bibliothèque Corsini à Rome, n° 674, ayant pour titre : *Antonio Canossa : Questo è il sommario della mia depositione per la qual causa io moro, quale si degnerà V. S. mandare alli miei S. padre e madre.* — Pie IV mourut le 9 décembre 1565.

§ VII.

PIE V.

les partisans de la rigidité religieuse ob-
immédiatement un grand et inattendu
Un pape fut élu qu'ils pouvaient entiè-
compter au nombre des membres de
ti : c'était Pie V.

veux point répéter les relations plus ou
louteuses rapportées au sujet de cette
par le livre sur les conclaves et par
s historiens de ce temps. Nous avons une
Charles Borromée qui nous donne des
semens suffisans. « Je résolus, dit-il —
certain qu'il a eu la plus grande influence
e élection — de n'avoir égard pour le
faire qu'à la religion et à la foi. Lorsque
, la vie irréprochable et les sentimens
eté du cardinal d'Alexandrie — ensuite
- me furent connus, je pensai que la
ue chrétienne ne pouvait être mieux gou-

vernée que par lui, et je lui consacrai tous mes efforts (1). » En aucun cas, il n'était possible de voir agir en vertu d'autres considérations un homme possédé, comme l'était Charles Borromée, d'intentions si parfaitement pieuses.

Philippe II, que son ambassadeur avait gagné en faveur de ce même cardinal, a remercié en termes exprès Charles Borromée de la part qu'il avait prise à cette élection (2). Précisément à cette époque, on croyait avoir besoin d'un homme comme le nouveau pape. Ceux qui avaient conservé une vénération particulière pour Paul IV, et qui jusqu'alors s'étaient toujours tenus tranquilles, s'estimèrent heureux. Il nous reste d'eux quelques lettres. « Venez à Rome, écrivait l'un d'eux, venez avec confiance, sans retard, mais sans vous écarter d'une prudente réserve ; Dieu nous a ressuscité Paul IV. »

Michele Ghislieri — maintenant Pie V — de basse extraction, né en l'an 1504 à Bosco non

(1) *Cardinalis Borromeus Henrico Cli Infanti Portugalliæ Romæ d. 26 Febr.* 1566. *Giussiani vita Cli Borromei* p. 63. Comparez *Ripamonti, Historia urbis Mediolani*, lib. XII, p. 814.

(2) Je trouve ce fait dans une *Dispaccio di Soranzo Ambre di Spagna*. La petite anecdote qu'Oltrochi raconte dans les remarques sur Giussano, p. 219, tombe d'elle-même. L'élection eut lieu le 8 janvier 1566.

loin d'Alexandrie, entra, à peine âgé de quatorze ans, dans un couvent de dominicains. Des aumônes qu'il recevait il ne conserva pour ses propres besoins pas même de quoi se faire un manteau ; il trouvait que le meilleur remède contre la chaleur de l'été était de manger peu : quoique étant le confesseur d'un gouverneur de Milan, il voyageait cependant toujours à pied et le sac sur le dos. Enseignait-il, il le faisait toujours avec précision et avec bienveillance ; avait-il un couvent à administrer comme prieur, il était sévère et économe : il en a libéré plus d'un de ses dettes. Son zèle commença à se développer à l'époque où les doctrines de l'Église luttaient en Italie contre les tentatives de propagation des protestans. Il prit parti pour la pureté et la rigidité de l'orthodoxie. Des trente questions controversées qu'il défendit en 1543 à Parme, la plupart se rapportaient à l'autorité du pape, et étaient opposées aux opinions nouvelles. On lui déféra bientôt la charge d'inquisiteur. Il eut à exercer ses fonctions précisément dans des localités qui présentaient le plus de danger pour l'introduction de la réforme, à Côme et à Bergame (1), où l'on ne pouvait pas éviter les rapports de la

(1) *Paolo Tiepolo, Relazione di Roma in tempo di Pio IV e V.*

population avec les Suisses et les Allemands de la Valteline qui dépendait des Grisons. Il montra dans ces fonctions l'opiniâtreté et l'ardeur d'un homme animé du zèle le plus énergique pour la foi. Quelquefois il était reçu à coups de pierres lorsqu'il entrait à Côme : souvent, pour sauver sa vie, il était obligé de se cacher la nuit dans des cabanes de paysans, et de s'échapper comme un fuyard ; il ne se laissa cependant intimider par aucune crainte : le comte della Trinita le menaça de le faire jeter dans un puits, il répondit : « Il arrivera ce que Dieu veut. » Ainsi associé à la lutte des forces spirituelles et politiques qui alors agitaient l'Italie, quand le parti avec lequel il combattait eut remporté la victoire, il s'éleva naturellement avec lui. Il devint commissaire de l'inquisition à Rome ; Paul IV ne tarda pas à dire que Fra Michele était un grand serviteur de Dieu, et qu'il méritait les plus grands honneurs ; il l'appela à l'évêché de Nepi, car il voulait lui mettre une chaîne au pied, afin qu'il ne lui fût pas possible de se retirer un jour dans la tranquillité et l'obscurité d'un couvent (1); et en 1557, il le nomma cardinal. Ghislieri con-

(1) *Catena, Vita di Pio V*, dont nous avons extrait la plupart de ces renseignemens, contient aussi celui-ci. Pie V le raconta lui-même aux ambassadeurs vénitiens. Mich. Suriano, Paul Tiepolo, 2 octobre 1568, le rapportent.

tinua dans cette nouvelle dignité à se montrer aussi sévère, aussi pauvre et aussi modeste. Il disait à ses serviteurs qu'ils devaient se regarder comme habitant un couvent. Il ne vivait que pour ses pratiques de dévotion et pour ses devoirs d'inquisiteur.

Borromée, Philippe II, tout le parti de la discipline rigoureuse, croyaient maintenant voir le salut de l'Eglise dans l'avénement d'un pontifie qui avait de tels sentimens. Les bourgeois de Rome n'étaient peut-être pas aussi contens.

Il vivait comme pape avec toute la rigidité d'un moine, observait le jeûne dans toute son étendue, sans interruption, ne se permettait pas un seul vêtement d'une étoffe plus fine (1); il lisait souvent, et entendait tous les jours la messe; il eut cependant soin de ne pas se laisser détourner par les pratiques spirituelles de l'attention qu'il devait aux affaires politiques; il ne faisait point de sieste, était levé de très bon matin. Si l'on pouvait douter de la solidité de son ardeur religieuse, voici une preuve qui écarterait tout soupçon : c'est que la papauté ne lui était pas nécessaire pour entretenir sa piété, elle ne contribuait,

(1) *Catena. Tiepolo : Nè mai ha lasciato la camisiadi rasse, che come frate incominciò di portare. Fa le orationi divotissimamente e alcune volte colle lagrime.*

suivant lui, ni au salut de l'âme, ni à conquérir la gloire du paradis; ce fardeau lui eût paru insupportable sans les grâces de la prière. Le bonheur d'une dévotion fervente, le seul qu'il pût éprouver, d'une dévotion qui souvent excitait l'abondance de ses larmes, et après laquelle il se relevait avec la conviction d'être exaucé, ce bonheur il l'a conservé jusqu'à sa mort. Le peuple était entraîné, quand il voyait ce saint pontife aux processions, pieds nus, la tête nue, le visage rayonnant de l'expression ineffable d'une sincère et profonde piété, portant une longue barbe, blanche comme de la neige; il croyait qu'il n'avait jamais existé un pape aussi pieux et il se plaisait à raconter que son regard seul avait converti des protestans. De plus, Pie V était bon et affable : il vivait très familièrement avec ses plus anciens serviteurs. Avec quelle mansuétude il accueillit le comte della Trinita qui l'avait menacé de mort et qui, plus tard, avait été envoyé auprès de lui comme ambassadeur : « Voyez donc, lui dit-il, lorsqu'il le reconnut, voilà comment Dieu vient au secours des innocens! » Il ne lui fit pas sentir autrement son ancienne conduite à son égard. De tout temps il se montra charitable : il avait une liste des nécessiteux de Rome qu'il faisait soutenir religieusement selon l'état de chacun.

La nature de semblables caractères est l'humilité, la résignation, une grande ingénuité; mais viennent-ils à être offensés et irrités, ils sont possédés de la plus violente ardeur et d'une colère implacable. Leur manière de penser et de sentir impose aux autres un devoir, un devoir suprême, qui doit être respecté et dont l'inobservation les révolte.

Pie V avait la conscience d'avoir toujours suivi le droit chemin. Cette conduite l'ayant élevé à la papauté, il prit en lui-même une confiance absolue.

Très opiniâtre dans ses opinions, les meilleures raisons ne pouvaient le ramener. La contradiction le mettait facilement hors de lui-même, le rouge lui montait à la figure, et il se servait des expressions les plus vives (1). Comme il s'entendait peu aux affaires du monde et de l'Etat, et qu'il se laissait plutôt affecter d'une manière ou de l'autre par des circonstances accessoires, il était très difficile de se trouver d'accord avec lui.

Dans les relations personnelles, il ne se laissait pas, à la vérité, déterminer de suite par la première impression : mais, lorsqu'il avait une fois

(1) *Informationi di Pio V. (Bibl. Ambrosiana à Milan. F. D. 181.)*

regardé quelqu'un comme bon ou méchant, rien n'était plus capable de le faire revenir sur ce jugement (1). Il pensait que les changemens, loin d'améliorer, rendaient plus mauvais, aussi était-il très soupçonneux.

On remarqua qu'il n'adoucissait jamais les sentences criminelles ; au contraire, dans la règle, il aurait désiré les voir encore plus sévères.

Il ne lui suffisait pas que l'inquisition punît les nouveaux crimes ; il fit rechercher les anciens commis à dix et vingt années de distance.

Existait-il une localité où il avait été infligé un très petit nombre de peines, il n'attribuait pas ce résultat à la pureté de ses sentimens, mais à la négligence des fonctionnaires.

Ecoutez avec quelle rigueur il insistait sur le maintien de la discipline de l'Église : « Nous défendons, est-il dit dans une de ses bulles, à tout médecin qui est appelé auprès d'un malade alité, de le visiter pendant plus de trois jours, s'il n'obtient pas une attestation que le malade a renouvelé la confession de ses péchés (2). » Une autre bulle établit des peines contre la profanation du dimanche et contre les blasphèmes.

(1) *Informationi di Pio V. (Bibl. Ambrosiana.)*
(2) *Supra gregem dominicum, Bull. IV*, II, p. 281.

Pour les personnes de distinction, ce sont des amendes. « Mais pour un homme du commun, qui ne peut pas payer, il doit, pour la première fois, rester debout, pendant un jour, devant les portes de l'église, les mains liées derrière le dos; pour la seconde fois, on lui fera traverser la ville en le fustigeant; pour la troisième fois, on lui percera la langue et on l'enverra aux galères. »

En général, tel est le style de ses ordonnances : combien de fois n'a-t-on pas été obligé de lui dire qu'il n'avait pas affaire à des anges, mais à des hommes (1)!

Il ne fut pas retenu par la considération pour les puissances temporelles, considération qui était si importante à cette époque : non seulement il fit publier de nouveau la bulle *In cœnâ Domini*, qui, de tout temps, a excité les plaintes des souverains, mais il en recommanda les dispositions avec quelques additions particulières; il y parut contester en général le droit aux gouvernemens d'imposer de nouveaux impôts.

(1) Dans les *Informationi politiche XII*, se trouve par exemple une *epistola a N. S. Pio V. Nella quale si esorta S. S. tolerare gli Ebrei e le corteggiane*, d'un certain Bertano, qui revien au même sens.

Il va sans dire que d'aussi violentes tentatives furent suivies de réactions. Non seulement les exigences qu'un homme de cette rigidité croyait nécessaire d'imposer au monde, ne purent jamais être accomplies, mais il se manifesta une résistance décidée ; des mésintelligences innombrables éclatèrent. Malgré toute sa dévotion, Philippe II a cependant fait rappeler un jour au pape qu'il ne devait pas essayer de voir ce qu'il est possible d'exécuter à un prince poussé aux dernières extrémités.

Le pape, de son côté, fut vivement affecté de cette situation. Il se sentait malheureux sous la tiare. Il s'écriait : « Je suis fatigué de vivre : comme j'ai voulu faire le bien sans me laisser arrêter par aucun égard pour personne, je me suis fait des ennemis ; depuis que je suis pape, je n'ai éprouvé que des désagrémens et des persécutions ! »

Malgré ces plaintes et les observations que nous venons de faire, quoiqu'il ne fût pas plus donné à Pie V qu'à tout autre homme, de diriger les affaires à la satisfaction universelle de tous les intéressés, il est cependant certain que sa conduite et ses sentimens ont exercé une influence immense sur ses contemporains et sur tout le développement de l'Eglise. Après avoir tant fait

pour provoquer et pour avancer l'œuvre de la restauration religieuse, après avoir rédigé tant de décrets pour la rendre universelle, il fallait un pape comme celui-ci afin qu'elle fût non seulement publiée, mais encore introduite et pratiquée partout. Son zèle ainsi que son exemple furent infiniment efficaces pour atteindre ce but.

On vit la réforme de la cour, dont on s'était tant occupée, enfin réalisée.

Les dépenses de la maison papale furent extraordinairement restreintes : Pie V avait besoin de fort peu de chose pour lui-même, et il a dit souvent : « Celui qui veut gouverner les autres, doit commencer par se gouverner lui-même. » Il pourvut, non sans libéralité, ses serviteurs, ceux qui lui étaient restés fidèles pendant toute sa vie, sans espoir de récompense, comme il le pensait, uniquement par affection ; cependant il tenait dans de justes bornes ses parens, plus que ne l'avait fait avant lui aucun autre pape. Il établit modestement son neveu Bonelli; il ne l'avait fait cardinal que parce qu'on lui avait dit que cette dignité lui était nécessaire pour avoir des rapports plus intimes avec les princes : ce même neveu ayant fait venir un jour son père à Rome, le pape força celui-ci de quitter immédiatement la ville dans la même nuit,

dans la même heure ; jamais il ne voulut élever ses autres parens au dessus de la médiocrité : et malheur à celui d'entre eux qui se fût laissé surprendre à quelque faute, seulement à un mensonge, il ne lui aurait jamais pardonné, et il l'eût chassé sans pitié.

Pie V défendit pour l'avenir, par une de ses bulles les plus sévères, toute inféodation des possessions de l'Église romaine, sous quelque titre et prétexte que ce fût : il excommunia d'avance ceux qui ne feraient seulement qu'en donner le conseil ; il fit signer ce statut par tous les cardinaux (1). Il continua avec zèle à abolir tous les abus ; on vit de lui peu de dispenses, encore moins de compositions : il a souvent restreint les indulgences que ses prédécesseurs avaient accordées. Il chargea son auditeur-général de procéder sans retard et sans hésitation contre tous les archevêques et évêques qui ne résideraient pas dans leurs diocèses, et de lui en faire le rapport afin qu'il pût destituer les récalcitrans (2). Il ordonna à tous les curés, sous des peines sévères, de ne pas abandonner leurs églises paroissiales, et de célébrer le service

(1) *Prohibitio alienandi et infeudandi civitates et locs* S. R. E. Admonet nos. 1567. 29 Mart.

(2) Cum alias, 1566. 10 Junii. Bull. IV, II, 303.

divin ; il révoqua les dispenses qu'ils pourraient avoir obtenues à ce sujet (1). Il chercha à rétablir non moins rigoureusement les règles des couvens. D'un côté, il leur confirma les exemptions d'impôts et d'autres charges, par exemple : de logement de guerre ; il ne voulait pas les laisser troubler dans leur tranquillité, mais il défendit en même temps aux moines d'entendre la confession sans avoir obtenu la permission de l'évêque et sans avoir été examinés par lui ; chaque nouvel évêque devait pouvoir renouveler ces examens (2). Il prescrivit aussi la clôture la plus sévère aux nonnes. On n'a pas généralement loué cette dernière mesure. On se plaignait qu'il forçait à observer des règles plus dures que celles auxquelles on s'était obligé; quelques unes des nonnes tombèrent dans une espèce de désespoir, d'autres s'évadèrent (3).

Il commença par mettre à exécution toutes ces réformes à Rome et dans les états de l'Église, forçant les fonctionnaires civils aussi bien que les fonctionnaires ecclésiastiques à veiller au main-

(1) *Cupientes*, 1568. 8 Julii. Bull. IV, III, 24.

(2) *Romani*, 1571. 6 Aug. Bull. IV, III, 177.

(3) Tiepolo : *Spesse volte nel dar rimedio a qualche disordine incorre in un altro maggiore, procedendo massimamente per via degli estremi.*

tion de ses ordonnances spirituelles (1). Lui-même s'occupait scrupuleusement de faire rendre une forte et impartiale justice (2). Non seulement en particulier il exhortait les magistrats à l'accomplissement de ce devoir, mais chaque dernier mercredi du mois, il tenait une séance publique avec ses cardinaux, où chacun pouvait exposer ses plaintes contre les jugemens rendus. Du reste il était infatigable à donner audience. On le voyait de bonne heure sur son siége : tout le monde était admis, sans distinction. Ce zèle admirable eut pour conséquence une réforme totale de toute l'administration romaine. « A Rome, dit Paul Tiepolo, les choses se passent aujourd'hui bien autrement que l'on s'y avait été accoutumé. Les hommes sont devenus meilleurs, ou du moins ils le paraissent. » On obtint le même résultat, plus ou moins, dans toute l'Italie. La discipline des églises fut partout fortement recommandée avec la publication des décrets du concile; on montra envers le pape une obéissance dont depuis long-temps aucun de ses prédécesseurs n'avait joui.

Le duc Cosimo de Florence ne fit point de

(1) IV, III, 224.

(2) *Informatione delle qualità di Pio V, e delle cose che da quelle dependono* (Bibl. à Berlin).

difficulté de lui livrer les accusés de l'inquisition. Carnesecchi, encore un de ces littérateurs qui avaient pris part aux premiers mouvemens du protestantisme en Italie, s'était toujours heureusement tiré d'affaire jusqu'à présent; à cette époque, ni son crédit personnel, ni la réputation de sa famille, ni sa liaison avec la maison régnante elle-même, ne purent le protéger plus long-temps; il fut livré, enchaîné, à l'inquisition romaine, et brûlé (1). Cosimo était parfaitement dévoué au pape. Il l'appuya dans toutes ses entreprises et lui accordait sans hésiter toutes les demandes qui regardaient la réforme de l'Église. Le pape se sentit engagé à le nommer par reconnaissance grand-duc de Toscane, et à le couronner. Le droit du saint siége à une telle attribution était très douteux : les mœurs du prince présentaient un juste sujet de scandale, mais le dévouement qu'il témoigna au saint siége, les sévères institutions ecclésiastiques qu'il introduisit dans son pays, parurent au pape un mérite au dessus de tous les autres.

Les anciens adversaires des Médici, les Farnèse, rivalisaient avec eux dans cette direction. Ottavio Farnèse aussi se fit un honneur de mettre

(1) 1567. Cantini, *Vita di Cosimo*, p. [illegible].

les ordres du pape à exécution, au premier signal.

Pie V n'était pas tout-à-fait dans d'aussi bonnes relations avec les Vénitiens. Ils n'étaient ni aussi ennemis des Turcs, ni aussi favorables aux couvens, ni aussi dévoués à l'inquisition qu'il l'aurait désiré. Il se garda bien cependant de se mettre en mésintelligence avec eux. Suivant lui : « La république était fondée sur la foi, elle avait toujours été catholique, elle était restée affranchie de l'inondation des barbares : l'honneur de l'Italie reposait sur elle : » il déclarait être plein d'affection pour elle. Aussi les Vénitiens lui firent-ils plus de concessions qu'à tout autre pape. Ce qu'ils n'auraient jamais fait autrefois, — ils lui livrèrent le pauvre Guido Zanetti de Fano, qui avait été recherché pour ses opinions religieuses et qui s'était réfugié à Padoue. Ils surent mettre bon ordre dans le clergé de leur ville qui se souciait peu depuis long-temps des ordonnances ecclésiastiques. Mais en outre, J. Matteo Giberti leur avait organisé de la manière la plus parfaite l'église de Vérone, sur le continent. On a essayé de montrer, par son exemple, comment un véritable évêque doit vivre (1) : ses institutions ont servi de mo-

(1) *Petri Francisci Zini, boni pastoris exemplum, ac specimen singulare ex Jo. Matthæo Giberto episcopo expressum atque*

dèle dans tout le monde catholique, le concile de Trente les a toutes adoptées.

Charles Borromée se fit peindre le portrait de cet évêque, afin de se souvenir constamment de cette vie édifiante.

Charles Borromée lui-même exerça une influence encore plus grande. Avec les diverses dignités et les emplois qu'il possédait, — il était entre autres grand pénitencier, — il aurait pu, comme chef des cardinaux choisis par son oncle, occuper une position brillante à Rome : mais il renonça à tout, il refusa tout, pour se vouer exclusivement aux devoirs ecclésiastiques de son archevêché de Milan. Il le fit avec une application extraordinaire, même avec passion. Il parcourut constamment son diocèse dans tous les sens ; il n'y avait pas une localité qu'il n'eût visitée deux et trois fois : il se transportait sur les montagnes les plus élevées, dans les vallées les plus éloignées. Ordinairement il se faisait précéder d'un envoyé dont il portait sur lui le rapport ; puis alors il visitait tout de ses propres yeux, infligeait les punitions, exécutait les réformes (1).

propositum. Ecrit en 1556, et destiné dans le principe pour l'Angleterre. Opera Giberti, p. 252.

(1) *Giussianus de vita et rebus gestis S. Caroli Borromæi*

Il s'efforçait d'amener son clergé à suivre le même exemple : six conciles provinciaux furent tenus sous sa présidence. Mais, en outre, il était infatigable dans l'exercice des fonctions qu'il remplissait personnellement; prêchant et disant la messe, distribuant l'Eucharistie pendant des jours entiers; ordonnant des prêtres, donnant l'habit à des religieuses, consacrant des autels; cette dernière cérémonie demandait huit heures: on compte trois cents autels qu'il a ainsi successivement consacrés. Un grand nombre de ses ordonnances ne s'appliquent, il est vrai, qu'à des choses toutes extérieures ou de simples formalités, comme le rétablissement des bâtimens, l'uniformité du rite, l'exposition et l'adoration de la sainte hostie. Sa principale occupation était de tenir fortement uni dans la pratique d'une discipline sévère son clergé, appelé, de son côté, à rétablir et à maintenir dans les paroisses cette même discipline. Il connaissait très bien les moyens de faire favorablement accueillir ses ordonnances. Dans les montagnes de la Suisse, il visita les lieux les plus anciennement vénérés, distribua des présens au peuple, admit les notables à sa table. Il savait aussi soumettre les récalcitrans. Les cam-

Mediol., p. 112, traite très amplement du « *ritus visitationis* » et de toutes les choses dont nous parlons

pagnards de Valcamonica l'attendaient pour recevoir sa bénédiction ; mais, comme depuis quelque temps ils ne payaient pas les dimes, il passa sans seulement remuer la main, ni regarder personne ; ces gens furent effrayés, et s'empressèrent de payer les impôts (1). Parfois cependant il rencontra une résistance plus opiniâtre et plus exaspérée. Comme il voulait réformer l'ordre des *Humiliés*, il excita un si violent mécontentement parmi les membres qui n'y étaient entrés que pour jouir des richesses de cet ordre et mener une vie licencieuse (2), qu'ils attentèrent aux jours de leur archevêque. Pendant qu'il priait dans sa chapelle, on tira sur lui. Mais jamais rien ne lui fut plus utile que cet attentat : le peuple, ayant regardé sa délivrance comme un miracle, commença, dès ce jour, à éprouver pour lui la plus entière vénération. Son zèle était si pur et si éloigné de toutes vues terrestres, si persévérant au milieu des plus grands dangers ; à l'époque de la peste, il donna des soins si infatigables

(1) *Ripamonte : Historia urbis Mediolani* dans *Grævius II*, L. p. 864. Ripamonte a d'ailleurs consacré toute la seconde partie de son histoire, *lib. XI — XVII*, à Charles Borromée.

(2) Ils possédaient en tout 94 maisons, dont chacune aurait pu entretenir 100 hommes ; cependant les membres étaient si peu nombreux, qu'il y en avait seulement deux par maison. L'ordre fut aboli, et ses richesses furent distribuées aux établissements ondés par Borromée et aussi aux Jésuites.

au salut de la vie et des âmes de ses diocésains ; toujours il se montra si rempli de dévouement et de piété, que son influence s'accrut de jour en jour, et la ville de Milan fut complétement transformée. « Comment dois-je te louer, ô la plus belle des villes ! » s'écrie Gabriel Paleotto, vers les derniers temps de l'épiscopat de Charles Borromée, « J'admire ta sainteté et ta religion : je vois en toi une seconde Jérusalem. » Le duc de Savoie félicita solennellement l'archevêque du succès de ses efforts. Celui-ci chercha aussi à consolider ses institutions pour l'avenir. Une congrégation fut fondée avec la mission spéciale de veiller au maintien de l'uniformité du rite : un ordre particulier des *Consacrés*, nommés *Oblati*, composé de clercs réguliers, s'engagea au service de l'archevêque et de son église : les Barnabites reçurent de nouvelles règles, et depuis cette époque, ils ont eu le soin d'aider d'abord à Milan, puis ensuite partout où ils furent introduits, les évêques dans leur sollicitude pastorale (1). Ces institutions reproduisaient en petit celles de Rome. On établit également à Milan un *Collegium Helveticum* pour le rétablissement du catholicisme dans la Suisse, comme on avait

Ripamonte 857. Il nomme les premiers fondateurs Beccaa, Ferraria et Morigia.

établi à Rome un *Collegium Germanicum* pour l'Allemagne. L'autorité du pape ne pouvait que gagner à ces fondations : Charles Borromée, qui ne recevait jamais un bref du pape sans avoir la tête découverte, constitua dans son église le même respect pour le souverain pontife.

Pendant ce temps-là, Pie V était parvenu aussi à conquérir à Naples une influence inaccoutumée. Dès le premier jour de son pontificat, il avait appelé auprès de lui Tomaso Orfino da Foligno, et l'avait chargé de visiter, pour les réformer, les églises romaines. Après l'accomplissement de cette mission, il le nomma évêque de Strongoli, et l'envoya à Naples. Orfino exécuta sa visite dans la capitale et dans une grande partie du royaume, au milieu d'une grande affluence de ce peuple dévot.

A la vérité, le pape avait souvent à Naples et à Milan des difficultés avec les fonctionnaires royaux. Le roi se plaignait de la bulle *In cœna Domini* : le pape ne voulait rien entendre de l'*Exequatur regium* : aux yeux du roi, les fonctionnaires ecclésiastiques faisaient trop ; aux yeux du pape, les fonctionnaires royaux faisaient trop peu ; il y eut sans cesse des froissemens entre les vice-rois et les archevêques. Comme nous l'avons déjà dit, il y avait souvent à la cour de Madrid

des mécontentemens déclarés, et le confesseur du roi se plaignait hautement : cependant, on n'en vint pas à une séparation; les deux princes rejetèrent toujours la principale faute sur leurs agens, sur les conseils de l'un et de l'autre; quant à eux, ils restèrent personnellement dans des relations intimes. Un jour Philippe II tomba malade; Pie V éleva les mains vers le ciel, et pria Dieu de guérir le roi; le vieillard suppliait Dieu de lui enlever quelques années et de les ajouter à celles de Philippe, à la vie duquel il tenait plus qu'à la sienne.

L'Espagne, du reste, fut gouvernée exclusivement dans le sens de la restauration catholique. Pendant quelque temps, le roi avait été dans le doute s'il devait ou ne devait pas reconnaître sans conditions les décrets du concile de Trente : il eût du moins voulu limiter la puissance papale dans le droit de s'écarter elle-même de ces décrets, mais le caractère tout ecclésiastique de sa monarchie s'opposa à chaque tentative de ce genre : il vit aussi qu'il devait éviter même l'apparence d'un débat sérieux avec le siége romain, s'il voulait conserver l'obéissance qu'on lui prêtait à lui-même. Les décrets du concile furent donc publiés partout, et les réformes qu'ils imposaient furent exécutées. Ici encore l'impulsion

atholique pure et rigide devint dominante. Caranza, archevêque de Tolède, placé à la tête du lergé de son pays, auparavant membre du conile de Trente, qui avait le plus contribué avec 'oole au rétablissement du catholicisme en Anleterre, sous la reine Marie, élevé et protégé ar tant de titres, ne put cependant pas échapper l'inquisition. « Je n'ai jamais eu d'autres vues, lit-il, que de combattre l'hérésie; sous ce rapport, Dieu m'a aidé de sa grâce; j'ai converti noi-même un grand nombre d'hérétiques; j'ai ait déterrer et brûler le corps de quelques uns le leurs chefs; des catholiques et des protestans m'ont appelé le premier défenseur de la foi. » Mais ce témoignage de son orthodoxie ne lui fut l'aucun secours contre l'inquisition. On trouva lans ses ouvrages seize articles où il paraissait se approcher des protestans, principalement sous e rapport de la *justification*. Après avoir été ong-temps détenu en prison en Espagne, et avoir été tourmenté par toutes les formalités du procès, on l'emmena à Rome; il semblait que c'était une grande faveur que de l'arracher à ses ennemis personnels, cependant, il ne lui fut pas possible d'échapper à la sentence de condamnation (1).

(1) Llorente a consacré à cet [illegible]

Mais si l'on agissait ainsi envers un homme si haut placé, dans un cas si douteux, on peut juger combien l'inquisition était peu disposée à tolérer, chez des personnes d'un rang inférieur, des déviations patentes, telles qu'elles se présentaient sans doute dans quelques parties de l'Espagne. On dirigea contre les opinions protestantes toute la sévérité avec laquelle on avait persécuté jusqu'à ce jour les débris des croyances judaïques et mahométanes. Les auto-da-fé succédèrent aux auto-da-fé; jusqu'à ce qu'enfin tout germe de ces opinions fût radicalement étouffé. A partir de l'année 1570, nous ne voyons presque plus que des étrangers traduits devant l'inquisition pour cause de protestantisme (1).

Le gouvernement ne favorisa pas les Jésuites en Espagne. On les regardait pour la plupart comme des Juifs-chrétiens, n'étant pas de pur sang espagnol : on leur supposait la pensée de vouloir un jour se venger de tous les mauvais traitemens qu'ils avaient soufferts. Dans le Portugal, au contraire, les membres de cet ordre n'arrivèrent que trop vite à un pouvoir illimité : ils gouver-

de son histoire de l'inquisition. Histoire de l'inquisition, III, 183—315.

(1) M' Crie : *History of the progress and suppression of the reformation in Spain*, p. 336.

aient le royaume au nom du roi Sébastien. Comme ils jouissaient aussi du plus grand crédit Rome, sous Pie V, ils se servaient de leur autorité dans le Portugal, en suivant les inspirations du saint siége.

Et c'est ainsi que Pie V domina les deux péninsules d'une manière plus absolue que ne l'avait fait aucun de ses prédécesseurs : partout les canons du concile de Trente s'emparèrent de plus en plus de toutes les habitudes de la vie chrétienne ; tous les évêques prêtèrent serment de maintenir la *Professio fidei,* qui contient un sommaire des propositions dogmatiques du concile : le pape Pie V publia le catéchisme romain, dans lequel ces propositions reparaissent en différens endroits encore mieux développées : il abolit l'usage de tous les bréviaires qui n'auraient pas été donnés par le souverain pontife, ou qui auraient été adoptés depuis plus de deux cents ans, et en publia un nouveau, composé d'après les plus anciens des principales églises de Rome ; il désirait le voir introduit dans toute la chrétienté (1). Il ne manqua pas de publier aussi un nouveau missel « suivant la règle et le rite des saints Pè-

(1) *Remotis iis quæ aliena et incerta essent.— Quoniam nobis* 9 Julii 1568.

res (1), » à l'usage universel ; les séminaires ecclésiastiques se remplirent ; les couvens furent réellement réformés : l'inquisition veillait avec une sévérité impitoyable sur l'unité et l'inviolabilité de la foi.

C'est précisément là ce qui forma à cette époque une étroite union entre tous les états de l'Europe. Ce qui contribua beaucoup à ce résultat, c'est que la France, livrée à des guerres intestines, renonça à sa vieille inimitié contre l'Espagne, ou du moins ne la manifesta plus avec vivacité. Ces troubles de France produisaient encore une autre réaction. Les événemens d'une époque enfantent toujours quelques convictions politiques générales, qui alors dominent et gouvernent le monde. Les princes catholiques crurent s'apercevoir que si un état souffrait dans son sein des changemens dans la religion, il était conduit à sa perte. Si Pie IV avait déclaré que l'Église ne peut plus prospérer sans les princes, les princes étaient maintenant convaincus que pour eux aussi leur union avec l'Église était indispensablement nécessaire. Pie V ne cessa de le leur prêcher. En effet, il vécut assez pour contempler

(1) *Collatis omnibus cum vetustissimis nostræ Vaticanæ bibliothecæ aliisque undique conquisitis emendatis atque incorruptis codicibus.*

les puissances catholiques du sud de l'Europe groupées autour de lui pour l'exécution d'une entreprise commune.

Les Turcs ne cessaient de faire toujours de grands progrès; ils régnaient dans la Méditerranée : leurs attaques d'abord sur Malte, ensuite sur Chypre, montraient qu'ils se proposaient sérieusement la conquête des îles qu'ils n'avaient pas encore soumises; maîtres de la Hongrie et de la Grèce, ils menaçaient l'Italie. Pie V parvint enfin à faire sentir aux princes catholiques l'évidence du danger imminent pour tous. L'idée d'une alliance entre ces princes lui vint lors de l'attaque sur l'île de Chypre; il proposa cette alliance d'un côté aux Vénitiens et de l'autre aux Espagnols. « Lorsque j'eus obtenu la permission de négocier à ce sujet, et que je lui en fis part, dit l'ambassadeur vénitien, il leva les mains au ciel, et rendit grâces à Dieu; il promit de consacrer à cette grande œuvre tout son esprit et toutes ses pensées. » Il eut des difficultés infinies à vaincre pour amener l'union des deux puissances maritimes; il leur associa les autres forces de l'Italie : lui-même, quoique dans le commencement il n'eût ni argent, ni vaisseaux, ni armes, trouva cependant moyen de joindre quelques galères papales à la flotte. C'est lui qui décida le choix

du général en chef, don Juan d'Autriche : il savait enflammer son ambition et sa piété; et c'est ainsi que l'on en vint à livrer, près de Lépante, la bataille la plus heureuse qui ait jamais été gagnée par les chrétiens. Le pape était tellement absorbé par cette grande entreprise, que le jour de la bataille, il eut une extase où il vit la victoire des armées chrétiennes. Cette victoire le remplit d'une excessive confiance en lui-même, et lui inspira les projets les plus hardis. Il espérait, dans l'espace de quelques années, avoir totalement abaissé la puissance des Osmanlis.

Mais il n'intervenait pas seulement pour la réalisation de projets si dignes d'une gloire incontestable. Son caractère religieux était tellement exclusif et impérieux, qu'il avait voué la haine la plus implacable à tous les chrétiens qui professaient une autre croyance que la sienne. La religion de l'innocence et de l'humilité, la véritable piété, persécuter! oh! quelle contradiction! Pie V, élevé près de l'inquisition, vieilli dans ses idées, n'eut jamais la conscience de cette contradiction. S'il cherchait à détruire avec un zèle infatigable les débris des religions non chrétiennes qui existaient encore dans les pays catholiques, il persécuta avec une colère encore plus sauvage les protestans devenus libres ou luttant

encore. Non seulement il vint au secours des catholiques français avec une petite armée, mais il donna au commandant de cette troupe, au comte de Santafiore, l'ordre inouï « de ne faire prisonnier aucun huguenot, de tuer sur place tous ceux qui tomberaient dans ses mains (1). » A l'époque des troubles des Pays-Bas, Philippe II hésitant d'abord sur la manière dont il devait traiter les provinces révoltées, le pape lui conseilla une intervention armée. Son motif était : quand on négocie sans la force des armes, on subit la loi ; si, au contraire, on a les armes dans les mains, on dicte la loi. Il donna son approbation aux mesures sanguinaires du duc d'Albe auquel il envoya le chapeau et l'épée consacrés. On ne peut pas prouver qu'il ait eu connaissance du massacre de la nuit de la Saint-Barthélemy, mais il a fait des choses qui ne laissent pas douter qu'il l'eût approuvée aussi bien que son successeur.

Quel mélange de simplicité, de générosité, de sévérité pour soi-même, de religion humble et résignée, d'exclusion âpre, de haine implacable, de persécution sanglante !

Pie V vécut et mourut dans ces sentimens (2) ;

(1) *Catena, Vita Pio V*, p. 85.
(2) Il mourut le premier mai 1572.

lorsqu'il vit la mort s'approcher, il visita encore une fois les sept églises, et afin de prendre congé, comme il disait, « de ces lieux saints, » il baisa trois fois les dernières marches de la *Scala santa*. Un jour, il avait promis d'employer à une expédition contre l'Angleterre non seulement les biens de l'Église, sans en excepter les calices et les croix, mais d'y paraître en personne afin de la diriger. Quelques catholiques expulsés de l'Angleterre s'étant présentés devant lui, il s'écria qu'il désirait répandre son sang pour eux. Il parla principalement de la ligue, pour l'heureuse continuation de laquelle il laissait tout préparé; le dernier argent qu'il ait donné, lui était destiné. Jusqu'à son dernier moment, il fut préoccupé de la pensée de tous ces projets. Il ne doutait pas de leur heureux succès. Il disait ; « Dieu suscitera nécessairement du sein des pierres mêmes, s'il le faut, l'homme dont on a besoin. »

Sa perte fut immédiatement ressentie, plus qu'il ne l'eût pensé lui-même ; il avait constitué une vigoureuse unité, il laissait après lui une puissance organisée pour maintenir la direction imprimée au monde catholique.

Quatrième Livre.



ÉTAT ET COUR DE L'ÉGLISE ROMAINE.

RÈGNES DE GRÉGOIRE XIII ET DE SIXTE V.



Le catholicisme avait recouvré de nouvelles forces, et plein de cette énergie que les derniers événemens lui avaient rendue, il s'avançait à la rencontre du protestantisme pour le combattre et avec l'espérance de le vaincre.

En les comparant l'un à l'autre, on trouve que le premier possédait déjà un immense avantage, en ce qu'il avait un point central et un

chef qui dirigeait chacun de ses mouvemens. En effet, le pape pouvait non seulement réunir pour un but commun les efforts de toutes les souverainetés catholiques, mais encore il gouvernait par lui-même un état devenu assez puissant pour apporter aussi une large part dans la réunion de toutes ces forces.

L'état de l'Eglise apparaît donc maintenant à nos yeux avec une nouvelle et bien plus grande importance.

Cet état avait été fondé lorsque les papes cherchaient à élever leurs familles aux dignités princières, à se procurer à eux-mêmes une autorité absolue sur les puissances temporelles, et spécialement sur celles d'Italie. Ils n'avaient encore atteint ni l'un ni l'autre résultat dans la mesure où ils l'avaient cherché, et maintenant de nouvelles tentatives de ce genre étaient devenues impossibles. D'une part, une loi particulière défendait l'aliénation des diocèses de l'Église romaine; d'une autre, les Espagnols étaient restés trop puissans en Italie pour qu'on osât rivaliser de nouveau avec eux. Mais comme compensation, le pouvoir spirituel avait rencontré un appui véritablement imposant dans les progrès de l'état dont les ressources financières pouvaient procurer une grande influence sur le développe-

ment général des affaires. Avant d'aller plus loin arrêtons-nous ici un instant et fixons attentivement nos regards sur l'administration de la papauté, telle qu'elle se forma peu à peu pendant le cours du seizième siècle.

---

§ Ier.

ADMINISTRATION DE L'ÉTAT DE L'ÉGLISE.

Un domaine bien situé, riche, magnifique, était tombé en partage aux papes. Les récits animés du seizième siècle ne peuvent trouver d'expression pour en vanter la fécondité. Quelles belles plaines environnent Bologne et traversent toute la Romagne; et en suivant les Apennins, comme on découvre de délicieux et fertiles tableaux! « Nous voyagions, disaient les ambassadeurs de Venise, nous voyagions de Macerata à Tolentino, à travers les plus admirables campagnes. Coteaux et plaines, tout était surchargé

de grains : pendant plus de trente milles on n'aurait pu trouver un pied de terrain inculte. Il nous paraissait impossible que l'on parvînt à recueillir toute cette récolte, et plus encore à la consommer. » La Romagne produisait annuellement 40,000 stères de grains au delà de ses besoins. Ces grains étaient particulièrement recherchés, et après qu'on en avait pourvu les contrées montagneuses d'Urbino, de Toscane, de Bologne, on en expédiait souvent encore 35,000 stères par mer. Tandis que la Romagne et la Marche fournissaient Venise (1), les domaines de Viterbe et le Patrimoine, sur l'autre mer, fournissaient Gênes et même quelquefois Naples. Pie V, dans une de ses bulles de l'an 1566, glorifie la grâce divine par laquelle Rome, qui autrefois ne pouvait subsister sans les grains étrangers, était arrivée, non seulement à suffire à ses propres besoins, mais à porter de son superflu à ses voisins et aux étrangers (2). En l'année 1589 par exemple, on évalue la seule exportation des grains de l'état de l'Église à une valeur de 500,000 scudi par an (3) ; plusieurs autres localités étaient

(1) *Badoer* : *Relatione* 1591.

(2) *Jurisdictio consulum artis agriculturæ urbis* — 9 sept. 1566. — Bullar. Cocquel., IV, II, 314.

(3) *Giovani Gritti* : *Relatione* 1589.

célèbres encore par leurs produits particuliers ; ainsi l'on vantait le chanvre de Perugia, le lin de Faenza, et le lin et le chanvre de Viterbe (1). Cesena produisait un vin que l'on transportait par eau. Rimini avait son huile, Bologne son pastel, San-Lorenzo sa manne. Le vin de Montefiascone était renommé dans le monde entier. Les chevaux de la Campanie pouvaient presque rivaliser avec les chevaux napolitains ; et les environs de Nettuno et de Terracina, offraient les plus belles chasses, surtout aux sangliers. On ne manquait pas davantage de beaux lacs poissonneux ; on possédait des salines, des fabriques d'alun, des carrières de marbre ; enfin, tout ce qu'on peut souhaiter pour le bien-être de la vie se trouvait réuni dans le domaine papal.

On se mêlait aussi à tout le commerce extérieur. Ancône se livrait à de florissantes entreprises. « C'est un admirable endroit, disaient les ambassadeurs dont nous parlions plus haut ; un endroit tout rempli de marchands et principalement de Grecs et de Turcs. On nous a assuré que quelques uns d'entre eux ont fait l'année passée une affaire de 500,000 ducats. » En l'an 1549, on y trouvait deux cents familles

(1) Voyage de Montaigne, II, 488.

grecques bien établies et possédant une église, le port était rempli de caravanes du Levant. On y voyait en quantité des Arméniens, des Turcs, des Florentins, des habitans de Lucques, des Vénitiens, des Juifs d'Orient et d'Occident. Les marchandises qu'on y échangeait, consistaient en soie, laines, cuirs, plomb de Flandre, draps. Le luxe prit de l'accroissement, les loyers des maisons montèrent, le nombre des médecins et des instituteurs fut augmenté, et leurs traitemens s'élevèrent en proportion (1).

Mais ce que l'on met bien au dessus de l'activité et du savoir commercial des habitans de l'état de l'Église, c'est la bravoure qu'on leur attribue, à différens degrés, suivant les usages des différentes localités. Ainsi on trouve les Pérugiens vigilans et braves au service; les Romagnols vaillans, mais imprévoyans; ceux de Spolète féconds en stratagèmes; les Bolonais courageux, mais peu soumis à la discipline; ceux de la Marche enclins au pillage; ceux de Faenza propres à soutenir une attaque et à harceler l'ennemi dans sa retraite; ceux de Forli, les premiers pour l'exécution des manœuvres, et enfin les habitans de Fermo, surtout remarqua-

(1) *Saracini, Notizie istoriche della città d'Ancona*. Rom. 1675, p. 362.

bles dans le maniement de la lance (1). « Au surplus, disait encore un de nos ambassadeurs vénitiens, tout ce peuple sauvage par nature est très apte à la guerre. Aussitôt que ces hommes ont quitté leurs foyers, on peut les employer à toute opération militaire, aux siéges comme aux batailles rangées » (2). Venise devait toujours ses meilleures troupes à la Marche et à la Romagne ; aussi, l'amitié du duc d'Urbino était-elle regardée comme très importante pour la république, et toujours des capitaines venus de ces contrées se trouvaient à son service, et même, ajoutait-on, au service de tous les princes de la terre. On ne peut oublier que c'est de là que partit la fameuse compagnie de Saint-George, avec laquelle Alberic de Barbiano détruisit les troupes mercenaires étrangères et renouvela la gloire des armées italiennes. Enfin c'est la même race d'hommes que celle dont la souche contribua tant à la fondation et à l'établissement de l'empire romain (3). Dans nos temps modernes, sans doute de pareils éloges paraissent exagérés;

(1) *Landi : Questiones Forciane*, *Napoli* 1536. Un livre plein de renseignemens sur l'état de l'Italie à cette époque.

(2) *Soriano :* 1570 : « *Quanto a soldati, è commune opinione, che nello stato della Chiese siano i migliori di tutto il resto d'Italia, anzi d'Europa.* »

(3) *Lorenzo Priuli : Relatione* 1566.

Cependant le dernier prince guerrier qui se soit servi de ces troupes hors de leur pays leur a accordé sans hésiter, dit-on, la préférence sur les autres troupes italiennes, et sur une bonne partie de ses troupes françaises.

Ces riches contrées, ces valeureuses populations étaient maintenant sous la puissance paisible et religieuse des papes; occupons-nous des bases fondamentales et de l'organisation de cet état ecclésiastique tel qu'il s'est développé sous le gouvernement de la papauté.

L'état reposait, comme tous les états italiens en général, sur une restriction plus ou moins grande de cette indépendance municipale qui durant le cours des siècles s'était considérablement étendue.

Pendant le quinzième siècle encore, les prieurs de Viterbe assis sur leurs siéges de pierre devant la porte de l'hôtel-de-ville, recevaient le serment du podestat qui leur était envoyé par le pape ou son représentant (1).

On vit aussi la ville de Fano, lorsqu'en 1463 elle se soumit immédiatement au siége romain, faire d'avance ses conditions. Ces conditions con-

(1) *Feliciano Bussi : Istoria di Viterbo*, p. 89.



sistaient à se réserver pour *tout l'avenir*, non seulement l'indépendance, mais le droit d'élire son podestat, sans même avoir besoin de confirmation ultérieure; l'affranchissement de toutes nouvelles charges pendant vingt ans, et le bénéfice de la vente du sel, ainsi que plusieurs autres priviléges (1).

Les souverains les plus puissans, même César Borgia, ne pouvaient refuser de concéder aux villes dont ils avaient la souveraineté ce qu'elles appelaient leurs droits ; César fut même obligé de céder à Sinigaglia des revenus qui jusqu'alors avaient toujours appartenu aux princes (2).

A bien plus forte raison, Jules II était-il obligé d'agir de la même manière, lui dont l'ambition était de paraître comme le libérateur des peuples, le destructeur de toute tyrannie. Il rappela lui-même aux habitans de Perugia que les années de sa jeunesse s'étaient écoulées dans leurs murs; et lorsqu'il en chassa Baglione, il se contenta d'y ramener les émigrés, de rendre à la magistrature pacifique des Priori sa puissance, de donner de plus forts traitemens aux professeurs de l'Université, et il ne toucha

(1) *Amiani : Memorie istoriche della città di Fano*, t. II, p. 4.
(2) *Siena : Storia di Sinigaglia*. App. n° VI.

en aucune façon aux anciennes libertés. Long-temps encore après, cette ville ne paya aucun impôt, si ce n'est une légitimation de quelques milliers de ducats ; et sous Clément VII, on remarque une évaluation du nombre de troupes qu'elle peut mettre en campagne, comme si c'était une ville complétement indépendante (1).

Bologne n'était pas plus asservie. En tout temps, elle avait maintenu, outre les formes de l'indépendance municipale, quelques unes de ses plus essentielles attributions. Elle administrait, par exemple, ses revenus librement. Elle avait ses propres troupes, et le légat du pape recevait d'elle un traitement.

Jules II, qui dans la guerre contre les Vénitiens s'était emparé des villes de la Romagne, n'en soumit aucune sans accéder à des conditions restrictives, ou sans accorder de nouveaux priviléges déterminés ; et toujours depuis cette époque, elles insistèrent sur les capitulations qu'elles avaient consenties. Sous le titre de liberté ecclésiastique, elles désignaient la relation de droit public dans laquelle elles étaient entrées (2).

(1) *Suriano : Relatione di Fierenza*, 1533.

(2) Rainaldus en fait mention, mais très brièvement. Sur le-

En résumé, si on considère cette organisation de l'état de l'Église romaine, on lui trouve une grande ressemblance avec l'état vénitien. Dans l'un comme dans l'autre, l'autorité souveraine était restée jusqu'à ce jour entre les mains des communes qui le plus souvent s'étaient soumises et gouvernaient d'autres petites communes. A Venise, ces municipalités régnantes se mirent sous la domination des nobles à des conditions très minutieusement déterminées, sans perdre leur indépendance, sous aucun rapport. Dans l'état de l'Église, elles tombèrent sous l'administration de la Curie, et la cour formait un corps à Rome comme les nobles à Venise. Il est vrai, pendant la première moitié de ce siècle, la prélature n'est pas en elle-même une qualité indispensable aux emplois les plus importans; on trouve à Perugia des vice-légats qui sont laïques, et dans la Romagne il paraît presque de règle qu'un gouverneur non dans les ordres soit chargé de diriger l'administration. Les laïques acquirent même souvent le plus grand pouvoir et un crédit illimité, comme Jacopo Salviati, sous Clément VII. Mais en général ceux qui faisaient partie de la Curie étaient parens du pape,

venne, *Hieronymi Rubei historiarum Ravennatum*, lib. VIII, p. 660.

et par cela seul, membres de cette corporation. Alors les villes n'aimaient point les gouverneurs laïques, et demandaient des prélats, il leur paraissait plus honorable d'obéir à des ecclésiastiques élevés en dignité. Comparée à une principauté allemande et à ses assemblées des États, une principauté italienne paraît, au premier coup d'œil, comme placée hors la loi. Mais il y avait là aussi, dans la réalité, une organisation remarquable dans laquelle les droits de chacun trouvaient leur place; par exemple, ceux des nobles d'une ville contre l'autorité souveraine; ceux des bourgeois contre les nobles, ceux des communes inférieures contre les communes principales, ceux des paysans contre les villes. Ce qui est surprenant et ce qu'on ne peut guère expliquer, c'est qu'on n'en vint presque nulle part en Italie à des priviléges provinciaux. Des assemblées provinciales furent tenues, à la vérité, dans l'état de l'Église, et furent désignées par le titre bien significatif de *Parlemens*. Mais comme elles étaient en quelque sorte contraires aux mœurs du pays et au caractère italien, elles ne purent jamais arriver à une action durable et féconde.

Si seulement cette organisation municipale se fût développée, comme elle paraissait en avoir

la possibilité et être en chemin de le faire, avec les limites de l'autorité souveraine d'un côté, les droits positifs, le grand pouvoir des communes de l'autre, et le grand nombre des priviléges individuels, elle aurait produit d'une manière forte et stable un état politique qui se serait conservé par certains priviléges et par l'équilibre des divers intérêts.

Il est à remarquer qu'à Rome on est allé moins loin sous ce rapport qu'à Venise. La raison en est dans la différence originelle des formes du gouvernement. A Venise, c'était une corporation héréditaire se gouvernant elle-même et regardant les droits du gouvernement comme sa propriété. La Curie romaine, au contraire, était excessivement mobile ; après chaque nouveau conclave, de nouveaux élémens entraient dans l'administration, et les compatriotes des papes récemment élus obtenaient chaque fois une grande part aux affaires. A Venise, chaque élection pour un emploi, procédait de la corporation elle-même. A Rome, elle dépendait de la faveur du chef. Là, les gouverneurs étaient tenus en bride par des lois sévères, par une surveillance active et par un rigoureux esprit de corps. Ici, la personnalité de chaque fonctionnaire était comprimée, moins par la crainte de la punition

que par l'espérance d'un avancement qui dépendait beaucoup de la faveur et de la bienveillance du souverain, et pouvait être bien plus arbitraire.

Le gouvernement papal s'était réservé, dès le commencement de son organisation, un pouvoir beaucoup plus libre.

De là sans aucun doute un résultat très remarquable, si l'on compare les concessions faites aux villes par la cour romaine et celles faites par Venise ; cette comparaison est facile surtout pour Faenza qui s'était rendue aux Vénitiens peu d'années avant qu'elle n'échût au pape, et qui fit avec tous deux des capitulations (1). Dans chacune d'elles, Faenza avait réclamé, par exemple, contre l'introduction de tout nouvel impôt, sans l'approbation de la majorité du grand conseil ; les Vénitiens consentirent sans aucune hésitation ; le pape y ajouta cette clause : « *En tant qu'il ne me plaira pas autrement, et par des motifs importans et raisonnables.* » Il est, je pense, inutile d'en dire davantage, il suffira de parler encore d'une seule différence entre les

(1) *Istorie di Faenza*, *fatica di Giulio Cesare Tonduzzi*, *Faenza* 1675, contiennent les capitulations faites avec les Vénitiens en 1501, et celles consenties par Jules II, 1510.

deux états. Les Vénitiens avaient consenti tout d'abord à ce que les jugemens criminels fussent tous rendus par le podestat et sa Curie : le pape l'accorda sans doute aussi, en général, mais il y ajoute ceci : « que dans les cas de lèse-majesté ou de crimes semblables qui pouvaient occasionner un scandale public, l'autorité du gouverneur devrait intervenir. » On voit que le gouvernement papal se réservait une influence plus forte et plus complète de pouvoir souverain (1). On ne peut nier, au surplus, que les villes lui facilitaient grandement cette extension d'autorité. Dans les villes soumises, les classes moyennes, les bourgeois qui vivaient de leur revenu, les marchands et les artisans, se tenaient à la vérité paisibles et soumis, mais les patriciens et les nobles, qui pourtant avaient entre les mains le pouvoir municipal, étaient dans une perpétuelle agitation. Ils n'exerçaient aucune industrie, se souciaient fort peu d'agriculture, et n'étaient remarquables ni par la supériorité de leur éducation, ni par leur habileté à manier les armes,

(1) Paul III indique lui-même les moyens qu'il employa, quand il dit (1547) : « Ceux qui viennent nouvellement au papat viennent pauvres, obligés de promesses, et la dépense qu'ils font pour s'asseurer dans les terres de l'Église, monte plus que le profit des premières années. » Le cardinal de Guise au roy de France, dans Ribier, II, 77.

ne s'occupaient que de leurs dissensions et de leurs animosités. Les anciens partis des familles Guelfes et Gibelines étaient loin d'être anéantis; les dernières guerres qui avaient amené des conquêtes, tantôt d'un côté et tantôt d'un autre, avaient entretenu cet esprit d'inimitié et cette humeur guerroyante. On connaissait et l'on classait toutes les familles qui appartenaient à l'une ou à l'autre faction. A Faenza, à Ravenne, à Forli, les Gibelins étaient les plus forts; les Guelfes dominaient à Rimini. A Césena, à Imoli, ils étaient d'égale force. Une guerre sourde se couvait dans l'ombre, sous les apparences d'une grande tranquillité; chacun prenait soin avant tout d'empêcher ses adversaires de s'élever. Les chefs avaient à leur disposition des partisans de la plus basse classe, des hommes déterminés, de ces *Bravi* vagabonds qui recherchent ceux qu'ils savent avoir des ennemis à redouter, ou des injures à venger; ces hommes impudens étaient toujours prêts, pour de l'argent, à exécuter un meutrre.

De cette inimitié générale, il résulta qu'aucun parti n'ayant confiance dans le parti opposé, et ne voulant pas lui accorder la jouissance du pouvoir, les villes elles-mêmes soutinrent moins fortement leurs priviléges. Si un gouverneur ou un

légat arrivait dans la province, on ne cherchait point à savoir s'il respecterait les droits municipaux, mais on demandait s'il était Guelfe ou Gibelin. On ne peut se faire une idée de la joie que donnait aux uns la réponse qu'il appartenait à leur parti, ni de la douleur que cette réponse causait aux autres. Les hommes les plus considérés se joignaient à lui tout d'abord, cherchaient à lui plaire, montraient un grand zèle pour les intérêts de l'état, approuvant toutes les mesures prises en vertu de ces intérêts. Malheureusement toutes ces démonstrations patriotiques n'avaient pour but que de s'insinuer dans ses bonnes grâces, de le gagner par des flatteries, et d'en arriver à persécuter le parti qu'ils haïssaient (1).

Les barons campagnards étaient dans une autre position. Pauvres, mais généreux et ambitieux, tenant leur maison ouverte à tout venant, ils faisaient tous sans exception une dépense qui dépassait de beaucoup leurs moyens. Ils avaient toujours dans les villes des partisans qui n'y regardaient pas quand il s'agissait de faire pour eux quelque action illégale ou violente; mais

(1) *Relatione di Mons. Rev. Gio. P. Ghisilieri al P. Gregorio XIII, tornando egli dal Presidentato di Romagna.* Nous voyons dans Tonduzzi (*Storia di Faenza*, p. 673), què Ghisilieri vint dans la province en 1578.

où ils mettaient leur soin principal, c'était à se maintenir en bonne intelligence avec leurs paysans qui possédaient la plus grande partie du sol, sans pour cela posséder de grandes fortunes. Dans les pays méridionaux, on fait sans doute aussi grand cas de la naissance, du rang, de la prérogative du sang, mais la différence entre les conditions est loin d'être aussi forte que dans les pays septentrionaux. Cette différence, en Italie, n'excluait jamais la familiarité la plus intime. Aussi les rapports des paysans et des barons ressemblaient à une subordination toute fraternelle. On n'aurait pu dire, par exemple, si les sujets étaient plus prompts à obéir, que les chefs à leur porter secours. Tout se passait véritablement d'une manière patriarchale (1); le baron cherchait à éviter avant tout que ses paysans ne recourussent à l'autorité souveraine, car il voulait reconnaître le moins possible la suzeraineté du siége papal. Quant aux vassaux, ils regardaient cette suzeraineté bien moins comme un droit que comme la conséquence malheureuse d'une passagère nécessité politique.

Il y avait encore çà et là dans la Romagne des corps de paysans tout-à-fait libres. C'étaient de

(1) *Relatione della Romagna: essendosi aggiustati gli uni all' humore degli altri.*

nombreuses familles, descendant d'une seule souche, maîtres dans leur village, tous armés, et principalement exercés à l'arquebuse à croc; du reste, abrutis assez généralement. On pourrait les comparer aux communes grecques ou slavonnes, telles qu'on les trouve aujourd'hui dans l'île de Candie, dans la Morée et la Dalmatie, qui maintinrent leur indépendance sous les Vénitiens ou qui la reconquirent sur les Turcs. Ces paysans se joignirent aussi dans l'état de l'Eglise aux diverses factions. Les Caravina, les Scardocci, les Salaroli étaient Gibelins. Les Manbelli, les Cerroni et les Cerra étaient Guelfes. Les Cerra avaient leur territoire sur ces hauteurs qui servaient d'asile aux proscrits et aux criminels. Les Cerroni, les plus puissans de tous, étendaient leurs domaines jusque sur l'état florentin; ils étaient divisés en deux branches, les Rinaldi et les Ravagli, qui, malgré leur parenté, étaient en lutte perpétuelle. Ils formaient une espèce d'alliance héréditaire non seulement avec les familles distinguées des villes, mais aussi avec les jurisconsultes qui appuyaient l'une ou l'autre faction dans leurs différends. Dans toute la Romagne, il n'y avait point de famille puissante qui ne pût être lésée ou blessée par ces paysans. Aussi les Vénitiens avaient toujours quelques relations amicales avec quelques une de leurs chefs, afin

d'être assurés de leur secours en cas de guerre.

Si, au lieu d'être divisés entre eux, comme on vient de le dire, ces hommes avaient été intimement unis, il aurait été difficile aux prélats romains de faire prévaloir l'autorité souveraine. Mais leur désunion était la principale raison de la force du gouvernement. Aussi un gouverneur de la Romagne écrivait-il à Grégoire XIII : « Rien n'est difficile à gouverner comme un peuple étroitement uni; rien n'est facile, au contraire, comme de gouverner celui qui existe au milieu de perpétuelles inimitiés (1). » Outre tous ces partis, dont nous avons déjà parlé, il s'en éleva encore un autre en faveur du gouvernement. C'étaient les gens paisibles, qui désiraient le repos, classe moyenne, toujours difficilement entraînée par les factions. A Fano, elle forma entre tous ses membres une alliance qu'on appela la *Sainte-Union*. La charte de fondation s'exprime en ces termes : « Ceux qui aiment la paix ont été forcés de se réunir ainsi, pour s'opposer aux meurtres et aux pillages qui désolent la ville, et qui atteignent non seulement ceux qui sont acteurs dans ces scènes cruelles, mais encore ceux qui, paisibles, veulent simplement manger leur pain à la

(1) Ghislieri: *Siccome il popolo disunito facilmente si domina, cosi difficilmente se regge, quando è troppo unito.*

sueur de leur front. » On s'unissait par un serment prêté à l'église; on jurait de maintenir la tranquillité dans la ville, au prix même de sa vie(1), et le gouvernement, qui les favorisait, leur accorda le droit de porter des armes. On trouve des membres de cette corporation dans toute la Romagne, sous le nom de *Pacifici*, et peu à peu ils en vinrent à former une espèce de magistrature plébéienne. Le gouvernement n'avait pas seulement des partisans parmi les bourgeois des villes, mais aussi parmi les paysans des campagnes. Les Manbelli se tenaient à la cour du légat; ils faisaient venir des bandits pour les aider à garder les frontières, ce qui leur donnait parmi leurs voisins une grande considération; mais ce qui aida surtout le gouvernement, ce furent les rivalités de voisinage, l'opposition des communes rivales et beaucoup d'autres événemens intérieurs de cette nature.

Ainsi, au lieu de la légalité, de la tranquillité et de la stabilité qui devaient caractériser le développement de cette constitution de municipalités italiennes, nous ne voyons qu'une vive agi-

(1) Elle est comme la Hermandad. Amiani : *Memorie di Fano*, II, 146, contient leur formule, qui se fonde sur la sentence : *Beati pacifici, quia filii Dei vocabuntur*. C'est de là que vint sans doute leur nom dans d'autres villes.

tation des factions : l'influence gouvernementale domine tant que ces factions sont divisées, mais une violente réaction des municipalités contre le gouvernement se déclare, lorsqu'elles viennent à rester unies; c'est tour à tour, enfin, force à la loi, force contre la loi.

Aussitôt après l'avénement de Léon X, les Florentins qui, en grande partie, se gouvernaient eux-mêmes, firent valoir les droits de la curie d'une manière exigeante. On vit successivement arriver à Rome les ambassadeurs de chaque ville pour demander un allégement à leurs charges. Ravenne ne craignit pas de déclarer hautement qu'elle était prête à se livrer aux Turcs, plutôt que de tolérer plus long-temps le régime oppresseur qui pesait sur elle (1). Les anciens seigneurs revinrent souvent s'emparer de la direction des affaires, pendant toutes les vacances du saint siége, et ce ne fut qu'avec des peines infinies que les papes vinrent à bout de s'en débarrasser. Les villes, de leur côté, craignaient fortement d'être aliénées de nouveau; tantôt, c'était un cardinal, tantôt un parent du pape, tantôt un prince voisin, qui, pour une somme donnée à la cour romaine, cherchait à s'approprier les droits de

(1) *Marino Zorzi : Rel. di 1517.*

gouvernement sur l'une ou l'autre ville. Ces pauvres villes ainsi disputées tenaient soigneusement à Rome des agens et des ambassadeurs, afin d'apprendre, dès leur origine, des plans qu'elles s'efforçaient de faire avorter avant qu'ils fussent mis à exécution. En général, cela leur réussissait. Quelquefois aussi, elles étaient forcées d'en arriver à une résistance ouverte contre les autorités et les troupes papales. A Faenza, pendant l'été de 1521, une véritable bataille fut livrée par les bourgeois contre les Suisses de Léon X. Les Suisses, après avoir été repoussés, parvinrent à se rassembler sur la Piazza, mais toutes les issues étant barricadées, ils furent trop heureux qu'on les laissât partir sans leur faire de mal; et pendant de longues années, Faenza célébra la commémoration de cette journée par des fêtes religieuses (1). Jesi, ville de peu d'importance, le 25 novembre 1528, eut pourtant le courage d'attaquer dans son palais le vice-gouverneur qui exigeait des honneurs qu'on refusait obstinément de lui rendre. Les bourgeois et les paysans s'étant réunis, cent Albanais qui étaient dans le voisinage furent pris à solde, et le vice-gouverneur et tous ses fonctionnaires furent obligés de s'enfuir. « Ma patrie, dit le chroniqueur de cette

(1) *Tonduzzi : Istorie di Faenza*, p. 609.

ville, ayant recouvré sa liberté primitive, résolut de fêter tous les ans ce jour solennel avec les deniers publics (1). »

On conçoit facilement que ces soulèvemens ne pouvaient amener d'autre résultat que de faire accabler plus que jamais les villes par des forces supérieures, et d'attirer sur elles des vengeances et la perte de leurs libertés. Souvent même le gouvernement n'hésita pas à profiter du prétexte de ces violences contre lui, pour enlever à d'autres villes des débris importans de leurs anciennes libertés, et achever de les soumettre entièrement.

Ancône et Perugia particulièrement présentent des exemples remarquables de la manière dont ce fait arrivait.

Ancône ne payait au pape qu'une légitimation annuelle; plus la ville devint florissante, plus cet impôt parut insuffisant; on évalua à la cour les revenus d'Ancône à 50,000 scudi, et l'on trouva intolérable que la noblesse seule de cette cité se partageât cet argent. Or, comme la ville se soustrayait à de nouveaux impôts, en même temps qu'elle s'emparait d'un château sur lequel elle

(1) *Baldassini : Memorie istoriche del antichissima città di Jesi. Jesi* 1744, p. 256.

avait des droits, on en arriva à des inimitiés déclarées. Les fonctionnaires du pape firent prendre le bétail des pâturages d'Ancône, afin de recouvrer par là le montant de leurs impôts. C'était ce qu'on appelait droit de représailles.

Clément VII pourtant ne s'en contenta pas; il n'attendit qu'une occasion favorable pour se rendre maître absolu de cette ville, et les ruses ne lui manquèrent pas pour atteindre ce but. Il ordonna de construire un fort à Ancône, et donna pour prétexte que les Turcs, après les succès remportés par eux en Égypte, à Rhodes et sur toute la Méditerranée, se jetteraient sans doute bientôt sur l'Italie. Ancône, dont le port renfermait toujours beaucoup de navires turcs, serait particulièrement exposée, si elle n'était protégée par de bonnes fortifications. Il envoya donc Antonio Sangallo pour élever une forteresse. Les travaux avancèrent rapidement; bientôt une petite troupe l'occupa : c'était le moment attendu et préparé par le pape. Au mois de septembre 1532, le gouverneur de la Marche, monsignor Bernardino della Barba, prêtre à la vérité, mais guerrier de sentimens et d'habitudes, parut un jour à la tête d'une brillante armée fournie par la jalousie des voisins; il s'empara d'une porte de la ville, s'avança immédiatement sur la place du

marché, et fit défiler ses troupes devant le palais. Les *Anziani*, désignés depuis peu de temps par le sort, l'habitaient paisiblement avec les insignes de leur haute dignité. Monsignor della Barba entra avec une nombreuse suite militaire, et leur signifia, sans grands ménagemens, que le pape voulait avoir le gouvernement absolu d'Ancône. Aucune résistance raisonnable n'était possible. Les jeunes nobles cependant firent venir en toute hâte de la campagne quelques troupes qui leur étaient dévouées ; mais que pouvaient-ils entreprendre, puisque indépendamment de son armée, supérieure en nombre, l'autorité papale avait encore l'avantage des fortifications. Les plus âgés, redoutant d'amener, par la résistance, le pillage et la destruction de la ville, se rendirent, et se résignèrent à subir un sort qui ne pouvait être évité.

Les Anziani quittèrent donc le palais ; et peu après arriva Benedetto delli Accolti, le nouveau légat du pape, qui avait promis 20,000 scudi par an à la chambre apostolique pour exercer le droit de gouvernement à Ancône.

La situation était bien changée ; il fallut livrer toutes les armes ; soixante-un nobles furent exilés ; on accorda aux roturiers et aux habitans de

la province une part dans les emplois; la justice ne fut plus rendue suivant les anciennes lois.

Malheur à ceux qui s'élevaient contre ces ordonnances! Quelques chefs devenus suspects furent arrêtés, condamnés et décapités; le lendemain on étendit un tapis sur la place du marché, on y déposa les cadavres avec un flambeau qui brûlait auprès de chacun d'eux, et on les laissa ainsi exposés pendant tout le jour.

A la vérité, Paul III accorda plus tard quelques soulagemens; mais la servitude n'en existait pas moins; et il était bien éloigné de songer à leur rendre aucune de leurs anciennes libertés (1); il se servit au contraire du même Bernardino della Barba pour détruire celles d'une autre de ses villes.

Le pape avait augmenté de moitié le prix du sel. Perugia se crut autorisée par ses priviléges à résister à ce nouvel impôt. Le pape prononça l'interdit. Les bourgeois, réunis dans les églises, se choisirent une magistrature *de vingt-cinq défenseurs*, et déposèrent les clefs des portes de la ville devant un crucifix placé au milieu du marché.

(1) *Saracinelli : Notizie istoriche della città d'Ancona. Roma* 1675, II, XI, p. 335.

Une ville aussi importante se soulevant contre l'autorité souveraine, excita un mouvement général qui aurait pu avoir de graves conséquences, si l'Italie avait été agitée par la guerre; mais tout étant paisible, aucun état n'osait lui fournir les secours sur lesquels elle avait compté.

Perugia, qui sans doute n'était pas sans puissance, était bien loin de posséder les forces suffisantes pour résister à une armée comme celle de Pierre-Louis Farnèse, composée de 10,000 Italiens et 3,000 Espagnols. Indépendamment de cette infériorité, le gouvernement des Vingt-cinq ajouta encore à ces malheureuses chances, en se montrant plutôt injuste et violent que prudent et protecteur. Il n'avait pas même su tenir prêt l'argent pour la solde des troupes amenées par un Baghione. Leur unique allié, Ascanio Colonna, qui s'opposa aussi au même impôt, se contenta de donner la chasse au bétail sur les terres de l'Église, et ne se décida à leur prêter aucun secours sérieux.

La ville fut donc obligée de se rendre de nouveau, le 3 juin 1540, après avoir joui bien peu de temps de la liberté. Ses députés en longs habits de deuil, la corde au cou, se présentèrent devant le portique de Saint-Pierre, et se prosternèrent aux pieds du pape pour implorer sa

clémence. Le pardon, à la vérité, leur fut accordé, mais leurs anciens priviléges, mais leur liberté, tout était détruit, et on ne les leur rendit pas. Ce Bernardino della Barba vint alors à Pérugia pour y organiser un gouvernement semblable à celui qu'il avait établi à Ancône. Il fallut livrer les armes, enlever les chaînes qui avaient servi à fermer les rues; et les maisons des *Vingt-cinq*, qui s'étaient enfuis à temps, furent rasées au niveau du sol. Une forteresse fut élevée sur l'emplacement où avaient demeuré les Baglioni, et les bourgeois furent contraints de contribuer à la dépense. On leur donna un magistrat particulier, dont le nom seul indiquait le but dans lequel il était institué; il s'appelait *Conservateur de l'obéissance à l'Eglise*. Plus tard, le pape lui rendit le titre de *Prior*, mais seulement le titre, et non les droits qui y étaient attachés (1). Ascanio Colonna fut en même temps enveloppé par la même armée, et bientôt chassé de toutes ses places fortes.

Le pouvoir papal, dans tout l'état de l'Église, se trouva extrêmement agrandi par tant de succès;

(1) *Mariotti : Memorie istoriche civili ed ecclesiastiche della città di Perugia e suo contado, Perugia* 1806, raconte authentiquement et d'une manière détaillée ces événemens, p. 113 — 160. Il en fait mention aussi plus loin, p. ex. tom. III, p. 631.

les villes et les barons n'osèrent résister plus longtemps. Les communes libres avaient été assujéties les unes après les autres; le saint siége pouvait employer toutes les ressources du pays pour arriver à ses fins. Nous allons examiner maintenant de quelle manière il s'y prit.

---

§ II.

FINANCES DE LA PAPAUTÉ.

Il s'agit avant tout de nous rendre un compte fidèle du système des finances papales; système qui eut une grande importance non seulement dans cet état, mais dans toute l'Europe, à cause de l'exemple qu'il présenta.

Si le commerce de banque, au moyen âge, fut redevable de son perfectionnement surtout à la nature des revenus de la papauté, qui, payables

dans le monde entier, devaient être expédiés de tous côtés à la Curie, il n'est pas moins vrai que le système des dettes de l'état, dans lequel nous sommes tous aujourd'hui enveloppés, qui est en même temps la condition et le danger de tout mouvement commercial, a d'abord été mis en pratique dans l'Église romaine.

Quelque droit qu'on ait eu de se plaindre des exactions de la cour de Rome, pendant le quinzième siècle, il faut avouer cependant que peu de chose du produit de ces exactions arrivait dans les mains du pape. Pie II, qui jouissait de l'obéissance universelle de l'Europe, avait été obligé, lui et son entourage, de se restreindre à un repas par jour, à cause du défaut d'argent. Il fut forcé d'emprunter les 200,000 ducats dont il avait besoin pour la guerre projetée contre les Turcs; et quant à ces expédiens mesquins, dont on reprochait à quelques papes de s'être servis, soit pour obtenir une coupe d'or remplie de ducats, ou bien de riches fourrures offertes par quelque prince, ou évêque, ou grand-maître qui avaient affaire à la cour, ils prouvent surtout à quelle extrémité se trouvait réduite l'administration romaine.

L'argent arrivait à la cour, sinon en masse aussi prodigieuse qu'on l'a prétendu, au moins en sommes considérables; mais là il filtrait par

mille canaux divers. Il était absorbé surtout par les emplois qu'on avait coutume de vendre depuis long-temps. Ces emplois pour la plupart étaient fondés sur des droits de casuel ou épices. On avait laissé trop de jeu à l'industrie des fonctionnaires, aussi le pape n'en retirait rien que le prix de la vente lorsque les emplois étaient vacans.

Le pape voulait-il procéder à une entreprise coûteuse, il lui fallait nécessairement de nouvelles ressources extraordinaires. Les jubilés et les indulgences lui étaient dans ces circonstances particulièrement favorables. La piété des fidèles lui avait bientôt, par ce moyen, fourni un revenu net et assez satisfaisant. Il n'avait encore qu'à créer de nouveaux emplois, il était sûr de les vendre. Singulière espèce d'emprunt dont l'Église acquittait fidèlement les intérêts, en augmentant les taxes déjà si élevées. D'après un registre de la maison Chigi, il y eut en l'année 1471, environ 650 emplois vénaux dont on évaluait le revenu environ à 100,000 scudi(1). Ce sont presque tous des procuratores, des correctores, des registratores, des notaires, des écrivains,

(1) *Gli ufficii piu antichi. MS. Bibliotheca Chigi*, nº II, 50. Il y a 651 emplois et 98,340 scudi *fin alla creatione di Sisto IV.*

même des coureurs et des portiers dont le nombre, en croissant, augmentait toujours les frais d'une bulle ou d'un bref. Ces emplois ne servaient vraiment qu'à cela, leurs occupations ne signifiaient rien ou peu de chose.

On conçoit que les papes qui suivirent étant engagés si profondément dans les affaires de l'Europe, saisirent avidement un moyen si commode de remplir leurs caisses. Sixte IV se servit pour cet objet du conseil de son protonotaire Sinolfo; il érigea un jour des colléges entiers dont il vendait les places pour quelques centaines de ducats. On rencontre parfois en ce genre des choses si singulières qu'on refuserait d'y croire sans leur incontestable authenticité; par exemple il est question d'un collége de cent Janissaires qui furent nommés pour 100,000 ducats, assignés sur les revenus des bulles et des annates (1). Sixte IV, au surplus, vendait tout. Les notoriats, les pronotoriats, les places de procurateurs près de la chambre apostolique : il poussa les choses si loin qu'on le regarda comme l'inventeur de ce système, quand il n'avait fait que le développer, il est vrai très largement.

(1) Il y avait aussi des Stradiotes et des Mameluks, dont on se défit plus tard. « *Adstipulatores, sine quibus nullæ possent confici tabulæ.* » Onuphrius Panvinius. Selon le registre *Ufficii antichi* cette création n'aurait rapporté que 40,000 ducats.

Innocent VIII qui, dans ses embarras pécuniaires, alla jusqu'à mettre sa tiare en gage, fonda un nouveau collége de vingt-six secrétaires pour 60,000 ducats et d'autres emplois en abondance. Alexandre VI nomma 80 écrivains de brefs, dont chacun avait 750 scudis à payer. Jules II y ajouta 100 écrivains des archives pour le même prix.

En attendant, les sources dans lesquelles puisaient toutes ces centaines de fonctionnaires étaient loin d'être inépuisables. Nous avons vu comment presque tous les états chrétiens firent d'heureuses tentatives pour limiter les exigences de la cour papale. Ces réactions eurent lieu précisément à l'époque où les papes se virent contraints à des dépenses extraordinaires causées par d'immenses entreprises.

Ce fut donc un bonheur pour eux, quand ils en arrivèrent à administrer l'État comme ils administraient l'Église, et quelque douce et modérée que fût d'abord leur administration, ils en tirèrent pourtant un grand nombre de nouveaux revenus.

Lorsque Jules II assigna les annates aux écrivains ci-dessus mentionnés, il y ajouta aussi des revenus sur la douane et la caisse de l'état. Il établit un collége de 141 présidens de l'*Annona*,

qui fut entièrement doté par les caisses de l'état. Il employa par conséquent l'excédant des revenus de son pays à fonder des emprunts. Ce qui paraissait aux autres puissances un mérite distingué dans ce pape, c'est qu'il pouvait trouver de l'argent tant qu'il en voulait. C'était la base de sa politique.

Mais Léon X avait des besoins d'argent bien plus grands encore que ceux de Jules II. Comme ce dernier, il était engagé dans de fréquentes guerres, mais il était plus prodigue que lui, et dans une plus absolue dépendance de ses parens. Ceci était à tel point que François Vettori, en parlant de lui, disait : « qu'il serait plus facile à une pierre de voler d'elle-même dans l'air, qu'à ce pape de garder mille ducats à la fois. » On se plaignait amèrement de ce qu'il avait dépensé les revenus de trois papautés, ceux de son prédécesseur, ceux de la sienne, et ceux de son successeur. Il ne se contenta pas de vendre les emplois existans, sa grande nomination de cardinaux lui valut encore une somme considérable. Il continua à suivre hardiment cette route et à créer de nouvelles charges, uniquement pour les vendre. Lui seul en a fondé plus de 1200 (1). La seule

(1) *Sommario di la relation di M. Minio*, 1520.

affaire de tous ces Portionarii, Scudieri, Cavalieri di S. Pietro comme on les appelait, était de payer un capital dont, en vertu de leur titre, ils percevaient les intérêts leurvi e durant. Ces emplois n'avaient aucune autre importance, sinon d'augmenter la valeur des intérêts par quelques petites prérogatives. On ne peut donc véritablement considérer ceci que comme un emprunt sur rentes viagères. Léon retira de cette manière environ 900,000 scudis; les intérêts qui étaient très considérables, puisqu'ils se montaient annuellement au huitième du capital (1), furent acquittés, au moins pour une certaine partie, par une légère augmentation des taxes de l'Église, mais principalement par les trésors des provinces nouvellement conquises, c'est-à-dire, par l'excédant des recettes des administrations municipales, par les produits des fabriques d'alun, par ceux de la vente du sel et de la douane de Rome. Léon porta le nombre des places à 2150. On évalue leur revenu annuel à 320,000 scudis qui pesaient à la fois sur l'Église et sur l'Etat.

(1) Les 612 *portionarii di ripa —aggiunti all collegio dei presidenti* — payaient 286,200 ducats et recevaient annuellement 38,816 ducats; les 400 cavalieri di San-Pietro payaient 400,000 ducats et recevaient annuellement 50,610 ducats.

Malgré les abus blâmables de cette prodigalité, Léon X pouvait cependant y avoir été entraîné par les brillans résultats qu'elle produisait, au moins pour le moment. Si la ville de Rome devint à cette époque si extraordinairement florissante, on en était redevable surtout à cette administration financière. Il n'y avait aucune ville au monde où l'on pût placer si avantageusement ses capitaux. Les nouvelles créations et concessions, les vacances, firent naître au sein de la Curie un tel mouvement d'affaires, que chacun put facilement trouver les moyens de se former une douce existence.

L'effet favorable de ce système financier permit encore de ne pas imposer de nouvelles taxes. Entre tous les états, l'état de l'Église, et Rome entre toutes les villes, payaient alors les plus légères impositions. On avait déjà plus d'une fois fait valoir aux Romains que toutes les autres villes rendaient à leur seigneur de lourds impôts et de lourdes gabelles, tandis que le pape au contraire ne cessait d'enrichir ses sujets. Un secrétaire de Clément VII, qui bientôt après donna la description du conclave où ce pape fut élu, exprime ainsi son étonnement sur le peu de dévouement du peuple romain au saint siége : « Depuis Terracine jusqu'à Piacenza, l'Eglise

possède une belle et grande partie de l'Italie ; sa domination s'étend bien loin, et pourtant de si riches pays, des villes si florissantes, qui sous une autre domination seraient obligés d'entretenir à leurs frais de grandes armées, payent à peine au pape de quoi fournir seulement aux dépenses de l'administration (1). »

Mais cet état de choses ne pouvait se prolonger au delà du temps où cesserait l'excédant des caisses de l'état. Léon X ne trouvait déjà plus à réaliser tous ses emprunts. Aluise Gaddi lui avait avancé 32,000 ducats, Bernardo Bini 200,000, Salviati, Ridolfi, tous ses parens et ses serviteurs avaient fait tout leur possible pour lui procurer de l'argent, encouragés par sa jeunesse qui leur donnait l'espoir de le voir s'acquiter, et par sa générosité naturelle qui leur donnait l'assurance

(1) Vianesius Albergatus : *Commentarii rerum sui temporis* (précisément rien autre que cette description du conclave) : *opulentissimi populi et ditissimæ urbes, quæ si alterius ditionis essent, suis vectigalibus vel magnos exercitus alere possent, Romano pontifici vix tantum tributum pendunt, quantum in prætorum magistratuumque expensam sufficere queat.* Dans la relation de Zorzi 1517, les revenus de Perugia, de Spoletto, de la Marche et de la Romagne, pris ensemble, sont évalués, d'après une donnée de François Armellin, à 120,000 ducats. La moitié de ces revenus rentrait dans les caisses de la chambre apostolique. *Di quel somma la mità è per terra per pagar i legati et altri offici, e altra mità a il papa.* Malheureusement il y a beaucoup de fautes dans la copie de la relation qui se trouve dans Sanuto.

d'une récompense brillante. Mais tous ces calculs furent cruellement déçus ; sa mort subite les ruina tous complétement, et laissa les finances dans un état d'épuisement qui se fit vivement sentir à ses successeurs.

La haine générale, par exemple, que s'attira le pauvre Adrien, fut surtout causée par le besoin d'argent. Forcé de chercher les moyens de s'en procurer, il imagina de créer un impôt direct qui devait se monter à un demi-ducat par feu (1). Cet impôt produisit une impression d'autant plus fâcheuse qu'on était peu habitué à de pareilles exigences.

Clément VII ne put se passer davantage d'impôts indirects, et les murmures s'élevèrent violemment contre le cardinal Armellin que l'on regardait comme l'inventeur de ces impôts. C'était surtout le taux du droit d'entrée sur les vivres qui excitait le plus de mécontentemens. Il fallut pourtant s'y soumettre (2). Mais la situation était devenue tellement grave qu'il devint nécessaire d'avoir encore recours à de nouvelles ressources.

Jusqu'alors on avait donné aux emprunts la forme d'emplois vénaux ; mais en 1526, à cette

(1) *Hieronymo Negro a M Antonio Micheli*, 7 *april* 1523. *Lettere di principi*, I, p. 114.

(2) *Foscari* : *Relatione*, 1526.

époque décisive où Clément préparait ses armes contre Charles V, il adopta pour la première fois l'emprunt pur et simple.

Avec les fonctions vénales, le capital était perdu par la mort du possesseur, si toutefois la famille ne l'acquérait pas de nouveau de la chambre apostolique. Clément VII pressé par la nécessité emprunta un capital de 200,000 ducats qui à la vérité ne rapportait pas des intérêts aussi élevés que les emplois, intérêts cependant considérables puisqu'ils étaient de dix pour cent, et qu'en outre ils se transmettaient aux héritiers. Il créa un *monte non vacabile, le monte della fede*. Les intérêts en furent assignés sur la douane. Le *monte* présenta aussi une plus grande sûreté, puisqu'on avait accordé en même temps aux créanciers une part dans l'administration de la douane. Mais on ne s'éloigna pourtant pas de l'ancienne forme, les Montistes formèrent encore un collége ; et quelques souscripteurs versèrent la somme à la Chambre, en la plaçant individuellement sur la tête des membres du collége.

Peut-on prétendre que les créanciers de l'état, en tant qu'ils ont un droit aux revenus publics et au produit du travail de tous, par là même participent au pouvoir de l'état ? on parut le croire à Rome, et les capitalistes ne prêtaient

leur argent qu'à la condition d'une semblable participation.

Ainsi, comme on va le voir, ceci fut le commencement des opérations financières les plus étendues. Ce fut avec beaucoup de modération que Paul III continua ce système. Il se contenta de diminuer les intérêts du *monte Clementino ;* et comme il lui était avantageux d'augmenter ses revenus, il doubla presque le capital. Il n'établit cependant pas un nouveau *monte ;* il créa 600 nouveaux emplois qui peuvent l'avoir indemnisé de cette réserve. Mais la mesure par laquelle il s'est rendu remarquable dans l'histoire de l'état de l'Église consistait en toute autre chose.

Nous avons parlé des murmures qui s'élevèrent lorsqu'on augmenta le prix du sel ; il renonça à ce surcroît de taxe, mais il introduisit à la place, avec la promesse formelle de la supprimer plus tard, l'imposition directe du *sussidio.* C'était le même impôt que celui qui était levé alors dans tant de pays de l'Europe méridionale ; on le retrouve en Espagne sous le nom de *servicio,* à Naples sous celui de *donativ,* à Milan sous celui de *mensuale,* et ailleurs encore sous d'autres désignations. Dans l'état de l'Église il fut originairement établi pour trois ans et fixé à 300,000 scudis. On commençait à Rome par

fixer la contribution de chaque province, les parlemens provinciaux s'assemblaient ensuite pour la répartir selon les différentes villes, puis celles-ci la répartissaient à leur tour sur la ville et les communes. Personne ne pouvait y échapper. Le décret ordonnait expressément que tous les sujets laïcs de l'Église romaine, sans droits d'*exemption* ou de *priviléges,* payassent leur quote-part de cette contribution, sans excepter les marquis et les barons, pas plus que les vassaux et les fonctionnaires (1).

Mais elle ne fut pas payée sans de vives réclamations; surtout lorsqu'on put voir qu'au lieu de la supprimer on la prorogeait toujours de nouveau, de trois ans en trois ans, si bien qu'elle ne fut jamais abolie. Mais la rentrée ne s'en fit jamais complétement (2). Bologne qui avait été taxée à 30,000 scudis, eut assez de prudence pour s'en racheter à perpétuité, moyennant une somme qu'elle paya sur-le-champ. Parme et Piacenza furent aliénées et ne payèrent plus.

(1) Bulle dans l'année 1537; il déclare à l'ambassadeur français « la débilité du revenu de l'Église (y compris l'état) dont elle n'avoit point maintenant 40 écus de rente par an de quoi elle puisse faire état. » Dans Ribier, I, 69.

(2) Bulle : *Decens esse censemus*, 5 sept. 1543. Bull. Cocq., IV, I, 225.

Fano peut servir d'exemple pour la manière dont cet impôt se prélevait dans les autres villes : elle refusa quelque temps le paiement sous prétexte d'avoir été taxée trop haut. Paul III leur remit donc un jour les termes échus, à la condition d'employer la même somme au rétablissement de leurs murs. Plus tard, on leur remit un tiers de leur quote-part pour le même usage. Néanmoins leurs arrière-descendans se plaignirent encore de ce que leur taxe était trop élevée. Les communes rurales de leur côté ne cessaient de se plaindre de la quotité qui leur avait été assignée par la ville. Elles faisaient de continuelles tentatives pour se soustraire aux ordres du conseil; et si le conseil défendait son autorité, les communes se montraient disposées à se soumettre au duc d'Urbino. Mais il est inutile de parler davantage de ces petits intérêts, il suffit de reconnaître que la rentrée du *sussidio* (1) n'alla pas beaucoup au dessus de la moi-

(1) Bulle de Paul III. *Cupientes indemnitati* : 15 april 1559. Bullar. Cocq., IV, I, 358. *Exactio, causantibus diversis exceptionibus libertatibus et immunitatibus a solutione ipsius subsidii diversis communitatibus et universitatibus et particularibus personis necnon civitatibus, terris, oppidis et locis nostri status ecclesiastici concessis et factis diversarum portionum ejusdem subsidii donationibus seu remissionibus vix ad dimidium summæ trecentorum millium scutorum hujusmodi ascendit.*

tié. En l'année 1560, tout le montant en était estimé à 165,000 scudis.

Quoi qu'il en soit, on ne peut nier que ce pape n'ait augmenté prodigieusement les revenus de l'état de l'Église. Sous Jules II ils étaient estimés à 350,000 scudis, sous Léon à 420,000, sous Clément VII, en l'année 1526, à 500,000 scudis ; immédiatement après la mort de Paul III ils furent évalués à 706,473 scudis, dans un état authentique que l'ambassadeur vénitien Dandolo se procura de la chambre apostolique.

Malgré cette prospérité financière, les papes qui suivirent ne virent pas leur position bien améliorée. Jules III se plaint dans une de ses instructions de ce que son prédécesseur a aliéné tous ses revenus, à l'exception pourtant du *sussidio* qui ne pouvait l'être, puisqu'il n'était censé imposé que pour trois ans ; il se plaint en outre d'avoir trouvé pour 500,000 scudis de dettes flottantes (1).

Lorsque, malgré cette pénurie d'argent, Jules III déclara la guerre aux Farnèse et aux Français, il s'attira les plus grands embarras, et quoique les Impériaux lui eussent fourni un se-

(1) *Instruttione per voi, Monsignore d'Imola : ultimo di marzo* 1551. *Informationi politiche*, tome XII.

cours d'argent considérable pour l'époque, ses lettres ne cessaient d'exprimer des lamentations. « Je comptais, dit-il quelque part, je comptais obtenir 100,000 scudi à Ancône, et je n'ai pas obtenu 100,000 bajocchi ; je n'ai reçu de Bologne que 50,000 scudi au lieu de 120,000. Les banquiers de Gênes et de Lucques ne m'ont pas eu plus tôt fait de belles promesses qu'ils les ont aussitôt rétractées. Celui qui possède un seul carlin le retient et ne veut pas le mettre en jeu (1). »

Le pape voulant conserver son armée fut obligé à des mesures beaucoup plus efficaces. Il se décida à établir un nouveau *monte*, et la manière dont il s'y prit fut celle qui dans la suite a été presque toujours pratiquée.

Il constitua un nouvel impôt qui consista en une taxe de deux carlins sur le *rubbio* de farine; toutes les déductions faites, il en retira 30,000 scudi, et il en assigna la somme pour les intérêts d'un capital qu'il emprunta aussitôt, c'est ainsi que fut fondé le *monte della farina*. On peut remarquer combien ce système se rapproche des opérations financières qui avaient eu lieu antérieurement. Comme on avait créé des

(1) *Il papa a Giovamb. di Monte, 2 april 1552.*

emplois auxquels étaient assignés les revenus de la Curie, revenus qu'il fallait augmenter, uniquement afin de pouvoir vendre ces emplois et en retirer la somme dont on avait besoin pour le moment, de même on augmenta les revenus de l'état par un nouvel impôt dont on ne se servait pourtant que comme de l'intérêt d'un grand capital que l'on n'aurait pu obtenir autrement. Tous les papes qui suivirent procédèrent de la même manière : tantôt ces *monti* étaient *non vacabili* comme celui de Clément; tantôt ils étaient *vacabili*, c'est-à-dire que l'obligation du paiement de l'intérêt cessait à la mort du créancier; dans ce cas, les intérêts étaient encore plus élevés. Paul IV établit le *monte novennalle de Frati* sur un impôt auquel il obligea les ordres religieux réguliers; Pie IV imposa la livre de viande d'un quatrin et se servit du produit de cet impôt pour fonder le *monte Pio non vacabile*, qui lui rapporta alors 170,000 scudi. Pie V imposa encore d'un nouveau quatrin la livre de viande et il établit le *monte lega*.

Si l'on fixe ses regards sur tous ces faits, on en voit immédiatement sortir l'importance générale de l'état de l'Église. Quels sont les vrais besoins qui forcèrent les papes à exécuter cette singulière espèce d'emprunt dont le résultat était de jeter sur

leur pays une charge aussi lourde ? Ce sont les besoins du catholicisme en général. Comme c'en était fait pour la papauté des tendances purement politiques, il n'y avait plus que les nécessités religieuses que l'on pût vouloir satisfaire. L'appui donné aux puissances catholiques dans leur lutte contre les protestans, dans leurs entreprises contre les Turcs fut toujours le sujet de toutes ces nouvelles opérations financières. Le *monte* de Pie V fut appelé *monte lega*, parce que le capital qu'il rapporta fut employé à la guerre contre les Turcs, entreprise par ce pape allié avec l'Espagne et Venise. Car c'était toujours en s'imposant de nouvelles charges que la papauté contribuait à la défense des intérêts du catholicisme. Et voilà précisément pourquoi il était si important pour la mission religieuse des papes qu'ils possédassent une souveraineté temporelle.

Ils ne se contentèrent pas seulement de la fondation des *monti*, ils n'avaient garde aussi de laisser tomber l'usage des anciennes ressources financières. Ils établissaient donc continuellement de nouveaux emplois ou *cavalierate* avec des priviléges particuliers, soit que les honoraires fussent également couverts par de nouveaux impôts, ou que la valeur de l'argent qui baissait alors

sensiblement fournit des sommes plus considérables à la chambre apostolique (1).

Il arriva de là que les revenus des papes, après une baisse de courte durée qui avait été occasionnée sous Paul IV, par les guerres de ce pontife, ne cessèrent plus d'augmenter. Ils s'élevèrent de nouveau à 700,000 scudi. Sous Pie IV on les évalua à 898,482. Paul Tiepolo, après une absence de neuf années, est étonné de les trouver, en l'année 1576, augmentés de 200,000 scudi et élevés à 1,100,000 scudi : ce qu'il y avait de singulier, mais au surplus il n'en pouvait être autrement, c'est que les papes au fond n'en percevaient pas davantage. Les aliénations croissaient en même temps que les impôts. On a calculé que Jules III a aliéné du revenu 54,000 scudi, Paul IV 45,960, et Pie IV, qui se servait de tous les moyens, de 182,550. Pie IV porta aussi le nombre des emplois vénaux jusqu'à trois mille cinq cents, sans parler bien entendu des *monti* qui ne sont pas comptés dans le nombre des emplois (2). Sous ce pape, la

(1) C'est ainsi que vers 1580 beaucoup de *luoghi di monti* étaient à 100 au lieu de 130; les intérêts des *vacabili* furent abaissés de 14 à 9, ce qui faisait une économie considérable sur le tout.

(2) *Lista degli ufficii della corte romana* 1560. Bibl. Chigi N. II, 50. Plusieurs autres listes de diverses années.

somme des aliénations s'éleva jusqu'à quatre cent cinquante mille. Elle s'agrandit encore, et en l'année 1576, elle était arrivée à 530,000 scudi. Malgré toutes les augmentations du revenu, il fut toujours diminué de moitié à peu près par les aliénations (1).

Les registres des revenus des papes de cette époque présentent un aspect vraiment remarquable. Après avoir désigné à chaque article la somme que le fermier s'était engagé à verser (les contrats avec eux étaient en général de neuf ans), on indiquait combien de cette somme il avait été aliéné. La douane de Rome, par exemple, rapporta en 1576 et dans les années suivantes la somme considérable de 133,000 scudi, mais sur lesquels 111,170 étaient assignés ; il y avait encore d'autres déductions et la chambre n'en retirait pas plus de 13,000 scudi. Quelques gabelles sur les grains, la viande et le vin étaient absorbées par les *monti ;* pas un *bajocco* ne revenait à la chambre de plusieurs

(1) Tiepolo calcule qu'on dépense outre cela 100,000 scudi pour des traitemens, 270,000 pour des citadelles et des nonciatures, de sorte qu'il reste toujours encore 200,000 scudi de disponibles pour le pape. Il suppute que les papes ont perçu 1,800,000 scudi sous le prétexte des besoins pour la guerre contre les Turcs, et qu'ils n'y ont employé cependant que 340,000 scudi

caisses provinciales appelées trésoreries, comme par exemple de celles de la Marche et de Camerino ; ces caisses avaient à subvenir aussi aux besoins des provinces. Cependant on leur ajoutait souvent encore le *sussidio*. On fit même de si fortes assignations sur les mines d'alun de Tolfa, qui étaient antérieurement une des principales sources de revenus, que celui-ci en fut diminué de quelques milliers de scudi (1).

Le pape avait surtout recours à la daterie pour ses dépenses et celles de sa cour. La daterie avait deux sortes de revenus ; les uns étaient spécialement religieux, c'étaient les compositions, les paiemens déterminés pour lesquels le dataire accordait des recours, des réserves et d'autres irrégularités canoniques lors du passage d'un bénéfice à un autre. Paul IV les avait beaucoup diminués par la sévérité avec laquelle il procéda; cependant elles augmentèrent de nouveau insensiblement. Les autres revenus étaient plus temporels, ils rentraient dans les *monti vacabili*, lors de la vacance et de nouvelles concessions de *cavalierate* et d'emplois vénaux. Ils croissaient dans la même proportion que ceux-ci (2). Mais

(1) Par exemple : *Entrata della reverenda camera apostolica sotto il pontificato di N. S. Gregorio XIII. Fatta nell' anno* 1576. Mss. *Gothana*, n° 219.

(2) Selon Mocenigo 1560, la daterie rapportait antérieurement

vers l'année 1570, ces deux espèces de revenus ensemble ne s'élevèrent pas plus haut qu'il ne fallait pour couvrir tout juste les plus indispensables dépenses de la maison papale.

L'État romain se trouvait maintenant tombé dans une situation bien différente. Il s'était vanté précédemment d'être le moins imposé parmi tous les Etats italiens, et aujourd'hui il portait le poids d'un grand nombre de charges, et même de plus lourdes que tous les autres états, et ses habitans se plaignaient hautement. Il restait aussi peu de vestiges de l'ancienne indépendance municipale; l'administration devenait toujours plus régulière et plus envahissante. Les droits du gouvernement avaient été fréquemment cédés autrefois aux cardinaux et prélâts favorisés qui en retiraient de grands bénéfices : les compatriotes des papes, comme les Florentins sous les Médicis, les Napolitains sous Paul IV, les Milanais sous Pie IV, avaient toujours joui des meilleures places. Cependant loin de diriger eux-mêmes l'administration, ils l'avaient toujours cédée à un *doctor juris* (1) : Pie V établit lui-

entre 10,000 et 14,000 ducats par mois. Sous Paul IV elle ne rapportait plus que 3000 à 4000 ducats.

(1) *Tiepolo: Relatione di Roma in tempo di Pio IV e Pio V: Qualche governo o legatione rispondeva sino a tre, quattro o*

même ce doctor, et fit rentrer dans les caisses de la chambre le bénéfice qui était accordé à ces favorisés. Tout devint par là plus régulier et plus stable. On avait institué à une époque antérieure une milice provinciale, et 16,000 hommes étaient inscrits sur les rôles. Pie IV avait formé aussi un corps de cavalerie légère, Pie V abolit l'un et l'autre. Il licencia la cavalerie et laissa tomber la milice. Toute la force armée se montait à peine à 500 hommes dont la masse était composée de 350 soldats, des Suisses, pour la plupart, fixés à Rome. Même si on n'avait pas eu à défendre les côtes contre l'invasion des Turcs, il est à croire qu'on eût tout-à-fait fini par perdre toute habitude militaire. Cette population autrefois si guerrière parut vouloir devenir entièrement pacifique. Les papes désiraient surtout administrer le pays comme un grand domaine dont la rente profiterait, en partie sans doute, à leur maison, mais serait pourtant principalement employée aux besoins de l'Église.

On verra dans ce qui va suivre qu'ils rencontrèrent ici encore de grandes difficultés.

forse sette mila e più scudi l'anno. E quasi tutti allegramente ricevendo il denaro si scaricavano del peso del governo col mettere un dottore in luogo loro.

§ IV.

LES RÈGNES DE GRÉGOIRE XIII ET DE SIXTE V.

GRÉGOIRE XIII.

Grégoire XIII — Hugo Buoncompagno de ologne, — distingué comme jurisconsulte et arvenu aux honneurs par ses services dans des nctions temporelles, était naturellement gai et imant la vie : il avait un fils qui lui était né, il st vrai, avant qu'il eût reçu la prêtrise, mais utefois hors de mariage : quoiqu'il ait mené epuis cette époque une conduite exemplaire, ne se montra cependant jamais trop rigide, t il témoignait plutôt sa désapprobation pour un ertain genre outré de sévérité ; il parut vouloir iivre de préférence l'exemple de Pie IV, dont fit immédiatement rentrer les ministres aux ffaires, plutôt que celui de son prédécesseur (1). Mais par ce pape, on voit tout ce que

(1) On s'attendait à le voir gouverner autrement que ses prédécesseurs : *mitiori quadam hominumque captui accommoda-*

peut produire la pensée dominante d'une époque. Cent ans auparavant il eût régné comme un Innocent VIII ; maintenant, au contraire, un homme avec les habitudes de Grégoire ne pouvait plus se soustraire aux sévères exigences religieuses de son siècle.

Il y avait à la cour un parti qui avait pris à tâche de maintenir et de défendre avant tout cette austérité. C'étaient des jésuites, des théatins et leurs amis, les Frumento et Corniglia, l'intrépide prédicateur François Toledo, et le dataire Contarell. Ils s'emparèrent d'autant plus rapidement de l'esprit du pape qu'ils se tenaient étroitement unis. Ils lui représentaient que la considération dont avait joui Pie V provenait principalement de la dignité et de la moralité de sa conduite. Dans toutes les lectures qu'ils lui faisaient il n'était question que de la sainte vie de ce pontife, de la gloire de ses réformes et de ses vertus. Enfin ils parvinrent à diriger l'ambition de Grégoire XIII dans une voie toute religieuse (1).

tiori ratione. Commentarii de rebus Gregorii XIII. (MS. Bibl. Alb.).

(1) *Relatione della corte di Roma a tempo di Gregorio XIII*, (Bibl. Corsini 714) 20 *febr.* 1574, est très instructive à ce sujet. L'auteur dit de la disposition du pape : *non è stato scrupuloso nè dissoluto mai e le son dispiaciute le cose mal fatte.*

Il avait fortement à cœur d'avancer son fils, de l'élever aux dignités de prince. Mais ses amis lui firent une affaire de conscience de la première qu'il lui accorda ; — il le nomma gouverneur du château Saint-Ange et gonfalonnier de l'Eglise ; — ils n'auraient pas toléré la présence de Giacomo à Rome pendant le jubilé de 1575 ; ce fut seulement après son expiration, qu'ils consentirent à son retour, et encore uniquement parce que le chagrin du jeune ambitieux devenait préjudiciable à sa santé. Alors Grégoire le maria, et permit à la république de Venise de le nommer son *Nobile*, et au roi d'Espagne de le choisir pour général de ses hommes d'armes. Cependant il avait soin de le maintenir dans de justes bornes. Giacomo ayant pris un jour sur lui de délivrer de la prison deux de ses amis d'université, le pape l'exila de nouveau, et voulut même lui enlever tous ses emplois ; il en fut empêché par les prières de sa jeune épouse qui vint se jeter aux pieds du pontife. Mais c'en était fait pour long-temps de la réalisation de plus grandes espérances. Ce n'est que dans les dernières années du pape que Giacomo reprit quelque influence sur son père, mais elle ne s'exerçait ni dans les affaires importantes de l'état ni d'une manière illimitée. Quand on lui demandait sa protection, il haussait les épaules.

S'il en était ainsi pour le fils, combien à plus forte raison les autres parens devaient-ils avoir moins de participation à des faveurs irrégulières. Grégoire admit deux de ses neveux dans le cardinalat; Pie V avait fait aussi la même chose; mais il refusa même une audience au troisième, qui ne se présenta pas moins; il le força de s'éloigner dans l'espace de deux jours. Le frère du pape s'était aussi mis en route pour recevoir sa part de la bonne fortune survenue à sa famille; il était déjà arrivé jusqu'à Orvieto, lorsqu'il y trouva un envoyé de la cour qui lui intima l'ordre de s'en retourner. Les larmes en virent aux yeux du vieillard, et il ne put s'empêcher de faire encore un peu de chemin vers Rome; mais alors, sur un second ordre, il revint à Bologne (1).

On ne peut pas accuser ce pape de népotisme et d'avoir illégalement favorisé sa famille. Un cardinal nouvellement nommé lui ayant dit qu'il ne cesserait d'être reconnaissant envers la maison et les neveux de Sa Sainteté, celle-ci frappa avec ses mains sur le bras du fauteuil, et s'é-

(1) Le bonhomme se plaignait de ce que la papauté de son frère lui était plus nuisible qu'utile, parce qu'elle le forçait à faire une dépense plus grande que ne se montait le secours que lui donnait Grégoire.

cria : « vous devez être reconnaissant envers Dieu et le saint siége. »

Tant il était engagé dans la voie religieuse! Il chercha non seulement à atteindre mais à surpasser la piété de Pie V (1). Pendant les premières années de son pontificat, il disait la messe trois fois par semaine, et jamais il n'a négligé de la dire le dimanche. Sa conduite était non seulement irréprochable, mais édifiante.

Jamais pape n'a rempli plus fidèlement que Grégoire XIII certains devoirs de sa dignité. Il tenait une liste exacte des hommes de tous les pays propres à l'épiscopat : à chaque proposition, il se montrait très bien informé, voulant diriger avec un soin scrupuleux la nomination à ces importantes fonctions.

Avant tout, il s'efforça de propager l'instruction ecclésiastique dans toute sa pureté. Il favorisa avec une générosité extraordinaire le succès des colléges des jésuites. Il fit des dons consi-

(1) *Seconda relazione dell' ambasciatore di Roma Cl. M. Paolo Tiepolo Car. 3 Maggio 1576. Nella religione ha tolto non solo d'imitar ma ancora d'avanzar Pio V. Dice per l'ordinario almeno tre volte messa alla settimana. Ha avuto particular cura delle chiese facendole non solo con fabriche ed altri modi ornar ma ancora colla assistentia e frequentia di preti accrescer nel culto divino.*

dérables à la maison des profès de Rome; il acheta des édifices, ferma des rues et consacra des revenus pour établir le collége comme nous le voyons encore aujourd'hui; il était disposé pour vingt salles dites auditoires, et pour 360 petites chambres d'étudians : on l'appela le séminaire de toutes les nations; pour indiquer cette pensée qui embrassait le monde entier, on fit prononcer, à l'époque de la première fondation, vingt-cinq discours en différentes langues, et chaque discours eût sa traduction latine (1). Le *collegium germanicum* était menacé de tomber en décadence par le manque de revenus; le pape lui donna non seulement le palais S. Apollinare et les revenus de S. Stephano sur le mont Celio, il lui assigna aussi 10,000 scudi sur la chambre apostolique; on peut regarder Grégoire comme le véritable fondateur de cet établissement d'où l'on envoya en Allemagne, depuis cette époque, d'année en année, un grand nombre de défenseurs du catholicisme. Il institua aussi un collége anglais, et trouva moyen de le doter. A Vienne et à Gratz il soutenait les colléges sur sa cassette particulière, et il n'y avait peut-être pas d'école de jésuites dans le monde entier qui n'eût à se louer d'une manière ou de

(1) *Dispaccio Donato* 13 *Gen.* 1582.

l'autre de sa générosité. D'après le conseil de l'évêque de Sitia, il institua encore un collége grec. Des jeunes gens de treize à seize ans devaient y être reçus, non seulement de tous les pays qui étaient encore sous la domination chrétienne, comme Corfou et Candie, mais encore de Constantinople, de la Morée et de Salonique : on leur donna des professeurs grecs ; ils étaient revêtus de caftans et du bonnet vénitien : on voulait les élever tout-à-fait à la manière des Grecs, afin qu'ils eussent constamment à la pensée qu'ils étaient destinés à retourner dans leur patrie. On devait leur laisser leur rite aussi bien que leur langue, et les instruire dans la foi selon les dogmes du concile dans lequel l'église grecque et l'église latine avaient été réunies (1).

A cette sollicitude qui embrassait tout le monde catholique, Grégoire ajouta la réforme du calendrier. Le concile de Trente en avait manifesté le désir; elle était devenue indispensable par suite des décrets du concile qui déplaçaient les grandes fêtes et leur rapport avec les saisons de l'année. Toutes les nations catholiques prirent part à cette réforme. Un Calabrais, d'ailleurs peu

(1) *Dispaccio Antonio Tiepolo 16 Marzo 1577.* « *Accio che fatto maggiori possano affettionatamente e con la verità imparata dar a vedere ai suoi Greci la vera via.* »

connu, Luigi Lilio, s'est acquis une renommée immortelle, en indiquant la méthode la plus facile pour remédier aux inconvéniens résultant des décrets du concile ; son projet fut communiqué à toutes les universités, entre autres à celles d'Espagne, Salamanque et Alcala : les avis venaient de tous côtés. Une commission à Rome, dont le membre le plus actif et le plus savant était notre compatriote Clavius (1), soumit alors ce projet à un nouvel examen et rédigea l'arrêté définitif. Le savant cardinal Sirlato eut la plus grande influence sur tout ce travail. On y procéda avec un certain mystère : le nouveau calendrier ne fut montré à personne, pas même aux ambassadeurs, avant d'être approuvé par les différentes cours (2). Alors Grégoire le publia solennellement. Il célébra cette réforme comme une preuve de la grâce immense de Dieu envers son église (3).

Mais tous les travaux de ce pape n'étaient pas d'une nature aussi pacifique. D'abord il souffrait de ce que les Vénitiens avaient fait la paix avec

(1) *Erythraeus : Inquibus Christophor. Clavius principem locum obtinebat.*

(2) *Dispaccio Donato* 20 *Dz.* 1581. 2 *Giugno* 1582. Il vante le cardinal comme un « *uomo veramente di grande litteratura.* »

(3) Bulle du 13 février 1582. § 12. Bull. Cocq. IV, 4, 10.

les Turcs, puis de ce que le roi d'Espagne lui-même, Philippe II, avait aussi conclu une trêve avec eux. S'il eût dépendu de lui, la *ligue* qui a remporté la victoire de Lépante n'aurait jamais été dissoute. Les troubles qui éclatèrent dans les Pays-Bas et en France, la lutte des partis en Allemagne, ouvrirent un champ immense à son activité. Il était surtout infatigable en projets contre les protestans. Les révoltes que la reine Elisabeth avait à combattre en Irlande, étaient presque toujours entretenues par Rome. Le pape ne cachait pas son désir de susciter une guerre générale contre l'Angleterre. Chaque année ses nonces négociaient à ce sujet avec Philippe II et avec les Guise. Il ne serait pas sans intérêt de rapprocher et de comparer toutes ces négociations et ces tentatives, le plus souvent inconnues de ceux contre lesquels elles étaient dirigées, et qui ont enfin amené la grande expédition de l'*Armada*. Grégoire poussa ces négociations avec le zèle le plus ardent. La ligue de France qui devint si menaçante pour Henri III et pour Henri IV, prend son origine dans les relations de ce pape avec les Guise.

S'il était vrai maintenant que Grégoire imposa des sacrifices à l'État pour l'entretien de sa famille, on voit cependant aussi qu'il n'en consa

crait pas moins les ressources du pays à des entreprises de leur nature vastes et coûteuses. Il n'a pas hésité à dépenser une somme considérable pour cette insignifiante expédition Stukleys, qui échoua en Afrique. Il envoya un jour à Charles IX 400,000 ducats, provenant d'une subvention des villes de l'État romain. Il aida très souvent d'un secours d'argent l'empereur et le grand-maître des chevaliers de Malte. Mais des sommes énormes avaient aussi une destination plus pacifique. On a calculé que l'appui qu'il a donné à de nombreux jeunes gens pour faire leurs études lui a coûté deux millions (1). Combien devaient encore lui coûter seulement les vingt-deux colléges de jésuites qu'il avait fondés!

Ne devait-il pas se trouver assez souvent très embarrassé, les revenus de l'état, malgré leur augmentation, n'offrant cependant jamais un excédant disponible.

Peu de temps après son intronisation, les Vénitiens essayèrent de le déterminer à faire un

(1) Evaluation de Baronius. Possevinus dans *Ciacconius Vitæ Pontificum IV*, 37. Lorenzo Priuli calcule qu'il a employé annuellement 200,000 scudi à des *opere pie*. Ce qu'il y a de plus détaillé et de plus authentique à ce sujet, ce sont les extraits que Cocquelines communique à la fin des Annales de Maffei, et qu'il a tirés des relations du cardinal de Como et de Musotti.

emprunt. Grégoire écouta avec une attention soutenue la proposition détaillée de l'ambassadeur : lorsqu'il vit enfin où celui-ci voulait en venir, il s'écria : « Où suis-je, monsieur l'ambassadeur ? La congrégation s'assemble tous les jours pour procurer de l'argent, et ne trouve pas de moyen convenable (1). »

L'administration publique de Grégoire XIII acquit une importance supérieure. On en était déjà venu à condamner les aliénations ainsi que la perception de nouveaux impôts : on reconnut très bien ce qu'il y a de dangereux et même de ruineux dans un tel système. Grégoire chargea la congrégation de lui procurer de l'argent, mais ni par des concessions spirituelles, ni par de nouveaux impôts, ni par la vente des revenus de l'Église.

Quel autre moyen pouvait-on imaginer ? Les mesures que l'on prit et les effets qu'elles produisirent ensuite sont très remarquables.

Grégoire qui partait toujours du point de vue d'une idée absolue du droit, pensait que la principauté de l'Église possédait encore beaucoup

(1) *Dispaccio* 14 *marzo* 1573. C'est une *congregatione deputata sopra la provisione di danari.*

de priviléges qu'il lui suffisait de faire valoir pour obtenir de nouvelles ressources (1). Il n'était pas d'avis de respecter les priviléges qui lui étaient contraires. Il abolit entre autres, sans aucune considération, le droit que possédaient les Vénitiens d'exporter avec certaines faveurs des grains de la Marche et de Ravenne. « Il est juste, disait-il, que l'étranger paie autant d'imposition que l'indigène »(2). Comme ils ne se conformèrent pas à ces dispositions, il fit ouvrir de force leurs magasins à Ravenne, en fit vendre le contenu aux enchères et arrêter les propriétaires. Cependant ces premiers actes sont encore peu de chose, ils indiquent seulement le chemin qu'il voulait suivre. Mais voici qui est bien plus important : il crut apercevoir dans la noblesse de son pays une foule d'abus que l'on pouvait abolir dans l'intérêt de la caisse de l'Etat; le secrétaire de la chambre, Rudolf Bonfiglivolo proposa une vaste extension et rénovation des droits de suzeraineté auxquels personne n'avait encore pensé. Il déclara qu'une grande partie des châteaux et des biens des barons de l'état de l'Église était dévolue au pape, les uns par l'ex-

(1) *Maffei : Annali di Gregorio XIII*, I, p. 104. Il calcule que l'état de l'Église n'a fourni qu'une recette nette de 160,000 scudi.

(2) *Disp. Antonio Tiepolo*, 12 *Ap.* 1577.

inction de la ligne qui avait été réellement in-
estie, les autres parce qu'ils n'avaient pas
cquitté le cens qu'ils s'étaient engagés à payer(1).
tien ne pouvait venir plus à propos au pape qui
vait déjà acquis quelques biens semblables par
lévolution ou pour de l'argent. Il se mit immé-
liatement à l'œuvre. Dans les montagnes de la
tomagne, il enleva Castelnuovo aux Isei de Cé-
ène, et Corcona aux Sassatelli d'Imola. Lon-
ano situé sur un beau coteau, Savignano dans
a plaine, furent confisqués aux Rangone de Mo-
lène. Afin d'éviter le procès dont la chambre le
nenaçait, Alberto Pio céda volontairement
3ertinoro : mais elle ne s'en contenta pas; elle
ui enleva aussi Veruchio et d'autres localités.
Tous les jours de saint Pierre, il vint pour
icquitter l'impôt de ses terres, mais on ne con-
entit jamais á l'accepter de nouveau. On procéda
le la même manière dans les autres provinces.
On réclama non seulement les biens dont les
possesseurs ne remplissaient plus le devoir de
assal, mais encore ceux qui primitivement
ivaient été remis, sans aliénation, aux barons,
et dont l'origine était tombée depuis long-temps
en oubli; ces biens avaient passé de main en
main, comme une propriété libre, et avaient subi

(1) *Disp. A. Tiepolo*, 12 *Gen*. 1579.

de grandes améliorations : maintenant il plaisait au pape et à son commissaire de la chambre de les reprendre. C'est ainsi qu'ils s'emparèrent du château Sitiano, en restituant la somme hypothéquée, 14,000 scudi, somme qui était bien loin d'atteindre la valeur actuelle.

Par ce moyen, le pape releva et agrandit ses ressources financières. Il croyait acquérir un droit de plus à la grâce du Ciel, chaque fois qu'il réussissait, sans établir de nouveaux impôts, à augmenter les revenus de l'Église, seulement de dix scudi; il était heureux de calculer qu'en peu de temps il avait accru les revenus, par des exécutions judiciaires, de 100,000 scudi. Combien cette prospérité le mettait en état de réaliser ses projets contre les hérétiques et contre les infidèles! La cour partageait en grande partie sa politique. « Ce pape s'appelle *le vigilant* (c'est la signification du mot Grégorius), disait le cardinal Como, il veut veiller et mettre la main sur ce qui lui appartient (1). »

Dans les provinces au contraire et dans l'aristocratie, ces mesures produisirent une tout autre impression.

Beaucoup de grandes familles se trouvèrent

(1) *Disp.* 21 *Ott.* 1581.

tout-à-coup expulsées d'une possession qu'elles avaient regardée comme légitime. D'autres se voyaient menacées d'expropriation. On fouillait tous les jours à Rome dans les vieux titres et tous les jours on retrouvait quelque nouveau sujet de réclamation. Bientôt personne ne se crut en sûreté et un grand nombre de familles prirent la résolution de défendre plutôt leurs biens à main armée que de les remettre au commissaire de la chambre. Un de ces feudataires dit un jour au pape, en face : « perdu pour perdu, quand on se défend, on éprouve du moins une sorte de satisfaction. »

Attendu l'influence de l'aristocratie sur les paysans et sur les nobles des villes, cette résistance produisit une fermentation dans tout le pays.

Ajoutez que le pape fit éprouver une perte très sensible à plusieurs villes par d'autres mesures mal calculées. Il avait, entre autres, augmenté les droits de douane à Ancône, convaincu que cette augmentation pèserait sur les marchands étrangers et non sur les habitans du pays. Par là, il porta à cette ville un coup dont elle n'a jamais pu se relever : le commerce se retira tout-à-coup, et ce fut un faible remède que ce-

lui de retirer l'impôt et de rendre, particulièrement aux Ragusains, leurs anciennes libertés.

Les conséquences qui résultèrent de ces actes furent tout-à-fait inattendues et caractéristiques.

L'obéissance dans chaque pays, mais surtout dans un pays aussi paisible, est essentiellement volontaire. Ici les élémens d'agitation n'étaient ni réconciliés, ni étouffés, ils étaient plutôt cachés par la domination du gouvernement. Aussitôt que la subordination cessa dans un endroit, ces élémens surgirent partout simultanément et engagèrent une lutte d'indépendance. Tout-à-coup, le pays parut se souvenir combien il avait été, pendant des siècles, guerrier, habile à porter les armes et libre au milieu de ses diverses factions : il se mit à mépriser cette armée de prêtres et de docteurs, et retomba dans son état naturel.

Ce n'est pas à dire qu'il y eut opposition directe au gouvernement et révolte ouverte contre lui : mais partout les anciennes factions ressuscitèrent.

Toute la Romagne fut bientôt divisée. A Ravenne, les Rasponi étaient opposés aux Leonardi ; à Rimini, les Ricciardelli aux Tignoli ; à Césène, les Venturelli aux Bottini ; à Furli, les

Numai aux Sirugli ; à Imola, les Vicini aux Sassatelli : les premiers étaient toujours Gibelins, et les autres Guelfes, même lorsque les intérêts se trouvaient si totalement changés, les mêmes noms devinrent des signes de ralliement. Souvent les factions occupaient divers quartiers, diverses églises. — Elles se distinguaient entre elles par de petits signes : le Guelfe portait la plume au chapeau toujours sur le côté droit, et le Gibelin sur le côté gauche (1); la division s'étendit jusque dans la plus petite bourgade ; pas un seul n'eût fait grâce de la vie à son frère, si celui-ci avait avoué qu'il était de la faction ennemie. Quelques uns s'étaient défaits de leurs femmes par le meurtre, afin de pouvoir prendre une femme qui appartînt à la même faction. Les *pacifici* ne servaient plus à rien, non seulement à cause de la violence des haines, mais aussi parce qu'on avait fait entrer par faveur dans cette société des gens moins convenables pour l'œuvre de réconciliation qu'elle était destinée à réaliser. Les factions se rendaient elles-mêmes la justice entre elles. Souvent elles déclaraient innocens ceux qui avaient été condamnés par les

(1) La *Relatione di Romagna* trouve la différence, *nel tagliar del pane, nel cingersi, in portare il pennachio fiocco o fiore al capello o all' orecchio.*

tribunaux du pape ; elles forçaient les prisons pour délivrer leurs amis, et y saisir au contraire leurs ennemis, dont quelquefois, le lendemain, on voyait les têtes coupées exposées près de la fontaine publique (1).

Le pouvoir était devenu si faible, que des bandes de brigands se formèrent en petites armées dans la Marche, dans la Campanie, dans toutes les provinces.

A leur tête marchaient Alfonso Piccolomini, Roberto Malatesta et d'autres jeunes hommes des familles les plus distinguées. Piccolomini s'empara de l'hôtel-de-ville de Monte-Abboddo, fit rechercher tous ses ennemis et les fit exécuter en présence de leurs mères et de leurs femmes : neuf, seulement de la famille de Gabuzio, furent condamnés à mourir : pendant cette horrible exécution, les soldats de Piccolomini se livraient à la danse sur la place du marché. Il traversa les campagnes en maître souverain du pays : il eut un jour la fièvre intermittente, cependant elle ne l'arrêta pas ; le mauvais jour de cette fièvre, il se fit porter en chaise à porteur devant ses troupes. Il signifia aux habitans

(1) On trouve la peinture la plus détaillée de cette situation dans le *MS. Sixtus V Pontifex M.* (*Bibl. Altieri à Rome*).

de Çorneto de se dépêcher de finir leurs moissons, parce qu'il allait venir brûler celles de son ennemi Latino Orsino. Il avait encore certains sentimens d'honneur. Ayant enlevé un jour à un courrier ses lettres, il ne toucha pas à l'argent que celui-ci portait sur lui : ses compagnons se montraient d'autant plus avides et plus pillards. Les députés des villes arrivaient de tous côtés à Rome pour demander des secours (1). Le pape augmenta ses forces militaires. Il donna au cardinal Sforza les pouvoirs les plus étendus qui eussent été possédés depuis le cardinal Albornoz; il avait la faculté d'agir non seulement sans égard pour aucun privilége, mais sans être lié par les ordonnances juridiques ; il pouvait même procéder sans procès, *manu regia* (2). Giacomo Boncompagno entra en campagne; il réussit à disperser les bandes et à en purger le pays, mais aussitôt qu'il se fut éloigné, les mêmes désordres reparurent de nouveau.

Une circonstance particulière contribua beaucoup à rendre ce mal incurable.

Ce pape qui passa souvent pour trop bon, avait cependant défendu avec une grande rigueur ses

(1) *Dispacci Donato del* 1582.

(2) Bref pour Sforza, communiqué dans les *Dispacci*.

droits de prince aussi bien que ses droits spirituels. Il n'épargna ni l'empereur, ni le roi d'Espagne, ni même ses voisins. Il eut mille différens avec Venise, à propos de l'affaire d'Aquileja, au sujet des droits de visitation de ses églises et sur d'autres points : les députés n'ont pas d'expression pour rendre toute l'aigreur qui remplissait son âme, tous ses emportemens, chaque fois qu'ils abordaient ces affaires. Il en était de même pour la Toscane, pour Naples et Ferrare. Parme avait perdu des sommes considérables à soutenir contre lui des procès. Tous ces voisins voyaient avec plaisir le pape engagé dans des complications embarrassantes; ils n'hésitaient pas à recevoir sur leur territoire les bandits poursuivis par les troupes du pape ; ceux-ci, aussitôt que l'occasion s'en présentait, retournaient de nouveau envahir l'état de l'Église. Grégoire pria vainement ces pays de ne plus donner asile à ces bandes de révoltés. Ils trouvèrent singulier qu'à Rome on ne voulût avoir d'égards pour personne, et qu'ensuite on vînt en exiger de la part de tout le monde (1).

Aussi Grégoire ne pouvait jamais parvenir à s'emparer des fuyards. Aucun impôt n'était payé;

(1) *Dispaccio Donato*, 10 *Sett.* 1581.

le *sussidio* ne rentrait pas. Un mécontentement général se répandit dans tout l'état romain.

Au milieu de ces circonstances critiques il n'était plus possible de songer à continuer l'exécution des mesures du secrétaire de la chambre. L'ambassadeur vénitien rapporte à la date du mois de décembre 1581, que le pape a abandonné toutes les procédures en matières de confiscation.

Il fut obligé de permettre à Piccolomini de venir à Rome lui présenter une supplique (1). En lisant cette longue série de meurtres dont on exigeait le pardon, il se sentit saisi d'horreur, et il jeta la supplique sur la table. Mais on lui disait : il faut qu'il arrive de trois chose l'une; ou votre fils Giacomo recevra la mort de la main de Piccolomini, ou bien vous serez forcé vous-même de condamner Giacomo à mort, ou enfin, vous pardonnerez à Piccolomini. Les confesseurs de Saint-Jean-de-Latran déclarèrent (sans oser violer le secret de la confession, il leur était cependant permis de faire cet aveu) que si une de ces trois choses n'était exécutée on était menacé d'un grand malheur ; ajoutez que Piccolo-

(1) *Donato* 9 *April* 1583.

mini était ouvertement favorisé par le grand-duc de Toscane, car il habitait le palais Médici; et vous comprendrez comment le pape se décida enfin, mais le cœur profondément affligé, à signer le bref d'absolution.

La tranquillité n'en fut pas plus promptement rétablie. Sa propre capitale était remplie de bandits. Les choses en vinrent à ce point, que le magistrat de la ville fut obligé de s'en mêler et de faire rendre obéissance à la police du pape. Un certain Marianazzo refusa le pardon qui lui était offert : « il m'est plus avantageux, disait-il, de vivre en bandit, j'y trouve une plus grande sécurité (1). »

Le vieux pape, faible et dégoûté de la vie, leva les yeux au ciel et s'écria : « Tu t'éveilleras, Seigneur, et tu auras pitié de Sion ! »

(1) « *Che il viver fuoruscito li torni più a conto e di maggior sicurtà.* » — Grégoire régna depuis le 14 mai 1572 jusqu'au 10 avril 1585.

§ V.

SIXTE V.

Au milieu des plus grands désordres apparait souvent une force secrète qui forme et élève l'homme capable de les réprimer.

Tandis que dans le monde temporel, les principautés héréditaires et les aristocraties transmettaient leur puissance de génération en génération, le monde spirituel conservait cet admirable caractère, c'est que dans son sein on pouvait parvenir du dernier degré de la société jusqu'au rang suprême. Ce fut précisément de ce dernier rang que sortit pour devenir pape, l'homme qui possédait en lui la force intellectuelle et morale capable de dominer et de réprimer ces désordres.

A l'époque des premiers succès des Osmanlis dans les provinces illyriennes et dalmatiennes, un grand nombre de ses habitans se sauvèrent en Italie. On les voyait arriver, se réunissant

accablés, sur le rivage, et tristement groupés, élever leurs mains vers le ciel. L'aïeul de Sixte V, Zanetto Peretti, vraisemblablement venu en Italie parmi les réfugiés, était Slave de nation. Comme presque tous ceux qui, forcés de fuir leur patrie, viennent dans une autre pour lui demander son adoption, ni lui ni ses descendans établis à Montalto, n'eurent à se louer beaucoup du bonheur qu'ils y rencontrèrent. Peretto Peretti, père de Sixte V, fut même obligé de quitter cette ville à cause de ses dettes. Son mariage seulement le mit à même de louer un jardin dans Grotte a Mare près Fermo. Là l'hiver est plus doux qu'en aucun autre lieu de la Marche, et l'on y recueille assez abondamment des oranges et des citrons. Le jardin se trouvait planté autour des ruines d'un vieux temple de la Junon étrusque, de la Cupra. C'est en ce lieu que naquit un fils à Peretti, le 18 décembre 1521. Il avait rêvé, peu avant sa naissance, que se plaignant de son malheur, une voix céleste l'avait consolé, en l'assurant que l'enfant qu'il aurait relèverait sa famille et la rendrait heureuse; c'est pourquoi il le nomma Felix (1).

(1) *Tempesti : Storia della vita e geste di Sesto V*, 1754, a fouillé les archives de Montalto sur l'origine de son héros. *La Vita Sixti V, ipsius manu emendata* est authentique aussi. MS. de la

On peut juger de la situation de cette famille par cette anecdote sur le jeune Felix qui, un jour, étant tombé dans un étang, en fut retiré par sa tante qui lavait sur les bords. Il fut réduit plus d'une fois à surveiller les fruits et même à garder les porcs. Il apprit à connaître ses lettres dans des abécédaires laissés par d'autres enfans venus à la campagne pendant les vacances ; car faute de cinq bajocchi par mois, le père ne pouvait l'envoyer aux écoles. A la fin cependant un parent, Fra Salvatore, de l'ordre des Franciscains, se laissa toucher par la position de l'enfant et paya ses mois d'école. Le jeune Felix commença donc à recevoir l'instruction commune. Il emportait avec lui un morceau de pain qu'il allait manger à midi auprès d'une fontaine qui lui fournissait l'eau de son repas. En dépit de cette misère, les espérances du père passèrent bientôt dans l'âme de son fils : entré à l'âge de douze ans au couvent des Franciscains, car au-

bibl. Altieri à Rome. Sixtus naquit « *cum pater Ludovici Vecchii Firmani hortum excoleret, mater Dianæ nurui ejus per honestæ matronæ domesticis ministeriis operam daret.* » Cette Diana vit, dans un âge très avancé, le pontificat de Sixtus : « *Anus senio confecta Romam deferri voluit, cupida venerari eum in summo rerum humanarum fastigio positum, quem olitoris sui filium paupere victu domi suæ natum aluerat.* » Du reste, « *pavisse puerum pecus et Picentes memorant et ipse adeo non diffitetur, ut etiam præ se ferat.* »

cun canon du concile de Trente ne défendait les vœux faits à cet âge, il conserva le nom de Felix. Fra Salvatore le dirigeait très sévèrement. Il l'envoya aux écoles, et Felix étudiait dans le cloître à la lueur d'une lanterne, et sans avoir soupé. Quand la lantérne s'éteignait, il allait auprès de la lampe qui brûlait à l'église devant l'hostie sacrée. On ne trouva en lui rien d'assez remarquable pour indiquer une tendance religieuse bien marquée, ni une direction scientifique bien profonde, mais il faisait sans contredit d'heureux progrès; aussi bien à Fermo qu'aux écoles et aux universités de Ferrare et de Bologne, il obtint ses grades académiques avec beaucoup d'honneur. Il manifesta le plus grand talent pour la dialectique, et au plus haut degré cette habileté monacale de traiter les questions théologiques les plus embrouillées. A l'assemblée générale des franciscains, tenue en l'an 1549, dans laquelle s'élevèrent de célèbres luttes littéraires, il montra une grande habileté et beaucoup de présence d'esprit contre un disciple de Thélésius, Antonio Persico de la Calabre, qui s'était alors acquis beaucoup de gloire à Perugia (1). Ce succès lui valut une certaine considé-

(1) *Sixtus V Pontifex maximus* MS. de la bibl. *Altieri. Eximia Persicus apud omnes late fama Perusia philosophiam ex*

ration, puis le patronage du protecteur de l'ordre, le cardinal Pio de Carpi, qui depuis cette époque le protégea avec zèle. Mais sa bonne fortune vint d'un autre événement.

En l'an 1552, il avait prêché le carême dans l'église *Santi-Apostoli* de Rome, au milieu d'un enthousiasme général. On avait trouvé sa diction animée, riche, abondante sans remplissage, et pleine d'ordre et de goût. Un jour, comme il prêchait en cette église, entouré d'un nombreux auditoire, et qu'il se reposait, suivant l'usage, au milieu de son sermon, il se mit à lire les placets qu'il avait reçus et qui contenaient habituellement des suppliques et des intercessions ; parmi ces placets il en trouva un qu'on avait posé cacheté sur la chaire, et qui renfermait tout autre chose. Tous les points des principaux sermons que Peretti avait prononcés jusqu'alors, principalement ceux qui traitaient de la prédestination, étaient désignés, et à côté on avait écrit en gros caractères : TU MENS! Peretti ne put cacher tout-à fait sa surprise et se hâta de finir son sermon. Aussitôt rentré chez lui, il envoya la lettre à l'inquisi-

Telesii placitis cum publice doceret, novitati doctrinæ tum primum nascentis nativum ingenii lumen mirifice illustrabat.— Montaltus ex universa theologia excerptas positiones Cl. Carpensi inscriptas tanta cum ingenii laude defendit, ut omnibus admirationi fuerit.

tion (1), et bientôt il vit arriver le grand-inquisiteur, Michel Ghislieri. L'examen le plus sévère commença, et depuis Peretti raconta souvent combien l'avait troublé et effrayé la vue de cet homme à l'extérieur si sévère, aux questions insidieuses, aux yeux renfoncés dans l'orbite, aux traits fortement caractérisés. Cependant il se remit, ne fut trouvé qu'une seule fois en défaut et répondit parfaitement juste. Alors Ghislieri voyant le Frate non seulement innocent, mais si assuré encore dans la foi catholique, se montra pour lui un tout autre homme, il l'embrassa en versant des larmes et devint son second protecteur.

A compter de ce moment Felice Peretti se tint toujours fortement lié au parti de la discipline rigoureuse qui venait de s'élever dans l'Église. Il avait de fréquentes relations avec Ignatio, Felino, et Felippo Neri qui méritèrent tous trois le nom de saints. S'il trouva de la résistance

(1) Récit du même manuscrit. « *Jam priorem orationis partem exegerat cum oblatum libellum resignat ac tacitus ut populo summam exponat, legere incipit. Quotquot ad eam diem catholicæ fidei dogmata Montaltus pro concione affirmarat, ordine collecta continebat singulisque id tantum addebat, litteris grandioribus : mentiris. Complicatum diligenter libellum sed ita ut consternationis manifestus multis esset, ad pectus dimittit orationemque brevi præcisione paucis absoluit.* »

parmi les frères de son ordre qu'il voulait réformer et s'il fut chassé par eux de Venise, il n'en gagna que plus de considération parmi les partisans de la pensée qui arrivait au pouvoir. Il fut présenté à Paul IV et consulté souvent dans les cas difficiles. Comme théologien, il travaillait dans la congrégation pour le concile de Trente, comme *consultor* pour l'inquisition. Il eut une immense part à la condamnation de l'archevêque Carranza, s'étant imposé la tâche de rechercher dans les écrits des protestans tous les passages que Carranza avait admis dans les siens. Le pape Pie V lui donna toute sa confiance, et le nomma vicaire-général des franciscains avec l'autorisation de réformer cet ordre. Peretti, en effet, se livra énergiquement à cette œuvre. Il destitua d'abord les commissaires-généraux qui avaient toujours été dans cet ordre en possession du pouvoir suprême ; il rétablit l'ancienne constitution, d'après laquelle ce pouvoir appartenait aux provinciaux, et exécuta la visite la plus sévère. Pie voyant son attente surpassée, regarda son affection pour Peretti comme une espèce d'inspiration divine. Sans écouter les calomnies dont son protégé était l'objet, il le nomma évêque de Sainte-Agathe, et en 1570 le créa cardinal. L'évêché de Fermo ne tarda pas non plus à lui être donné, et Felice Peretti revint dans sa patrie

revêtu de la pourpre, là où il avait autrefois gardé les fruits et le bétail ; mais les prédictions de son père et ses propres espérances n'étaient pas encore complètement accomplies.

On a rappelé bien des fois les intrigues du cardinal Montalto, — c'était à cette époque, le nom de Peretti — pour parvenir au siége pontifical ; comment il se faisait humble et petit, comment feignant des infirmités précoces, il s'appuyait sur une canne, cassé, faible et toussant. Mais tout homme qui regarde sérieusement au fond des choses, juge d'avance combien sont ridicules et fausses ces imputations. Ce n'est point par de semblables moyens que s'acquièrent les hautes dignités.

Montalto vivait retiré et paisible ; il était économe et appliqué au travail ; ses plaisirs consistaient à planter des arbres et des ceps de vigne dans sa *vigna* près Santa-Maria Maggiore, que l'on visite encore, et à faire quelque bien à sa ville natale. Les œuvres de saint Ambroise l'occupaient dans ses heures de recueillement et de méditation ; et il les publia en 1580. Son caractère ne paraît pas avoir été aussi doux qu'on l'a dit. Une relation de 1574 le désigne déjà comme étant plein de science et de prudence, mais rusé

et méchant. Il fit toujours preuve d'un empire extraordinaire sur lui-même, et lorsque son neveu, l'époux de Vittoria Accorambuona, fut assassiné, il fut le premier à prier le pape de laisser tomber l'enquête. Cette qualité que chacun admirait a peut-être plus contribué à son élection que toutes les intrigues du conclave de 1585. On prit aussi son âge en considération; il avait alors 64 ans; car, ainsi qu'il est dit dans le récit fidèle de cet événement, il était vert encore, d'une complexion bonne et forte, et tout le monde s'accordait à dire que dans les circonstances présentes on avait besoin, avant tout, d'un homme énergique et vigoureux.

Fra Felice arriva donc à son but, et le sentiment que lui fit éprouver ce magnifique succès fut digne de lui, comme on n'en peut douter. Son ambition était élevée, mais elle était légitime, car, il s'était toujours cru destiné à la haute dignité où il se voyait enfin parvenu; aussi choisit-il cette légende: *O Dieu, tu es mon protecteur depuis le sein de ma mère!*

Dès ce moment il se regarda comme protégé par Dieu dans toutes ses entreprises; à peine monté sur le trône pontifical, il déclara qu'il voulait exterminer les bandits et les malfaiteurs, et que s'il n'avait pas la force suffisante, il ne

doutait pas que Dieu n'envoyât à son secours des légions d'anges. Il entreprit cette tâche difficile avec réflexion et résolution.

---

§ VI.

EXTERMINATION DES BANDITS.

Le règne de Grégoire lui était antipathique ; il ne pouvait, ni ne voulait continuer les mesures de son gouvernement. Il licencia la plus grande partie des troupes, et diminua de moitié le nombre des sbires. Mais aussi il se décida à punir sévèrement les coupables, sans avoir jamais égard à la qualité des personnes.

Depuis long-temps il était défendu de por-

ter des armes courtes et en particulier une certaine espèce de carabine. Quatre jeunes gens de Cora, tous les quatre proches parens, furent arrêtés portant de telles armes. Le lendemain, c'était le jour du couronnement, on prit occasion de la joie de cette solennité pour demander leur grâce. Sixte V répondit : « *Tant que je vivrai, tout criminel subira sa peine capitale.* » Et en effet, tous les quatre furent pendus le même jour à une potence près du pont Saint-Ange.

Un jeune Transtéverin était condamné à mort pour avoir résisté aux sbires qui voulaient saisir son âne ; tous les cœurs éprouvaient la plus vive pitié; lorsque le jeune garçon fut conduit, tout éploré, sur le lieu de l'exécution, on représenta au pape combien sa faute était légère, et surtout combien il était jeune : « *Je joins à ses années quelques années des miennes,* » répondit-il ; et il fut exécuté.

Ces premiers actes de Sixte V inspirèrent de la crainte à tout le monde, et donnèrent une force puissante aux décrets qu'il publia dans la suite. Il fut ordonné aux barons et aux communes de purger leurs châteaux et leurs villes des bandits qui les ravageaient. Et le seigneur ou la commune sur le territoire desquels ils commet-

taient quelque pillage, furent condamnés à le réparer à leurs propres frais (1).

On avait coutume de mettre à prix la tête des bandits. Sixte V ordonna que désormais ce prix ne serait plus payé aux dépens de la chambre apostolique, mais par les propres parens du malfaiteur, et si ceux-ci se trouvaient trop pauvres, par la commune dont il était originaire.

Il employa tous les moyens possibles pour parvenir à détruire le brigandage et chercher à intéresser à ce projet les seigneurs, les communes, les parens, et à éveiller jusqu'à l'intérêt même des brigands. Ainsi il fut promis à quiconque livrerait un camarade mort ou vif, non seulement son propre pardon, mais celui de quelques amis qu'il pourrait nommer, et en outre une somme d'argent. Quand ces ordonnances eurent été rendues et que l'on vit avec quelle sévérité elles étaient exécutées, les poursuites contre les auteurs des délits eurent bientôt un tout autre effet. Ce qui fut un véritable bonheur, c'est qu'on réussit dès le commencement à se saisir de quelques uns des chefs. Mais un des plus redoutables continuait toujours son métier, c'était le *Prete Guercino* qui se faisait appeler roi

(1) *Bullarium*, tome IV, p. 137. *Bando* 6. *Tempesti*, I, IX, 14.

de la Campagna, et qui avait défendu aux vassaux de l'évêque de Viterbe d'obéir à leur seigneur. Le pape ne pouvait dormir tant il éprouvait d'angoisse de voir ce brigand entreprendre de nouveaux pillages; un jour, comme le raconte Galesinus, il se mit à prier Dieu avec ardeur de vouloir bien délivrer l'état de l'Église d'un pareil scélérat. Le lendemain Guercino fut pris; sa tête fut exposée, ornée d'une couronne dorée, près du château Saint-Ange, et celui qui en était le porteur, reçut le prix qui était de 2,000 scudi. Le peuple ne pouvait trop louer la bonne administration de la justice de Sa Sainteté.

Néanmoins un autre de ces brigands, della Fara, osa, pendant une nuit, faire sortir les gardes de la porte Salara, et après les avoir frappés, les chargea de ses salutations auprès du pape et du gouverneur. Sixte V ordonna aussitôt aux parens de Fara de le lui livrer, sous peine de mort pour eux-mêmes; et le mois n'était pas expiré qu'ils lui apportèrent sa tête. Quelquefois pourtant on ne sait trop de quel nom appeler le genre de justice exercé contre les bandits. Trente d'entre eux s'étaient retranchés sur une hauteur près d'Urbino. Le duc fit conduire dans leur voisinage des mulets chargés de vivres, certain, comme cela ne manqua pas d'arriver, qu'ils viendraient piller

ce convoi. Mais les vivres étaient empoisonnés et tous y trouvèrent la mort. Le pape, en apprenant cette nouvelle, en éprouva la plus grande joie, raconte son historien (1).

A Rome, un père et son fils étaient conduits à la mort, quoiqu'ils ne cessassent de protester de leur innocence. Une femme, l'épouse et la mère de ces deux malheureux, placée sur leur passage, demandait un léger retard, assurant pouvoir prouver leur innocence. Le sénateur le refusa. « Puisque vous avez soif de sang, s'écria-t-elle, je veux vous en rassasier. » Et elle se précipita du haut du Capitole. Arrivés au lieu du supplice, les deux infortunés se disputèrent le triste droit de passer le premier, le père ne pouvant voir mourir son fils, le fils ne voulant pas voir mourir son père ; tout le peuple poussait de longs cris de pitié ; le sauvage bourreau seul, protestant contre un retard inutile, se saisit de ses victimes.

Il n'y avait acception de personnes. Le comte Jean Pepoli, appartenant à l'une des premières familles de Bologne, ayant pris part aux expéditions des brigands, fut étranglé dans sa prison, et le fisc confisqua son argent comptant et ses

(1) *Memorie del Pontificato di Sisto V.* « *Ragguagliato Sisto ne prese gran' contento.* »

·opriétés. Pas un jour ne se passait sans une :écution. En tous lieux, à la ville, dans les rêts, dans les champs, on rencontrait des poaux sur lesquels des têtes de bandits se trouiient exposées. Le pape n'avait d'éloges que our ceux de ses légats et gouverneurs qui lui ıvoyaient le plus grand nombre de têtes. On e peut nier qu'il n'y ait dans ce mode d'exécu·r la justice, quelque chose d'oriental et de arbare.

Au surplus, ceux que cette justice n'atteignait as, périssaient par la trahison de leurs propres amarades. Les promesses de Sixte V les avaient ivisés et leur avaient fait perdre toute confiance es uns dans les autres; ils finirent donc par 'exterminer entre eux (1).

C'est ainsi qu'en moins d'une année, les agiations intérieures furent sinon étouffées dans eur source, au moins domptées dans leurs plus unestes résultats. En 1586, Monte Brandono et Arara, derniers chefs de ces hommes si long-temps ·edoutés, furent vaincus et tués. Alors on pouvait parcourir en sûreté tout l'état de l'Église, et le pape éprouvait un immense bonheur quand

(1) *Dispaccio Priuli* déjà du 29 juin 1585. *Li fuorusciti s'ammazzano l'un l'altro per la provision del novo breve.*

aussitôt qu'on lui résistait; on pouvait au contraire compter sur des preuves de sa bienveillance quand on savait respecter ses ordres.

Dès le commencement de son règne, il s'empressa d'étouffer toutes les mésintelligences dans lesquelles ses prédécesseurs avaient jeté le saint siége et ses voisins, au sujet de ses droits ecclésiastiques. Il déclara qu'un pape doit conserver et même augmenter les priviléges accordés aux princes. Il rendit aux Milanais la place dans la Rota que Grégoire XIII avait voulu leur enlever; lorsque les Vénitiens produisirent enfin un bref qui parut décisif en faveur de leurs droits dans l'affaire d'Aquileja, il n'hésita pas à paraître très satisfait, et à effacer cette clause offensante dans la bulle *In cœna Domini*. Il abolit la congrégation chargée de la juridiction ecclésiastique, qui avait enfanté la plupart des différends survenus (1). Certes il y a de la grandeur d'âme à abandonner librement et spontanément des droits contestés. Cette disposition conciliatrice produisit immédiatement le plus heureux résultat. Le roi d'Espagne écrivit à Sixte-Quint, dans une lettre autographe, qu'il avait ordonné à ses ministres à Milan et à Naples, de ne pas obéir moins scrupuleusement

(1) *Lorenzo Priuli Relatione* 1586.

aux ordres du pape qu'aux siens. Sixte était touché jusqu'aux larmes de voir le plus grand monarque du monde honorer ainsi *un pauvre moine*, suivant son expression. La Toscane se montra dévouée, Venise satisfaite. Dès ce jour, elles adoptèrent une autre politique. On livra de tous côtés au pape les bandits qui s'étaient réfugiés dans les pays voisins. Venise les empêcha de se jeter de nouveau sur les terres de l'Église et défendit à ses vaisseaux, en touchant les côtes de l'état romain, de recevoir à bord des réfugiés. Le pape en fut ravi. Il disait *qu'il saurait en prouver sa reconnaissance à la république ; qu'il se ferait écorcher et qu'il verserait son sang pour elle*. Les brigands ne trouvant plus d'asile ni de secours nulle part, voilà pourquoi Sixte parvint à les anéantir.

Il était bien éloigné de suivre ces mesures rigoureuses prises par Grégoire au profit de la chambre apostolique. Après avoir puni les feudataires coupables, il chercha plutôt à attirer à lui et à gagner les autres barons. Il unit les deux grandes familles Colonna et Orsini par des mariages avec sa famille et entre elles. Grégoire avait enlevé des châteaux aux Colonna, Sixte régla lui-même l'étiquette de leur maison, et leur fit des avances (1). Il donna à M. A. Co-

(1) *Dispaccio degli Amb. estraordinari* 19 *Ott.* 25 *Nov.* 1585.

lonna une de ses petites nièces, et l'autre au duc Virginio Orsini. Une dot égale et des faveurs très égales leur furent distribuées. Il accommoda leurs différends sur la préséance, en adjugeant toujours le pas aux aînés des deux familles. Donna Camilla, la sœur du pape, présentait alors un spectacle imposant au milieu de ses enfans, entourée de gendres d'une si haute noblesse et de ses petites-filles mariées.

Sixte aimait surtout à accorder des priviléges.

Ce fut principalement envers la Marche qu'il se montra un compatriote bienveillant. Il rendit aux Anconitains quelques-uns de leurs anciens priviléges; institua à Macerata un tribunal suprême pour toute la province, gratifia le collége des avocats de cette province de nouvelles concessions; érigea Fermo en archevêché, et Tolentino en évêché; érigea aussi le bourg de Montalto, dans lequel ses ancêtres avaient d'abord fixé leur demeure, en ville et en évêché, par une bulle particulière : « car c'est à lui, dit-il, que notre famille doit son heureuse origine. » Déjà, étant cardinal, il avait fondé dans cette ville un collége : devenu pape il institua près de l'université de Bologne le *collegium Montalto* pour cinquante élèves de la Marche, parmi lesquels

Montalto seul pouvait en présenter huit, et même le petit bourg Grotte al Mare pouvait en envoyer deux.

Il résolut de faire une ville de Loretto. Fontana son architecte lui en représentait les difficultés : « Ne te mets pas en peine, Fontana, disait-il, il m'était plus difficile de me décider à ce projet que de l'exécuter. » On acheta une partie des terres; des vallées furent comblées, des coteaux aplanis, on traça ensuite les rues : chacune des communautés de la Marche fut encouragée à y bâtir une maison; le cardinal Gallo établit de nouveaux officiers municipaux dans la sainte chapelle. Par cette fondation, le pape satisfit son patriotisme et sa dévotion envers la sainte Vierge.

Les autres villes des autres provinces attirèrent également son attention. Il créa des institutions pour arrêter l'accroissement de leurs dettes et restreignit leurs aliénations et leurs cautions : il fit examiner avec soin toutes leurs affaires d'argent. A partir de ses ordonnances, date le retour progressif de la prospérité des communes (1).

(1) *Gualterius. Ad ipsarum (universitatum) statum cognoscendum, corrigendum, constituendum S. cameræ apostolicæ clericos misit.*

Partout il favorisa l'agriculture. Il chercha à dessécher la Chiana d'Orvieto et les marais Pontins qu'il visita lui-même.

Il eût aimé aussi à relever l'industrie. Un certain Pierre de Valencia, bourgeois romain, s'était offert d'établir des manufactures de soie. L'ordonnance rendue par Sixte pour aider à cette entreprise caractérise bien ce pape. Il ordonna de planter des mûriers dans tout l'état romain, dans tous les jardins et vignes, dans toutes les prairies et les bois, dans toutes les vallées et sur tous les coteaux où les blés ne venaient pas: il décida qu'il devait y avoir cinq mûriers par chaque rubbio de terre : dans le cas de négligence, il menaça les communes d'une amende considérable (1). La fabrication de la laine fut encore une industrie qu'il voulut encourager : « Afin que les pauvres, disait-il, trouvent quelque chose à gagner. » Il donna au premier entrepreneur un secours pécuniaire de la chambre ; il devait en retour livrer un nombre déterminé de pièces de drap.

On serait injuste envers les prédécesseurs de Sixte V, si on voulait attribuer à lui seul des

(1) *Cum sicut accepimus.* 28 *Maji* 1586. *Bull. Cocq.* IV, 4, 218. *Gualterius.*

pensées de ce genre. Pie V et Grégoire XIII favorisèrent aussi l'agriculture et l'industrie. Ce qui distingua Sixte V, ce n'est pas d'avoir pris une nouvelle route, mais plutôt d'avoir suivi avec plus d'ardeur et d'énergie la route tracée. C'est précisément ce qui a mérité à son nom de rester si profondément gravé dans la mémoire des hommes.

Quand on dit qu'il a fondé les congrégations des cardinaux, il ne faut pas l'entendre dans un sens absolu. Il trouva déjà instituées les sept congrégations les plus importantes : celles pour l'inquisition, l'index, les affaires des conciles, celles des évêques, celles des moines et celles pour la segnatura et la consulta. L'administration de l'état n'était pas non plus négligée dans ces congrégations ; les deux dernières que nous venons de nommer étaient consacrées à la justice et à l'administration. Sixte résolut d'en créer huit nouvelles, dont deux seulement étaient destinées aux affaires de l'Église : — l'une devait s'occuper de la fondation de nouveaux évêchés, l'autre du maintien et du renouvellement des rits de l'Église ; — les six autres étaient réservées pour les affaires de l'état, pour l'Anonna, la construction des routes, l'abolition des impôts oppressifs, la construction des bâtimens de guerre,

l'imprimerie du Vatican, l'université de Rome. On voit combien le pape procéda peu systématiquement dans ces fondations, combien il associait des intérêts passagers avec des intérêts généraux et permanens; néanmoins, il réussit complétement; à quelques légers changemens près, ces institutions se sont maintenues pendant des siècles.

Du reste, il voulait donner une haute idée des cardinaux eux-mêmes. Suivant lui, il fallait qu'ils fussent des hommes distingués, que leurs mœurs fussent exemplaires, leurs paroles des oracles, leurs maximes la règle de la vie et de la pensée de tous; ils devaient apparaître comme *le sel de la terre, la lumière sur les candélabres* (1). Ne croyez pas cependant qu'il ait toujours procédé très consciencieusement dans ses choix. Il ne savait alléguer pour celui de Gallo qu'il avait élevé au cardinalat, aucun autre motif, si ce n'est qu'il était son serviteur, qu'il avait plusieurs raisons pour éprouver de la bienveillance à son égard, entre autres, il en avait été une fois très bien reçu dans un voyage (2). Mais il établit une règle qui

(1) *Bulla : Postquam verus ille.* 1586. 3 *Dec. Bullar.* M. IV, IV, 279.

(2) Quoique Sixte ne souffrît aucune contradiction, il en rencontra dans la prédication. Le jésuite François Tolédo disait

plus tard fut presque toujours présente à la pensée des papes, quoiqu'ils ne l'aient pas constamment suivie : le nombre des cardinaux fut fixé à soixante-dix : « de même que Moïse, dit-il, a choisi soixante-dix vieillards parmi tout le peuple, pour se consulter entre eux. »

On a souvent aussi attribué à ce pape la destruction du népotisme. Nous avons vu combien le favoritisme des neveux était déjà devenu insignifiant sous Pie IV, Pie V et Grégoire XIII. Si, sous ce rapport, un de ces pontifes mérite un éloge tout particulier, c'est Pie V, qui défendit expressément les aliénations des pays dépendans du domaine de l'Église. Comme nous l'avons dit, ce népotisme si malheureusement pratiqué dans les temps antérieurs n'a jamais été rétabli. Mais avec les papes du siècle suivant, il reparut sous une autre forme; il y avait toujours deux neveux préférés, dont l'un élevé au cardinalat dirigeait l'administration suprême des affaires ecclésiastiques et politiques ; l'autre laïc, richement marié, doté de biens-fonds, créait un majorat et fondait

dans un sermon : « On pèche, quand on donne un emploi public à quelqu'un pour récompenser des services privés. » « *Non perchè*, continua-t-il, *uno sia buon coppiere o scalco, gli si commette senza nota d'imprudenza o un vescovato o un cardinalato.* » Gallo avait été précisément chef de cuisine. (*Memorie della vita di Sisto V.*)

une maison princière. Si nous recherchons à quelle époque s'est introduite cette nouvelle forme du népotisme, nous trouvons qu'elle s'est développée insensiblement, mais qu'elle a commencé tout d'abord sous Sixte V. Le cardinal Montalto que le pape aimait tendrement, à ce point qu'il modérait pour lui les emportemens de sa violence naturelle, obtint entrée dans la consulta et participation à la direction des affaires étrangères : son frère, Michele, devint marquis et fonda une riche maison.

On se tromperait cependant complétement si on pensait que Sixte a rétabli le régime du favoritisme des neveux. Le marquis ne possédait aucune espèce d'influence, et celle du cardinal n'embrassait aucune affaire essentielle (1). Une telle conduite eût été en contradiction avec la manière de voir et de sentir de ce pape dont les faveurs avaient un caractère d'abandon et de familiarité, et lui servaient à donner des preuves de bienveillance publique et privée : mais jamais il ne songea à quitter le gouvernail : toujours il régna par lui-même. Quoique paraissant favoriser les réunions délibératives des congrégations, provoquer de ceux qui l'entouraient des avis ou-

(1) *Bentivoglio memorie*, p. 90. *Non aveva quasi alcuna partecipatione nel governo.*

verts et sincères, ce n'était jamais sans impatience et colère qu'il voyait quelqu'un se servir de cette permission (1). Toujours, à force d'obstination, il parvenait à exécuter sa volonté. « Auprès de lui, dit Giov. Gritti, bien loin d'avoir une voix délibérative, personne à peu près n'a même voix consultative (2). » Au milieu de tous les témoignages de faveur, soit pour les individus, soit pour les villes et les provinces, son administration conservait toujours un caractère absolu d'énergie, de sévérité, de despotisme; mais nulle part à un plus haut degré que dans les actes de son administration financière.

---

§ VIII.

FINANCES.

La famille Chigi, à Rome, conserve un petit agenda autographe du pape Sixte V, sur lequel

(1) V. *Gualterius.*
(2) V. *Gritti Relatione.*

il avait écrit, quand il était moine (1). C'est avec un grand intérêt que l'on contemple ces pages où il a inscrit avec soin tout ce qui lui est arrivé d'important dans sa vie, les lieux où il a prêché pendant le carême, les commissions qu'il a reçues et exécutées, même la note des livres qu'il possédait, ceux qui étaient en feuilles et ceux qui étaient reliés, enfin tout son petit ménage de moine. On y lit par exemple : que son beau-frère Battista a acheté pour lui douze brebis ; que lui, le frate, a payé d'abord à compte douze, ensuite deux florins de Florence, vingt bolognins, de sorte que les brebis étaient sa propriété : le beau-frère les gardait chez lui, pour la moitié du revenu, selon la coutume de Montalto. L'agenda est annoté tout entier de la même manière. On y voit comme il consultait ses petites économies, avec quel soin il en tenait compte, comment ensuite les sommes s'accrurent insensiblement jusqu'à quelques centaines de florins de Florence : cette lecture attache vivement. Ce sont les mêmes principes économiques qui, peu de temps après, ont été appliqués par ce franciscain à l'administration de l'état du pape. Son économie est une qualité dont il se vante dans chaque bulle, toutes les fois que l'occasion le

(1) *Memorie autografe di papa Sisto V.*

permet ; dans le fait, aucun pape, ni avant, ni après lui, n'a administré avec un semblable succès.

Lors de son avénement au trône, il trouva un épuisement complet des finances : il se plaignit amèrement du pape Grégoire qui avait mangé une bonne partie des revenus des pontificats de son prédécesseur et de son successeur (1). Il en conçut une si mauvaise idée de ce pape, qu'il ordonna un jour des messes pour son âme, parce qu'il l'avait vu en songe souffrant dans le purgatoire.

Il en prit d'autant plus de soin à remplir les caisses, et il y réussit au delà de toute attente. Après une année accomplie de son pontificat, en avril 1586, il avait déjà amassé un million de scudi en or ; en novembre 1587, un second million ; en avril 1588, un troisième million ; ce qui fait en argent plus de quatre millions et demi de scudi. Aussitôt qu'il avait recueilli un million, il le déposait au château Saint-Ange, en le consacrant à la sainte Vierge Marie, mère de Dieu, et aux saints apôtres Pierre et Paul. « Il a les yeux fixés non seulement sur les vagues, dit-il dans sa bulle, au dessus desquelles flotte la bar-

(1) *Vita e successi del Cl. di Santa-Severina.* MS. Bibl. Alb.

que de Pierre, mais aussi sur les tempêtes qui la menacent de loin; la haine des hérétiques est implacable, le Turc, redoutable Assur, la verge de la colère de Dieu, est toujours prêt à se précipiter sur les fidèles; Dieu, sur lequel reposait sa confiance, lui a encore appris que le père de famille doit aussi veiller pendant la nuit. Il suit l'exemple des pères de l'Ancien Testament qui avaient toujours une forte somme d'argent en réserve dans le temple du Seigneur. » Il détermina, comme on sait, les circonstances seules dans lesquelles il doit être permis de toucher à ce trésor. Ces circonstances sont les suivantes:— si on entreprend une guerre pour la conquête de la Terre-Sainte ou une expédition générale contre les Turcs; — s'il survient une famine ou la peste; — dans un danger manifeste de perdre une province de la chrétienté catholique; —lors d'une invasion ennemie dans l'état de l'Église; — ou si une ville qui appartient au siége romain peut être reconquise. Il engagea ses successeurs, sous peine de la colère du Dieu tout-puissant et des saints apôtres Pierre et Paul, de s'astreindre à cette obligation (1).

Abandonnant pour un instant la valeur de ces

(1) *Ad clavum* 21 *April* 1586. Coq. IV, IV, 206.

déterminations, nous demanderons quels furent les moyens employés par Sixte pour ramasser un trésor aussi prodigieux à cette époque.

Il ne provenait pas du revenu net; Sixte lui-même a dit souvent que le siége papal n'avait pas un revenu net dépassant 200,000 scudi (1).

C'est pourquoi il ne faut pas se presser d'attribuer à ses économies l'origine de tant de richesses. Sans aucun doute, il a fait beaucoup d'économies : il payait les frais de sa table avec six paoli par jour; il abolit à la cour un grand nombre d'emplois inutiles : il diminua l'effectif des troupes : mais nous avons non seulement le témoignage du Vénitien Delfino, que toutes ces réductions n'ont pas enlevé aux dépenses de la chambre plus de 150,000 scudi; Sixte lui-même a évalué un jour les décharges dont la chambre lui était redevable, à 146,000 scudi (2).

Et de cette manière, avec toutes ses économies, le revenu net ne s'éleva cependant pour

(1) *Dispaccio Gritti* 1586, 7 *Giugno*. Le pape blâme Henri III, de ce qu'avec 14 millions de revenus il ne faisait point d'économies. *Con addar l'esempio di se medesimo nel governo del pontificato, che dice non haver di netto piu di 200,000 sc. all' anno, battuti li interessi de' pontifici passati e le spese che convien fare.*

(2) *Dispaccio Badoer,* 2 *Giugno* 1589.

lui, d'après ses propres déclarations, qu'à trois cent cinquante mille scudi ; ce qui lui suffisait à peine pour les frais des constructions, et bien moins encore pour amasser un trésor aussi colossal.

Nous avons examiné précédemment l'administration financière telle qu'elle avait été établie dans l'état romain : cette augmentation des impôts, sans que le revenu net fût lui-même augmenté, cette multiplicité des emprunts par la vente des emplois et par les monti, les charges croissantes de l'état, pour subvenir aux besoins de l'Église : on voit quels embarras étaient attachés à cette administration, et quand on connaît les éloges qui furent si abondamment distribués à Sixte, on doit croire qu'il a su remédier au mal. Quelle surprise n'éprouve-t-on pas quand on trouve qu'il a suivi précisément la même route et fixé l'organisation de cette administration financière d'une telle manière qu'il n'était plus jamais possible d'en arrêter les progrès désordonnés.

La vente des emplois était une de ses principales ressources. Il commença par hausser les prix de plusieurs de ceux qui avaient déjà été vendus. Prenons pour exemple celui de trésorier de la chambre. Jusqu'à cette époque, il

'ait été aliéné pour 15,000 scudi; il le vendit abord à un nommé Justiniani pour 50,000 scudi: ırès avoir élevé celui-ci au cardinalat, il vendit charge à un nommé Popoli pour 72,000 scudi; 'ant encore donné la pourpre à celui-ci, il ôta moitié, 5,000 scudi des revenus de cette place, our les assigner à un *monte,* et quoique les re-nus fussent diminués de moitié, il vendit encore t emploi 50,000 scudi d'or. — Une de ses ıtres ressources fut de vendre souvent pour s sommes considérables des emplois que pré-demment on avait toujours donnés pour rien: s notariats, les fiscalats, les places de commis-ire-général, de solliciteur de la chambre, d'a-ıcat des pauvres : le commissariat général pour ,000 scudi, les notariats pour 30,000 scudi. - Enfin, il institua une foule de nouvelles fonc-ons dont plusieurs très importantes : celles de ésorier de la daterie, de la préfecture, des isons, 24 référendariats, 200 cavalierats, ıtariats dans les principaux de l'état : il vendit us ces emplois.

Il recueillit, sans aucun doute, avec ce système, s sommes très considérables : la vente des nplois lui a rapporté 608,510 scudi d'or, ı,805 scudi d'argent, par conséquent en tout,

environ un million et demi de scudi (1). Les places vénales étaient déjà antérieurement un mal; comme nous l'avons expliqué, l'emprunt avec lequel elles avaient été créées donnait des droits d'administration, droits que l'on faisait valoir très rigoureusement contre ceux qui étaient obligés de payer, sans se soucier des devoirs imposés par ces fonctions. Ce mal ne fit qu'augmenter. C'est précisément cette vénalité qui faisait regarder l'emploi comme une propriété donnant des droits et non comme un devoir imposant des obligations.

En outre, Sixte V accrut extraordinairement les *monti*. Il établit trois *monti non vacabili* et huit *monti vacabili*, c'était plus qu'aucun de ses prédécesseurs.

Nous avons vu que de nouveaux impôts devaient toujours être assignés à la création de nouveaux *monti*. Sixte V aussi ne trouva point d'autre moyen, quoique dans le commencement il l'eût en horreur. Lorsqu'il parla, pour la première fois, dans le consistoire des cardinaux, de l'établissement d'une banque, le cardinal Farnèse lui répondit que son grand-père Paul III se

(1) Evaluation d'un MS. détaillé sur les finances romaines sous Clément VIII (*Bibliot. Barberina* à Rome).

l'était aussi proposé, et cependant il avait compris que cela ne serait pas possible sans une augmentation des impôts, c'est pourquoi il s'en était abstenu. Sixte rudoya vivement le cardinal. Cette déclaration, qu'un pape précédent avait été plus sage, l'irrita. « Cela venait, répondit-il, de ce que sous Paul III il y avait quelques grands gaspilleurs, dont, Dieu merci, il n'y a plus de trace sous notre règne. » Farnèse rougit et se tut (1). Il fut fait comme le pape l'avait dit. En l'année 1587, Sixte V ne conservait plus de ménagemens. Il chargea de nouveaux impôts la profession la plus pénible, celle de ces hommes qui remontent les bateaux du Tibre en amont, avec des buffles ou des chevaux ; et de plus, les vivres les plus indispensables, le bois à brûler, la *foglietta* de vin dans le commerce de détail, et sur ces taxes il fonda sans délai des *monti*. Il altéra les monnaies, et comme il s'établit immédiatement un petit commerce d'argent à tous les coins de rue, il en profita aussi pour vendre le droit de faire ce commerce (2). Quoiqu'il favorisât beaucoup la Marche, il chargea néanmoins le commerce d'Ancône de nouveaux droits de deux

(1) *Memorie del pontificato di Sisto V.*

(2) On obtenait pour un vieux giulio outre dix bajocchi frappés par Sixte V, encore un agio de quatre à six quatrins.

pour cent sur l'importation. Une industrie à peine naissante devait lui produire au moins un bénéfice indirect. Il avait à sa disposition un juif portugais nommé Lopez, qui s'était sauvé du Portugal par crainte de l'inquisition, et qui ayant gagné la confiance du dataire, de la signora Camilla, et enfin celle du pape lui-même, lui donna l'idée de ces opérations et de bien d'autres semblables. Après avoir brusqué Farnèse, comme nous l'avons vu, aucun cardinal n'osa plus le contredire. Lorsqu'il fut question de l'impôt sur le vin, Albano de Bergamo dit : « J'approuve tout ce qui plaît à Votre Sainteté, cependant je l'approuverais encore davantage, si cet impôt lui déplaisait. »

Et c'est ainsi que Sixte vint à bout de se faire un si grand nombre de nouveaux revenus, qu'il put contracter sur les *monti* un emprunt de 2,424,725 scudi.

Convenons que cette économie politique a quelque chose d'incompréhensible.

De nouvelles charges et sans doute des charges très lourdes sont imposées au pays par les nouveaux impôts et par la création de tant de fonctions vénales ; ces fonctions ont pour revenus des droits casuels et des épingles, ce qui ne

peut manquer de suspendre et de corrompre le cours de la justice et de l'administration : les impôts pèsent sur le commerce en gros et en détail, et doivent nuire à son activité ; et à quoi sert enfin leur produit ?,

Si nous additionnons ce que les *monti* et les emplois ont rapporté en tout, cela se monte à environ la même somme qui fut déposée dans le château Saint-Ange, quatre millions et demi de scudi. Le pape aurait pu exécuter avec le produit de ses économies toutes les entreprises qui l'ont rendu célèbre.

On conçoit qu'on ramasse et qu'on économise des excédans de revenus ; il est dans la règle de faire un emprunt pour subvenir à un besoin du moment ; mais il est très extraordinaire qu'on fasse un emprunt et qu'on impose des charges, pour enfermer dans une citadelle un trésor destiné à des nécessités futures.

C'est cependant ce que le monde a toujours le plus admiré dans le pape Sixte V.

Il est vrai, les mesures de Grégoire XIII avaient quelque chose d'odieux, de violent et un caractère de réaction très pernicieuse. Néanmoins je pencherais à croire que, s'il était parvenu à enrichir la caisse papale de manière à la

dispenser, pour l'avenir, de recourir à de nouveaux impôts et à des emprunts, ce résultat eût produit les effets les plus avantageux, l'état de l'Église eût pris peut-être le plus heureux développement.

Mais Grégoire manqua, surtout dans ses dernières années, de la force nécessaire pour réaliser ses projets.

C'est précisément par cette force d'exécution que se distingua Sixte V. Sa thésaurisation par des emprunts, par la vente des emplois, et par de nouveaux impôts, accumula charges sur charges : nous en constaterons les conséquences : mais comme il réussit, ce succès éblouit le monde, et donna pour le moment à la papauté une nouvelle importance.

Au milieu des états qui, pour la plupart, manquaient d'argent, les papes obtinrent par la possession d'un trésor une plus grande confiance en eux-mêmes, et chez les autres une considération à laquelle ils n'étaient plus habitués.

Dans le fait, cette administration particulière de l'état romain faisait essentiellement partie, à cette époque, du système catholique européen.

En mettant toutes les forces financières de l'é-

tat dans les mains du chef de l'Eglise, elle le rendait exclusivement alors l'organe absolu du pouvoir spirituel.

Car, à quel autre usage cet argent pouvait-il être employé, si ce n'est à la défense et à la diffusion de la foi catholique ?

Sixte V était plein d'ardeur pour les projets qui tendaient à ce but. Quelquefois ces projets concernaient l'Orient et les Turcs, plus souvent l'Occident et les protestans. Une guerre éclata entre les deux systèmes protestant et catholique. Elle sera le sujetdu livre suivant. Arrêtons-nous encore un moment dans cette Rome qui savait exercer de nouveau une influence si universelle sur le monde.

§ IX.

CONSTRUCTIONS DE SIXTE V.

C'était la troisième fois que Rome apparaissait par sa majesté extérieure comme la capitale du monde.

On connaît la magnificence et la grandeur de l'ancienne Rome : on a cherché à se la représenter par les ruines et les descriptions des écrivains.

La Rome du moyen âge aussi se montra imposante par la beauté de ses basiliques, par la solennité du service divin célébré dans ses catacombes, par ces églises patriarcales des papes au milieu desquelles étaient conservés les monumens les plus antiques du christianisme, par le palais impérial qui appartenait aux souverains allemands, par ses forteresses que des familles indépendantes avaient fait fièrement élever, comme pour braver toutes les autres puissances.

Pendant le séjour des papes à Avignon, cette Rome du moyen âge s'écroula aussi et vint con-

fondre ses ruines avec les débris amoncelés de la Rome païenne.

Lorsque Eugène IV rentra à Rome, en 1443, cette grande cité était devenue une ville de vachers; les habitans ne se distinguaient pas des paysans et des pâtres de la campagne. Depuis long-temps les collines étaient abandonnées: la population s'était portée dans la plaine, suivant les sinuosités du Tibre; les rues étroites, sans pavés, étaient rendues encore plus obscures par des balcons et des arc-boutans qui étayaient les maisons les unes contre les autres; on voyait le bétail errer çà et là, comme dans les villages. Depuis Saint-Sylvestre jusqu'à la porte del Popolo il n'y avait que des jardins et des marais: on y chassait aux canards sauvages. Tout souvenir de l'antiquité avait à peu près disparu. Le Capitole était devenu le mont des chèvres, le Forum Romanum le champ des vaches; on rattachait les traditions les plus étranges à quelques monumens qui survivaient encore. L'église de Saint-Pierre était menacée de s'écrouler.

Lorsqu'enfin Nicolas, parvenu à replacer toute la chrétienté sous son obéissance, eut acquis d'immenses richesses par les contributions des pèlerins accourus en foule immense au jubilé, il conçut la pensée d'orner Rome de pompeux

édifices, de manière que chacun, à son aspect, devait être convaincu que c'était la capitale du monde.

Mais ce ne pouvait être l'ouvrage d'un seul homme. Tous les papes y ont coopéré, pendant des siècles.

Je ne veux point détailler ici tous les travaux consignés dans leurs biographies. Les règnes de Jules II et de notre Sixte V furent les plus importans, tant par leur résultat que par leur contraste.

Sous Jules II, la ville basse, située et développée sur les bords du Tibre, fut entièrement renouvelée. Après que Sixte IV eut lié les deux rives du fleuve par ce pont si simple et si solide de *Travertino* qui porte encore aujourd'hui son nom, on bâtit des deux côtés avec la plus grande ardeur. Au delà du fleuve, Jules II ne se contenta pas d'élever l'église de Saint-Pierre qui, sous son règne, fut poussée à une si grande hauteur; il reconstruisit aussi le Vatican, fonda, entre son ancien emplacement et la maison de campagne d'Innocent VIII, le Belvedère, les Loges, une des plus belles inventions que l'on ait vues. Ses cousins, les Riari, et son trésorier Agostino Chigi, rivalisaient à qui bâtirait le plus beau

palais. Chigi remporta sans aucun doute le prix; son palais fut celui de la *Farnesina* si admirable déjà par sa beauté architecturale, mais incomparablement orné par la main de Raphaël. En deçà du fleuve, nous devons à Jules II l'achèvement de la *Cancellaria* avec son *Cortile* aux proportions les plus hardies et les plus pures. Ses cardinaux et ses barons luttaient avec lui de goût et de splendeur : Farnese, dont le palais a mérité par le caractère grandiose de son entrée d'être appelé le plus parfait des palais de Rome ; François de Rio, qui disait du sien qu'il subsisterait jusqu'à ce que la tortue eût fait le tour du monde. La maison de Medici était remplie de tous les trésors de la littérature et des arts : les Orsini aussi ornaient de statues et de sculptures leur palais, à l'extérieur et à l'intérieur (1). L'étranger ne consacre pas toujours l'attention qu'ils méritent aux monumens de cette belle époque qui rivalisait si hardiment avec l'antiquité, monumens répandus autour de Campofiore et de la place Farnese. Dans ce siècle, quelle émulation! que de génie! quelle efflorescence de l'esprit humain et quel bien-être général! La population aug-

(1) *Opusculum de mirabilibus novæ et veteris urbis Romæ editum a Francisco Albertino* 1515, particulièrement dans la seconde partie, *de nova urbe*.

mentant, on construisit des habitations sur le *Campo Marzo*, autour du mausolée d'Auguste. Cette direction se développa encore davantage sous Léon X, et Jules II fit tracer au delà du fleuve, vis-à-vis la Lungara, la *Strada Julia*. On voit encore l'inscription par laquelle les conservateurs le louent d'avoir tracé et ouvert de nouvelles rues *conformes à la majesté de la souveraine domination nouvellement reconquise*.

La population diminua de nouveau par la peste et par le sac de Rome ; les troubles du règne de Paul IV causèrent encore de grands dommages à la ville : elle ne se releva que plus tard, avec l'accroissement des habitans, par suite du retour de la soumission du monde catholique.

Pie IV songeait déjà à faire construire de nouveau sur les collines abandonnées. Il fonda le palais des conservateurs sur le Capitolin : sur le Viminal, Michel-Ange éleva l'église de Santa-Maria degli Angeli avec les débris des thermes de Dioclétien : la Porta Pia sur le Quirinal garde encore aujourd'hui son portrait (1). Grégoire XIII y fit aussi des constructions.

(1) *Luigi Contarini, Antichità di Roma*, p. 76, vante surtout les efforts de Pie IV. *S'egli vivera ancora 4 anni, Roma sarebbe d'edificii un altra Roma.*

Mais nécessairement tous ces travaux restaient inutiles, tant que les collines étaient privées d'eau.

Voilà précisément quelle fut la gloire de Sixte V et ce qui l'a rendu le plus célèbre entre tous les autres papes; c'est qu'il prit la résolution de rivaliser avec les anciens Césars et d'amener dans des aqueducs colossaux l'eau dont la ville avait besoin. Il le fit, comme il le dit lui-même, «afin que ces collines glorifiées dans les antiques siècles chrétiens par les basiliques sacrées, enchantées par un air salubre, par un site riant et une vue agréable, puissent être habitées de nouveau. C'est pourquoi, ajoute-t-il, nous ne nous sommes laissé décourager par aucunes difficultés, par aucunes dépenses.» En effet, il disait, dès le début de ces immenses travaux, aux architectes, qu'il voulait un ouvrage comparable à l'ancienne magnificence de la Rome des Césars. Il amena l'*Aqua Martia* à Rome, d'une distance de vingt-deux milles, depuis l'*Agro Colonna*, en partie sous terre, en partie sur des aqueducs. Il y avait d'énormes obstacles à vaincre. Mais enfin, le pape vit avec une grande satisfaction un rayon de cette eau arriver et se répandre jusque dans sa *vigna*; il la conduisit plus loin, à Santa-Susanna sur le Quirinal: il la nomma, d'après son

propre nom, *Aqua Felice*, et fit représenter, sur la fontaine, avec un sentiment exalté de son génie, Moïse faisant couler d'un coup de baguette l'eau du rocher (1).

Cette création était d'un immense avantage pour cette contrée et pour toute la ville. L'*Aqua Felice* donne en vingt-quatre heures 20,537 mètres cubes d'eau et entretient vingt-sept fontaines.

On commença en effet à construire de nouveau sur les hauteurs. Sixte y encouragea par des priviléges particuliers. Il aplanit le sol près de Trinità de' Monti, et posa près de la place d'Espagne les fondemens de l'escalier qui forme la communication la plus rapprochée, pour passer de la ville basse à cette hauteur (2). Il établit la via Felice et le borgo Felice, ouvrit de tous côtés les rues qui conduisent encore aujourd'hui à Santa-Maria-Maggiore, et il avait de plus

(1) Nous avons quelques *Stanze all' aqua felice di Roma* du Tasse (*Rime II*, 311), « l'eau coule d'abord dans un sentier obscur et s'élève ensuite joyeusement vers la lumière du soleil, pour contempler Rome, telle qu'Auguste la vit. »

(2) *Gualterius : Ut viam a frequentioribus urbis locis per Pincium collem ad Exquilias commode strueret. Pincium ipsum collem ante sanctissimæ Trinitatis templum humiliorem fecit et carpentis rhedisque pervium reddidit scalasque ad templum illud ab utroque portæ latere commodas perpulchrasque admodum exstruxit, e quibus jucundissimus in totam urbem prospectus est.*

le dessein d'unir toutes les basiliques de Rome par de larges et grandes rues. Les poètes dans leurs éloges disaient que Rome se doublait, pour ainsi dire, et cherchait à occuper de nouveau ses antiques demeures.

Cependant ce n'est pas seulement par ces admirables travaux de reconstruction que Sixte V se distingua des papes antérieurs. Il conçut en même temps des projets directement opposés à ceux de ses prédécesseurs.

Sous Léon X, on contemplait avec une sorte de religion les ruines de l'ancienne Rome, au milieu desquelles on admirait avec ravissement l'étincelle divine du génie de l'antiquité : quel soin ce pape n'avait-il pas de la conservation de ces ruines, « de ce qui seul était encore resté de l'ancienne mère de la gloire et de la grandeur de l'Italie (1)! »

Sixte V était immensément éloigné de cet esprit. Ce moine franciscain n'avait pas de sens pour la beauté des restes de l'antiquité. Le temple de Sévère, un ouvrage extrêmement remarquable, qui s'était conservé jusqu'à cette

(1) Passages de la lettre connue de Castiglione à Léon X, *Lettere di Castiglione, Padova* 1796, p. 149.

époque, à travers tous les orages de tant de siècles, ne trouva point grâce devant ses yeux. Il le détruisit de fond en comble et en fit porter quelques colonnes à l'église de Saint-Pierre (1). Il était aussi violent à détruire qu'ardent à construire. Écoutez ce que raconte le cardinal Santa Severina : « Lorsqu'on vit, dit-il, que le pape était absolument décidé à détruire les antiquités romaines, une foule de gentilshommes romains vinrent un jour chez moi, et me prièrent d'employer tous mes efforts à détourner Sa Sainteté d'une pensée aussi extravagante. » Ils s'adressèrent au cardinal que l'on pouvait regarder alors comme le plus zélé partisan de l'austérité religieuse. Le cardinal Colonna se joignit à lui. Le pape leur répondit, *qu'il voulait enlever seulement les antiquités laides et restaurer celles qui avaient besoin d'être restaurées*. Songez à ce qui pouvait lui paraître laid ! Il avait, entre autres, le projet d'anéantir le tombeau de Cæcilia Metella, déjà l'unique débris important des temps de la république, un monument admirable, sublime. Combien de choses peuvent avoir été détruites sous son règne !

(1) *Gualterius : Præcipue Severi Septizonii quod incredibili Romanorum dolori demoliendum curavit columnis marmoribusque usus est passimque per urbem caveæ videbantur unde lapides omnis generis effodiebantur.*

A peine s'il pouvait tolérer au Vatican le Laocoon et l'Apollon du Belvedère. Il ne voulut pas souffrir au Capitole les statues antiques qui y avaient été placées par les bourgeois de Rome. Il déclara qu'il démolirait le Capitole, si on ne les enlevait pas. Ces statues étaient un Jupiter tonnant entre Minerve et Apollon. On fut forcé en effet d'éloigner deux de ces statues : Minerve seule fut laissée. Mais Sixte exigeait qu'elle représentât Rome et même Rome chrétienne. Il lui arracha la lance qu'elle portait et lui mit en mains une croix énorme (1).

C'est dans cet esprit qu'il restaura les colonnes de Trajan et d'Antonin ; il fit enlever de la première l'urne qui renfermait, comme on le disait, les cendres de l'empereur ; il consacra cette colonne à l'apôtre saint Pierre, et l'autre à l'apôtre saint Paul : leurs statues sont, depuis cette époque, placées l'une vis-à-vis de l'autre, à cette grande hauteur, planant au dessus des habitations des hommes. Il croyait par là faire triompher la foi chrétienne sur le paganisme (2).

L'érection de l'obélisque devant l'église de

(1) Passages de la *Vita Sixti V ipsius manu emendata*, imprimé dans la description de Rome, par Bunsen, I, p. 702.

(2) J. P. *Maffei Historiarum ab excessu Gregorii XIII*, lib. I, p. 5, entre autres, l'envisage ainsi.

Saint-Pierre lui tenait si fortement à cœur, précisément parce qu'il désirait voir les monumens de l'impiété soumis à la *croix*, à la même place où autrefois les chrétiens avaient été obligés de souffrir la mort de la *croix* (1).

En effet, c'était une entreprise gigantesque, mais qu'il exécuta tout-à-fait à sa manière ; avec un singulier mélange de violence, de grandeur, de pompe et de zèle fanatique.

L'architecte, Domenico Fontana, qui, sous ses yeux, de simple compagnon maçon, était parvenu par son travail à devenir un des premiers artistes de Rome, fut menacé de sévères châtimens, s'il ne réussissait pas à enlever l'obélisque sans l'endommager. Cette entreprise présentait d'énormes difficultés ; il fallait arracher le monolithe de la base sur laquelle il reposait, près de la sacristie de l'ancienne église Saint-Pierre, le descendre, le conduire sur une autre place et l'y ériger de nouveau.

On se mit à l'œuvre avec la conviction qu'on

(1) *Sixti V*, l. m. e. : *ut ubi grassatum olim suppliciis in Christianos et passim fixæ cruces, in quas innoxia natio sublata teterrimis cruciatibus necaretur ibi supposita cruci et in crucis versa honorem cultumque ipsa impietatis monumenta cernerentur.*

allait exécuter un ouvrage qui serait célèbre dans tous les isècles. Des ouvriers, au nombre de 900, commencèrent par entendre la messe, par se confesser et recevoir la communion. Alors ils entrèrent dans la clôture qui avait été établie pour les manœuvres. L'architecte, Domenico Fontana, occupait un siége élevé, du haut duquel il dominait et dirigeait tous les travaux. L'obélisque était revêtu de paillassons et de madriers, entourés par de solides anneaux de fer : trente-cinq cabestans devaient mettre en mouvement l'énorme machine destinée à le soulever avec de forts câbles de chanvre : à chaque cabestan travaillaient deux chevaux et dix hommes. Enfin une trompette donna le signal. La première sécousse réussit aussitôt parfaitement : l'obélisque se souleva de la base sur laquelle il reposait depuis 1500 ans : au douzième coup il était dressé et maintenu à 2 3/4 de palmes : l'architecte vit cette masse énorme, pesant avec son revêtement plus d'un million de livres romaines, en son pouvoir. On a remarqué avec soin que c'était le 30 avril 1586, vers trois heures après midi, vers la vingtième heure. Du château Saint-Ange on donna des signaux de joie : on sonna toutes les cloches de la ville : les ouvriers portèrent l'architecte en triomphe autour de la clôture, ne cessant de crier, vivat!

Sept jours après, on descendit l'obélisque avec la même habileté : il fut conduit ensuite sur des rouleaux à sa nouvelle place. C'est seulement après la fin des mois de chaleur qu'on osa procéder à son érection définitive.

Le pape choisit pour cette entreprise le 10 septembre, un mercredi, jour qu'il croyait lui avoir constamment porté bonheur, le mercredi le plus rapproché avant la fête de l'exaltation de la croix, à laquelle l'obélisque devait être dédié. Cette fois encore les ouvriers, commençant leur travail par se recommander à Dieu, tombèrent à genoux lorsqu'ils entrèrent dans la clôture. Fontana avait pris ses dispositions, non sans avoir consulté la manière dont Ammien-Marcellin décrit la dernière érection qui fut faite d'un obélisque : il employa une force de cent quarante chevaux. Le peuple romain regarda comme une faveur particulière que le ciel fût resté couvert pendant ce jour. Tout réussit à souhait. L'obélisque fut mis en mouvement en trois grandes secousses : une heure avant le coucher du soleil il s'abaissa sur son piédestal, sur le dos de quatre lions de bronze qui paraissent le porter. Il est impossible de décrire la joie que manifesta le peuple ; le pape éprouvait la satisfaction la plus complète : ce qui avait été tenté en vain par un grand nombre de

ses prédécesseurs, et demandé par tant d'écrivains, lui seul était parvenu à l'exécuter. Il fit mentionner dans son Diarium que l'œuvre la plus grande et la plus difficile qui eût pu être imaginée par l'esprit humain lui avait réussi; il fit frapper à la mémoire de cet événement plusieurs médailles; des poèmes dans toutes les langues lui furent adressés et il les envoya à toutes les puissances étrangères (1). Il fit graver une inscription dans laquelle il se vante d'avoir enlevé ce monument aux empereurs Auguste et Tibère et de l'avoir dédié à la sainte Croix; l'obélisque fut surmonté d'une croix dans laquelle était renfermé un morceau de bois de la vraie Croix. Ce fait exprime bien quels étaient les sentimens de ce pape. Les monumens du paganisme eux-mêmes devaient servir à la glorification de la Croix.

Il se consacra de toute son âme et avec bonheur à ses constructions. Quoiqu'il eût été un pâtre élevé dans les jardins et les champs, il aimait les villes : il ne voulait pas entendre parler d'une *villeggiatura* : il disait « que sa distraction était de voir beaucoup de toits. »

(1) Les *Dispacci* de *Gritti* des 3, 10 Maggio, 12 Julio, 11 Ottobre parlent de cette érection. La *Vita Sixti ipsius manu emendata* peint bien l'impression qu'elle produisit.

Plusieurs milliers de mains étaient continuellement occupées : nulle difficulté ne le rebutait.

La coupole de Saint-Pierre n'était toujours pas terminée, et les architectes demandaient dix ans pour l'achever. Sixte s'empressa de donner pour cette œuvre une grande partie de ses trésors, il voulait avant de mourir repaître ses yeux de cet ouvrage. Il employa six cents ouvriers travaillant jour et nuit : le vingt-deuxième mois, la coupole planait dans l'immensité des airs ; seulement il mourut avant que la toiture en plomb fût posée.

Dans l'exécution des ouvrages de ce genre il ne mettait point non plus de bornes à sa violence. Il fit renverser sans pitié les débris du *Patriarchium* papal, débris extraordinairement remarquables et vénérables par leur antiquité et le caractère de leur architecture, pour faire élever à leur place son palais de Latran, qui n'avait aucune utilité essentielle et qui était tout-à-fait dans le goût de régularité uniforme de l'architecture moderne.

Combien était changé l'esprit dans lequel avait été considérée l'antiquité! A cette époque comme précédemment on rivalisait avec elle ; mais autrefois on cherchait à l'égaler dans la beauté de la forme, aujourd'hui on voulait la surpasser par la

grandeur et l'étendue des masses architecturales. Antérieurement, on vénérait dans le plus petit monument la trace du génie antique; maintenant on se plaisait à en détruire tout vestige. Une idée exclusive dominait alors, on ne voulait reconnaître à aucune autre le droit de s'associer à elle; c'est cette même idée qui, nous l'avons vu, est parvenue à conquérir la souveraineté absolue de l'Église, qui a réussi à faire de l'état un instrument de l'Église. Cette idée du catholicisme moderne, elle a pénétré dans toutes les sphères diverses de l'activité intellectuelle, dans toutes les veines de la vie humaine du monde chrétien.

---

§ X.

OBSERVATIONS SUR LE CHANGEMENT OPÉRÉ DANS LA DIRECTION SPIRITUELLE.

Il serait faux de croire que le pape seul eût

été dominé par cet esprit que nous venons de signaler. Il se manifesta au contraire dans toutes les directions humaines de l'époque, en opposition avec celui qui agissait au commencement de ce siècle.

Ainsi, par exemple, l'étude des anciens, qui, jusqu'alors, avait été le point de départ de toute chose, fut infiniment négligée, et lorsque parut à Rome un Aldus Manutius et qu'il devint professeur d'éloquence, il ne se trouva d'amateurs ni pour son grec ni pour son latin. On le voyait, aux heures de ses leçons, se promener devant le portail de l'Université avec le petit nombre d'auditeurs qui y prenaient encore quelque intérêt. Et après l'incroyable succès qu'avait eu l'étude du grec au commencement de ce siècle, on ne peut plus trouver, dans ses dernières années, un seul helléniste célèbre dans toute l'Italie.

Je ne prétends pas dire que cette réaction soit une décadence, car, sous certains rapports, elle tenait au progrès nécessaire du développement scientifique.

En effet, si, antérieurement, on puisait la science chez les anciens, à l'époque actuelle il n'en pouvait plus être ainsi. D'un côté la matière des études s'était immensément étendue. Quelle

masse de connaissances dans l'histoire naturelle venait de recueillir, par exemple, Ulysse Aldrovandi, par les efforts incessans d'une longue vie consacrée à des voyages dans lesquels il avait amassé plus de faits et de découvertes qu'aucun ancien n'en avait jamais pu posséder. Son but était d'avoir dans son musée la collection la plus complète possible ; tout ce qui lui manquait en histoire naturelle, il le remplaçait par la peinture, et il avait grand soin que chaque objet reçût sa description détaillée. Combien aussi la géographie s'était étendue alors au delà des vieilles notions du monde ancien ! D'un autre côté, on commença également à se livrer à des études plus profondes. Les mathématiciens n'avaient encore cherché qu'à remplir les lacunes laissées par les anciens. Commandin, par exemple, croyait qu'Archimède avait lu ou même composé quelque traité sur le centre de gravité, travail perdu alors pour la science; il se mit donc à faire lui-même des recherches sur cet objet ; par là même on fut conduit bien plus loin, on se détacha des anciens au moment où encore on se laissait guider par eux. Des découvertes furent faites hors du cercle décrit par eux, découvertes qui ouvrirent de nouvelles et plus larges routes à des études ultérieures.

Ces études furent spécialement dirigées vers

la connaissance de la nature. Effrayé de ses nombreux secrets, on balança un instant encore entre l'habitude d'admettre et de respecter ses mystères, et la pensée nouvelle qui poussait courageusement à les dévoiler. Cette dernière pensée l'emporta. Des tentatives déjà avaient été faites pour diviser rationnellement le règne végétal, par un professeur de Padoue qu'on nommait le *Colomb du corps humain ;* bientôt, de tous côtés, on s'efforça d'aller plus loin, et l'antiquité ne fut plus dépositaire absolue de la science; il s'en suivit, si je ne me trompe, que l'étude des anciens, à laquelle on n'osait plus se livrer sous le rapport du fond, avec un abandon si complet, ne pouvait pas satisfaire davantage sous le rapport de la forme, telle qu'elle avait été précédemment comprise.

On commença à vouloir surtout entasser des faits dans les ouvrages scientifiques. Vers les premières années du siècle, Cortesius fit passer dans un ouvrage classique écrit avec pureté, plein d'esprit et de raison, l'essence de la philosophie scolastique, malgré le peu de flexibilité avec laquelle elle put d'ailleurs se laisser produire. Peu après, un Natal Conte agença dans des quatrains fort ennuyeux et très vulgaires un sujet mythologique qui pouvait être traité de la

manière la plus élevée et la plus grandiose. Cet auteur, qui a écrit aussi une histoire, tire presque toujours textuellement des anciens les sentences dont est rempli son livre, si bien qu'il n'a aucun caractère d'originalité. Il paraissait donc déjà suffisant aux contemporains d'entasser en masse les matériaux des faits; aussi peut-on dire, en toute vérité, qu'un ouvrage comme celui des Annales de Baronius, si entièrement dénué de forme littéraire, écrit en latin, mais sans la moindre élégance, n'aurait jamais été publié ni même imaginé, au commencement du siècle.

En délaissant ainsi la route tracée par l'antiquité, et dans les travaux scientifiques et bien plus encore dans la forme, il en résulta nécessairement dans la vie nationale, des changemens qui exercèrent une immense influence sur tous les travaux littéraires et critiques.

L'Italie républicaine, abandonnée à elle-même, périt lorsque furent accomplis les développemens intellectuels fécondés par son indépendance même. Alors périrent aussi toute liberté, toute naïveté. Ainsi, c'est à cette époque, remarquez-le, que les titres s'introduisirent; vers l'an 1520, déjà quelques uns voyaient avec dépit que chacun voulait être appelé seigneur. On l'attribua à l'influence espagnole. En 1550, les

lourdes démonstrations d'honneur et de respect remplacèrent les simples salutations, quand on s'abordait, et l'élocution, sans emphase, quand on s'écrivait. Vers la fin du siècle, les titres de *marchese* et *duca* furent en vogue, chacun était jaloux d'en obtenir, et voulait être une excellence. On a beau dire que ces dénominations ne signifient par grand'chose; si aujourd'hui encore elles ne sont point sans effet, quelque vieilles et usées qu'elles puissent être, à plus forte raison donc devaient-elles exercer une action puissante, quand elles furent introduites. Sous d'autres rapports, cette nouvelle situation rendit les conditions de chaque classe plus sévères, plus immuables, plus divisées : il fallut dire adieu à la naïveté si confiante et si gaie, à cette liberté spontanée des relations antérieures.

Attribuez ce changement n'importe à quelle cause; qu'il soit fondé, si l'on veut, sur la nature de l'homme, il n'en est pas moins vrai qu'un autre esprit commença à régner dans toutes les productions, vers le milieu de ce siècle, et que la société telle qu'elle existait, avait d'autres besoins.

De toutes les créations littéraires qui manifestent ce changement, la plus surprenante peut-être est l'ouvrage de Berni, dans lequel est au-

teur s'est proposé de refaire l'*Orlando innamorato* de Bojardo. C'est le même ouvrage, et pourtant quelle différence! tout le charme, toute la fraîcheur du poème original sont effacés. En y regardant un peu attentivement, on trouve que partout l'auteur a substitué l'expression générale à l'expression individuelle ; à la liberté indépendante d'une nature riche et animée, le décorum réclamé par le monde italien de ce temps et des époques suivantes ; il y réussit parfaitement, et son ouvrage fut reçu par d'incroyables applaudissemens. Avec quelle rapidité cette transformation eut lieu ! Cinquante ans ne s'étaient pas écoulés depuis la première édition du poème original, et il était oublié pour l'édition falsifiée de Berni.

Et ce changement fondamental, cette veine d'un tout autre esprit, on peut les suivre dans la plupart des productions de cette époque.

Ce n'est pas précisément le manque de talent qui rendit si fastidieux et si ennuyeux les grands poèmes d'Alamanni et de Bernardo Tasso, mais le peu de chaleur de leur conception. Pour se conformer aux exigences d'un public, non pas à la vérité très vertueux, mais au moins très sérieux, ils choisirent des héros irréprochables :

Bernardo composa l'Amadis dont Tasse le jeune disait : « Dante aurait rétracté le jugement réprobateur qu'il porte sur les romans de chevalerie, s'il avait connu l'Amadis de Gaules, tant cette figure est pleine de noblesse et de constance! » Alamanni composa *Giron le Courtoys*, miroir de toutes les vertus chevaleresques. Son but avoué était de présenter à la jeunesse un héros qui lui montrait comment on peut endurer la faim, le froid, les veilles, et l'ardeur du soleil; comment on doit porter les armes, témoigner de la justice et de la piété envers chacun, et pardonner à ses ennemis. Comme avec cette vue morale didactique, les écrivains procèdent précisément à la façon de Berni, et qu'ils ont aussi enlevé, à dessein, de leur fable, le fond poétique qui lui était inhérent, il en résulte que leurs travaux ont été extrêmement secs et diffus.

Enfin, la nation paraissait en quelque sorte avoir consommé le capital des idées poétiques que l'antiquité et le moyen âge lui avaient fourni, et nulle intelligence ne s'en retrouvait plus. Elle cherchait, mais en vain, quelque chose de neuf. Les génies créateurs n'apparaissaient pas et la vie inanimée et vulgaire n'offrait rien de nouveau. La prose resta encore spirituelle, chaleureuse et flexible jusque vers le milieu du siècle,

mais peu à peu elle aussi se refroidit et finit par s'engourdir.

Il en fut de même de l'art. L'art perdit l'enthousiasme qui l'avait autrefois inspiré dans l'exécution de ses sujets religieux et dans celle des plus beaux sujets profanes. Il n'en resta vraiment quelque chose que chez les Vénitiens. Les disciples de Raphaël, à l'exception d'un seul, en s'éloignant peu à peu du genre de leur maître, qu'ils avaient pourtant la prétention d'imiter, tombèrent dans les poses théâtrales, les grâces affectées, et leurs ouvrages montrent le peu d'inspiration, la disposition froide et contraire à toute beauté, qui ont présidé à leurs ébauches. Les disciples de Michel-Ange ne firent pas mieux; l'art ne se comprenait plus de but. Il avait renoncé aux idées qu'il s'était autrefois efforcé de réaliser, il ne lui restait plus que les ressources matérielles du métier.

C'est dans cette situation, lorsqu'éloigné de l'antiquité, on n'en imitait plus les formes, lorsqu'on se trouvait trop vieux pour étudier sa science, lorsque en même temps l'ancienne poésie nationale et la manière d'envisager les sujets religieux étaient également méprisés par l'art et la littérature, c'est alors que s'introduisit la nouvelle direction catholique. Elle s'empara des

esprits, conformément ou contrairement à leurs volontés, mais elle s'en empara, et elle produisit bientôt un changement efficace dans toutes les créations littéraires et artistiques.

Mais l'Église avait, si je ne me trompe, une tout autre influence sur la science que sur l'art.

La philosophie et la science virent surgir encore une fois une époque très remarquable. Après avoir restauré le véritable Aristote, on en vint à s'écarter de la philosophie, comme il est arrivé pour toutes les autres branches scientifiques et littéraires de l'antiquité. On procéda à une discussion indépendante des problèmes les plus élevés. Mais naturellement l'Église ne pouvait pas favoriser ce mouvement, elle formulait elle-même les principes les plus généraux, avec une précision qui ne souffrait aucun doute. Mais si les partisans d'Aristote avaient professé fréquemment des opinions naturalistes contraires à celles de l'Église, il y avait aussi quelque chose de semblable à redouter, même de leurs antagonistes. Ils voulaient comparer, ainsi que le dit l'un d'eux, les dogmes de tous les docteurs connus, avec le *manuscrit original de Dieu*, c'est-à-dire, avec le monde et la nature. Une pareille entreprise devait avoir un résultat incal-

culable, soit comme découvertes, soit comme erreurs très captieuses ; aussi l'Église chercha-t-elle à l'étouffer dès l'origine, et à repousser ces novateurs. Ainsi Télésius, quoique ne s'élevant pas dans ses travaux au dessus de la physique, resta renfermé toute sa vie dans sa petite ville natale : Campanella vécut en fugitif et souffrit la torture. Giordano Bruno, le plus profond de tous et un véritable philosophe, après bien des persécutions, bien des courses vagabondes, fut réclamé par l'inquisition, arrêté, conduit à Rome et condamné à être brûlé (1) ! Qui aurait pu encore se

(1) Dans un MS. vénitien, aux archives de Venise, sous la rubrique *Roma*, *Espositioni* 1592, 28 *Sett.*, se trouve l'original d'un protocole pour l'extradition de Giordano Bruno. Devant le collége comparaissent le vicaire des patriarches, le père inquisiteur, et l'assistant de l'inquisition, Thomas Morosini. Le vicaire expose : « *Li giorni passati esser stato ritenuto e tuttavia ritrovarsi nelle prigioni di questa città deputate al servicio del santo uffizio Giordano Bruno da Nola, imputato non solo di eretico, ma anco di eresiarca, havendo composto diversi libri nei quali laudando assai la regina d'Inghilterra et altri principi eretici scriveva alcune cose concernenti li particular della religione che non convenivano sebene egli parlava filosoficamente, e che costui era apostata, essendo stato primo frate domenicano, che era vissuto molt'anni in Ginevra ed Inghilterra e che in Napoli ed altri luoghi era stato inquisito della medesima imputatione. E che essendosi saputa a Roma la prigiona di costui, loill. Santa-Severina, supremo inquisitore, haveva scritto e dato ordine che fusse inviato a Roma — con prima sicura occasione.* » Une telle occasion se présente. Ils ne reçoivent pas tout de suite une réponse. Après le repas, le père inquisiteur paraît de nouveau, et devient

sentir le courage de donner un libre essor aux mouvemens de son esprit ? Un seul de tous ces novateurs trouva grâce à Rome, ce fut Francesco Patrizi. Il avait aussi attaqué Aristote, mais seulement parce que ses propositions étaient contraires à l'Église chrétienne. Il voulut prouver, par opposition aux opinions aristotéliciennes, qu'il y a une véritable tradition philosophique, qui s'étend, depuis le prétendu Hermès Trismégiste dans lequel il trouvait une explication plus claire de la Trinité que dans les écrits de Moïse même, à travers tous les siècles suivans. Il chercha à rafraîchir cette tradition, à la renouveler, à la mettre à la place des doctrines d'Aristote. Dans toutes les dédicaces de ses ouvrages, il présente ce projet comme très important, et son exécution comme utile et nécessaire. C'était un esprit bizarre, nullement dépourvu de critique, sinon pour ce qu'il admettait, au moins pour ce qu'il rejetait. Il fut appelé à Rome, et s'y maintint en grand crédit, bien plus par la particularité et la direction de ses tra-

très pressant, car la barque veut partir. Mais les *Savi* répondaient : « *Che essendo la cosa di momento e considerationi e le occupationi di questo stato molte e gravi non si haveva per allhora potuto fare risolutione.* » Et c'est ainsi que la barque partit cette fois-ci sans le prisonnier. Je n'ai pas pu découvrir si plus tard l'extradition fut motivée par de nouvelles négociations.

vaux que par leur succès et leur influence.

Les recherches physiques et celles d'histoire naturelle étaient alors si bien confondues avec les recherches philosophiques, qu'on pouvait à peine les distinguer les unes des autres. Tout le système des idées reçues se trouvait mis en question, et l'on peut admirer chez les Italiens de cette époque une immense tendance à découvrir la vérité, accompagnée comme de pressentimens, de prévisions sublimes. Qui pourrait dire, en effet, jusqu'où ils seraient allés, si l'Église n'avait tracé devant eux une ligne qu'il leur était défendu de franchir. Malheur à celui qui osait passer outre!

Si la restauration du catholicisme opéra de cette manière répressive sur la science, il faut convenir qu'il en arriva tout autrement dans l'art et la poésie. La poésie et l'art manquaient de substance, d'inspiration, de but, l'Église leur rendit tout ce qui leur manquait.

On voit par l'exemple de Torquato Tasso, combien la rénovation religieuse s'était profondément emparée des esprits. Son père avait choisi un héros moral, irréprochable, il fit un pas de plus que son père, et de même que ce poète du temps qui avait pris les croisades pour sujet,

« parce que, disait-il, il valait mieux traiter chrétiennement un sujet vrai, que de chercher dans un sujet fictif une gloire peu chrétienne, » Torquato Tasso fit choix d'un héros non de la fable, mais de l'histoire, un héros tout chrétien: Godefroi est bien plus qu'Énée, c'est un saint rassasié des joies du monde et de sa gloire passagère. Ce poème du Tasse, il faut l'avouer, aurait été cependant fort sec, si le poète s'était contenté de mettre en scène une telle personnalité; mais le Tasse s'empara avec habileté du côté sentimental et religieux qui se marie très bien avec la féerie dont il fit courir les fils aux mille couleurs au travers de son tissu magique. Le poème présente çà et là des longueurs, et l'expression n'est pas partout également bien soignée: cependant c'est une création toute resplendissante d'imagination, pleine de sentimens nationaux et de vérité du cœur. C'est par là surtout que le Tasse a conservé à un haut degré la faveur et l'admiration de ses contemporains et des générations qui leur ont succédé, jusqu'à nos jours. Mais quelle immense différence entre le Tasse et l'Arioste! Dans celui-ci on voit la poésie détachée complétement de l'Église; dans celui-là, c'est la poésie venant demander à l'Église ses plus suaves inspirations et se soumettant avec amour à la religion rajeunie.

A Bologne, non loin de Ferrare où le Tasse composa son poème, s'éleva l'école des Carraches dont la prospérité est la plus grande preuve du changement général opéré dans la peinture. Si l'on demande en quoi consistait ce changement, on peut répondre que ce fut surtout dans les études anatomiques de l'académie de Bologne, dans son esprit d'érudition et d'imitation éclectique. Certes, on ne peut que louer l'ardeur avec laquelle ils tentaient, suivant leur système, de se rapprocher des phénomènes de la nature; et ce qui n'a pas moins de mérite, ce sont les problèmes qu'ils choisirent et la manière spirituelle avec laquelle ils cherchaient à les résoudre.

Louis Carrache s'occupa beaucoup de l'idéal du Christ; sans doute il ne réussit pas toujours, mais il parvint quelquefois, comme dans sa *Vocation de saint Mathieu*, à représenter l'homme doux et sérieux, plein de vérité et de chaleur, de bienveillance et de majesté, qui, si souvent, a été copié dans la suite. On lui reproche d'avoir imité les anciens maîtres, mais la manière dont il le fit est caractéristique, pour l'esprit et le sentiment avec lesquels il comprend et exécute. Le chef-d'œuvre d'Auguste Carrache est sans contredit le *saint Jérôme*, vieillard près de mourir,

qui ne peut plus se mouvoir et qui aspire ardemment, avec ce dernier souffle de vie prêt à s'exhaler, après l'hostie qu'on lui présente. L'*Ecce Homo* d'Annibal, appartenant aux Borghèse, avec ses larmes, sa peau fine et transparente, ses fortes ombres, est l'idéal de Louis dans une autre proportion. Cet idéal apparaît admirable, plein d'une juvénile majesté au milieu de l'engourdissement de la mort, dans cette *Pietà*, ouvrage où le miracle de l'amour divin est saisi et exprimé avec un sentiment tout nouveau.

Quoique ces maîtres se soient souvent consacrés à des objets profanes, ils saisissaient cependant les sujets de sainteté avec une ardeur particulière. Ce ne fut donc point un mérite purement extérieur et matériel qui leur donna cette place éminente dans l'histoire de l'art; la principale raison, c'est que les idées religieuses dont ils représentèrent les personnages, s'étaient emparé de leur inspiration et de l'intelligence de tous.

Cette tendance distingue essentiellement aussi leurs élèves. Le Dominiquin réalisa avec tant de bonheur la pensée d'Auguste Carrache dans sa conception du saint Jérôme, qu'il surpassa peut-être encore le maître par la vérité de ses grou-

pes et le fini de l'expression. Sa tête de *saint Nilus* est admirable de douleur et de méditation; ses prophétesses sont pleines de jeunesse, d'innocence et de rêveuse intelligence. Il aimait surtout à mettre en opposition les joies du ciel et les souffrances de la terre. Comme on retrouve cet incomparable contraste dans la *Madona del Rosario*, la mère céleste pleine de grâce, et l'homme nécessiteux!

Guido Reni sut aussi parfois rendre cette opposition. Un seul de ses tableaux suffirait pour constater cette vérité, celui de cette vierge si brillante d'une éternelle beauté, au milieu de ces saints moines affaiblis par la pénitence. Le Guide possédait une verve et une conception originales. Combien sa *Judith* est magnifique, prise, saisie dans le sentiment du succès de son action et dans celui de la reconnaissance que lui fait éprouver le secours céleste auquel elle a dû sa force et son triomphe! Qui ne connaît aussi la madone ravie, et semblant se perdre insensiblement dans son ravissement! Tous ses saints en général sont créés d'après un idéal exalté.

Nous n'avons pas encore dit tout ce que cette direction donnée aux arts a de particulier. On peut l'envisager sous un autre côté bien moins attrayant. Les inventions de ces peintres sont

parfois bizarres, déparées par des détails singuliers. L'horrible est trop souvent représenté avec exagération.

Nous voyons, par exemple, le sang jaillir sous le glaive, dans la *sainte Agnès* du Dominiquin. Le Guide représente le massacre de Bethléem avec toutes ses horreurs; toutes les femmes ont la bouche ouverte pour crier, et les bourreaux qui donnent la mort à ces innocens sont rendus avec une cruelle vérité.

Sans doute, on était devenu de nouveau religieux, mais avec cette différence : antérieurement, l'exécution des œuvres d'art était pleine de sentiment et de naïveté, et maintenant elle était souvent bizarre et forcée.

Personne ne pourrait refuser son admiration au talent du Guerchin. Et cependant, que dire de ce *saint Jean* conservé dans la galerie Sciarra, avec ses bras larges et nerveux, ses genoux colossaux, sa nudité? On ne sait si cette sombre inspiration appartient au ciel ou à la terre. Son *saint Thomas* pose ses mains sur les plaies du Sauveur d'une manière si déterminée qu'il devait certainement lui faire beaucoup de mal. Dans le martyre de *saint Pierre*, le Guerchin a

choisi le moment même où le glaive est encore enfoncé dans la tête.

Nous ne voulons pas rechercher si cette manière de traiter les sujets, manière parfois idéale sans sensibilité, parfois dure et sans naturel, n'a pas dépassé de nouveau les bornes de l'art. Il suffit de remarquer que l'Église s'empara complétement de la direction de la peinture renaissante ; elle l'anima d'un souffle poétique et lui donna la base fondamentale d'une religion positive, mais en même temps aussi un caractère ecclésiastique, sacerdotal, dogmatique.

L'Eglise avait, s'il est possible, une plus grande influence encore sur l'architecture, art qui dépendait immédiatement d'elle. Je ne sais si l'on a étudié le progrès qui, dans les travaux modernes de ce genre, conduisit de l'imitation de l'antiquité jusqu'aux règles inventées par Barozzi pour la construction des églises, règles qui se sont conservées depuis ce temps à Rome et dans toute la catholicité. Le siècle avait commencé par être léger et ingénieux, il devint sévère, pompeux, magnifique.

Un seul art semblait vouloir se soustraire à la direction générale de l'Eglise, ou du moins sa soumission paraissait encore douteuse.

La musique, perdue vers le milieu du seizième siècle dans le mécanisme le plus entortillé, trouvait son charme et sa gloire dans les prolongemens, les imitations, les énigmes, les fugues. Il n'était plus question du sens des paroles. Une grande quantité de messes de ce temps sont composées sur le thême de mélodies profanes à la mode. La voix humaine n'était plus cultivée que comme un instrument (1).

Il n'est pas étonnant que le concile de Trente se soit montré scandalisé de voir exécuter dans l'Eglise des morceaux de musique ainsi conçus. Par suite des réclamations de ce concile, Pie IV établit une commission pour délibérer sur cette question : faut-il tolérer ou non la musique dans l'Église? La décision à prendre fut très débattue; l'Église demandait l'intelligibilité des paroles, et l'accord de l'expression musicale avec ces paroles. Les musiciens prétendaient, eux, qu'on ne pouvait y arriver avec les règles de leur art; et comme saint Charles Borromée était membre de la commission, on devait s'attendre, connaissant son inflexible sévérité, que l'arrêt serait décisif.

(1) *Giuseppe Baini : Memorie storico-critiche della vita e delle opere di Giovanni Pier Luigi de Palestrina, Roma* 1828, fournit les renseignemens dont je me suis servi.

Heureusement, parut l'homme qui manquait; cet homme fut Pier Luigi Palestrina, un des compositeurs du temps, à Rome.

Le rigide Paul IV l'avait expulsé de la chapelle papale, parce qu'il était marié. Depuis cette époque, oublié, ignoré, il vivait dans une misérable cabane, au milieu des vignes du *Monte Celio*. C'était un de ces esprits fermes qu'aucun obstacle ni revers ne parviennent à lasser. C'est dans le silence de cette solitude qu'il se voüa à son art avec une énergie, avec un abandon qui inspirèrent à sa puissance créatrice ces admirables productions, si originales et si libres. Il y composa ces magnifiques chants qui servent encore à célébrer la solennité du Vendredi Saint dans la chapelle sixtine. Jamais musicien n'a peut-être saisi avec plus d'esprit le sens profond d'un texte de l'Écriture, sa signification symbolique, son application à l'âme et à la religion.

Aucun homme n'était plus capable d'essayer cette méthode sur la vaste création d'une messe. La commission l'en chargea.

Palestrina sentit vivement que de l'essai qu'il allait tenter dépendrait la vie ou la mort, pour ainsi dire, de la musique religieuse. Il se mit à l'œuvre avec ardeur et émotion. Sur son manu-

scrit on a trouvé ces mots : « Seigneur, éclairez-moi ! »

Il ne réussit pas du premier jet. Ses deux premiers ouvrages n'obtinrent aucun succès, mais enfin il parvint, dans quelques heureux momens d'inspiration, à composer la messe connue sous le nom de *Messe du pape Marcellus*, dans laquelle toute attente fut surpassée. Remplie d'une mélodie très simple, elle peut cependant se comparer, sous le rapport de la vérité, aux messes des époques antérieures. Les chœurs se séparent et se réunissent tour à tour ; le sens du texte est exprimé avec une précision et une vérité qu'il est impossible de surpasser. Le *Kyrie* est tout soumission ; l'*Agnus* tout humilité, le *Credo* tout majesté. Le pape Pie IV, devant lequel elle fut exécutée, en fut ravi ; il disait qu'elle était comparable à ces mélodies célestes, telles que l'apôtre saint Jean devait les avoir entendues dans son extase.

Par ce seul et grand exemple, la question fut à jamais décidée. Une route enfin était ouverte dans laquelle les ouvrages les plus beaux et les plus touchans, même pour ceux en dehors du catholicisme, furent créés et livrés à l'admiration du monde. Qui peut les entendre sans ravissement? qui peut ne pas croire que la nature im-

nimée y reçoit des tons et de la voix; que les élémens parlent; que tous les bruits épars de la vie universelle se réunissent harmonieusement et se vouent à une ineffable adoration, tantôt agités comme les vagues de la mer, tantôt s'élevant vers le ciel en poussant des cris d'allégresse. Dans le sentiment complet de toutes ces beautés, l'âme est élevée au plus haut degré d'enthousiasme religieux.

Ainsi, ce fut précisément cet art qui s'était d'abord le plus éloigné de l'Église, qui s'unit à elle le plus étroitement. Rien ne pouvait être plus important pour le catholicisme. Lui-même avait admis dans son dogme, si nous ne nous trompons pas, une force d'intuition intérieure et d'exaltation qui formait, en quelque sorte, le ton fondamental des livres les plus efficaces de pénitence et d'édification. Le sentiment religieux et le ravissement qui étaient le but principal de la poésie et de la peinture furent exprimés par la musique d'une manière plus immédiate, plus agissante, plus irrésistible, que par tout autre enseignement et tout autre art, et en même temps, d'une manière plus pure et plus appropriée à son inspiration idéale.

§ XI.

LA COUR ROMAINE.

Si tous les élémens de la vie et de l'intelligence à cette époque étaient saisis et entraînés, comme nous venons de le voir, dans la direction de l'Église, la cour de Rome elle-même, chez laquelle se rencontraient tous ces élémens, devait nécessairement se trouver transformée.

Déjà, sous Paul IV, on s'en était aperçu. Mais l'exemple de Pie V produisit surtout un effet extraordinaire; et sous Grégoire XIII, tout le monde le citait et le prenait pour modèle. Aussi, comme le disait si bien P. Tiepolo en 1576; « rien n'a fait autant de bien à l'Eglise que cette succession de plusieurs papes dont la vie a été irréprochable. Tous ceux qui les ont suivis en sont devenus meilleurs, ou du moins ont senti la nécessité de le paraître. Les cardinaux et les

prélats fréquentent la messe avec zèle, et cherchent avec soin à éviter tout scandale dans la tenue de leur maison. La ville entière s'efforce de sortir de la déconsidération où elle était tombée, et elle est devenue plus chrétienne dans ses mœurs et sa manière de vivre. On pourrait enfin ajouter que Rome, en matière de religion, approche de la perfection, dans les limites imposées à la nature humaine. »

Bien loin de vouloir supposer que la cour papale ne renfermait alors que des bigots et des hypocrites, nous aimons à reconnaître au contraire qu'elle était composée d'hommes distingués qui pratiquaient à un haut degré toute l'austérité religieuse de leur époque. Si nous nous représentons la cour romaine comme elle était du temps de Sixte V, nous voyons parmi les cardinaux plusieurs personnages qui avaient pris une grande part aux affaires du monde catholique : Gallio de Como, qui, ayant dirigé comme premier ministre le gouvernement de deux pontificats, avec une admirable flexibilité, se faisait remarquer encore par l'application de ses grands revenus à des fondations ecclésiastiques; Rusticucci, déjà puissant sous Pie V, et non sans influence sous Sixte, était un homme plein de perspicacité et de bonté de cœur; laborieux

et d'autant plus irréprochable et circonspect dans sa conduite qu'il espérait arriver au pontificat ; Salviati, qui s'est rendu célèbre par son administration de Bologne, simple, irréprochable, et non seulement sérieux mais sévère; Santorio, cardinal de S. Severina, l'homme de l'inquisition, possédant depuis long-temps une influence active dans toutes les affaires spirituelles, opiniâtre dans ses opinions, sévère envers ses serviteurs, plein de dureté envers ses parens, et à plus forte raison envers les étrangers, enfin inaccessible pour tout le monde. On peut placer près de lui, comme contraste, Madruzzi, qui avait toujours le mot de la politique de la maison d'Autriche, de la ligue espagnole aussi bien que de la ligue allemande, et que l'on appelait le Caton du collége, sous le rapport de l'érudition et de la pureté de mœurs, et non de la présomption à tout censurer, car c'était la modestie même. Sirlet vivait encore, Sirlet, le plus savant et en même temps le plus grand philosophe de tous les cardinaux de son temps ; véritable bibliothèque vivante, disait Muret, et qui n'abandonnait ses livres que pour appeler près de lui les jeunes garçons qui, pendant l'hiver, apportaient leurs fagots au marché, puis il les instruisait dans les mystères de la foi et leur achetait ensuite leur bois ; il était plein de

bonté et de charité (1). L'exemple de Charles Borromée dont la mémoire a été honorée comme celle d'un saint, exerçait une immense influence. Frédéric Borromée était naturellement irritable et violent, mais à l'exemple de son oncle, il mena une vie très chrétienne, et ne se laissa pas décourager par les mortifications qu'il éprouvait trop souvent. Agostino Valieri se faisait particulièrement remarquer ; c'était un homme de la plus pure et de la plus noble nature, et d'une extraordinaire érudition ; il n'écoutait jamais que la voix de sa conscience, et dans un âge avancé, il présentait l'image vénérée d'un évêque des premiers siècles.

Tous les autres prélats, placés dans les congrégations à côté des cardinaux et destinés à leur succéder un jour, se formaient à leur exemple.

Parmi les membres du tribunal suprême, les *Auditori di Rota,* deux hommes se distinguaient, à la vérité d'un caractère très opposé : Mantica ne vivait qu'au milieu des actes et des livres ; ses ouvrages de jurisprudence servaient à la fois

(1) *Ciaconius Vitæ Paparum,* III, p. 978. On y trouve aussi l'épitaphe de Sirlet, dans laquelle il est désigné comme « *eruditorum pauperumque patronus.* »

le forum et l'école, il avait l'habitude de s'exprimer brièvement et sans détours; Arigone au contraire, loin de consacrer autant de temps aux livres, suivait le monde, la cour et les affaires, montrait du jugement et de la souplesse, et s'efforçait d'obtenir le renom d'un homme irréprochable et religieux. Parmi les évêques qui demeuraient à la cour, on remarquait avant tout ceux qui s'étaient essayé dans les *Nonciatures;* Torrès qui avait eu une grande part à la conclusion de la ligue de Pie V contre les Turcs; Malaspina qui avait veillé aux intérêts de l'Eglise catholique en Allemagne et dans le Nord; Bolognetti à qui fut confiée la visite difficile des églises vénitiennes. Tous ces hommes n'étaient parvenus que par l'habileté de leur esprit et leur zèle pour la religion.

Les savans occupaient aussi un rang très important. Bellarmin, professeur grammairien, le plus grand controversiste de l'Église catholique, auquel on rend la justice de dire que nul ne mena une vie plus apostolique; un autre jésuite nommé Maffei, qui a composé, phrase par phrase, avec une lenteur réfléchie et une élégance calculée, le récit des conquêtes des Portugais dans les Indes, principalement sous le

point de vue de la propagation du christianisme dans le Sud et l'Est, puis la vie de Loyola (1). On voyait aussi des étrangers : Clavius, qui joignait un savoir profond à une vie pleine d'innocence, et qui jouissait de la vénération générale ; Muret, un Français, le meilleur latiniste du temps, qui expliqua les Pandectes d'une manière à la fois originale et classique ; aussi éloquent que spirituel : devenu prêtre dans sa vieillesse, il se consacra aux études théologiques et disait tous les jours la messe ; le canoniste espagnol Azpilcueta, dont les *responsa* étaient regardés comme des oracles, non seulement à la cour, mais dans tout le monde catholique; on voyait souvent le pape Grégoire XIII s'arrêter devant sa maison, et s'entretenir avec lui des heures entières ; mais ce qui était plus touchant que toute sa science c'était son humilité et sa charité, qui le portaient à remplir les dernières fonctions dans les hôpitaux.

Parmi ces personnages remarquables, on distinguait saint Philippe de Néri, fondateur de la congrégation de l'Oratoire, un grand confesseur et pasteur des âmes, qui s'acquit une vaste et

(1) *Vita Jo. Petri Maffeji Serassio auctore.* Dans l'édition des œuvres de Maffei, Berg, 1747.

profonde influence ; il était bon, d'humeur badine, sévère pour les choses essentielles, indulgent pour celles qui n'étaient qu'accessoires; jamais il ne commandait, et se bornait à conseiller, priant pour ainsi dire ceux qui s'attendaient à recevoir ses ordres ; il n'enseignait pas, mais s'entretenait, possédant la perspicacité nécessaire pour distinguer la direction spéciale de chaque esprit. Son oratoire s'étendit par les visites qu'on lui faisait, par l'attachement de quelques hommes plus jeunes qui se regardaient comme ses élèves et désiraient vivre avec lui; le plus célèbre d'entre eux fut l'annaliste de l'Église, César Baronius. Filippo Neri reconnut son talent, et l'astreignit à enseigner l'histoire ecclésiastique dans l'Oratoire (1), bien que, dans le commencement, il n'y eût pas un grand penchant, ce qui n'a pas empêché qu'il n'ait continué ce travail pendant trente ans; et même devenu cardinal, il ne manquait jamais de se lever avant le jour pour s'occuper de son histoire ; il mangeait régulièrement avec ses domestiques, à une seule et même table; jamais il ne laissa apercevoir en lui qu'humilité et résignation à la volonté de Dieu. Étant à l'Oratoire, il s'était intimement lié avec Tarugi qui s'était acquis une grande

(1) *Gallonius : Vita Phil. Nerii. Mog.* 1602, p. 183.

réputation comme prédicateur et confesseur, et montrait une grande crainte de Dieu, à côté de la plus innocente vie. Ils eurent le bonheur de voir leur amitié se conserver inaltérable jusqu'à la mort; ils furent enterrés l'un à côté de l'autre. Un troisième disciple de S. Filippo était Sylvio Antoniano, qui avec une tendance littéraire plus libre s'occupa de travaux poétiques; il fut chargé par le pape de la rédaction de ses brefs, et s'en tira avec la plus grande habileté. Ses mœurs étaient douces, il était humble, affable, et n'avait en son cœur que bonté et religion.

L'on peut dire au surplus que tout ce qui s'éleva dans cette cour, hommes de politique, d'administration, de poésie, d'art, d'érudition, tous avaient le même caractère d'austérité religieuse.

Quelle différence de la cour de cette époque avec celle du commencement du siècle où les cardinaux faisaient la guerre aux papes, où les papes ceignaient les armes, où la ville et la cour repoussaient tout ce qui rappelait leur destination chrétienne! Comme les cardinaux maintenant menaient avec persévérance une vie paisible et religieuse! Si le cardinal Tosco, qui avait de grandes et prochaines chances pour devenir pape, ne le fut pas, c'est qu'il était habitué à

prononcer quelques proverbes lombards qui scandalisaient les Romains. L'esprit public, exclusif dans la nouvelle voie où l'on était entré, s'inquiétait et s'offensait facilement.

Un fait que nous ne devons pas passer sous silence, et qui, comme l'art et la littérature, fut la suite de ce nouvel ordre de choses, c'est le retour des miracles qui depuis quelque temps avaient cessé de se produire. Une image de Marie, près de San-Sylvestro, commença à parler, ce qui causa une si grande impression parmi le peuple, que l'on se mit à bâtir à l'envi, dans tous les environs fort peu pittoresques de San-Sylvestro, et que l'on défricha avec ardeur toute la contrée déserte qui entourait l'église. Dans le Rione de Monti, une autre image de Marie, non moins miraculeuse, apparut dans une meule de foin, et les habitans du pays regardèrent cette apparition comme une faveur si évidente du Ciel, que lorsqu'on vint pour l'enlever, ils s'y opposèrent les armes à la main. Des apparitions semblables se firent voir bientôt à Narni, à Todi, à San-Severino, et de l'Etat de l'Eglise se répandirent dans tout le monde chrétien. Les papes de leur côté procédèrent de nouveau à des canonisations qu'ils avaient négligées depuis de longues années.

Si du moins on pouvait être convaincu qu'il s'était réalisé comme fruits de si beaux exemples, parmi les peuples qui en avaient été les témoins, une entière obéissance aux divins préceptes de la religion!

La nature même de l'organisation de la cour romaine rendit nécessaire un développement très actif des intérêts temporels, comme conséquence du nouveau mouvement religieux.

La cour n'était pas seulement une institution ecclésiastique, elle avait un état à administrer, à gouverner indirectement une grande partie du monde. Au degré de pouvoir que chacun acquérait, se trouvaient proportionnées la considération, les richesses, tout ce que les hommes ont coutume de souhaiter; la nature humaine ne pouvait pas être transformée à ce point que l'on se fût contenté, pour prix du combat dans les luttes de la société, de satisfactions toutes spirituelles; on vit là ce qui se passa dans toutes les autres cours; seulement à Rome, les choses se firent d'une manière toute particulière, analogue à ses propres habitudes.

Rome avait vraisemblablement alors la population la plus mobile de toutes les villes du monde. Sous Léon X, elle s'était déjà élevée à

plus de 80,000 âmes; sous Paul IV, devant la sévérité duquel tout se sauvait, elle était tombée à 45,000 âmes; immédiatement après lui, elle se releva de nouveau, en quelques années, à 70,000, et sous Sixte V, au delà de 100,000. Ce qu'il y avait de remarquable, c'est que les habitans même de la ville ne se trouvaient dans aucune proportion avec ces chiffres considérables. Cette population était plutôt composée d'hommes vivant long-temps les uns à côté des autres, que d'individus reçus bourgeois : on pouvait les comparer à la foule qui remplit une foire, ou à une diète de l'empire, agglomération sans fixité et sans stabilité, sans parenté qui en relie et retienne ensemble tous les membres. Combien venaient à Rome parce qu'ils ne pouvaient gagner leur vie dans leur patrie! Un orgueil blessé y amenait les uns, une ambition illimitée y attirait les autres; plusieurs trouvaient qu'on était plus libre à Rome; chacun voulait s'élever à sa manière.

En se développant et grandissant en un seul corps, toutes les parties ne s'étaient pas encore tellement identifiées, que l'on ne pût très bien remarquer les différences restées nombreuses et tranchées des divers caractères nationaux et provinciaux. A côté du Lombard attentif et docile, on distinguait l'habitant de Gênes, croyant venir

à bout de tout avec son argent; le Vénitien cherchant à découvrir les secrets des étrangers; on voyait le Florentin économe et parlant beaucoup; le Romagnol avec une prudence qui tient de l'instinct ne perdait jamais de vue son avantage; le Napolitain prétentieux et cérémonieux; ceux des pays du Nord se montraient simples et cherchaient à jouir de la vie; même notre Clavius devait se laisser railler sur son double déjeuner, chaque jour très bien servi; les Français se tenaient à part, et renonçaient le plus difficilement aux mœurs de leur patrie : l'Espagnol enveloppé dans sa *sottana* et dans son manteau, plein de vanité et d'ambition, méprisait tous les autres.

Il n'y avait rien qui fût au-dessus des espérances et des sollicitations de chacun. On aimait à se rappeler que Jean XXIII avait répondu, lorsqu'on lui demandait pourquoi il allait à Rome, *qu'il voulait devenir pape,* et qu'en effet il était devenu pape. Pie V et Sixte V s'étaient élevés précisément tous les deux, du plus bas état, à la dignité suprême. Chacun se croyait capable de tout et espérait tout.

On a souvent observé, et cela est parfaitement vrai, que la prélature et la cour romaine avaient quelque chose de républicain; voilà pour-

quoi tous pouvaient prétendre à tout, et s'élever du degré le plus inférieur aux plus hautes dignités : mais cependant cette république avait la constitution la plus singulière : le pouvoir absolu d'un individu, de la volonté duquel dépendait chaque dotation, chaque avancement, pouvait être en opposition avec la volonté générale. Et quel était donc cet individu ? Celui qui, par une combinaison hors de tous calculs, sortait vainqueur des luttes de l'élection; obscur, ignoré, sans importance jusqu'à ce jour, il recevait tout-à-coup entre ses mains la plénitude du pouvoir, se sentant d'autant moins disposé à renier la valeur de sa personnalité, qu'il avait la conviction d'avoir été élu par la grâce du Saint-Esprit. Dans la régle, il commençait par faire un changement complet. Tous les légats, tous les gouverneurs dans les provinces étaient remplacés. Dans la capitale, il y avait quelques places qui étaient données au neveu du pape. Si maintenant le népotisme se trouvait retenu dans de justes bornes, comme à l'époque où nous sommes arrivés, néanmoins chaque pape favorisait ses vieux serviteurs et ses parens; il était bien naturel qu'il ne se laissât pas priver de la satisfaction de pouvoir continuer à vivre avec eux : le secrétaire qui avait long-temps servi au cardinal Montalto devenait le secrétaire le plus convenable pour le pape Sixte V:

nécessairement les souverains pontifes élevaient avec eux les partisans de l'opinion à laquelle ils appartenaient. Il en résultait, comme nous le disions, le changement le plus complet dans tous les projets, dans toutes les espérances, dans les intrigues et dans les dignités ecclésiastiques et temporelles. « C'est, dit Commendano, comme si le château d'un prince dans une ville se trouvait transféré dans un autre endroit, et comme si les rues étaient toutes rétablies pour y conduire; combien de maisons détruites ! combien de palais traversés et renversés par la ligne du nouveau chemin ! que de nouvelles rues et de nouveaux passages commencent à s'animer ! » Cette comparaison ne désigne pas mal, tout à la fois, et la violence des changemens et la stabilité des institutions de chaque pape.

Comme il arriva souvent, les papes parvenaient au trône à un âge plus avancé que d'autres princes, un nouveau changement pouvait donc encore s'introduire d'un moment à l'autre, et le pouvoir passer en d'autres mains; aussi on vivait comme au milieu d'une loterie perpétuelle, dont les chances incalculables, entretenaient constamment, tous les joueurs, dans la même espérance.

S'élever, obtenir de l'avancement, dépendait des faveurs personnelles : dans cette mobilité ex-

traordinaire de toute influence individuelle, l'ambition calculatrice devait prendre une forme particulière et suivre des routes souvent très singulières.

Dans nos collections de manuscrits, se trouve une grande quantité d'instructions sur la manière de se conduire à cette cour (1). Il me paraît curieux d'examiner comment on s'y prend, comment chacun cherche à faire son bonheur. La nature humaine est inépuisable dans la fécondité de ses ressources ; plus les relations sont compliquées, plus aussi les moyens qu'elle emploie pour réussir sont inattendus.

Tous ne peuvent pas prendre le même chemin. Celui qui n'a rien doit se contenter de servir ; les sociétés littéraires libres subsistent encore dans les maisons des cardinaux et des princes. Est-on forcé de se prêter à cette humiliante position, on tâche avant tout de s'assurer la faveur du maître, on cherche à bien mériter de lui, à pénétrer ses

(1) Par exemple : *Instruttione al S. Cle. di Medici, del modo come si deve governare nella corte di Roma* ;—*Avvertimenti all' ill. Cl. Montalto sopra il modo col quale si possa e debba ben governare come Cardinale e nepote del Papa. Inform. XII.*—*Avvertimenti politichi ed utilissimi per la cortedi Roma.* 78 propositions extrêmement dignes de réflexion. *Inform. XXV.*—Le plus important : *Discorso over ritratto della corte di Roma di M. Ill. Commendone. Codd.* Rang. à Vienne XVIII.

secrets, à se rendre indispensable ; on supporte tout, on aime mieux même se consoler d'une injustice. Il est si facile de voir arriver un changement de la papauté qui fasse aussi lever son étoile, qui répande alors sa splendeur sur les serviteurs. La fortune hausse et baisse : la personne reste toujours la même.

D'autres peuvent déjà immédiatement aspirer à un petit emploi qui, avec du zèle et de l'activité, leur ouvre une certaine perspective avantageuse. Il est à la vérité toujours dangereux d'être obligé, ici comme dans tous les temps et tous les états, de consulter d'abord l'intérêt et ensuite l'honneur.

Combien la position de ceux qui ont de l'aisance est meilleure ! Ils retirent, mois par mois, un revenu assuré des monti auxquels ils sont intéressés ; ils s'achètent un emploi par lequel ils entrent aussitôt dans la prélature, et acquièrent non seulement une existence indépendante, mais le moyen de développer leurs talens d'une manière brillante. Ici, celui qui possède est sûr de recevoir. A cette cour, il est doublement profitable de posséder un emploi parce que sa possession retourne, en cas de vacance, à la chambre, de sorte que le Pape lui-même a un intérêt à l'avancement de chaque titulaire.

Dans cette position, on n'a plus besoin de se placer si exclusivement sous la protection d'un grand : une partialité si déclarée pourrait même nuire à votre avancement. Il faut, avant tout, prendre garde de n'offenser personne. Ces égards doivent se faire sentir et être observés jusque dans les relations les plus délicates et les plus futiles. Gardez-vous, par exemple, de témoigner à quelqu'un plus d'honneur qu'il ne lui en revient; une égalité de conduite envers plusieurs individus serait de l'inégalité et pourrait produire une mauvaise impression. On ne dit que du bien des absens : non pas seulement parce que les paroles une fois prononcées ne sont plus en notre pouvoir ; où volent-elles ? personne ne sait : mais aussi parce que les plus simples paroles demandent un examen sévère. Il faut faire un usage modéré de ses connaissances, et éviter d'importuner quelqu'un avec elles. On ne doit jamais apporter une mauvaise nouvelle : une partie de l'impression défavorable retombe sur le porteur. Sous ce rapport, vous avez d'un autre côté à surmonter la difficulté de laisser voir le motif intéressé de votre silence.

Tous les devoirs que nous venons d'énumérer, on n'en est pas exempt quand on s'élève; plus tard, même lorsqu'on est devenu cardinal, on est alors

tenu de les observer avec d'autant plus d'exactitude. Comment, par exemple, oserait-on laisser deviner que l'on regarde un membre du collége comme moins digne qu'un autre d'arriver à la papauté ? Personne n'est placé si bas que l'élection ne puisse se porter sur lui.

Il importe surtout à un cardinal d'obtenir la faveur du pape. La fortune et la considération dépendent de l'application générale aux affaires et du zèle à servir. Cependant on ne doit rechercher cette faveur qu'avec une grande circonspection. On observe un profond silence sur les intérêts personnels d'un pape, toutefois on ne se fait faute, en attendant, d'aucune peine pour les découvrir et se régler en secret conformément à ces intérêts. On doit de temps en temps lui faire l'éloge de ses neveux, de leur fidélité et de leur talent : ordinairement il aime à entendre ce langage. Pour connaître les secrets de la maison papale, on se sert des moines qui, sous le prétexte de la religion, pénètrent plus loin qu'on ne le pense.

Les ambassadeurs particulièrement sont obligés à une attention extraordinaire au milieu du changement rapide de toutes les relations personnelles. L'ambassadeur, semblable à un bon pilote, observe de quel côté le vent souffle : il n'épargne

pas l'argent pour avoir des espions, toute sa dépense est bien compensée par un seul renseignement qui lui indique le moment favorable dont il a besoin pour sa négociation. A-t-il une demande à présenter au pape, il y associe adroitement les autres intérêts du pape. Il cherche avant tout à s'emparer de la faveur du neveu et à lui persuader qu'il n'a à espérer d'aucune autre cour autant de richesses et des honneurs plus inamovibles; il tâche aussi de s'assurer la bienveillance des cardinaux. Il ne promettra à aucun la papauté, cependant il les bercera tous de quelques espérances. Il ne sera entièrement dévoué à aucun d'eux, cependant il procurera une faveur à celui qui est mal disposé. Il est comme un chasseur qui montre la viande à l'épervier, mais qui ne lui en donne que peu à la fois, seulement par petits morceaux.

Tous les cardinaux, ambassadeurs, prélats, princes, fonctionnaires publics et privés, vivent et se voient entre eux, pleins de ces façons de cérémonie, de dévouement et de subordination pour lesquelles Rome est devenue la terre classique, mais égoïstes, toujours avides d'obtenir quelque chose, de faire réussir quelque chose, de devancer des rivaux.

Il est particulièrement remarquable que la

lutte pour acquérir ce qui est l'ambition de tous, pour le pouvoir, pour les honneurs, les richesses, les jouissances, lutte qui autrefois avait occasioné des inimitiés et des querelles, prenait ici les dehors de l'empressement à rendre service : on flattait la passion d'autrui, afin d'arriver au but de sa propre passion : c'était une retenue pleine de désirs, et une passion pleine d'ardeur qui marchait avec précaution.

Nous avons vu la dignité, l'austérité, le zèle, la religion, régner à la cour; nous en voyons maintenant le côté mondain, l'ambition, la cupidité, la dissimulation.

Si on voulait faire le panégyrique de la cour de Rome, on ne la contemplerait que sous la première de ces faces, et si on voulait la dénigrer, on ne la regarderait que sous la seconde. Mais aussitôt qu'on s'élève à une observation loyale et impartiale, on aperçoit en même temps ces deux côtés opposés qui se rencontrent nécessairement et dans la nature humaine, aux infirmités de laquelle n'échappe pas plus la cour papale que les autres cours souveraines, et aussi dans la situation même des choses.

La marche de l'histoire, telle que nous l'avons examinée, a fait prédominer avec plus d'énergie

que jamais la suprématie de la dignité, de la pureté des mœurs, de la religion; cette grande restauration spirituelle se trouve en harmonie avec le principe constitutif de la cour romaine dont la position, vis-à-vis le monde entier, repose sur cette restauration elle-même. La conséquence naturelle de ce mouvement est de porter à la tête de la hiérarchie ceux surtout dont l'existence entière est le plus complétement en rapport avec ces exigences de l'époque; non seulement celle-ci se renierait, mais elle se détruirait, si elle n'amenait pas ce résultat. Il s'est réalisé, et en associant les biens de la fortune aux honneurs ecclésiastiques, il a enfanté un des attraits les plus séduisans que l'homme puisse rencontrer dans ce monde.

Il en a donc été de la cour de Rome, comme de la littérature et de l'art. Toutes les facultés de l'esprit humain s'étaient séparées de l'Église et abandonnées à des inspirations toutes païennes; mais l'esprit de l'Église s'est éveillé de nouveau, il a touché, de son souffle ranimé, les forces éteintes et corrompues de la vie, et donné au monde une tout autre allure, une tout autre couleur.

Quelle différence entre l'Arioste et le Tasse, entre Jules Romain et le Guerchin, entre Pom-

ponazzo et Patrizi ! Il y a tout une grande époque entre eux. Néanmoins ils ont quelque chose de commun, et ceux qui leur succédèrent se lient intimement à leurs prédécesseurs. La cour romaine aussi a maintenu les anciennes formes, et conservé beaucoup de choses de l'ancienne manière de vivre, ce qui n'empêche cependant pas qu'elle ne soit dominée par un tout autre esprit; celui-ci a du moins donné son impulsion à ce qu'il n'a pas pu complétement transformer.

En considérant le mélange des divers élémens de cette époque, je me souviens d'une scène pittoresque, jeu de la nature, que l'on peut placer sous les yeux comme une image et un symbole.

Près de Terni, on voit la Nera s'avancer d'un cours paisible à travers la vallée, entre des bois et des prairies; de l'autre côté le Velin, resserré entre des rochers, coulant avec une rapidité prodigieuse, se précipite des hauteurs avec une chute magnifique, écumant et reflétant les mille couleurs qui se jouent dans ses eaux avec des nuances infinies : il atteint aussitôt la Nera à laquelle il communique la turbulence de ses mouvemens. Les deux eaux unies, coulent ensemble plus loin avec une immense rapidité, agitées, mugissant et écumant.

C'est ainsi que l'esprit de l'Église catholique s'étant éveillé, est venu donner une nouvelle impulsion à tous les organes de la littérature et de l'art, à toute la vie de l'époque. La cour romaine est en même temps dévote et remuante, ecclésiastique et belliqueuse; d'un côté, pleine de dignité, de pompe, de cérémonie; de l'autre, pleine d'une prudence calculatrice, d'un désir immodéré de commander, sans pareil, insatiable, infatigable; sa piété et ses projets ambitieux, reposant tous deux sur l'idée d'une orthodoxie exclusive, s'harmonisent et se soutienent. Voilà comment vous la voyez encore une fois tenter de soumettre le monde à sa domination spirituelle.

FIN DU DEUXIÈME VOLUME.

APPENDICE.

CRITIQUE DE SARPI ET DE PALLAVICINI,

Les deux principaux historiens du Concile de Trente.

L'analyse suivante des deux principales histoires du concile de Trente m'a paru curieuse à reproduire, parce qu'elle fait connaître deux grands monumens historiques assez peu lus de nos jours; l'histoire du concile de Trente, par Pallavicini, n'a jamais été traduite en français.

Malgré l'apparente impartialité que semble vouloir conserver l'écrivain allemand entre Sarpi et Pallavicini, entre l'historien perfidement hostile à la papauté et l'historien qui embrasse avec ardeur sa défense, il résulte de la critique même

de l'auteur des charges accablantes pour Sarpi. Falsification de textes, mensonge, calomnie, hypocrisie, haine systématique, tels sont les défauts relevés dans l'ouvrage de Sarpi ; en voilà plus qu'il n'en faut pour décrier un historien. Dans notre troisième volume, au chapitre de la lutte entre la cour romaine et Venise, on verra combien les opinions philosophiques et politiques de Sarpi permettent d'ajouter peu de foi à ses attaques contre le Saint-Siége.

Sarpi est né à Venise en 1552, et il y est mort en 1623.

Pallavicini (cardinal Sforza) est né à Rome en 1607, et il y est mort en 1667.

(A. de S.-C.)

Le concile de Trente remplit une grande partie de l'histoire du seizième siècle. Je n'ai pas besoin de montrer ici quelle est son immense importance pour la détermination définitive du dogme catholique. Il en existe deux histoires originales, détaillées et d'une grande valeur. Ces deux histoires sont non seulement diamétralement opposées l'une à l'autre, mais le monde chrétien aussi s'est séparé en deux partis qui ont pris fait et cause pour et contre elles, comme ils l'ont fait pour et contre le concile lui-même. L'un des deux partis regarde, encore de nos jours

Sarpi comme étant seul digne de foi; tandis que l'autre attribue exclusivement cette qualité à Pallavicini, et traite Sarpi de menteur.

Nous sommes saisis d'un certain effroi en ouvrant ces ouvrages volumineux. Ce serait déjà une tâche pénible que d'approfondir les matières qu'ils renferment, dans le cas où ils ne nous transmettraient que des choses dignes de foi; combien ce travail devient difficile, lorsqu'à chaque pas il faut être sur ses gardes pour ne pas être induit en erreur par l'un ou par l'autre. Il n'est pas possible non plus de vérifier à chaque page leur véracité dans des sources plus exactes, plus authentiques, car où trouver des documens impartiaux sur tous ces faits? et dans le cas même où on pourrait les rencontrer, il faudrait encore produire de nouveaux in-folio pour arriver à un résultat.

Il ne nous reste donc qu'à essayer de bien connaître la méthode de nos deux auteurs. Tout ce qui est contenu dans les livres des historiens ne leur appartient pas; ils ont reçu par tradition la masse des documens qui figurent dans leur œuvre; l'esprit de l'historien, qui est l'unité même de son ouvrage, ne se manifeste que dans la manière dont il s'est rendu maître de sa matière, dont il l'a travaillée et fécondée.

SARPI.

Storia del concilio Tridentino di Pietro Soave Polano. Première édition, sans additions étrangères. Genève 1629.

Cet ouvrage fut publié, d'abord en Angleterre, par l'archevêque Dominis de Spalatro qui avait embrassé le protestantisme. Quoique Fra Paolo Sarpi n'ait jamais reconnu cette publication, on ne peut cependant pas douter qu'il en soit l'auteur. On voit par ses lettres qu'il s'occupait d'une pareille histoire ; on en possède à Venise une copie qu'il avait fait faire, avec des corrections de sa propre main ; on peut dire qu'il était précisément le seul homme capable d'écrire une histoire semblable à celle qui est l'objet de notre examen.

Fra Paolo était à la tête d'une opposition catholique contre le pape. Le point de départ de cette opposition était la politique, mais elle se rapprochait sur plusieurs questions des doctrines du protestantisme.

Si nous voulons connaître la manière dont Sarpi travaillait, il faut nous rappeler comment on s'y prenait avant lui pour composer des ouvrages historiques d'une grande étendue.

On ne s'était encore proposé pour tâche, ni de recueillir les matériaux dans le but d'en faire un tout homogène, tâche d'ailleurs très difficile à remplir, ni de les faire passer au crible d'une critique sévère, ni de rechercher les sources immédiates, et de les élaborer avec intelligence.

On se contentait alors de prendre pour base les écrivains regardés généralement comme dignes de foi, de compléter leurs récits, c'est-à-dire de les adopter quand on le pouvait, et d'intercaler les documens plus modernes. Le principal travail consistait à donner un style uniforme à ces divers matériaux.

C'est ainsi que Sleidan a fait pour ceux qui composent son histoire de la réforme ; il les a placés sans critique, les uns à la suite des autres, et les a liés et présentés sous une même forme par le coloris de sa latinité.

Thuanus a emprunté de longs passages à d'autres historiens ; par exemple l'histoire d'Ecosse de Buchanan est intercalée en détail dans les différentes parties de son ouvrage. Il a composé

son histoire d'Angleterre avec les matériaux que Camden lui envoyait ; il a extrait l'histoire d'Allemagne des ouvrages de Sleidan et de Chytraeus, l'histoire d'Italie de celle d'Adriani, et l'histoire turque des histoires de Busbequius et de Leunclavius.

C'est là une méthode qui détruit toute originalité, qui vous fait lire souvent l'ouvrage d'un autre que de celui dont le nom est inscrit sur le titre; quelques historiens français sont inexcusables, suivant nous, de s'être approprié, de nos jours, une méthode si ingrate, si peu digne de la science historique. (Histoire des ducs de Bourgogne, par M. de Barante; les publications historiques de M. Capefigue.)

Pour en revenir à Sarpi, il nous expose, sans détour, son but et son procédé, dès le commencement de son ouvrage :

« Je me propose d'écrire l'histoire du concile de Trente; car, quoique plusieurs historiens distingués de notre siècle en aient touché quelques points dans leurs ouvrages, et que Sleidan, écrivain très exact, ait raconté avec beaucoup de soin les événemens antérieurs qui furent l'occasion déterminante de ce concile, tous ces récits pris ensemble n'en formeraient cependant pas un

exposé complet. Aussitôt que j'ai commencé à m'occuper des affaires humaines, j'ai éprouvé un grand désir de faire l'histoire complète de ce concile. Après avoir recueilli tout ce que l'on a écrit sur ce sujet, après avoir réuni les documens imprimés ou manuscrits, je me suis mis à l'œuvre et j'ai recherché dans les papiers des prélats et de tous ceux qui ont pris part au concile, et les relations qu'ils ont laissées, et leurs votes rédigés par eux-mêmes ou par d'autres, et les correspondances expédiées de la ville de Trente ; je n'ai épargné ni peine, ni travail, pour parvenir à mon but. J'ai aussi été assez heureux pour obtenir communication de quelques collections complètes de notes et de lettres écrites par des personnes qui ont pris une grande part à ces négociations. Après avoir réuni tant de documens qui fournissent des matériaux abondans pour une histoire, j'ai formé le dessein de les coordonner. »

Sarpi peint ici sa position avec une grande naïveté. On le voit, d'un côté, consultant les historiens dont il coordonne les récits, et qui cependant ne le satisfont pas ; de l'autre, il est pourvu de matériaux manuscrits avec lesquels il complète ces historiens.

Malheureusement, Sarpi n'a nommé en détail

ni les uns ni les autres : suivant, sous ce rapport, la méthode de ses prédécesseurs, il s'est exclusivement efforcé de faire avec les documens qu'il avait à sa disposition une histoire agréable et complète.

Cependant, il nous est facile de reconnaître, malgré cette omission, les histoires imprimées dans lesquelles il a puisé : ce sont d'abord Jovius, Guicciardini, ensuite Thuanus, Adriani et principalement Sleidan qu'il a désigné par son nom.

Par exemple, dans toute son exposition des affaires du temps de l'*intérim* et après la translation du concile à Bologne, il n'a eu sous les yeux que Sleidan. Sa manière de procéder mérite d'être observée ; elle nous fera mieux connaître Sarpi. Il traduit souvent Sleidan, à la vérité un peu librement, mais il ne fait que traduire.

Pour apprécier l'histoire de Sarpi, il suffirait de se rappeler toujours, en le lisant, que l'on n'a sous les yeux qu'une traduction un peu arbitraire de Sleidan, s'il n'avait pas intercalé çà et là des changemens essentiels.

D'abord, Sarpi n'a pas une idée vraie de la constitution de l'empire. Il parle toujours d'une constitution qui admet trois états : le clergé, les

grands et les villes, et il change souvent les expressions de son auteur, d'après cette fausse notion; par exemple Sleidan (lib. XX, p. 108) fait mention des voix données sur l'*intérim* dans les trois colléges : 1° dans le collége des électeurs : les trois princes électoraux ecclésiastiques sont pour l'*intérim*, les princes temporels lui sont opposés. 2° Dans le collége des princes, et 3° dans celui des villes. Sarpi (lib. III, p. 300) rapporte ici à tous les princes temporels ce que Sleidan dit seulement de deux princes électoraux; il cherche à faire voir que les évêques ont donné séparément leurs voix, et il rejette ainsi tout l'odieux sur eux. Il méconnaît complétement la grande importance que le conseil des princes de l'empire obtint à cette époque. Dans le passage indiqué ci-dessus, Sarpi prétend que les princes se sont rangés de l'avis des électeurs. Ils avaient au contraire précédemment donné leur avis, qui différait beaucoup de celui des électeurs.

Mais ce qui est plus grave encore, c'est que Sarpi, en s'emparant des documens qu'il rencontre, ou en y joignant ceux qu'il prit ailleurs, en faisant des extraits et en les traduisant, c'est, dis-je, qu'il ajoute ses propres observations à

son récit. Il est curieux de montrer de quel genre sont ces observations.

Sleidan, par exemple (lib. XX, p. 58), reproduit, sans méchanceté aucune, une proposition de l'évêque de Trente, par laquelle ce prélat demande trois choses : la retranslation du concile à Trente, la mission d'un légat en Allemagne et une détermination de la manière dont le concile doit être tenu, dans le cas d'une vacance du Saint-Siége. Sarpi traduit littéralement cette proposition : mais il y intercale cette observation : « Le troisième point, dit-il, fut ajouté pour rappeler au pape son âge avancé et sa mort prochaine, afin de le décider par là à avoir une plus grande condescendance envers l'empereur, car il ne voudrait pas laisser le mécontentement de ce dernier pour héritage à son successeur. »

Toutes ses réflexions sont en général dans ce style ; elles sont toutes pleines de fiel et de haine. Lisez encore les lignes qui suivent : « Le légat convoqua l'assemblée et émit d'abord son avis : ensuite le Saint-Esprit qui a coutume d'inspirer les légats selon le sentiment du pape et les évêques selon le sentiment des légats, opérait encore cette fois, suivant son habitude. »

Nous pouvons voir quelle est la différence qui existe entre Sarpi et les compilateurs qui l'ont précédé. Son travail est plein d'esprit et de mouvement; quoique tous les matériaux en soient puisés à des sources étrangères, son style est abondant, agréable et facile. On ne s'aperçoit pas quand il passe d'un auteur à un autre. Mais toute son histoire est inspirée de la disposition de son esprit, savoir, une opposition systématique et une haine violente contre la cour de Rome.

Comme nous l'avons vu plus haut, Sarpi possédait aussi des matériaux manuscrits. La partie la plus importante de son livre est celle qui renferme les emprunts faits à ces sources. Il distingue les événemens qui se sont passés entre les différentes sessions du concile et qui l'ont précédé, de l'histoire du concile proprement dite. Les uns, écrit-il, il veut les reproduire sous la forme d'un annuaire, et celle-ci sous la forme d'un journal. On remarque qu'en racontant les premiers, il a suivi en grande partie les écrivains bien connus, et qu'il a puisé au contraire l'histoire du concile dans des documens originaux. Il s'agit de savoir quels sont ces documens.

Je ne crois pas que ceux qu'il a pu obtenir d'Oliva, secrétaire du premier légat auprès du

concile, ou de Ferrier, ambassadeur français à Venise, qui avait été aussi au concile, soient bien importans. Au sujet d'Oliva, Sarpi commet une grande bévue, il lui fait quitter le concile bien plus tôt qu'il ne l'a fait; quant aux actes français ils ne tardèrent pas à être imprimés : l'influence de ces deux hommes qui étaient du parti des mécontens, servit à fortifier la haine de Sarpi contre le concile. Les collections de Venise, telles que: les lettres des légats, par exemple, de Monte; celles des chargés d'affaires, comme de Visconti; les relations des nonces, de Chieregato par exemple; les journaux détaillés qui furent rédigés auprès du concile, les *lettere* d'*Avisi* et une foule d'autres monumens plus ou moins authentiques, lui offrirent au contraire de véritables documens, en grande abondance. Il fut si heureux sous ce rapport, qu'il lui fut donné de puiser dans des écrits qui n'ont plus été publiés depuis cette époque et que Pallavicini ne put se procurer, malgré son grand crédit, et pour lesquels il faudra toujours s'en rapporter à l'ouvrage de Sarpi.

Mais comment les a-t-il consultés ? Il se les est appropriés sans doute en partie, sans les avoir remaniés. Courayer affirme qu'il avait entre ses mains une relation manuscrite sur les con-

grégations de l'année 1563, « que notre historien a consultée et presque copiée mot à mot. »

Je possède une histoire manuscrite *del S. concilio di Trento scritta per M. Antonio Milledonne, secret. Veneziano* — dont Foscarin (*Lett. Venez.* I, p. 351) et Mendham ont eu aussi connaissance; cet auteur est contemporain et très bien informé, et son ouvrage n'est nullement sans importance, malgré sa brièveté, concernant les dernières séances du concile. Eh bien! Sarpi l'a copié souvent mot à mot, excepté cependant quand Milledonne distribue des éloges.

Les lettres de Visconti que Sarpi avait entre les mains, ont été imprimées plus tard; en les comparant avec Sarpi, nous trouvons qu'il les a suivies çà et là très fidèlement. Voyez, par exemple, *Visconti*, *Lettres et négociations*, tom. II, p. 174, et Sarpi, VIII, 753.

Sarpi n'est point un copiste ordinaire; plus on le compare avec les sources dans lesquelles il a puisé, plus on s'aperçoit qu'il sait parfaitement compléter entre eux les divers récits, et en relever le style; mais on voit en même temps très bien qu'il s'efforce de produire une impression défavorable au concile.

Cette manière d'écrire exerce quelquefois une grande influence sur l'exposition des faits, ainsi qu'on le voit, entre autres, dans le récit du plus important de nos colloques d'Allemagne, celui de Ratisbonne, en 1541.

Dans cet exposé, Sarpi suit fidèlement Sleidan; il avait sans doute aussi sous les yeux la relation que Bucer a rédigée de ce colloque.

En consultant ces sources allemandes, il retombe dans l'erreur ci-dessus mentionnée. Les États répondent deux fois, pendant cette diète, aux propositions de l'empereur, sans être jamais d'accord. Le collége électoral était pour les propositions de l'empereur, et le collége des princes leur était opposé. Il y avait cependant cette différence, c'est que les princes cédèrent la première fois, et résistèrent la seconde, en donnant une réponse évasive.

Sleidan cherche à expliquer cette opposition du collége des princes, en observant *qu'il y avait beaucoup d'évêques*, ce qui est, sans aucun doute, un point très essentiel pour la constitution de l'empire, et ce qui dénature entièrement l idée que l'on doit en avoir, puisque les évêques ne siégeaient pas dans le collége des princes.

Nous ne nous arrêterons pas davantage sur

cette question. La chose principale, c'est de montrer comment Sarpi consulte les sources particulières les plus secrètes, celles qu'il pouvait espérer voir rester pendant long-temps cachées.

Pour écrire l'histoire de cette diète de Ratisbonne, il a consulté les instructions de Contarini, que le cardinal Quirini a fait imprimer plus tard d'après un manuscrit vénitien.

Remarquons d'abord que Sarpi intercale çà et là dans les entretiens du légat avec l'empereur, les explications contenues dans ces instructions, et les met dans la bouche de Contarini. On ne peut nier que cette manière de procéder ne fausse souvent la vérité. Le légat recevait tous les jours de nouvelles instructions. Suivant Sarpi, le légat proposa de n'envoyer à Rome que les articles sur lesquels on n'était pas d'accord, et cela précisément à une époque où il recevait, au contraire, l'ordre de tout soumettre, même les articles sur lesquels on était d'accord, à l'approbation de la cour de Rome.

A cette première erreur, par laquelle Sarpi applique quelques paroles des instructions à un cas auquel elles ne doivent pas se rapporter, il en ajoute d'autres encore plus considérables.

Le pape se prononce dans les instructions particulièrement contre un concile national. Sarpi cite ce fait mot à mot, mais il ajoute: que l'empereur lui-même a émis cette pensée, « qu'une nation qui change sa religion, change facilement aussi sa forme de gouvernement. » Peut-on en croire l'auteur sur parole ? Il n'y a pas un mot de cela dans les instructions. C'est une idée qui n'a été exprimée que plus tard, à la suite des événemens qui surgirent en Europe.

Je découvre une autre erreur plus grande encore que celles dont j'ai parlé. Sarpi ajoute, dans le récit de la première entrevue qui eut lieu entre Contarini et l'empereur, ces paroles importantes des instructions auxquelles moi aussi je me suis référé.

Le pape s'excuse de n'avoir pas donné au cardinal des pouvoirs aussi étendus que l'empereur et le roi l'avaient désiré. Les paroles du pape sont indéterminées et vagues : c'est précisément dans le vague de ces paroles que se trouvait toute la possibilité d'un bon résultat: l'entrevue n'aurait pas eu de but, si on n'avait pas laissé la perspective d'une transaction. La manière dont Sarpi rend ces paroles, détruit tout-à-fait cette perspective. Selon lui, le pape demande la re-

connaissance de la bulle de Léon X, c'est-à-dire la condamnation des doctrines de Luther.

En général, Sarpi ne veut point reconnaître que le Saint-Siége ait jamais montré de la condescendance. Il présente Contarini comme soutenant l'autorité papale avec les formes les plus dures. Il lui fait dire : « que le pape ne peut communiquer absolument à personne le droit de décider des opinions douteuses en matière de foi ; le pape seul a reçu le privilége d'infaillibilité, par ces paroles : « *Ego rogavi pro te, Petre.* » Il n'y a pas un seul mot de tout cela dans les instructions.

Sarpi porte un faux jugement sur la papauté. Celle-ci était devenue, après la restauration religieuse, plus inflexible qu'elle ne l'avait été dans les jours de danger et de détresse. Sarpi ne la vit que dans la plénitude de sa puissance, et il transporta aux temps antérieurs tout ce qu'il vit et sentit. Il expliqua, d'après ses idées et ses antipathies dont la tendance reposait sur la situation de sa patrie, sur celle de son parti dans Venise, et sur sa position personnelle, tous les documens imprimés ou manuscrits qu'il rencontra.

Nous avons encore un autre ouvrage de Paul

Sarpi sur les différends de Venise avec Rome en 1606 : *Historia particolare delle cose passate tra'l summo pontifice Paolo V e la ser^ma rep^a di Venetia, Lion* 1624 ; il est écrit tout-à-fait dans le même esprit. Nous y trouvons peu de chose, ou même rien sur la scission qui éclata, à cette occasion, entre les Vénitiens ; scission qui est un épisode si important de l'histoire intérieure de cette république. Selon lui, il n'y a qu'une seule opinion à Venise. Il parle toujours du *princeps*, c'est ainsi qu'il désigne le pouvoir de l'État vénitien. Cette fiction ne lui permet donc pas de faire connaître les divisions intérieures de Venise. Il passe légèrement sur des choses qui sont moins honorables pour la république, par exemple, sur cette extradition des prisonniers, comme s'il ignorait les motifs pour lesquels ils furent livrés d'abord à l'ambassadeur, et ensuite au cardinal. Il ne dit pas non plus que les Espagnols étaient pour l'exclusion des jésuites. Il leur a voué à tous les deux une haine irréconciliable, et il veut ignorer que leurs intérêts aient été divisés à Venise.

Il en est à peu près de même de son histoire du concile. Les sources sont recueillies avec soin, consultées avec une grande supériorité, et rédigées dans un esprit d'opposition systéma-

tique ; il blâme, il condamne, il est hostile à tout propos. Son ouvrage est le premier exemple d'une histoire écrite dans un parti pris de dénigrement qui s'applique à tous les faits, objets de l'étude de l'historien. Sarpi a trouvé, sous ce rapport, de nombreux imitateurs.

PALLAVICINI.

Istoria del concilio di Trento scritta dal padre Sforza Pallavicino della compagnia di Gesu. 1664.

Un livre comme l'histoire de Sarpi, renfermant tant de détails qui n'avaient jamais encore été publiés, plein d'esprit et de malice, exposant et discutant des faits dont les conséquences se faisaient sentir sur tout le mouvement de cette époque, devait nécessairement produire la plus grande sensation. La première édition parut en 1619; en 1622, l'ouvrage était déjà traduit en latin, en allemand et en français : la traduction latine avait déjà eu quatre éditions.

La cour de Rome songea d'autant plus à le

faire réfuter, qu'il contenait en effet un grand nombre d'erreurs évidentes aux yeux de quiconque connaissait bien les affaires de ce temps.

Un jésuite, Terentio Alciati, préfet des études au collége romain, s'occupa de rassembler les matériaux d'une réfutation : son livre avait pour titre : *Historiæ concilii Tridentini a veritatis hostibus evulgatæ elenchus* : mais il mourut en 1651, avant d'avoir coordonné et élaboré tous les documens qu'il avait recueillis.

Goswin Nickel, général des jésuites, choisit pour finir ce travail, Sforza Pallavicini, un des frères de son ordre, qui avait déjà fait preuve d'un certain talent littéraire. Pallavicini publia son ouvrage en trois gros volumes in-4°, en 1656.

Ce livre qui contient des matériaux immenses, est de la plus grande importance pour l'histoire du seizième siècle, car il commence à l'origine de la réforme. L'auteur a pu fouiller dans les archives, consulter tous les documens renfermés dans les bibliothèques de Rome ; il a eu à sa disposition, non seulement les actes du concile, mais aussi les correspondances des légats avec Rome, et une foule d'autres pièces ; bien loin de

garder le silence sur ces sources, il en cite les titres sur les marges de son livre.

Son but principal est de réfuter Sarpi. Il fait suivre chaque volume d'un catalogue « d'erreurs dans les faits, » dont il prétend avoir convaincu son adversaire : il en compte trois cent soixante et une. Mais il y en a une infinité d'autres, ajoute-t-il, que j'ai aussi réfutées, et qui ne sont pas citées dans ce catalogue.

Pour nous faire une idée de la méthode de Pallavicini, il nous suffira de quelques exemples.

Comme il a eu à sa disposition un grand nombre de documens secrets et que c'est avec eux qu'il a réellement composé tout son livre, il importe avant tout de savoir de quelle manière il les a consultés. Nous pourrons le faire particulièrement pour ceux qui ont été imprimés plus tard. J'ai eu aussi le bonheur de pouvoir examiner tout une série de pièces qui n'ont jamais été imprimées et qu'il cite : il est nécessaire de comparer les originaux avec son travail. C'est ce que je vais faire successivement.

1° Il faut rendre d'abord cette justice à Pallavicini que les extraits qu'il a faits des instructions et des pièces officielles sont de la plus scrupuleuse exactitude, et qu'il a consulté avec soin

tous ces documens. J'ai comparé, par exemple, les instructions que l'ambassadeur espagnol reçut au mois de novembre 1562, la réponse que le pape lui fit, au mois de mars 1563, les nouvelles instructions que le pape donna à son nonce, avec les extraits qui se trouvent dans Pallavicini, et je les ai trouvés parfaitement conformes. (Pallav. XX, 10; XXIV, 1.)

A l'époque de la mission de Visconti en Espagne et d'un autre ambassadeur auprès de l'empereur, Sarpi (VIII, 61) prétend que la commission dont ils étaient chargés, de proposer une entrevue, n'était qu'apparente : mais cette conjecture est trop hasardée; la proposition d'un congrès ou d'une conférence, comme on disait alors, est un des points sur lequel on insiste le plus dans les instructions. Pallavicini a raison sans doute de persister sur ce sujet.

2° Pallavicini n'est pas toujours le mieux informé. Quand Sarpi raconte que Paul III a proposé, lors de l'entrevue de Busseto, à l'empereur Charles V, d'accorder le Milanais à son neveu qui était marié avec une fille naturelle de l'empereur, Pallavicini consacre un chapitre entier pour le réfuter. Celui-ci ne veut pas ajouter foi aux historiens qui rapportent aussi ce fait. « Comment, s'écrie-t-il, le pape aurait-il pu

oser écrire à l'empereur sur un ton semblable? l'empereur aurait pu lui reprocher une dissimulation impudente. » Comme Pallavicini se montre ici très exalté, il faut croire qu'il est de bonne foi. Malgré cela, ce fait est exactement tel qu'il est raconté par Sarpi, ainsi qu'il résulte incontestablement des dépêches de l'ambassadeur de Florence. (*Dispaccio Guicciardini 26 giugno* 1543.) Il y a des détails encore plus circonstanciés à ce sujet dans une biographie manuscrite du Vasto. Nous ferons mention d'un *discorso* du cardinal Carpi, qui tend précisément à ce but. Le pape n'avait pas encore abandonné ce projet, même en 1547. *Le cardinal de Bologne au roi Henri II,* dans *Ribier,* II, 9.

3° Mais il s'agit de savoir si Pallavicini se trompe toujours de bonne foi.

L'orthodoxie du dix-septième siècle ne pouvait jamais donner son approbation à une convention semblable à celle de la paix de religion : Pallavicini gémit sur les préjudices graves que cette paix a causés à la cour de Rome : il la compare à un palliatif qui détermine une crise plus dangereuse. Il a cependant eu sous les yeux une relation de cette paix, rédigée par un nonce qui était convaincu de sa nécessité. Ce nonce, c'était l'évêque Delfino de Liesina.

Pallavicini cite la relation que cet évêque a remise au cardinal Caraffa, et il la consulte, mais comment ?

Il convertit toutes les raisons par lesquelles Delfino démontre la nécessité de cette convention, en motifs d'excuse allégués par Ferdinand pour lui-même. Le nonce dit : A cette époque, il n'y avait point de prince, point de ville qui ne fût en dispute avec ses voisins — il cite leurs noms ; — le pays était ruiné, — le Brandebourg, Hesse et Saxe de Naumbourg parlaient d'une diète qu'ils opposeraient à la diète de l'empire, ils voulaient se tenir unis ; — le roi, continue-t-il, avait prié l'empereur de faire de préférence la paix avec la France, afin de porter toute son attention sur l'Allemagne : cependant l'empereur s'y refusa ; — les États se réunirent au milieu de tant de malheurs, — le roi confirma alors les articles sur lesquels les deux partis étaient tombés d'accord : les Etats le firent avec une grande joie, et jamais, depuis Maximilien, l'Allemagne ne fut aussi tranquille.

Pallavicini (I, XIII, c. 13) rapporte aussi tous ces faits, mais ils sont bien affaiblis, parce qu'il les met dans la bouche d'un prince qui ne veut que s'excuser.

Il a consulté tout le document, et l'a traduit du style du seizième siècle dans celui du dix-septième ; mais il en a fait un mauvais usage.

4° En nous arrêtant sur les relations du pape avec Ferdinand Ier, nous trouvons encore quelques autres observations à faire. On sait que l'empereur insista sur une réforme qui ne pouvait pas être très agréable à un pape. Dans les premiers mois de l'année 1563, le pape Pie envoya deux fois ses nonces, d'abord Commendone, ensuite Morone, à Inspruck où l'empereur résidait alors, afin de le faire désister de son opposition. C'étaient des missions très importantes et décisives pour le succès du concile : il est intéressant d'observer comment Pallavicini (xx, 4) en rend compte. Nous avons la relation de Commendone, en date du 19 février 1563, que Pallavicini avait aussi sous les yeux.

Il faut remarquer d'abord que Pallavicini affaiblit beaucoup et les expressions dont on s'est servi à la cour impériale et les projets qu'on y forma. En parlant de l'union qui existait alors entre l'empereur, les Français et le cardinal de Lorraine, il fait dire à Commendone : il est à croire qu'ils s'accordent entre eux et qu'ils se prêteront secours dans leurs entreprises. Commendone s'exprime tout autrement. On songea

à la cour impériale non seulement à favoriser la réforme de l'Église, de concert avec les Français: *pare che pensino trovar modo e forma di haver più parte et autorità nel presente concilio per stabilire in esso tutte le loro petitioni giuntamente con Francesi.*

Pallavicini omet tout-à-fait une foule d'autres détails. On était d'avis à la cour impériale qu'avec un peu plus de condescendance et une réforme sérieuse on aurait pu obtenir beaucoup de succès auprès des protestans. Je ne veux point examiner quels pouvaient être ces protestans dont on aurait pu espérer le retour au catholicisme, dans le cas où l'on eût opéré des réformes convenables; mais les paroles qui furent prononcées sont beaucoup trop offensantes pour que le prélat de la cour romaine ait dû les communiquer. « On parlait des difficultés qu'on rencontre dans le concile; Seld répondit laconiquement : *Oportuisset ab initio sequi sana consilia.* » Pallavicini fait mention des plaintes exprimées au sujet de ces difficultés, mais il passe la réponse sous silence. En revanche, il communique *in extenso* une sentence du chancelier en faveur des jésuites.

Il suffit de dire que notre auteur s'arrête sur ce qui lui est agréable et qu'il dissimule ce qui

pourrait être défavorable à son opinion et à la cour romaine.

5° Ce procédé devait nécessairement fausser quelquefois la manière dont il a envisagé son sujet. Les Espagnols, par exemple, présentèrent, en l'année 1547, quelques articles de réformes, connus sous le nom de *censures*. La translation du concile eut lieu peu de temps après; il est certain que les censures ont exercé une grande influence sur cette mesure. Ce qui était sans doute de la plus grande importance, c'est que les partisans déclarés de l'empereur Charles élevèrent des prétentions très étranges dans le moment même où l'empereur était victorieux. Sarpi en parle très amplement, *lib.* II, p. 262. Il rapporte aussi les réponses du pape. Mais des prétentions aussi exagérées de la part de prélats orthodoxes paraissent de peu de valeur aux yeux de Pallavicini. Il dit que Sarpi raconte à ce sujet une foule de choses dont il ne peut trouver aucune trace; le seul fait qu'il découvre, c'est une réponse du pape à certaines propositions de réformes qui avaient été faites par plusieurs pères et qui lui avaient été signalées par le président, *lib.* IX, c. 9. Il se garde bien de citer ces propositions, elles pourraient l'embarrasser pour la réfutation des motifs tout humains qui,

selon Sarpi, ont déterminé la translation du concile.

6° Pallavicini est très fort pour passer sous silence ce qui ne lui plaît pas. Dans le 3[e] livre, par exemple, il cite quelquefois une relation vénitienne de Soriano. En parlant de ce document, il dit que l'auteur assure posséder une connaissance précise et certaine des traités conclus entre François et Clément; Pallavicini ne songe pas même à la lui contester (III, c. 12, n° 1): il admet dans son récit quelques faits communiqués par Soriano, entre autres celui-ci : Clément a versé des larmes de douleur et de colère, en apprenant que son neveu a été fait prisonnier par l'empereur;—il suffit de dire que Pallavicini a pleine foi en Soriano. Il allègue aussi que ce Vénitien est en contradiction directe avec son compatriote. Sarpi dit en effet : *Il papa negotiò confederazione col re di Francia, la quale si concluse e stabili anco col matrimonio di Henrico secondo genito regio e di Catharina*. Pallavicini s'emporte à ce sujet. « Le pape, dit-il, n'a pas fait alliance avec le roi, ainsi que P.Soave le prétend témérairement.» Il s'en réfère à Guicciardini et Soriano. Or, que dit Soriano? Soriano raconte longuement, comment et où les bonnes dispositions du pape pour les Fran-

çais ont commencé : il en montre le caractère politique : enfin il parle aussi des négociations de Bologne. Il nie alors absolument que les choses en soient venues à une alliance proprement dite ; il dit seulement que le traité d'alliance n'a pas été rédigé par écrit. Plus loin, il rapporte que le roi a insisté sur l'exécution des promesses qui lui avaient été faites à Bologne : *S. M[tà] chr[ma] dimandò che da S. S[tà] li fussino osservate le promesse ;* — ce qui, selon le même auteur, était une des causes de la mort du pape. Sans doute, Sarpi a tort de dire qu'une alliance a été conclue : un traité d'alliance proprement dite n'a pas eu lieu. Pallavicini a raison de le nier ; mais Sarpi se rapproche davantage de la vérité, car l'union la plus étroite avait été conclue oralement et non par écrit.

7° Nulle part on ne voit mieux l'esprit qui anime Pallavicini que dans la partie de son livre qui concerne ce colloque de Ratisbonne que nous avons examiné si longuement. Pallavicini aussi avait eu connaissance des instructions officielles comme on peut le penser facilement ; c'est dans la manière dont il en parle que nous apprenons à le connaître complétement. Il s'emporte violemment contre Sarpi : il lui reproche d'avoir fait déclarer au pape son intention de donner

satisfaction aux protestans, pourvu qu'ils s'accordent avec lui sur les principaux dogmes de la foi catholique. Il trouve cette assertion diamétralement opposée à la vérité. Comment? le contraire serait vrai? Il est dit dans les instructions du pape : *Videndum est an in principiis nobiscum conveniant,—quibus admissis omnis super aliis controversiis concordia tentaretur*, etc. La vérité est que Sarpi commet ici une erreur; il restreint beaucoup trop le langage du légat, il parle trop peu de la condescendance du pape. Au lieu de montrer la vérité, Pallavicini soutient que Sarpi exagère; il se jette ensuite dans une distinction d'articles de foi et d'autres questions, distinction qui n'a pas été faite dans la bulle : il avance une foule de choses qui sont vraies aussi, mais qui ne détruisent pas les paroles contenues dans les instructions. Pallavicini est exact dans tout ce qui est secondaire ; il dénature ce qui est essentiel. En un mot, il se comporte comme un avocat qui a entrepris de défendre sur tous les points son client fortement inculpé. Il cherche à le présenter dans le jour le plus avantageux, produit les pièces qui lui sont favorables; quant à celles qui, dans son opinion, pourraient lui nuire, non seulement il les passe sous silence, mais il les nie sans hésiter.

Il serait impossible de le suivre dans toutes

ses discussions diffuses : il nous suffit d'avoir fait connaître en quelque sorte sa manière de procéder.

Pallavicini et Sarpi sont deux intelligences d'une nature tout opposée. Sarpi est subtil et méchant ; l'arrangement de son travail est plein d'habileté ; son style est pur et simple ; et quoique l'académie de la Crusca n'ait pas voulu l'admettre dans le catalogue des classiques, probablement à cause de quelques expressions provinciales qui s'y rencontrent, il n'en est pas moins très agréable à lire ; sous le rapport du talent d'exposition, il occupe, sans contredit, la seconde place parmi les historiens modernes de l'Italie, immédiatement après Machiavel.

Pallavicini aussi ne manque pas d'esprit ; il fait souvent des comparaisons ingénieuses ; sa défense est souvent très habile. Mais cet esprit est lourd ; il cherche trop à faire des phrases ; son style est surchargé de mots. Sarpi est clair et transparent ; Pallavicini ne manque pas de cadence et d'harmonie, mais il est obscur et superficiel.

Tous les deux manquent d'impartialité : ils ne possèdent ni l'un ni l'autre la véritable qualité de l'historien, qui est de rechercher la vérité et

de la montrer au grand jour : Sarpi ne cherche qu'à accuser, et Pallavicini à défendre à tout prix.

Il ne faut pas croire que Rainaldus ou Leplat puissent suppléer entièrement à l'imperfection des deux historiens que nous venons de comparer. Rainaldus ne fait souvent qu'extraire Pallavicini. Leplat suit souvent littéralement ou ce dernier ou Sarpi, et il renferme moins de documens manuscrits qu'on pouvait l'espérer. Il y a beaucoup de choses nouvelles et bonnes dans les *Memoirs of the council of Trident* de Mendham : nous y trouvons par exemple un extrait des actes de Paleotto, même les introductions de celui-ci à quelques sessions du concile, entre autres à la vingtième : mais Mendham n'a pas étudié son sujet d'une manière convenable.

Si quelqu'un voulait entreprendre, ce qui n'est pas probable, attendu que ces matières ont perdu beaucoup de leur intérêt, d'écrire une nouvelle histoire du concile de Trente, il lui faudrait recommencer tout le travail, recueillir toutes les négociations, ainsi que les discussions des congrégations, parmi lesquelles il y en a un très petit nombre qui soient authentiquement connues; il lui faudrait aussi se procurer les dé-

pêches des ambassadeurs qui ont assisté au concile. Alors seulement il pourrait embrasser complétement son sujet et approfondir les travaux de nos deux historiens. C'est une entreprise qui ne sera jamais réalisée, puisque ceux qui pourraient l'exécuter, ne le veulent pas, et que ceux qui le voudraient, ne le peuvent pas.

FIN DE L'APPENDICE.

TABLE DES MATIÈRES

DU SECOND VOLUME.

TROSIEME LIVRE.

QUATRIÈME LIVRE.

ÉTAT ET COUR DE L'ÉGLISE ROMAINE.

Règne de Grégoire XIII et de Sixte V.

FIN DE LA TABLE DU SECOND VOLUME.

ERRATA du deuxième volume.

Page 13, ligne 6, au lieu de *éflexion*, lisez « *réflexion.* »
Page 30, ligne 7, au lieu de *Placenza,* lisez « *Piacenza.* »

Quelques erreurs ont été commises dans les *chiffres* de la pagination, quoique les pages se suivent exactement. Nous rectifions ici ces chiffres :

Pages 94, au lieu de § VI, lisez § V.
104, au lieu de § V, lisez § VI.
118, au lieu de § VI, lisez § VII.
149, au lieu de § VII, lisez § VIII.
157, 214, 215, lisez 214, 215, 216.
233, au lieu de § VI, lisez § III.
255, au lieu de § V, lisez § IV.
264, au lieu de § VI, lisez § V.
270, au lieu de § VII, lisez § VI.
281, au lieu de § VIII, lisez § VII.
294, au lieu de § IX, lisez § VIII.
309, au lieu de § X, lisez § IX.
332, au lieu de § XI, lisez § X.

